This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

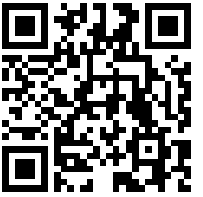

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

IV
75f
1204

J.F. NEEGERS,
BOEKBINDER,
Happaert Straat, 36,
ANTWERPEN.

Digitized by Google

3 v 5 7 5

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— SEIZIÈME ANNÉE —

TOME XLIX

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DU ROI ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES DE STUART MILL.

Quoi de plus mélancolique que de relire d'anciennes lettres, surtout quand ceux qui les ont écrites ne sont plus ! Il semble qu'on se promène dans un cimetière, parmi les tombes des amis qui vous ont quitté. Ces jours-ci, en essayant de remettre quelque ordre dans l'amas de lettres qui se sont accumulées avec les années, j'en ai retrouvé un certain nombre de Stuart Mill, dont quelques-unes méritent, me semble-t-il, d'être publiées, parce qu'elles contiennent l'opinion de ce puissant et lumineux esprit sur des questions que nous discutons chaque jour : extension du suffrage, organisation de la propriété, avenir de l'Orient, colonies.

Mes relations avec Stuart Mill ont commencé en 1869, à propos des débats que soulevaient alors les réformes agraires en Irlande. Le but final de ces réformes était d'y créer la petite propriété. Depuis Arthur Young, l'opinion en Angleterre y était hostile. Mais un mouvement en sens contraire avait pris quelque force après la publication de l'excellent livre de Thornton : *A plea for peasants Proprietors*, dont Mill avait adopté les conclusions dans son ouvrage classique *Principles of political Economy*. Mon ami Cliffe Leslie, disciple et ami de Stuart Mill, m'engagea à entrer dans la lice, lorsqu'en 1869 et 1870, les revues et les journaux étaient pleins d'articles sur la question brûlante des réformes agraires. Partisan décidé de la petite propriété, il croyait que l'exemple des merveilles accomplies par la petite culture des Flandres serait un argument très sérieux en faveur du morcellement des *Latifundia* irlandais. Je fis ce que Leslie

Digitized by Google

me demandait, d'abord dans une polémique que je soutins contre lord Dufferin, dans les journaux; plus tard, dans un chapitre que j'écrivis pour le volume publié par le *Cobden Club : Land systems in various countries*. Mill m'encouragea à continuer ma campagne en faveur de la petite propriété dans la presse anglaise et me demanda quelques renseignements à propos de l'agriculture dans nos Flandres; c'est ainsi que j'eus l'occasion de lui écrire. Plus tard, il sembla incliner vers quelque forme de propriété collective ou sociale, mais sans que sa pensée se soit, je crois, arrêtée à un système nettement déterminé. C'est ce qui résulte de la lettre suivante, écrite en français comme les autres [1] :

Avignon, le 17 novembre 1872.

Cher Monsieur,

J'ai lu vos articles dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er juillet, 1er août et 1er septembre. Votre esquisse de l'histoire de la propriété territoriale, et votre description des différentes formes que cette institution a revêtues à différentes époques, et dont la plupart se conservent encore dans quelque endroit, me semblent très propres au but que vous avez en vue et que je poursuis aussi depuis longtemps, celui de faire voir que la propriété n'est pas chose fixe, mais une institution multiforme, qui a subi de grandes modifications, et qui est susceptible d'en recevoir de nouvelles avec grand avantage. Vos trois articles appellent et font désirer une quatrième étude, qui traiterait de l'application pratique de cette leçon à la société actuelle. C'est ce qu'on trouvera sans doute dans votre livre.

Quant à l'institution des *Allmends*, du moins comme elle existe à présent, vous en avez si peu dit dans vos articles que je ne la connais jusqu'ici que par votre lettre. Il faudrait en avoir bien étudié l'opération pour être en état de juger de son applicabilité à l'Angleterre. Mais je ne crois pas qu'on puisse nier que les réformes à faire dans l'institution de la propriété consistent surtout à organiser quelque mode de propriété collective, en concurrence avec la propriété individuelle. Reste le problème de la manière de gérer cette propriété collective, et on ne peut trouver

1 Je crois pouvoir reproduire ici cette lettre, quoiqu'elle ait été déjà publiée dans mon volume *la Propriété primitive*. Mais ce livre, mal composé et alourdi par la citation d'une masse de faits très peu coordonnés, n'a guère été lu en Belgique, quoiqu'il ait été traduit en anglais, en allemand, en danois et en russe et qu'il ait obtenu le prix quinquennal.

Digitized by Google

de meilleure manière qu'en essayant celles qui se présentent ailleurs; peut-être même est-il à désirer que plusieurs de ces modes existent ensemble, afin d'obtenir les avantages de chacun et d'en compenser les désavantages. Il me semble donc qu'à titre d'expérience, le système des *Allmends* constitué de la manière que vous proposez, pourrait être mis en pratique en Angleterre avec avantage.

Jusqu'ici, les hommes politiques de la classe ouvrière anglaise ne se sont pas portés vers une pareille solution de la question : ils préfèrent que la propriété collective soit affermée, soit à des cultivateurs capitalistes, soit à des sociétés coopératives de travailleurs. Ce dernier mode a été essayé avec succès, et il jouit déjà d'une certaine faveur. La petite propriété, au contraire, n'a guère de partisans que quelques économistes et quelques philanthropes : la classe ouvrière paraît la repousser, comme une manière de multiplier le nombre de ceux qui seraient intéressés à s'opposer à une nouvelle constitution de la propriété territoriale. Pareil reproche ne peut guère s'adresser au système des *Allmends*, et j'espère que ce système sera pleinement exposé et discuté dans votre volume.

Je vois avec plaisir que vous prenez un peu l'habitude d'écrire pour l'Angleterre; vous y trouverez un public beaucoup mieux préparé qu'autrefois pour profiter de ce que vous avez à lui dire, et un penseur belge est dans une position de haute impartialité à l'égard des choses du continent d'Europe, qui le rend particulièrement propre à en donner de saines appréciations à des lecteurs qui sont souvent réduits à croire sur parole.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de ma haute considération et de ma sincère amitié. J. S. MILL.

Obéissant au vœu de Mill, j'exposai avec soin l'organisation de la propriété collective dans le *Mir* russe, dans la *Dessa* javanaise et surtout dans l'*Allmend* suisse. Plusieurs chapitres de mon livre *la Propriété primitive*, y furent consacrés. Malheureusement, je ne pus avoir sur ce travail l'opinion de Mill, qui mourut avant qu'il parût. Le grand économiste avait été enlevé par un érysipèle au front, qui s'était déclaré pendant qu'il résidait dans sa maison aux environs d'Avignon. Les conclusions auxquelles j'étais arrivé et qui étaient conformes, je crois pouvoir l'affirmer, aux vues de Mill, ont été si mal comprises en France que je pense devoir les exposer avec plus de précision.

Mon éminent confrère, M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son

Digitized by Google

livre *la Répartition des richesses*, et dans son récent ouvrage *le Collectivisme*, me reproche d'avoir réclamé pour chaque famille une part du domaine collectif afin de le mettre en culture. Que pourrait faire, dit-il avec raison, un habitant de Paris, de Rouen ou de Marseille du lopin de terre que la commune lui assignerait? Je dois avoir très mal rendu ma pensée, puisque M. Leroy-Beaulieu m'attribue un plan aussi impraticable et même aussi absurde.

Voici quelle était ma pensée :

Mes recherches sur la propriété primitive m'avaient conduit à deux conclusions. La première était celle que formule si bien Mill, dans la lettre citée plus haut : La propriété se présente à nous dans l'histoire sous des formes très différentes; elle a changé d'objet, de nature et de limites d'après l'état de la civilisation. Elle est, par conséquent, susceptible de se transformer. On ne viole donc aucune « loi naturelle » en cherchant à l'améliorer. La seconde de mes conclusions était celle-ci : La philosophie et l'histoire du droit prouvent que la propriété est un droit naturel et que, partant, elle doit être concédée à tout individu participant à la nature humaine. — Concernant le premier point, j'avais montré que la propriété individuelle du sol était inconnue à l'origine et qu'elle ne s'était développée que sous l'influence de la culture intensive; que même, sous la féodalité, elle avait conservé un caractère d'utilité générale, puisque, en théorie, le souverain ne la donnait en fief qu'à ceux qui remplissaient les fonctions du juge, du soldat et de l'administrateur; que, de nos jours seulement, elle était devenue exclusivement individualiste, n'étant plus qu'un simple titre à une certaine somme de jouissances; qu'il n'était pas interdit d'entrevoir dans l'avenir la constitution d'une forme plus parfaite de la propriété, devenant en même temps individuelle et collective, et apportant au travail le stimulant indispensable, sans que l'extension du monopole pût être telle qu'elle exclue complètement les générations futures et réduise à rien le domaine éminent de l'État. C'est un point de vue semblable que M. Alfred Fouillée a exposé, avec un grand talent, dans un livre qui vient de paraître, *la Propriété sociale*.

Digitized by Google

Quant au second point, j'essayai de montrer que tous les arguments qu'on invoque en faveur de la propriété impliquent la condition qu'elle soit attribuée à tous. — La propriété est le complément nécessaire de l'individualité, disent les philosophes. C'est vrai; mais alors, à moins de supposer qu'il est des hommes sans individualité à garantir, comment en faire le privilège exclusif de quelques-uns? — La propriété est un droit naturel, affirment les juristes. C'est bien ce que je soutiens; seulement tous ceux qui ont la nature humaine doivent jouir de ce droit naturel. — Sans propriété, pas de vraie liberté. Rien de plus certain : on ne le voit que trop en fait d'élections. Toutefois, faites attention où ce mot chaque jour répété vous conduit. Voulez-vous un peuple d'hommes libres, faites-en un peuple de propriétaires. — Le travail engendre la propriété, s'écrient en chœur les économistes. D'où vient alors que telle famille anglaise, qui se pique de n'avoir jamais mis la main à la charrue depuis la conquête des Normands, possède des milliers d'acres, tandis que les descendants des Saxons travaillent de père en fils, depuis mille ans, sans avoir à eux une pierre pour reposer leur tête?

La philosophie du droit prouve donc que la propriété, si elle est un droit naturel, doit être universalisée. Cette idée est aussi celle des prophètes et de l'Évangile. Écoutez en quels termes Esaïe condamne les *Latifundia* « Malheur à ceux qui joignent maison à maison et qui approchent un champ de l'autre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace. » (V. 8.) L'idéal est la propriété à qui la fait valoir. « Ils bâtiront des maisons et y habiteront; ils planteront des vignes et ils en mangeront le fruit. Ils ne bâtiront pas des maisons afin qu'un autre y habite, ils ne planteront pas des vignes afin qu'un autre en mange le fruit. » (Esaïe, LXVI, 21 22.) « Chacun habitera sous sa vigne et sous son figuier. » (Michée, IV, 4.)

L'histoire du droit nous montre aussi que dans les sociétés primitives, on considérait la possession d'une portion du sol comme la base nécessaire de toute famille libre, et c'est pour cela que le sol, propriété collective de la tribu ou de la com-

Digitized by Google

mune, était soumis à des partages périodiques, afin que chacun pût en avoir sa part et que nul ne pût accaparer définitivement les parts des autres. Ces coutumes étaient celles de la Germanie primitive [1], et elles y étaient la source de cet attachement à la liberté et de ce sentiment d'indépendance d'où sont sorties nos libres institutions au moyen âge et dans l'époque moderne. Cette propriété collective, avec partage périodique, assurant à chaque famille la condition indispensable d'une vie indépendante dans un régime exclusivement agricole, se retrouve partout à l'origine des sociétés, comme je crois l'avoir prouvé par une multitude de faits; elle survit encore complètement dans le *Mir* russe, et en partie dans l'*Allmend* suisse, dans les *Townships* des Highlands et dans certaines communes de nos Ardennes. Répondant aux désirs de Mill, j'avais aussi montré comment, dans l'*Allmend* suisse, la jouissance du lot de chaque famille, au lieu d'être « annale » ou triennale, était devenue viagère et avait permis ainsi une culture aussi intensive que sur les propriétés individuelles.

D'une part, de ce que la propriété tribale collective existe partout, au début, résultant du régime agricole et du

[1] Je crois utile de reproduire ici les deux passages de César et de Tacite qui peignent d'une façon si nette l'organisation économique de la Germanie.

Neque quisquam agri modum certum aut fines habet proprios; sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cognationibusque hominum, qui una coierunt, quantum et quo loco visum est, agri attribuunt, atque anno post alio transire cogunt. (Cæs., *De bell. Gall.*, VI, 22.)

Agri pro numero cultorum ab universis in vices occupantur, quos mox inter se secundum dignationem partiuntur; facilitatem partiendi camporum spatia præbent. Arva per annos mutant, et superest ager; nec enim cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt, ut pomaria conserant et prata separent et hortos rigent : sola terræ seges imperatur (Tacite, *Germ.* 26.)

On retrouve encore ce régime agraire dans les communes de nos Ardennes qui possèdent de grandes étendues de bruyères. Chaque année, une partie du communal est partagée entre les habitants, *essartée*, emblavée en seigle, puis abandonnée. *Arva per annos mutant.* L'an d'après, une seconde partie (*superest ager*) est partagée et cultivée de la même façon. La rotation complète dure dix-huit ou vingt ans. On ne récolte ainsi qu'une céréale, *sola terræ seges imperatur*. (Voir mon livre : *la Propriété primitive.*)

Digitized by Google

sentiment instinctif de justice, et, d'autre part, de la notion de propriété conçue comme droit naturel, j'avais conclu que dans une société bien ordonnée toute famille doit avoir quelque bien, sur lequel elle puisse asseoir son existence, sans dépendre du bon vouloir d'autrui, afin d'arriver ainsi à jouir du produit intégral de son travail. Mais cela ne veut pas dire que ce bien ou cet instrument de travail doive être nécessairement un lot de terre, comme chez les Germains, au temps de Tacite. Il est trop manifeste que dans un régime économique comme le nôtre, où la production de l'industrie égale presque celle de l'agriculture, cela n'est point possible. Mais ce qui tiendra lieu aujourd'hui du lot de terre assuré à chacun autrefois, par le partage périodique, ce peut être une action de la société anonyme ou coopérative dans laquelle l'ouvrier travaille. On pourrait donc se figurer la société de l'avenir de la façon suivante : Le cultivateur faisant valoir le lot de terre qui lui appartient ou que l'*Allmend* communale lui assigne viagèrement, le travailleur industriel propriétaire d'une part de l'usine où il est employé. Ainsi se trouverait réalisé ce principe suprême de justice : *Cuique suum ;* à chacun suivant ses œuvres ou, ce qui revient au même, à chacun le produit intégral de son activité économique. Cela est-il une utopie? En tout cas, cela n'est pas impraticable, comme le système que m'attribue M. P. Leroy-Beaulieu. Que les ouvriers aient la force morale, la prévoyance et un souci éclairé de leur bien-être suffisant pour ne plus s'empoisonner de tabac et d'alcool, et en deux générations ils pourraient se rapprocher du but que j'indique ou d'une organisation basée sur des principes semblables.

— En 1869, on recommença, en Belgique, à s'occuper du projet de créer des colonies pour ouvrir des débouchés aux produits de nos industries. Je demandai à Mill son opinion à ce sujet et il me répondit par la lettre que voici :

Blackheath Park, Kent, le 3 août 1869.

Mon cher Monsieur,

J'ai bien regretté les circonstances qui vous ont empêché de revenir cet été en Angleterre. J'espère que lorsque vous repren-

Digitized by Google

drez ce projet, j'aurai l'avantage, dont j'ai été privé cette fois, de faire votre connaissance personnelle.

J'ai à vous remercier des trois importants volumes que vous avez bien voulu m'adresser. J'en ai déjà lu une assez grande partie avec très grand intérêt. Il y a peu d'écrivains dont les études sur un pays quelconque valent les vôtres par la précision et l'importance des renseignements et par la justesse des appréciations. J'espère que votre voyage en Espagne procurera à vos lecteurs de nouvelles satisfactions.

C'est une chose remarquable quand on pense au nombre de pays où l'état de la propriété territoriale et les réformes nécessaires pour le rendre supportable, occupent maintenant l'esprit des penseurs et même des hommes d'État. Sans parler de l'Espagne, il y a l'Angleterre, l'Irlande, les Indes anglaises, la Russie. Il n'y a d'exception que pour les pays où la révolution a passé, et dans ces pays même, ces questions sont loin d'avoir reçu leur solution définitive.

A défaut de discussion orale, je serais charmé que nous nous entretenions ensemble par correspondance sur les questions économiques auxquelles vous faites allusion. L'une d'elles, à ce que m'a dit M. Leslie, serait la question de l'utilité des colonies pour un pays comme la Belgique. Là-dessus je partage l'opinion générale des économistes sur l'inutilité des colonies, sauf peut-être quelques circonstances spéciales qui n'existent pas, à ma connaissance, pour la Belgique. Si on prétend qu'il en existe, j'aurais bien envie de les connaître.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

J. S. MILL.

Avignon, le 9 septembre 1869.

Mon cher Monsieur,

Les raisons indiquées dans votre lettre, comme celles que mettent en avant les partisans de la fondation de colonies belges, me paraissent, comme à vous, extrêmement faibles. Il me semble d'ailleurs que cette fondation, regardée comme moyen d'assurer un marché aux produits de l'industrie belge, suppose le maintien de privilèges exclusifs au profit de la mère patrie : ce qui est tout à fait repoussé par les lumières du siècle et ne serait certainement pas supporté par les colonies, lorsqu'elles se seraient assez développées pour offrir un débouché de quelque valeur.

Une meilleure raison serait que la création d'une nouvelle province, unie avec la mère patrie par un même sentiment de patriotisme, pourrait être un surcroît de force en cas de danger de la part de l'étranger. Mais à cela on peut répondre que si l'indé-

Digitized by Google

pendance de la Belgique est exposée à quelque danger d'envahissement, ce serait plutôt dans un temps très prochain. On doit espérer qu'en moins de temps qu'il n'en faudrait pour qu'une colonie devînt assez importante pour avoir quelque poids dans la balance des événements, il n'y aura plus de grandes monarchies militaires, prêtes à fondre sur les petits pays, au premier prétexte qui se présente.

Après un voyage en Hollande, en Angleterre, en Espagne et en Portugal, entrepris pour étudier spécialement cette question, je me rangeai complètement à l'avis de Mill, et les faits récents m'ont confirmé dans cette opinion. J'en ai exposé les motifs d'une façon sommaire dans le chapitre I, liv. II, de mes *Éléments d'économie politique.* Voyez ce qui se passe en ce moment-ci sous nos yeux.

La Hollande possède les colonies les plus productives et les mieux administrées du monde entier. Le budget colonial a donné pendant quelque temps un boni de 20 et 30 millions de florins: aujourd'hui, il se solde par un déficit de 12 à 15 millions de florins, qui vient s'ajouter au déficit du budget de la mère patrie.

La France, pour augmenter la sécurité de ses possessions en Cochinchine, qui lui coûtent gros, chaque année, et ne lui rapportent rien, annexe le Tonkin, et la voilà engagée dans une guerre avec la Chine, qui peut durer longtemps, sans compter les chances de conflit avec les neutres. Même entreprise ingrate et sans profits à Madagascar. La France a fort à faire chez elle. Comme tout notre continent, elle souffre d'une crise industrielle et agricole intense. Son effroyable budget de plus de trois milliards exigera de nouveaux impôts pour arriver à l'équilibre. Elle a besoin en Europe de ses forces militaires, pour de redoutables éventualités, toujours suspendues sur nos têtes. Les institutions républicaines sont violemment contestées et ouvertement menacées. Le mécanisme parlementaire marche d'une façon si imparfaite que tout le monde en gémit. Le ministère est à chaque instant à la veille d'une crise. L'esprit de suite, indispensable à des entreprises coloniales, ne peut se rencontrer dans un régime de démocratie parlementaire, avec les changements de cabinet

Digitized by Google

si fréquents qui en sont la suite. La république, bien et économiquement gérée, peut faire le bonheur d'un peuple, mais elle n'est pas apte à faire de la grande politique extérieure et des annexions lointaines. C'est ce que les États-Unis ont si bien compris jusqu'à ce jour. Et en présence d'une situation si chargée de difficultés de toute espèce, on y ajoute encore celles non moins grandes d'expéditions lointaines, dont nul ne peut prévoir l'issue. Cependant le mirage des annexions coloniales éblouit tellement les esprits en ce moment, que des hommes éminents et d'un grand sens, comme M. Paul Bert et même M. P. Leroy-Beaulieu, malgré ses principes économiques, applaudissent à cette politique aventureuse.

Que de sang, que de trésors a déjà coûtés à l'Espagne la possession de Cuba, qu'elle aura bien de la peine à conserver! Et toutes ces charges retombent sur les contribuables espagnols, qui n'en retirent aucun profit.

Et l'Angleterre, que de complications périlleuses et énormément coûteuses lui créent ses colonies! Guerre de Crimée, guerre de l'Afghanistan, guerres incessantes au Cap, expédition en Abyssinie, occupation de l'Égypte, malgré les vives répugnances de ses ministres actuels, qui y font si triste figure, expédition au Soudan, conflits dans l'Afrique australe, tout cela commandé par la nécessité de défendre les abords de l'Inde et de conserver du prestige en Orient.

Et l'Allemagne, qui se lance à son tour dans la carrière, occupant la baie d'Angra Pequeña et le littoral des Camerones, proie facile qu'enlèvera la flotte française à la première guerre.

Il faut encore porter au passif des colonies tant d'années de guerres et sur terre et sur mer faites pendant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle pour se les disputer. On frémit et on s'indigne en pensant que maintenant encore des rivalités coloniales peuvent mettre aux prises deux ou trois de nos grandes nations civilisées. De nos jours, les colonies autres que celles qui ne sont qu'une prolongation de la mère patrie, comme le Canada, l'Australie et l'Algérie-Tunisie, ne sont qu'un

Digitized by Google

anachronisme. Les États qui se laissent séduire par cette chimère n'y rencontreront que d'amères déceptions, des périls de toute sorte, et les peuples, à coup sûr, un lourd surcroît d'impôts !

Ce que je viens d'écrire ne s'applique nullement à notre Association africaine. J'ai eu l'honneur d'être l'un de ses membres fondateurs, et souvent je l'ai défendue dans la presse chez nous et à l'étranger. Elle est, en effet, une œuvre internationale et humanitaire dans la plus haute acception du mot. Son but n'est pas de favoriser l'intérêt exclusif d'un seul peuple, par la voie des monopoles et des privilèges, mais d'ouvrir tout un continent à l'action civilisatrice de l'Europe entière, sans préférence et sans exclusion : grande et noble idée, que tout philanthrope doit approuver et à laquelle le monde civilisé vient d'accorder une consécration officielle. On ne peut qu'admirer la persévérance, l'abnégation, le dévouement au bien général qui ont atteint un si grand résultat. Si on parvient à faire construire, avec la garantie collective de l'Europe et de l'Amérique, le chemin de fer du Congo, indispensable au commerce pour pénétrer à l'intérieur du continent noir, ce sera l'affirmation solennelle du principe de la solidarité des peuples et la première pierre de ce magnifique édifice rêvé par les utopistes, les États-Unis européens.

— Quand Mill publia son livre *Subjections of women*, il me l'envoya, et je me permis de lui soumettre quelques remarques à ce sujet. J'admirai sans réserve les arguments si neufs, si profonds, si féconds en conséquences qu'il invoquait à l'appui de sa thèse favorite : les droits politiques accordés aux femmes. Celui qui me frappait le plus est aussi celui qui me paraît le plus sérieux que puissent invoquer les partisans du suffrage universel : le vote est l'un des plus puissants moyens d'éducation. Il l'est de deux façons. D'abord, celui qui a un vote à émettre sur une question ou sur un homme représentant un principe ou un parti, s'occupera de ces choses d'intérêt général et s'élèvera ainsi au-dessus du cercle restreint de l'égoïsme personnel ; il apercevra tout au moins comment son

Digitized by Google

bien particulier se trouve dépendre du bien du pays. En second lieu, quand on veut obtenir le vote d'un homme ou d'une femme, on s'adresse à lui, on lui explique de quoi il s'agit, on cherche à le convaincre et ainsi on fait son éducation. Le suffrage universel est le complément nécessaire et la conséquence inévitable de l'instruction universelle.

Mais en toutes choses il faut chercher à atteindre le plus grand bien. S'il est certain qu'une personne fera de son vote un usage nuisible à lui et aux autres, elle doit être exclue des comices d'un peuple libre. On ne remet pas aux mains d'un enfant de l'arsenic ou de la dynamite. Il n'y a point de droit au suicide. La capacité d'émettre un vote éclairé et non imposé est donc la condition du droit électoral. Jusqu'à quel point les femmes possèdent-elles cette capacité, dans tel ou tel pays, premier point à examiner. Second point : Si l'exercice du suffrage lèse un intérêt supérieur à l'avantage qu'il procure, si par exemple il doit jeter le trouble dans la famille et en ébranler les bases ou l'harmonie, dans ce cas encore, il faudra renoncer à accorder les droits publics, tout au moins aux femmes mariées. J'exposai à Mill combien ces objections avaient de force dans un pays catholique, où les femmes sont à la dévotion de leur confesseur. Les écrivains protestants et aussi les libre-penseurs ne peuvent pas bien comprendre à quel point la confession fausse les institutions libres et le régime représentatif. Supposez un souverain bon catholique et soumis, comme il doit l'être, à son directeur de conscience, la puissance royale sera exercée par un prêtre, lequel reçoit ses instructions de son évêque et, par celui-ci, de Rome. Le vrai souverain alors est le pape. Vous appelez aux urnes des cultivateurs, des ouvriers qui se croient perdus s'ils ne reçoivent l'absolution : qui dictera leur bulletin ? Le confesseur. Donc, encore une fois, le Vatican. Vous écoutez Mill, et vous accordez le suffrage aux femmes. En pays catholique, une femme renvoyée du tribunal de la pénitence est désespérée, et, au village, déconsidérée ; comment n'obéirait-elle pas au confesseur? C'est donc encore lui qui votera au nom de toutes ses pénitentes. Voilà ce que j'écrivis à Mill. Je lui fis

Digitized by Google

remarquer aussi que, s'appuyant sur des informations vieillies, il n'avait pas très bien apprécié la culture intellectuelle donnée aujourd'hui aux jeunes filles en Allemagne. Nulle part, elles n'ont autant conservé le goût de la poésie.

Voici ce que me répondit Mill :

... Quant à la « Subjection of women », j'ai à vous remercier de vos renseignements sur l'éducation des demoiselles en Allemagne. Il se peut que je n'aie pas rendu pleine justice à l'instruction qu'elles reçoivent. Cependant on m'assure que, si elles apprennent plusieurs langues modernes, elles ne s'en servent guère pour la lecture, et que même dans leur propre langue, elles ne lisent, en général, que la littérature la plus légère. Il est vrai aussi que l'éducation des jeunes Françaises est ordinairement très défectueuse; cependant, il y a un assez grand nombre de Françaises qui prouvent par leurs écrits qu'elles sont douées d'une instruction assez solide, tandis qu'en Allemagne, les femmes quelque peu lettrées, comme Bettina, comme Rahel ou même comme la comtesse Hahn-Hahn, semblent être en très petit nombre. Après cela, qu'il y ait en Allemagne beaucoup de femmes d'un talent pratique distingué, je le crois sans difficulté; mais je pense qu'il y en a partout.

Je suis convaincu que la vie de famille n'a rien à craindre de la parfaite égalité politique et civile des deux sexes. Cette vie est tellement essentielle à l'humanité, qu'elle ne risque pas de s'ébranler et ne peut, ce me semble, que gagner, comme toutes les autres relations sociales, en étant régie par l'accord des volontés, au lieu du pouvoir arbitraire d'un des conjoints. Quant au vote politique des femmes, s'il pouvait s'établir dès aujourd'hui, il y aurait sans doute un danger temporaire du côté de « l'influence cléricale », mais il s'en faut de beaucoup que nous en soyons là. Et n'est-ce pas surtout parce que les femmes n'ont pas de voix dans la politique ni dans la conduite des affaires, que les hommes les abandonnent à l'influence des prêtres, dans l'idée, au moins en pays catholiques, que cela ouvre une voie à leur sensibilité naturelle, sans que cela puisse tirer à conséquence, et même en assurant davantage leur fidélité conjugale? C'est un calcul très peu prévoyant et qui ne pourrait pas durer, si les femmes avaient des droits dont l'exercice peu éclairé pût compromettre ce qu'on regarde comme de très graves intérêts, même matériels.

Agréez, mon cher Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

J. S. MILL.

Avignon, septembre 1869.

Digitized by Google

— J'échangeai aussi avec Mill quelques appréciations touchant la situation politique en Europe. Fidèle à la tradition des maîtres, le grand économiste était hostile en principe à toute extension des responsabilités de l'État, et surtout il gémissait de la folie des nations qui s'envient, se menacent et s'arment les unes contre les autres, sans que d'un conflit il puisse résulter le moindre avantage, même pour le vainqueur. Cependant, tenant compte de la réalité et n'ayant en vue que le bien de l'humanité, il n'admettait pas pour un grand peuple la loi absolue de l'abstention et surtout il ne pensait pas que l'effacement complet de l'Angleterre fût à désirer.

On se rappelle qu'en 1870, la Russie, profitant des victoires de l'Allemagne et se faisant payer son alliance contre l'Autriche, déclara qu'elle ne se considérait plus comme liée par l'article du traité de Paris qui lui interdisait d'entretenir une marine de guerre dans la mer Noire. L'Angleterre se voyait enlever ainsi, d'un trait de plume, l'unique résultat de cette coûteuse et sanglante folie, la guerre de Crimée. L'indignation fut grande. L'opinion publique poussait le gouvernement à la guerre. C'eût été une aberration plus grande encore que celle de 1854. J'éprouvais une anxiété cruelle à l'idée d'une lutte entre la Russie et l'Angleterre, parce qu'elle n'aurait pas tardé à se transformer en une mêlée générale et sur terre et sur mer. L'Allemagne était engagée à défendre la Russie et, en outre, les États-Unis, encore justement irrités de l'attitude odieuse prise par le gouvernement anglais à l'époque de la sécession, auraient pu être facilement entraînés aussi dans la bataille, parce que les droits et les devoirs des neutres sont encore si mal définis que la moindre raideur, la moindre malveillance peuvent donner lieu à une contestation sans issue. Quel eût été le sort de la Belgique, au milieu de ce formidable conflit où on eût vu aux prises les trois puissances qui sont nos voisins et les garants de notre neutralité? Je communiquai mes appréhensions à Mill. Il me répondit qu'il les partageait, et il me demanda en même temps l'autorisation de traduire une partie

Digitized by Google

de ma lettre, afin de la faire paraître dans le *Times*. On voudra bien me permettre de reproduire ici ce fragment, d'abord parce que les événements sont venus confirmer mes prévisions de 1870, et ensuite parce qu'il explique pourquoi je défends avec tant de chaleur, en ce moment, la cause des rayas de la Macédoine.

(*Times*, 30 novembre 1870. Traduction de la lettre de S. Mill.)

Monsieur,

Je viens vous prier de bien vouloir publier dans le *Times* l'extrait ci-joint d'une lettre particulière de M. Emile de Laveleye, où nous pouvons voir comment la guerre que l'on nous pousse à entreprendre est appréciée par l'un des publicistes les plus éclairés du continent, occupant, comme citoyen belge, une position qui garantit son impartialité.

Je suis, etc. J.-S. MILL.

« Je tremble à l'idée d'une guerre qui pourrait éventuellement entraîner l'Angleterre dans un conflit avec la Prusse ou avec les États-Unis, c'est-à-dire avec deux nations de la même origine qu'elle-même et qui rendent également de grands services à la civilisation, et cela au profit d'Asiatiques, dont les jours, en Europe, sont comptés, puisque leur nombre décroît régulièrement.

« Peut-on espérer le maintien des stipulations du traité de 1856, en face du développement intérieur inévitable de la Russie? Évidemment non.

« Vos journaux considèrent cette question à un point de vue purement juridique. La Russie, disent-ils, a signé le traité : elle est donc tenue de le respecter. — La Russie a eu tort d'agir si brusquement; mais l'Angleterre doit-elle redresser ce tort par la force des armes? Oui, si c'est pour son propre bien et pour celui de l'humanité. Non, mille fois non, si la guerre doit être nuisible et fatale pour tous.

« L'Angleterre irait directement à l'encontre du but qu'elle poursuit, c'est-à-dire la sécurité de l'Orient. Les envahissements possibles de la Russie rencontreront un jour un obstacle invincible du côté des populations du Danube, — Croates, Serbes, Bulgares, Roumains, — qui n'ont au fond aucune sympathie pour la Russie, mais qui attendent d'elle un appui contre leurs oppresseurs, les Turcs. Déclarer la guerre à la Russie en faveur des Turcs, c'est jeter tous les Slaves dans les bras de la Russie.

« Si l'Autriche est entraînée dans le conflit que l'Angleterre tend à provoquer en ce moment, le danger, l'erreur, le crime sera d'autant plus grand. La malheureuse Autriche, si utile aux bords

Digitized by Google

du Danube, périrait probablement. Regardez la carte de ces contrées : de la frontière de la Pologne à Vienne, en traversant la Galicie, il y a peu d'heures de distance, et un très petit nombre d'étapes pour une armée d'invasion. L'armée autrichienne n'est pas prête. L'Angleterre enverra-t-elle des troupes à Vienne pour combattre les armées russes? Réfléchissez aussi aux divisions intestines de l'Autriche: les Hongrois seront pour la guerre, les Allemands contre, et, à l'exception des Polonais, tous les Slaves autrichiens, Ruthènes, Serbes, Slovènes, Tchèques, se tourneront vers la puissance qui représente leur race. Dans cette terrible situation, il est bien difficile de dire d'où viendrait le danger le plus grand, de l'intérieur ou de l'extérieur. Exposer l'Autriche à un péril aussi grave serait assumer une responsabilité effrayante, et, si elle succombait, l'Angleterre aurait de ses propres mains amené la Russie aux portes de Constantinople.

« Il existe un autre péril, auquel un ami de la liberté et de la civilisation dans le monde entier ne peut songer sans horreur, et dont la seule pensée suffit pour le désespérer : la possibilité d'un conflit avec les Etats-Unis. Sans doute, les Américains ne vont pas sans motif déterminant se ranger du côté de la Russie; cela serait trop abominable; mais la diplomatie a montré si peu de prévoyance dans le règlement des droits et des devoirs des pays neutres, que les difficultés les plus graves sont inévitables, et personne ne peut prévoir où les complications s'arrêteraient. Les gouvernements des deux nations anglo-saxonnes, l'espoir du progrès de l'humanité, en viendront-ils à se battre à propos de la question de savoir si quelques navires de plus ou de moins navigueront sur la mer Noire? Si les peuples du continent comprenaient leur véritable intérêt, ils supplieraient à genoux l'Angleterre de ne pas exposer le monde à une si grande infortune.

« En outre, il s'élèvera bientôt une puissance qui, bien plus que l'Angleterre, sera intéressée à arrêter les injustes entreprises de la Russie, et cette puissance est l'Allemagne unie. Il y a entre ces deux puissances deux causes spéciales de désaccord, la Bohême et les provinces baltiques. Le temps viendra peut-être où l'Allemagne voudra rétablir la Pologne; elle seule a intérêt à le faire. La question d'Orient n'arrive qu'au second rang pour la France, mais pour l'Autriche et l'Allemagne, c'est une question vitale. Attendez un peu de temps, et vous verrez l'Allemagne s'allier à l'Autriche pour monter la garde aux bords du Danube. L'Allemagne reconstituée ne permettra jamais que le Danube devienne un fleuve russe. La *Donau*, de même que le *Vater Rhein*, sera défendue par l'épée de l'Allemagne. Quelles que soient les alliances actuelles entre Berlin et Saint-Pétersbourg, tel est le résultat nécessaire de la situation. Les populations ont bien com-

Digitized by Google

pris leur vrai intérêt : tandis que l'empereur Alexandre félicitait la Prusse au sujet de ses victoires, le peuple russe les déplorait.

« Il reste à considérer un dernier point, mais j'ose à peine le mentionner, tant il semble éloigné des esprits et des pensées de tous. S'occupe-t-on des effroyables souffrances que la guerre infligerait aux classes laborieuses du monde entier, si elle devenait générale? Quelle importance ont pour elles ces rivalités d'influence? Et pourtant elles en seraient les premières victimes. C'est sur elles qu'en retomberait le poids. C'est elles qui souffriraient la faim et les privations de tous genres.

Si l'Angleterre suivait les avis de ses belliqueux conseillers, elle ferait exactement comme la France dans l'affaire Hohenzollern : elle obéirait à un faux point d'honneur, sans se préoccuper aucunement des intérêts du peuple anglais.

EMILE DE LAVELEYE.

20 novembre 1870.

Dans un discours prononcé par lord Salisbury, le 17 octobre 1879, à un banquet conservateur, à Manchester, nous lisons ce qui suit : « Si la Turquie doit succomber, rappelez-vous que l'Autriche est maintenant à Novi-Bazar, qu'elle s'est avancée jusqu'aux Balkans et que, dorénavant, la Russie ne pourra plus pénétrer au delà du Danube ou au delà des Balkans, avant d'avoir brisé la résistance de l'empire austro-hongrois. L'Autriche, par elle-même, est puissante. Je crois que c'est dans la puissance et l'indépendance de l'Autriche que nous devons chercher les meilleures garanties pour la paix et la stabilité de l'Europe. Ce qui est arrivé en ces dernières semaines nous fait croire que si l'Autriche était attaquée, elle ne serait pas isolée. Les journaux affirment — j'ignore si c'est vrai — qu'une alliance défensive a été conclue entre l'Allemagne et l'Autriche. Je n'émettrai aucune opinion à ce sujet. Je veux seulement vous dire à vous, comme à tous ceux qui ont à cœur la paix de l'Europe et l'indépendance des nations, que c'est là « une bonne nouvelle d'une grande joie ». — Et, en effet, l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche pour défendre le Danube était chose faite au moment où lord Salisbury parlait. J'avais pu prédire cet important événement dans ma lettre à Mill, neuf ans auparavant, parce qu'il devait résulter de la situation générale de l'Europe.

Si, lors de la guerre franco-allemande, la Russie avait

Digitized by Google

empêché l'Autriche de remplir les engagements qu'elle avait pris envers l'empereur Napoléon, ce n'était pas uniquement pour reprendre le droit d'avoir des vaisseaux de guerre dans la mer Noire. Le gouvernement russe avait en vue un résultat plus important. La France, vaincue, mutilée et désormais irréconciliablement hostile à l'Allemagne, lui offrait dans l'avenir un allié certain. Il pouvait donc toujours prendre l'empire germanique entre deux feux, et ainsi il devenait l'arbitre de l'Europe. L'Allemagne était à sa merci. Bismarck le comprit: la riposte était indiquée, c'était une cordiale réconciliation et même une alliance avec l'Autriche. L'entente est facile entre deux États qui ont un grand intérêt commun. Cet intérêt, c'était de conserver la liberté du Danube et d'échapper à la marée montante de l'océan panslave. L'Autriche ne peut permettre que la Russie s'empare de la péninsule des Balkans. Elle serait tournée et tôt ou tard elle perdrait ses provinces jougo-slaves. C'est pour éviter ce péril qu'elle mit sa main dans celle de l'Allemagne et qu'elle occupa la Bosnie jusqu'à Novi-Bazar.

L'Angleterre en Orient a toujours eu une politique peu prévoyante. Pour arrêter les progrès de la Russie vers la Méditerranée, elle voulait tenir debout l'empire ottoman, qui tombe d'une chute irrémédiable. De là la guerre de Crimée, qui a été parfaitement inutile ou plutôt qui n'a fait que hâter le déclin de la Turquie. En 1880, lord Salisbury commença à se rendre compte des fautes commises. Il se réjouit de voir l'Autriche postée en sentinelle sur le Danube et sur les Balkans; mais il ne voit pas encore que le meilleur moyen d'éloigner tout danger de ce côté est de constituer dans la Péninsule une grande Bulgarie indépendante, avec des institutions libres, laquelle, par conséquent, ne consentirait jamais à les sacrifier, pour se soumettre au despotisme russe. Le cabinet anglais a commis alors trois fautes dont les conséquences deviendront chaque année plus visibles. La première a été de couper la Bulgarie en trois tronçons, chacun trop faible pour se défendre et, par conséquent, toujours prêt à réclamer le secours de la Russie. La seconde était de remettre l'un de ces trois tronçons, la Macédoine, sous le joug odieux

Digitized by Google

de la Porte, créant ainsi à ce pays une situation si affreuse que tôt ou tard, soit l'Europe, soit l'Autriche, sera forcée d'y mettre un terme. La troisième faute a été de vouloir conserver la Turquie pour garder les Dardanelles, tout en lui enlevant les provinces qui pouvaient lui en fournir les moyens. On demande à la Porte qu'elle remplisse le rôle d'une grande puissance, qu'elle entretienne dans toutes les capitales de l'Europe un corps diplomatique, à Constantinople une cour impériale la plus dispendieuse du monde, une bonne armée et une flotte, et dans le même temps on lui ampute la moitié de son territoire. Aussi est-elle en faillite déclarée. Elle n'a plus ni revenus, ni crédit; ses soldats non payés se révoltent, se débandent et vivent à merci sur les habitants. Nul progrès n'est possible. Les Turcs sont aussi ruinés, aussi pauvres que les rayas qu'ils oppriment et qu'ils exploitent. Le déclin est rapide et l'issue fatale. Le gouvernement turc doit cesser d'exister. Il périra comme ont disparu les races éteintes, faute de pouvoir s'accommoder au milieu de la vie moderne. C'est notre civilisation, avec ses besoins de luxe, ses armées permanentes, ses impôts et ses emprunts, qui tue la Turquie.

—Je n'ai rencontré Stuart Mill que deux fois. La première fois, c'était en 1874, à un meeting de l'*Association pour la réforme des lois agraires*. Il développa son idée favorite d'un impôt spécial à établir sur l'*unearned increment* de la propriété, c'est-à-dire sur la plus-value des immeubles, qui est le résultat, non du travail du propriétaire, mais de l'activité et des progrès de la société tout entière. Cette proposition de Mill a toujours été violemment attaquée par les économistes français. Cependant le principe est déjà admis dans nos lois, ainsi que me l'indique mon éminent collègue M. Giron. En effet, la loi du 16 septembre 1807, art. 30, porte ce qui suit : « Lorsque, par l'ouverture de nouvelles rues, par la formation de places nouvelles, par la construction de quais ou par tous autres travaux publics généraux, départementaux ou communaux, des propriétés privées auront acquis une notable augmentation de valeur, ces propriétés pourront être chargées de payer une indemnité qui pourra s'élever jusqu'à la valeur de la moitié des avantages qu'elles auront acquis. »

Digitized by Google

Quoi de plus juste et de plus conforme aux motifs mêmes que l'on invoque en faveur du droit de propriété? Si c'est le travail qui crée la propriété, toute plus-value du sol qui est due au propriétaire doit lui revenir. Mais, d'autre part, toute celle qui est le résultat du travail social doit revenir à la société, sous l'une ou l'autre forme. C'est là encore un point que M. Alfred Fouillée a bien mis en lumière et qui ressort du titre même de son dernier livre : *Propriété sociale.*

Mill parlait avec une admirable clarté, mais sans nulle chaleur. Sa voix, quoique grêle, portait loin, parce que le timbre en était élevé et mordant. Son argumentation était de la logique pure. Quelques faits indiqués, mais peu développés. Quoiqu'il parlât devant un auditoire démocratique, nul appel adressé au sentiment. Il voulait convaincre, éclairer, non émouvoir, entraîner. Son discours eût été mieux à sa place dans une académie de savants que dans ce meeting populaire. Mais il le voulait ainsi. Il eût rougi d'un succès dû à ce que nous appelons l'éloquence.

Il m'engagea à aller le voir à Blackheath, près de Greenwich. Il y occupait une petite villa pendant les quelques mois qu'il passait en Angleterre. Il résidait la plus grande partie de l'année aux environs d'Avignon, où il avait acheté une propriété pour ne pas s'éloigner du tombeau de sa compagne adorée, qu'il allait visiter chaque jour. Ce n'est pas sans une vive émotion que je pénétrai dans la demeure du maître vénéré, dont les écrits étaient depuis longtemps ma lecture habituelle. Son accueil, extrêmement cordial, eût dû me mettre à l'aise ; mais il y avait en lui une certaine dignité mélancolique qui imposait. Je le vois encore devant moi, comme si j'y étais. Le salon était sombre et sévère : à terre, un tapis turc aux nuances foncées ; le long des murs, des bibliothèques basses, dont les tablettes étaient garnies de souvenirs et d'objets d'art ; sur le fond obscur se détachait son grand front, chauve et pâle, et son profil aigu d'une extrême finesse. Les yeux étaient gris, pas grands, mais lumineux, d'une lumière grise et froide. Contrairement à l'habitude des Anglais, dans la journée, il était vêtu tout de noir, comme un pasteur. Portait-il ainsi, en ses vêtements, un

Digitized by Google

deuil qui répondait à celui qu'il conservait si profond, si fidèle au fond de l'âme ?

Nous causâmes du livre sur la propriété, que je préparais. Il en approuva complètement le plan. « Les recherches d'économie politique pure sont presque épuisées, me dit-il. Dans cette voie, il ne reste pas beaucoup à découvrir. Nous devons porter maintenant nos investigations sur cette région si vaste et si peu explorée des relations de la morale et surtout du droit avec l'économique. De ce côté, beaucoup reste à faire. Les économistes ont négligé ces questions, parce qu'ils se sont figuré que la liberté du contrat répondait à tout. « LA PROPRIÉTÉ » leur semblait un principe immuable, dont il n'y avait pas à s'occuper, puisqu'il est une loi naturelle. Les socialistes en ceci ont mieux vu : ils ont compris que dans la conception du droit et dans l'organisation de la société, de grands, d'immenses progrès peuvent être accomplis. Seulement aucun d'eux, pas même Proudhon, n'a su l'économie politique. »

Je lui parlai alors des socialistes allemands. Il n'ignorait pas leur nom, mais il n'avait pas étudié leurs livres. Il m'engagea à les faire connaître, et c'est ainsi que je fus amené à publier dans la *Revue des Deux Mondes* la série d'articles qui, remaniés et complétés, sont devenus mon volume récemment publié : *le Socialisme contemporain*. J'emportai de ma visite à Mill une impression profonde de respect et d'admiration, qui n'a pas diminué depuis.

Je n'essayerai pas ici d'émettre un jugement sur les travaux du grand économiste et je ne pourrais, d'ailleurs, parler de la partie philosophique de son œuvre. Mais j'estime que, dans le domaine des sciences sociales, les deux auteurs à qui notre génération doit le plus de vérités utiles, sont Tocqueville et Stuart Mill. Tous deux ont examiné à fond le grand problème de notre époque, l'organisation de la démocratie. Seulement Tocqueville n'a pas bien vu les conséquences économiques des progrès de l'égalité, et ce qu'il en a aperçu le remplissait d'inquiétudes. Mill, au contraire, a nettement discerné l'approche d'une ère de réformes sociales, et il l'a saluée avec confiance, avec sympathie, parfois même avec enthousiasme.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

LE CURÉ JADOUILLE[1].

V

Jadouille dormit mal cette nuit-là; il ne pouvait s'empêcher de penser à Jean, qu'il avait pour ainsi dire élevé et auquel il s'était toujours vivement intéressé. Marcia aussi lui était sympathique ; il avait admiré son égalité d'humeur, sa patience à supporter les brusqueries, les injures imméritées et les duretés de sa grand'mère. Il avait beau se dire : Je suis un imbécile de me préoccuper et de me tracasser d'affaires qui ne me regardent pas, de m'alambiquer la cervelle pour trouver un moyen de tirer de peine ces enfants; il en sera ce qu'il sera, dormons! Lorsqu'il fera grand jour, on verra ce qu'il y a à faire; s'il est possible d'évincer Sandrin, ce sera un bon débarras. Mais notre curé ne pouvait pas réussir à fermer l'œil. Ajoutons que le bourgogne du baron était bien aussi pour quelque chose dans son agitation. Enfin, vers le matin, il s'endormit lourdement. Mais à peine avait-il ronflé pendant une couple d'heures, qu'il fut réveillé brusquement par Benoîte; elle venait lui rappeler qu'il n'était que temps d'aller dire sa messe.

Il sauta vivement à bas du lit et endossa ses vêtements.

« La messe, la messe! Comme je vais vous dépêcher cela! Les paroissiens ne s'en plaindront pas; il n'y a que les vieilles bigotes qui marronneront : on ne leur en donne jamais assez, des patenôtres. »

[1] Voir la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1884.

Digitized by Google

Une demi-heure plus tard il était en train de dire la messe, ou plutôt de l'expédier, avec une distraction visible. L'acolyte connaissait bien cette situation du curé; il en profitait toujours pour faire quelque niche, confiant dans l'inattention du prêtre. Mais ce jour-là, il était passablement inquiet. Un peu avant la messe, il s'était aperçu qu'à force d'accolades données à la bouteille contenant le vin destiné aux offices, il n'en restait plus. Il était demeuré perplexe, n'osant pour rien au monde avouer son méfait. Il s'en alla fureter dans tous les coins, à la recherche de quelque fond de bouteille oublié avec lequel il pût remplacer le liquide mis à l'ombre.

A la fin, il crut avoir trouvé son affaire : il venait de mettre la main sur un flacon à moitié rempli d'un liquide doré; il le déboucha, puis le flairant, il recula en poussant un : hisch! Puis prenant son parti : Bah! M. le curé pensera qu'on lui a fourni de la piquette. Sans plus d'hésitation, il emplit les burettes.

Tout alla bien jusqu'à l'Offertoire. Alors, l'acolyte versa le prétendu vin dans le calice, et Jadouille, ayant dit les prières d'usage, avala la liqueur consacrée, mais non sans faire une horrible grimace. Puis furieux, il se retourna vers l'acolyte et lui lança un regard terrible. Heureusement, le pasteur réfléchit qu'il ne convenait pas d'interrompre la messe pour administrer une correction à son enfant de chœur, et il acheva, tant bien que mal, l'office divin, sans que les assistants se doutassent du petit drame qui venait de se passer.

Toutefois, lorsqu'il fut rentré dans la sacristie, avant même de se dévêtir, il saisit le gamin par les oreilles.

« Drôle, lui dit-il, ne crois pas m'échapper. Quelle affreuse drogue m'as-tu donnée à boire?

— Je vous assure, monsieur le curé, que j'ai versé le vin de tous les jours ; faut croire qu'il a suri; c'est l'orage sans doute.

— L'orage, petit misérable! Voyons la bouteille. Mais elle est vide! et hier elle n'était qu'à moitié. Tu n'as pas honte de commettre un sacrilège?... »

Digitized by Google

Jadouille renversa le goulot dans le creux de sa main et avala les quelques gouttes qui restaient.

« Il est excellent, ce vin ; ce n'est point cela que j'ai bu.

— Voyez, monsieur le curé, dit alors le sacristain, ne serait-ce point ceci que ce polisson aurait mis dans les burettes ?

— Parfaitement, dit Jadouille, après avoir mis le nez sur le corps du délit. Du vinaigre !... Vaurien, tu prends donc le bon Dieu pour un cornichon ! »

Toutefois, le gamin s'était sauvé prudemment et était déjà hors d'atteinte. Jadouille partit d'un grand éclat de rire.

« La bonne farce ! s'écria-t-il. Oh ! le petit diable ! Ça me rappelle mon jeune temps, lorsque j'étais thuriféraire. Tandis que l'officiant avait le dos tourné, je fourrais dans l'encensoir des provisions de résine à vous asphyxier tous les assistants.

— Oh ! monsieur le curé, prenez garde qu'il ne vous entende ! le petit brigand s'en autoriserait pour vous jouer de nouveaux tours. Il mérite une punition exemplaire.

— Bah ! c'est si jeune ! »

Ce petit épisode fit diversion à l'humeur maussade de Jadouille. Les idées optimistes reprirent le dessus, il se dit qu'après tout, le cas n'était pas encore désespéré. Le baron pouvait revenir sur ses refus inexorables, à la suite de réflexions inspirées par le sentiment paternel ou par la crainte de l'enfer, car des Adenets était tout aussi dévotieusement superstitieux que Quérine. Cependant, après quelques jours écoulés sans avoir reçu signe de vie du baron, il se décida à faire une dernière tentative auprès de lui, dût-elle le brouiller à jamais avec le vieux noble fantasque.

Il alla trouver Jean à la ferme où il était employé et lui dit de demander à son maître congé pour le lendemain, parce qu'il avait besoin de lui pour cette journée, congé qu'il obtint facilement parce que, comme travailleur intelligent et consciencieux, il était très apprécié par le fermier. Puis Jadouille rentra au presbytère, se fit donner ses guêtres, sa cartouchière et son fusil, et dit à Benoîte qu'elle

Digitized by Google

ne l'attendît pas pour dîner, qu'il passerait peut-être la journée dehors, et prendrait une fricassée dans le premier bouchon venu.

« Eh bien, à la bonne heure ! dit Benoîte ; il y a longtemps que vous n'aviez été en chasse ; j'espère que vous me rapporterez de quoi faire un bon civet ; vous savez que je les réussis.

— Oui, ma chère, je vous rends cette justice, mais ne comptez pas trop sur ma chasse ; il serait possible que je revinsse ici...

— Bredouille? Oh ! que non, ça ne vous est jamais arrivé.

— Baste ! il ne faut pas que ça m'arrive non plus ; mais le produit de ma chasse a une destination.

— Encore quelque pique-nique avec des amis? Quelque fine partie avec les mauvais garnements du village ! Vous ne vous corrigerez donc jamais? Vous n'avez pas crainte de compromettre votre dignité !

— Eh ! fiche-moi la paix ! Ma dignité ! Je n'en fais pas plus de cas aujourd'hui que le jour où j'ai refusé à Monseigneur de te mettre à la porte. »

Sur ce, Jadouille sortit sans écouter la réplique de Benoîte, car une fois montée, il était difficile d'assigner un terme à ses objurgations. Il alla emprunter un chien à un des fermiers du village, puis il s'enfonça dans les bois où il resta à chasser jusqu'à la fin de la journée.

Il rentra le soir, fatigué, mais content. La vue de sa gibecière gonflée fit jeter un cri de satisfaction à Benoîte.

« Ah ! voilà au moins de quoi faire ripaille toute la semaine. Attendez que je vous débarrasse.

— Attention, ma chère, c'est du fruit défendu, ça. Vous allez me le mettre au frais, attendu que demain je dois l'envoyer à quelques lieues d'ici.

— Vous avez vendu votre chasse, c'est-y-Dieu possible !

— Allons donc, poulette, voilà que tu déraisonnes. C'est un cadeau que je fais au baron des Adenets.

— A ce vieux grigou, qui ne vient même plus vous voir !

Digitized by Google

— C'est justement pour ça. Il est pris par les pattes et ne peut plus sortir. Il faut être charitable pour son prochain. Je sais combien il aime le gibier et j'ai eu l'idée de lui en envoyer.

— Tout ça ! pour lui seul !... mais vous voulez le faire mourir d'indigestion !

— Si tu veux bien clore ton bec, je te laisse cette demi-douzaine de cailles, que tu nous arrangeras pour souper; quant au lièvre et aux deux perdrix, défendu d'y toucher ! »

Le lendemain, Jean arriva comme il était convenu, vêtu de ses habits du dimanche. Jadouille le fit monter à sa chambre, où il s'enferma avec lui, pour se mettre à l'abri des indiscrétions de Benoîte, et lui donna des instructions minutieuses sur la manière de remplir le message qu'il lui confiait.

Nous ne suivrons point le jeune villageois pas à pas ; nous le retrouverons trois heures après, sonnant à la grille du château du baron des Adenets, où Vincent vint lui demander ce qu'il voulait.

« J'ai une commission urgente pour. M. le baron, de la part de M. le curé Jadouille, de Hauteroche, répondit Jean.

— Donnez-moi votre commission, je vais la transmettre à M. le baron.

— Impossible, M. le curé m'a dit que je ne pouvais la remettre qu'à M. le baron en personne.

— Je doute qu'il consente à vous recevoir, répliqua le valet d'un air de dédain. Néanmoins, je vais lui faire part de votre demande. »

Il laissa Jean devant la grille, sans lui offrir d'entrer, et s'en retourna nonchalamment vers le château, mais il revint assez vite et dit à Jean de le suivre.

Le premier mouvement du baron avait été d'envoyer à tous les diables le messager et celui qui le lui dépêchait.

Toutefois, la curiosité l'emporta ; il donna l'ordre à Vincent de lui amener le paysan.

« Que me veut encore Jadouille ? se dit-il ; se réconcilier avec moi ? Mon Dieu, je ne suis pas rancunier, à quoi me

Digitized by Google

servirait de me brouiller avec mon confesseur ? En choisir un autre ? Je n'en trouverais pas un aussi peu sévère. »

Jean s'encadra dans l'embrasure de la porte, ôta poliment son bonnet, sans se montrer gêné ni intimidé. Avant qu'il eût parlé, le baron l'interpella.

« Qu'est-ce que tu viens faire ici, garçon? Pourquoi te permets-tu de ne pas vouloir remettre ta commission à mon domestique ?

— Parce que M. le curé m'avait dit de faire ainsi, répondit Jean sans se troubler, en regardant le baron bien en face.

— Et qu'est-ce qu'il me veut, le curé ?

— Vous le saurez sans doute lorsque vous aurez vu cette lettre, dit Jean en déposant la missive sur la table ; et voici le produit de sa chasse, que M. Jadouille vous prie d'accepter. »

Il jeta sur le plancher le lièvre et les deux perdrix. Mais le baron, fronçant le sourcil :

« Ramasse-moi ça et va le porter à l'office, tu t'y rafraîchiras, en attendant que j'aie pris connaissance de cette lettre.

— Merci, monsieur le baron, je n'ai pas soif; j'ai bu un verre de bière avant d'entrer chez vous, et puis je dois rester ici jusqu'à ce que vous ayez lu la lettre, parce qu'alors j'aurai encore quelque chose à vous remettre. »

Le baron le regarda de travers; il fut au moment d'appeler son valet pour le faire jeter dehors, l'assurance de Jean l'agaçait. Il était habitué à voir ses paysans s'incliner devant lui avec la plus grande déférence et le regarder comme un être supérieur. Celui-ci, au contraire, le traitait comme s'il eût été son égal. Cela lui semblait d'une insolence extrême. Cependant il rengaîna sa colère; il était intrigué, il ouvrit la lettre et en commença la lecture.

« Monsieur le baron,

« Après vous avoir quitté l'autre jour, il m'est venu à la pensée que vous ne m'aviez pas dit votre dernier mot. De votre côté, vous aurez réfléchi. Vous vous direz que la baga-

Digitized by Google

telle de vingt-cinq mille francs une fois donnés vous débarrasse d'une affaire ennuyeuse, l'on n'aura plus de réclamation à vous faire, l'on s'engagera même formellement à ne plus ouvrir la bouche sur rien de ce qui concerne votre... Jean, et désormais votre conscience sera en repos. puisque vous aurez agi tout à fait comme un vrai père à l'égard de votre progéniture, en assurant son sort. Je suis persuadé qu'il vous en coûte de savoir que celui dans les veines duquel coule le sang des Adenets soit obligé d'être valet de ferme. Et puis, on a beau faire, Monsieur le baron, dans les moments d'humeur noire, lorsque le spleen hante votre chevet, si l'on a une grosse faute sur la conscience, elle se dresse devant vous avec toutes les circonstances qui l'aggravent et l'on pense au souverain juge qui vous en demandera compte, peut-être plus tôt qu'on ne croit. Allons, Monsieur le baron, un bon mouvement. Au fond, vous n'êtes pas insensible et l'idée de justice n'est point éteinte en vous. Le sacrifice, d'ailleurs, est si petit pour vous ! Tenez, je suis si sûr que vous l'accomplirez que je me suis décidé à vous en faire un moi-même. Celui-là, vous le savez bien, me coûtera plus que ne vous coûtera à retrancher de votre fortune la misérable somme que je vous demande. Le porteur de cette lettre vous remettra la médaille que vous m'avez tant enviée. Oui, Monsieur le baron, je vous la donne, et, pour qu'elle ait plus de prix à vos yeux, c'est de la main de votre fils que vous la recevrez, de ce fils qui doit toujours ignorer le nom de son père. Regardez-le, Monsieur le baron ; il est digne de sa race, il en a la distinction, la fierté et la dignité. Que Dieu vous touche le cœur et que la fibre paternelle s'éveille en vous ! Peut-on ne pas être fier de se voir revivre ainsi, de se figurer ce qu'on était à vingt-cinq ans ? Mais j'en ai dit assez. Maître Jean vous ferait honneur, si vous pouviez l'avouer. C'est pourquoi, ne pouvant lui donner l'honneur, vous lui donnerez au moins le bonheur.

« Votre dévoué,

« HYACINTHE JADOUILLE. »

Digitized by Google

Le premier mouvement du baron, en lisant le commencement de cette lettre, avait été un geste d'ennui auquel avaient succédé l'impatience et la colère. Le curé revenait à la charge, tandis qu'il croyait l'avoir évincé tout de bon. Puis, en apprenant que ce paysan qui lui apportait le message était ce fils qu'il n'avait jamais voulu voir, il fut sur le point de le prendre par les épaules et de le jeter à la porte. Une pensée subite l'arrêta : il avait, certes, toujours été peu soucieux des suites de ses galanteries; néanmoins, agir ainsi avec un être qui avait dans les veines de son propre sang lui sembla dépasser les bornes. Après tout, ce garçon ne savait rien. Bien que Jadouille fût un original, on pouvait compter sur sa discrétion. En lui-même, il pestait, cependant, et, lançant un regard de colère sur celui qui lui attirait ces ennuis, il remarqua tout à coup qu'il était beau garçon. Le corps bien découplé, les épaules larges, la taille bien prise, une mine fière et hardie, le geste distingué, tel lui apparut Jean; et un sentiment d'orgueil, sinon de tendresse, s'éveilla en lui.

« Comment, se dit-il, Jadouille semble dire que je n'ai rien donné à ce manant! et ce profil correct, cette tenue qui lui donne l'air d'un gentilhomme déguisé, et ces mains qui, malgré l'habitude du travail grossier, ont gardé la pureté de forme de la race sous le hâle qui les couvre, et cet air d'assurance, comme si le coquin pressentait qu'il est fils de noble?... »

Le baron tomba dans la rêverie! il tenait la lettre, mais ne la lisait plus. Étonné du silence prolongé du baron, Jean, qui regardait par la fenêtre du salon les beaux arbres du parc, se retourna et fixa ses yeux noirs sur des Adenets. Celui-ci tressaillit comme sous un choc électrique.

« Vous avez autre chose à me remettre? » dit-il. Le jeune paysan tira de sa poche une petite boîte bien enveloppée et la passa au baron, qui l'ouvrit précipitamment : c'était la fameuse médaille. Il la considéra avec ravissement, se disant qu'il aurait volontiers donné deux mille francs, mais vingt-cinq mille! C'était trop, en vérité, pour une faute de jeunesse. Quel

Digitized by Google

besoin avait ce drôle d'une somme aussi forte. Il était jeune, il n'avait qu'à travailler pour acquérir l'aisance... Cependant, cette petite Noélie qu'il avait séduite, c'était presque une enfant, et les moyens qu'il avait employés... Il s'était déguisé en paysan, lui avait promis le mariage ; elle ne s'était pas donnée, il l'avait prise... un peu par force... Bah! si ce n'eût pas été lui, c'eût été un autre... Pourtant elle l'aimait, oui, sincèrement, il ne pouvait pas le nier. Est-ce que réellement cette faute était impardonnable? Jadouille disait vrai, on n'aime pas à se rappeler ces choses-là; aussi s'était-il promis de ne jamais chercher à voir la preuve vivante de son méfait, et voilà que tout à coup elle se dressait devant lui, comme un remords tardif. C'est un coup de Jarnac de ce maudit curé. Et cette médaille fascinatrice qu'il lui envoyait! Cependant il ne donnerait pas les vingt-cinq mille francs.

Jean s'impatientait pendant ce temps; il voyait le baron regarder alternativement la médaille et puis lui-même. Que pouvait-il avoir de si curieux dans sa personne pour que ce vieux podagre le dévisageât ainsi? Enfin, le baron prit la parole.

« Tu diras à mon ami Jadouille, dit-il, que je lui ferai porter la réponse demain, Je garde la médaille... provisoirement. »

Le jeune paysan salua, prit congé et se hâta de sortir. Le baron se mit à la fenêtre et regarda s'éloigner Jean le long de l'avenue, jusqu'à ce qu'il eût disparu.

VI

Jean ne trouva point le curé au presbytère. Benoîte lui dit qu'il était allé pêcher. Il descendit aussitôt dans la vallée, et s'informa de lui aux quelques pêcheurs qu'il rencontra au bord de l'Aisne. On lui dit que le curé était un peu plus haut, dans son canot, à pêcher le brochet. Le jeune paysan remonta la rivière et finit par apercevoir Jadouille dans sa petite embarcation, les manches retroussées, la tête nue,

Digitized by Google

ayant quitté sa soutane. Il jetait l'épervier gaillardement et plusieurs victimes frétillaient au fond du bachot. Dès qu'il aperçut Jean, il donna quelques coups de rame et aborda.

« Te voilà revenu, mon fils? Attends, nous allons causer. Aide-moi d'abord à mettre la marée dans le filet. Vois-tu cette magnifique truite? Superbe, n'est-ce pas! Benoîte va être contente! cette fille-là méritait de servir un évêque. — Là, dit-il, quand il eut amarré et remis un peu d'ordre dans sa toilette, prenons maintenant le chemin des écoliers et raconte-moi de point en point ce qui s'est passé chez le baron des Adenets. »

Jean lui fit ce récit avec tous les détails minutieux que le curé lui demandait, et la figure de celui-ci exprimait tous les sentiments que cette narration lui faisait éprouver. Mais lorsque Jean lui eut dit qu'il avait gardé la médaille, il eut un fin sourire.

« Ho, ho, se dit-il, il l'a gardée! Ce n'est pas lui qui tient la médaille, c'est elle qui le tient. Aura-t-il le courage de s'en séparer? Allons, allons, j'ai encore un peu d'espoir. Sandrin n'a qu'à bien se tenir. » Les deux interlocuteurs se séparèrent. Jean retourna chez son maître et Jadouille revint à la cure avec son butin.

Le lendemain, dans l'après-midi, un valet vint de la part du baron des Adenets apporter une grosse lettre au curé, en disant qu'il n'y avait pas de réponse. Dès que le valet eut tourné les talons, Jadouille s'empressa de déchirer l'enveloppe; elle contenait une lettre, puis une autre enveloppe cachetée, assez volumineuse. Le curé commença d'abord à lire la lettre.

« Mon cher curé, disait-elle, vous m'avez fait chanter. Je consens bien à m'exécuter, mais je vous déclare que je ne veux plus jamais entendre parler de cette histoire ancienne et j'exige qu'on n'y fasse même plus allusion. Quant à celui que vous m'avez envoyé, je l'ai fait consigner à ma porte. Si je ne vous connaissais pas depuis si longtemps, nous serions brouillés à mort. Votre rage de jouer au Vincent de Paule part d'un bon naturel et je l'excuse; seulement, ne recommencez plus.

Digitized by Google

« Il y aura toujours pour vous quelques bonnes bouteilles de vieux bourgogne lorsque vous voudrez bien me faire une visite non intéressée.

« Je garde la médaille, la payant assez cher pour cela.

« Baron des Adenets. »

Jadouille répondit immédiatement :

« Monsieur le baron,

« Je savais bien que vous finiriez par agir en vrai gentilhomme. Merci pour Jean, qui ne connaîtra jamais le nom de son bienfaiteur, mais qui ne l'oubliera point dans ses prières. Je suis certain que maintenant vous ressentez cette douce satisfaction qu'on éprouve à faire des heureux ; votre conscience se sent soulagée d'un grand poids. Quant à moi, bien qu'il m'en ait coûté d'abord de me séparer du plus précieux objet de ma collection, je suis très heureux de l'avoir fait et je ne sens aucun regret de ce sacrifice, surtout ayant la conviction que la médaille est en bonnes mains et entourée de compagnes dignes d'une pièce si rare et si curieuse.

« Je vous promets solennellement de ne plus ouvrir la bouche sur ce qui concerne l'affaire que nous venons de terminer.

« Hyacinthe Jadouille. »

Trois semaines après ces événements mémorables, une grande animation régnait dans le cabaret de la *Grosse Pinte*, un des principaux de Hauteroche. De gros fermiers, de simples curieux venus là en amateurs, se pressaient autour des tables. La bière et le petit vin du pays circulaient abondamment, à la grande satisfaction du baes. On allait vendre la ferme des Vigreux, et déjà Me Bellart et son premier clerc étaient installés, avec registres et paperasses; les paquets de bougies qu'on nomme feux, en terme notarial, étaient prêts à être déficelés. L'heure de l'adjudication n'étant pas encore arrivée, Bellart et son ami Jadouille causaient mystérieusement ensemble. On avait commis un homme de paille pour acheter les Vigreux, le curé ne voulant pas

Digitized by Google

paraître avoir la main dans cette affaire. Contre les prévisions des Hauterochois, quelques figures étrangères se montraient dans l'assistance, attirés sans doute par les nombreuses affiches qu'on avait placardées partout, aussi bien à Liége, à Hamoir, à Bomal que dans le village même.

Enfin, l'heure sonna, et Me Bellart se leva en disant :

« Messieurs, la vente va commencer. Vous savez que nous vendons le bien, dit ferme des Vigreux, avec toutes ses dépendances, les bâtiments en très bon état, les terres y compris les récoltes sur pied, le tout d'une contenance de deux cents hectares. Nous allons allumer le premier feu. »

Pendant que le clerc allumait la bougie, le notaire ajouta que tout se vendait en un seul lot et en une séance, sans réserve d'infirmation.

Me Bellart se rassit, et les conversations reprirent de plus belle, comme si la vente n'était point commencée. Jadouille était allé s'asseoir à la table où se trouvait Sandrin, pour être plus à portée d'étudier ses mouvements.

« Messieurs, dit Bellart, nous avons une mise à prix de seize mille francs, ce qui est dérisoire. Personne ne met-il dix-sept mille? Vous dites, Joset?

— Moi, monsieur le notaire, je n'ai rien dit.

— Ah! je croyais. »

Les conversations reprirent, car jamais le paysan ne met d'enchère à la première série de feux. La première bougie s'éteignit, non sans que le notaire en eût averti l'assemblée; la seconde bougie fit de même, et après la troisième :

« Nous allons allumer le second feu. Attention, messieurs les fermiers, *bougez-vous un peu*. Ne laissez pas échapper une si belle occasion, vous le regretteriez plus tard. »

Malgré cette invitation engageante, la première bougie du second feu s'éteignit encore sans que personne eût soufflé mot.

« Allons donc, messieurs, voici la seconde bougie allumée. Jacquemin, j'ai entendu dire que vous vouliez acheter les Vigreux, pour les donner en dot à votre fille; mettrez-vous dix-sept mille?

Digitized by Google

— Seize mille cent, monsieur le notaire.

— Cela vaut mieux que rien, mais c'est une misère de voir un si beau bien n'avoir pas d'acheteurs sérieux. Que dites-vous, Sandrin?

— Moi, je dis seize mille deux cents.

— Cela ne vaut pas la peine, vous nous faites perdre notre temps. Seize mille deux cents au fermier Sandrin; personne ne dit mieux que seize mille deux cents, personne? Bon, voilà la seconde bougie éteinte! »

On alluma la troisième bougie du second feu ; il y eut encore quelques molles enchères; Sandrin resta adjudicataire à seize mille huit cents.

« Messieurs, nous allons allumer la première bougie du troisième feu. Songez-y, c'est sérieux, ne vous laissez pas surprendre; c'est un bien qui vaut au bas mot vingt-cinq mille francs! »

« Que le diable le strapasse! Qu'a-t-il besoin de tant vanter la marchandise! » marmottait Jadouille.

La foule devint houleuse, les acheteurs s'animaient; lorsque la bougie s'éteignit, les enchères montaient à dix-sept mille.

On alluma l'avant-dernière bougie.

« Il y a dix-sept mille francs, messieurs; personne ne dit-il mieux que dix-sept mille?

— Dix-sept mille cent!

— Vous ne l'aurez pas, Joset, je vois Mathieu qui me fait de l'œil; dites-vous dix-huit mille, Mathieu?

— Dix-sept mille deux cents.

— Trois cents!

— Quatre cents! cinq! six! sept! huit! neuf!

— Dix-huit mille! » dit Sandrin.

On commençait à s'acharner, une sorte de fièvre avait pris les acheteurs.

« L'avant-dernière bougie va s'éteindre! messieurs.

— Dix-huit mille cinq cents! dit une voix dans le fond de la salle. »

Sandrin se retourna avec inquiétude.

Digitized by Google

« Dix-huit mille six cents! dit-il.

— La bougie est éteinte. Dix-huit mille six cents à Sandrin. »

Le clerc alluma lentement la dernière bougie, tout le monde faisait silence dans la salle, on était anxieux; le combat à mort allait se livrer; la durée d'une bougie n'allait guère au delà de cinq minutes.

« Nous avons dix-huit mille six cents, dit Bellart; hâtez-vous, messieurs. Personne ne parle?

— Dix-neuf mille! » s'écria la même voix dans le fond de la salle.

Tout le monde se retourna, Sandrin pâlit. On n'avait jamais vu mettre d'un coup une enchère de quatre cents francs. L'individu qui venait de parler avait l'air d'un petit bourgeois, figure insignifiante, costume négligé. Personne ne le connaissait. Sandrin était terrifié. Ce fut d'une voix étranglée qu'il murmura :

« Dix-neuf mille cinq cents!

— Vingt mille! » répéta le même individu.

Décidément ce devait être un nabab.

Quoique Sandrin eût résolu avec Quérine de n'aller que jusqu'à vingt mille, comme un joueur malheureux qui veut risquer sa dernière pièce, il s'écria :

« Vingt mille cinq cents!

— Vingt et un mille! » répéta après lui l'individu.

Dans la salle, on eût entendu voler une mouche. Sandrin avait reçu un coup de massue, il était écrasé littéralement.

« A vingt et un mille! cria Bellard, au milieu du silence le plus profond; vingt et un mille, personne ne dit mieux que vingt et un mille? la bougie va s'éteindre, personne?... c'est bien vu, bien entendu?.. adj...

— Vingt et un mille cent! s'écria Sandrin, affolé.

— Trop tard! la bougie est éteinte. Adjugé la ferme des Vigreux et ses dépendances pour la somme de vingt et un mille francs, à monsieur?...

— Van Berk. »

Jadouille poussa un soupir de soulagement. Pendant ce

Digitized by Google

temps, l'acheteur s'étant approché du notaire, lui parlait à voix basse, tandis que Bellart écrivait sur son registre. Quant à Sandrin, aussitôt après l'adjudication, il s'était enfui et avait couru tout d'une traite jusqu'à la ferme des Deux-Tours. Il entra tout essoufflé dans la salle et se laissa tomber sur une chaise, la mine déconfite.

« Eh bien, quelle nouvelle, avons-nous les Vigreux?

— Vingt et un mille francs à M. Van Berk!

— Qu'est-ce que vous me chantez?

— Je dis que la ferme des Vigreux est montée à vingt et un mille.

— Ce n'est pas pour nous? s'écria la Quérine, tout encolérée; comment ça se fait-il? J'aurais dû y aller moi-même. Les hommes, ça ne sait pas faire les affaires. Des poules mouillées qui se laissent refaire par de plus malins qu'eux!

— Vous êtes bonne là, vous, la mère! Qu'auriez-vous fait à ma place? Ne m'aviez-vous pas dit : Vous irez jusqu'à vingt mille? J'ai encore risqué mille de plus, parce que la bougie allait s'éteindre.

— Vous ne pouviez donc pas encore ajouter cent francs?

— Hé! ce misérable mettait des enchères de mille francs. Il a bien sûr commerce avec le diable, car la bougie est restée brûler jusqu'à ce qu'il ait dit vingt et un mille. On eût dit qu'il avait jeté un sort sur tout le monde, on avait la bouche clouée.

— Et qui est celui-là qui a acheté le bien?

— Personne ne le connaît; il s'appelle Van Berk. Un Flamand, sans doute. Qu'est-ce que ces gens-là viennent faire chez nous? Si celui-là s'imagine venir planter ses choux ici, gare à lui, je lui en ferai, des misères!

— Ça n'empêchera pas qu'il n'aie les terres.

— Ça me soulagera donc!... Enfin, il faut se faire une raison. Marcia n'aura pas une si belle habitation, mais je ferai réparer la mienne.

— Marcia! qu'est-ce que vous chantez? Vous croyez qu'elle irait habiter votre nid de hiboux? Pas de ferme des Vigreux, pas de Marcia, mon compère.

Digitized by Google

— Comment? Qu'est-ce que ça veut dire? Vous voulez rompre le mariage?

— Écoutez-donc. Marcia ne vous aime pas, ça ne serait pas prudent à vous d'épouser cette jeunesse, vous avez plus du double de son âge.

— Il est temps d'y penser! Vous ne disiez pas ça quand vous m'avez proposé votre petite-fille en mariage, je n'étais pas trop vieux alors; je n'y songeais pas, moi, à votre Marcia, c'est vous qui m'avez mis ça dans la tête.

— Dame! vous étiez un bon parti si vous aviez eu la ferme.

— Vieille rapace! j'aurais dû me méfier de vous! Tout ça c'était par intérêt. Tenez, je vous méprise!

— Je n'ai pas besoin de vos injures, entendez-vous? Vous n'êtes pas intéressé, sans doute? Vous me ferez croire que vous étiez coiffé de Marcia! Tarare! Vous vous disiez : La Quérine est vieille, elle ne durera plus longtemps, et quand elle aura claqué, tout ce qu'elle a reviendra à ma femme. Allez, je vous connais bien! »

— Et moi aussi, je vous connais, vieille sorcière, sac à malices! et je me réjouis de ne pas entrer dans votre famille! Dieu sait ce qui m'en serait arrivé! »

Sur ces derniers mots, Sandrin sortit brusquement, tandis que Quérine grondait entre ses dents :

« Le gueux! s'il avait épousé Marcia, il m'aurait donné du fil à retordre. Mais qui peut bien avoir acheté les Vigreux? Serait-ce un vrai paysan, ou quelque bourgeois qui veut placer son Saint-Frusquin? Un Flamand, qu'est-ce qu'il viendrait faire ici? Personne ne le souffrira. On lui en fera voir de grises... S'il n'est pas marié, ça pourrait encore s'arranger. En épousant une fille d'ici, il deviendrait Wallon, faudra voir... Je n'aime pas les Flamands; pourtant, qu'est-ce qui empêcherait?.. Nos gens ne sont pas tendres pour les étrangers et quand on lui aura jeté des pierres dans ses champs, étranglé ses poules, cassé ses carreaux et autres tours que nos gars d'ici ne manqueront pas de lui jouer, vu sa qualité de Flamand, il sera devenu enragé et alors moi je lui vien-

Digitized by Google

drai en aide... pourvu qu'il n'aie pas déjà une femme!.. Oh! alors je travaillerai, moi aussi, et il faudra bien qu'il quitte la place! »

Au presbytère, Jadouille et son compère Bellart étaient attablés, faisant honneur à la cuisine de Benoîte. Sachant que le notaire dînerait ce jour-là chez son maître, elle s'était surpassée. Tandis qu'elle surveillait ses fourneaux, les deux camarades échangeaient leurs réflexions sur les incidents de la matinée.

« Cela a marché comme sur des roulettes, disait Jadouille; toutefois, j'ai eu un moment de peur en voyant l'accès d'audace de Sandrin. Heureusement, ton Van Berk l'a aplati en montrant plus d'audace que lui.

— Je savais ce que je faisais en prenant Van Berk; c'est un fin renard, qui connaît toutes les roueries du métier.

— Je me tenais les côtes en voyant la mine de Sandrin. Il en gagnera bien sûr une jaunisse. Et c'est Quérine qui a dû faire un nez!

— Il est très heureux que tu aies pu mettre le prix, car la ferme des Vigreux, s'il se fût présenté de vrais amateurs, aurait monté facilement à quelques mille francs de plus. Maintenant, si tu veux venir demain matin avec ton Jean, nous passerons tout de suite le contrat à son nom et je lui remettrai le reliquat de quatre mille francs, avec les mille restant du dépôt que tu as fait chez moi.

— En déduisant les frais de la vente, bien entendu.

— Ce sera peu de chose; tu sais, je ne veux pas d'honoraires.

— Mais cependant...

— Il n'y a pas de cependant, j'ai trop de plaisir à obliger un vieux camarade... Du reste, tout ne sera pas perdu, je salerai un peu plus un riche client, voilà tout.

— Je te dirai bien que je te revaudrai cela, mais comment? Si je t'offrais de dire des messes à ton intention, tu te moquerais de moi, comme un vieux mécréant que tu es.

— Voyons, franchement, crois-tu à l'efficacité des messes? »

Digitized by Google

Jadouille eut un rire silencieux comme celui des anciens augures.

« Est-ce que ça te coûte de rester mon obligé? dit Bellart.

— Ma foi non.

— Sais-tu que ton cordon bleu s'est surpassé, et qu'un dîner pareil ne se rencontre pas tous les jours. On le payerait volontiers d'une vente chez nos bons villageois.

— Tu te moques.

— Me moquer! mais, mon cher, voici des chapons qui, pour ne pas venir du Mans, n'en sont pas moins délectables,

— Et puis, ils sont à point, n'est-ce pas?

— Ne te plaignais-tu pas de Benoîte, dernièrement? Mon cher, c'est une vraie cuisinière d'évêque; pour en posséder une semblable, on passerait volontiers par quelques inconvénients. Si sa chair n'est plus aussi appétissante qu'il y a vingt ans, sa cuisine l'est diantrement, en revanche; ne te plains pas. »

Nous abandonnerons les deux convives, car la conversation s'animant de plus en plus, grâce à de nombreuses rasades, tomba bientôt dans un réalisme qui pourrait effaroucher nos lecteurs.

F. Deros.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

COMMENT ON RÉPARE LA MACHINE HUMAINE.

LA GREFFE ANIMALE.

I

Parmi les privilèges que possèdent les êtres vivants, il en est un — à coup sûr bien remarquable — qui consiste dans la faculté de reproduire en totalité ou en partie les organes qu'ils ont perdus.

C'est surtout aux degrés inférieurs de la hiérarchie animale, chez les espèces dont la structure est voisine de celle des plantes, que se manifeste cet admirable pouvoir. On sait, par exemple, depuis les curieuses expériences de Trembley, que les hydres d'eau douce, bien plus vivaces encore que leur mythologique homonyme, peuvent être divisées en plusieurs fragments sans périr, et que chacun de ces segments, acquérant à son tour une individualité propre, devient un être complet semblable à l'animal dont il faisait partie peu de temps auparavant. Un compatriote de Trembley, celui-là même qui découvrit la parthénogénèse chez les pucerons, Ch. Bonnet, a tenté des expériences du même genre sur des vers et des insectes. Chez le naïs d'eau douce, il a pu pratiquer jusqu'à huit fois de suite la décapitation de l'animal : chaque fois il a obtenu une reproduction intégrale de l'extrémité céphalique. La neuvième opération fut mortelle. Dans une autre série d'expériences, un de ces mêmes vers a été partagé en vingt-six segments, et l'on a vu la plupart de

Digitized by Google

ces tronçons, par l'effet d'une prodigieuse vitalité, se pourvoir d'une tête et d'une queue nouvelles et redevenir ainsi des animaux parfaits. Les lombrics ordinaires jouissent de la même propriété, mais dans des limites plus étroites.

En remontant l'échelle, on constate que certains crustacés, les écrevisses et les crabes, par exemple, savent se fournir à nouveau de membres entiers lorsqu'un accident vient à les en priver.

Plus haut encore, on rencontre des vertébrés chez lesquels l'appendice caudal se régénère avec une étonnante facilité : tel est le cas pour le lézard, dont la queue, brisée au moindre choc, repousse presque aussitôt et finit par reprendre sa forme et ses dimensions primitives. Un physiologiste français, Legros, qui a étudié de près les conditions et les phases de cette réparation, a constaté qu'elle exigeait, pour être complète, un délai de deux à trois mois au plus. Il a noté, toutefois, que la peau recouvrant le prolongement caudal ne récupérait sa belle teinte verte qu'au bout de plusieurs années et qu'il fallait, en outre, deux à trois ans pour constituer à la queue un squelette véritablement osseux.

Chez la salamandre aquatique et l'axoloti, les membres eux-mêmes, d'après les observations de Philippeaux, se reproduisent par un processus semblable.

Si l'on passe aux mammifères, on trouve que, chez eux, les restaurations organiques deviennent à la fois plus rares et moins parfaites.

Legros a bien essayé d'obtenir la régénération de la queue chez les rongeurs ; mais il lui a fallu, pour y parvenir, s'adresser à un animal hibernant, le loir, et encore le résultat n'a-t-il répondu qu'incomplètement à son attente. L'appendice caudal en était arrivé à reprendre à peu de chose près sa longueur et son volume primitifs ; il s'était même recouvert d'une peau normale ; mais sa charpente, au lieu d'être formée de vertèbres distinctes, se trouvait représentée par une coque assez mince et continue.

D'autre part, les recherches récentes de Tizzoni ont fait voir que la rate et le foie étaient susceptibles de se repro-

Digitized by Google

duire après leur extirpation partielle, et Masius et moi avons démontré, il y a une quinzaine d'années, que la moelle épinière de la grenouille possédait la même aptitude régénératrice.

Il n'en est pas moins vrai que, sauf quelques rares exceptions, les organes *internes* des animaux supérieurs, une fois enlevés ou détruits, ne renaissent jamais.

On pourrait croire, d'après cela, que chez eux, la force plastique se trouve complètement et définitivement épuisée. Il n'en est rien pourtant. Que de fois ne voit-on pas des masses vivantes, dont la structure compliquée rappelle celle des tissus normaux, se développer spontanément dans le sein même des organes et y former des intumescences énormes, à l'accroissement desquelles la mort seule vient mettre un terme? On dirait — et c'est là la seule explication plausible du phénomène — que des particules de substance embryonnaire égarées dans l'économie et frappées jusque-là d'une inertie apparente se mettent tout d'un coup à évoluer suivant les lois ordinaires de l'accroissement, mais dans des conditions anormales de *temps* et de *lieu*. C'est d'ailleurs par un procédé analogue que s'effectuent les reproductions partielles chez les animaux supérieurs. Pour réparer ses pertes, le tissu doit toujours commencer par revenir, dans le district lésé, à sa phase embryonnaire. Au lieu d'un simple bourgeonnement auquel croyaient les anciens physiologistes, il faut qu'il se produise ici tout d'abord, à peu près comme en chimie, un retour à l'état naissant. Un vase de verre ébréché ne peut reprendre sa forme primitive qu'en passant de nouveau par le creuset; de même, un organe mutilé, s'il veut combler ses vides, doit au préalable se résoudre — partiellement au moins — en ses éléments primordiaux.

Il existe, au surplus, des différences notables dans les qualités plastiques des tissus; et cette loi, qui établit une raison inverse entre la puissance végétative d'un organisme et sa position hiérarchique, semble régir également les organes. C'est ainsi que les éléments d'ordre inférieur se reconstituent avec une grande facilité; ceux d'un rang élevé, au contraire, ne manifestent que faiblement cette aptitude.

Digitized by Google

Des circonstances indépendantes de la composition des organes viendront aussi contrarier ou favoriser l'effort régénérateur. Il est d'observation constante qu'une inflammation intense, une suppuration profuse suffisent pour empêcher la réparation de s'accomplir. De là l'indication formelle de réduire toujours à son minimum l'irritation produite par l'intervention chirurgicale.

La coaptation aussi parfaite que possible des parties divisées par l'instrument tranchant, l'intégrité du milieu dans lequel elles doivent continuer à vivre sont aussi des conditions à peu près indispensables au succès de l'opération.

La régénération spontanée des organes rencontre donc, en fait, des obstacles multiples, et la science, à tout instant, se trouverait réduite à une impuissance absolue si elle n'avait découvert d'autres moyens de remplacer les organes dégénérés ou perdus.

Parmi ces derniers figure en première ligne la pratique des *transplantations*. La partie destinée à combler le déficit sera prise tantôt sur le sujet lui-même, tantôt sur une personne de bonne volonté. Au cas où le sacrifice serait trop grand, il reste encore la possibilité de prélever sur l'animal vivant un tribut qu'il n'aura point la faculté de refuser.

Sous quelque forme que s'effectue la transplantation, il faudra que le tissu d'emprunt, entre le moment de sa disjonction et celui où il pourra prendre racine sur son nouveau terrain, garde d'une façon suffisamment complète l'intégrité de sa structure. Les chirurgiens des siècles passés croyaient ne pouvoir réaliser cette condition qu'en conservant au segment étranger, au moins durant un certain temps, ses attaches primitives. Mais c'était là une erreur scientifique née, comme tant d'autres, d'une idée préconçue. Persuadés que la vie dérivait, pour chaque organisme, d'un principe unique et indivisible, — *le principe vital*, — les anciens physiologistes se refusaient à admettre la persistance de la vie proprement dite dans des parties complètement séparées du reste du corps. Pour eux, les phénomènes observés dans ces conditions n'étaient que des apparences de vie. Mais la théorie

Digitized by Google

cellulaire de Schwann, en ruinant à tout jamais la doctrine du principe vital, a fait disparaître ces distinctions spéculatives. Il n'est plus contestable aujourd'hui que des portions d'organes et même des organes isolés ne soient susceptibles de conserver, pendant une période souvent très longue, une existence indépendante.

Des expériences et des observations sans nombre ont démontré la réalité du fait. C'est ainsi que l'on arrive sans trop de peine à faire fonctionner pendant des heures et même des journées entières des cœurs de tortue ou de grenouille *extirpés* du corps de l'animal ou laissés en place chez l'animal *mort*. En sorte qu'un véritable cadavre peut posséder et garder longtemps encore un cœur parfaitement vivant. Newel Martin et François-Franck sont même parvenus récemment à obtenir un résultat identique avec le cœur d'un animal à sang chaud. Un exemple de survie plus étonnant encore est celui que présente l'iris. Brown-Séquard n'a-t-il pas vu, *seize jours après la mort*, la pupille exécuter encore des mouvements d'une certaine étendue? Qui ne connaît aussi l'expérience célèbre — instituée par le même physiologiste — où il a suffi d'injecter du sang par les artères carotides pour faire immédiatement réapparaître dans la tête d'un décapité les manifestations de la vie!

On verra plus loin comment des fragments de doigts entièrement détachés de la main, ramassés par terre, puis réappliqués sur la surface d'implantation, se sont fixés de nouveau dans leur position naturelle; comment aussi de grands lambeaux de peau humaine séparés des parties sous-jacentes et transplantés sur une plaie vive ont pu se souder avec elle et lui former un revêtement cutané presque aussi régulier que l'ancien.

Dans le domaine microscopique, on réussit aisément à garder en vie les globules blancs du sang sortis des vaisseaux et placés au milieu d'un liquide artificiel sous l'objectif du microscope. Il y a plus : d'après les observations des zoologistes, les ovules fécondés de certains amphibiens, — de la salamandre, par exemple, — dont le développement

Digitized by Google

s'effectue normalement dans le corps même de la mère, restent encore, *après leur extraction forcée*, animés d'une vitalité assez grande pour produire un organisme embryonnaire parfait.

Il n'est donc pas douteux qu'il ne s'écoule un certain laps de temps entre le moment où la partie vivante est détachée de ses adhérences naturelles et l'instant où elle sera définitivement frappée de mort. C'est précisément ce délai — si court qu'il puisse être — que les chirurgiens ont su mettre à profit dans leurs essais de transplantation.

Mais quelles sont les règles qui doivent présider à cette délicate opération ?

Au fond, elles diffèrent peu de celles qui régissent en horticulture la pratique de la greffe. Avant tout, il convient que l'organe à transplanter soit absolument sain. C'est pour avoir enfreint ce précepte que Schaper eut un jour le désagrément de communiquer la scarlatine à l'un de ses patients chez lequel il avait greffé un morceau de peau pris sur le bras amputé d'un scarlatineux.

Autant que possible aussi, les tissus à utiliser doivent provenir d'un sujet encore jeune. La qualité plastique des chairs décroît, en effet, avec l'âge. Ce n'est pourtant point là une condition essentielle, car les greffes cutanées, ainsi que j'ai eu l'occasion de m'en convaincre moi-même, réussissent même chez les sujets d'un âge très avancé.

Il importe, en outre, d'opérer sur des surfaces de médiocre étendue, parce que la longévité du transplant est, comme l'a démontré G. Martin, en raison inverse de son volume. Plus ses dimensions seront restreintes, plus, en effet, les points de contact seront nombreux relativement à la masse ; plus aussi la juxtaposition des parties sera facile à obtenir ; sans compter que la pièce implantée saura se contenter d'un apport nutritif moins considérable. Mais cette règle elle-même n'a rien d'absolu. Témoin l'expérience dans laquelle P. Bert a inséré sous la peau les pattes écorchées d'un jeune rat et où la patte étrangère n'a pas seulement contracté des adhérences intimes avec les tissus voisins, mais a continué à

Digitized by Google

y croître. Les *rats à trompe*, dont Alexandre Dumas a si plaisamment raconté l'histoire, offrent un exemple non moins curieux et — il est bon de l'ajouter — non moins authentique de la transposition définitive d'un organe tout entier sur une autre région du corps.

Afin d'assurer la coaptation, on devra généralement aussi accorder la préférence à des tissus d'une certaine densité. Quand on n'aura pas le choix, l'identité ou l'analogie de structure entre les deux tissus constitueront, cela se conçoit, une circonstance favorable au succès de la greffe.

Il faut enfin veiller à ce que la partie à transplanter soit convenablement extraite, ce qui exige une certaine dextérité de la part de l'opérateur.

Supposé maintenant que le segment destiné à la greffe ait été dûment choisi et soigneusement excisé, quelles seront les limites de *temps* et de *température* dans lesquelles il faudra la maintenir pour ne point compromettre sa vitalité ?

On serait tenté de croire, *à priori*, qu'au bout de quelques heures déjà, un organe isolé et privé de tout apport nutritif doive infailliblement succomber. Mais les brillantes expériences de P. Bert et de G. Martin ont démontré que la survie pouvait se prolonger bien au delà de ce délai. Une queue de rat, par exemple, détachée du corps depuis 164 heures et gardée pendant tout ce temps dans un tube hermétiquement clos, a pu être greffée avec succès dans le tissu sous-cutané de l'animal. Voilà donc un organe de structure fort complexe qui, *une semaine* après son ablation, n'avait encore rien perdu de son activité plastique ! Chez l'homme lui-même, un lambeau de peau de plusieurs centimètres de diamètre, enlevé depuis 108 heures et conservé simplement à l'air libre, a su contracter avec la surface d'une plaie bourgeonnante des adhérences organiques.

En ce qui regarde la *température*, la marge est encore plus grande et les résultats de l'expérience sont bien faits pour étonner.

Dans l'un de ses essais, P. Bert a pratiqué avec fruit la greffe d'une queue de rat exposée à une température de 0°

Digitized by Google

durant plus de trois heures. C'est dire qu'une congélation prolongée ne prive pas les tissus de leurs propriétés adhésives. Le lambeau de peau humaine que G. Martin est parvenu à réimplanter après 108 heures de séparation avait été maintenu pendant tout ce temps à une température voisine de 0°. De pareils faits expliquent le succès paradoxal de certaines expériences dans lesquelles on a emprunté le transplant à un membre amputé *depuis la veille*, ou, comme l'a fait Ollier, à un animal *mort depuis plus de vingt-quatre heures*.

Il n'est pas toujours besoin, on le voit, de précautions bien minutieuses pour assurer la vitalité du greffon. Néanmoins, ici encore, il existe des limites que l'on ne pourrait impunément outrepasser. C'est ainsi que les tissus destinés à la transplantation ne sont pas capables de supporter, d'après Bert, une température de 57° au delà d'un quart d'heure. On a d'ailleurs observé, en thèse générale, que l'élévation de la température, au lieu d'accroître, comme on pourrait se l'imaginer, la vertu plastique des tissus, tend, au contraire, à l'amoindrir; ce qui tiendrait à ce que le froid prévient la putréfaction, tandis que la chaleur en favorise le développement et active, en tout cas, le travail de dénutrition.

L'organe *récepteur* a besoin lui-même d'une préparation spéciale. Il sera fourni par des chairs bourgeonnantes ou par une surface avivée au dernier moment. Le sang, dans ce dernier cas, sera soigneusement étanché : il en restera toujours assez pour établir une adhérence provisoire. Mais c'est surtout la *réunion* qui demandera des soins particuliers, car plus la juxtaposition sera parfaite, plus les chances de succès seront nombreuses. L'accolure des surfaces constituera donc la phase la plus délicate de la manœuvre opératoire. Toutes les fois qu'il s'agira de greffer des lambeaux ou des organes d'une certaine étendue, le contact intime ne pourra s'obtenir qu'au moyen d'une véritable couture dont les points seront aussi multipliés que possible. Il est telles opérations autoplastiques qui n'exigent pas moins de trente à quarante sutures. Les fils qui servent actuellement à les appliquer sont

Digitized by Google

la plupart du temps composés d'une substance possédant la précieuse propriété de se dissoudre dans les chairs et même de s'y transformer graduellement en tissu vivant. On évite par là les inconvénients inhérents à la présence d'un corps étranger.

Toutes ces précautions seraient néanmoins prises en pure perte si la partie opérée devenait ultérieurement le siège d'une inflammation aiguë ou si la suppuration venait à s'y établir. Pour prévenir cette fâcheuse éventualité, on use presque universellement aujourd'hui des procédés antiseptiques dont l'expérience a mis en lumière l'incontestable supériorité.

Il reste enfin, si l'on veut assurer le succès, à maintenir une coaptation intime entre les parties suturées. Un bandage approprié et le repos complet de l'organe rempliront cette dernière et importante indication.

L'opération est alors terminée. Il n'y a plus qu'à en attendre le résultat.

Mais le chirurgien et le patient s'estimeraient trop heureux si les suites en étaient toujours favorables. Il arrive bien souvent en effet que, malgré l'observance la plus scrupuleuse des règles, ce but ne se trouve qu'imparfaitement atteint. Car tout n'est pas dit quand le tissu transplanté s'est définitivement fixé dans sa position nouvelle. Avant d'arriver au port, l'œuvre de réparation doit encore franchir plus d'une passe dangereuse. Le premier écueil qu'elle rencontre est la rétraction ultérieure des tissus. Si parfaite que soit l'adaptation et si rapide qu'ait été la soudure des surfaces, il ne s'en est pas moins produit un véritable travail de cicatrisation. Or, toutes les cicatrices sont rétractiles. De là une dépression de la ligne de contact et quelquefois un froncement consécutif des parties adjacentes.

Ceci peut n'offrir aucun inconvénient quand il s'agit, par exemple, d'une anaplastie grossière, comme celle d'un lambeau cutané sur un moignon d'amputation ; mais lorsque l'opération est pratiquée au visage et qu'elle a pour objectif la réédification d'un nez, d'une lèvre, d'une paupière, la

Digitized by Google

rétraction cicatricielle est de nature à en compromettre gravement le succès.

On s'est efforcé, il est vrai, de conjurer par des procédés fort ingénieux l'influence néfaste que je viens de signaler. Mais les expédients auxquels on a recours restent parfois encore inefficaces, et l'on voit, au bout d'un certain temps, la paupière se déformer de nouveau, la lèvre se dévier outre mesure, le nez s'élargir et s'affaisser.

Le mal n'est alors qu'amoindri; l'on n'a réussi qu'à substituer une laideur très déplaisante à une hideuse difformité.

Le second obstacle est l'atrophie qui s'empare fréquemment des organes transplantés. Tout en conservant leurs connexions vasculaires avec les tissus environnants, ils finissent, dans certaines circonstances, par perdre peu à peu leurs éléments propres et par se transformer en une masse fibreuse absolument impropre à remplir une fonction physiologique spéciale. Cette fois encore, le but de l'opération est manqué. Tel est souvent le cas pour la transplantation des nerfs, de la cornée et des muscles. Le massage, l'électricité, l'exercice modéré ou le repos absolu n'ont pas toujours réussi, loin de là, à enrayer ce redoutable processus.

Il y a lieu pourtant d'espérer que la science nous apportera tôt ou tard la solution de ces difficultés. L'art chirurgical a su, en effet, réaliser récemment de si miraculeux progrès que l'on ne doit plus douter de la puissance presque illimitée de ses ressources. Il faut seulement, pour cela, qu'il accomplisse une évolution nouvelle. La chirurgie *offensive* — j'entends par là celle qui s'occupe seulement de l'ablation et de l'extirpation des organes — a pris dans ces dernières années un remarquable essor. Mais les résultats presque merveilleux obtenus dans cette direction ne doivent point faire oublier aux chirurgiens qu'il leur reste à exécuter la seconde partie de leur programme. Le temps est venu d'édifier, après avoir appris à détruire. Étendre le domaine de la chirurgie *réparatrice*, tel est maintenant l'objectif qu'il faut s'efforcer d'atteindre.

Des opérateurs à la fois entreprenants et habiles sont

Digitized by Google

entrés délibérément dans cette voie nouvelle, et des succès brillants sont venus récompenser leur zèle. Mais l'exposé qui va suivre, tout en faisant ressortir le nombre et l'importance de ces récentes conquêtes, montrera aussi combien est vaste et inexploré le champ qui reste encore ouvert aux chercheurs de l'avenir.

II

L'opération réparatrice par excellence est celle que l'on désigne depuis Malgaigne sous le nom d'*autoplastie*.

A ne considérer que l'initiative dont il a fallu faire preuve pour concevoir une semblable opération, et la dextérité exceptionnelle que réclame son exécution, on serait tenté d'en attribuer la découverte à la chirurgie contemporaine. Mais ce serait commettre une grave injustice que d'en faire honneur au génie moderne. En réalité, les origines de l'autoplastie se perdent dans la nuit des temps.

Déjà les Hindous — chez qui l'ablation du nez tenait lieu d'amende et de prison — avaient essayé de remédier à cette hideuse mutilation en empruntant aux horticulteurs leur pratique de la *marcotte*. Dans un traité de médecine et de chirurgie — l'*Ayurvéda* — datant de la seconde période de la civilisation indienne, soit un millier d'années avant notre ère, un savant du nom de Suçruta a donné une exposition très précise des principaux temps de l'opération. Voici les termes dans lesquels ils se trouvent décrits :

« Le médecin prend une feuille de plante de la grandeur du nez et, l'appliquant sur la joue, il pratique une incision suivant les contours de cette feuille ; puis il divise la partie antérieure du nez et réunit le plus promptement et le plus exactement possible à l'aide d'un pansement convenable. Après avoir examiné le lambeau ainsi adapté et l'avoir élevé au moyen de deux tubes, il recouvre le nez avec une pommade de santal et de réglisse, puis avec du coton qu'il enduit fréquemment d'huile. Si le malade jouit d'une bonne digestion, on lui donne du beurre fondu à boire ; s'il est gras, on le purge suivant les règles. Quand tout est guéri et bien

Digitized by Google

réuni, on enlève ce qui dépasse la juste mesure; lorsque le nez est trop petit, on essaye de le faire plus grand; s'il est trop grand, on découpe des morceaux égaux pour lui garder sa symétrie. » L'auteur ajoute avec une naïve fierté : « Le chirurgien qui se conformera à ces règles pourra pratiquer cette opération avec succès *même sur un roi!* »

Cette citation, que j'emprunte à von Winiwarter, montre bien, pour le dire en passant, de quelle étrange façon se mêlaient les unes aux autres, dans la science embryonnaire des peuples primitifs, les observations les plus judicieuses et les pratiques les plus absurdes. Que penser, en effet, de cette bizarre prescription qui soumettait le patient, l'opération finie, à l'ingestion du *beurre fondu?* Pourquoi aussi cette recommandation expresse de purger les hommes gras? Comment se fait-il enfin que les chirurgiens d'alors n'aient pas songé à la confection préalable d'un véritable patron qui eût évité — au moins dans la mesure du possible — les retouches dont il est question plus loin?

On sait aussi que les Indiens avaient l'habitude — passée dans nos propres mœurs — de se perforer le lobule de l'oreille pour y suspendre des anneaux. Ce n'était point, comme on pourrait le supposer, un pur sentiment de coquetterie qui leur avait inspiré l'idée de cette pratique : ils lui attribuaient, comme le font encore de nos jours les gens du peuple, une influence avantageuse sur la santé. S'imaginant que l'appendice auriculaire recélait des principes morbifiques, ils cherchaient à s'en délivrer en leur ménageant une issue. Pour obtenir une préservation plus complète, ils avaient même parfois recours à une mesure radicale : l'ablation totale du lobule.

Mais ces malheureuses oreilles étaient soumises, pour de tout autres motifs, à une épreuve plus douloureuse : l'amputation du cartilage tout entier figurait, en effet, — à l'instar de celle du nez, — au nombre des punitions comminées dans le code pénal de ce temps-là. Par bonheur, il n'était pas interdit au condamné d'essayer, par la suite, de réparer le dommage légal qu'il avait subi. Aussi le chirurgien se trouvait-il

Digitized by Google

souvent appelé à restaurer des oreilles amputées par le bourreau. De là l'introduction de l'*autoplastie* dans la pratique courante des Hindous.

La peau destinée à modeler l'oreille était probablement prise à la tempe. Le nez nouveau, si l'on en croit le texte de l'Hippocrate indien, se taillait aux dépens de la joue. Toujours, on le voit, c'était dans le voisinage immédiat de la perte de substance que l'on découpait le lambeau destiné à la combler. De plus, dans le but d'en prévenir la mortification, on prenait soin de maintenir une communication provisoire entre le lambeau et son lieu d'origine au moyen d'un pédicule que l'on ne sectionnait qu'ultérieurement. Ce sont là les deux traits caractéristiques de la manœuvre opératoire inaugurée par les Hindous.

Bien des siècles s'écoulèrent avant qu'on découvrît que les opérations autoplastiques pouvaient s'effectuer par d'autres procédés.

Il faut arriver à Celse pour rencontrer l'indication d'une pratique nouvelle. Plus simple encore que la manière indienne, le procédé de Celse consiste à décoller les parties environnantes et à les faire glisser l'une vers l'autre de façon à les mettre en contact et à combler ainsi la solution de continuité. Ici encore, c'est aux téguments voisins que l'on emprunte le matériel autoplastique. Seulement, au lieu de façonner une languette unique que l'on fait pivoter autour de son pédicule, on se contente, dans la méthode latine, d'attirer de part et d'autre la peau du voisinage sur la région malade et de l'y fixer par ses bords.

Ce procédé serait parfait s'il était applicable à tous les cas. Mais il sera toujours d'un usage restreint, car il ne peut guère convenir qu'aux pertes de substance de médiocre étendue et portant sur des régions membraneuses, telles que les paupières et les lèvres.

Jusque vers le milieu du xv[e] siècle, on n'ajouta rien aux errements inaugurés par les Indiens et par Celse. Ils semblaient même à peu près abandonnés, lorsque surgit une ingénieuse innovation due à l'initiative d'un opérateur sicilien nommé Antonio Branca.

Digitized by Google

Le père de cet Antonio Branca, qui exerçait à Catane, avait entrepris avec succès la restauration des nez mutilés ou coupés et s'était acquis par là une très grande renommée. Sa méthode — qu'il croyait originale — était celle des Hindous. Au lieu de se conformer à la pratique de son père, Antoine Branca, frappé des inconvénients qu'elle présentait et dont le moindre consistait dans la persistance d'une large cicatrice au visage, imagina d'emprunter le lambeau au bras même du sujet. Voici comment il procédait :

Il disséquait dans la peau du bras une large lanière qu'il ne détachait qu'incomplètement de ses adhérences ; il en fixait l'extrémité libre à la place du nez et maintenait ce membre dans une immobilité absolue pendant quinze à vingt jours, de façon à obtenir la soudure du lambeau brachial avec la peau du visage ; après quoi, il disséquait peu à peu le lambeau et arrivait à tailler un nez avec une telle perfection qu'il était à peu près impossible, la cicatrisation achevée, de reconnaître l'artifice. Naturellement, le bras était remis en liberté après la réunion définitive.

Le second des Branca parvint ainsi à réparer une quantité de mutilations, qui faisaient avant lui le désespoir des chirurgiens ; ce qui lui valut une célébrité au moins égale à celle de son père. Les chroniqueurs du temps parlaient de l'art des Branca comme d'une chose merveilleuse et l'un d'eux, Facius — le Cornelius Nepos du moyen âge, — consacra leur illustration en réservant une page de ses annales à l'histoire de leur découverte.

Cela n'empêcha pas un autre chirurgien italien du nom de Tagliacozzi de s'approprier plus tard l'invention d'Antoine Branca, à laquelle, d'ailleurs, il apporta certains perfectionnements et qu'il soumit à des règles plus précises. Il commençait par flageller et par masser la peau du bras durant plusieurs jours, dans le but de la rendre à la fois plus mobile, plus extensible et plus épaisse. Puis, dans un premier temps, il taillait un lambeau triangulaire sur la face antérieure du bras, et n'allait pas plus loin avant d'avoir obtenu la cicatrisation de la surface saignante du lambeau et la réunion des

Digitized by Google

bords de la plaie du bras. Durant cet intervalle, le patient s'accoutumait à prendre et à conserver l'attitude qui devait lui être imposée plus tard. Dans un second temps, on réduisait le lambeau à des dimensions convenables au moyen d'un patron découpé avec soin; puis on le fixait par des points de suture multipliés aux bords de la brèche nasale. Le patient avait à s'immobiliser alors pendant une vingtaine de jours dans la position prescrite, c'est-à-dire qu'il devait tenir le membre supérieur constamment rapproché du visage : ce qu'il n'aurait pu faire sans l'éducation préalable à laquelle on l'avait soumis. Un appareil contentif particulier contribuait, au surplus, à maintenir les rapports entre la tête et le bras.

Les vingt jours écoulés, le chirurgien détachait la portion basale du lambeau restée adhérente au membre, lequel devenait ainsi complètement libre, et l'opéré se trouvait enfin en possession du matériel nécessaire à la reconstruction de son appendice nasal. Il ne restait plus, dès lors, qu'à parachever l'organe. Ce dernier résultat, on l'obtenait en y pratiquant des fentes ovales à l'endroit des narines et en introduisant dans l'intérieur des tampons de linge ou des tubes de plomb, d'argent ou d'or, destinés à en prévenir l'affaissement.

Tagliacozzi ne se bornait pas, d'ailleurs, à restaurer des nez au moyen de la peau même du sujet : il s'adressait de temps en temps à celle d'un animal. Il lui arriva même une fois d'utiliser dans ce but le nez d'un supplicié.

Les succès que lui procurait son procédé étaient véritablement remarquables, et l'on venait de très loin requérir son assistance. On cite, entre autres, un certain chevalier de Thoan, qui revint de Bologne, où il s'était rendu pour se faire opérer, avec un nez si parfait que la cour de France en fut « émerveillée ».

J'ai dit tantôt que l'amputation du nez constituait chez les anciens peuples hindous un châtiment légal. On apprendra peut-être avec quelque surprise que ces mêmes pénalités étaient, au moyen âge, couramment appliquées aux voleurs et aux mendiants. Sous le règne même de Sixte-Quint, ces

Digitized by Google

pratiques barbares n'étaient pas encore abandonnées. Si l'on se rappelle, en outre, que dans les combats corps à corps de ce temps-là, le heaume ne protégeait pas toujours suffisamment la figure et que les lourdes épées dont on se servait à cette époque abattaient souvent d'un seul coup toute une partie du visage, on comprendra que l'occasion de restaurer des nez se présentât alors plus fréquemment qu'aujourd'hui. La pratique de Tagliacozzi semblait donc appelée à fournir une longue et florissante carrière. Tout semblait lui promettre une destinée brillante. Chose étrange, ce fut le contraire qui advint. Malgré l'éclat de ses succès, le chirurgien de Bologne ne réussit point à former des disciples. Aucun des praticiens de son temps ne consentit à l'imiter. Le célèbre Ambroise Paré, qui eut pourtant l'occasion de constater par lui-même, chez le chevalier de Thoan, les admirables résultats de l'opération, se contenta de les classer parmi les *curiosa* de la chirurgie.

Aussi, bien que Tagliacozzi n'eût pas fait un secret de sa méthode rhinoplastique, celle-ci n'en fut pas moins frappée, après sa mort, d'un discrédit complet. Ses procédés tombèrent même dans un tel oubli que les auteurs français du commencement du XVIII^e^ siècle étaient tentés de considérer comme apocryphes les restaurations exécutées par la méthode italienne.

De nos jours, quelques chirurgiens entreprenants ont bien cherché à remettre en honneur la technique des Branca et des Tagliacozzi, mais les résultats de ces tentatives n'ont pas été fort encourageants. Si, dans le cas de Bünger, la restauration s'est effectuée d'une manière satisfaisante par l'emprunt d'un large lambeau à la région fémorale, après que les autres méthodes avaient complètement échoué, c'est en vain, par contre, que Dzondi a essayé de refaire un nez avec la peau de la main. Le cas favorable de Dutrochet, dont il n'a pas été lui-même témoin, mais qu'il tenait de son frère, ne peut être considéré comme absolument authentique. Il se serait passé aux Indes. Le nez d'un indigène aurait été restauré à la faveur d'un emprunt fait à une partie voisine de la région fémorale.

Digitized by Google

Il faut bien avouer, au surplus, que, malgré ses avantages apparents, la manœuvre opératoire inaugurée par Branca mérite jusqu'à un certain point sa disgrâce. Elle prévient, à la vérité, la formation au front ou à la joue d'une cicatrice souvent difforme, mais la durée excessivement longue des traitements, l'attitude insolite que doit garder le malade et la gêne intolérable qu'elle lui impose constituent des inconvénients assez sérieux pour contrebalancer cet avantage. Sans compter que le succès peut être absolument compromis si le blessé perd patience ou si, par un mouvement involontaire, il vient à rompre les sutures et à détacher le lambeau.

Aussi la méthode italienne a-t-elle à peu près abandonné le champ de la pratique pour se réfugier dans le domaine de la fantaisie. La plume du romancier s'est substituée au bistouri du chirurgien, et la mésaventure rhinoplastique prêtée par About à son infortuné notaire est bien faite pour clore la série de ces essais [1].

A côté des trois méthodes capitales que je viens de faire connaître, il existe toute une série de procédés spéciaux que l'on peut considérer comme de simples perfectionnements des opérations primitives. Alors que le chirurgien de Bologne taillait un lambeau trop grand pour le réduire ensuite à de plus justes dimensions, Graefe, qui vint quelques siècles plus tard, s'astreignit, au contraire, à donner à la peau du bras l'étendue exactement nécessaire pour combler la perte

[1] Voltaire avait d'ailleurs composé longtemps auparavant, sur les suites imaginaires de la rhinoplastie, une pièce burlesque dont voici les premiers vers :

Tulliacotius,
Grand Esculape d'Étrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une nouvelle industrie.
Il vous prenait adroitement
Un morceau du....

Je n'achève point le vers et me dispense de reproduire la fin du morceau. Pour le citer en entier, il faudrait qu'il eût été traduit au préalable dans la langue de Plaute.

Digitized by Google

de substance du visage : ce qui lui permettait de terminer l'opération sans désemparer. Dieffenbach, de son côté, trouva plus avantageux de s'occuper avant tout de la transplantation du lambeau, se réservant de corriger ultérieurement, par de délicates retouches, ce que l'organe nouveau pouvait avoir de défectueux ou d'informe.

La méthode indienne surtout a subi des modifications ingénieuses. La configuration et l'étendue du pédicule ont été variées de mille façons, dans le but d'assurer la survie du lambeau et de communiquer à la racine du nez une forme aussi régulière que possible. Il n'est pas jusqu'au nombre des lambeaux que l'on n'ait multiplié à dessein dans le procédé dit « en mosaïque ».

Mais tous ces perfectionnements dus à Dieffenbach, à Labat, à Blandin, à Alquié, à Nélaton et à Verneuil n'empêchaient pas l'appendice nasal de perdre à la longue son galbe plus ou moins correct des premiers jours. Privés de leur charpente cartilagineuse, les tissus mous ne tardaient pas à se déprimer et le nez finissait souvent par devenir effroyablement camus. La rhinoplastie ne remplissait ainsi que la moitié de sa tâche. Dans ces dernières années seulement, Langenbeck et Ollier, en mettant à profit les os propres du nez et en doublant simultanément le lambeau d'une lame périostique, sont parvenus à faire disparaître, au moins dans une certaine mesure, ce très grave inconvénient.

Grâce à ces dernières corrections, la rhinoplastie indienne a conquis définitivement son droit de cité. C'est grâce à elle aussi que la querelle engagée depuis longtemps entre les autoplastes et les partisans de la prothèse mécanique est aujourd'hui vidée. Le règne des nez d'or et d'argent a pris fin. On leur préfère actuellement, malgré leur imperfection, les nez de chair et d'os. Ceux-ci, au moins, n'exigent pas à chaque instant l'intervention du mécanicien. Ils offrent, en outre, l'avantage précieux de ne jamais se perdre en voyage.

Si du nez nous passons aux lèvres, nous verrons que là aussi le chirurgien s'est efforcé, non sans succès, d'atténuer

Digitized by Google

la difformité ou la gêne résultant de la perte de cet organe.

Très fréquente chez l'enfant, l'occasion de pratiquer la *cheiloplastie* (c'est ainsi que l'on nomme la restauration organique des lèvres) devient beaucoup plus rare chez l'adulte. Tagliacozzi avait essayé déjà de réparer les pertes de substance des lèvres par son procédé habituel; mais il s'était bientôt aperçu que la peau du bras était trop flasque et trop mince pour remplacer la membrane labiale. Les échecs du chirurgien de Bologne n'empêchèrent pourtant point Graefe de tenter, en 1829, un nouvel essai de la méthode italienne. Mais l'entreprise ne fut point heureuse : le lambeau, qui paraissait d'abord vouloir effectuer sa soudure, ne tarda pas à se mortifier et l'opération n'aboutit point. Un peu plus tard, Roux voulut, à son tour, emprunter un morceau de peau à la région palmaire de la main pour restaurer une lèvre détruite : cette fois encore, l'opération échoua par le fait d'un mouvement involontaire survenu pendant le sommeil.

Plus heureux que le chirurgien français, Langenbeck — un maître en autoplastie — a récemment obtenu un éclatant succès par l'emploi de la méthode sicilienne. Il s'était produit, chez un de ses patients, à la suite d'une brûlure profonde, un renversement de la lèvre inférieure. Celle-ci ne pouvait être ramenée à sa position naturelle que par l'extirpation de la cicatrice, et cette dernière opération devait occasionner une large perte de substance qu'il fallait être en état de combler. Le célèbre praticien parvint à réaliser cet objectif en prélevant sur la peau de la face inférieure du bras un lambeau qui ne mesurait pas moins de dix centimètres de long sur huit de large. Un mois plus tard, la guérison était complète. Une ligne cicatricielle parfaitement lisse marquait seule les limites du lambeau, et la lèvre inférieure avait repris pour toujours sa position normale.

Toutefois, ce succès — jusqu'à présent au moins — est resté isolé. Les procédés des Indiens et la méthode de Celse ont, au contraire, procuré, dans les cas relativement nombreux où ils ont été mis en œuvre, des résultats admirables. Si l'on songe qu'ils ont permis de remplacer une lèvre

Digitized by Google

absente par une membrane mobile, sensible, doublée et même bordée d'une muqueuse, et que les légères imperfections de cette lèvre nouvelle peuvent être, au besoin, dissimulées par la barbe, on ne pourra s'empêcher de convenir que la restauration des lèvres constitue un des triomphes de la chirurgie réparatrice. Elle réalise, en effet, l'idéal de l'autoplastie, puisqu'elle joint à la restitution presque parfaite de la fonction le rétablissement intégral de la forme.

Il n'est d'ailleurs aucune des régions avoisinant la bouche qui n'ait été mise à contribution pour obtenir ce résultat. Tantôt c'est à la lèvre même, comme cela se pratique pour le bec de lièvre ordinaire, que l'on emprunte le lambeau de chair réparateur, tantôt c'est au menton et à la joue. Parfois même c'est au cou que l'on s'adresse; parfois enfin, c'est l'autre lèvre qui fait tous les frais de la restauration.

Mentionnons en passant — à propos des emprunts faits aux téguments du cou — l'illusion singulière par laquelle le sujet rapporte à cette dernière région toutes les sensations provoquées par le contact de la lèvre nouvelle. Cette méprise est une des plus curieuses manifestations de ce qu'on peut appeler l'*habitude physiologique*. Dans les conditions normales, la peau du menton ne perçoit que les impressions appliquées directement sur elle, et le sensorium doit apprendre par l'expérience à les y localiser. A force d'exercice, il finit par ne plus avoir besoin de cette vérification expérimentale : la qualité subjective de la sensation suffit à elle seule pour en trahir la provenance. A dater de ce moment, le contrôle de l'expérience devient inutile et l'on cesse d'y recourir. Que l'on s'avise alors de transporter la peau du menton dans une autre région, sans rompre cependant toutes ses connexions nerveuses, le segment transplanté n'en continuera pas moins à transmettre les impressions qu'il reçoit : seulement, le sensorium, au fur et à mesure qu'elles lui parviendront, les localisera de confiance, non dans la circonscription d'où elles partent en réalité, mais dans celle qui représentait antérieurement leur point d'origine. En fait, le sens topographique est égaré par l'accoutumance physiologique et

Digitized by Google

donne naissance, sans être faussé lui-même, à une erreur que le sujet ne parvient point à redresser.

Mais revenons à la cheiloplastie.

Celle-ci n'est pas seulement l'art de refaire des lèvres détruites : elle est appelée presque aussi souvent à remplir un office en apparence tout opposé, et voici dans quelles circonstances :

A la suite d'une inflammation intense de la bouche ou consécutivement à des brûlures profondes de la face, on voit fréquemment les lèvres se souder dans une assez grande étendue pour ne plus laisser entre elles qu'un véritable pertuis. La rétraction est telle, dans certains cas, qu'elle oppose un obstacle insurmontable à l'écartement des mâchoires et permet à peine l'introduction des aliments. On en est réduit à l'emploi du biberon ou de la sonde pour sustenter le malade. Il ne s'agit donc plus ici d'une simple difformité, mais d'une infirmité des plus graves.

Une simple incision prolongeant transversalement la fente buccale est toujours insuffisante pour agrandir l'ouverture, par la raison que les bords de l'incision, en dépit d'une surveillance assidue, ne tardent pas à s'accoler de nouveau. On n'arrive à un résultat définitif qu'en recouvrant les bords de l'incision d'une sorte d'ourlet muqueux ou bien en fixant dans les deux angles de la bouche artificielle une languette de peau ou de membrane muqueuse. Or, ce genre d'anaplastie est la plupart du temps d'une exécution difficile et n'est pas applicable à tous les cas. Il fallait donc s'enquérir d'une méthode plus simple et plus pratique. On a cru la trouver en imaginant le *procédé du botoc*.

On sait que chez certaines peuplades de l'Amérique méridionale, les mâles ont l'habitude, pour donner à leur physionomie un air plus martial, de se transpercer la lèvre supérieure pour y suspendre une espèce de fibule à laquelle ils donnent le nom de *botoc*. Au bout d'un certain temps, il se forme dans l'épaisseur des chairs un trajet cicatriciel qui persiste malgré l'enlèvement de l'anneau. Cette observation a servi de point de départ au procédé suivant :

Digitized by Google

A l'aide d'une canule tranchante, on perfore la joue, à droite et à gauche, sur les côtés de la bouche ; on fixe dans chaque pertuis une tige d'ivoire ou de plomb; on attend alors que la cicatrisation soit complète. Puis, par une incision profonde, on tranche de part en part le pont charnu qui sépare les deux trajets en question de l'orifice buccal. L'angle de la bouche artificiellement élargie se trouve ainsi formé par la paroi cicatrisée du conduit et celle-ci oppose un obstacle suffisant à la soudure ultérieure des lèvres.

Quelque ingénieux qu'il soit, ce procédé lui-même peut rester en défaut. Il se rencontre en effet des cas, heureusement peu communs, où les moyens classiques seraient absolument inefficaces.

Il faut alors, pour chacun d'eux, inventer une opération nouvelle. Parmi ces procédés spéciaux, quelques-uns portent la marque d'une ingéniosité extrême. Tel est, entre autres, celui qu'a imaginé Gussenbauer pour guérir un enfant chez lequel les joues et les lèvres s'étaient complètement soudées aux maxillaires. Ces adhérences opposaient à l'écartement des mâchoires un obstacle invincible. Il en résultait que les aliments ne pouvaient pénétrer dans la bouche qu'avec une excessive difficulté. De plus, le rapprochement des lèvres, joint à l'allongement transversal de la fente buccale et au relèvement des commissures, imprimaient à la physionomie de l'enfant cette expression d'étrange hilarité qu'a prêtée Victor Hugo au héros d'un de ses plus dramatiques romans.

Pour remédier à cette lamentable infirmité, Gussenbauer a taillé d'abord, sur chacune des deux joues, un lambeau dont l'extrémité *postérieure* est restée adhérente. Après avoir ensuite prolongé des deux côtés la fente buccale par une large incision, il a renversé le lambeau vers l'intérieur et fixé à la joue, dans le fond de la bouche, l'extrémité *antérieure* mobile du lambeau. La commissure des lèvres, fortement reportée en arrière, se trouvait ainsi comme bridée par une languette de peau. Les choses sont restées en cet état jusqu'à la consolidation définitive de la greffe. Alors l'extrémité du lambeau restée adhérente a été détachée à l'extérieur,

Digitized by Google

puis ramenée en avant de façon à s'interposer entre les bords de la première incision et fixée en dernier lieu aux angles de la bouche. La face interne des joues, ainsi doublée d'une couche de peau, se trouvait désormais à l'abri de toute adhérence nouvelle. Pour finir, la perte de substance produite à la joue a été comblée au moyen d'un lambeau pris à la partie supérieure du cou.

L'opération terminée, les mâchoires avaient à peu de chose près repris leur jeu normal et la physionomie avait recouvré son expression naturelle. La guérison avait été, du premier coup, complète et définitive.

Une manœuvre anaplastique non moins délicate est celle qui a pour objectif l'oblitération des fissures congénitales ou accidentelles de la voûte et du voile du palais.

Il n'y a pas longtemps que l'*uranoplastie* — car c'est sous ce nom particulièrement euphonique que les chirurgiens désignent cette opération — a pris rang dans la pratique. Quand on y recourait autrefois, ce qui n'arrivait d'ailleurs qu'exceptionnellement, les suites en étaient désastreuses. Mais aux méthodes anciennes, grossières dans leurs procédés et incertaines dans leurs résultats, on a substitué un manuel opératoire d'une perfection presque idéale, et les instruments trop primitifs que l'on employait naguère sont remplacés aujourd'hui par un arsenal admirablement composé.

Il restait pourtant une difficulté toute spéciale à surmonter : la gêne qu'occasionnait au patient l'écoulement du sang vers la gorge et au chirurgien la position incommode qu'il devait adopter. Ce double obstacle a été lui-même écarté par l'audacieuse innovation de Roser, qui, dans ses opérations d'uranoplastie, ne craint point de placer ses malades *la tête en bas*. Des expériences multipliées ont démontré déjà la supériorité de cette méthode en même temps que sa parfaite innocuité.

Toutes les nouvelles ressources mises en œuvre par des mains expérimentées ont rendu inutiles les obturateurs métalliques que chacun connaît et dont on faisait autrefois un usage exclusif. Ils ont été relégués pour toujours, en compagnie des nez métalliques, dans les collections d'archéologie chirurgicale.

Digitized by Google

Pour clore le chapitre des autoplasties spéciales, je n'ai plus que quelques mots à dire de la restauration des paupières — opération que l'on désigne en technologie sous le nom de *blépharoplastie.*

Les essais de restitution d'une paupière altérée ou détruite sont d'origine moderne. Les anciens la considéraient comme impraticable. Témoin l'aphorisme de Celse : *Si nimium palpebræ deest, nulla id curatio restituere potest.* La première blépharoplastie a été exécutée, en 1829, par Frick, de Hambourg. C'est du moins le chirurgien qui le premier en a donné une description circonstanciée. Celle-ci n'a fait son apparition en France que cinq ou six ans plus tard.

Les emprunts ont été faits, soit aux parties voisines, soit à des régions éloignées.

Usant du premier procédé, Richet est parvenu à reconstituer des paupières *complètement* détruites. Plus récemment, Wecker a obtenu des succès tout aussi remarquables par ses autoplasties « en mosaïque ». Mais la méthode italienne n'a pas été sans donner également quelques succès. C'est ainsi que Le Fort, il y a une dizaine d'années, a refait une paupière avec la peau du bras.

Quand on saura que le renversement ou la destruction des paupières ne constituent pas seulement une affreuse difformité, mais qu'elles compromettent sérieusement aussi l'intégrité de la vue, il faudra convenir que jamais on n'entourera de trop d'éloges le nom des maîtres qui ont su mener à bien d'aussi difficiles entreprises.

Si l'on embrasse maintenant d'un coup d'œil l'ensemble des opérations que je viens d'énumérer, on pourra se convaincre — non sans une certaine admiration — que du front au menton et d'une oreille à l'autre, l'art des autoplastes a su porter remède aux difformités congénitales ou acquises de la figure humaine.

Certes, le couteau du chirurgien ne sera jamais le ciseau d'un Phidias. La chair ne se façonne pas comme l'argile ou le marbre, et les organes les plus délicatement restaurés ne

Digitized by Google

reproduisent qu'imparfaitement le galbe inimitable des formes naturelles. Quelque minces et régulières qu'elles soient, les cicatrices elles-mêmes apparaissent comme des sillons indélébiles, comme des balafres disgracieuses que rien ne peut absolument dissimuler. La coloration de la pièce rapportée, sa densité, la direction de ses plis ne sont pas toujours non plus en rapport avec la situation qu'elle occupe. La restitution autoplastique, en un mot, ne satisfait qu'exceptionnellement à toutes les exigences de l'esthétique.

Mais le pauvre malade sait à l'avance qu'il ne doit pas trop espérer. Il n'ambitionne pas la beauté idéale d'un Antinoüs : son seul désir est de voir diminuer ou disparaître une difformité dont la vue inspire à tout son entourage une répulsion involontaire. Ceci est tellement vrai que lorsque la main du chirurgien lève le premier appareil et qu'un miroir est placé devant ses yeux, l'opéré accueille presque toujours d'une exclamation admirative le changement effectué dans ses traits. La joie qu'il éprouve ne le cède guère à celle que manifeste l'aveugle délivré de sa cataracte au moment où son œil, débarrassé du bandeau, s'ouvre pour la première fois à la lumière du jour.

L'autoplastie, au surplus, n'a pas encore dit son dernier mot. Les faits n'ont-ils pas démontré que, sans recourir à la méthode italienne, on pouvait aller quérir dans des régions éloignées le lambeau dont on a besoin et l'amener par des étapes successives au point qu'il doit définitivement occuper? N'a-t-on pas vu un chirurgien français de la première moitié du siècle, le célèbre Roux, transporter au moyen de *sept* transplantations consécutives la peau de la lèvre inférieure jusqu'à la partie supérieure de la joue?

Faut-il encore ajouter que les applications de l'autoplastie ne se bornent pas à la restauration du visage? Certaines déviations des membres occasionnées par des cicatrices de brûlures, certaines inflexions disgracieuses du cou résultant des mêmes causes, certains défauts de conformation des mains ont été très souvent atténués ou guéris par les manœuvres anaplastiques.

Digitized by Google

Des pertes de substance provenant de l'ablation d'une excroissance volumineuse ont aussi bénéficié plus d'une fois de cette précieuse ressource. Enfin, le travail d'érosion produit à la face par cette horrible maladie qui porte le nom significatif de *lupus* a pu être enrayé, si l'on en croit les observations toutes récentes de Hahn, par une transplantation méthodique de minces lambeaux cutanés.

Il avait même été prétendu, à une certaine époque, que le revêtement autoplastique possédait la propriété d'empêcher la récidive des tumeurs. Mais ce n'était malheureusement là, comme on pouvait d'ailleurs le prévoir, qu'une séduisante illusion. On avait songé aussi — et cette tentative est due au professeur Billroth — à guérir autoplastiquement les fistules de l'estomac. Mais dans le seul cas où l'opération ait été pratiquée, le lambeau de peau servant à l'occlusion de la plaie a été littéralement *digéré* par le suc gastrique avec lequel il se trouvait en contact, et l'accident s'est reproduit. Ces échecs, il faut en convenir, ne sont pas de ceux qui peuvent infirmer la valeur d'une méthode. Chaque fois que l'on voudra étendre outre mesure les applications d'un procédé opératoire, on devra s'attendre à de pareils insuccès. Mais ces rares déceptions, imputables plutôt à l'inopportunité qu'à l'insuffisance du moyen, ne prouvent rien contre l'excellence d'une pratique à laquelle on doit les plus éclatants résultats. Aujourd'hui, plus encore qu'à l'époque où il était formulé, se justifie l'aphorisme de Roux : « En fait d'autoplastie, il n'y a rien d'impossible ! »

Dr Vanlair.

Digitized by Google

LA CRISE ÉCONOMIQUE.

I

Il y a quelques mois, la Société des économistes belges se réunissait chez Mengelle, selon l'usage. MM. Léon Say et Frédéric Passy honorèrent cette réunion de leur présence. Ils développèrent de fort intéressantes considérations sur la crise, mais plus particulièrement sur la crise en France. M. Le Hardy de Beaulieu parla de crise d'abondance, MM. Pirmez et Sabatier affirmèrent que jamais la prospérité publique n'avait été plus grande. Quant à M. Émile de Laveleye, il constata l'existence d'une crise et je me joignis à lui dans ce sens. Récemment, M. Pirmez développa sa pensée dans une intéressante brochure : *La crise. — Examen de la situation économique de la Belgique*. Voici comment l'auteur définit les crises : « Une crise, dit-il, est en économie politique, comme en toute autre matière, cette situation pénible produite par un changement qui se prépare ou s'effectue. » Définition fort étroite, en vérité, dans laquelle il serait difficile d'introduire les crises de 1810, de 1847 et de 1864, qui éclatèrent à la suite d'importations excessives de céréales et de coton ; la crise de 1818, après la souscription aux emprunts de France, d'Autriche et de Russie; celle de 1825, que provoquèrent d'énormes placements dans les entreprises industrielles aux États-Unis. M. Pirmez adaptera-t-il à sa définition la crise de 1836, après la reprise des paiements en espèces décidée à Washington, et la crise de 1857, après le drainage de notre argent par l'Inde? Sa définition satisfait aux carac-

Digitized by Google

tères de la situation actuelle, si douloureuse pour le monde économique; elle est insuffisante pour les perturbations antérieures.

D'après M. Clément Juglar, les crises sont provoquées par l'exagération périodique des affaires et marquent l'heure où des opérations excessives doivent être liquidées. Cette définition, M. Juglar la cherche dans l'examen des banques : « Pendant toutes les périodes prospères, dit-il, les effets au comptant égalent, surpassent même les sommes des effets escomptés; puis, quand on approche des crises, ce sont ces derniers qui s'accroissent surtout, l'écart augmente de plus en plus, et la banque par son crédit est appelée à combler la différence et à aider à la compensation qui ne peut plus se faire avec les seules promesses de payer du commerce [1]. »

L'abus du crédit naît de l'excès de confiance; l'excès de confiance se manifeste dans les périodes de grande prospérité. Dans le rapport de la direction au conseil général de l'Union vaudoise du crédit, je lis : « L'abus du crédit est pour beaucoup dans la crise actuelle, du moins dans notre canton, et nous payons aujourd'hui les facilités d'autrefois [2]. » Le comptoir d'escompte de Genève s'exprimait à peu près dans les mêmes termes. Que les exagérations du crédit aient contribué à la crise actuelle, cela n'est pas douteux; de nombreuses maisons se sont établies sans capital ou avec un capital insuffisant, et la concurrence qu'elles exercèrent sur le marché fit fléchir le taux des profits et, dans une certaine mesure, enraya l'accroissement des capitaux. « Beaucoup de gens, poussés par l'ambition qui perd l'homme, dit le rapport de l'Union vaudoise du crédit, veulent être leurs maîtres et croient qu'en étant établis, le Pactole coulera devant eux [3]. » Combien de malheureux n'ont pas appris cette vérité à leurs dépens et à ceux de leurs créanciers! Cette cause spéciale a disparu en grande partie; à Bruxelles, par exemple, le

[1] *Du change et de la liberté d'émission*, par CLÉMENT JUGLAR, p. 20.
[2] Exercice 1883, p. 4.
[3] Exercice 1884, p. 5.

Digitized by Google

nombre de protêts, réparti sur le chiffre constant de 1,000 habitants, se décompose ainsi :

En 1861-1865,	on compte	14	protêts sur	1,000 habitants.
1866-1870,	—	23	—	—
1871-1875,	—	32	—	—
1876-1880,	—	24	—	—
1881-1882,	—	22	—	—

Le chiffre actuel est égal à celui de la période normale 1866-1870. Ce n'est que de 1871 à 1875 que se manifesta l'abus du crédit; aussi, que de chutes! Le nombre de protêts augmente de 40 p. c. C'est l'heure de la liquidation, comme dit Clément Juglar. Puis le crédit reprend sa marche habituelle, sans exagération. Et cependant la crise sévit toujours, plus intense que jamais. L'action du crédit excessif est donc nulle, actuellement. Il faut chercher ailleurs.

M. Émile de Laveleye attribue les crises à des contractions monétaires. Dans son livre si intéressant sur *Le marché monétaire et ses crises depuis cinquante ans*, il démontre que, depuis le commencement de ce siècle, chaque contraction monétaire déchaîne une crise économique. M. Émile de Laveleye croit que la dépréciation du métal argent a troublé les relations commerciales et rendu plus aiguë la crise qui s'abattit sur le monde des affaires en 1873. Ernest Seyd, récemment enlevé à la science financière, avait démontré déjà que les exportations anglaises, de 1872 à 1878, avaient augmenté de 9 1/10 p. c. vers les pays possédant une circulation d'or et qu'elles avaient fléchi de 33 3/10 p. c. vers les pays ayant une circulation d'argent [1]. M. Émile de Laveleye estime que la baisse continue des prix, cette implacable baisse qui n'épargne aucun produit et se prolonge désespérément, résulte de la situation du marché monétaire. Il serait facile, en utilisant les documents que M. Stanley Jevons a publiés dans son dernier ouvrage : *Investigations in currency and finance*, de démontrer que la dépréciation de l'argent, inconsidérément provoquée par les chevaliers de l'étalon d'or,

[1] *The decline of prosperity*, by Ernest Seyd, p. 23.

Digitized by Google

parmi lesquels M. Pirmez porte la plus solide armure, est une des causes principales de l'affaissement des prix-marchandises. Si l'on songe à la diminution des importations anglaises d'or [1], ainsi qu'aux modifications que subit le courant commercial indo-européen, on est en droit de se demander si M. Goschen, à la conférence de 1878 (séance du 19 août), n'avait pas raison de prédire « une crise plus désastreuse que toutes celles dont le monde commercial a gardé le souvenir ».

Nous avons constaté une des causes les plus actives de la crise; il en est d'autres. M. Georges de Laveleye a longuement étudié la question dans son instructive brochure : *Du caractère de la crise économique actuelle*. Il évoque la crise des Bourses en 1873, la débâcle des emprunts exotiques, la panique de l'Europe voulant faire rentrer son argent à tout prix. De nombreux capitaux devenaient ainsi disponibles et on les offrait au rabais contre des sûretés immédiates, indiscutables. On vit alors l'intérêt des dépôts à 1/4 p. c.; le papier commercial solide tomba à 3/4 et 1 p. c., le report sur grandes valeurs à 1 1/2 et 2 p. c. Conclusion : dans les pays emprunteurs, arrêt des travaux publics, enraiement du progrès, stagnation des affaires; dans les pays prêteurs, abondance de capital disponible et développement énorme des moyens de production.

M. Georges de Laveleye remarque que la plupart des grands travaux sont exécutés : « On veut, dit-il, jeter les yeux sur la Chine et le Japon et outiller ces pays. On peut faire la route terrestre des Indes à travers la Perse. C'est même le seul grand chemin de fer qui reste à ériger sur les deux hémisphères. On peut percer l'isthme Darien après l'isthme de Suez. On peut pénétrer au cœur de l'Afrique. On peut pourvoir le Cap, Natal et le Transvaal. On peut doter l'Australie de voies de communication intérieures, ainsi qu'on le désire vivement à Sydney et à Melbourne. On peut encore tenter d'autres entreprises; mais que l'on mesure ce qui reste à faire avec les moyens d'action de l'Angleterre, de la

[1] *Bimetallistische Correspondenz*, 23. Februar 1884.

Digitized by Google

Belgique, de la France, de la Prusse et des États-Unis, et l'on reconnaîtra avec nous que la part de chacun sera bien modeste et ne tiendra pas longtemps en haleine le capital et l'industrie [1]. »

C'est ce qui explique en partie les préoccupations coloniales de la politique européenne; la politique extérieure des États de l'Europe tend de plus en plus à devenir de la politique transocéanique. En quelque temps, l'Allemagne s'est établie, le long de l'Atlantique africain, sur 1,600 kilomètres de côte; la France et l'Angleterre s'assurent là-bas des points d'appui et se développent; la Russie elle-même ne cesse d'accroître sa puissance en Asie. L'Italie et l'Espagne ont les yeux fixés, l'une sur la Tripolitaine, qui lui ouvre les régions sahariennes, par Tripoli, jusqu'au Bornou et jusqu'au Fessan; l'autre, sur le Maroc. Le Portugal s'agite à la conférence de Berlin et la Belgique ouvre au commerce l'admirable voie du Congo. Il faut se répandre au dehors ou mourir. Et la formidable lutte économique secoue le monde, de l'Occident à l'Orient.

Peu à peu, les anciens débouchés transocéaniques opposent aux exportations européennes une concurrence indigène de plus en plus active. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir nos rapports consulaires. C'est un aspect de la question que M. Georges de Laveleye a négligé. Ainsi, en 1878, on comptait à Bombay 30 filatures de coton avec 809,254 broches, et, dans les environs, 12 filatures avec 178,000 broches. La presque totalité du fil ainsi obtenu est tissé dans le pays même. Un grand nombre de fabriques sont en voie de construction et toutes sont pourvues de machines perfectionnées, achetées en Angleterre. Jusqu'à présent, le coton filé à Bombay ne sert qu'à la fabrication des calicots écrus *grey goods;* mais précisément l'Inde, comme tout l'Orient, du reste, en consomme de grandes quantités. Manchester se ressent déjà de cette dangereuse concurrence. Il est certain qu'avec le temps Bombay réussira aussi bien que nous les cotons blanchis. D'autre part, les salaires relativement très bas donnent

[1] *Du caractère de la crise économique actuelle*, par G. DE LAVELEYE, p. 27.

Digitized by Google

à la filature indienne un grand avantage sur l'Europe : un jeune garçon ou une petite fille gagne par mois 12 fr. 50 c. ; une ouvrière reçoit 20 francs et un ouvrier 40. Voilà pour le coton à Bombay ; il me serait facile de multiplier les exemples pour d'autres articles dans plusieurs colonies ou sur de nombreux points transocéaniques.

Rupture de l'équilibre entre l'offre et la demande, telle est la cause développée par mon ami Georges de Laveleye. Nous l'examinerons, avec M. Pirmez, sous un autre aspect.

« Crise d'abondance », soit ! mais crise, c'est-à-dire malaise, souffrance pour tous : pour l'industrie, qui doit écouler ses produits et dont les débouchés sont disputés par la concurrence avec un incroyable acharnement ; pour l'agriculture, qui ne réussit plus à vendre sa production à des prix rémunérateurs ; pour le commerce, qui rencontre de redoutables obstacles à ses ventes et voit diminuer le taux de ses profits ; pour les sociétés, qui voient s'affaisser le chiffre des dividendes ; pour l'État lui-même, qui constate que ses dépenses suivent leur progression normale et que les recettes fléchissent. « Crise d'abondance ! » Ainsi Pangloss, après avoir été pendu, disséqué, roué de coups, après avoir ramé aux galères, trouvait toujours que tout allait le mieux du monde : « Car enfin, disait-il à Candide, je suis philosophe ; il ne me convient pas de me dédire, Leibnitz ne pouvant pas avoir tort, et l'harmonie préétablie étant d'ailleurs la plus belle chose du monde, aussi bien que le plein et la matière subtile. »

II

Une baisse générale des prix entraîne la crise après elle. Il y a, dans cette perturbation de la valeur marchande des choses, des causes diverses ; toutes créent, pendant la période transitoire, des souffrances aiguës. Que la baisse des prix, c'est-à-dire la quantité moindre de monnaie qu'il faut donner pour acquérir une marchandise, résulte d'une contraction monétaire et, par conséquent, du renchérissement de la monnaie ; que la baisse des prix soit occasionnée par une inven-

Digitized by Google

tion nouvelle, par un progrès mécanique nouveau, les difficultés n'en sont pas moins réelles pendant un temps plus ou moins long. Si la baisse des prix-marchandises résulte d'une contraction monétaire, les difficultés sont générales et personne n'est épargné, à l'exception des marchands de métal précieux et des gros détenteurs de numéraire. Si la baisse résulte d'un perfectionnement dans l'outillage producteur, une certaine catégorie d'industriels qui ne peuvent pas adopter, faute de capitaux, ou qui n'ont pas encore adopté, par esprit de routine ou par négligence, l'outillage nouveau, traversent une crise douloureuse, souvent fatale.

La crise actuelle sévit, non pas sur une catégorie d'individus, mais sur tous les hommes; propriétaires fonciers, agriculteurs, industriels, commerçants, ouvriers, tous sont atteints. Est-ce à dire que nous soyons en présence d'une crise exclusivement monétaire? M. Émile de Laveleye lui-même ne le croit pas. Indépendamment de l'influence que la dépréciation, en partie artificielle, du métal argent exerça sur la valeur marchande des produits, la baisse des prix résulte à la fois de la diminution des profits industriels et commerciaux et d'un accroissement de puissance des moyens producteurs.

Certes, nous avons connu des périodes de baisse, celle de 1857, notamment; la baisse se prolongea jusqu'en 1862, mais les prix, après leur affaissement de cinq années, restèrent encore au-dessus des cours de 1856. « Il n'y a qu'un seul moyen d'expliquer ce phénomène, écrit Stanley Jevons, c'est une dépréciation importante et continue de l'or [1]. » M. Émile de Laveleye estime aujourd'hui que la dépréciation de l'argent est une des causes essentielles de la baisse permanente des prix. En 1863, Stanley Jevons disait que les prix ne seraient pas tombés au-dessous du niveau de 1862; on sait ce qui est arrivé depuis.

Une évolution lente des prix ne trouble pas les relations économiques, une évolution brusque les altère gravement. Le point culminant des prix date de 1805 à 1810; depuis

[1] *Investigations in currency and finance*, by STANLEY JEVONS, p. 49.

Digitized by Google

lors, on constate le mouvement descendant de la valeur monétaire des marchandises; il y a des chutes rapides, comme celles 1810 à 1820, mais moins profondes que celles de 1873 à 1884. Les années 1810, 1815, 1818 amenèrent des crises assez douloureuses, mais cicatrisées au bout de quelques mois. La crise de 1824 fut intense, elle amoncela les ruines autour d'elle, et cependant la baisse des prix ne se précipita pas aussi rapidement que celle de 1810. On peut en conclure que les prix étaient indépendants de la perturbation des affaires. Il n'en est pas de même aujourd'hui.

C'est en 1849 que les prix atteignirent leur minimum. La baisse de 1857 ne descendit pas au-dessous des cours de 1849. Mais en 1873, l'affaissement se produisit, plus rapide, plus continu que jamais, et le niveau tomba au-dessous du niveau de 1849, contredisant ainsi les prophéties de Stanley Jevons. L'ingénieux économiste anglais a dressé le tableau des prix de 40 articles principaux depuis 1845 jusqu'en 1862. Si nous comparons les prix de cette dernière année avec ceux de la fin de 1884, nous nous rendons compte aussitôt de la gravité des chutes.

En 1862, l'étain valait 116.2, il vaut 79.10 en 1884 [1]; le cuivre tombe de 96 à 62.10 et même à 58; le plomb, de 20.7 à 11 2/6; les huiles de palme descendent de 42.5 à 34; les huiles de lin, de 38.8 à 22; les suifs, de 46.9 à 35; la soie fléchit de 16.6 à 8; le chanvre, de 36 à 29.10. Il serait facile de suivre ainsi la marche des 40 articles étudiés par Stanley Jevons [2]; tous ont baissé rapidement à des cours inconnus jusqu'à présent. Ce n'est pas la baisse en elle-même que je déplore; la baisse des prix est un phénomène normal, dont on peut suivre le mouvement depuis 1780 dans le volume de Jevons, mais la baisse anormale qui se précipite sans crier gare, implacable, se manifestant sans arrêt, pendant une période de plusieurs années, violente et profonde. Nul doute que la société tout entière ne profite un jour des difficultés de la génération actuelle; mais, en attendant, ces difficultés sont

[1] *The public ledger*, numéro du 24 octobre 1884.
[2] STANLEY JEVONS, *lib. cit.*, p. 42.

Digitized by Google

réelles et il importe d'en étudier le caractère avec soin.

La diminution du prix de vente résulte de la diminution du prix de revient que nous devons aux progrès de la production; elle résulte en même temps de la diminution des profits que nous devons à la concurrence. Si nous étudions le marché cotonnier, nous constatons que l'écart entre le prix de revient du coton brut et le prix de vente du coton filé n° 40, par exemple, se rétrécit. En 1850, le coton brut faisait 7 d. et le filé n° 40 faisait 13 d., prix moyen de Manchester; en 1883, les prix étaient respectivement de 5 3/4 d. et 10 d. Il en résulte qu'en 1850 on achetait 100 francs de coton brut et l'on revendait 190 francs de coton filé, tandis qu'en 1883 l'écart n'est plus que de 100 à 174. En 1853, le prix du coton brut était, comme en 1883, de 5 3/4 d.; le prix du filé n° 40, qui, en 1883, était de 10 d., s'élevait en 1853 à 11 1/2 d., c'est-à-dire qu'au lieu d'être dans le rapport de 100 à 174, il était dans le rapport de 100 à 200.

Suivons, en Belgique, la baisse des prix [1].

Pendant la période quinquennale 1861-1865, le prix moyen de la houille était de 12 fr. 38 c.; il tombe à 11 fr. 29 c. pendant la période 1866-1870. De 1871 à 1875, prospérité anormale, demande extraordinaire créée par les événements politiques, hausse énorme des prix; la moyenne monte à 15 fr. 55 c. Affaissements successifs en 1876 et en 1877, puis, en 1878, prix en souffrance. Pendant la période 1876-1880, la moyenne descend à 10 fr. 78 c., la plus basse que l'on ait connue jusque-là. De 1881 à 1882, le prix fléchit encore; il tombe à 9 fr. 84 c. La baisse inexorable sévit.

Les charbonnages belges se plaignent amèrement. J'ai montré, dans ma brochure sur le *Port de Bruxelles*, quelle était la progression de l'envahissement des charbons étrangers en Belgique; il y a vingt ans, sur 1,000 kilogrammes de charbons consommés, on ne comptait que 15 kilogrammes de charbons étrangers; on en compte 80 aujourd'hui. En Belgique, le houilleur doit pénétrer à de bien plus grandes

[1] *Exposé général de la situation du royaume*, fasc. 12, et *Annuaire statistique*, 1884.

Digitized by Google

profondeurs que le houilleur du bassin de Dortmund. En 1860, le rendement moyen, par hectare, était dans les houillères belges de 75 tonnes; il s'élève à 117 tonnes en 1881. L'extraction de la houille devient, chez nous, de plus en plus intensive, c'est-à-dire appelle d'année en année le concours d'une somme plus importante de capitaux. Il est, à ce point de vue, intéressant de constater l'accroissement des dépenses extraordinaires dans nos charbonnages. En 1861-65, la production moyenne annuelle était de 110,747,423 francs; en 1866-70, de 145,581,198; en 1871-75, de 234,170,009 francs. Pendant ces trois périodes quinquennales, les dépenses extraordinaires s'élèvent, par moyenne annuelle, respectivement à 12,830,777 francs, à 15,049,192 francs, à 24,015,859 francs. On voit qu'il faut produire beaucoup, sous peine de mort; en effet, les dépenses extraordinaires et les valeurs produites s'accroissent parallèlement; sur 100 francs de valeur extraite, les dépenses extraordinaires rentrent successivement, pendant les trois périodes quinquennales, pour 10 fr. 90 c., 10 fr. 34 c., 10 fr. 25 c. L'importance de la production dépasse même les dépenses extraordinaires; la part de celles-ci dans la valeur extraite subit une diminution relative. Mais l'augmentation absolue appelle les capitaux; la situation est évidemment difficile.

Il est certain que le sort des charbonnages allemands est également très pénible; la baisse les atteint gravement aussi. La création d'un syndicat entre les charbonnages de la Ruhr démontre que les prix trop peu rémunérateurs paralysent ces exploitations. Ce syndicat ne tend à rien moins qu'à limiter l'extraction pour soutenir les prix. En 1884, des charbonniers se sont engagés à ne pas produire au delà des quantités extraites en 1883. Il paraît que les producteurs de charbons à longue flamme ont essayé, quelque temps après l'élaboration du syndicat, d'augmenter les prix [1]. Ce sont bien les prix que l'on cherche à relever, c'est bien la baisse dont on essaye d'arrêter la chute incessante. A Newcastle, il y a quelques

[1] *Moniteur des Intérêts matériels*, année 1884, p. 299, 300, 321.

Digitized by Google

mois, des syndicats se sont également constitués, dans l'industrie des produits chimiques, pour relever les cours en limitant la production. Ces expédients n'ont aucune chance de réussir, car l'excès de la production n'est pas l'unique et directe cause de la baisse.

Apport plus important de capitaux, production plus intensive et chute des prix, tels sont les caractères économiques de l'industrie extractive de la houille. Quant aux bénéfices, on peut constater la diminution des dividendes distribués, si l'on veut se convaincre de l'application à l'industrie charbonnière du phénomène que je signalais plus haut dans l'industrie du coton.

La situation de la métallurgie est-elle meilleure? Un journal spécial s'exprimait dernièrement ainsi : « Le travail est certainement en quantité suffisante pour que toutes les usines n'aient pas à se plaindre d'une façon générale, mais les prix sont extrêmement bas et tout le monde est loin de pouvoir se déclarer satisfait [1]. » Les prix sont extrêmement bas ! Toujours la position des prix ! La matière première avait cependant subi une baisse sans précédent : « A la seule exception de l'étain, écrit au même journal le correspondant de Glascow, tous les métaux sont aujourd'hui à peu près au plus bas cours que l'histoire commerciale ait jamais eu à enregistrer [2]. » La métallurgie souffre donc, elle aussi, de la baisse continue, irrésistible qui se manifeste.

La valeur moyenne, par tonne, de la production des usines où l'on fabrique les rails, tôles, poutrelles, etc., s'élevait en 1850 à 194 francs; dix ans plus tard, elle tombait à 188 francs et, de chute en chute, de 175 à 165 francs; en 1881, elle était descendue à 154 francs.

Dans les hauts fourneaux (fonte), la baisse sévit avec une redoutable intensité. Le *Moniteur des Intérêts matériels* écrivait, il y a quelques mois [3] : « Pour les fontes, on ne voit guère comment pourront continuer à marcher plusieurs

[1] *Moniteur des Intérêts matériels*, année 1884, p. 351.
[2] *Ibid.*, p. 324.
[3] *Ibid.*, p. 351.

Digitized by Google

hauts fourneaux... A Charleroi, les hauts fourneaux du Midi et de M. Mineur sont décidément mis hors feu... L'affinage n'est pas brillamment soutenu à 42 fr. 50 c. pour la fonte métis, prix que l'on considère déjà comme très bas. Pour se débarrasser un peu, il paraîtrait pourtant que des producteurs sont descendus plus bas encore. » La baisse et encore la baisse! La débâcle est effroyable : en 1850, la valeur moyenne de la tonne était de 80 francs, elle est tombée à 58 francs en 1881!

La baisse des prix exerce son action éliminatrice : « Les grandes entreprises, écrivait le correspondant allemand du *Moniteur des Intérêts matériels*, commencent à recevoir un peu plus d'ouvrage, mais beaucoup de petites usines sont loin d'avoir leur carnet rempli, et la tenue générale des cours s'en ressent [1]. » Les petits se débattent sous l'étreinte des forts; il ne saurait en être autrement, comme je le démontrerai plus loin.

M. Pirmez examine cette grave question des prix avec une désinvolture incomparable. Il se demande quel eût été le chiffre de nos principaux échanges internationaux si les prix n'avaient pas baissé; il trouve la somme de 44 millions de francs par an. Nous ne les touchons pas, mais nous les aurions touchés si la baisse ne s'était pas abattue sur les prix; et M. Pirmez de conclure : « Si les données de ces tableaux pouvaient être tenues pour certaines, il n'y aurait aucun doute que le résultat de nos échanges est éminemment satisfaisant et que les modifications que notre commerce a subies sont, en somme, à notre avantage d'environ 44 millions de francs par an [2]. » C'est charmant! D'après M. Pirmez, la laine et les grains sont à peu près les seuls articles qui aient subi une baisse de nature à nous intéresser : « Il *semble* impossible, dit-il, que les modifications qui, depuis 1882, se sont opérées dans les prix aient empiré notre situation. » Et là-dessus M. Pirmez s'empresse de conclure que tout est parfait et que, s'il y a quelques souffrances, elles ne représentent

[1] *Moniteur des Intérêts matériels*, année 1884, p. 351.
[2] *La Crise*, par EUDORE PIRMEZ, p. 28.

Digitized by Google

qu'une quantité négligeable relativement au prodigieux accroissement de notre production.

III

J'ai signalé, en passant, l'accroissement des dépenses extraordinaires dans l'extraction de la houille ; celle-ci, disais-je, devient de plus en plus intensive, c'est-à-dire appelle d'année en année le concours d'une somme plus importante de capitaux. J'aurais pu constater que, depuis 1850, le nombre des fosses exploitées a diminué, mais que, par contre, l'étendue moyenne de chaque mine a considérablement augmenté. En 1850, on comptait en Belgique 310 charbonnages; de 1860 à 1870, ce nombre tombe de 290 à 285; il n'était plus que de 271 en 1882. Mais l'étendue moyenne de chaque mine s'est élevée dans le même temps de 421 à 535 hectares, et le rendement moyen par hectare de 44 à 117 tonnes. L'apport des capitaux joue donc chaque jour un rôle plus actif, plus prépondérant : le nombre des exploitations diminue, mais l'importance de chaque fosse en rendement augmente. Quant aux prix, on se souvient de leur chute continue.

Il en est de même pour les hauts fourneaux : le nombre des hauts fourneaux, de 1850 à 1881, tombe de 41 à 34, mais la production moyenne, par haut fourneau, s'élève, de 3,535 tonnes en 1850, à 18,374 tonnes en 1881. Le nombre des fabriques de fer a diminué également : on en comptait 99 en 1850; on n'en compte plus que 84 en 1881, mais la production moyenne, par usine, s'élève, pendant ces trente et une années, de 625 à 5,527 tonnes. Les usines à ouvrer le fer n'étaient, en 1881, qu'au nombre de 41 ; elles s'élevaient à 86 en 1850, mais chaque usine produit en moyenne 380 tonnes aujourd'hui et n'en produisait que 124 en 1850. Quant aux fonderies, le nombre s'en est accru; mais là aussi la production moyenne, par usine, se développe extraordinairement : en 1850, chaque fonderie produisait en moyenne 230 tonnes; chaque fonderie en produit 459 en 1881.

On voit que la production tend à se concentrer dans des organismes moins nombreux, mais plus vastes. C'est ainsi

Digitized by Google

qu'en 1861 on comptait en Belgique 2,689 brasseries produisant approximativement 6,503,346 hectolitres; en 1875, on en compte seulement 2,540, mais la production s'élève à 9,673,609 hectolitres. Pour les eaux-de-vie, 470 distilleries produisaient 338,467 hectolitres en 1861, tandis qu'en 1875 le nombre des distilleries était tombé à 363, mais la production s'était élevée à 581,824 hectolitres. Le nombre des établissements diminue et la production augmente.

Ces exemples suffisent à démontrer que la tendance économique est à la concentration de la production dans des organismes moins nombreux, mais plus puissants. L'industrie devient de plus en plus intensive, c'est-à-dire que, pour produire dans des conditions favorables, il faut disposer de capitaux de plus en plus importants. Déjà, dans certaines industries, la forme collective ou sociétaire se substitue à la forme individuelle; l'individu producteur, dans plusieurs branches de la production, a disparu devant la société productrice, anonyme ou autre, et cette tendance se manifeste avec plus ou moins d'énergie dans les autres branches de la production. A la dernière réunion des économistes français [1], M. Broch considérait comme fatale la transformation et la disparition partielle de la petite industrie; il attribuait ce phénomène à l'extension de l'emploi des machines et du développement des moyens de communication énergiques et rapides. Le domaine de la petite industrie se resserre tous les jours : l'horlogerie tend de plus en plus à se transformer en grande industrie; la lingerie, la fabrication des chapeaux et bien d'autres activités productrices, dévolues antérieurement aux petits fabricants, sont absorbées par l'industrie intensive. Il y a là une cause réelle de souffrances, et l'on a vite fait de dire avec M. Pirmez : « Cette situation (la crise des grandes usines) de certaines usines ou même de certaines industries vient surtout de ce que, d'une part, l'abondance des capitaux tend à augmenter à l'excès les moyens de production dans les industries qui sont prospères, et, d'autre part, à ce que les

[1] *Journal des Économistes*, numéro de novembre 1884, p. 317.

Digitized by Google

progrès réalisés dans les procédés de fabrication mettent fréquemment hors de service des usines anciennes [1]. » Il fallait analyser de plus près cette production excessive, en chercher les causes, en déterminer les conséquences et en fixer le caractère. Au lieu de cela, M. Pirmez, se prévalant de cette production exagérée, déclare que c'est là un signe certain de notre prospérité économique. Du reste, M. Pirmez n'affirme-t-il pas également que l'agriculture a tort de se plaindre [2]? On avouera que c'est pousser loin l'amour du paradoxe.

M. Paul Leroy-Beaulieu a parfaitement caractérisé la grande industrie, l'industrie que j'ai appelée intensive, celle « dont la puissance de production excède de beaucoup les besoins de la consommation locale et même souvent ceux de la consommation actuelle [3]. » Il a montré la production intensive « faite à grand risque, mais à un faible prix de revient, devançant la commande et anticipant sur le débouché ». Il dit avec raison de la grande industrie : « Elle seule permet la production à bon marché, par l'emploi de tous les perfectionnements mécaniques;... les changements d'outillage ou les altérations de procédés qu'exigent les incessantes découvertes de la science sont une obligation presque quotidienne [4]. » Moyens de production plus parfaits, voilà le bas prix de revient. Production excessive résultant de la perfection de l'outillage, ou, pour m'exprimer autrement, de l'intensivité industrielle, voilà le bas prix de vente. Ainsi les puissants moyens de production sur lesquels on comptait pour grossir les bénéfices sont précisément les facteurs les plus actifs de la diminution du taux des profits!

Il résulte de ces observations que, pour atteindre le bas prix de vente fixé par les exploitations intensives, les établissements moyens et les petits établissements devraient posséder des capitaux qui leur permissent de s'outiller pour atteindre le bas prix de revient de leurs concurrents de la grande industrie. C'est ici que des troubles graves appa-

[1] *La Crise*, par EUDORE PIRMEZ, p. 44.
[2] *Ibid.*, p. 12.
[3] *Essai sur la répartition des richesses*, par P. LEROY-BEAULIEU, p. 297.
[4] *Ibid.*, p. 297, 298.

Digitized by Google

raissent. J'ai entendu les plaintes de bien des industriels, obligés d'enlever à leur capital circulant des sommes importantes pour achat ou transformation de machines, construction d'ateliers nouveaux, etc. Leur production se rapprochait ainsi de celle de la concurrence, mais l'affaiblissement de leur capital circulant les gênait singulièrement pour la vente. « La petite industrie, disait M. Cheysson aux économistes français, ne peut supporter le choc de la grande, qui, grâce à ses capitaux, à son outillage perfectionné, à ses initiatives, à ses progrès et aux facilités croissantes de transport, lui dispute et lui enlève un à un tous ses débouchés, parce qu'elle produit plus et à meilleur compte [1]. »

La production mécanique pénètre toutes les industries; celles qui étaient restées en arrière se hâtent aujourd'hui de regagner le temps perdu; celles qui se sont bien outillées à l'origine se développent tous les ans. Les industries classées sous la rubrique : industries diverses, ont accru, de 1861 à 1875, leur force mécanique de 3,504 p. c., le battage des grains de 2,255 p. c., le teillage du lin de 540 p. c., le travail du bois de 406 p. c., les sucreries de 389 p. c., les blanchisseries et teintureries de 296 p. c., la fabrication des armes de 264 p. c., la filature et tissage de lin de 261 p. c., les hauts fourneaux, forges, etc., de 175 p. c., les verreries de 175 p. c. aussi, les porcelaines et faïence de 150 p. c., les produits chimiques de 147 p. c., les draps et étoffes de laine de 137 p. c., la fabrication des machines et outils de 121 p. c., le travail des métaux de 109 p. c., l'indiennerie de 100 p. c., la papeterie de 93 p. c., les houillères de 81 p. c., les huiles de 63 p. c., la mouture des grains de 58 p. c. On voit comment l'accroissement de la force mécanique en chevaux-vapeur se répartit entre nos principales branches de la production. Il y a, dans ce développement de l'outillage, une dépense énorme de capital, une immobilisation considérable de capitaux. Mais ne faut-il pas produire à bon marché et tous ces efforts n'ont-ils pas tendu à diminuer le prix de revient pour obtenir un prix de vente rémunérateur?

[1] *Journal des Économistes*, numéro de novembre 1884, p. 311.

Digitized by Google

Voici un tableau sur lequel j'attire l'attention du lecteur :

Somme de travail mécanique dépensée par nos principales industries en 1875.

INDUSTRIES.		
Houillères	92,338	chevaux-vapeur.
Hauts fourneaux, forges, etc.	19,845	—
Usines diverses	14,110	—
Travail des métaux.	11,785	—
Draps et étoffes de laine	10,748	—
Mouture de grains	9,209	—
Fils et tissus de lin	8,971	—
Sucreries	8,781	—
Industrie cotonnière	8,666	—
Usines métalliques.	7,310	—
Machines et outils	6,525	—
Brasseries et distilleries	4,673	—
Carrières et scieries de pierres	4,208	—
Papeteries.	3,402	—
Blanchisseries et teintureries	2,744	—
Travail des bois	2,495	—
Fabriques d'huiles	2,391	—
Verreries	2,123	—
Produits chimiques.	1,285	—
Battage de grains	1,225	—
Teillage de lin	795	—
Porcelaines et faïences	750	—
Fabriques d'armes	736	—
Toiles	245	—

Classification des principales industries belges dans l'ordre de leur intensivité, calculée d'après la moyenne de force en chevaux-vapeur, par machine employée, en 1875.

INDUSTRIES.	1861.	1875.
	Chevaux-vapeur.	
Filature et tissage de lin	26.6	57.8
Houillères	49.1	55.4
Industrie cotonnière.	25.4	45.9
Mines métalliques.	43.4	38.4
Draps et étoffes de laine	15.4	26.9
Hauts fourneaux, forges, etc.	29.5	24.9
Verreries.	21.5	24.1
Travail des métaux.	24.0	21.6
Papeteries	17.6	18.9
Toiles.		15.3
Porcelaines et faïences	12.7	14.7
Blanchisseries et teintureries.	10.3	14.1

Digitized by Google

INDUSTRIES.	1875.	1861.
	Chevaux-vapeur.	
Carrières et scieries de pierres	13.3	12.6
Mouture de grains	11.6	12.5
Fabriques d'huiles	9.9	11.6
Produits chimiques	8.9	11.4
Sucreries	11.6	10.6
Travail des bois	8.8	10.2
Fabriques d'armes	9.5	9.8
Machines et outils	8.1	9.3
Usines diverses	7	8.9
Brasseries et distilleries	7.1	7.3
Teillage de lin	6.2	6.8
Battage de grains	4	5.5

Il est facile, d'après ces données, de constater quelle est la puissance de l'outillage industriel en Belgique, quel est le degré d'intensivité de nos principales industries et dans quelle proportion celles-ci ont développé leur intensivité. Il y a des ombres dans cet épanouissement de la force mécanique productrice : les mines métalliques sont en décadence, les sucreries également; c'est que les unes sont abandonnées à cause des minerais étrangers, excellents et à bas prix; l'activité des autres est enrayée par nos lois d'accise et par la réaction protectionniste déchaînée sur l'Europe. Les hauts fourneaux souffrent aussi, nous en avons parlé déjà. Partout ailleurs, le progrès est manifeste. Il semble, à ne s'en tenir qu'à l'examen superficiel du tableau ci-dessus, que la prospérité la plus grande règne dans le monde des affaires. Telle paraît être la conclusion de la brochure de M. Pirmez, signalant avec complaisance l'accroissement des bâtisses, des stocks-marchandises, du numéraire et celui de la production. L'économiste Blanqui a démontré un jour qu' « accroissement de production n'est pas augmentation de richesse ». M. Pirmez reconnaît cependant que les industries charbonnières et métallurgiques donnent plus de pertes que de gains; le déficit règne dans les bilans de la plupart des sociétés industrielles. L'honorable ministre d'État admet la gêne financière d'un grand nombre de familles, fort à l'aise il y a quelques années. Tout cela ne révèle pas une situation bien brillante. Quant aux classes pauvres, il importe de constater

Digitized by Google

qu'en dix ans la population des dépôts de mendicité s'est accrue de 50 p. c.; d'autre part, les secours alloués par les communes aux établissements de bienfaisance, de 1865 à 1875, se sont élevés de 3,692,316 francs à 5,526,694 francs[1]! L'ingénieux optimisme de M. Pirmez n'est guère en situation.

« L'expansibilité immense et intermittente du système de fabrique, dit Karl Marx, jointe à sa dépendance du marché universel, engendre nécessairement une production fiévreuse, suivie d'un encombrement des marchés dont la contraction amène la paralysie [2]. » Plus loin, Karl Marx écrit : « La guerre de la concurrence se fait à coups de bas prix. Le bon marché des produits dépend, *cæteris paribus*, de la productivité du travail et celle-ci de l'échelle des entreprises. Les gros capitaux battent donc les petits [3]. » On a pu constater dans la réunion des économistes français, le 5 novembre 1884, que, sur ce point, les économistes et les socialistes sont d'accord. Ils l'étaient déjà, à l'époque des *Contradictions économiques*, avec Proudhon et Blanqui [4].

Il est si vrai que la production intensive broie, dans sa marche lente, mais sûre, la petite production et même la production moyenne, que la supériorité de ses facultés d'exportation se dégage de l'examen comparatif de son degré d'intensivité et de ses expéditions à l'étranger. Ce sont les industries les plus intensives qui, en règle générale, exportent le plus aisément. De 1860 à 1881, les exportations de fils et tissus de lin se sont élevées de 12 à 40 millions; les houilles, de 53 à 66 millions; les fils et tissus de laine, de 35 à 71 millions. Les sucres raffinés sont tombés de 17 à 8 millions. Somme toute, il ressort de l'examen de l'intensivité de nos industries et de la circulation de leurs produits que la puissance de l'outillage est une condition essentielle d'existence. De tous côtés, des efforts considérables sont déployés pour perfectionner

[1] *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, t. XV, p. 18.

[2] *Le capital*, par KARL MARX, trad. de M. J. Roy. Chap. XV, p. 195, 196.

[3] *Ibid.*, chap. XXV, p. 275.

[4] *Système des contraditions économiques*, par P.-J. PROUDHON, t. I, p. 159.

Digitized by Google

l'outillage et l'adapter de mieux en mieux aux nécessités économiques du temps. Ne faut-il pas, pour faire face à la concurrence des établissements à production intensive, disposant de grands capitaux et réduisant aux plus basses limites le prix de revient, s'outiller de manière à descendre à ce prix de revient réduit? C'est la condition d'un prix de vente avantageux, sans lequel les affaires sont impossibles.

Réduction du prix de revient, tel est le résultat heureux de ce mouvement dans l'outillage producteur. Mais, du même coup, l'écart entre le prix de revient et le prix de vente se rétrécit, c'est-à-dire que le profit industriel diminue. Nous l'avons constaté dans les filatures de coton; la plupart des industries sont dans le même cas, les unes moins défavorablement que les autres. Que s'est-il passé? Deux choses : tout d'abord, diminution du prix de revient, par suite de moyens de production plus intensifs; et ensuite, diminution du profit. Ce dernier phénomène est la conséquence du premier. L'intensivité de l'industrie a développé outre mesure la production, car, pour me servir encore une fois de la définition de M. Paul Leroy-Beaulieu, « la production de l'usine excède de beaucoup les besoins de la consommation locale et même souvent ceux de la consommation actuelle ». L'usine ne peut pas chômer; il faut produire, encore produire, produire toujours. Et la machine gronde au milieu du bruit de l'acier qui poursuit sans relâche son infatigable travail. Dès lors, il faut placer les marchandises qui s'amoncellent, et la concurrence s'exerce avec une énergie d'autant plus grande que la production est plus considérable et devance plus activement le débouché. L'avilissement des prix ne peut donc manquer de se produire, et ceux qui en souffrent le plus, ce sont les petits industriels et la moyenne industrie. Dans certaines branches de la production, ceux-ci ne sont plus possibles; dans l'exploitation des transports, dans la filature et dans la métallurgie, notamment.

Notez que dans le commerce le même phénomène exerce son action éliminatrice. La petite industrie, chassée des maisons de gros par la grande industrie, s'est rejetée sur le détaillant; elle rencontre chez celui-ci ses anciens acheteurs

Digitized by Google

du commerce en gros. La lutte s'engagea. Le négociant résista au petit producteur, grâce au crédit qu'il était capable d'accorder; il résiste encore, dans une certaine mesure, mais avec un accroissement de risques. Bientôt, la grande industrie, attirée par les forts prix du détail et par les embarras de la concurrence sur les grands marchés, ne tarda pas à descendre dans la clientèle des petits industriels et des négociants en gros. La lutte devint inégale. Un grand nombre de maisons de gros le comprirent et s'offrirent à vendre pour le compte de la grande industrie, à titre d'agent. L'intermédiaire fait peau neuve, avec moins de profit qu'autrefois, mais avec la certitude de vendre. Que de victimes immolées dans cette concurrence implacable, que de petits industriels, que de négociants éliminés! Le consommateur, il est vrai, a obtenu les marchandises à meilleur marché, mais au prix de quelles hécatombes!

La grande industrie tend de plus en plus à ne demander à sa production que l'intérêt des capitaux engagés, plus une certaine assurance contre les risques. La petite industrie peut-elle se contenter d'un profit aussi médiocre? Évidemment non. De jour en jour, la grande industrie prend la forme de société par actions; l'exploitation sociétaire élimine peu à peu l'exploitation individuelle [1]. En Belgique, le nombre des sociétés anonymes s'est accru de 80 p. c. et les bénéfices nets réalisés ont augmenté de 34 millions. La même évolution économique se manifeste dans le commerce. Est-il nécessaire de rappeler les grands magasins, tels que le *Louvre* et le *Bon Marché* à Paris et, à Bruxelles, des maisons comme Thiéry, comme Hirsch, etc., pour ne citer que les principales? L'action éliminatrice de ces magasins géants a été admirablement décrite dans un roman célèbre de Zola. Le commerce de détail tend également à se concentrer dans des organismes plus puissants, mais moins nombreux. On voit que le commerce de détail devient, lui aussi, intensif, avec des capitaux abondants qui lui permettent d'acheter à bas prix, c'est-à-dire d'obtenir un prix de revient plus bas et d'offrir un prix de vente plus avantageux.

[1] Voir A. Courtois, *Tableau des cours des principales valeurs*, 1797-1873.

Digitized by Google

IV

Il est facile de démontrer la chute des revenus moyens et l'accroissement de la misère; il suffit d'examiner la *Klassensteuer* et l'*Einkommensteuer* en Prusse. Le total des pauvres, de 1877 à 1881, c'est-à-dire des citoyens ne possédant qu'un revenu au-dessous de 600 marks, s'est accru de 3.61 p. c. Par contre, les petits revenus de 600 à 1,500 marks ont fléchi de 3.42 p. c., et les revenus moyens de 1,500 à 3,000 marks de 0.26 p. c. Il semble que ces classes soient refoulées dans des classes inférieures; en effet, la population des classes supérieures ne s'est accrue que de 0.07 p. c. La situation des classes pauvres est-elle meilleure? Nullement, car le revenu moyen, par individu, tombe de 211 à 207 marks. Le chiffre des revenus de 600 à 1,500 marks fléchit de 6.70 p. c. et celui des revenus de 1,500 à 3,000 marks de 0.86 p. c. Nous retrouverions ces résultats en Belgique si les documents officiels nous le permettaient. Déjà, en 1843, M. Gladstone prévoyait ce phénomène douloureux[1].

Le revenu moyen de la classe 600 à 1,500 marks, d'après les données pour la population entière et les familles entières, s'est élevé de 256 à 260 marks. Cette classe représente en grande partie les salariés. Il y a donc accroissement de salaire, et cet accroissement, j'estime qu'il est supérieur aux chiffres des documents prussiens. Encore serait-il téméraire d'en conclure, avec M. Pirmez, que l'évolution économique est actuellement favorable à la classe ouvrière, et que si quelqu'un a le droit de se plaindre, ce n'est pas le travail, mais bien le capital.

« Nulle plainte du côté du travail, » dit M. Pirmez[2]. Vraiment! Que signifie alors l'œuvre française de la commission des ouvriers sans travail; que signifient les souscriptions qui s'ouvrent pour les malheureux inoccupés par suite de la crise? L'enquête parlementaire de France fournit de précieux renseignements. Parmi les ouvriers tailleurs de pierre, il y en a 2,000 employés sur 12,000; sur 15,000 ouvriers terrassiers,

[1] *Census of England and Gales*, l. c., p. 11.

[2] E. PIRMEZ, *lib. cit.*, p. 30.

Digitized by Google

2,000 sont occupés. « Sur 10,000 ouvriers, quoique beaucoup se soient décidés à quitter Paris, dit M. Finance, délégué des peintres en bâtiment, et qu'un grand nombre d'entre nous aient réussi à se placer comme hommes de peine, garçons de magasin, etc., nous sommes encore de 3,000 à 4,000 qui ne faisons rien du tout. » Les fondeurs s'expriment ainsi : « A partir du 15 décembre 1882, il n'y a eu que les 3/5 des ouvriers qui travaillaient, et depuis le 1er janvier 1884, si cela continue avec la même intensité, il n'y aura plus que les 2/5 qui travailleront [1]. » Toutes les chambres syndicales qui défilent devant la commission des quarante-quatre tiennent le même langage. « Nulle plainte du côté du travail! » dit M. Pirmez.

J'entends d'ici la réplique : Les ouvriers ont contracté des habitudes de luxe, et ils crient au martyre, parce que les salaires sont réduits par les patrons. Il ne s'agit pas ici du salaire, mais bien du chômage, c'est-à-dire de la misère qui s'abat sur de nombreuses familles. Ce chômage, M. Frédéric Passy lui-même ne le niera pas.

Abstraction faite du chômage, les salaires moyens des ouvriers occupés se sont accrus, cela n'est pas niable. M. Sabatier a parlé d'un accroissement total de 900 millions; il faut en rabattre aujourd'hui. Rien n'est moins étudié, en économie politique, que cette question des salaires; les opinions se croisent depuis J.-B. Say jusqu'à Stuart Mill et Thornton.

Dans l'industrie charbonnière, par exemple, il est certain que l'accroissement du nombre des ouvriers employés et celui du taux de salaires sont, l'un vis-à-vis de l'autre, dans une indépendance presque complète; il semble que la loi de l'offre et de la demande n'ait plus ici qu'une influence très relative. Par contre, si nous traçons un diagramme indiquant la progression pour cent des prix et des salaires, nous constatons entre ces deux phénomènes un parallélisme parfait. L'augmentation de la force-vapeur continue imperturbablement sa marche ascendante; les salaires se haussent ou

[1] *Procès-verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France*, p. 15 et 16, p. 51, 41 et 27.

Digitized by Google

baissent, l'effort mécanique se développe sans une défaillance. Quant aux quantités produites, dans leur rapport avec les salaires et les prix, elles suivent une courbe capricieuse dont les phénomènes de relativité avec les prix et les salaires sont difficilement appréciables. Mais entre ceux-ci le rapport est constant, et l'on peut dire que les salaires suivent les prix. La crise des prix est donc également une crise de salaires, et depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle économique, les souffrances s'étagent également poignantes.

M. Pirmez n'en affirme pas moins que le travail n'a point à se plaindre et que le capital seul est atteint par la crise. D'après lui, si les capitaux n'obtiennent pas une suffisante rémunération, c'est que l'exploitation a coûté plus cher en salaires qu'autrefois. M. Pirmez se trompe. En effet, étant donnée une valeur constante produite, 100, voici comment cette valeur se répartit entre les bénéfices du capital, les frais généraux autres que salaires, et les salaires, de 1860 à 1875 :

Années.	1861-1865.	1866-1870.	1871-1875.
Salaires.	53	52	50
Autres frais	38	37	34
Bénéfices	9	11	16
Total. . .	100	100	100

On voit que, dans la répartition de la valeur produite, la part des bénéfices s'est accrue en quinze années de 77 p. c., et la part des salaires a diminué de 6 p. c. M. Pirmez contestera-t-il ces chiffres, lui qui affirme que le gain, au lieu d'aller pour un sixième aux exploitants, ne leur est plus attribué que pour un trente-cinquième? L'erreur résulte de ce que l'honorable ministre d'État s'est préoccupé du mouvement des salaires et des bénéfices, indépendamment de la valeur produite. Examinée sous cet aspect, la question revêt un tout autre caractère de certitude.

Quelle est la cause de cet affaissement du salaire relatif? L'envahissement du capital cristallisé en machines, dans la production : le travail-matière se substitue au travail humain. Dans les carrières, par exemple, sur 10 chevaux-vapeur, on

Digitized by Google

comptait 101 ouvriers en 1860, on n'en compte plus que 78 en 1875; dans les charbonnages, sur 10 chevaux-vapeur en 1860, on comptait 15 ouvriers, et ce chiffre tombe à 12 en 1875. Dans les usines minéralurgiques, de 1860 à 1875, sur 100 chevaux-vapeur, le nombre des ouvriers diminue de 114 à 89. Faudrait-il en conclure que le nombre des ouvriers fléchit sous la poussée des machines? Karl Marx lui-même ne l'a pas soutenu. Bien au contraire, ce nombre augmente de 19,365 à 25,065 dans les carrières; de 78,232 à 108,343 dans les charbonnages; de 18,082 à 25,509 dans les usines minéralurgiques. Le même accroissement parallèle se constate dans la plupart des industries. Est-ce à dire que ce soit là une preuve de richesse? L'accroissement du nombre des ouvriers dépasse de beaucoup celui de la population ; cet accroissement ne signifie-t-il pas : désertion de l'atelier et désertion de la campagne pour l'usine? La réponse n'est pas douteuse. Dès lors, il est permis de se demander si le bien-être de l'ouvrier a gagné au change. Toutes les enquêtes ouvrières, notamment les admirables enquêtes anglaises, sont là pour répondre. Que n'en fait-on en Belgique, où les souffrances sont si réelles, où la crise s'abat avec une poignante énergie sur les humbles? M. Pirmez voit tout en rose. S'il avait consulté le mouvement de la Caisse générale d'épargne et de retraite, il se serait aperçu que, sur 100 francs versés, elle en a remboursé :

En 1870	fr.	83 49
1875		80 28
1879		79 94
1880		79 85
1881		102 77
1882		105 69

A partir de 1881, la souffrance se manifeste : les remboursements dépassent les versements. Sont-ce là des signes indéniables de prospérité et faut-il, avec M. Le Hardy de Beaulieu, conclure, de pareilles données, que la crise actuelle est une crise d'abondance?

Digitized by Google

La classe ouvrière, elle aussi, souffre de l'intensivité industrielle, toujours croissante. N'est-ce pas notre siècle qui s'est occupé de réglementer le travail des femmes et des enfants? La santé de nos populations industrielles, leur intelligence et leur moralité sont compromises dans les fosses et dans les usines. Tous les pays de l'Europe ont abordé courageusement cette grave question; la Belgique seule a longtemps reculé et ce n'est qu'au commencement de cette année qu'un projet de loi fut déposé, projet dérisoire que j'ai étudié il y a quelques mois [1]. J'ajouterai à ces observations cette autre, que l'ouvrier est de plus en plus rivé à sa classe, par le développement de l'outillage intensif de l'industrie. L'ouvrier rencontre chaque jour de plus grandes difficultés pour s'élever au patronat. En effet, comme le remarquait un délégué de syndicat devant la commission des quarante-quatre, autrefois on devenait entrepreneur de menuiserie, par exemple, avec 2,000 francs; il en faut 40,000 à 50,000 aujourd'hui [2]. La distribution de la force motrice à domicile ou dans les petits ateliers modifiera-t-elle cette situation? Il y a lieu de l'espérer. La force électrique semble destinée à résoudre le problème de la distribution de l'énergie dans toutes les maisons; elle seule paraît appelée à opérer une réaction salutaire contre l'entassement des ouvriers et la désertion du village et à créer entre la grande et la petite industrie un nouvel équilibre sans doute plus conforme à une bonne hygiène sociale, à la condition, à l'intelligence et à la moralité des classes ouvrières [3]. Peut-être aussi sera-t-elle l'agent le plus actif d'une égalité moins imparfaite des classes et favorisera-t-elle activement l'émancipation des humbles. C'est le secret du XX^e^ siècle.

Le développement des grandes usines date de 1848. Avant cette époque, remarque M. Paul Leroy-Beaulieu, « il y avait de grands industriels, mais il n'y avait guère de grandes usines [4] ». Nous avons vu avec quelle puissance la

[1] *Revue de Belgique*, 15 février 1884.
[2] *Procès-verbal de la commission d'enquête, etc.*, p. 67.
[3] *Journal des Économistes*, novembre 1884, p. 317.
[4] *La question ouvrière au XIX^e^ siècle*, par P. LEROY-BEAULIEU, p. 26.

Digitized by Google

concentration capitaliste de la production s'est développée. Le dévidage, le bobinage, le tissage, le peignage, la bonneterie occupaient presque exclusivement l'atelier domestique. Ce type industriel se retrouve encore aujourd'hui, s'effaçant peu à peu dans l'épanouissement de l'industrie intensive. C'est là que s'exécutent aujourd'hui, par des procédés automatiques, le dévidage et le bobinage; les peigneuses mécaniques Heillmann et Hubner ont éliminé l'atelier domestique du peignage. Les grandes maisons de confection, découpant et cousant à la machine, ont frappé durement les tailleurs; les selliers ont subi le même sort; la confection des chapeaux a été absorbée par de grandes usines; il n'est pas jusqu'à la chaussure qui, fabriquée en grand, n'ait ruiné les petits ateliers de cordonnerie, depuis l'invention des semelles rivées ou vissées. La fabrication des portefeuilles, celle des porte-monnaies et de cent autres petits objets, ont déserté la chambre de l'ouvrier pour la manufacture; les cols et cravates, la lingerie, la ganterie sont dans le même cas. La bonneterie, elle, tend à revenir à l'ancien type producteur, grâce à la machine à tricoter, que des commerçants achètent et placent à la campagne, chez des paysans dont la ferme se transforme ainsi en atelier domestique. La force motrice distribuée à domicile ne rétablira-t-elle pas cet atelier pour la plupart des autres branches de la production? Il est permis de l'espérer pour le bien-être, l'intelligence et la moralité de l'ouvrier. C'est ce qui inspirait, il y a quelques années, à M. De Vergnies l'idée de construire des maisons d'ouvriers, agglomérées dans un même quartier, pour permettre l'application de la vapeur à la petite industrie. Le vice de l'entreprise, c'était l'agglomération même. « Le peuple, disait un publiciste ouvrier, n'aime pas qu'on le parque. » Ce projet ne pouvait réussir; il n'y fut donné aucune suite.

En somme, la substitution de la grande industrie à la petite, de la manufacture à l'atelier, des grands magasins à la boutique, le rôle toujours croissant du capital dans la production et dans l'échange, ce phénomène que Karl Marx appelait « l'accumulation capitaliste », telles sont les principales causes des souffrances actuelles. Les idéologues

Digitized by Google

germains s'imaginent que la reconstitution du type économique médiéval corrigera la situation; ils cherchent, dans le moyen âge sombre, des exemples et des leçons. M. Prins est de cette école. Erreur étrange que de croire que l'on refait le passé! Certes, les siècles tournent autour d'un axe, mais dans des cercles qui s'agrandissent toujours, avec la richesse et la science. Ce mouvement s'exécute indépendamment de notre volonté; les lois peuvent en favoriser ou en compromettre la marche, mais l'œuvre universelle se poursuit à travers la poussière humaine qui s'agite.

L'action de l'État est impuissante à défendre l'atelier contre l'usine; si elle s'exerçait dans ce sens, elle accomplirait une tâche impossible, qui provoquerait des troubles plus graves que ceux que provoque aujourd'hui la lutte entre les forts et les faibles. Mais l'État peut résister au courant protectionniste qui se manifeste, et ce sera plus tard une force, au milieu des nations affaiblies par le régime débilitant du protectionnisme, de n'avoir point cédé aux conseils réactionnaires de l'affolement. L'établissement d'un rapport légal entre l'or et l'argent, redressant les prix dans la mesure de l'action exercée par la dépréciation artificielle du métal blanc, aurait une influence salutaire qui se répandrait immédiatement sur le monde. L'État ne peut pas se substituer à l'initiative et à la prévoyance individuelles, pas plus qu'il ne peut les créer; mais il a le pouvoir et le devoir de les encourager. Il y a une question industrielle, il y a une question commerciale, il y a une question ouvrière; ces questions, les pouvoirs publics ne les connaissent qu'imparfaitement parce que les documents leur font défaut. S'ils les connaissaient, ils sauraient quelle action ils doivent exercer dans ces domaines, ils n'iraient pas à l'aventure, sans ordre ni méthode; d'un côté, ils ne s'abstiendraient pas où ils devraient agir; d'un autre côté, ils n'agiraient pas au delà des limites de leurs attributions. Une vaste enquête économique s'impose. Le gouvernement qui en prendra l'initiative et qui saura en tirer parti aura bien mérité de la patrie.

ERNEST VAN ELEWYCK.

Digitized by Google

AUTOUR DU PUITS.

NOUVELLE SERBE.

L'auteur de la nouvelle serbe que nous publions, M. Lazare Lazarevitch, jouit d'une grande réputation parmi les Slaves du Sud. On l'appelle le Tourguenieff serbe. Il a su peindre avec autant de fidélité que de charme les mœurs, les traditions, le langage des populations rurales de son pays, comme l'a fait Conscience pour nos campagnes flamandes. Un certain nombre de ses nouvelles ont été traduites en plusieurs langues, sauf en français; les plus connues sont celles qui ont pour titre : *Werther*, pastiche spirituel du *Werther* de Gœthe, dans lequel est bien décrite la société des villes d'eau en Serbie; *A l'église* et l'*Image de saint Sava*. Lazare Lazarevitch est né à Schabatz en 1851. Cette ville, située sur la Save, est fière de son activité commerciale, et plus encore du grand nombre d'hommes distingués qui y sont nés. Parmi ceux-ci, on peut citer : Stoïan Novakovitch, le ministre de l'intérieur, philologue éminent; son histoire de la littérature serbe est classique; comme ministre de l'instruction publique, il a réorganisé l'instruction primaire; — Milorad Chopchanine, directeur du théâtre national de Belgrade; sous son habile direction, le goût du théâtre serbe s'est singulièrement développé à Belgrade; on a de lui quelques volumes de nouvelles très estimées; — Wladimir Jovanovitch, ancien ministre des finances; — Steva Poppovitch, le ministre actuel de l'instruction publique, auteur de travaux pédagogiques estimables; il a rendu de grands services comme inspecteur général de l'instruction publique; — les trois frères Boghitchevitch : Milan, ancien ministre des affaires étrangères, actuellement ministre de Serbie à Vienne; Michel, conseiller municipal de Belgrade, et Anta, colonel d'artillerie très capable.

Après avoir fait ses études au gymnase de Schabatz, puis à l'université de Belgrade, Lazarevitch se rendit à Berlin, où il obtint le grade de docteur en médecine. Mais au lieu de se vouer aux réformes sanitaires, comme un autre docteur serbe très estimé, Vladan Georgeovitch, directeur général du service médical

Digitized by Google

militaire, récemment nommé maire de Belgrade, il se voua à la littérature, où il conquit d'emblée une place hors ligne. Il est membre de l'académie serbe et gendre d'un des hommes d'État serbes les plus connus à l'étranger, Nicolas Cristich, qui a été plusieurs fois déjà chef de cabinet.

La nouvelle, dont nous devons la traduction à M. Émile Vavasseur, nous fait connaître cette institution archaïque si intéressante : la communauté de famille ou zadruga, et elle fait comprendre aussi les causes qui en amènent la disparition.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Le vent souffle, et chasse les brouillards épais qui, comme de blancs fantômes, s'élèvent des sillons. De petits cristaux brillants, semblables à des diamants, viennent se figer sur notre barbe, sur nos moustaches, et saupoudrer les flancs de notre cheval. Les pieds se glacent et les yeux pleurent. Le *raki* [1] lui-même est impuissant à nous réchauffer. Nous regardons de çà et de là sans apercevoir nulle part de toit hospitalier. Pourtant je me rends à grands pas chez le brave Mathia Djenaditch. Je connais sa maison. Devant la porte est pendue à un prunier la *tchoutoura* [2], toute remplie d'excellente eau-de-vie. Mathia aime que celui qui passe en prenne une gorgée et, si vous venez chez lui, il vous recevra à bras ouverts.

Il faudrait aller voir cette vieille *zadrouga* [3], c'est toute une troupe! Venez-y seulement un soir, où vous serez attendu, et vous verrez accourir à votre rencontre, au milieu du chemin, une des brus, portant une branche de pin allumée. Où sont les autres? La seconde est au verger, la troisième à l'étable, la quatrième chasse les chiens, la cinquième est à la cuisine, la sixième vous attend dans la chambre où l'on vous conduit.

[1] Le mot « rakia » désigne, chez les Serbes, toutes les eaux-de-vie en général, soit de vin, soit de prunes, etc.

[2] Gourde en bois, généralement recouverte de cuir et en usage chez les paysans serbes.

[3] Littéralement : « société ». « association ». La « zadrouga » est une forme collective de la propriété agricole qui s'est maintenue de nos jours chez les Slaves du Sud et particulièrement chez les Serbes. Certaines dispositions législatives récentes, dues à l'initiative du gouvernement, ont pour objet d'encourager la formation ou le maintien des « zadrougas », qui tendaient à disparaître peu à peu.

Digitized by Google

On se croirait à une noce! Et tout ce monde-là est gai, modeste, content. Que Dieu vous garde de chercher noise à quelqu'un de la maison, car il y a là six hommes bien armés; l'un d'eux est même un vrai soldat, sous les drapeaux, à Belgrade.

Chez eux, point n'est besoin de *moba* [1]. A quoi bon la moba, là où il y a tant de bras? Ils ont trois charrues, qui travaillent sans s'arrêter; et quand les marchands de porcs commencent leur tournée, la ceinture de Mathia ne tarde pas à se gonfler. J'ai pour ami particulier le jeune Arsène, que j'ai connu quand il était encore gamin. Maintenant, quand Arsène passe devant la maison de Bourmazovitch, il prend sa flûte et joue des airs si tendres qu'ils ressemblent au roucoulement des pigeons. Car Bourmaz a une fille. Si vous passez à cheval auprès d'elle, et qu'elle vous lance un regard de ses yeux diaboliques, sur l'heure vous perdrez l'esprit.

Mais Arsène, lui, s'est habitué à ses yeux; il ne les craint plus. Il s'accoude, le menton dans la main, le pied sur la barrière, et lui dit : « Je n'ose parler à ton père, Anoka, et je n'aurai jamais le courage de m'adresser au grand-père, dussé-je même renoncer au bonheur de te posséder. »

Anoka ne s'émeut pas plus qu'il ne faut. Elle le regarde malicieusement en dessous, puis, se détournant un peu et dissimulant sa colère, elle lui dit : « Eh bien, soit! Je me marierai avec Philippe Maritchitch. »

— « Ah! bien oui! Penses-tu, par hasard, que je vais te donner à quelqu'un d'autre? Je ne laisserais pas « os sur os » à qui te toucherait seulement du doigt. »

Anoka fait la mutine, frappe la terre du pied, relève la tête, et, défiant Arsène, elle reprend : « C'est ça! tu voudrais peut-être attendre que j'aie des tresses blanches? A-t-on jamais vu ça! »

Mais Arsène n'entend plus. Il saisit les mains de la jeune

[1] La *moba* est l'aide mutuelle que se prêtent les paysans serbes au temps de la moisson, des vendanges et en général dans toutes les circonstances de la vie des champs. Les riches mettent alors à la disposition des pauvres leurs chevaux, leurs charrettes et leurs domestiques.

Digitized by Google

fille et, par-dessus la barrière, l'attire à lui. Elle résiste un peu, mais elle vient à lui, plus près, toujours plus près, et se sent prise d'une émotion secrète quand le bras du jeune homme s'enlace autour de sa taille.

C'est une bonne fille, quoique Bourmazovitch l'ait terriblement gâtée. Mais que faire? Le choléra a pris au pauvre homme tant d'enfants, que plus tard, il a élevé son Anoka avec autant de précaution qu'on en met pour prendre un peu d'eau dans le creux de la main. — Cela ne vaut rien de gâter les enfants, n'en eût-on qu'un au monde. En vérité, cela ne vaut rien.

Ce soir-là, Arsène rentre à la maison tout pensif. Contre son habitude, il va tout droit au cellier, puis, à l'aide d'un roseau, il aspire d'un tonneau quelques bonnes gorgées, lui qui autrement n'a jamais bu. Puis il s'assied sur une souche, et, seul dans l'ombre, il regarde la maisonnée active. Le feu, qui lèche les flancs de la marmite pendue à la crémaillère, projette des reflets d'un rouge ardent sur la porte ouverte de la cuisine. Arsène lui-même en ressent de la chaleur et fait mine de se reculer. A la lueur du feu, on voit se dessiner dans la cour, de minute en minute, des silhouettes de gens et de chiens. On entend le piétinement des chevaux dans l'écurie. Devant le cellier, on dételle les bœufs, que Nenard vient de ramener de la ville. De temps en temps, une poule glisse du mûrier, sur lequel elle était perchée, et cherche, en battant des ailes, à reprendre sa place au milieu de ses compagnes. Des paroles échangées çà et là viennent rompre le silence du soir. Déjà une souris s'est mise à grignoter justement au-dessous de la souche qui sert de siège à Arsène.

La tête commence à lui tourner. Tout d'abord, il écoute comme son cœur bat, sous le sein gauche, et il en est tout effrayé. Puis, tout d'un coup, il se met à rire, sans rime ni raison, comme un fou. Après, il se prend à pleurer, sans savoir pourquoi. Seulement, à travers ses rires et ses larmes, il entrevoit vaguement Anoka. Il sent alors son cœur se déchirer si étrangement qu'il pense en mourir. Il s'adosse au tonneau et perd peu à peu la notion de ce qui l'entoure; cela lui

Digitized by Google

est aussi doux que les baisers d'Anoka et le galop rapide du cheval d'Ostoïtch. C'est toujours ainsi la première fois que l'on s'enivre.

Il a dormi un peu, quand Velinka, une branche de pin allumée à la main, entre au cellier. Elle a peur en voyant Arsène sur sa souche, à côté du tonneau, le roseau à la main. Elle s'approche de lui, effrayée, et, le touchant à l'épaule :

« Bijou [1] ! »

Arsène ouvre des yeux tout rouges.

« Tu es ivre, coquin ! »

Arsène reprend un peu ses sens et, d'un ton léger :

« Oui, je suis ivre !

— « Et pourquoi cela ?

— « Eh ! je veux tuer Philippe Maritchitch ! »

Et il brandit le roseau au-dessus de sa tête, le jette à terre et le brise ; puis il se prend à rire.

« Et pourquoi, Bijou ? Qu'est-ce qu'il t'a fait, Philippe ?

— « Il veut épouser Anoka !

— « Eh bien, qu'il l'épouse !

— « Oui, mais moi, je ne veux pas ! »

Et, portant son corps en avant, il fait mine de se lever ; mais l'appui du tonneau lui faisant défaut, il vacille et retombe en arrière.

Velinka se met à rire.

« Eh quoi, Bijou, tu veux l'épouser, toi ?

— « Certainement. »

Et, ce disant, il se trouble, recommence à pleurer et, à travers ses larmes, reprend :

« Comment ! le frère s'est bien marié, lui ! Moi aussi... je prétends... oui ! »

Pour donner plus de force à son affirmation, il veut frapper son genou, mais sa main indocile s'en va donner sur la souche.

Velinka rit toujours plus fort.

[1] Le texte serbe porte : « Zlatane, » littéralement : « Mon doré ». Dans les familles de paysans, en Serbie, l'habitude s'est conservée de donner aux jeunes gens et aux jeunes filles certains surnoms comme, par exemple : « Mon argenté », « ma colombe », etc.

Digitized by Google

« Pauvre enfant! Mais tu l'épouseras, Bijou, n'aie pas peur! Ce soir, j'en parlerai au père, le père en parlera à grand'mère et grand'mère arrangera la chose avec grand-père. Allons! que je te mène à la chambre[1], et que grand-père ne te voie pas dans cet état! Viens te coucher. Ne crains rien, nous mêmes te fiancerons avec Anoka, si tu veux.

— « Je le veux, ma foi! »

Et Velinka conduit son beau-frère ivre, dans l'obscurité, jusqu'à la chambre. Elle le couvre bien; puis elle s'en va à la cuisine raconter aux belles-sœurs ce qui vient de se passer.

A cette nouvelle, aucune d'entre elles ne se réjouit franchement. Elles rient bien, il est vrai, mais leur rire ne vient pas du cœur.

« Elle n'est pas faite pour notre maison!

— « C'est une moqueuse!

— « Passe encore, mais une enfant gâtée! Que Dieu nous en préserve!

— « Elle nous brouillerait toutes! »

Mathia Djenaditch est un homme déjà âgé. Il porte au front la cicatrice d'une blessure, reçue à la tranchée, avec le Heiduk Veliko[2]. Ses enfants et tout le village l'appellent « grand-père ». Sa femme est morte depuis longtemps. De son frère aîné, il lui est resté une belle-sœur, qui partage avec lui l'autorité dans la maison et qui s'appelle Radoïka. A table, elle est assise à côté du grand-père, et, dans la maison, rien d'important ne se fait sans qu'elle donne son avis, ou tout au moins sans que grand-père la consulte. Elle a parfaitement conscience de sa situation, dont, d'ailleurs, elle n'abuse pas. Par exemple, grand-père lui demande :

« Qu'est-ce que tu penses, belle-sœur, de l'enclos de Maritchitch? Si nous l'achetions?

— « Comme tu l'entendras, frère, tu es homme! »

Elle baise la main à grand-père, et tous les autres, femmes

[1] Dans les zadrugas, la famille habite, pendant l'hiver, une grande chambre commune.

[2] Héros serbe, au temps des guerres d'indépendance. Tué à Négotine en 1813.

Digitized by Google

et hommes, lui baisent la main à elle, ce qui n'est pas l'habitude dans notre village. Après Mathia et Radoïka, vient le fils aîné, Blagoïé, le père d'Arsène. Lui aussi est membre du sénat domestique.

En dehors de ces trois autorités, personne n'est consulté à la maison, et tout le monde obéit et se soumet aveuglément.

Lorsque Mathia est allé payer l'impôt, pendant que Radoïka est à l'église et que Blagoïé nourrit les bêtes, la maison ressemble à une école dont le maître est absent. C'est une joie générale, et tous commencent à plaisanter et à rire. Mais que l'un des trois apparaisse à la porte, aussitôt tout rentre dans l'ordre; le sérieux et l'obéissance reparaissent. Parfois, tout trois se retirent exprès, pour laisser les enfants s'amuser, et les hommes fumer à leur aise.

Grand-père est... Comment l'exprimer? Vous comprenez, un homme âgé, presque retombé en enfance; tantôt, pour la moindre des choses, il éclate, crie, tempête, jure, et, ma foi aussi, veut frapper; tantôt, doux comme de la ouate, il ne cherche qu'à caresser les enfants; il leur donne dix paras ; pour un rien, alors, il se met à pleurer. Par exemple, il vous dira :

« Voilà! Je suis comme un arbre desséché sur la montagne! Et il sanglote. »

Jeunesse, folie; vieillesse, faiblesse.

Le lendemain du jour où Arsène s'est enivré, Blagoïé vient trouver Radoïka, l'air sérieux :

« Tante, notre Arsène, pardonne-moi, s'est amouraché de la Bourmazovitch.

— « Arsène?... Quoi! celui que nous avons émancipé cet été?

— « Lui-même.

— « La petite Bourmazovitch, dis-tu?

— « Oui.

— « Anoka?

— « Anoka.

— « Elle n'est pas faite pour notre maison!

— « Non, c'est aussi mon avis Mais, pardonne-moi, il en

Digitized by Google

est follement épris. Velinka me raconte qu'hier soir il a fait de vilaines choses.

— « Quoi donc?

— « Je t'en prie, ne va pas raconter l'histoire au grand-père.

— « Que Dieu m'en préserve.

— « Eh bien, Velinka me dit qu'il s'est enivré, qu'il a juré et qu'il a menacé de tuer Philippe Maritchitch, parce que, tu sais, il va toujours rôder par là.

— « Est-ce possible? »

La vieille reste un instant pensive, puis elle dit :

« Je vais en parler au grand-père : je verrai ce qu'il dira.

— « Mais, ne va pas, je te prie, lui parler de... tu sais!

— « Ah! vraiment non! »

Quand Radoïka a tout raconté au grand-père, celui-ci se met à réfléchir profondément. Puis, fronçant les sourcils :

« Sais-tu, belle-sœur? tout cela est bien, et j'ai toujours entendu dire aux vieilles gens que c'est chose mauvaise de se mêler des affaires d'amoureux pour les gâter. Nous avons, Dieu merci, une grande maison. Nous ne serons pas plus de quatre-vingts, je crois?

— « Mais nous sommes déjà plus, en vérité!

— « Nous sommes déjà plus! Que Dieu soit loué et qu'il fasse qu'elle s'entende avec les autres enfants!

— « Que Dieu nous l'accorde. »

Quelques jours après, Anoka rencontre une de ses amies et lui dit : « Je savais bien que tout devait arriver selon ma volonté! Une fille comme moi, vraiment, il n'y en a pas à dix lieues à la ronde! »

Puis elle tire de son sein une petite boîte avec un miroir et commence à arranger les boucles de son front.

Car, hélas! en entrant dans la maison de Djenaditch, elle est restée l'enfant gâtée qu'elle était chez son père.

Elle sait tout mieux que les autres. Il faut que tout marche comme elle le désire. Elle se refuse à faire ce qu'on lui commande et répond : « Je n'ai pas fait ça chez mon père! Pourquoi ferais-je le pain pour toute une armée! C'est

Digitized by Google

déjà bien assez que j'en fasse un pour moi et mon Arsène! »

Les femmes n'osent pas prononcer un mot. Elles se plaignent bien à leurs maris, de temps en temps. Mais s'adresser au grand-père et à Radoïka, qui l'oserait?

Longtemps elles ont supporté et dissimulé leur mécontentement. Elles ont tout fait pour elle, et d'après son désir. Il y avait dans son air quelque chose de si impérieux, de si tyrannique, qu'il semblait qu'on dût lui obéir. Peut-être aussi sa beauté n'avait-elle pas été sans en imposer aux femmes. Les belles-sœurs chuchotaient entre elles. Mais, devant les vieux et devant les étrangers, elles se taisaient ou bien prenaient sa défense. Et Dieu sait jusqu'à quel point elles auraient tout supporté sans protester, si Anoka ne s'était pas montrée de plus en plus insolente!

Elle était à peine à la maison de six mois qu'il y eut des scènes terribles, parce qu'un jour on l'appela pour planter des choux, et qu'une autre fois une de ses belles-sœurs la pria de surveiller son enfant. Ensuite, elle chercha à s'habiller autrement et avec plus d'élégance que les autres.

Le pauvre Arsène a eu beau lui dire que grand-père et Radoïka seuls font les achats, et qu'il n'ose pas leur demander de lui acheter un nouveau *jelek*[1], seulement pour elle; elle lui a répondu qu'elle ne s'est pas mariée avec grand-père; qu'elle retournera chez son père, qui le lui donnera; que son mari est un imbécile, n'osant pas même lui procurer une aiguille sans demander la permission au vieux. Arsène est resté tout penaud. Ah! si les yeux d'Anoka avaient moins d'empire sur lui, il l'aurait déjà punie bien souvent!

Quelquefois, il s'apprête : il met la main à la ceinture, et, le chibouk à la bouche, il prend son bâton par le milieu..., mais dès qu'elle le regarde d'un air mutin, il se remet aussitôt en position, comme devant un vladika[2].

C'est ainsi que, tous les jours, elle devient plus volontaire et fait exprès d'agacer les gens. Elle laisse les chiens entrer à

[1] Le jelek est la veste brodée de lames d'argent ou parfois de fils d'or que portent les Slaves méridionaux.

[2] L'évêque du culte grec orthodoxe.

Digitized by Google

la cuisine, et alors ils y volent la viande. Elle ne fait pas attention quand elle tourne le robinet au tonneau. Elle brûle le pain, si bien qu'il faut jeter toute la fournée aux porcs. Elle met sa robe de dimanche pendant la semaine. Elle ne daigne même pas tourner la tête pour voir ce que font les enfants, et c'est par sa faute que le petit de Jovanka est tombé dans le trou à chaux. Elle a affublé d'un sobriquet toutes ses belles-sœurs. Radoïka est une « engeance » et grand-père un « quinteux ». Chaque jour, elle devient plus difficile et plus insupportable. Lui fait-on la moindre observation, elle menace aussitôt de retourner chez son père.

Les femmes en avaient assez. Et quand Anoka, à son tour de semaine, se rendait au marché, elles profitaient de son absence pour tenir entre elles des conciliabules secrets :

« Je ne sais pas ce que nous avons fait au bon Dieu pour souffrir ainsi !

— « Ni moi non plus, je n'en sais rien.

— « Vraiment, en voilà de la misère et du guignon !

— « Il n'y a que le bon Dieu qui puisse nous venir en aide !

— « Ça ne peut pas durer comme ça ; ah ! mais non !

— « Si nous racontions tout à la vieille, pour qu'elle le répète au grand-père ?

— « Dis-le, toi, Séléna !

— « Et pourquoi moi ?

— « Ne t'a-t-elle pas accusée de lui avoir volé son bracelet ?

— « Et n'a-t-elle pas dit que ton mari est un pope sauvage ?

— « N'a-t-elle pas dit à Mariana qu'elle est une « meurt-de-faim » et qu'elle s'est mariée !

— « Et à Velinka qu'elle a un bâtard ! »

Les femmes se seraient difficilement décidées à parler, mais Radoïka a tout vu et tout entendu ; et le lendemain, quand Anoka s'est amusée à lui couper avec la hache son tout nouvel habit, Arsène lui-même est allé trouver grand-père pour se plaindre.

Arsène est un garçon timide. Depuis son enfance, il n'a appris qu'à obéir. Il ne sait même pas vendre le bois : il faut qu'on lui dise à la maison combien il doit demander et à combien il doit laisser.

Digitized by Google

Arsène entre chez grand-père. Le vieux est assis, seul dans la chambre. Comme il ne peut rien faire d'autre, il écosse des pois. Arsène ôte son bonnet et veut lui baiser la main.

Grand-père fronce les sourcils, ne lève pas la tête et ne donne pas sa main à baiser. Il lui dit seulement en grommelant : « C'est bien ! c'est bien !

— « Grand-père, je te prie, je... il faut que je te parle... Le diable soit de la honte !... »

Grand-père le regarde d'un air bourru.

« Oui, continue Arsène, il faut que je parle...mais ne te fâche pas ! »

Grand-père a relevé la tête, il jette avec impatience la corbeille de pois, et se met à marmotter, tout fâché : « Je sais tout ça ! Mais quel homme es-tu donc ? Qu'est-ce que tu fais avec cette... cette... »

Il se tait un instant :

« Avec cette... Est-ce que tu vas me mettre la maison tout en l'air? »

Arsène, tout bête, reste comme pétrifié en entendant que grand-père sait tout. La voix lui manque.

« En vérité, grand-père, je ne sais que faire ! Pardonne-moi. » Et il veut baiser la main au vieux.

« Arrière ! ne me salis pas la main ! Toi, un homme ! Non. »

Arsène se détourne du côté du mur et se cache la tête dans ses mains. « Fais de moi et d'elle ce que tu veux ! Tue-moi et chasse-la ! Mais, pour l'amour de Dieu, ne me repousse pas ! »

La barbe de grand-père commence à trembler. Il veut cacher son émotion, et, prenant une attitude majestueuse, il redresse la tête : « C'est toi, fils, qui l'as choisie ! Est-ce que je t'ai dit, moi, de la prendre ou de ne pas la prendre?

— « C'est vrai, aussi vrai que Dieu existe ! Et tout ça, c'est de ma faute. »

Grand-père relève de nouveau la tête, pour se donner l'air important : « C'est ça ! Il faut maintenant que j'arrange, moi, ce que tu as si bien dérangé !

— « Il n'y a que Dieu et toi qui en soyez capables !

— « Oui, mais c'est que je ne sais pas comment y parvenir. »

Digitized by Google

Si Radoïka avait été là, elle aurait remarqué comme les yeux de grand-père exprimaient une sorte de confiance enfantine en lui-même.

« Fais comme Dieu te conseillera, dit Arsène.

— « Est-ce que tu la... Est-ce que tu la détestes vraiment? »

Arsène ne sait que répondre. Il voudrait bien se taire, mais grand-père le regarde bien en face.

« Tu sais, elle a sa tête à elle!

— « Je sais, je sais! Mais je te demande : Tiens-tu à elle? »

De nouveau, Arsène se tait. Il voudrait bien ne pas répondre, mais grand-père le fixe droit dans les yeux.

« Il faut, dit Arsène, que Bourmaz l'ait terriblement gâtée! Tu sais, un enfant unique! »

Le grand-père commence à s'impatienter pour tout de bon : « N'entends-tu donc pas ce que je te demande? Je veux que tu me dises si tu aimes Anoka. Voilà ce que je veux savoir. »

Arsène baisse la tête, se caresse le menton, remue les épaules de gauche et de droite, et, tout honteux, tout hésitant, répond : « Je... je ne sais pas.

— « Eh! tu dois savoir; car c'est d'après cela que je me déciderai pour que, plus tard, tu ne viennes pas me reprocher et me dire que j'ai mal agi.

— « Moi! Jamais!

— « Bien! Maintenant, va-t'en! Je vais réfléchir. »

Qui aurait su lire sur le visage de grand-père aurait pu voir aussitôt qu'il avait déjà son idée, et que cette idée paraîssait fort le satisfaire.

* * *

Ce soir-là, au souper, les hommes étaient assis à la table commune, chacun à son rang d'âge, comme c'est l'habitude. A part Radoïka, pas une femme n'assistait au repas; elles mangent à part. Deux ou trois d'entre elles, seulement, servaient les hommes. C'était justement le tour d'Anoka.

Pendant que les deux autres vont et viennent, emportant et apportant le manger et versant à boire, Anoka, elle, s'est appuyée le dos à la porte, et se croise les bras.

Digitized by Google

Grand-père affecte de ne pas la voir. Tous se taisent. Le cœur bat bien fort à Radoïka. Quant à Anoka, elle ne pense à rien.

Le repas terminé, les hommes font le signe de la croix et attendent, pour se lever, que grand-père donne l'exemple.

Après avoir écarté son morceau de pain, sa cuiller et sa fourchette, et remis son couteau dans la gaîne, les deux coudes sur la table, grand-père jette un coup d'œil circulaire sur tous et arrête son regard sur Anoka. Celle-ci reçoit comme une commotion. Les bras lui en tombent.

Elle se redresse et se prépare à sortir.

« Attends, ma fille », lui crie le vieux d'un ton extraordinaire. — Tous tressaillent. Sur le même ton, grand-père continue : « C'est à toi, mon enfant, que je parle... Tu n'es pas contente dans ma maison, avec mon peuple. »

Qui a jamais vu femme répondre? Anoka demeure silencieuse.

Grand-père poursuit d'un air tranquille : « Je ne veux pas de ça, tant que je suis vivant. Je ne souffrirai pas que ma maison soit un bagne pour l'un de mes enfants. On m'a dit que ces femmes (et il montre du menton le chemin de la cuisine)... que ces femmes te taquinent et te font des méchancetés. Mais moi, je suis le maître ici! »

Anoka remarque quelque chose de mauvais sur le visage ridé de grand-père. A la haine qu'elle éprouve pour lui vient s'ajouter un sentiment nouveau, la peur.

« Elles te tracassent toujours. Elles voudraient toutes que toi, tu travailles et te fatigues pour elles. Comme si tu sortais d'une pauvre maison ! »

Il fait si maladroitement le gentil et l'aimable qu'Anoka sent ses cheveux se dresser sur la tête.

« J'en ai assez. Je suis vieux et infirme et je peux difficilement venir à bout de tout mon monde. Eh bien, moi, maintenant, je ne veux pas que cela continue! »

Sa figure se contracte et ses lèvres commencent à trembler. Il se met à crier d'une façon effrayante et d'une voix rauque : « Or, vous tous... écoutez bien, et toi aussi, Radoïka, et

Digitized by Google

toi, Blagoïé, et vous autres tous... J'ordonne, ainsi qu'à vos femmes, que vous obéissiez, en tout et pour tout, à celle que voici. » Et de sa main, qui tremble comme une feuille, il montre Anoka. « Je ne veux pas qu'elle travaille à la maison. Je ne veux pas qu'elle salisse ses mains de dame, ni qu'elle aille au tonneau tirer le vin. Et celui qui ne l'écoute pas ou l'offense le moins du monde, que Dieu le foudroie. »

Et il se lève brusquement. — Pauvre vieux ! Il fait peine à voir avec son air à la fois majestueux et comique. En sortant, il tremble comme une feuille. Les autres se signent, puis se lèvent. En silence, ils passent devant Anoka et se rangent, de peur de la toucher.

Une rage folle saisit intérieurement Anoka. Hors d'elle-même, elle court à la cuisine, où étaient les femmes.

« Avez-vous entendu, vous autres ? »

Pensez donc ! des femmes, et qui n'entendraient pas !

« Je veux dormir sous le tilleul, et je veux qu'on me prépare tout. Je veux la veste brodée de grand-père, le coussin de Radoïka, la couverture de Blagoïé. Et toi, Petria, dont le frère est au bagne, tu vas me prendre une perche et chasser les poules du tilleul ; et, toute la nuit, tu resteras près de moi. Et celui qui n'obéit pas, « que le bon Dieu le foudroie ! » Vous avez entendu ? »

En vérité, l'homme est quelquefois pire que la bête. Personne ne souffle mot. Tous sont en proie à une certaine terreur, surtout après la menace du vieux : « Que Dieu le foudroie ! » Arsène s'est sauvé dans la grange.

On a tout arrangé pour Anoka. Oui, mais ce n'est pas si facile qu'elle l'a cru de s'endormir en paix ! Ce qui ne lui est jamais arrivé, elle se sent isolée, sans toit au-dessus de la tête ! Il lui semble qu'elle est comme sur un cheval emporté, sans rênes, ou comme sur un bateau ballotté par le vent, sans gouvernail. Elle est en colère contre elle-même, et n'a personne pour la calmer. Le monde est renversé, et elle aussi est sens dessus dessous. Mais son mauvais caractère ne l'abandonne pas.

« Pourquoi as-tu sommeil, vieille rouille ? dit-elle à Petria,

Digitized by Google

quand moi, je commande? Veux-tu que Dieu te foudroie? »

La lune brille au zénith. Tout est mort, mais pour revivre bientôt.

Et le cœur d'Anoka aussi est envahi par la mort. Cela ne peut pas durer ainsi. Mais que faire?

Retourner chez son père. Mais que lui dire? « Grand-père a ordonné à tous de m'obéir. » Qu'est-ce qu'elle irait faire chez son père? Et la nuit tombe, et la nuit se passera, et le jour viendra, et le soleil brillera! Et elle, la malheureuse, où tourner son regard? Redoubler d'insolence, ce n'est guère possible. Faire la paix? Comment? Quoi, s'humilier? Ah! ça, non!

Ses pensées s'entrecroisent comme les fils sur la trame; d'abord confuses, elles finissent par prendre une forme. Puis vient la fatigue, plus forte que l'amour et la haine, que la faim et la soif. Elle ne peut pas fermer les yeux; une montagne entière lui tomberait sur les paupières qu'elle ne pourrait les clore. Et cela lui est si pénible, si long, qu'elle donnerait tout pour pouvoir, d'un souffle, renverser le monde, pour pouvoir mettre sa tête sous une pierre à meule, afin de dormir, même du sommeil de la mort.

Mais grand-père ne commande pas au sommeil, pas plus que le sommeil n'a peur de ses malédictions. Anoka se lève, et, dans l'ombre, elle regarde Petria.

Un revirement brusque s'est opéré en elle; une fibre inattendue, quelque chose de chrétien, vient de vibrer avec force dans son cœur.

« Petria, va te coucher! »

Petria ne répond pas, jette la perche et veut s'en aller.

« Petria! »

Petria, tout interdite, reste comme clouée sur place. Oh Dieu! que de douceur dans ce revirement! Quelles sont ces nouvelles pensées, où vont-elles?

« Petria, ma sœur, pardonne-moi. »

Le cœur des deux femmes frémit, tremble et se détend.

« Anoka, mon âme, que Dieu te pardonne.

— « Petria, ma sœur. »

Digitized by Google

Et elle la prend par la main, l'attire à elle, l'embrasse. Toutes deux se mettent à pleurer. Et leurs sanglots sont aussi doux que ceux de l'enfant à la mamelle. Tout est silencieux sous l'œil de Dieu. On n'entend que les sanglots et les baisers sans fin des deux femmes. Elles se jettent dans les bras l'une de l'autre, et il semble que la lune regarde, comme étonnée.

« Petria, mon cœur, je vais mourir! et c'est toi, ma sœur, qui me laveras, et tu mettras sur moi, n'est-ce pas? beaucoup de basilique [1].

— « Tu mordras dans une pomme et tu la mettras dans mon cercueil! Il n'y a que toi qui m'aimes.

— « Tais-toi, petite folle! Comment, on ne t'aime pas? mais tout le monde t'aime!

— « Non, non, je le sais!

— « Comment peux-tu dire cela, mon trésor, quand jusqu'à présent tu n'as pas parlé avec nous? Moi, j'aimerais mieux mourir que de permettre qu'on te dise des choses dures.

— « Et grand-père?

— « Grand-père, mon âme, est aussi bon qu'il est vieux. Va le trouver seulement et tu verras!

— « C'est bien, j'y vais. Adieu, mon cœur, et si je meurs... »

Petria lui met la main sur la bouche; mais Anoka la lui prend et l'enlace autour de son cou.

« Si je meurs, ne garde pas un mauvais souvenir de moi. Et maintenant, va, je t'en prie.

— « Non, je ne veux pas te quitter, tant que je suis vivante!

— « Mais va, je t'en prie comme on prie Dieu.

— « Et toi, où vas-tu aller?

— « Laisse-moi, je me sens mieux! Laisse-moi, pour l'amour de Dieu et de ton enfant! Tu ne sais pas dans quel état je suis. »

Petria va se cacher dans une chambre pour guetter Anoka et voir ce qu'elle va faire. Mais il fait encore nuit, et elle ne peut pas voir Anoka, quand elle se dirige vers la porte de la

[1] Chez les Slaves, on attribue à cette plante des vertus magiques.

Digitized by Google

chambre de grand-père, et quand elle s'assied sur le seuil.

Et le vieux non plus n'a pas passé une bonne nuit. Les coqs commencent à chanter, premiers messagers du jour et de la vie qui renaît. Et leurs chants réjouissent le cœur d'Anoka, pour la première fois.

Grand-père se met sur son séant. Il jette la couverture, fait le signe de la croix, puis, seul dans l'ombre, assis sur le lit, toutes sortes de pensées lui viennent à l'esprit. Les coqs commencent à chanter de nouveau. Grand-père se lève et veut aller au puits.

Sur le pas de la porte, aux premières lueurs de l'aurore, il aperçoit une ombre humaine : « Qui est là?

— « C'est moi, grand-père, moi, Anoka! Je veux mourir. Pardonne-moi, si tu peux! »

Le vieux est tout abasourdi, les jambes lui manquent :

« Enfant, c'est mal à toi, tu offenses Dieu! Vois-tu mes cheveux? La toison de l'agneau n'est pas plus blanche. »

Anoka saisit un coin du manteau que grand-père a jeté sur ses épaules et le baise.

« Je t'ai grandement offensé, j'ai mis ta maison à l'envers. Pardonne-moi, au nom de Dieu. »

Rien de si facile que de faire pleurer un vieillard. Grand-père, les yeux pleins de larmes, prend à deux mains la tête d'Anoka et l'embrasse : « Viens ici. »

Elle le suit dans la chambre : « Assieds-toi là. »

Elle va se mettre sur le banc, le vieux sur le lit : « Écosse un peu ces pois. »

Elle écosse les pois. Grand-père, tout content, la regarde faire. Tous deux se taisent, mais leur cœur bat bien fort, et le jour se fait. « Maintenant, allons. »

Elle va avec le vieux à l'écurie et donne à manger aux chevaux, sur les indications de grand-père. Et elle n'a pas peur, pas même du cheval de Blagoïé, qui joue et des jambes et des dents.

« Allons maintenant plus loin. » Et il la conduit à la porcherie. Là, elle brise neuf potirons et les jette aux porcs.

Pendant ce temps, toute la tribu du vieux s'est réveillée et

Digitized by Google

s'est levée. On regarde, avec de grands yeux où se peignent l'étonnement et la crainte, le vieux et Anoka, en ayant bien soin de ne pas se faire voir. Arsène est stupéfait; il ne comprend rien à ce qui arrive. Grand-père est comme rajeuni; il marche d'un pied léger.

« Allons au puits. »

Ils vont au puits.

« Monte l'eau. »

Anoka tire le seau.

« Verse. »

Anoka prend l'eau avec une écuelle et en vide un seau sur les mains du vieux, qui se lave la figure et la tête: « Essuie-moi. »

Anoka lui défait les tresses[1] et commence à l'essuyer. Pour l'eau, cela va bien, mais les yeux du vieux sont faibles, et les larmes lui mouillent le visage. Grand-père aperçoit son monde dans la cour.

« Venez ici, vous autres! Pourquoi ne venez-vous pas vous laver? Ne voyez-vous pas qu'Anoka attend pour vous verser l'eau? »

Et sur sa figure rayonne une satisfaction enfantine.

« Tous, tous! La pauvre enfant vous versera l'eau à tous! Et soyez tranquilles, elle ne vous demandera pas que vous lui versiez l'eau, à elle! »

Femmes et hommes viennent au puits, tout craintifs. Après s'être lavé, chacun de dire « merci » à Anoka d'un ton majestueux. Arsène a vu et a compris. Il s'approche du puits, se penche en avant et tend les mains : « Va! »

Anoka lui verse l'eau. Arsène est au neuvième ciel.

« Mais, qu'est-ce que tu fais? Tu me mouilles les manches!

— « Mais non, mais non. » Et de la main gauche elle lui relève les manches, pendant que de la main droite elle verse l'eau.

[1] En Serbie, dans les nouveaux départements annexés, et en Bosnie, on trouve encore des paysans qui ont conservé l'habitude de tresser leurs cheveux, comme le faisaient autrefois les hussards.

Digitized by Google

« Eh! merci, que Dieu te conserve! »

Pétria court d'une femme à l'autre, et, tout en larmes, leur parle en chuchotant et avec force gestes. Grand-père s'en va à sa chambre, en chancelant. Il ouvre un coffre et en tire un collier de vieilles monnaies. Il prend le bracelet et un essuie-mains et revient au puits. Anoka les a tous essuyés.

Chacun se sent impressionné comme par la solennité d'une fête et par les accents d'un chant d'église. Encore un peu et ils vont faire le signe de la croix.

Grand-père contemple son monde d'un air à la fois naïf et majestueux!

« Et à elle, personne ne lui versera l'eau? »

Tous se précipitent vers le seau.

« Et maintenant, à mon tour, je veux, moi, lui verser l'eau... Viens, mon enfant, lave-toi! »

Et il est difficile de dire qui tremble plus, ou de la main du vieux, ou du cœur d'Anoka. Il l'essuie et lui passe le collier au cou.

« Pauvre enfant! Et moi, je vous le répète, retenez bien ce que je vous ai dit hier soir : « Que Dieu foudroie celui qui l'offense! »

Mes amis, c'est vrai; il y a des jours où il semble que la joie et le bonheur rayonnent au ciel. Et l'homme tend les bras, comme pour demander qu'un rayon de ce bonheur et de cette joie vienne lui réchauffer le cœur. De son âme, monte comme un encens invisible vers la voûte céleste!

LAZARE LAZAREVITCH.

(*Traduction d'Émile Vavasseur.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Deux livres surtout, qui viennent de paraître, me permettent de m'occuper de notre littérature avec de véritables satisfactions.

M. C. Lemonnier peut traiter tous les genres : sauf le théâtre, où il ne s'est pour ainsi dire pas essayé, il y apportera sa force d'assimilation et de productivité, et, s'il n'est pas certain qu'il réussisse chaque fois, on peut assurer d'avance qu'il y marquera toujours. Cette double faculté — perceptive et créatrice — de stéréotyper dans sa mémoire les moindres mots, les tons divers, les procédés variés, les observations et les impressions saisies au vol, retenues à jamais, pour s'en servir à point nommé, les employer à la bonne place, les revivifier au moment venu, sous une forme personnelle à l'auteur, appropriée à l'ensemble, n'est pas sans danger. Dans une époque où la vogue de la vente est tant disputée, dans un pays où l'abord de la publicité parisienne est difficile, — pour ne pas dire autre chose, — on est vite tenté d'en abuser en vue de la mode qui passe, d'oublier d'être soi-même pour être admis dans une école, et de forcer le succès en forçant une note étrangère. Ici, rien de pareil. Ce que l'auteur de *Sedan* avait trouvé devant le champ de bataille, c'est-à-dire l'éclat de l'impression personnelle, simple et franche, — après des essais publiés dans cette revue et dans *Bébés et Joujoux*, il le trouve dans *Histoire de huit bêtes et d'une poupée*.

Ce petit livre a obtenu un prix de deux mille francs au premier concours de Keyn, et je persiste à dire que l'auteur a bien fait de fournir au jury l'occasion d'inaugurer par une œuvre d'art la partie littéraire d'un concours si intéressant par son objet : des livres d'éducation et d'instruction laïques, autant que par son fondateur :

Digitized by Google

un ancien menuisier devenu industriel et donnant plus de cent mille francs à l'Académie avant de mourir. Depuis lors, les divers jurys n'ont plus attribué une somme aussi élevée à un ouvrage, ni trouvé une œuvre aussi artistique à distinguer. Il est regrettable que l'exemple du premier lauréat littéraire n'ait pas donné l'élan à nos jeunes écrivains. Car rien n'est plus digne de leurs efforts que de chercher à prêter la beauté littéraire aux contes d'enfants. Cela est plus difficile que bien d'autres genres qui font plus de bruit, mais ce n'est pas un moindre titre de gloire. Des livres comme ceux-ci comptent à l'actif d'un homme de lettres.

A une nouvelle lecture, mon sentiment n'a pas varié, j'ai retrouvé dans la jolie édition Hetzel la même impression qu'en lisant le manuscrit pour la première fois : une impression de plaisir artistique comme devant un sourire d'enfant. J'aime moins que le reste les *Mémoires d'une poupée*, qui ne faisaient point partie du concours. Plus d'un de ces petits contes n'a pas l'originalité ni la vitalité des meilleurs. Mais l'ensemble plaît et il y a là de vrais petits bijoux.

Je ne répondrais pas que ces tonalités fines ou brillantes, cette plasticité de style soient à la portée de tous les enfants, en Belgique et ailleurs. Raison de plus pour applaudir à ce qui peut les élever à ce goût artistique dans un pays où l'on apprécie mieux les peintres que les écrivains.

Il s'est trouvé en Belgique — à l'Académie de Belgique, ne vous déplaise — un jury pour couronner ce recueil; en France, un éditeur pour le publier — celui de tous les éditeurs de Paris qui a le plus de goût, étant lui-même un écrivain de premier ordre dans ce genre. — C'est au public maintenant de ratifier cette double consécration. Tous ceux qui croient à l'utilité du beau dans l'éducation doivent y concourir. Pour nous, cela nous semble un devoir, et nous serions heureux d'y être pour quelque chose en le recommandant à nos lecteurs.

Mon oncle le jurisconsulte, par M. Edmond Picard, est le second de ces livres. Ne relisons pas trop la préface, pour ne pas commencer par des objections; passons aussi sur certaines pages où l'auteur prend un ton qui n'est pas le sien, et fermons les yeux sur de petits anachronismes qui à eux seuls prouveraient que ce genre, qui ne les évite pas aisément, ne mérite pas le rang que veut, inutilement, lui donner l'auteur. Ce genre convient à son esprit, à son tempé-

Digitized by Google

rament, à ses loisirs, à ses études juridiques, à son éducation romantique; il y est lui-même autant qu'il puisse l'être, il y atteint son maximum de personnalité et d'expansion : cela suffit bien. Quand l'auteur nous a fait oublier ces objections, on se trouve devant une nature nerveuse et forte, aimant une mise en scène où sa personnalité ne prend pas la peine de se déguiser, cherchant et trouvant le cadre brillant et les détails caractéristiques d'un tableau largement esquissé.

Platon, Jean-Jacques et Paul-Louis, en plaçant leurs interlocuteurs au cap de Sunium, en présence d'un lever de soleil ou dans le salon de la comtesse d'Albany, n'ont fait qu'esquisser le lieu; M. Ihering, dans une brochure traduite partout, traitant une question analogue à celle de notre écrivain, n'a pas cru devoir recourir à ce procédé connu. M. Picard préfère « une accommodation moins pédantesque », — disons plus pittoresque, — et il manie le pinceau avec une recherche abondante, enlève le paysage ou le décor avec une ampleur voulue, qui justifient, pour lui du moins, le choix de ce genre.

Plus d'un lecteur — ou d'une lectrice — admirera surtout ses qualités de peintre et lira son livre comme une nouvelle. — « Que pensez-vous du dernier roman d'Edm. Picard? » J'ai entendu ce mot. — J'ose assurer que l'auteur n'estime ces « accommodations » et ne les emploie qu'à la condition qu'elles servent au sujet. S'il s'apercevait qu'elles le diminuent, l'absorbent, l'éclipsent, il n'hésiterait pas à sacrifier le cercle d'argent au brillant de la pensée ou le fond d'or à la vérité du portrait. Aussi, quand l'idée qu'il a ainsi préparée éclate après de longues préparations, son style s'anime, le ton change, l'auteur en arrive à s'oublier, et son art et la phrase; par instant, il devient à la fois plus simple et plus large, dans un entrain naturel, plaidant sa cause avec verve, détaillant, groupant, pressant les arguments, lançant au bon moment, comme une fusée oratoire, la citation décisive et arrivant en même temps, dans une exaltation croissante, au point culminant de sa fable et de son plaidoyer :

« Le Droit... c'est... la grande... hygiène... sociale !... »

« Et plusieurs fois, se faisant à lui-même écho, il répéta d'une voix décroissante : « La grande hygiène sociale !... la grande hygiène sociale !... la grande hygiène sociale !... »

Et plus loin :

Digitized by Google

« Puissance de révélation d'une grande vérité! Je me sentais transformé, délivré, régénéré... Je voyais, je sentais, je croyais! J'étais converti au Droit! »

Enfin, quand le groupe d'avocats se sépare, au milieu de la nuit, et que « la rue dévalante apparaît en sa longue perspective, » etc., « un éternel assoupissement planait ». Ce spectacle de la sécurité publique protégeant le sommeil de la capitale complète l'idée; car le Droit seul assure la paix civile.

Une analyse ne peut faire comprendre le ton de ce petit livre, son enthousiasme de peinture ou de plaidoirie, ses empâtements de couleurs et d'effets qui n'hésitent pas devant l'emphase, la mise en scène qui amène lentement l'éclosion du sujet et l'enveloppe ensuite à chaque pas, comme un manteau de pourpre suit les mouvements d'un homme en marche, l'abondance d'un style — romantique, j'y insiste — avec tout ce qu'il peut emprunter de brillant, de recherché parfois, aux tons modernes. Il faut lire pour apprécier l'espèce d'originalité qui maintient ici sa place parmi nos écrivains, et la spécialité de genre qui ne peut appartenir qu'à l'auteur. Lui-même doit déjà déployer bien des efforts pour conserver l'équilibre entre la pensée et le pittoresque. Il n'y a pas toujours également réussi. J'ai eu des observations à lui faire au sujet de la *Forge Roussel*: « Il n'y a rien ! Il n'y a rien! » On lui en a fait à propos de l'*Amiral*: « J'ai vu ce que vous n'avez pas vu. » Que serait-ce si des mains moins habiles voulaient l'imiter? Le plus sûr est encore, si l'art nous attire, de recourir au roman, au théâtre, ou si l'on est surtout préoccupé d'une idée utile, d'un but social, de ne s'en fier qu'aux procédés modernes, chaque jour plus exacts et plus complets, d'informations scientifiques et de méthode expérimentale, dût-on même renoncer à la modeste mise en scène de Platon ou de Courier et encourir l'accusation de pédantesque. Tout le monde n'a pas tout ce qu'il faut pour nous donner coup sur coup: *le Paradoxe sur l'avocat*, *la Forge Roussel*, *l'Amiral*, *Mon oncle le jurisconsulte*.

De M. Picard à Octave Pirmez, il n'y a pas bien loin. Mis face à face avec l'activité des affaires, lancé dans le tourbillon de la vie, l'auteur des *Heures de solitude* et des *Heures de philosophie* aurait peut-être eu ce ton, et, s'il faut en croire son premier livre, précédé d'une préface de Bancel, il aurait eu des idées analogues. Ayant vécu hors du monde, dans la solitude et la philosophie, en tête-à-tête avec

Digitized by Google

des livres ou en correspondance avec des amis, cette mise en scène de soi est devenue rêveuse, chrétienne, misanthropique, douloureusement personnelle et en même temps plus vague de pensée et plus cherchée de style.

Aussi, quand on sait que la nature et l'humanité reprennent toujours, d'un côté ou d'autre, leurs droits, ne s'étonnera-t-on pas que cet écrivain, qui a tant contemplé la vanité des choses, tant gémi sur le néant d'ici-bas, se soit non moins préoccupé de la publication de ses écrits après cette vie misérable. Lui-même a « formé le recueil » des *Lettres à José*, l'a envoyé tout classé et revu, sans doute, à son ami, qui les avait reçues une à une, a écrit la lettre qui sert de préface, a réglé la distribution du livre, etc. On sentira souvent en les lisant, qu'écrites à un ami, elles ont été stylées en vue du public. On y trouvera des pages intéressantes, des traits brillants, des impressions de voyage, des extraits de lecture mis en scène, des rêves sentis, mais souvent l'auteur y paraît plus que l'homme, un auteur qui aime à se bercer dans l'harmonie de la phrase, se plaît à rythmer une philosophie indécise et douloureuse, à cadencer des sentiments d'artiste et des amertumes de misanthrope ou, ce qui équivaut, de « chrétien » blessé par la vie et qui se défend d'être « mondain », avec des mélancolies qui « s'alimentent du sentiment de sa mortalité » mais un auteur qui redevient homme en aimant à être admiré de ses amis, apprécié des lecteurs, adopté par l'avenir, entouré de gloire dans sa tombe.

Une autre correspondance est annoncée. L'auteur a chargé, par testament, M. Ad. Siret de la publier. Mais il lui a laissé le soin de la rassembler, de la compléter, et l'éditeur a manifesté l'intention de ne pas se borner aux lettres qu'il a reçues. Puisse-t-il avoir la main heureuse et nous faire connaître le côté qui manque le plus aux livres de cet écrivain : le naturel. Ce sera d'un intérêt suprême pour Pirmez de le voir dans l'intimité simple, dans l'attitude vraie. Ces âmes maladives ont souvent des grâces d'épanchement d'une naïveté adorable.

Il y a quelque chose qui tient de la piété à ne pas laisser mourir tout entier un homme qui a vécu, souffert, aimé, pensé. Mais il faut autant de tact que de sentiment pour remplir ce devoir.

Il ne nous a pas été possible de remplir un devoir pareil envers Van Hasselt, dix ans après sa mort. Ce n'est pas de cette façon que

Digitized by Google

nous honorons les poètes, et rien ne nous semble moins pieux que de changer une tombe en des tréteaux d'école.

Van Hasselt, quoi qu'on dise, a été apprécié, favorisé toute sa vie. S'il opta en 1830 pour la Belgique, ce fut au prix d'une fonction, et M.-E. Greyson a pu faire sur sa tombe l'éloge du haut fonctionnaire, qu'il était devenu. Est-il besoin d'énumérer les missions dont il fut chargé, les académies dont il fit partie, les chrestomathies qui l'ont cité, les publications dont il fut collaborateur en Belgique, en France, en Espagne, tout cela de son vivant? De Keyser et Ad. Mathieu pleuraient à ses obsèques, et cet hommage en vaut d'autres. Un de nos collaborateurs lui consacra aussitôt une longue étude, et moi une conférence publique, et si un éditeur a publié ses œuvres, ce ne fut pas sans le concours de l'État, qui ne put guère être beaucoup moindre, pour dix volumes, que de dix mille francs. Enfin, en 1880, le gouvernement fit faire son buste pour qu'il figurât avec d'autres dans une solennité publique.

S'il a quelquefois prêté à la critique, c'est un honneur d'être discuté à propos d'idées que l'on croit justes et d'un art que l'on veut pousser au progrès. Les autres débats peuvent disparaître avec les hommes. Mais c'est de son vivant qu'on l'a discuté, et il avait, à l'occasion, le verbe haut et le vers acéré pour se défendre.

On a fait beaucoup de bruit de la démarche où des amis lui exposèrent que le second empire menaçait son pays d'annexion, proscrivait ses amis de France, dont V. Hugo était le plus grand, poursuivait en cour d'assises ses amis journalistes belges et réussissait à en mettre en prison. Ils lui demandaient si le patriotisme, autant que l'amitié, ne devait pas l'empêcher d'accepter de cet empereur, qui avait conduit la France au Deux-Décembre, une décoration que son pays lui devait, et ils le priaient de ne pas donner à Napoléon III une sorte de revanche de l'échec que lui avait infligé à deux reprises le jury criminel du Brabant en acquittant le *Bulletin français* et la *Nation*. Ces amis crurent l'honorer en lui parlant ainsi.

Accuser les gens de jalousie, d'intrigue, d'ignorance, comme on le fait à ce propos et sur un autre point, ne peut ajouter rien à la valeur de l'écrivain. Les amis qui répètent tout cela — mieux vaudrait un sage ennemi — oublient qu'on ne peut détruire leurs griefs qu'en perdant le respect dû à une tombe. Van Hasselt n'a pas un ennemi, mais depuis dix ans ceux qu'on accuse de l'être ont été plus sages que ces amis-là.

Digitized by Google

Ce respect, ils y manquent eux-mêmes, eux seuls, et de toute façon, soit qu'ils accusent de prétendus ennemis sans vérité ou sans réserve, soit qu'ils louent le poète sans mesure et sans dignité. Nous ne les suivrons sur l'un ni l'autre terrain. Devant sa tombe, exploitée ainsi contrairement à toutes ses idées, en présence d'articles où on l'appelle « un dieu », nous ne pouvons que nous rappeler ces paroles du maître de Froissart, à propos des chroniques rimées remplies d'inventions et de « bourdes », « pour embellir la rime », et qui prêtaient aux chevaliers trop de grandes actions pour qu'elles ne fussent pas « incroyables » :

« On pourrait bien leur attribuer, par telles paroles si démesurées, dit Jean le Bel, prouesses si outrageuses, que leur valeur *en pourrait être abaissée;* car leurs vrais faicts en seroient moins crus, de quoi ce seroit dommage pour eux. Pour quoi on doit parler *le plus à point qu'on peut et au plus près de la vérité,* car histoire est noble, ce m'est avis... »

Il est plus difficile, il est vrai, d'établir la valeur d'un homme et de se placer au plus près de la noble vérité de l'histoire, que de se livrer à des intempérances de langage sans informations et sans convenances. L'heure de l'histoire qui se respecte ne peut manquer de sonner pour cet écrivain doué d'un rare sentiment de la mélodie du vers. Si, le délai réglementaire venant d'expirer, une proposition est faite à l'Académie de lui élever, parmi ses membres éminents, un buste en marbre, j'ose répondre pour mes collègues que les trois membres de la classe des lettres qui font partie du comité de la *Revue de Belgique* la voteront. Là nous pourrons honorer un poète pour ce qu'il vaut réellement, sans manquer de justice, de vérité ni de respect envers personne.

Une seconde édition des *Contes mélancoliques,* de M. Célestin Demblon, vient de paraître. Elle nous rappelle son dernier petit livre, *Mes croyances,* recueil d'articles et de discours sur la politique, la littérature et la pédagogie. L'auteur y montre quelle ardeur il a portée dans la lutte des partis ; on sait qu'il en a été victime, et il annonce qu'il s'en retire pour « se retremper dans l'étude ». Là; il se rattachera plus fortement à son culte, qu'il place si haut, et avec raison : la science. Pour cela, il se détachera davantage de ces procédés à la mode, où certaine presse tranche sur toute chose selon ses passions ou ses camaraderies, sans prendre la peine de chercher en

Digitized by Google

rien l'exactitude des faits. Il est jeune, et le principe d'avenir qu'il se donne est d'une grande puissance. La préface des *Contes mélancoliques* pose mieux encore la question d'art. N'y voyons pas une quasi-glorification des mélancolies et des doutes de certain art qui prétend représenter l'époque et qu'il faudrait combattre plutôt qu'admettre, et ridiculiser enfin plutôt que d'y voir un mal du siècle. Il est mieux inspiré lorsqu'il dit : « L'émotion, voilà l'artiste », et lorsqu'il donne comme « base » au style « une précision concise et claire », et ajoute que « pour la forme, son idéal a été l'alliance de la souplesse et du pittoresque à la concision ».

On sent parfois un artiste dans ces pages. Si l'auteur s'étudie à réaliser son idéal, nous aurons un écrivain de plus.

M. Laurent ne quittera jamais la brèche. Dès qu'il croit pouvoir être utile, il devient infatigable. Après de grands ouvrages d'histoire et de droit, il a eu le rare bonheur de faire un peu de bien au peuple et il y persévère avec une ardeur de philanthrope et une émotion de père qui recommande à ses amis ses petits enfants. Les petits enfants de l'auteur sont ici les ouvriers. Et si dans ce petit livre : *Réformation morale des classes laborieuses*, il n'admet pas plus qu'ailleurs la science sociale moderne, et ne voit ni plus loin que le présent ni plus haut que le patronat, c'est pour patronner le présent avec une générosité d'apôtre et une activité d'homme pratique, en plaidant la conciliation des classes, l'honnêteté de la vie, la loyauté des rapports. Ici, — c'est son testament, — il s'efforce de réconcilier l'ouvrier avec le travail, avec la fabrique, avec le capital, et il lui prêche une morale basée sur le christianisme, avec la même ardeur qu'il a mise à attaquer le parti et l'Église catholiques. Ce n'est ni le savant ni l'écrivain qui parle, c'est le vieillard qui aime les malheureux et qui voudrait leur léguer ses idées et son âme.

Le vieil et le nouvel Anvers, par V.-A. Lagye, in-4°, illustré, est un livre qui mérite attention. Nous le lirons et y reviendrons.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LE PREMIER FEU.

I

En art, en politique, en littérature, il y a une jeune école; il y a toujours eu et il y aura toujours une jeune école. Le proverbe dit que la jeunesse doit jeter ses gourmes; et le proverbe a raison. C'est la sève du cerveau qui travaille, mousse et s'échappe; une sorte de trop-plein, d'effervescence, qui produit des bouillonnements. La jeunesse universitaire n'est-elle pas toujours frondeuse et intransigeante, soit avec le courant des idées, soit contre ce courant? Heureuse maladie, que les ans ont tôt fait de guérir!

Tant pis pour qui n'a pas été jeune! Car l'âge n'y fait rien quelquefois. Il y a des hommes de vingt ans qui sont raisonnables; il ne leur manque que des rides et quelques cheveux gris pour être vraiment mûrs. Ils n'ont point d'exubérance; ils songent à leur avenir; ils veulent être « établis »; les « folies » leur répugnent et ils n'ont pas de gourmes à jeter.

Mais c'est là une exception avec laquelle on n'a point à compter.

Le jeune homme sage et prudent qui n'a jamais la fièvre, que la passion ne rend pas malheureux ou n'enlève pas « au septième ciel », semble contre-nature comme le vieillard usé qui ne sait point abdiquer : l'un et l'autre sont égarés en des voies contraires.

C'est un fait; c'est une fatalité. Réagir contre l'exubérance et la pléthore est un non-sens. On comprend que les pères et les mères fassent effort pour que leurs enfants soient sages et ne commettent rien d'irrégulier : il faut toujours tendre vers une sorte d'idéal. Mais au fond de leur conscience, les pères

Digitized by Google

et les mères qui ont de la raison — il y en a — n'exigent pas des jeunes gens des idées et des aspirations correctes, des actions absolument exemplaires, une obéissance passive au règlement du mouvement mondain, social et familial. Ils savent bien que si les lisières sont trop étroitement serrées, on les rompra, et que cette rupture constituera une grosse affaire. Le toutou qui sent sa laisse tire pour la casser. C'est pourquoi l'éducation est plutôt une étude qu'une incessante surveillance et une tyrannie. Au lieu de combattre les tendances, la malice consiste à les diriger sans que les pupilles s'en aperçoivent. La bride, c'est la loi; la nécessité réaliste, c'est de ne jamais en lâcher le bout. Se croire libre, c'est l'être.

Heureuse jeunesse! Elle peut encore se tromper. Elle peut encore être trompée. Elle a le droit d'extravaguer avec grâce, d'être insensée avec hardiesse et conviction. Sa folie est vivante. Quelle erreur piteuse ce serait de vouloir lui tracer une ligne droite à suivre, déterminer les heures de son lever et de son coucher, arrêter ses élans, même lorsqu'elle court vers des impasses! Il est bon qu'elle se bute quelquefois aux obstacles, dût-elle s'y casser le nez, qu'elle se rue sur les moulins à vent, alors qu'elle va à coup sûr s'y rompre les membres. Il y a des blessures qui sont glorieuses, même lorsqu'il s'y attache un souvenir qui touche au comique.

L'intransigeance est une fleur; elle ne pousse que sur les jeunes plantes. A mesure que l'homme avance en âge, les fleurs qu'il produit changent de caractère, de couleur et de parfum. Ses goûts aussi et ses aspirations. A l'école, l'enfant s'enthousiasme pour les êtres fabuleux, héroïques, surnaturels; les grands coups d'épée, les délivrances merveilleuses, les obstacles insurmontables, les dangers qu'il y a de la folie à braver, les êtres extraordinaires, Ulysse, Achille, Enée, Tancrède, Renaud, Herminie, Roland et les quatre fils Aymond, voilà le monde où se plaît la pensée en ébullition, le cœur chaud et généreux. Dans la grande rue d'une petite ville de province, un dimanche matin, au milieu d'une tranquillité de nécropole, on a vu sortir de sa maison, les cheveux

Digitized by Google

au vent, et brandissant une règle, un enfant de dix ans qui courait en criant : « Je suis Tancrède! » Il venait de lire un chapitre de la *Jérusalem délivrée*.

Plus tard, à l'université, les belles années de l'adolescence passée, on s'éprend de théories « subversives ». C'est la suite logique des rêveries du premier âge. On reste généreux, on voudrait venir en aide à l'humanité; voyant partout régner l'inégalité et l'injustice, on s'éprend de toutes les opinions extrêmes, sans songer seulement à examiner si les bouleversements demandés sont possibles. C'est toujours le même sentiment d'amour irréfléchi du chevalier errant, du redresseur de torts, d'Hercule qui va à travers tout pour châtier et punir.

Les hommes mûrs se fâchent devant ces soifs d'idéal; ils ont été cependant aussi des exaltés et ils s'en souviennent encore. Les vieillards sensés sourient avec indulgence, se disant : « Il faut que jeunesse se passe. »

Un mot caractérise les mouvements instinctifs de la jeunesse ardente à l'action : Révolution.

En entrant dans la vie, après un coup d'œil jeté autour d'eux, les jeunes gens sont frappés par les imperfections en toutes choses : la politique est mesquine; il y a des souffrances iniques; l'inégalité flagrante est odieuse; l'art suit des routes banales; la littérature se recommence. Il faut changer tout cela, sur l'heure; remettre les améliorations au lendemain, c'est donner le temps à la tyrannie, à la banalité, à l'injustice, à la honte sociale de se fortifier encore. En avant!

Le cri est désintéressé; il est noble. On a tort de le condamner sans appel. Cette hâte de courir au bien, de vouloir le mieux, le parfait, sans plus attendre, jaillit du meilleur de l'homme. Blâmez-vous le chevalier errant? C'est l'esprit de ce justicier qui hante la jeunesse. Elle se trompe; elle veut courir, alors qu'en réalité il est si difficile de marcher, cela est vrai. Mais elle se trompe poétiquement, chaleureusement, dans un amour exagéré de l'homme, dans un besoin d'idéal au fond vraiment respectable. Pardonnez aux jeunes gens : ils ne connaissent rien de la vie. Ils croient qu'une existence

Digitized by Google

d'homme suffit à bouleverser un système social, à rajeunir les arts, à renouveler les formules littéraires. C'est une erreur de perspective : les jeunes gens n'ont pas eu le temps de se placer à la distance convenable pour voir les choses dans leur réalité. En cela seulement, ils pêchent ; leur enthousiasme les aveugle ; leur générosité les trompe : ils sont de bonne foi et ils marchent à l'assaut des moulins à vent avec une ardeur qui ne fait sourire que les esprits étroits.

Que leur manque-t-il? Peu de chose : le savoir et l'expérience acquise par l'insuccès.

Ils ne savent rien ; ils n'ont pas vécu, ils n'ont pas souffert ; ils n'ont pas vu vivre et souffrir. Aspirations, théories, indignations exaltées, dévouements, amours, tout est dans leur esprit. Ce qu'ils ont retenu de leurs lectures, ce sont les grandes actions des grands hommes venus après de longs temps de gestation, les bizarreries de la littérature, les intransigeances de l'art : ils veulent continuer l'héroïsme et réaliser l'impossible. Quant à la marche lente, régulière, fatale, des choses, elle leur échappe parce qu'elle leur est antipathique. Tout doit changer dans l'espace d'une vie d'homme, de leur propre vie ; en un demi-siècle, il faut que la souffrance et la laideur disparaissent et qu'on respire enfin en plein idéal social. Et à chaque génération cette même effervescence du sang produit les mêmes effets stériles.

Cependant, il en reste quelque chose : cela empêche le cœur de se refroidir. Ce mouvement sur lui-même donne de la chaleur, comme tout mouvement ; les philosophes et les artistes mûrs en sont troublés. Malgré eux entraînés, ils sentent l'obligation de ne point s'immobiliser, et, tout en protestant, ils marchent.

Et c'est là une preuve que tout ce qui est vivant, dans l'homme comme dans la nature, a sa raison d'être.

II

La jeunesse est batailleuse, frondeuse, passionnée ; l'esprit de « combativité » la tourmente. C'est pourquoi les questions

Digitized by Google

d'art et de littérature dégénèrent souvent en questions personnelles. C'est pourquoi les artistes du passé sont appréciés sans réflexion, critiqués durement, quelquefois injuriés. Point de mesure dans l'ardeur, cela aussi est logique.

Tout de suite, il faut lutter; on se sent jeune, plein de verdeur; on croit entrer dans la vie armé d'idées révolutionnaires; on se figure que des techniques essentiellement originales sont toutes prêtes à sortir des cerveaux. Place à la génération nouvelle! Expositions, ouvrez vos portes; éditeurs, empressez-vous d'offrir votre intervention désintéressée. Ce qui bouillonne dans ces têtes fières, ce qu'ont vu ces yeux brillants, ce que ces esprits vierges ont observé vaudra toujours mieux, affirme-t-on, que les banalités et les redites des hommes mûrs, que la vie a usés, et qui n'ont plus ni passions, ni aspirations, ni foi.

Ils sont naïfs dans leur effervescence, les peintres. Ils jouent des coudes. Ils demandent la meilleure place pour leur art, qui doit tout renverser. Et quelquefois, en effet, ils ont perçu des aspects qui jusqu'alors n'avaient pas été vus; ils ont surpris un des profils qui avaient échappé aux observateurs précédents; ils ont été frappés par une manière d'être de la nature.

Notre temps a été fécond en découvertes, dans les champs de l'art; une de ces découvertes, la vision de la lumière, produira peut-être quelque chose.

Malheureusement, dans la chaleur de l'improvisation, les adeptes de la foi nouvelle ont, de parti pris, condamné les conquêtes de leurs aïeux. Ils n'ont plus vu que le côté des choses qui leur a paru mériter une attention particulière. Ils ont voulu reproduire l'intensité de la lumière atmosphérique et son effet sur les corps, morts ou vivants, sans se préoccuper des corps. Les formes ont disparu à leurs yeux sans doute éblouis; les réalités solides n'ont plus eu de valeur : ils ont perdu ainsi d'un côté ce qu'ils gagnaient de l'autre. De là des tableaux ne représentant plus que des choses approximatives éclairées par une lumière intense.

C'est très beau, la vraie lumière! Devant un paysage, se

Digitized by Google

retrouver aux champs, dans l'espace profond, quel résultat pour l'artiste! Quelle impression délicieuse pour le spectateur!

Mais dans ces champs, on voit des arbres, des plantes, des objets de toute nature; certains nuages même ont des figures visibles; tout ce qui compose un paysage n'est pas seulement fluide et lumineux : il y a le côté tangible et le caractère des objets. Un chêne n'est pas un bouleau, ni un talus une maison. Ces éléments ont la même importance que l'air qui les enveloppe et la lumière qui les colorie. Un paysage est aussi incomplet lorsqu'on n'en donne que l'intensité de la coloration lumineuse que lorsqu'on n'en exprime que la construction, froidement. Mais l'artiste jeune est plus facilement satisfait d'une « impression » que d'une étude réelle. A larges touches, par plans énergiquement attaqués, l'aspect extérieur de la réalité se manifeste. Est-ce assez ? Les êtres et les objets ne sont-ils pas aussi intéressants que leur apparence? N'y a-t-il pas dans « le style » de l'orme ou du hêtre une beauté particulière, des contours délicats ou pittoresques dignes de l'enthousiasme d'un poète? Et ces nuages qui roulent dans l'infini sans limites, est-il sensé de n'en vouloir admirer que l'éclat radieux ou la lividité menaçante ?

La nature est complexe : elle ne se livre pas ainsi aux amoureux légers, un peu fous, qui ne veulent en faire que leur maîtresse d'un moment. Les esprits tenaces seuls la pénètrent et finissent par l'aimer et la comprendre comme elle mérite d'être aimée et comprise.

Son étude exige des travaux préliminaires. Il faut, avant de lui faire des déclarations véhémentes, avoir acquis les moyens nécessaires pour bien exprimer ses impressions. Le savoir est indispensable.

On dira que bien des artistes ignorants sont devenus de grands artistes. Je répondrai que la science — ou les sciences — que comportait leur art les eussent faits plus grands encore. Il faut savoir. L'ignorance est un mauvais compagnon. Nourrissons le cerveau avant de le laisser produire. Une faculté instinctive ne se développera-t-elle pas plus grandement si on lui donne les éléments nécessaires à ce développement ?

Digitized by Google

Comment est-il possible de représenter le corps humain dans toute sa splendeur si on ignore l'anatomie? Comment veut-on qu'un jeune peintre exprime des passions s'il n'a pas encore observé sur l'homme même l'effet de ces passions? Comment l'artiste nous montrera-t-il une physionomie ravagée par le désespoir, si jusqu'au jour où il veut peindre le désespoir, il a vécu toujours placide, dans une vie sans accidents?

La hâte de produire est un des maux de notre époque. On veut être quelqu'un avant de savoir quelque chose. La nouvelle école de peinture se contente d'exprimer des apparences. Elle se repentira — trop tard peut-être — de s'être mise en chemin sans bagages; elle souffrira pendant la marche, elle n'arrivera pas au but entrevu, elle restera en arrière à pleurer sur ses inconséquences.

Pourquoi donc les jeunes gens qui veulent faire de l'art se contentent-ils de si peu de savoir? Parce que l'art est chose de sentiment, comme la poésie, comme la politique.

Sans doute, l'art est chose de sentiment, chacun de nous le concevant à sa manière : de là l'originalité, l'individualité.

Mais le fond de l'art et de la poésie, comme de la politique, c'est la science — la science des hommes, la science des choses, les évolutions de l'histoire, le poème des passions, des sacrifices, des misères, des aspirations, puis les sciences exactes qui équilibrent l'esprit. Plus la somme des sciences nécessaires sera considérable dans l'intelligence des artistes, plus facilement et plus rationnellement leurs facultés instinctives se développeront.

Il y a des hommes auxquels la nature a donné l'éloquence : ils s'expriment avec clarté et avec chaleur, ils ont des arguments, ils trouvent des raisons. Croit-on qu'ils seraient des avocats puissants sans connaître les lois? Le sens commun, la finesse, l'à-propos, l'originalité, la logique, rien ne leur manque de ce qu'on n'acquiert pas; mais ils ne possèdent rien non plus de ce que l'étude du droit et de l'histoire apprend : un avocat sans talent, mais connaissant ce qu'il faut connaître, les désarçonnera très facilement.

Digitized by Google

Conduit par le seul instinct, il semblerait que le jeune peintre eût plus de chance de trouver sa véritable voie, ce calvaire où l'on rencontre des jouissances infinies et des souffrances de haute saveur. Cela est possible : ceux qui sont vigoureusement doués iront probablement tout droit leur chemin, au milieu des ronces et des tourbières qu'ils rencontreront bientôt et où l'on sait qu'ils se blesseront cruellement avant d'atteindre le but.

Mais presque tous se laissent influencer par les nouvelles idées, ou les idées remises à neuf, qui règnent au moment où ils entrent en scène.

Vis-à-vis d'eux-mêmes, et sentant parfaitement leur impuissance, ils seraient timides. Soutenus par le groupement des forces destinées à révolutionner l'art, l'audace leur vient bientôt : et tous ensemble, à l'unisson, ils se ruent à l'assaut des positions que « détiennent » les « vieux ».

Croyez-vous qu'ils s'apercevront tout de suite qu'ils ne sont pas armés pour le combat ?

Non ; la passion les aveugle. Leur devise est : A travers tout ! L'avenir est à eux, et au premier assaut en succède un second, un troisième, un quatrième, jusqu'à ce que, enfin épuisés, ils réfléchissent, considèrent la situation, voient leurs armes informes toutes faussées, soupirent et se disent : « C'est à recommencer sur de nouveaux frais ; je n'ai pas les éléments nécessaires pour entamer sérieusement la lutte. Quand je saurai ce qu'il faut savoir, je reviendrai à l'attaque. »

C'est alors que les plus fougueux, rentrés en eux-mêmes, voient qu'ils ont perdu beaucoup de temps, parce qu'ils n'ont pas cru devoir consacrer ce temps à l'étude des sciences qui leur étaient indispensables.

III

Ces réflexions, les jeunes hommes qui « font de la politique », et ceux qui ont l'ambition de devenir écrivains, peuvent se les appliquer comme les peintres. L'ardeur de la jeunesse produit les mêmes résultats, quelle que soit la

Digitized by Google

nature de l'ambition qui l'excite. L'esprit humain ne varie guère dans les moyens qu'il emploie : jeune, il se jette dans la mêlée, généreusement ; les cauteleux et les pensifs sont rares. Tout de suite, il faut agir. Il ne sert à rien de vouloir les mettre en garde : quelle que soit la sagesse de l'avertisseur, les choses s'accompliront. L'histoire de l'intelligence démontre victorieusement cette vérité. Croit-on que les observateurs de nos jours ont de meilleurs yeux que ceux de Molière, de Corneille, de Voltaire ? Pense-t-on que les auteurs dramatiques parisiens de la nouvelle école connaissent mieux que Shakespeare le cœur de l'homme ? Il s'agit bien de cela ! L'art nouveau n'est qu'une affaire de forme puérile. Ce mot sera-t-il placé ici ou là? Emploierons-nous telle expression? Peut-on faire de la littérature pittoresque sans mettre en scène tout ce qu'il y a de plus abject, de plus odieux, de plus répulsif dans la société ?

Shakespeare a étudié les vicieux et les criminels; Molière s'est moqué des ridicules de ses semblables. Ils ont plongé dans la conscience assez profondément pour en montrer toutes les laideurs et toutes les perfidies. Mais ils n'ont pas jonglé avec les mots de façon à les faire pailleter ; mais ils ne se sont pas évertués à rassembler les vocables qui expriment le plus platement possible les idées et les sentiments.

Le rajeunissement des questions d'art est le résultat d'une sorte de fatigue de l'esprit, qui veut de la variété quand même et qui fait de la réaction de parti pris dès qu'il lui semble qu'un procédé est épuisé.

La Renaissance, pour rajeunir l'architecture, a demandé à l'antiquité grecque et romaine du secours contre la « barbarie » de l'art ogival. Cet art était le dernier venu et le seul moderne. Il avait un caractère bien déterminé, une beauté particulière, une élégance et une grâce qui lui étaient propres. Fatigué de l'ogive, on est retourné au plein ceintre ; ennuyé du pittoresque, on s'est passionné pour la régularité. Les architectes de la Renaissance croyaient sans doute être dans le vrai en important dans le nord et dans l'ouest de l'Europe les règles et les proportions de l'architecture

Digitized by Google

antique ; *ils se sont figuré qu'en ramenant l'esprit vers le passé, ils lui faisaient faire un pas en avant.*

En littérature, il fut également un temps — de longs siècles et jusqu'à notre époque — où l'on ne voulut plus jurer que par la prose et la poésie de l'antiquité. Ce renouveau constituait une réaction intelligente, après des siècles de ténèbres profondes. En étudiant les écrivains, les historiens, les philosophes de la Grèce et de Rome, les esprits, ramenés à l'amour de la science, parvinrent à rendre à l'homme la dignité perdue et la liberté, qu'il ne connaissait plus à peine que de nom. Toute réaction n'est donc pas mauvaise en soi ; on peut demander seulement qu'elle soit *en harmonie avec le courant d'idées de l'époque où elle se produit.* Ainsi, croit-on que la politique de Machiavel et de son temps aurait chance d'aider efficacement aujourd'hui au gouvernement du monde? Les mœurs et les lois n'ont-elles pas un caractère qui empêcherait les diplomates de suivre les errements du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle? La liberté de la presse et le droit d'exprimer ses opinions politiques et philosophiques ne forcent-ils pas nos gouvernants à tenir compte de l'opinion publique, qui n'avait aucune importance il y a trois siècles?

Que nous veulent les jeunes écrivains, en reprenant la tradition littéraire du romantisme, qui n'était lui-même qu'une continuation voulue, une sorte de révolution des poseurs? La langue moderne n'admet plus ni les colorations fausses, ni les épithètes exagérées, ni les grossièretés. Le progrès est vers la clarté, la vérité, la sobriété, la sincérité. L'emphase et l'ordure sont antipathiques. Notre civilisation est autre que celle pour laquelle écrivaient Rabelais et Shakespeare : c'est donc une erreur de vouloir reprendre l'art de ces deux puissants génies pour y enfermer nos observations, nos tableaux et nos idées. L'art doit se transformer avec les mœurs : il y a là une logique à laquelle on ne doit pas essayer d'échapper si on veut rester d'accord avec les temps actuels. Qu'on n'objecte pas le succès, les nombreuses éditions des ouvrages, l'entraînement même de tout un pays ; cela n'a pas la haute signification qu'on veut lui donner. L'architecture plate et

Digitized by Google

glaciale de 1830 a eu son temps, — pendant trop longtemps; elle n'en était pas moins tout ce que l'on peut rêver de plus misérable. Il y a eu au XVIII^e^ siècle des romanciers qui ont fait fureur; c'est à grand'peine qu'on en citerait les noms aujourd'hui si les érudits n'avaient pas été dans l'obligation de les rappeler dans leurs travaux et les critiques dans leurs appréciations. En peinture, le chevalier van der Werff et Miéris étaient en grande faveur au XVII^e^ siècle; sont-ce de grands artistes? Il ne faut pas oublier que le sentiment public, dans les arts, est composé d'opinions irréfléchies et d'incompétences : on l'entraîne facilement, on lui fait suivre des modes, on accommode pour lui les choses à des sauces quelconques, et en mettant à le convaincre un peu de ténacité et une passion assez vive, ne fussent-elles qu'apparentes, on finit par triompher même de ses répulsions.

La jeunesse ne songe point à tout cela; il lui faut du nouveau, et à défaut de nouveau, du réchauffé. Si c'est le sens commun qui gouverne, la jeunesse est poussée vers l'extravagance. Ce qui semble être sage aujourd'hui la fait ricaner; ce qui est modéré lui donne du mépris; ce qui paraît juste l'ennuie. Elle joue des coudes dans la foule, elle crie, elle exige au soleil la place qu'occupent les vieilles générations. Pour arriver à se faire connaître, elle ira, s'il le faut, jusqu'au scandale, et elle y va. Ses œuvres ne sont pas jeunes, oh! non, mais elle prétend rajeunir les esthétiques : il suffira de prendre un parti, d'esbrouffer le bourgeois, de faire dresser les perruques sur les têtes chauves. Pensez donc : publier un livre qu'on ne peut laisser lire aux jeunes filles, et que les jeunes gens voudront dévorer en cachette! Ou bien exposer un tableau composé de tonalités empâtées, et qui représente à peine un semblant de paysage! Ou bien le portrait d'un être immonde au physique ou au moral! Ou bien une scène odieuse, dont l'idée seule répugne, et que la science, dans son langage technique, toujours chaste, ne décrit que par nécessité!... Il est bien question de savoir et d'observation, vraiment! ce sont là de vieilles choses qui composent « le vieux jeu ». Du moment que l'art ne peut pas bouleverser le passé,

Digitized by Google

à quoi est-il bon? Si l'on n'a pour combattre ce passé que l'hérésie et le sophisme, on se servira de ces armes-là.

Vouloir être soi, produire du neuf, aider l'originalité à émerger de l'être, comme une fleur de la plante, c'est une noble ambition. L'art, la littérature, la politique même ne vivent puissamment que par les fortes individualités. Il faut bien exprimer cette pensée, devenue banale, afin que les malins ne puissent s'écrier : — Ce critique plaide contre la saveur personnelle et le génie.

Il est donc bon de protester. Ce qu'il est nécessaire de condamner, ce sont les fausses originalités et les individualités apparentes, dues à une mode, à un parti pris, à des systèmes, qui justement ont une influence détestable, sinon mortelle, sur l'éclosion des facultés naturelles. S'accrocher à une école, faire partie d'une petite chapelle dont le Dieu est la Camaraderie, c'est un moyen de se pousser, de faire du bruit, de produire des ahurissements; mais c'est aussi travailler contre son propre épanouissement. On perd sa fraîcheur et ses croyances dans ces réunions où « l'encens réciproque » est employé sans mesure. Et lorsque entre soi on s'est proclamé grand homme, quel concert de sarcasmes si les esprits froids, dont la perception est nette et les opinions réfléchies, considèrent ces triomphateurs factices d'un air où il y a un peu de commisération!

IV

Laissons faire le temps, ce vieil équilibriste. L'expérience de la vie, la science des choses, l'étude de l'homme apaiseront la première effervescence, ce feu qui brille plus qu'il ne brûle. Les rêveurs passionnés avec système, les prosateurs abracadabrants, les peintres de l'instinct et de la protestation, les violents de la politique, avant d'être majeurs, s'apercevront eux-mêmes qu'il y a plusieurs voies à suivre, mais qu'on s'égare sans lumière, et que c'est par la voie où l'on souffre, où l'on travaille, où l'on aime, où l'on se désespère, qu'on arrive au but.

Digitized by Google

Les meilleurs d'entre les jeunes, ceux qui ont en eux « quelque chose », regretteront plus tard de s'être laissé entraîner, et surtout de n'avoir pas consacré les années de l'adolescence et de la première jeunesse à se composer un bagage scientifique pour aider au développement de leurs aptitudes.

Il ne faut pas être vieux avant l'âge; il n'est pas indispensable non plus d'être fou de parti pris. Tous nous n'avons pas les facultés requises pour monter sur des tréteaux, pour haranguer, amuser et intéresser la foule. C'est là le mauvais côté des groupes où l'on suit un système : chacun se façonne sur son voisin et perd peu à peu son essence individuelle. L'esprit concentré fait de la fougue à froid; le doux joue le rôle de mouton enragé. Il y a comme un mot d'ordre auquel on obéit presque inconsciemment. De sorte que les premiers élans, qui pourraient avoir un caractère bien accentué, qui donneraient déjà une idée de l'originalité à venir, sont brisés par le système, annihilés par la mode.

Il est rationnel que les natures bien équilibrées, dans lesquelles les turbulences de la jeunesse ont jeté quelque désordre, reprennent leur stabilité après qu'elles ont acquis de l'expérience dans les premiers combats. Tout ce qui est sentiment est sujet à fluctuations, à troubles, et, en fin de compte, à apaisements. Presque toutes nos opinions de l'adolescence se transforment à mesure que nous nous transformons nous-mêmes. L'esprit de l'homme se fait avec les impressions qu'il reçoit; sinon, nous resterions toujours jeunes. Le premier amour des adolescents est généralement une femme beaucoup plus âgée qu'eux, ou même indigne de leur affection. La sève ne choisit pas, quand elle est en effervescence. Ainsi les jeunes gens, emportés par une fougue irrésistible, se jettent tout naturellement dans les partis extrêmes, où la vie est le plus agitée, où l'on a besoin des dévouements aveugles et des courages téméraires qui ne veulent pas voir le danger. La société tout entière est l'ennemie à combattre; il faut renouveler la face du monde. Voilà l'idéal! Et à chaque génération c'est à recommencer.

Digitized by Google

Le temps calme ces ardeurs; il remet les idées et les opinions à leur vraie place; il condense les faits et donne de l'expérience : il faut tout attendre de lui, et au lieu de résister aux folies du premier âge, essayer de les diriger en meublant les jeunes cerveaux du savoir nécessaire, en mettant les adolescents en garde contre les étourderies et les entraînements trop inconsidérés.

Toute contrainte fait des martyrs; il n'y a que la persuasion qu'il soit légitime d'employer dans ces questions de sentiment, où l'on se heurte presque toujours à des résistances de tempérament.

Il ne faut pas oublier ce fait caractéristique : c'est que la presque généralité des révolutionnaires de l'école, université ou académie, n'ont qu'un temps pour l'intransigeance. Les étudiants deviennent d'excellents notaires, des pharmaciens circonspects, des médecins à convictions prudentes, des avocats éclectiques; et les artistes en herbe, qui voulaient tout bouleverser, finissent par déclarer que le meilleur procédé est encore celui qui consiste à étudier la nature, à en tirer le plus d'éléments possible pour faire une œuvre d'art creusée et consciencieuse.

Émile Leclercq.

Digitized by Google

LE CURÉ JADOUILLE [1].

VIII

La messe vient de finir, les fidèles sortent de l'église, les hommes d'abord. Des groupes se forment sur la place : les jeunes pour voir passer leurs amoureuses, les vieux pour discourir. La vente des Vigreux est le sujet principal des conversations, la curiosité est piquée. Quel est cet inconnu qui se permet de venir faire acquisition d'une propriété dans un village habité par une population wallonne? Cela ressemble à une invasion. Déjà on voit s'éveiller un sentiment d'hostilité contre l'étranger, car, chose regrettable, le Flamand est l'étranger pour le Wallon. Il parle une langue que le Wallon ne comprend pas, qu'il ne veut pas apprendre, qui lui semble affreuse. Le Flamand a tous les défauts, parce que ces défauts sont différents de ceux des Wallons. C'est une chose étrange que cette antipathie de race ; disons, du reste, qu'elle est mutuelle, malheureusement, et que, dans la partie flamande comme dans la partie wallonne de notre beau pays, jamais un patron ne peut employer chez lui des ouvriers des deux nationalités à la fois. Ce serait la guerre en permanence. Aussi les Hauterochois se promettent bien de faire enrager le *Flamand*.

Jean se promenait devant l'église; le curé lui avait dit : « Attends-moi après la messe, j'ai besoin de toute ta matinée » ; et Jean pressentait qu'il allait lui parler de Marcia, sa chère Marcia, qu'il avait vue sortir de l'église sous la conduite

[1] Voir la *Revue* du 15 novembre, du 15 décembre 1884 et du 15 janvier 1885.

Digitized by Google

de sa grand'mère et qui, malgré la jalouse surveillance de Quérine, avait pu échanger un long regard avec lui : il lui fallait bien cela pour faire provision de courage pendant toute une longue semaine.

Jean se tenait à part. Que lui importait la vente des Vigreux? Encore moins s'était-il mêlé au groupe des jeunes gens occupés à agacer les filles du village. Pour lui, il n'y avait qu'une femme au monde, c'était Marcia. N'était-elle pas la plus jolie, la plus sage, la plus douce et néanmoins la plus résolue? Il sait bien, lui, que lorsqu'elle aura atteint ses vingt et un ans, elle sera à lui; elle n'est pas femme à reculer devant les colères de Quérine.

Enfin, le curé arriva.

« Viens ça, Jean, lui dit-il, nous avons à causer loin des oreilles indiscrètes; prenons ce petit sentier qui n'est point fréquenté, nous serons à l'aise pour échanger des confidences. »

Puis, lorsqu'ils se furent un peu éloignés :

« Jean, reprit il, tu sais sans doute que la ferme des Vigreux est vendue?

— On ne parle plus que de ça dans le village. Je sais aussi que ce n'est pas Sandrin qui l'a acquise, et j'avoue que j'en ai été content, espérant que le mariage se rompra plus facilement maintenant.

— Sais-tu quel est le propriétaire actuel des Vigreux?

— Un Flamand, m'a-t-on dit.

— Non, le Flamand n'est qu'un homme de paille. Le vrai propriétaire,... c'est toi.

— Ah! ne plaisantez pas, monsieur Jadouille! Si un de ces nuttons qui, dit-on, dans le temps passé habitaient les cavernes, avait voulu me faire ce cadeau, je lui aurais, je crois, vendu mon âme.

— Les nuttons n'achètent point les âmes, mon fils. Il y a, en effet, un nutton qui est venu à ton aide et qui m'a donné une grosse somme pour t'acheter la ferme. »

Jean se mit à sourire d'un air incrédule.

« Et comme tu sais que la Quérine a juré que Marcia

Digitized by Google

épouserait le propriétaire des Vigreux quel qu'il soit, tire les conséquences de ce fait. Mais je vois que tu ne me crois pas. Jean, tu sais que quelqu'un qui... te porte intérêt a déposé chez Bellart une petite somme.

— Oui, deux mille francs, vous me l'avez dit; ce n'est pas avec ça que vous avez acheté les Vigreux; d'ailleurs, ils doivent être loin, les deux mille, vous avez dû les dépenser, m'ayant élevé jusqu'à dix ans.

— A la campagne, l'entretien d'un enfant ne coûte pas cher; je n'en ai dépensé que la moitié. Mais écoute-moi, ton... protecteur avait déposé une somme assez forte qui ne devait t'être remise que lorsque tu te marierais ou qu'il se présenterait une occasion de t'établir.

— Vous ne m'avez jamais dit cela.

— Je... ne le savais pas. Bellart ne m'en avait pas parlé; mais lorsque je lui ai raconté ton affaire, alors il m'a dit qu'il avait la somme nécessaire, déposée pour toi, et nous avons bâclé la chose entre nous deux.

— Et vous avez acheté la ferme, vous ne me trompez pas?

— Voyons, est-ce que je suis homme à te donner une fausse joie, me crois-tu si méchant? »

Jean était devenu tout pâle.

« Eh bien! vas-tu te trouver mal, comme une femme?

— C'est que c'est si extraordinaire, cette chose qui m'arrive! Ah! monsieur le curé, dites-moi encore que c'est vrai, que vous ne vous moquez pas.

— Tout ce que je t'ai dit est vrai, tu en auras la preuve chez le notaire. Tu es fermier des Vigreux, et Quérine a juré que Marcia épouserait le propriétaire de la ferme s'il venait à la lui demander...

— Ah! monsieur Jadouille! »

Et Jean, enfin convaincu, se mit à danser une gigue au milieu du chemin

« Allons! le voilà qui devient fou, à présent! Modère-toi, mon garçon; la ferme est à toi, c'est vrai, mais Marcia, pour être à toi, doit encore avoir le consentement de sa

Digitized by Google

grand'mère, et la vieille coquine, malgré son serment, fera des façons, j'imagine, avant de le donner. »

Mais Jean n'écoutait rien. Dans sa joie, il ne voyait qu'une chose : il était riche, donc Marcia serait à lui. Il lui semblait que tous les obstacles venaient d'être renversés. Le curé, voyant qu'il n'en aurait pas raison, le laissa exhaler sa joie pendant un bon quart d'heure, puis lui donna rendez-vous à Bomal pour prendre le train de Hamoir. Il fut convenu que chacun ferait la route séparément, car, pour agir auprès de Quérine, il convenait de ne pas dévoiler encore que Jean était le vrai propriétaire des Vigreux. Jadouille et Jean se retrouvèrent donc chez le notaire. Il nous suffira de dire que tout se passa régulièrement. Le contrat de vente fut signé au nom de Jean Havrez, et le notaire lui remit un reliquat de cinq mille francs.

« Cela te servira pour acheter l'outillage nécessaire à l'exploitation, ainsi que les bestiaux à mettre sur les prairies, puis les meubles indispensables, dit Jadouille ; il ne faut pas compter sur une dot de la part de Quérine.

— Je n'en veux pas non plus, répondit Jean, fièrement.

Ils revinrent à Hauteroche et, le lendemain, Jean avait repris son travail ordinaire chez son maître, comme s'il n'était pas propriétaire de la plus belle ferme du village.

Jean avait un ardent désir de voir Marcia, pour lui faire part de la bonne fortune qui allait sans doute influer sur leur destinée. Toutefois, la surveillance de la grand'mère rendait les entrevues difficiles. Un seul jour de la semaine Quérine s'absentait, le samedi, pour aller à l'église allumer un cierge devant la Vierge. (Elle en avait mis deux pour que Sandrin eût la ferme !) Ce jour-là Marcia descendait le petit sentier qui menait à la rivière et toujours le hasard mettait Jean sur son passage. Toutefois, garder ce grand secret pendant une semaine, était-ce possible?

Le soir, après son travail, lorsque déjà tout le personnel de la ferme était couché, Jean sortit furtivement, sans faire de bruit et se dirigea en hâte vers les Deux-Tours. Escalader la haie du potager fut l'affaire d'un instant. Ayant habité la

Digitized by Google

ferme pendant très longtemps, il ne craignait pas les chiens de garde qui le connaissaient, il se dirigea vers les bâtiments. Tout était silencieux, mais, ô bonheur! dans la baie obscure d'une croisée ouverte, une forme blanche apparaissait. C'était elle, sa bien-aimée qui rêvait aux étoiles.

Marcia avait été agitée ce jour-là. Était-ce un pressentiment? Au lieu de se coucher, elle venait à sa fenêtre chercher un peu de fraîcheur. Elle pensait à Jean, et voilà que justement, au pied du mur, on prononce son nom. Elle étouffa un cri, mais avant d'avoir pu réfléchir, le jeune paysan, s'accrochant à la vigne, était déjà arrivé à la hauteur de la fenêtre et Marcia, faisant un mouvement pour se rejeter en arrière, était arrêtée par son amant, qui lui avait saisi les mains et lui disait d'une voix passionnée :

« Oh! Marcia, ne me fuis pas! Il faut que je te parle, j'ai tant de choses à te dire! des choses qui te rendront heureuse si tu m'aimes.

— Ce n'est pas bien, Jean, ce que vous faites là. Je ne puis vous parler à cette heure... Si l'on nous voyait! Si grand'mère!... Mon Dieu! que dirait-on?

— On dirait que vous êtes ma fiancée, Marcia. Est-ce que tu ne m'as pas promis d'être à moi? Est-ce que tu ne dois pas être ma femme?

— Oui, mais dans quatre ans seulement.

— Nous n'attendrons pas si longtemps, chère bien-aimée; un événement heureux vient de m'arriver qui va peut-être avancer notre mariage. »

Alors Jean raconta de point en point à la jeune fille la fortune qui lui était échue, l'achat des Vigreux et les conséquences probables que ces événements auraient sur l'avancement de leur mariage.

« Tu vois, lui dit-il en terminant, que la Providence nous protège visiblement.

— Oui, toi du moins, puisque te voilà riche et indépendant.

— Eh bien, et toi, ne seras-tu pas riche aussi? Ta vie changera tout à fait. Lorsque tu seras ma femme, ce sera toi

Digitized by Google

qui commanderas, et moi, tout le premier, j'obéirai. Ce sera pour moi un bonheur de chercher à satisfaire tes moindres désirs. Oh! Marcia, je t'aime plus que tout au monde! Je n'ai que toi à aimer moi, pauvre enfant abandonné, méprisé, tu as bien voulu me donner ton amour malgré tout.

— Parce que tu en étais digne et que je voyais que tu m'aimais sincèrement. Mais que parlais-tu d'être méprisé? Ceux qui te méprisent sont de méchantes gens qui méritent eux-mêmes le mépris. Qu'a-t-on à te reprocher? Tu as toujours été honnête et bon, c'est pour cela que je t'ai aimé. Cependant, malgré cette fortune qui t'es venue, nous ne serons pas plus tôt mariés pour cela, mon pauvre Jean. Grand'mère ne voudra pas entendre raison, malgré ce serment que le curé lui a arraché, elle trouvera moyen de se dédire, car tu es sa bête noire, elle ne souffre pas qu'on prononce ton nom devant elle. Et puis, qui me remplacera ici? Elle sait bien qu'elle peut compter sur moi pour la besogne de l'intérieur, pour veiller à tout.

— Et pour te donner plus d'ouvrage que tu n'en peux faire, dit Jean en serrant les poings. Oui, cela me crève le cœur quelquefois de penser que tu peines toute une longue journée, et jamais une distraction! Les autres jeunes filles de ton âge, on les laisse sortir, on les mène à la fête où elles peuvent danser, faire connaissance d'un honnête garçon avec lequel elles se marieront. Mais toi, on te condamne à une éternelle pénitence. Est-ce que ça ne révolte pas?

— Tout cela n'est rien, le travail c'est la loi du bon Dieu, et jamais cela ne m'a coûté. Grand'mère, toute vieille qu'elle est, travaille encore dur. Quant aux plaisirs, je ne m'en suis jamais souciée. Si seulement elle avait un peu d'amitié pour moi, si elle ne me rudoyait pas sans cesse, trouvant que je ne fais jamais bien, ni assez, quoique j'y mette tous mes soins, si, de temps à autre, elle laissait échapper quelque bonne parole, eh bien, je ne me trouverais pas malheureuse.

— Je sais que tu as du courage, ma bonne petite Marcia. Mais tu dois comprendre ce que je souffre en te voyant traitée ainsi! Et tu penses si je dois souhaiter la fin d'une pareille

Digitized by Google

existence. J'ai idée qu'il doit y avoir moyen de nous marier sans attendre tes vingt et un ans. Maintenant, j'ai une position qui me permet d'avoir une famille, sur ma conduite on n'a rien à dire, et, quant au travail, la mère Quérine m'a vu à l'œuvre.

— Sans doute, avec une autre il n'y aurait pas d'objection à faire, mais avec ma grand'mère je n'augure rien de bon. Ce qu'elle voulait, c'est un gendre à sa discrétion. Elle avait trouvé une combinaison qui lui aurait donné la haute main sur les deux exploitations qui se touchent. Elle est furieuse contre Sandrin, maintenant, je crains qu'elle ne le soit contre toi lorsqu'elle saura que tu es l'acquéreur des Vigreux.

— Ne t'inquiète pas de cela. Nous avons le bon curé Jadouille qui s'intéresse à nous, il trouvera quelque expédient pour forcer la main à Quérine si elle veut être récalcitrante. »

Avec l'éloquence du cœur Jean cherchait à faire partager ses espérances à Marcia, et il finit par y réussir. Comment eût-elle pu douter encore lorsqu'il lui montrait tant de résolution et de confiance ? Et puis elle se sentait aimée. Le jeune villageois lui parlait à demi-voix, avec des inflexions caressantes, avec la sincérité de l'amour vrai.

La nuit était tiède, la lune mettait des teintes argentées sur les feuillages, des parfums montaient du potager où les résédas, les violiers, les jasmins poussaient entre les légumes. On entendait dans un bois voisin le chant d'un rossignol qui, lui aussi, lançait aux étoiles son hymne d'amour. Une douce langueur s'emparait des amants, leurs paroles étaient plus rares, ils savouraient le bonheur d'être ensemble. La tête de Marcia s'était peu à peu inclinée sur l'épaule de Jean et lui effleurait de ses lèvres les ondes de ses cheveux bruns, timide, n'osant se permettre une caresse plus tendre, sentant qu'il devait respecter la confiance pleine d'abandon avec laquelle elle s'appuyait sur lui et la chasteté sereine de l'innocence qui ne soupçonne point le mal. Les premières lueurs de l'aube les surprirent ainsi ; alors Marcia, effrayée, s'arracha à l'étreinte du jeune homme.

Digitized by Google

« Sauve-toi, Jean! lui dit-elle, grand'mère va s'éveiller, si elle te surprenait ici, quelle serait sa colère! »

Était-ce le premier rayon apparaissant à l'horizon qui colorait ses joues, ou le rouge de la pudeur? Qu'elle était jolie ainsi! Alors Jean posa ses lèvres sur son front, puis descendit s'aidant des branches. Il reprit le sentier, enjamba la haie et courut à toutes jambes vers la ferme, où il arriva heureusement et put rentrer dans sa chambrette sans que personne se fût aperçu de son escapade.

IX

« Toujours à la besogne, mère Quérine! dit le curé Jadouille en s'arrêtant devant la porte charretière de la ferme des Deux-Tours.

La vieille fermière allait, venait, gourmandant les valets qui, chargeant un chariot de pommes de terre, ne marchaient pas assez vite à son gré. Toujours aigre, toujours mécontente, depuis sa mésaventure avec Sandrin et plus inabordable que jamais, il fallait tout le respect que la robe du prêtre inspire dans les campagnes pour qu'elle daignât répondre à Jadouille.

« Tout irait à vau-l'eau si je ne m'y mettais moi-même pour leur faire honte. Il faut être sans cesse à les pousser, à les secouer, les fainéants! sans quoi la moitié de l'ouvrage ne se ferait pas.

— Et à quand le mariage de votre petite-fille?

— Le mariage! vous ne savez donc pas le tour que Sandrin m'a joué?

— C'est vrai, il s'est laissé couper l'herbe sous le pied.

— Faut-il pas être bête! manquer une si belle occasion faute de risquer quelques centaines de francs? Se la laisser agripper par un étranger, un Flamand encore! En voilà des terres qui vont être drôlement cultivées!

— Vous croyez? En fait de culture, cependant, il est reconnu que les Flamands ne sont pas manchots. Il en est peu qui les égalent. Lorsque j'ai voyagé dans les Flandres, j'en

Digitized by Google

ai eu la preuve. Si vous voyiez les champs par là, c'est admirable ! Et ce Flamand, comme vous l'appelez, va sans doute nous amener ici des ouvriers de son pays?

— Ah, oui-dà ! Eh bien, on lui en fera voir ! S'il croit nous amener ici ses Flamands, les gens du pays ne le souffriront pas, allez.

— Qu'est-ce qu'ils feront?

— Ce qu'on a fait aux terrassiers qui sont venus l'année dernière travailler à la nouvelle route.

— Les assommer, n'est-ce pas? Ce ne sont pas les gens d'ici qui ont fait cette vilenie. Pas un de mes paroissiens n'en est capable, Dieu merci ! Et savez-vous ce qui en est résulté, mère Quérine? Il y en a encore deux ou trois qui subissent la prison à cette heure, tandis que leurs femmes et leurs enfants sont dans la misère. Et tous ont dû payer les bras et les côtes cassés. Mais il ne s'agit pas de cela ; si ce Flamand venait vous demander Marcia en mariage, la lui donneriez-vous?

— Ça c'est une autre affaire.

— C'est que vous avez juré que si le propriétaire des Vigreux venait vous la demander, vous la lui donneriez.

— Qu'il vienne, je verrai à lui répondre.

— S'il n'osait pas, s'il avait vu votre petite-fille et qu'elle lui eût plu.

— Vrai ! »

La vieille lança à Jadouille un regard de ses petits yeux qui brillaient comme deux charbons allumés. Elle semblait vouloir lire tout au fond de son âme, s'il voulait railler ou s'il parlait sérieusement.

« Hein, que diriez-vous s'il venait vous faire sa demande? Celui-là est jeune au moins, et j'ai idée que Marcia consentirait ; mais voilà, il est Flamand.

— S'il épousait Marcia, il ne le serait plus ; quand on entre dans une famille du pays, on est des nôtres ; c'est comme Gertrude qui a épousé Rixhon et qui est devenue une vraie Wallonne.

— Qui donc disait que vous n'aviez pas l'humeur accom-

Digitized by Google

modante! Ainsi vous n'auriez pas crainte de refaire le serment de l'autre jour, quoique vous ne connaissiez pas l'individu.

— L'individu, c'est le propriétaire des Vigreux, et je jure de nouveau sur mon salut éternel de lui accorder Marcia.

— Allons! tant mieux! Eh bien, je vais vous avouer une chose qui vous fera plaisir, c'est que le nouveau fermier n'est pas plus Flamand que vous et moi, c'est un vrai Wallon et un Hauterochois qui mieux est; le Vanberk n'est qu'un prête-nom. Je puis maintenant vous dire quel est le vrai propriétaire, et je vous assure que Marcia ne le refusera pas. »

Quérine leva de nouveau les yeux sur le curé, mais, cette fois, on y lisait déjà une expression de méfiance. Elle flairait un piège. Gardons-nous, se disait-elle, ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des tours.

« Vous paraissez bien étonnée, la mère; cependant je vous dis la vérité. J'ai été dimanche avec le vrai propriétaire passer l'acte de vente, tout est en ordre et le nouveau fermier va venir s'installer dans quelques jours. Vous ne me demandez pas son nom? C'est Jean Havrez. »

Cette fois, la Quérine fut tellement frappée de stupeur qu'un instant Jadouille put craindre une attaque d'apoplexie. Il n'en fut rien cependant, la vieille était solide et résistante. Le cœur chez elle, si toutefois elle en avait un, n'avait jamais émis que des battements réguliers, l'égoïsme l'avait maintenu dans un calme parfait, elle se mit à morigéner un des valets qui s'y prenait maladroitement pour charger un sac, puis se tourna vers le curé avec un sourire qui la faisait ressembler à Satan déguisé en femme.

« Ce sont des plaisanteries qu'on ne se permet pas avec une femme de mon âge, monsieur le curé; d'ailleurs, on ne m'y prend pas, Jean n'est qu'un pauvre diable, comment pourrait-il acheter des fermes?

— Avec l'argent que son père a déposé pour lui chez le notaire. Le père est riche et en mourant il a légué une assez jolie somme à son fils. Vous avez l'air de douter encore, vous savez lire, n'est-ce pas? regardez ceci.

Digitized by Google

Il tira de sa poche la copie de l'acte de vente et le mit sous les yeux de Quérine, qui le regarda attentivement, puis, le repoussant :

— Je n'ai que faire de vos paperasses ! s'écria-t-elle ; Jean aurait des millions que je ne lui donnerais point Marcia.

— Ho ! et qu'avez-vous à lui reprocher ?

— J'ai à lui reprocher que c'est un bâtard et que je ne veux pas de cette espèce dans ma famille.

— Vous oubliez que vous avez juré sur votre salut éternel. Vous ne craignez donc pas l'enfer ?

— Vous me délierez de mon serment parce que vous vous y êtes pris d'une manière malhonnête pour me le faire faire.

— Tarare ! si vous comptez là-dessus !

— Si vous ne m'en déliez pas, ce sera tout comme.

— Comment, vous si dévote, vous manquerez à un serment solennel ; si vous mourriez cependant, avec ce péché sur la conscience, vous iriez droit en enfer.

— J'irai chercher un autre prêtre qui me déliera, lui. »

Quérine ne voulut pas en démordre, elle était profondément blessée d'avoir été prise si traîtreusement, et quand même elle n'eût pas eu pour Jean une haine profonde, l'entêtement l'eût fait persister dans sa résistance. Jadouille sortit de là tout penaud. Il avait beaucoup compté sur la fortune de Jean pour éblouir la vieille ; si cet enjeu lui manquait, à quel moyen avoir recours pour la réduire ? Il retourna lentement au presbytère, où Jean l'attendait avec impatience pour savoir le résultat de sa démarche. A son entrée, le jeune homme n'eut pas besoin de l'interroger, son air déconfit lui disait qu'il avait échoué. Grand fut son désappointement.

« Il ne faut pas encore se décourager, dit Jadouille, ce n'est qu'un retard dans nos affaires ; si Quérine est entêtée, je le suis aussi, et nous verrons qui aura le dernier mot ; du reste, je lui ménage un chien de ma chienne, à cette vieille dure à cuire. En attendant, installe-toi le plus tôt possible, ton engagement finit dans quinze jours, m'as-tu dit, si tu peux trouver immédiatement quelqu'un pour te remplacer,

Digitized by Google

prends la balle au bond. Je voudrais déjà te voir dans tes meubles, cela fera enrager Quérine, ce sera autant de gagné, et puis tu seras plus près de ta Marcia, mon gaillard, et tu trouveras peut-être l'occasion de la voir plus souvent. Cela te fera prendre patience. »

Jean s'en alla un peu réconforté, tout disposé à suivre les conseils du curé. Il trouva moyen de se libérer au bout de la semaine et tout de suite engagea les gens qu'il lui fallait, mit des ouvriers à l'œuvre pour approprier la ferme. Elle était en bon état, mais ayant été longtemps inhabitée, la poussière et la moisissure y avaient fait invasion, ce fut l'affaire de quelques jours de tout nettoyer et recrépir. Alors il commença à acheter des meubles. Une grande et belle chambre à l'étage fut arrangée avec un soin tout particulier, Marcia devait l'habiter, et il voulait que le nid fût digne de l'oiseau rare qu'il y recevrait. Il se rendit au marché de Bomal et acheta six belles vaches, qu'il mit immédiatement au pâturage ; ce fut ensuite la basse-cour qu'il peupla. Il se réserva cependant une somme en vue de ses noces, mais en revanche il vendit toute la récolte qui était encore sur pied, ce qui le fit déjà rentrer dans une partie de ses fonds ; enfin, au bout d'un mois, l'exploitation était en pleine activité et tout le monde travaillait vaillamment et avec gaîté, car Jean se montrait bon maître, quoique ferme et sévère quand il le fallait.

Comme l'avait dit Jadouille, Quérine enrageait en voyant la bonne tenue de la propriété, le zèle des serviteurs, le concours de tous pour arriver à faire prospérer la nouvelle exploitation. Dans tout le village on s'accordait à trouver la ferme de Jean une des mieux dirigées de Hauteroche. On ne manquait pas de chanter les louanges du jeune fermier devant Quérine que cela exaspérait, on y mettait même un peu de malice et l'on ne se gênait pas pour dire que Jean pouvait choisir n'importe quelle fille du village, si huppée qu'elle fût, sans crainte d'être refusé, le bruit s'étant répandu qu'une grosse somme avait été léguée à Jean Havrez et qu'il allait encore acheter du bien et des terres

Digitized by Google

pour arrondir sa propriété. Jadouille n'avait pas peu contribué à semer ces bruits, non pas seulement pour taquiner Quérine, mais surtout pour prouver que Jean n'avait pas besoin de se mettre à genoux pour obtenir une femme.

Grâce à la besogne sans relâche que lui donnait son installation, Jean avait pu se distraire un peu de ses ennuis, et pourtant, Dieu sait s'il avait des sujets de contrariété! Quérine, mise en défiance par ce proche voisinage, tenait Marcia en charte privée. Elle ne voyait Jean qu'à la sortie de la messe. Là, les pauvres amoureux pouvaient échanger quelques regards furtifs, souvent surpris par la vieille, qui, à la rentrée, faisait subir à la jeune fille une scène des plus pénibles, la traitant d'effrontée, lui racontant des histoires de bonnes fortunes de Jean ou de mariages qui se préparaient pour lui. Bien que Marcia n'y crût point, ces mensonges lui étaient douloureux et souvent elle se retirait dans sa chambre pour pleurer. Cette existence était vraiment insoutenable et il fallait toute l'énergie et la bonne constitution de cette fille des champs pour y résister.

X

On était à la fin d'octobre. Une épaisse couche de neige couvrait les hauteurs; dans les chemins elle se changeait, sous les roues des chariots, en un brouet noir où les piétons pataugeaient avec leurs gros souliers ferrés. Les marmots dévalaient des montagnes en se jetant de blancs projectiles, ou façonnaient des monuments que les rayons du soleil venaient sculpter d'arabesques. Les squelettes des arbres s'enguirlandaient de colliers de perles et de diamants. Une gelée précoce avait fait des ruisseaux autant de miroirs sur lesquels les enfants venaient glisser à la file. Les champs ensevelis sous ce blanc manteau se reposaient et accomplissaient un travail latent dont le travailleur avait jeté les germes à l'arrière-saison et dont il devait aider le développement aux premiers jours du printemps.

Nous conduirons encore une fois le lecteur dans l'église de

Digitized by Google

Hauteroche, la veille de la Toussaint. Le confessionnal de Jadouille est assiégé, mais le facétieux curé expédie gaillardement, selon sa coutume, toutes les pécheresses. Elles ont bientôt déserté pour aller réciter leurs litanies et faire dévotement le chemin de la croix. Il ne reste plus que deux femmes à confesser. Quérine et Marcia. Quérine ne se contente point d'une confession sommaire, il lui faut énumérer longuement ses péchés. Il est vrai qu'avec son aimable caractère elle doit en avoir long sur la conscience. Les fautes contre le prochain ne sont point de celles sur lesquelles elle s'arrête longtemps, elle a mangé une omelette au lard un vendredi, par distraction, voilà le crime abominable qui appelle une pénitence sévère. Jadouille la laisse patiemment défiler son chapelet. « Est-ce tout? lui dit-il alors.

— Oui, mon père.

— Vous oubliez le principal, ma mie.

— Qu'ai-je donc oublié, mon père? dit Quérine, interloquée. Car dans le confessionnal elle montrait autant d'humilité que si elle eût parlé à Dieu en personne. La peur de l'enfer la talonnait.

— Vous avez oublié le plus gros de vos péchés.

— Je n'ai pourtant ni tué, ni volé, Dieu merci.

— On est toujours large avec sa conscience. On peut tuer quelqu'un sans lui donner un coup de couteau ou sans lui faire avaler de la mort-aux-rats. Il y a des gens qui font subir tant de misères à ceux qui sont sous leur dépendance qu'ils finissent par succomber à la peine. Par exemple, vous ne me direz pas que vous faites la vie agréable à votre petite-fille, la pauvrette a pâli et maigri depuis trois mois, il n'y a que vous qui ne vous en aperceviez pas. Vous pourriez cependant d'un mot la rendre heureuse ! Et vous ne le dites pas, par pur entêtement. Vous savez qu'elle aime Jean, et Jean est maintenant le meilleur parti du village. Vous n'avez aucune bonne raison pour le refuser.

— Sauf le respect que je vous dois, mon père, j'ai la meilleure des raisons, je ne veux pas déshonorer la famille en y introduisant un bâtard.

Digitized by Google

— Est-ce sa faute à ce pauvre garçon? Alors vous préférez voir votre Marcia mourir de chagrin, car on meurt d'un amour contrarié, cela se voit.

— Des folles !

— Oui, des folles, une belle folie que l'amour, mère Quérine.

— Oh! monsieur le curé! ici dans le confessionnal! dit Quérine d'un ton scandalisé, Dieu défend...

— Dieu ne défend pas de s'aimer, c'est lui, au contraire, qui met l'amour au cœur des jeunes gens; sans quoi, le monde finirait.

— Sont-ce là les discours d'un homme d'église? Je n'ai jamais été amoureuse, moi...

— Tant pis pour vous, ma mie. Toutefois, finissons-en. Vous vous accusez donc d'avoir manqué à un serment solennel, car vous avez juré sur votre salut éternel.

— Que je donnerais mon consentement de mariage de Marcia si le propriétaire des Vigreux venait me la demander, pourtant il n'est pas venu.

— C'est vrai, il n'a pas voulu s'exposer à un affront, mais il est tout prêt à venir. Demain je l'amènerai. Lui accorderez-vous sa demande.

— Non, et vous me délierez de mon serment, car c'est par ruse que vous l'avez obtenu.

— Vous n'en avez pas moins juré.

— Vous m'en délierez.

— Qui, moi? Je n'ai pas ce pouvoir-là. Il n'y a que le pape qui puisse délier d'un serment, et pour qu'il le fasse, il faut des circonstances graves.

— Soit, donnez-moi l'absolution pour le reste, et quant au serment, j'irai faire un pèlerinage à Saint-Hubert, comme pénitence.

— Vous êtes assez enragée pour cela, vieille entêtée! Mais votre cas est désespéré, l'enfer vous attend, Satan rit déjà de plaisir d'attraper votre belle âme. Quant à vous donner une moitié d'absolution, c'est une plaisanterie, ma mie, vous savez bien que ça ne se peut pas.

Digitized by Google

— Vous n'allez pas me donner la planchette, à moi! Je ne pourrais communier demain! quel scandale. Oseriez-vous me faire un pareil affront, tandis que vous donnez l'absolution à celles qui ne se confessent pas du tout!

— Distinguons, je donne l'absolution pour les péchés ordinaires, mais ici l'affaire est plus grave? Voulez-vous que je vous amène ce soir Jean Havrez? Séance tenante, il vous fait sa demande et je vous donne absolution complète de tous vos méfaits. Vous pourrez alors communier demain.

— Vous vous moquez, monsieur le curé, le mariage de Marcia n'a rien à faire là dedans. Je suis libre de ne pas donner mon consentement, cela ne regarde que moi.

— Parfaitement, laissons cela de côté. Vous avez fait un serment, vous ne voulez pas le tenir, ça c'est un péché mortel et je suis libre de ne pas vous donner l'absolution, ou plutôt je ne suis pas libre de vous la donner tant que vous n'aurez pas tenu votre serment.

— Voyons, monsieur le curé, ça ne peut pas se passer comme ça, à mon âge avoir la planchette! Ça ne m'est jamais arrivé pourtant! Est-ce que je ne remplis pas mes devoirs religieux. Est-ce que tous les samedis, régulièrement, je ne mets pas une chandelle devant l'autel de Notre-Dame de la Passion? Je jeûne en carême, bien que j'aie dépassé soixante ans. Non, vous ne pouvez pas refuser d'absoudre une bonne catholique comme moi.

— Allons, mère Quérine, assez causé. Je n'ai pas à perdre mon temps avec une vieille têtue comme vous. Vous savez à quel prix je vous donnerai l'*absolvo*.

— Oh! pour ça, jamais! jamais!

— Eh bien donc, il est inutile de discuter, puisque moi aussi j'ai dit : Jamais.

— Attendez, attendez encore, monsieur le curé. Un seul moment... Que dira-t-on dans le village? Voyez les commères, là-bas, nous regardent déjà; on est étonné de me voir rester si longtemps. Elles sont si méchantes, toutes ces femmes; donnez-moi au moins le temps de réfléchir!

— Vous avez eu le temps nécessaire et vous me faites

Digitized by Google

perdre le mien, dit Jadouille en se levant cette fois tout de bon.

— Non, non, un tout petit moment! dit la vieille. »

Il était évident qu'un terrible combat se livrait en elle.

« Êtes-vous décidée à accepter Jean pour mari de Marcia?

— Il... il le faut bien!... Jésus Maria! binamé bon Dieu! quelle pénitence! j'en mourrai, bien sûr!

— Bon, je serai chez vous ce soir, à huit heures, avec le jeune homme.

— Et l'absolution?

— Je vous la donnerai une fois les paroles échangées.

— Attendez, confessez au moins Marcia et donnez-moi ma pénitence.

— Votre pénitence, m'est avis que vous la subissez. Ce sera celle de voir votre petite-fille heureuse. »

Quérine sortit du confessionnal plus morte que vive. Marcia y entra après elle.

« Allez, ma petite, je connais vos péchés mignons, vous avez une âme toute blanche... à moins pourtant que vous n'ayez laissé prendre à Jean plus de baisers qu'une honnête fille n'en doit accorder.

— Oh! mon père! protesta Marcia toute rougissante.

— Bien, bien; il n'y aurait pas grand mal, s'il vous en eût volé quelques-uns, d'autant plus que votre grand'mère vient de consentir à votre mariage.

— Est-il vrai!

— Allons, allons! qu'est-ce qui vous prend? N'allez pas vous évanouir comme une grande dame, que diable!

— Non, c'est le premier saisissement. C'est donc bien vrai?

— Si c'est vrai! Je l'ai prise au trébuchet, votre grand'mère, comme une vulgaire souris. Ici, voyez-vous, je suis véritablement le maître, et le plus récalcitrant doit baisser pavillon devant moi. Est-ce que je ne dispose pas des places au paradis?

— Elle consent! Je n'ose pas encore y croire!

Digitized by Google

— Soyez tranquille, nous la tenons. Allez, mon enfant; faites ce soir un bout de toilette et attendez-vous à nous voir tous les deux.

— C'est encore à vous que nous devrons cela, monsieur le curé, vous avez enfin trouvé le moyen de toucher son cœur?

— Oui-dà, marmotta Jadouille, il faudrait pour cela qu'elle en eût un. »

Marcia alla rejoindre sa grand'mère; elle la trouva agenouillée devant la statue de la Vierge, la priant dévotement de lui suggérer un moyen... de manquer à son serment, sans pécher.

La vieille se leva en jetant un regard de colère sur sa petite-fille. Pendant toute la route elle n'échangea pas une parole avec elle et parvint ainsi à gâter la joie de la jeune fille. Le reste du jour, elle fut d'une humeur massacrante.

A la soirée, Jadouille se présenta à la ferme, accompagné de Jean. Le jeune homme salua poliment la fermière et entra en matière immédiatement.

« Dame Quérine, lui dit-il, vous n'ignorez pas que je suis à cette heure propriétaire des Vigreux; la fortune m'a souri, et, si Dieu m'assiste, ma prospérité ne fera que s'accroître. Vous avez pu juger si le travail me fait peur. Il ne me manque plus qu'une bonne petite femme pour m'aider. J'aime Marcia depuis longtemps et aujourd'hui je viens vous la demander en mariage, en vous promettant de faire tous mes efforts pour la rendre heureuse.

— Oui, nous savons ce que valent ces promesses et comment les hommes les tiennent. Je donne mon consentement, mais il ne faut pas compter que je doterai Marcia; je n'ai pas d'argent disponible, moi. Sa mère n'avait rien et son père a trouvé l'établissement tout en rapport. C'est mon homme et moi qui avons gagné tout ça...

— Permettez, dame Quérine, dit fièrement Jean, je ne vous ai pas demandé d'argent, je vous ai demandé Marcia. Dieu merci, j'ai de quoi nourrir ma femme sans rien réclamer à personne.

Digitized by Google

— Bon, dit Jadouille, en voilà assez. Je pense qu'on est d'accord maintenant. Dame Quérine gardera l'argent et Jean prendra Marcia. Les paroles sont données. On ne revient pas là-dessus, n'est-ce pas, la fermière ?

— Il faut bien que cela soit. C'est dans l'ordre, les enfants sont des ingrats; lorsqu'ils ont des ailes, ils s'envolent hors du nid sans songer à leurs parents. N'en parlons plus... Monsieur le curé, vous m'avez fait une promesse.

— Je suis tout prêt à la tenir, fermière. Passons, si vous voulez, dans la chambre à côté. »

Quérine se leva et précéda Jadouille. Celui-ci lui administra une absolution complète, y mettant toutes les formalités voulues, en vue d'allonger le temps. Il pensait que les amants avaient beaucoup de choses à se dire, qui ne nécessitaient pas la présence des oreilles indiscrètes.

Ceux-ci, heureux d'être un moment délivrés de la contrainte qu'ils avaient dû s'imposer, s'étaient rapprochés l'un de l'autre et, les mains dans les mains, se regardaient comme s'ils ne pouvaient assez se rassasier de leur vue. Quoiqu'ils fussent seuls, ils se parlaient à voix basse, avec des mots entrecoupés de soupirs, savourant leur bonheur et trouvant qu'ils ne l'avaient point payé trop cher, car une heure de joie rachète des années de peines.

Pendant quelques jours, Jadouille ne fut pas bien tranquille. La vieille fermière avait le caractère si retors qu'il craignait qu'elle n'eût encore des velléités de se dédire. Il n'en fut rien. Peut-être n'était-elle pas trop mécontente au fond qu'on lui eût forcé la main. Jean était devenu un personnage. Bien des mères l'eussent voulu pour gendre et ce n'était pas sans ressentir un certain orgueil qu'elle constatait que le jeune fermier était venu lui demander humblement ce qu'on eût été fier de lui accorder ailleurs. Un espoir lui restait aussi, c'était de pouvoir jouer, un jour, un rôle prépondérant dans le jeune ménage. En cela elle se faisait une singulière illusion; Jean était bon, mais il n'entendait nullement qu'on vînt lui faire la loi. Il voulait être maître chez lui et était surtout décidé à soustraire complètement

Digitized by Google

Marcia à la tyrannie de sa grand'mère. C'est pourquoi il pressa les préparatifs du mariage, qui eut lieu trois semaines après les accordailles. Ce fut la plus belle noce qu'on eût jamais vue à Hauteroche, et jamais mariés n'eurent l'air plus ravis et plus triomphants. Le soir, Jadouille s'en retourna tout guilleret avec les autres convives, tant il avait bu de rasades et porté de santés aux mariés.

Jean et Marcia se livrèrent tout entiers à l'exploitation de leur ferme, et comme ils s'entendaient bien et se partageaient les travaux avec intelligence, qu'ils avaient de bons serviteurs traités avec douceur et fermeté, leurs affaires prospéraient. Moins d'un an après leur mariage, et comme Marcia venait de donner à son mari un beau et gros garçon, il survint un événement qui permit à Jean de donner une plus vaste extension à ses affaires.

Le baron des Adenets fut pris un jour d'une attaque d'apoplexie; elle l'emporta si subitement que Jadouille ne put l'assister à ses derniers moments. Quelques mois auparavant, il avait fait déposer son testament chez maître Bellart. Lorsqu'on vint à l'ouvrir, on y trouva un legs de cinquante mille francs en faveur de Jean Havrez; en outre, il légua sa collection numismatique, y compris la fameuse médaille de l'empereur Valens, à Jadouille; celui-ci versa des larmes de joie en la revoyant.

Jean eût pu aller demeurer à la ville, devenir un *monsieur*. Il n'eut point cette sotte ambition. L'air des villes n'était point fait pour ses poumons, il y étouffait. Il aimait la terre, son bonheur était de lui faire produire tout ce qu'elle pouvait donner. Il employa son argent à faire construire des annexes à sa ferme, à acquérir de nouvelles terres, à transformer tout le bâtiment en ferme modèle, à compléter son outillage et à augmenter ses troupeaux. Ses installations devinrent bientôt la curiosité de l'endroit. On venait les voir de partout. En même temps, Jean se procurait tous les livres traitant de la culture et tous les engins perfectionnés avec lesquels les travaux s'exécutent plus rapidement et mieux. Jadouille aimait à venir passer quelques heures dans cet intérieur où

Digitized by Google

l'on respirait une atmosphère de paix et de joie calme. Il y était reçu comme un bienfaiteur, et ce n'était que juste. De grands événements survinrent à Hauteroche deux ans après le mariage de Jean, ils ne laissèrent pas d'avoir leur influence sur la population. Des ordres partis d'en haut enjoignaient au clergé de prêcher contre la nouvelle loi scolaire et de conspuer les écoles communales. On établit une école catholique à Hauteroche pour faire concurrence à celle de l'État. On ordonna à Jadouille de prêcher contre celle-ci et de diffamer l'instituteur, qui était un brave et honnête homme. Jadouille, tel que nous le connaissons, n'était pas homme à tenir compte de ces ordres; on revint plusieurs fois à la charge sans que notre curé s'en émût. Un tel manque de discipline ne pouvait demeurer impuni; on lui envoya son changement, il répondit en envoyant sa démission. Bientôt on vit arriver à Hauteroche un jeune prêtre plein d'ardeur et de zèle. Il se mit à objurguer contre les libéraux, les écoles francs-maçonnes, la loi impie qui chassait le prêtre de l'école, menaçant les parents de l'enfer qui les attendait s'ils mettaient leurs enfants dans ces établissements sans Dieu. Jadouille allait l'écouter avec un sourire narquois sur les lèvres, ce qui exaspérait le jeune lévite et redoublait sa verve. Ses sermons frénétiques mirent le village en feu.

Il y avait des conciliabules dans les cabarets. On parlait politique, chose inconnue jusqu'alors à Hauteroche. Des partis se formaient pour ou contre le gouvernement. Bien souvent la discussion s'animait tellement qu'on était prêt à en venir aux mains pour soutenir son opinion. Enfin, Hauteroche sortait de son apathie et naissait à la vie politique!

Jamais on ne s'était autant querellé, jamais on n'avait débité tant de sottises, jamais on n'avait perdu tant de temps en paroles oiseuses. Aussi, aux élections, ce qui ne s'était jamais vu, deux électeurs votèrent pour des cléricaux, et, le soir, on alla leur donner un charivari et on brisa leurs vitres.

C'en était fait de la tranquillité et de l'insouciance des Hauterochois. Les femmes se querellaient avec leurs maris,

Digitized by Google

parce qu'elles voulaient mettre leurs enfants à l'école catholique. Les hommes s'y opposaient en disant que le magister de cette école n'était qu'un âne. De là des bouderies interminables qui faisaient fuir les hommes et leur donnaient l'habitude du cabaret, des antagonismes entre les parents et les enfants, des batailles de gamins entre les deux écoles, et des excommunications qui pleuvaient comme la grêle en avril.

Jadouille avait eu la douleur de perdre Benoîte; une indigestion lui avait enlevé cette fidèle mais acariâtre domestique. Il avait alors cédé aux sollicitations de Jean et de sa femme. Depuis longtemps, ceux-ci lui avaient offert une jolie chambre à la ferme. Maintenant il s'y est installé, il a revêtu la blouse, il soigne le potager, jardine, gâte les enfants. Son grand plaisir est toujours d'aller pêcher des truites dans l'Aisne; il les apprête lui-même pour le souper de la famille. De temps à autre, il va faire une visite à son ami Bellart, histoire de fêter le Pommard du notaire et de se raconter leurs fredaines de jeunesse. Ainsi il passe sa verte vieillesse, toujours philosophant, prenant la vie par ses bons côtés et assurant qu'il vivra cent ans, ce qui a chance de lui arriver.

F. Deros.

Digitized by Google

LES DIVISIONS DU PARTI LIBÉRAL

ET LE CONGRÈS DE 1885.

Le cataclysme du 10 juin venait à peine de lancer aux quatre vents du ciel les débris du parti libéral, que des voix diverses, sorties des rangs de la phalange progressiste, réclamèrent la réunion du congrès. Ce cri de détresse et d'espoir en même temps ne trouva pas de suite un écho. La situation était sombre et semblait désespérée. La plupart se laissaient aller au découragement. La victoire des milices cléricales, que nul, si pessimiste qu'il fût, n'avait pu prévoir si complète et si décisive, avait jeté dans une véritable terreur le pays libéral.

Toutes les conquêtes du libéralisme semblaient devoir être englouties par le flot montant de la réaction. Toutes ses œuvres allaient être remises en discussion ; pis, semblaient être perdues irrémédiablement.

Le parti catholique revenait au pouvoir, possédé d'une rage folle contre toutes les réformes pratiquées par ses adversaires.

Les ministères n'étaient plus que les officines où se préparaient les ordonnances émanées des évêchés. Dans l'un, on élaborait un projet de loi décrétant la destruction de l'enseignement public, ce fleuron de la couronne libérale. Et pour mieux marquer les intentions, le ministère qui avait été créé pour l'organiser, ministère que les plus arriérées des nations européennes possèdent, était supprimé d'un trait de plume. Ailleurs, pendant ce temps, on préparait contre la loi électorale, hommage rendu à la culture intellectuelle, source de

Digitized by Google

prospérité de la nation, un attentat destiné à la rendre illusoire, en opérant, par l'abaissement du cens communal et provincial, l'écrasement de l'intelligence par le nombre : le suffrage universel honteux.

Non seulement l'arbre de la vie intellectuelle était ainsi jeté à terre et piétiné, mais ses racines même semblaient devoir être arrachées du sol. Et sous la formidable étreinte de cette pieuvre, le cléricalisme triomphant, on put croire un instant que c'en était fait à jamais, en Belgique, des idées libérales.

I

Dans cette nuit morale où elle se débattait, une éclaircie allait se produire. Le scrutin du 8 juillet, corroboré bientôt par celui du 15, rendit la capitale au libéralisme. Dès lors, les jours du cabinet, auteur de tant de désastres, étaient comptés; et la journée du 19 octobre, en sonnant l'heure de sa déchéance, prouvait, de la manière la plus évidente, que si à ce moment un appel lui était fait, le pays se prononcerait énergiquement contre la loi scolaire, qui venait d'être l'enjeu de l'élection communale.

Cet appel, quoi qu'on en ait dit, la couronne ne crut pas devoir le faire.

Le libéralisme y perdit une occasion de revenir aux affaires, que de longtemps, peut-être, il ne retrouvera plus. La dissolution des Chambres, faite sous l'empire du formidable mouvement d'indignation et de révolte qui avait saisi les populations, c'était un désaveu immédiat exprimé aux auteurs du forfait scolaire, c'était le triomphe de notre opinion, et le triomphe aussi éclatant que la chute avait été profonde.

Mais dans les circonstances où il se serait produit, avant même qu'un essai de réorganisation eût pu être tenté, ce triomphe eût-il été durable? On en peut douter.

Le corps électoral se serait bien vite lassé de nouveau, et cette fois pour longtemps, en voyant les mêmes personnalités et la même politique se réinstaller au gouvernement.

Digitized by Google

La nation avait le droit, au contraire, d'espérer qu'éclairé par les fautes commises et la leçon qui les avait suivies, on ne retomberait plus dans les errements de jadis.

Les journées électorales qui ont suivi le 10 juin renfermaient cependant un grand enseignement. Elles ont prouvé que le libéralisme a dans nos populations de telles attaches, qu'uni, il est invincible.

Que ne le sut-on comprendre; que ne sut-on en profiter!

Mais cette union que l'on poursuit serait-elle, comme d'aucuns le prétendent, une utopie, un rêve irréalisable?

A s'en tenir aux apparences, on le pourrait croire. Et on ne peut méconnaître que les événements récents semblent faits pour fortifier ce scepticisme.

Plus âpres et plus implacables encore qu'ils ne l'étaient avant les élections législatives, sont devenus les ressentiments à l'heure actuelle. Les rivalités de personnes passionnent bien autrement que les questions de principes! Qui s'occupe de celles-ci?

On passe le temps à ergoter sur d'infimes détails de procédure, des subtilités de règlement, bagatelles dont on fait des montagnes, redoutes derrière lesquelles s'embusquent les inimitiés et les rancunes.

Un programme? Qui y songe! Il n'y a plus que des drapeaux, que l'on suit, sans savoir où mènent ceux qui les brandissent. Les soldats, harassés par les campagnes précédentes, suivent les chefs, sachant à peine ce que ceux-ci pensent et ce qu'ils veulent. Mais, enrôlés sous une bannière, ils croiraient forfaire à l'honneur politique en l'abandonnant.

Devant cette situation, si pleine de périls, tous ceux que les rivalités de personnes laissent indifférents, mais que, par contre, les questions de principes préoccupent beaucoup; tous ceux qui ont l'union du parti et son retour aux affaires comme objectif; tous ceux qui sont las de voir dresser des barrières factices entre gens qui ont les mêmes aspirations; tous ceux-là reviennent à cette idée du congrès, naguère émise, et appellent de tous leurs vœux la convocation des assises du libéralisme.

Digitized by Google

Et, qu'on en soit persuadé, l'immense majorité du parti est avec eux. On est excédé de ces tristes querelles entre quelques personnalités, — considérables, certes, mais aussi encombrantes. Elles rappellent celles que continuent, au milieu d'un attroupement de badauds, les gens qu'on a expulsés d'un lieu public, parce qu'ils s'y disputaient. Expulsés des Chambres, nos hommes politiques ont continué dans les associations leurs récriminations sans issue, leurs débats stériles. C'est ailleurs, et dans d'autres conditions, qu'il faut poursuivre la discussion.

Le danger considérable de la crise provient de ce que l'esprit public est faussé par le sentiment qu'il a, sans parvenir à se l'expliquer clairement, des différences notables qui existent entre les classifications apparentes et les groupements résultant d'une conformité d'opinions réelle. Il a conscience de l'entraînement subi par quelques-uns, qui, n'ayant pas pesé suffisamment les conséquences d'un premier acte, ont été, sous peine de se trouver isolés, obligés de suivre le courant, au risque de perdre pied.

Il s'étonne de l'attitude d'autres qui interrogent la crise, attendant pour s'aventurer que l'esquif soit au large, préférant le rejoindre que de le lancer.

Certes, en préférant à une paix qui pouvait être conclue honorablement pour tous, les chances de la bataille rangée qu'on leur avait offerte et devant l'éventualité de laquelle on reculait, l'élément extrême a commis une faute qui pèsera lourdement sur ses chefs. Mais que dire de ceux qui, à l'heure où tous couraient aux remparts, afin de défendre la place contre les envahissements de l'ennemi victorieux, installaient au beau milieu un brûlot, — pour l'éclairer ! — joignant au désastre de l'extérieur les ravages de l'incendie au dedans.

Si des susceptibilités, qu'explique, sans les justifier, la légitime popularité que vaut à certaine personnalité l'éclat d'un admirable talent, si des blessures d'amour-propre, bien lentes à se cicatriser, sont les mobiles qui ont fait agir certaines individualités, elles auront devant l'histoire et devant

Digitized by Google

leur conscience une lourde, une bien lourde responsabilité.

Politique singulière que la leur !

Amenés par mille influences à défendre une politique nouvelle pour eux, serrés dans une livrée qui à chacun de leurs mouvements craque, ils ne s'aperçoivent pas des obstacles que les dissensions dont ils sont les auteurs mettent à ce qu'ils ressaisissent le pouvoir qu'ils convoitent.

Peuvent-ils cependant, sans se faire d'étranges illusions, croire à un prompt retour du pouvoir en leurs mains?

Une nation est femme. Elle ne se livre que quand, nettement et clairement, elle voit où l'on veut la mener. Un parti qui discute son programme jusque dans l'arène électorale est vaincu avant même de combattre. La signification d'une élection ne peut être seulement négative ; un scrutin ne peut exprimer, sans plus, que le pays est fatigué d'une loi en vigueur. On doit pouvoir dire par quoi l'on entend remplacer une législation que l'on déclare mauvaise. Tout au moins sur le principe fondamental l'accord doit-il exister. Or, à l'heure présente, dans le parti libéral, dont la question cléricale est le seul aliment, dont l'enseignement public, qui en est l'une des faces, est la seule préoccupation, même le principe de la laïcité *absolue* de l'enseignement ne réunit pas l'unanimité.

Pays étrange que le nôtre, disons-le en passant. Dans les pays où, aux difficultés de la politique intérieure, accrues en proportion de l'étendue du territoire, viennent se joindre celles résultant des infinies combinaisons d'une politique étrangère, les réformes sociales les plus importantes subies avec résignation par les admirateurs obstinés du passé s'accomplissent avec ordre. En Belgique, où on n'a que la question cléricale à résoudre, cette seule forteresse à démanteler, on ne sait pas même lever la pioche.

Et malheur à qui s'avise de la soulever ! C'est de son parti que viendra le coup de Jarnac qui l'étendra à terre !

Voilà trop longtemps que cette situation dure ; il importe qu'un prompt et énergique remède y soit apporté.

Quand l'état-major d'une armée a été mis en pleine

Digitized by Google

déroute, quand sa tactique a été percée à jour et son plan de campagne déchiré par les baïonnettes ennemies, on charge un conseil de guerre de faire une enquête.

Et ce conseil voit si, au lieu de maintenir en fonctions et d'envoyer à de nouveaux combats ceux qui ont tout mis en péril, il n'y a pas parmi ceux qui étaient au second rang des promotions à faire. Il recherche si un autre ordre de bataille ne serait pas plus avantageux.

Et si ceux à qui on avait confié les destinées de la patrie n'ont pas été à la hauteur de leur mission, il les rend à l'obscurité.

Certes, le congrès n'a pas à choisir les *leaders* du parti, moins encore à appeler l'attention de la couronne sur les individualités; mais il a à définir si clairement le programme que ses mandants lui ont donné mission de fixer comme point de ralliement à l'effort des divers groupes, que les hommes politiques qui ne seraient pas partisans des mesures d'application immédiate dont il proclamera l'urgence, se verraient obligés de décliner l'honneur de diriger le parti.

Le programme élaboré, c'est, par la force même des choses, au point de vue électoral, une organisation définitive du parti succédant, dans les grandes villes, au groupement actuel; au point de vue parlementaire, la constitution sorti des entrailles mêmes de la nation[1]. Ce sont les bienfaits de la revision constitutionnelle pour l'électorat sans ses dangers.

On l'a trop longtemps oublié.

Ce ne sont pas les gouvernants qui doivent modifier le programme à leur guise, mais c'est le programme qui doit entrer en ligne de compte pour le choix des gouvernants.

Dans le parti libéral, et cela a été toujours pour lui une

[1] N'y aurait-il pas lieu de créer, dès à présent, pour le pays entier, sur les bases du libéralisme sagement progressif et au moyen des groupes locaux qui adhèrent à ses principes, une *Association pour le congrès libéral?*

Digitized by Google

grande cause de faiblesse, les promotions se font à l'ancienneté. Que dorénavant elles se fassent au choix.

Instituons donc le conseil de guerre du libéralisme. Convoquons le congrès libéral.

II

Mais le tout n'est pas de dire : Il faut un congrès.

C'est seulement quand l'idée est admise, quand la question d'application surgit, que les difficultés apparaissent.

Le parti libéral renferme une variété dont l'étude est intéressante. A entendre ceux qui la constituent — et à les voir, passés au brasier des réunions électorales, — ils sont comme personne avides de progrès. Il n'y a rien qu'ils n'accordent — en principe ; pour un peu, on les taxerait d'exagération. Ils sont rouges.

Regardez-les à l'action : ils marchent à reculons. Dans l'ordre zoologique, où cette variété se rencontre aussi, elle a un nom.

Les libéraux de cette nuance même se sont ralliés à l'idée de congrès, mais sans dire comment ils en entendent l'organisation.

La question est cependant assez importante pour que toute équivoque soit écartée.

Le congrès que les bons esprits réclament n'est pas une assemblée n'appartenant, sauf pour la délégation de Bruxelles, qu'à une seule fraction du parti, assemblée réunie dans le but d'étouffer les revendications progressistes et prête à déclarer que tout est pour le mieux dans le meilleur des libéralismes possible.

Ce congrès-là n'aurait aucune autorité ; ses décisions seraient discréditées d'avance.

Ce qu'on réclame, c'est une assemblée réflétant, par sa composition, toutes les nuances du parti et ambitionnant de les réunir toutes en un programme commun.

On aura donc à faire prévaloir ce principe : chaque dépu-

Digitized by Google

tation représentera, aussi exactement que faire se peut, les diverses nuances de ses mandants.

Mais ces mandants, quels seront-ils ?

Le seul levier que possède une assemblée de l'espèce pour ébranler les masses, c'est l'autorité morale. L'autorité morale est sa seule arme devant les résistances que pourraient rencontrer ses décisions. Il est donc nécessaire d'établir les bases de ce corps électoral de telle sorte que l'assemblée qui en sera l'émanation apparaisse comme l'expression absolument sincère du pays libéral. Elle doit posséder cette force, que seule procure une communauté parfaite de sentiments et d'idées avec les populations.

On connaît les associations de province; on sait comment elles se recrutent, et on sait comment on y vote. On ne peut, dans les conditions où elles sont constituées, confier à leurs membres seuls le droit de composer les députations, elles-mêmes pouvant être suspectées de n'être pas l'expression exacte de la population libérale de leur arrondissement. C'est à la source même qu'il faut puiser l'eau vivifiante. C'est à la population libérale que doit être confié le soin d'envoyer au congrès ses porte-paroles.

Et quel motif valable, quelle raison sérieuse aurait-on à alléguer pour se refuser à admettre tous les électeurs libéraux à élire leurs mandataires? Sont-ils moins aptes à être électeurs au congrès qu'à être électeurs aux Chambres? Y seraient-ils plus aptes, surtout s'ils étaient embrigadés dans une association, ce qui, on peut le dire en thèse générale, n'est qu'une question de cotisation ?

Les membres du congrès sont-ils les représentants des membres des associations ou les représentants du libéralisme? Et de quel droit rejetterait-on hors de l'armée libérale les deux tiers de ses soldats, — ceux précisément qui constituent les milices sans l'appoint desquels il ne peut vaincre, ceux dont, surtout, il importe de connaître les aspirations et les besoins [1] ?

[1] Déjà au congrès de 1846 on se préoccupait de cette situation et M. Funck la constatait aux applaudissements d'une assistance peu

Digitized by Google

Car enfin, ce que l'on veut connaître, est-ce l'opinion de quelques groupes sur les tendances desquels personne ne se méprend? Mais pas n'est besoin de congrès, en ce cas. Il existe un rouage tout prêt à fonctionner ; c'est la fédération libérale. Qu'on lui donne la mission d'élaborer un programme. Elle ne s'y refusera pas...

Le libéralisme a le droit d'exiger de ceux qu'il appelle au scrutin deux garanties :

Un titre : la qualité d'électeur;

Une déclaration : l'adhésion pure et simple au programme proclamé par le congrès libéral de 1846.

Nous la précisons dans cette formule :

L'électeur libéral électeur au congrès libéral.

La commission chargée de convoquer le congrès libéral de 1846 prit pour point de départ la répartition des membres du congrès par canton judiciaire et à raison d'un délégué par 7,000 âmes de la population du royaume, afin que tous les cantons, pour ainsi dire, car il en est à peine deux ou trois qui n'atteignaient pas ce chiffre, eussent la faculté de se faire représenter [1].

Nul doute qu'en 1846 cette base n'ait été la meilleure qu'on ait pu trouver ; mais, dans les circonstances actuelles, serait-elle équitable, serait-elle logique? Une seule fraction de la population doit être considérée : c'est celle que constituent les électeurs libéraux. Et, à cet égard, un critérium existe, indiscutable : c'est la dernière élection communale. Faite, de l'aveu de la presse et des hommes politiques de toutes les nuances, exclusivement sur le terrain politique, elle a amené aux urnes toute la population éclairée du pays.

suspecte de radicalisme, en disant à ses collègues : « J'espère que vous « voudrez donner quelques preuves de sympathie à cette immense popu- « lation qui se trouve derrière vous, et qui, bien que n'étant pas officiel- « lement représentée dans cette réunion, est cependant digne de toute « votre sollicitude et doit, à juste titre, être un instant l'objet de vos déli- « bérations. »

[1] Discours de M. Defacqz, président du congrès libéral de 1846.

Digitized by Google

On ne pourrait donc trouver une base moins sujette à caution [1].

Il y aurait donc lieu d'opérer la répartition des membres du congrès par canton judiciaire, comme en 1846, mais à raison d'un délégué par quotité à déterminer d'électeurs libéraux ayant pris part aux élections du 19 octobre 1884.

Ce droit qu'on lui conférerait, comment ce corps électoral épuré le pourrait-il exercer? Il ne peut avoir à s'occuper de questions de personnes.

Les principes sont en jeu, les personnes, non. C'est sur les principes qu'il a à se prononcer.

A l'heure où paraîtront ces pages, un groupe nouveau sera vraisemblablement constitué définitivement dans le libéralisme bruxellois [2]. Il semble appelé à amener la cohésion des progressistes non radicaux et des modérés non doctrinaires.

Ainsi qu'on l'a dit avec un grand bonheur d'expression, le devoir des libéraux que les questions personnelles ne préoccupent pas, est, dans la période si critique que traverse le

[1] Il serait aisé d'établir, dans chaque canton, une liste électorale qui, naturellement, serait tenue secrète.

[2] Nous disions, dans notre brochure sur l'*Organisation des forces libérales en Belgique*, parue au mois d'août : « Des deux côtés, il y aura quelques intransigeants, quelques irréconciliables, des deux côtés s'agiteront peut-être quelques ambitions déçues. Mais quelle serait leur autorité devant un groupe compact de libéraux de toute nuance, ayant loyalement accepté le programme transactionnel et unissant tous leur volonté et leurs efforts pour le faire prévaloir?

« L'axe du libéralisme s'est déplacé dans le pays. Cette évolution, le congrès doit la reconnaître et la sanctionner. UN NOUVEAU GROUPEMENT DES FORCES LIBÉRALES DOIT S'EFFECTUER. »

La constitution d'un centre progressiste était donc, dès lors, préconisée et l'action qu'il eût pu avoir dans l'ancienne Chambre, décrite.

La *Réforme* le constata en ces termes :

« Il (l'auteur) parle sans enthousiasme et ne se range complètement ni du côté du ministère libéral, à qui il reproche son entêtement routinier et hautain, ni du côté de l'extrême gauche, qu'il croit trop dominée par l'idéalisme.

« Mais il signale très exactement l'abstention, trop peu mise en lumière jusqu'à ce jour, des éléments intermédiaires qui auraient pu et dû amortir les violences ministérielles dirigées contre l'extrême gauche. »

Digitized by Google

parti, d'écarter les questions qui divisent les fractions pour n'envisager que les questions qui les réunissent.

Il faut être de son parti avant d'être de son groupe.

Quoique les divisions du libéralisme soient si flagrantes qu'aucun débat public ne pourrait plus l'affaiblir, il y aurait utilité à éviter les occasions nouvelles de discorde qui résulteraient de la fixation de l'ordre du jour qui règlera les travaux du congrès.

Le libéralisme est armé pour ne pas exposer aux regards de ses adversaires les difficultés qu'une telle organisation amène, et pour ne leur livrer les travaux du congrès que quand les bases n'en seront plus contestées.

En faisant, comme la Société de l'Alliance, il y a trente-neuf années, entrer dans la période préparatoire à l'exécution l'idée de congrès acceptée en principe par toutes les fractions du parti, en préparant ainsi de longue main la formation au sein des Chambres reconstituées d'un groupe et peut-être d'un cabinet progressiste, ce centre rendrait au parti un inappréciable service [1].

Le programme qu'il élaborera devra projeter une clarté sur une idée de congrès dont tant de gens n'acceptent l'éventualité que dans l'espoir de pêcher en eau trouble, et que tant d'autres redoutent, précisément parce qu'ils n'aperçoivent pas le pilote qui garera des écueils.

Ce groupe, possesseur d'un programme pratique qu'il essayera de faire adopter par le congrès, les deux autres se trouvent moralement obligés d'exposer clairement le leur. Non pas un programme interminable et confus, où les hésitations se cachent sous une phraséologie fatigante, mais un court exposé — fait en termes clairs, précis, et à la portée de toutes les intelligences, — des aspirations de chacun des groupes. Les points à y mentionner seraient arrêtés par la commission organisatrice du congrès, qui en écarterait les questions sur lesquelles l'accord est unanime.

[1] Cette étude n'étant inspirée ni par une personnalité ni par un groupe, l'auteur ne s'est pas cru le droit de tracer un programme. Il se borne, la situation étant donnée, à examiner le parti qu'on en peut tirer dans l'intérêt général.

Digitized by Google

S'y refuser serait un aveu d'impuissance si caractérisé, que personne ne consentirait à s'y résoudre.

De plus, ce serait si nettement prouver la volonté arrêtée de s'opposer à tout essai de conciliation et de réorganisation, que nul n'oserait prendre publiquement l'initiative d'une motion conçue en ce sens.

Ces trois expressions de la politique libérale obtenues, elles seraient consignées sur un bulletin ne portant ni dénomination de nature à influencer l'électeur en faveur de l'une d'elles, ni indication quelconque qui lui faciliterait sa tâche.

Sous chaque programme, une case serait tracée. Le vote s'effectuerait par l'inscription du mot « oui » dans l'une d'elles.

On voterait à l'association libérale du chef-lieu de canton judiciaire.

Les résultats de ce plébiscite seraient transmis à une commission provinciale composée d'électeurs libéraux délégués par les associations libérales cantonales. Leur nombre serait déterminé par la commission organisatrice du congrès. La commission provinciale attribuerait les mandats dont dispose chaque canton aux groupes libéraux, au prorata du chiffre de leurs adhérents, d'après le règlement qu'arrêterait à cet effet la commission organisatrice.

Reste la question des délégués. Le choix des personnes serait laissé à l'association libérale, — là où il ne s'en trouve qu'une, — chaque groupe disposant des mandats qui lui seraient attribués [1].

III

Pour produire de réels fruits, le congrès de 1885 ne pourrait, à l'exemple de 1846, se maintenir dans la sphère sereine des discussions de philosophie politique. Il n'y a plus

[1] Ceci peut paraître en opposition avec la thèse soutenue dans la brochure déjà citée. Cette contradiction n'est qu'apparente. La constitution du groupe nouveau impose un système différent de celui préconisé ailleurs. Le système indiqué aujourd'hui est celui qui s'en rapproche le plus.

Digitized by Google

lieu de proclamer l'indépendance du pouvoir civil. Ceci est acquis et personne dans le parti, du moins espérons-le, ne songe à remettre ce principe en discussion.

Il aura, non plus à formuler un code idéal, mais à coordonner un ensemble de mesures pratiques.

En un mot, pour être vraiment utile au libéralisme, en 1885, il devra ne pouvoir s'appliquer qu'inexactement à la situation politique de 1895, — l'avenir prochain escompté dans le sens de nos espérances. L'étude des multiples questions dont l'examen s'imposera au congrès n'entre pas dans le cadre de cet article.

La loi scolaire, la réforme électorale, les restrictions à apporter aux empiètements du clergé et à l'action de l'Église, la refonte des impôts — et aussi, pour donner satisfaction à la fraction démocratique, la législation concernant le travail des femmes et des enfants dans les mines et les manufactures, devront être discutées.

De toutes ces questions, la réforme électorale est la seule qui pourra faire naître un désaccord sérieux. Les autres ne seront que le prétexte dont useront les dissentiments pour se faire jour.

Le principe de la revision de l'article 47 ne soulève plus d'opposition. La question d'opportunité seule divise le libéralisme. Une transaction peut facilement intervenir; une transaction doublée d'une trêve : on réserverait toute action parlementaire en vue de la revision constitutionnelle immédiate jusqu'à l'expiration d'un certain délai. D'autre part, le spectre de la revision serait remisé. Mais dès l'heure actuelle, le libéralisme tout entier prendrait solennellement en considération la proposition de revision de la Constitution. Il reconnaîtrait que le moment est venu de faire entrer cette réforme dans la période préparatoire à l'exécution. La récente réforme électorale, en joignant au cens la capacité comme base de l'électorat à la commune et à la province, a rendu inévitable la transformation des bases de l'électorat aux Chambres.

Une question de tactique parlementaire a pu diviser les

Digitized by Google

diverses fractions du parti. Il ne se comprendrait pas que l'examen de la question au point de vue théorique ne les réunît dans une affirmation unanime.

A l'expiration d'une période à déterminer, — dix années, par exemple,— la réforme prendrait place sur le programme commun ; elle serait inscrite à l'ordre du jour du libéralisme. On accorderait, par contre, comme prix de cette concession, l'extension immédiate du droit de suffrage pour la province et la commune et la sécularisation absolue et à tous les degrés de l'enseignement public. Il semble inutile de mentionner l'obligation ; le principe ne soulève plus d'hostilité.

Nous ne procéderons pas ici à l'examen de mesures à prendre pour combattre efficacement le cléricalisme.

Cette tâche a été accomplie dans ce recueil même, si complètement et si brillamment, que la matière paraît épuisée.

Mais si, dans cet ordre d'idées, plus rien n'est à exposer, par contre, tout est à faire.

Et surtout à défaire.

Nous ne ferons à aucun des groupes libéraux l'injure de croire que sur ce terrain une entente ne pourra intervenir. Si le libéralisme devait n'être même plus sincèrement et ouvertement anticlérical, ce serait à désespérer de son avenir et de celui du pays.

[1] La législation scolaire sera l'une des lourdes difficultés de la tâche qu'assumera le futur cabinet libéral. La désorganisation de l'enseignement public a sa cause dans la destruction du corps enseignant. La question de l'instituteur s'impose donc plus encore que la question du programme. Tant vaut celui-là, tant vaut celui-ci. La difficulté de réorganiser l'enseignement national proviendra des obstacles que rencontrera le recrutement d'instituteurs. Leur sort doit être assuré. Il ne peut être soumis au caprice d'un ministre ou d'un bourgmestre. L'enseignement national ne peut être à la merci d'une majorité. En six mois on détruit ; il faut dix ans pour réédifier. On doit donc se prémunir contre toute éventualité. Il existe un moyen : mettre les soldats de l'armée de paix sur le même pied que les soldats de l'armée de guerre. Entourer des mêmes garanties de sécurité la carrière de l'instituteur et celle de l'officier. Subordonner la perte de l'emploi à l'avis conforme d'un conseil d'enquête où entreraient les pairs. Si quelques années d'application faisaient entrer pareille loi dans les mœurs, il n'est ministre ni majorité qui oseraient y toucher.

Digitized by Google

Les difficultés inhérentes à l'organisation et à la convocation d'une réunion de l'espèce devront être aussi l'une des préoccupations de la prochaine assemblée plénière du libéralisme. S'inspirant des paroles prononcées par M. Defacqz en clôturant les travaux du congrès de 1846, elle aura à décréter la réunion périodique du congrès. Si cette périodicité avait été décrétée dès 1846, si les mesures pratiques d'organisation qui viennent d'être préconisées avaient été établies alors, jamais les déplorables déchirements dont les libéraux indépendants ont été les témoins attristés, jamais ces déchirements n'eussent éclaté.

Que tous les dix ans, donc, le congrès libéral se réunisse. Que ceux qui seront appelés à l'honneur de représenter le libéralisme viennent exposer les idées nouvelles qui se seront produites, qu'ils examinent les questions qui préoccupent la nation, et le programme qui sortira de ces délibérations — sur lesquelles ne seront venues peser ni les nécessités de la tactique parlementaire ni la volonté impérieuse d'un ministre — sera vraiment celui auquel, sous peine de forfaiture, toutes les fractions du parti devront se rallier, celui dont tous les libéraux devront poursuivre la réalisation.

Et s'il s'en trouve qui, plus que d'autres, sont avides de progrès et de réformes, qui plus loin étendent leurs vues, qui sondent des puits devant lesquels la foule recule, ne les rejetons pas, ne les abandonnons pas.

Tant qu'ils ne compromettent pas l'existence du parti en réclamant sur l'heure l'application d'idées que les générations qui suivront pourront seules voir réaliser, ne nous effrayons pas.

Qu'ils demeurent donc. Et que souvent leur aiguillon laboure les flancs de l'attelage qui traîne le char du libéralisme, si difficile à mettre en mouvement !

Qu'ils demeurent. Mais qu'à côté d'eux surgisse, compact et puissant, un parti composé de tous ceux à qui le mirage d'un séduisant idéal ne fait pas perdre de vue les réalités pratiques.

Qu'il prépare dans les associations politiques d'abord, dans

Digitized by Google

le pays libéral ensuite, par la constitution d'un centre progressiste, la formation d'un cabinet appuyé sur un groupe parlementaire uni, décidé à porter la sape dans l'édifice clérical. Croire qu'un cabinet progressiste modéré peut se constituer sans avoir ses racines dans les Chambres et dans le pays, est une hérésie qui implique une connaissance sommaire seulement du régime parlementaire. Le souci de combinaisons de groupes et de cohésion de majorité à constituer sur les multiples questions soumises aux assemblées, ôte à un cabinet toute dignité, en l'obligeant à assurer son existence par des faveurs octroyées à bon escient et par des conciliabules mystérieux qui amoindrissent les caractères.

Le cabinet progressiste, issu d'une représentation ayant comme programme la réalisation et l'application des doctrines que professera vraisemblablement le prochain congrès, devra pouvoir s'appuyer sur une majorité stable, décidée à le soutenir contre les extrêmes.

Ceux-là qui ne le comprennent que comme point de jonction de deux groupes ayant des tendances hostiles et qui considèrent son existence comme l'effet d'une application des lois de l'équilibre, ceux-là se font illusion et sur sa durée, et sur l'influence qu'il exercerait sur les affaires publiques.

Le centre progressiste que par son programme le congrès libéral constituera, comme les groupes de cette nuance dont l'organisation précédera le congrès, loin donc de faire reculer la politique en écartant les revendications progressistes, avanceront, au contraire, pour celles-ci le jour du succès définitif. Il y a un écueil; que ces groupes n'aillent pas s'y briser.

Il existe une fraction dont les membres, derniers représentants d'une doctrine politique expirante, doivent se résigner à voir leur fonction dans l'organisme libéral subir une transformation.

Leur rôle comme dirigeants est terminé; ils sont au dernier chapitre de leur histoire.

Ils ont été en Belgique les thuriféraires d'un système de gouvernement qui, basé sur une certaine organisation sociale,

Digitized by Google

présidait à la même époque aux destinées de la plupart des nations soumises au régime parlementaire.

Alors que partout un courant nouveau faisait disparaître les apôtres de ces doctrines, en Belgique ils parvenaient à conserver leur situation. Leur habileté a été de représenter, dans un pays où le tempérament national répugne aux soubresauts et aux modifications profondes, leur système comme le palladium de l'ordre de choses existant, leurs personnes comme les seuls soutiens de la disposition essentielle du pacte fondamental. Comme si celle-ci n'était en quelque sorte rendue indestructible et par le fait que la Belgique, conception diplomatique, n'a pas la libre disposition d'elle-même, et par l'absence de compétition dynastique [1].

On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser de ces prétentions.

La mission qui est aujourd'hui dévolue à ce parti par les circonstances est de servir d'appui, au moins par ses votes, à la fraction modérée du progressisme.

Quoi qu'il en soit, faire le programme du Centre assez large, non pour que cette tendance y pût simplement souscrire, mais pour qu'elle eût l'espoir de pouvoir dicter des lois, serait aussi rendre si vaste le terrain où il évoluerait, que de nouveaux et dangereux groupements ne tarderaient pas à s'effectuer dans son sein. Sa mission est trop haute pour la compromettre par d'imprudentes générosités, comme aussi par d'inhabiles exclusions.

Il a à faire succéder la politique de raison à la politique de passion et à la politique de dépit.

ISIDORE VAN CLEEF.

[1] Il n'y a pas, disait Prévost-Paradol, de gouvernement plus durable que ceux qui ont comme raison d'être l'impossibilité d'en fonder un autre.

Digitized by Google

UN ROMANCIER-PSYCHOLOGUE RUSSE.

Féodor Mikhaïlovitch Dostoïevsky.

La Russie a perdu l'année passée, en Dostoïevsky, son plus grand psychologue, ce qui n'est pas peu dire, en parlant d'un pays dont les écrivains ont, à un haut degré, le don d'analyser leurs propres sentiments et d'arriver ainsi à comprendre ceux des autres.

Le premier ouvrage par lequel Dostoïevsky s'est révélé écrivain supérieur est intitulé : *Mémoires de la maison de mort*. Impliqué dans un procès politique, il avait été condamné à dix ans de bagne en Sibérie, et c'est le bagne qu'il nous décrit sous le nom de *maison de mort*. Point de déclamations, mais la vérité n'en apparaît que plus poignante; point non plus de cette résignation chrétienne de Silvio Pellico, qui ressemble trop à une justification ou du moins à une tolérance de l'injustice.

La note personnelle y est complètement écartée; l'auteur y parle à la première personne, mais il a soin d'attribuer le livre à un inconnu dont le manuscrit est tombé par hasard entre ses mains. Le conteur ne nous entretient guère de ses souffrances personnelles, qui ne sont qu'une goutte dans cette mer de souffrances; il nous esquisse les portraits de cette rude et étrange population du bagne, nous initie à ses misères terribles et à ses joies, bien relatives, on le conçoit. Les scènes les plus insignifiantes empruntent un intérêt tout particulier au milieu et aux acteurs. Quelle force d'âme il fallait avoir pour observer là où un autre n'aurait été occupé que de son propre désespoir!

Le trait le plus caractéristique de ce livre, c'est la façon même dont Dostoïevsky parle des forçats : je dirai presque

Digitized by Google

qu'il en parle avec amour. Possédant à un haut degré le don de comprendre ce qui se passe dans l'âme d'autrui, ou, comme on dit plus vulgairement, mais clairement, de se mettre dans la peau des autres, il excuse tout, parce qu'il comprend tout. L'homme n'est jamais complètement pervers : Dostoïevsky a su démêler dans chacun les traits humains qui se trouvaient en lui et, laissant les autres dans l'ombre, ne voyant que le malheur qui lui a fait oublier le crime, il nous rend ses compagnons de captivité presque sympathiques.

Gracié avant d'avoir terminé sa peine, Dostoïevsky reprit sa place dans la phalange littéraire et se distingua, comme nous l'avons dit plus haut, par la profondeur de son analyse psychologique. Rien n'échappe à sa pénétration : il saisit jusqu'à ces embryons de pensées que l'on ne s'avoue même pas à soi-même. Le héros d'une de ses nouvelles est un personnage qui vit presque tout entier dans la rêverie; ses châteaux en Espagne sont tellement insensés qu'ils dépassent les limites de toute vraisemblance, et pourtant, si l'on descend en soi-même, l'on trouvera que l'on s'est parfois laissé aller à rêver des sottises qui ne le cédaient guère à celles-là.

Est-ce par suite du plaisir de la difficulté à vaincre, ou bien la prison a-t-elle exercé sur son cerveau une influence qui s'est fait sentir toute sa vie? toujours est-il que Dostoïevsky s'est complu à analyser de préférence des caractères bizarres, confinant souvent à la folie, des gens qui rêvent tout éveillés, des hystériques, des sadistes, des hallucinés, etc. Dans sa nouvelle intitulée : *Dvoïnik* (un mot que l'on ne peut rendre que par le sosie), il nous représente un curieux cas de folie. Il s'agit d'un petit *tchinovnik* (employé), qui s'imagine tout à coup avoir pour collègue un autre lui-même qui le supplante et se substitue partout à lui. A-t-il fait un travail qui doit lui mériter l'approbation de ses supérieurs, son sosie s'en empare et conquiert ainsi la place qu'il convoitait. Est-il assis timidement dans le coin d'un café, son sosie fait le beau devant le comptoir, puis s'esquive au moment de régler, laissant tout sur le dos du pauvre diable. On devine qu'il est supplanté près de la femme aimée. Il ne lui reste plus qu'à tuer son sosie et le coup n'atteint que lui-même.

Digitized by Google

Nous voyons ici un homme qui s'est dédoublé : il est timide, il le sent, il a souvent gémi sur son défaut, il a souvent rêvé à ce qu'il aurait dû, aurait voulu être. Son rêve a pris corps et dans son sosie il se voit revêtu de cette audace qu'il se désirait vis-à-vis de ses chefs, du monde et du beau sexe.

Dans le roman intitulé : *Les frères Karamasof,* il y a une curieuse scène d'hallucination profondément étudiée, saisissante de vraisemblance, alors qu'il paraîtrait que la folie dût être invraisemblable. On se demande où un écrivain a pu observer des choses qui ne sont pas du domaine de l'observation, puisqu'elles se passent uniquement dans le cerveau et, qui plus est, dans un cerveau détraqué, et pourtant l'on sent qu'étant donnés le caractère du personnage et sa maladie, la chose a dû se passer ainsi. Ivan Karamasof a un accès de fièvre chaude. Il s'imagine recevoir les visites d'un individu qui est le diable (or, Ivan ne croit à rien), et il entame avec son visiteur une discussion pour lui prouver qu'il le connaît, qu'il n'est autre que son cauchemar, et l'autre s'efforce de lui prouver qu'il a une existence indépendante. Il y a encore ici un cas très singulier, mais très possible, de dédoublement.

Dans ce même roman, deux des trois héroïnes sont hystériques; la troisième est une femme de conduite très suspecte, et les deux premières sont de catégories très différentes. La première a la manie du dévouement à tort et à travers : elle n'a, elle ne peut avoir que des sentiments faux, étudiés. Elle croit toujours agir sous l'impulsion de nobles sentiments, et c'est au fond l'orgueil qui la dirige. Il y a là un manque d'équilibre : elle sent faux.

L'autre, Lisa, est plutôt de ce type de très jeunes filles que l'hystérie pousse à faire le mal sachant qu'elles font le mal : elle n'a pas de plus grand plaisir que de se faire voir sous les plus mauvais côtés, elle rêve d'incendies.

Les hommes ne sont pas mieux traités. Le vieux Karamasof est un sadiste de la plus vile espèce. De ses trois fils, l'aîné, Dmitri, pas méchant au fond, est un coureur de cabarets, une nature indomptée qui ne reculera devant aucune violence et qui va jusqu'à rouer de coups son père et crier partout qu'il le

Digitized by Google

tuera; rien d'étonnant à ce que la voix publique l'accuse lorsque son père a été assassiné par son valet.

Le second, Ivan, est des plus intelligents, mais à force de creuser de redoutables problèmes, la tête lui tourne et il devient fou.

Seul, Alexis, le troisième, a trouvé grâce devant l'auteur. Il est novice dans un couvent, mais son supérieur le renvoie dans le monde. C'est une nature angélique que tous aiment et qui aime tout le monde. Disons aussi que les enfants ont été épargnés et que l'auteur nous a esquissé toute une série de bons petits cœurs.

Du reste, Dostoïevsky, bien qu'il aime à choisir des types extrêmes, est trop vrai pour vouloir présenter l'homme tout d'une pièce, dans le mal comme dans le bien : il nous montre comment un rayon peut luire dans l'âme la plus noire. Dmitri, cette espèce de bête fauve dont nous avons parlé plus haut, est au fond une nature généreuse qu'une éducation déplorable a fait rouler dans la fange. L'ivrogne et le bouffon Snégiref est le plus tendre des pères, et ainsi de suite. De même son Alexis, un jeune sage de dix-neuf ans, est toujours bien un enfant en dépit de sa sagesse. Il n'a certes rien de commun avec le jeune Eliacin.

Le chef-d'œuvre de Dostoïevsky est son roman *Crime et châtiment*, où il nous donne la psychologie de l'assassin. C'est un jeune étudiant qui n'a rien de sanguinaire et que le sophisme conduit à l'assassinat : il en est venu à se persuader que les grands hommes, qui peuvent faire le bonheur de l'humanité, ont le droit de ne pas reculer devant les moyens. Qu'importe à l'humanité d'acheter d'immenses avantages au prix de quelques victimes! Son orgueil lui persuade qu'il est de taille à être l'un des bienfaiteurs de l'humanité. Mais il est pauvre et, par conséquent, incapable même d'achever ses études. Pour rendre tous les services dont il se rêve capable, il ne lui faut qu'une poignée d'or. Eh bien, cette poignée d'or, il ne reculera pas devant un crime pour se la procurer. Tout le monde connaît le mandarin de Voltaire. Il est à la recherche de ce mandarin : il lui faut une personne que l'on puisse supprimer sans remords, dont la disparition, non seu-

Digitized by Google

lement ne sera pas une perte pour la société, mais même n'arrachera pas une larme, un soupir de regret à un seul être humain. Cette personne, il l'a trouvée : c'est une prêteuse sur gages, une espèce d'Harpagon en jupon, impitoyable comme le destin. La victime trouvée, notre théoricien du crime fait artistement les préparatifs de l'exécution : son plan est étudié dans tous les détails, il a tout prévu. Ce n'est pas lui qui se laissera prendre par quelque futilité comme les assassins vulgaires.

Il exécute son plan de point en point. Mais au premier pas, sa théorie éprouvera un échec. Il a négligé de refermer la porte, une fois le crime commis. Tandis qu'il fouille les tiroirs, la sœur de la victime, une brave femme celle-là, entre et, au cri qu'elle pousse, l'assassin se retourne et l'abat de cette même hache qui lui a servi une première fois. Il risque même fort de joindre à ces deux premières victimes deux autres personnes qui, après avoir sonné plusieurs fois, parlent de forcer la porte mal fermée. Il est là derrière, retenant son haleine, la hache levée, prêt à frapper. Heureusement que les deux importuns, en s'éloignant, lui épargnent de nouveaux crimes.

Le voilà rentré chez lui ; il a fait disparaître toutes les traces compromettantes ; à défaut de sang-froid, il exécute automatiquement tous les détails du plan longuement médité. L'argent est placé en lieu sûr : l'endroit a été trouvé par lui longtemps d'avance.

Maintenant il peut respirer, il est sauvé, l'avenir lui appartient...

L'avenir ! Ah ! petit à petit, il sent qu'entre lui et cet avenir il s'est dressé une barrière infranchissable. Il erre par la ville et, arrivé à un point d'où il aimait à contempler le coucher du soleil, il sent que ce paysage ne lui dira plus jamais rien, jamais ! jamais !

Puis lui, qui se croit si au-dessus des assassins vulgaires, il commet la même faute qu'ils commettent tous ; il erre aux abords des lieux où il a commis le crime, il écoute ce que l'on en dit. Il pénètre même dans la maison, dans la chambre, et voyant des ouvriers occupés à mettre en ordre l'appartement,

Digitized by Google

il lui échappe de dire : « Il y avait une grande mare de sang à cet endroit. » Il s'échappe de là pour aller au tribunal. Là, entre les gens qui assistent à l'audience, il entend des conversations toujours sur le même sujet, et il est arrivé à un tel point de contention nerveuse que cela suffit pour le faire tomber en faiblesse.

Revenu chez lui, il trouve de l'argent que ses parents sont parvenus à lui envoyer au prix de grands sacrifices. Quelle joie c'eût été pour lui, il y a quelques heures à peine! Maintenant cela constitue le commencement du remords. Puis vient sa sœur, sa sœur qu'il aime tendrement : sa présence lui pèse, il n'a rien à lui dire; entre elle et lui, il y a un abîme.

Il s'agit bien maintenant des grands projets qui l'ont amené à cette action désespérée : le crime, le crime seul remplit son imagination. Il est soupçonné et il s'agit de lutter de ruse avec la justice. La question la plus simple cache un piège et il lui faut tendre tous les ressorts de son esprit pour le deviner. Pour le moment, on le laisse en liberté, mais il se sent épié : il est comme le poisson, lorsque le pêcheur laisse filer la ligne.

C'est à ce moment qu'il fait la connaissance de Sophie, un type dans le genre de l'héroïne des *Mystères de Paris*. Elle s'est livrée à la prostitution pour donner du pain à sa famille, mais la souillure n'est pas allée plus loin que la superficie. Elle s'attache à l'étudiant et celui-ci finit par lui avouer son crime. La pauvre prostituée, rebutée de la société, ne jettera pas la pierre à l'égaré; elle est saisie pour lui d'une profonde pitié. Mais elle a une âme droite et, si elle peut pardonner, elle n'en conçoit pas moins que le crime appelle l'expiation. Elle engage donc son amant à se livrer à la justice. Le coupable lutte longtemps, mais enfin il s'exécute. Son aveu lui est compté comme circonstance atténuante et il n'est condamné qu'à dix années de bagne en Sibérie. Sophie, qui, dans l'entretemps, a fait un héritage qui met sa famille à l'abri du besoin, Sophie l'y suivra et, aux heures où on lui permet de le voir, consolera cette âme ulcérée, car la paix ne s'est pas encore faite en lui. Enfin, elle l'amènera à l'Évangile. Car, chose rare parmi les écrivains russes, Dostoïevsky est un croyant ortho-

Digitized by Google

doxe. C'est ce qui rendra d'autant plus curieux le fragment que nous donnons ci-dessous et qui est tiré des *Frères Karamasof* [1]. C'est une conversation entre les deux frères Ivan et Alexis occupant trois chapitres successifs. Nous la donnons en entier, sauf quelques légères suppressions portant sur des endroits qui ne peuvent être compris que si l'on a lu l'ouvrage entier. Ces passages n'ont, du reste, pas trait au fond du dialogue.

La scène se passe dans un *traktir* (restaurant), où Ivan a appelé Alexis qui passait. Les deux frères ne se connaissent pour ainsi dire pas et Ivan, sur le point de partir, veut en quelque sorte se confesser à son frère le novice, et il entame avec lui une conversation sur les *questions éternelles*, genre de conversation foncièrement russe, comme le fait observer l'auteur. Ivan ne demanderait pas mieux que de croire à Dieu, mais il ne peut admettre le monde tel que Dieu l'a fait : l'injustice lui semble une négation de la divinité. Et qu'on ne vienne pas lui dire que toutes les injustices se résolvent dans une harmonie supérieure, qu'au grand jour de la justice tout est effacé, tout est réparé. Aucune réparation ne peut faire que l'injustice n'ait pas eu lieu, qu'à un moment donné l'innocence opprimée n'ait fait appel en vain à la justice divine. Et comme Alexis invoque pour le grand martyr, pour le Christ, le droit de tout pardonner, Ivan fait une critique amère de la manière dont le Christ a compris sa mission, dans un poème étrange qu'il intitule : Le grand inquisiteur.

Je n'analyserai pas ici toute cette conversation, dont le lecteur pourra juger par lui-même. Je trouve, pour ma part, que jamais on n'a exprimé d'une manière plus éloquente le désespoir de celui que son cœur pousse à croire et que sa raison éloigne de la foi, l'antagonisme entre la liberté et le bonheur, entre l'amour et le mépris de l'humanité. C'est une sombre philosophie dans le genre de celle de Hartman.

L'auteur ne conclut pas : Alexis n'est pas ébranlé dans sa foi, mais Ivan n'est pas réfuté. C'est ici que Dostoïevsky se montre profondément réaliste. A lui, l'observateur, d'exposer

[1] Le dernier roman publié par l'auteur. Il a d'abord paru en feuilleton dans le *Messager russe*, en 1879-80. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

les opinions dans toute leur fidélité et non de faire des traités de morale et des catéchismes. Il sait qu'il n'y a pas de réfutations victorieuses dans la vie, il ne les introduit pas dans son roman. La foi est la foi, parce qu'elle est la foi. Et c'est ainsi que lui, croyant, nous la présente. Et nous ne pouvons nous empêcher de supposer que cette lutte douloureuse, cet antagonisme irréconciliable entre le cœur et l'esprit, l'auteur l'a dépeint d'après ce qui s'est passé en lui-même, et que c'est pour échapper à cette torture qu'il s'est refugié dans la foi pure et simple.

On trouvera peut-être que la discussion tire en longueur, qu'il y a des redites, que le discoureur principal perd souvent le fil de son discours et se livre à des digressions qui empêchent de bien suivre son raisonnement. Tous ces reproches seraient fondés s'il s'agissait d'un dialogue dogmatique dans le genre de ceux de Platon, de Fénelon et autres, où les dialoguants ne sont que des pantins dont l'auteur tient les ficelles. Mais Dostoïevski nous présente des personnages vivants qui conservent, dans ce dialogue, toutes les particularités de leur caractère, si bien que, changez les personnages et ce ne sera plus cela du tout. De là des longueurs, des digressions, etc., comme il y en a dans toute conversation. Par là, l'auteur nous peint un caractère tout en développant une thèse.

Je me suis attaché à rendre fidèlement la pensée et les expressions de l'auteur sans songer aux grâces du style, auxquelles il n'a pas songé lui-même, sans éviter les répétitions de mots qu'il n'a pas évitées, sans doute afin de rendre son dialogue plus naturel. Du reste, c'est plus par la pensée que par le style que Dostoïevsky est un grand écrivain.

E. H.

1. — Les frères font connaissance.

... Je me souviens de tout, Alécha [1]; je me souviens de toi jusqu'à l'âge de onze ans, — j'en avais alors quinze. Quinze et onze, cela fait une telle différence, qu'à ces âges les frères ne sont jamais camarades. Je ne sais pas même si je t'aimais.

1 Diminutif d'Alexis.

Digitized by Google

Quand je partis pour Moscou, les premières années, je ne songeai pas même du tout à toi. Ensuite, quand toi-même tu te trouvas à Moscou, nous ne nous sommes rencontrés, ce me semble, qu'une seule fois, quelque part. Et voilà déjà le quatrième mois que je suis ici, et jusqu'à présent nous n'avons pas échangé un mot ensemble. Je pars demain et je songeais, il n'y a qu'un instant, assis ici : « Comment faire pour le voir et lui dire adieu? » quand tu es venu à passer.

— Et tu désirais beaucoup me voir?

— Beaucoup. Je veux faire ta connaissance une fois pour toutes et me faire connaître à toi; puis, nous nous dirons adieu. Selon moi, le mieux est de faire connaissance à la veille de la séparation. J'ai vu comme tu me regardais tous ces trois mois; il y avait dans tes yeux comme une attente permanente : c'est ce que je ne supporte pas et voilà pourquoi je ne suis pas allé à toi. Mais à la fin, j'ai appris à t'estimer : « Voilà, me disais-je, un homme qui est ferme dans ses opinions! » Je te dis cela en riant, mais je le pense sérieusement. N'est-ce pas, que tu es ferme dans tes opinions?

J'aime les gens fermes comme toi, quelles que soient leurs opinions, même quand ce sont des petits garçons comme toi. L'interrogation muette de ton regard a même cessé de m'importuner; au contraire, j'ai fini par aimer ce regard interrogateur. Tu m'aimes, paraît-il, sans que je sache pourquoi, Alécha?

— Je t'aime, Ivan. Notre frère Dmitri dit de toi : Ivan — un tombeau; moi, je dis de toi : Ivan — une énigme! Encore à présent tu es pour moi une énigme, mais j'ai déjà deviné quelque chose en toi, et cela seulement depuis ce matin.

— Quoi donc? dit Ivan en riant.

— Mais tu ne te fâcheras pas? dit Alécha sur le même ton.

— Eh bien?

— C'est que tu es tout à fait un jeune homme du même genre que tous les autres jeunes gens de vingt-trois ans, un jeune, très jeune, frais et brave petit garçon, mais enfin un petit garçon, un blanc-bec! Eh bien, ne te sens-tu pas offensé?

— Au contraire, tu m'as frappé par la coïncidence! s'écria

Digitized by Google

Ivan, gaiement et avec chaleur. Croirais-tu qu'après notre récente entrevue chez elle, je n'ai pensé qu'à cela, à ce que je n'étais qu'un blanc-bec de vingt-trois ans, et voilà que tout à coup on dirait que tu as deviné ma pensée et que tu commences précisément par là. Il n'y a qu'un instant, assis ici même, sais-tu ce que je me disais? Quand même je ne croirais plus en la vie, quand je n'aurais plus foi en une femme chère à mon cœur, quand, perdant toute confiance dans l'ordre des choses, je demeurerais convaincu que tout n'est qu'un chaos désordonné, maudit et diabolique, enfin quand tous les horribles désenchantements qui peuvent atteindre un homme fondraient sur moi, — malgré tout, je voudrais vivre, et déjà mes lèvres se sont tellement attachées à cette coupe de la vie, que je ne m'en arracherai point avant de l'avoir toute vidée!

Du reste, à trente ans, je jetterai assurément la coupe, si même je n'ai pas tout bu, et je m'en irai... je ne sais où. Mais jusqu'à mes trente ans, je le sais fermement, ma jeunesse vaincra tout, — tout désenchantement, tout dégoût de la vie. Je me suis demandé bien des fois : Est-il au monde un désespoir qui puisse vaincre en moi cette grossière et inconvenante soif de vivre? et j'ai décidé qu'il n'y en avait pas, toujours jusqu'à ces trente ans, et après, il me semble que moi-même je n'en voudrai plus. Cette soif de vivre, aucuns de nos moralistes morveux et poitrinaires l'appellent souvent méprisable, principalement les poètes. Cette soif de vivre, indépendamment de toute espèce de considérations, est peut-être, en partie, un trait particulier à nous autres Karamasof, et qui, sans aucun doute, se rencontre aussi chez toi. Mais pourquoi serait-elle méprisable? Il y a encore énormément de forces centripètes sur notre planète, Alécha. Je veux vivre et je vis, même en dépit de la logique. Qu'importe que je ne croie pas à l'ordre des choses, si j'aime les petites feuilles luisantes qui se déroulent au printemps; si j'aime le ciel bleu; si j'aime tel homme, auquel, le croirais-tu? on ne sait quelquefois pas pourquoi on tient; si j'aime tel acte d'héroïsme humanitaire auquel peut-être j'ai cessé de croire depuis longtemps, mais que, de souvenir, je continue à révérer dans

Digitized by Google

mon cœur! — Mais voici qu'on a apporté l'*oukha* (soupe au poisson), fais-y honneur. Elle est excellente, on la prépare bien, ici. — Je veux partir pour l'Europe, Alécha, je partirai d'ici même. Et pourtant, je sais que c'est un cimetière que je vais visiter, mais le cimetière le plus cher à mon cœur, voilà quoi! Là reposent des morts aimés et chaque pierre élevée sur eux parle d'une existence écoulée si fiévreusement, d'une foi si passionnée dans son œuvre, dans sa vérité, dans sa lutte et dans sa science, que, je le sais d'avance, je me prosternerai et je baiserai ces pierres et j'y verserai des larmes, tout en restant convaincu dans toutes les fibres de mon intelligence que tout cela n'est plus depuis longtemps qu'un cimetière et rien de plus. Et je ne pleurerai pas de désespoir, mais simplement parce que je serai heureux de par les larmes que j'aurai versées : je m'enivrerai de mon propre attendrissement. J'aime les petites feuilles luisantes du printemps et le ciel bleu, voilà quoi! Ici, il n'y a place ni pour l'esprit, ni pour la logique; c'est par tout l'être intérieur, c'est par ses entrailles que l'on aime, ce sont les forces de sa première jeunesse que l'on aime. — Comprends-tu quelque chose dans mes divagations, Alécha? dit tout à coup Ivan en riant.

— Je ne comprends que trop, Ivan. C'est par tout son être intérieur, par ses entrailles que l'on veut aimer, — comme tu l'as très bien dit, et je suis bien heureux que tu aies un tel désir de vivre, s'écria Alécha. Je pense que tous doivent avant tout aimer à vivre.

— Aimer plutôt la vie que ce qui lui donne sa signification?

— Absolument ainsi : l'amour doit passer avant la logique, comme tu le dis, nécessairement avant la logique, c'est alors seulement qu'on en comprendra la signification. Voilà ce qui depuis longtemps me trotte par la tête. La moitié de l'œuvre est faite en toi, Ivan; c'est chose acquise : tu aimes à vivre. Maintenant tu n'as plus qu'à travailler à la seconde moitié et tu es sauvé.

— Tu parles déjà de me sauver, mais qui te dit que je sois en péril? Et en quoi consiste ta seconde moitié?

— En ceci, que tu dois ressusciter les morts, qui peut-être

Digitized by Google

ne sont jamais morts. Allons, verse-moi du thé. Je suis heureux que nous causions, Ivan.

. . . . . .

— Ainsi, tu pars absolument demain matin?

— Le matin? Je n'ai pas dit que ce serait le matin. Du reste, peut-être bien que oui. Mais pourquoi te tourmentes-tu de ce que je m'en vais? Songe combien de temps nous avons encore avant mon départ. Toute une éternité de temps, une immortalité!

— Quelle éternité, si tu t'en vas demain?

— En quoi cela nous touche-t-il? dit en riant Ivan. Est-ce que nous n'aurons pas le temps de nous communiquer ce que nous avons à nous dire, ce pourquoi nous sommes venus ici? Pourquoi me regardes-tu avec étonnement? Réponds-moi : Pourquoi nous sommes-nous rencontrés ici? Est-ce pour parler de l'amour pour Katerina Ivanovna, du vieux, de Dmitri? Des pays étrangers? Des destinées de la Russie? De l'empereur Napoléon? Est-ce pour cela, dis?

— Non, certes.

— Cela veut dire que tu comprends toi-même pourquoi. Aux autres, une chose; à nous, blancs-becs, une autre : il nous faut avant tout résoudre les questions éternelles, voilà notre souci. Toute la jeune Russie ne parle maintenant que des questions éternelles, surtout à présent que les vieillards se sont tous mis tout d'un coup à s'occuper de questions pratiques. Toi-même, pourquoi, tous ces trois mois, m'as-tu regardé d'un air expectant? Pour me demander : « En quoi crois-tu, ou ne crois-tu pas du tout? » N'est-ce pas là ce que signifiaient vos regards durant ces trois mois, Alexis Fédorovitch? N'est-ce pas ainsi?

— Cela pourrait bien être, dit Alexis en souriant. Tu ne te moques pas de moi, en ce moment, n'est-ce pas, frère?

— Moi, me moquer? Je ne voudrais pas offenser mon petit frère qui m'a regardé durant trois mois dans une telle expectative. Alécha, regarde-moi bien : ne suis-je pas le même petit garçon que toi, sauf que je ne suis pas novice? N'est-ce pas ainsi qu'opèrent jusqu'à présent les petits garçons russes,

Digitized by Google

du moins certains? Prenons, par exemple, une gargote infecte comme celle-ci; les voilà qui s'y rencontrent et s'asseyent dans un coin. Ils ne se sont jamais vus auparavant et, sortant de la gargote, ils resteront de nouveau quarante ans sans se voir. Eh bien, sur quoi vont-ils raisonner durant cette minute qui les a rassemblés fortuitement? Ni plus ni moins que sur des questions embrassant tout l'univers : Y a-t-il un Dieu? L'âme est-elle immortelle? Et ceux qui ne croient pas en Dieu, ceux-là se mettront à parler du socialisme et de l'anarchisme, de la reconstitution de toute l'humanité sur un nouveau plan, et ce sera toujours le même diable, toujours les mêmes questions, seulement prises de l'autre bout. Et quantité de petits garçons russes les plus originaux ne font, chez nous, en notre temps, que parler des questions éternelles. N'est-ce pas ainsi?

— Oui, pour les vrais Russes, les questions dans le genre de celles-ci : Y a-t-il un Dieu? L'âme est-elle immortelle? ou bien, comme tu le dis, celles de l'autre bout, sont, sans contredit, les premières questions, celles que l'on pose avant tout, et c'est ainsi que cela doit être, continua Alécha, regardant toujours son frère avec le même sourire tranquille et interrogateur.

— Écoute, Alécha. Quelquefois, l'*homme* russe ne se montre pas bien intelligent, mais tout de même il est difficile d'imaginer quelque chose de plus sot que ce dont s'occupent les *petits garçons* russes. Pourtant, j'aime beaucoup un de ces petits garçons qui a nom Alécha. »

Alécha se mit à rire : « Comme tu as bien amené cela.

— Eh bien, parle. Par quoi commencer? Dis-le toi-même: par Dieu? Dieu existe-t-il, dis?

— Commence par où tu veux, fût-ce par « l'autre bout ». N'as-tu pas proclamé hier, chez notre père, qu'il n'y a pas de Dieu? dit Alexis en dirigeant sur son frère un regard interrogateur.

— J'ai dit cela hier, chez le vieux, exprès pour te taquiner, et j'ai vu comme tes petits yeux s'enflammaient. Mais maintenant je suis prêt à converser avec toi et je te le dis très sérieusement. Je veux m'entendre avec toi, Alécha, parce que je n'ai

Digitized by Google

pas d'amis, et je veux essayer de l'amitié. Figure-toi qu'il est possible que j'admette Dieu, dit Ivan en riant ; tu n'attendais pas celle-là, hein?

— Sans doute, si tu ne plaisantes pas encore à l'heure qu'il est.

— Non, non. — C'est hier, chez le vieux, que je plaisantais. Vois-tu, mon cher, au XVIII^e^ siècle, un vieux pécheur a dit que « si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer ». Et, en vérité, l'homme a inventé Dieu. Et ce qu'il y a d'étonnant, de merveilleux, ce n'est pas que Dieu existât en réalité, mais bien qu'une pareille pensée — la pensée de la nécessité de Dieu — ait pu entrer dans la tête d'un animal aussi sauvage et aussi mauvais que l'homme, tellement elle est sainte, tellement elle est touchante, tellement elle est sage et tellement elle fait honneur à l'homme. Quant à moi, il y a longtemps que j'ai résolu de ne plus penser à cette question : si c'est l'homme qui a fait Dieu, ou Dieu, l'homme. Il va de soi que je ne vais pas me mettre à examiner l'un après l'autre tous les axiomes qu'ont entassés à ce sujet les petits garçons russes, lesquels axiomes s'appuient tous sur des hypothèses européennes ; parce que ce qui là-bas est considéré comme hypothèse devient aussitôt un axiome pour les petits garçons russes et non pas seulement pour eux, mais aussi quelque peu pour leurs professeurs, car les professeurs sont souvent chez nous maintenant du même acabit que les petits garçons. Et voilà pourquoi je passe sous silence toutes les hypothèses. En définitive, quel est actuellement notre but à tous deux? Le but est d'arriver à t'expliquer tout mon être, quel homme je suis, en quoi je crois, ce que j'espère, n'est-ce pas cela? C'est pourquoi je te déclare que j'accepte Dieu purement et simplement. Mais voilà cependant ce qu'il faut observer : si Dieu existe et si réellement il a créé la terre, alors, comme cela nous est parfaitement connu, il l'a créée selon la géométrie d'Euclide et il a créé l'esprit humain avec la compréhension de trois dimensions de l'étendue seulement. Et pourtant il s'est trouvé et il se trouve encore aujourd'hui des géomètres et des philosophes, et même des plus remarquables, qui doutent que tout l'univers ou, pour embrasser davantage, tout

Digitized by Google

ce qui est, ait été créé seulement selon la géométrie d'Euclide et qui osent même rêver que deux lignes parallèles, qui d'après Euclide ne peuvent absolument pas se rencontrer sur la terre, se rencontreraient peut-être quelque part dans l'immensité [1]. Pour moi, mon cher, je me suis dit : Si je ne puis pas même comprendre cela, comment arriverais-je à comprendre Dieu? Je reconnais humblement que je n'ai pas les capacités voulues pour résoudre de pareilles questions; j'ai un esprit euclidique, terrestre, et dès lors comment pourrais-je résoudre ce qui n'est pas de ce monde? Et je te conseille de ne jamais penser à cela, ami Alécha, et surtout de ne pas te demander si Dieu existe ou n'existe pas. Ce sont toutes questions qui sortent complètement de la compétence d'un esprit créé avec la compréhension de trois dimensions seulement. Ainsi, non seulement j'admets Dieu volontiers, mais encore j'admets la sagesse de ses desseins, qui nous sont tout à fait inconnus, je crois à l'ordre, à la signification de la vie, je crois à l'harmonie éternelle, dans laquelle, à ce que l'on dit, nous nous fondrons tous, je crois au Verbe, vers lequel tendent toutes les aspirations de l'univers, et qui « était en Dieu » et qui est Dieu lui-même, etc., etc., à l'infini. On a dit bien des paroles sur ce chapitre. Il semble que je sois sur le bon chemin, hein? Eh bien, figure-toi que, comme résultat définitif, je n'admets pas du tout ce monde de Dieu et, quoique je sache qu'il existe, je ne l'admets pas du tout. Ce n'est pas Dieu que je n'admets pas, comprends-moi bien, mais c'est le monde créé par lui, le monde de Dieu que je n'admets pas et que je ne puis consentir à admettre. Je m'explique. Je suis convaincu comme un enfant que les souffrances se cicatriseront et s'effaceront, que la triste plaisanterie des contradictions humaines disparaîtra comme un pitoyable mirage, comme une vile invention de notre faible et borné esprit

[1] L'auteur fait ici allusion à des mathématiciens illuminés, tels que Zöllner, en Allemagne, qui se sont occupés de la question de savoir ce que deviendrait la géométrie dans un monde où il n'y aurait qu'une dimension, ou deux dimensions ou toute autre supposition fantastique qui bouleverse les idées géométriques reçues. Zöllner admet une quatrième dimension, que nous ne connaissons pas, à cause de la faiblesse de notre intelligence, et il y trouve l'explication des figures symétriques et des apparitions surnaturelles. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

humain euclidique; qu'enfin, dans le final universel, au moment de l'harmonie éternelle, apparaîtra quelque chose de tellement précieux, que cela suffira à remplir tous les cœurs, à apaiser tous les mécontentements, à racheter tous les crimes des hommes, tout le sang versé par eux. — Il y en aura assez, non seulement pour qu'il soit possible de pardonner, mais encore pour justifier tout ce qui est arrivé aux hommes. Que tout cela arrive et apparaisse, eh bien, je ne l'admets pas et je ne veux pas l'admettre! Que les lignes parallèles se rejoignent et que je le voie moi-même : je le verrai et je dirai qu'elles se sont rejointes, et pourtant je ne l'admettrai pas. Me voilà tout entier, Alécha, voilà ma thèse. Tout cela, je te l'ai exposé très sérieusement. J'ai à dessein commencé notre conversation de la manière la plus sotte, mais je l'ai conduite à ma confession, parce que c'est cela seulement qu'il te fallait. Ce n'est pas de Dieu que tu avais besoin, mais il te fallait savoir de quoi vit ton frère que tu aimes. Et je te l'ai dit. »

Ivan termina brusquement sa longue tirade avec une nuance de sentiment tout à fait inattendue.

« Et pourquoi as-tu commencé ainsi « de la manière la plus sotte »? demanda Alécha, le regardant songeusement.

— D'abord, quand ce ne serait que pour le *russisme :* les conversations russes sur ces thèmes se mènent toujours on ne peut plus sottement. Et en second lieu, plus c'est sot, mieux cela mène au but; plus c'est sot, plus c'est clair. La sottise est courte et sans malice, l'esprit louvoie et se dérobe. L'esprit est canaille, la sottise est droite et honnête. J'ai conduit l'explication à ce qui fait mon désespoir, et plus je l'ai montré absurde, plus cela est avantageux pour moi.

— Tu m'expliqueras pourquoi tu n'admets pas le monde? reprit Alécha.

— Sans doute que je te l'expliquerai; ce n'est pas un secret, c'est là que je te conduis. Mon cher frérot, je ne veux pas te pervertir ni te renverser de ta base, — mais, qui sait? peut-être voudrais-je me guérir par toi, » dit tout à coup Ivan en souriant tout à fait comme un bon petit garçon. Jamais encore Alécha ne lui avait vu un tel sourire.

(*A continuer.*) EUGÈNE HINS.

Digitized by Google

COMMENT ON RÉPARE LA MACHINE HUMAINE [1].

LA GREFFE ANIMALE.

III

Dans les opérations autoplastiques proprement dites dont je viens de parler, on se borne, en dernière analyse, à effectuer le déplacement d'une portion assez étendue des téguments sans jamais rompre entièrement ses adhérences organiques. En aucun temps, ce segment transplanté ne se trouve absolument séparé du reste du corps. Mais il ne faudrait pas en induire, ainsi que je l'ai fait observer déjà, que c'est là une condition indispensable au succès de l'opération. De même qu'il est possible, en horticulture, de détacher complètement un rameau d'une plante pour l'enter sur une autre, de même on peut pratiquer sur le corps humain une véritable *greffe*.

Ces greffes humaines ont été bien des fois exécutées dans ces derniers temps et leur histoire constitue à coup sûr un des chapitres les plus intéressants de la chirurgie réparatrice. L'initiateur de la méthode est Jacques L. Reverdin, actuellement professeur à l'université de Genève. C'est à Paris, en 1869, durant son internat à l'hôpital Necker, que le médecin génevois a entrepris ses premières expériences.

Avec les timides hésitations d'un début, il s'est borné à transplanter sur des plaies bourgeonnantes de minuscules lamelles empruntées à la peau. Et celles-ci ne se sont pas

[1] Voir la *Revue* du 15 janvier.

Digitized by Google

seulement soudées à la surface suppurante ; elles ont manifesté une propriété plus précieuse encore : celle de s'accroître dans toutes les directions et de hâter par là d'une façon très sensible la cicatrisation de la plaie.

Voici le manuel opératoire suivi par Reverdin. Des lambeaux de quelques millimètres au plus d'étendue, comprenant l'épiderme et une très mince couche du derme, c'est-à-dire du tissu vasculaire sous-jacent, sont détachés à l'aide des ciseaux ou du scalpel. Ils sont pris généralement sur le bras et la jambe, autant que possible chez des sujets jeunes et vigoureux. Ils sont ensuite enlevés avec précaution, portés rapidement sur la partie dénudée dont on veut obtenir la cicatrisation, puis étalés de façon à établir un contact intime entre les deux surfaces vives. Le tout est maintenu par un bandage agglutinatif.

Il n'est pas besoin d'attendre bien longtemps pour savoir quel sera le résultat définitif de l'opération, car la soudure est déjà effectuée au bout de vingt-quatre heures quand la greffe doit réussir. La lamelle apparaît alors comme un tout petit îlot un peu déprimé, recouvert d'un épiderme légèrement ridé, entouré d'un cercle étroit d'une couleur livide. Bientôt cette dernière zone prend une teinte rosée, puis nacrée, en même temps qu'une nouvelle marge se dessine autour du cercle primitif. Et ainsi de suite. De cette façon, la greffe gagne peu à peu en étendue et forme à la fin une large plaque de peau blanche et sèche qui tranche vivement sur le fond rouge, humide et inégal de la plaie.

Il va de soi que la durée du délai requis pour la cicatrisation sera en raison inverse de la multiplicité des greffes. Aussi ne se contente-t-on pas d'une seule application. Il est arrivé même plus d'une fois que le chiffre des implantations a dépassé la centaine. Dans ces cas, on voit chacun des îlots s'étaler rapidement dans tous les sens à la façon d'une tache d'huile, puis envoyer à ses voisins, en échange de ceux qu'il reçoit lui-même, des traits d'union formés par des traînées d'épiderme. Par l'épaississement progressif de ces jetées et par l'extension incessante des zones primitives, les circon-

Digitized by Google

scriptions cicatricielles ne tardent pas à confondre leurs limites; l'aspect tacheté de la plaie disparaît et celle-ci se montre enfin couverte d'un revêtement uniforme et continu.

Rien de plus intéressant à observer que l'agrandissement régulier des îlots; rien de plus curieux à suivre que cette progression ininterrompue du travail de réparation ; rien de plus brillant surtout que le résultat définitif de la greffe: on a semé sur la plaie des pellicules presque microscopiques et l'on récolte, huit ou quinze jours plus tard, des morceaux de peau grands comme la main!

Il n'était pas sans utilité pratique de soumettre à des mensurations exactes la croissance des cercles épidermiques. Studensky, de Kasan, s'est chargé de cette détermination. Il a constaté qu'à la fin de la première semaine, les dimensions de la cicatrice excédaient d'un tiers celles du greffon; au bout de trois semaines, elles les dépassaient de la moitié; enfin, dans l'espace de quatre semaines, le diamètre avait doublé.

Inutile d'ajouter que les lamelles cutanées peuvent être prélevées indifféremment sur le patient ou sur un autre sujet : la peau d'un nègre ne fera elle-même aucune difficulté pour s'implanter sur la peau d'un blanc et vice versa. Seulement, comme cela ressort des expériences de Reverdin et de Maxwell, le tissu transplanté ne tarde jamais, dans ce cas, à troquer sa teinte primitive contre celle de la race à laquelle appartient son nouveau propriétaire. L'épiderme du nègre, bouturé sur la peau d'un blanc, donne naissance à une cicatrice incolore; tandis qu'un lambeau de peau blanche transporté sur un nègre se charge presque aussitôt de pigment. Comme pour certains végétaux cryptogamiques d'ordre tout à fait inférieur, c'est donc ici la composition du milieu plus que la nature même du transplant qui détermine la qualité du produit.

Rien n'empêche même d'emprunter à un animal le matériel épidermique dont on a besoin. Sur une plaie bourgeonnante, G. Martin a déposé de petits lambeaux pris sur l'oreille d'un lapin — lequel, qui plus est, avait cessé de vivre depuis

Digitized by Google

quarante-huit heures — et a vu la plupart d'entre eux contracter des adhérences avec le tégument humain. L'oreille du chien se prête non moins complaisamment à ce genre de transplantation. Dubreuil a même obtenu des résultats favorables en greffant sur des surfaces ulcérées, chez l'homme, de la peau de cochon d'Inde.

Dans tous ces cas, on voit d'abord le greffon emprunté à l'animal perdre son épiderme et ses poils, puis l'évolution réparatrice se poursuivre avec la même régularité que s'il s'agissait d'une greffe humaine.

Il semble, toutefois, qu'ici l'assimilation du tissu étranger ne soit pas aussi parfaite que dans les transplantations d'homme à homme. Les expériences de Darolles tendent, en effet, à démontrer que les lambeaux enlevés à l'oreille du lapin ne procurent souvent qu'une guérison temporaire. Au bout d'une vingtaine de jours, ils se résorbent et les plaies se remettent à suppurer.

D'un animal à l'autre, la transplantation est plus facile encore. Elle aboutit pour ainsi dire constamment quand elle est pratiquée entre animaux de la même espèce : de mouton à mouton (Baronio), de lapin à lapin (De Lantilhac), de rat à rat (P. Bert), d'âne à âne, de chien à chien, de pigeon à pigeon (Wiesman). Par une sorte d'exception, le bœuf et le cheval se prêtent mal à ces échanges. Chez le canard, par contre, l'opération réussit si bien que le segment transplanté, après une mue préalable, se revêt de plumes nouvelles tout aussi vivaces que celles qui recouvrent les autres parties du corps.

L'étude de la soudure et de la prolifération des greffes n'eût été faite qu'à demi si l'on avait négligé l'analyse intime du processus. Aussi, Reverdin lui-même, puis Thiersch, Biesadecki et quelques autres ont-ils entrepris les recherches nécessaires pour combler cette lacune.

Pour suivre au microscope les transformations de la greffe, Thiersch a imaginé un procédé très original. Sur un membre atteint d'ulcère et voué à l'amputation, il a pratiqué des transplantations à des dates méthodiquement échelonnées.

Digitized by Google

L'amputation faite, il a injecté le membre et soumis les greffes à l'examen microscopique. Entre autres observations, il a constaté que dès les premières heures, il s'établissait entre les deux parties une adhérence intime sans interposition de substance étrangère [1]. Dix-huit heures après l'implantation apparaissent déjà des rudiments de canaux vasculaires qui permettent au sang de passer d'une partie dans l'autre. Puis les vaisseaux primitifs du greffon, chose singulière, commencent à subir une métamorphose qui les ramène à l'état embryonnaire, et c'est seulement à la suite de cette dernière altération qu'ils acquièrent définitivement leur structure normale. De là le précepte posé par l'auteur, d'opérer l'ablation préalable des bourgeons charnus et de recourir de préférence à une peau enflammée pour se procurer des lambeaux.

Il serait superflu d'insister sur les ressources inappréciables qu'offre à la chirurgie réparatrice la méthode préconisée par Reverdin. Non seulement elle donne le moyen d'abréger considérablement le délai habituellement requis pour la guérison des plaies ordinaires, mais elle permet d'obtenir, dans des cas de brûlures étendues et d'ulcères rebelles, une cicatrisation que ni le temps ni les soins ordinaires ne pourraient amener. On est aussi généralement d'accord pour attribuer des qualités exceptionnelles aux cicatrices fournies par la greffe. Elles sont, en effet, presque toujours plus lisses, plus résistantes et moins rétractiles que les autres : ce qui constitue pour les lésions du visage ou de la main un avantage d'une importance extrême.

Ce n'est pas que la méthode en question ne soit à l'abri de toute critique. Lorsqu'il s'agit, par exemple, de plaies très étendues, la rétractilité de la cicatrice, bien qu'amoindrie, se manifeste encore par le froncement des parties voisines.

[1] Ce qui prouve d'ailleurs que le sang n'intervient en rien — au moins d'une façon directe — dans la soudure initiale, c'est l'observation de Fischer, dont les greffes ont parfaitement réussi, bien qu'il les eût exécutées sur un membre anémié par la bande d'Esmarch avec des lambeaux empruntés à une partie également exsangue.

Digitized by Google

C'est ainsi encore que la guérison des ulcères, d'après Studensky, n'est pas toujours définitive : souvent la cicatrice s'éraille et l'on voit la surface se dénuder de nouveau.

Enfin, il est arrivé au moins une fois, comme en témoigne l'observation communiquée par Debel à la Société des hôpitaux, qu'une maladie infectieuse encore latente s'est transmise d'un individu à l'autre — d'un fils à son père — par une greffe épidermique. Bien que, dans cette circonstance, la contamination n'ait point franchi les limites de la famille et que les suites n'en aient pas été très graves, il n'en est pas moins vrai que le médecin doit tout faire pour éviter de pareilles mésaventures. Sa responsabilité ne sera mise à couvert que s'il a dûment constaté, au moment de prélever le matériel destiné à la greffe, l'intégrité parfaite de la santé du producteur.

Ces accidents exceptionnels n'ont pas empêché la méthode de Reverdin de fournir une triomphante carrière. Le principe sur lequel elle repose a même reçu des applications nouvelles.

Au lieu, par exemple, d'un semis de minces pellicules, on a transplanté tout d'une pièce de larges lambeaux comprenant l'épaisseur entière du tégument cutané. Ces lambeaux ont été greffés avec un plein succès ; et cependant certains d'entre eux ne mesuraient pas moins de huit centimètres carrés. L'implantation s'est faite sur des plaies bourgeonnantes ou des surfaces d'amputation, et la soudure s'est produite presque aussi aisément que dans les cas d'autoplastie proprement dite.

Dieffenbach avait déjà tenté — sans toutefois y réussir — l'échange de deux morceaux de peau pris l'un au côté interne et l'autre au côté externe d'un même bras. La personne qui avait bien voulu se prêter à l'expérience était atteinte d'une insensibilité complète de ce membre, en sorte que l'opération n'avait par elle-même rien de douloureux [1].

[1] Il paraît, du reste, que ces échanges de peau se pratiquaient autrefois en Suède d'un individu à l'autre en témoignage d'une amitié dont on voulait perpétuer le souvenir.

Digitized by Google

Plus heureux que l'autoplaste allemand, Laugier, alors chirurgien à l'hôpital Beaujon, est parvenu à restaurer une partie de la face au moyen d'un lambeau enlevé à la région postérieure du tronc. Un peu plus tard, Ollier a transplanté avec succès de grandes épaisseurs de peau sur des moignons d'amputé. Récemment, Wolfe, Wadworth, L. de Wecker et Zehender ont essayé d'obtenir le redressement ou la restauration des paupières par la transplantation d'un ou plusieurs lambeaux détachés. Les premiers ont réussi; le dernier a échoué, en ce sens au moins qu'il a vu se reproduire ultérieurement, par suite de la rétraction cicatricielle, la difformité que la greffe avait d'abord fait disparaître.

Poussant plus loin encore les applications de la méthode, Ely a pratiqué en 1881, comme Berthold l'avait fait d'ailleurs avant lui, une opération des plus délicates, consistant à greffer de petits lambeaux empruntés à l'avant-bras dans l'intérieur même de l'oreille. Son but était de réparer des brèches subies par la membrane du tympan. Le résultat, sans être nul, n'a pas été aussi satisfaisant qu'on aurait pu l'espérer.

Mais où l'extension de la méthode génevoise atteint des proportions inattendues, c'est dans l'utilisation de fragments ou de lamelles qui, au lieu d'être empruntés à la peau, sont pris sur des membranes muqueuses ou même sur des *productions morbides*. Telles sont les greffes pratiquées soit avec des fragments de polype, soit avec la membrane d'enveloppe d'une loupe ou d'un autre kyste du même genre. Dans un de ces cas, relaté par Heiberg, de Christiania, la paroi du kyste a même manifesté une aptitude régénératrice supérieure à celle de la peau.

N'est-ce pas une ingénieuse combinaison que celle qui fait ainsi concourir à la réparation d'une perte infligée aux tissus sains des matériaux puisés dans une formation anormale et même hostile à l'économie? N'est-ce pas le comble de l'art que de forcer la nature à tourner contre elle-même les armes dont elle se sert pour battre en brèche l'organisation humaine?

Digitized by Google

IV

Il est temps maintenant d'aborder une dernière catégorie d'opérations plastiques.

Entre les autoplasties proprement dites, d'une part, et les transplantations de l'autre, il existe tout un groupe d'opérations dont le but est de rétablir en leur lieu et place les parties du corps accidentellement détachées. Ce que l'on cherche à greffer ici n'est plus un organe hétérochtone que la volonté du chirurgien force à remplir une fonction d'emprunt; c'est une partie isolée du corps à laquelle on se propose de rendre ses connexions primitives. Il ne s'agit donc plus, dans le cas présent, d'une transplantation, mais d'une *replantation*.

J'ai dit que l'autoplastie datait des premiers Hindous. Sans revendiquer une origine aussi ancienne, la replantation des organes n'est pourtant point une invention récente. Il semble seulement que pendant de longues années, le privilège exclusif de cette pratique ait été réservé aux charlatans. Témoin le fait rapporté par Baronio dans les termes suivants :

« J'ai rencontré, dit ce physiologiste, dans les environs de Brescia, à Rovate, un empirique qui vendait au peuple un onguent qu'il nommait *onguent de l'armée française*, — lequel possédait soi-disant la propriété de guérir toutes les plaies. Je dis à ce charlatan que la vertu de son onguent serait bien plus manifeste s'il voulait couper un morceau de son bras. Sans hésiter, l'homme enleva un grand morceau de peau de la partie interne de son avant-bras, avec une petite portion du muscle radial antérieur, le montra tout ensanglanté aux spectateurs, le remit en place et appliqua sur le lambeau son onguent de l'armée. Huit jours après, ce charlatan reparut dans le même endroit; il exhiba son bras au public et c'est à peine si l'on put y reconnaître l'endroit blessé. »

Digitized by Google

L'auteur ajoute : « L'adhérence avait eu lieu *malgré* l'onguent. »

J'ai déjà cité les résultats récents des recherches expérimentales de G. Martin, desquelles il ressort que l'adhérence se rétablit même dans des conditions en apparence très défavorables. Témoin la réimplantation de ce lambeau conservé pendant *cent et huit heures* à l'air libre et à l'air confiné sous une température voisine de 0°.

Mais les observations *cliniques* offrent un bien autre intérêt.

En première ligne viennent les replantations qui se font aux extrémités et au visage. On ne compte pour ainsi dire plus les cas où des portions de *doigt* détachées ont pu être authentiquement réintégrées dans leur position primitive.

Dans celui que rapporte Richard W. Day (1863), un orteil avait été tranché d'un coup de hache et n'adhérait plus au pied que par une mince languette de peau. Les surfaces furent remises en contact et la réunion s'effectua au bout de cinq semaines. Durant la première semaine, la partie était restée froide, livide et insensible ; mais dès le huitième jour déjà, le blessé y avait senti des fourmillements ; ce qui prouvait à l'évidence le retour des communications nerveuses, — et l'organe, à dater de ce moment, avait regagné peu à peu l'apparence d'un tissu vivant.

On doit à David la relation d'un cas où les quatre derniers doigts avaient presque complètement été détachés de la main et où la réunion eut lieu sur toute la ligne.

Lors même que la séparation est radicale, l'agglutination peut encore être obtenue. Dubroca, Brochin, Duplay, Petit, Dubreuil, H.-W. Bailly, Bérenger-Féraud ont observé dans ces circonstances des guérisons inespérées. Dans le fait de Bailly, la phalange du médius avait été coupée par son milieu. La soudure fut immédiate et, cinq semaines après, le blessé se trouvait entièrement guéri.

L'observation de Dubreuil n'est pas moins remarquable. La pulpe du pouce, prise dans une porte, était restée avec l'ongle dans le gant du blessé. Elle en fut extraite et le

Digitized by Google

rapprochement fut effectué. Quelques jours après, le bout du doigt avait récupéré déjà une certaine sensibilité. Vingt jours plus tard, la réunion était parfaite.

La guérison dont a été témoin Bérenger-Féraud n'est-elle pas plus surprenante encore ? Les chairs de l'annulaire avaient été coupées en bec de flûte jusqu'à l'os. Le morceau s'était égaré. On le retrouva sur l'appui d'une fenêtre. Le fragment était pâle, exsangue et froid. Malgré ces circonstances néfastes, l'adhérence s'était établie dès le lendemain. La peau présentait déjà une coloration rose et tout promettait une réunion sans suppuration. Elle eut lieu, en effet, et vingt jours ne s'étaient pas écoulés que la cicatrisation était complète et définitive.

Les cas de reposition d'une partie de la face sont plus rares, mais n'en sont pas moins authentiques.

Les lèvres et les joues (Hoffacker), la langue (Bérenger-Féraud), les oreilles (Immisch), ont été replantées avec succès. Le nez lui-même — des observations irrécusables en font foi — a repris sa place au milieu du visage, après en avoir été violemment arraché.

A l'époque où la manie des duels sévissait parmi les étudiants des universités allemandes, il arrivait assez souvent qu'un coup de brette enlevait cet organe. On procédait alors immédiatement à sa recherche ; on le lavait, soit avec de l'eau pure, soit avec de l'eau alcoolisée; on le remettait en place en l'ajustant le mieux possible ; puis on le fixait par de nombreux points de suture. On se contentait ensuite d'appliquer sur le tout des compresses humides, tantôt froides, tantôt chaudes, laissant pour le reste à la nature le soin d'accomplir l'œuvre réparatrice. La plupart du temps, la réunion s'effectuait sans encombre.

Hoffacker, qui pratiquait à Heidelberg vers 1830 et y remplissait l'office de *médecin des duels*, a consigné dans ses mémoires plusieurs de ces curieuses observations. Il rapporte, entre autres détails, que, dans une de ces rencontres, il a fallu se mettre en quête du nez que l'on ne parvenait point à retrouver, arrêter l'hémorragie par la ligature de

Digitized by Google

deux artères, puis, pour finir, appliquer de très nombreuses sutures. Tout cela n'a pas empêché l'opération d'aboutir.

Il est arrivé, dans des luttes d'un tout autre genre, que le nez d'un combattant, au lieu d'être séparé par le tranchant d'une rapière, a été enlevé d'un coup de dent. Le récit suivant, que j'emprunte à Croissant de Garengeot et que l'on peut lire tout au long dans son *Traité des opérations de chirurgie*, paru en 1748, prouve la possibilité d'une réunion même dans des circonstances aussi désavantageuses.

« Le 29 septembre, dit Garengeot, un soldat du régiment de Conti, compagnie de Malide, sortant de l'Épée royale, cabaret qui est au coin de la rue des Deux-Écus, se battit avec un de ses camarades, et fut dans ce combat mordu de façon qu'on lui emporta presque toute la partie cartilagineuse du nez. Son adversaire, sentant qu'il avait un morceau de chair dans la bouche, le cracha dans le ruisseau et tout en colère marcha dessus comme pour l'écraser.

« Le soldat, n'étant pas moins animé, ramassa son bout de nez et le jeta dans la boutique de M. Galin, mon confrère [1], pour courir après son ennemi. Pendant ce temps-là, M. Galin examina le bout de nez qu'on venait de jeter dans sa boutique; et comme il était couvert de boue, il le lava à la fontaine.

« Le soldat venu pour se faire panser, on fit chauffer du vin pour sa plaie et son visage, qui étaient couverts de sang, puis on mit le bout du nez dans le vin, pour l'échauffer un peu.

« Aussitôt que cette plaie fut bien nettoyée, M. Galin ajusta le bout du nez dans sa place naturelle et l'y maintint par le moyen d'une emplâtre agglutinative et de la fronde. Dès le lendemain, la réunion parut se faire et le quatrième jour je le pansai moi-même chez M. Galin, et vis que ce bout de nez était parfaitement bien réuni et cicatrisé. »

[1] Ledit M. Galin n'était qu'un barbier ; mais on sait qu'à cette époque, chirurgiens et barbiers se traitaient de confrères, les deux corporations n'en formant pour ainsi dire qu'une. A la vérité, le chirurgien ne rasait point ; mais le frater, lui, tout en faisant la barbe, se livrait officiellement à la pratique de la chirurgie.

Digitized by Google

Il eût été pourtant difficile, on doit en convenir, de tenter une replantation nasale dans de plus malencontreuses conditions.

Qu'on me permette enfin de citer un cas dont l'authenticité est douteuse, mais dont la réalité serait scientifiquement admissible. C'est celui que Jarjavay s'amusait à narrer dans sa clinique. Les détails en sont assez originaux pour que je ne résiste pas au désir de le raconter à mon tour.

Un brigand italien, ayant perdu son nez dans une rencontre, fut conduit chez un praticien de village pour y faire panser sa blessure. Le chirurgien, qui se trouvait sans doute pour la première fois en présence d'un cas de ce genre, délibérait en lui-même sur la conduite à tenir, lorsque, voyant son embarras, un des compagnons du blessé sortit en hâte de la maison, avisa un homme qui passait, lui trancha le nez et rapporta l'objet au chirurgien. Celui-ci, sans paraître trop s'étonner du fait, appliqua incontinent l'appendice étranger sur la plaie encore vive de son patient et l'y maintint de son mieux à l'aide d'un appareil. — Accoutumé qu'il était à s'approprier la part de son prochain, le bandit ne tarda pas à faire sien le nez que l'on avait si brutalement emprunté pour lui. La réunion s'effectua sans difficulté; l'organe se fixa définitivement dans sa position nouvelle et son heureux possesseur, faisant mentir le proverbe, put continuer à jouir en paix d'un bien très malhonnêtement acquis.

Le passant, dans l'espèce, s'était sans aucun doute prêté de très mauvaise grâce à cet emprunt forcé. Mais on a des exemples — peu communs, à la vérité — de personnes disposées à faire le sacrifice de leur nez pour réparer les avaries souffertes par le visage d'un autre. Dolbeau ne rapporte-t-il pas, comme un fait récent et véridique, qu'un seigneur étranger, dont le cartilage nasal avait été détruit par un lupus, avait songé à l'un de ses valets pour remplacer l'organe qu'il avait perdu? Le marché conclu moyennant finance, le maître, amenant avec lui son complaisant serviteur, vint à Paris pour se livrer aux soins d'un célèbre chirurgien. L'arrangement, néanmoins, n'aboutit pas : mais la faute n'en

Digitized by Google

incomba ni au domestique ni au maître; ce fut le chirurgien qui, au grand étonnement du personnage, refusa de se prêter à cette trop ingénieuse combinaison.

Dans toutes les restaurations intéressant les différentes parties du visage, c'est surtout la plastique qui est appelée à bénéficier des efforts du chirurgien. Mais à côté de l'harmonie des formes, il y a le fonctionnement des organes qu'il importe également d'assurer. En fait, les infirmités dont se trouve affligée l'espèce humaine réclament plus souvent encore que ses difformités l'intervention chirurgicale.

Parmi celles qui sont justiciables de la chirurgie réparatrice, je citerai l'immobilisation totale ou partielle d'un membre par des adhérences ou des rétractions cicatricielles, par la division d'un nerf, par la section d'un tendon, par la destruction d'un muscle. Ces deux dernières lésions, longtemps considérées comme incurables, ne sont plus actuellement au-dessus des ressources de l'art.

On sait que la division des nerfs supprime d'une façon aussi absolue qu'instantanée la sensibilité et les mouvements du membre dans lequel ils se distribuent. Le chirurgien doit donc toujours s'efforcer de rétablir la continuité du nerf. Il doit même se hâter, car il est d'observation constante que l'un des bouts, celui qui n'est plus en communication avec le centre nerveux, s'altère avec une extrême rapidité et ne peut alors reprendre qu'à la longue son activité normale.

Mais il arrive souvent que l'étendue trop considérable de la brèche vient opposer un obstacle insurmontable au rapprochement des deux bouts. Force est alors de recourir à un artifice qui consistera, par exemple, à interposer un segment de nerf pris sur un animal vivant. Cette *nevroplastie par transplantation*, imaginée par Gluck en 1880, paraît appelée à un grand succès pratique — d'autant plus que l'opération réussit encore quand, au lieu d'employer un tronçon frais, on fait usage d'un morceau de nerf conservé pendant vingt-quatre heures dans une solution légère de sel marin. A défaut d'un segment de nerf, on peut d'ailleurs, comme je l'ai fait moi-même, employer un tube d'os décalcifié.

Digitized by Google

La suture tendineuse n'a guère moins d'importance. Le *tendon* — est-il besoin de le rappeler? — est un cordon fibreux très résistant, dont la fonction consiste à transmettre aux os l'impulsion musculaire. Du moment où le tendon est coupé, cette transmission n'a plus lieu. Au point de vue des mouvements, c'est alors comme si le muscle lui-même n'existait plus. Or, cela peut constituer pour la main, par exemple, un accident des plus sérieux que l'on ne réussira à faire disparaître qu'en rétablissant la continuité du cordon. Malheureusement, il peut se faire, ici comme dans les lésions nerveuses, que l'écartement des deux parties du tendon soit tel qu'il n'en permette pas la réunion. Il ne reste plus, dans cette occurrence, qu'à transplanter le bout périphérique, c'est-à-dire à le greffer sur un tendon voisin encore attaché à son muscle. C'est ce qu'a fait récemment Tillaux dans un cas où les deux derniers doigts étaient condamnés à une flexion permanente par suite de la rupture de leurs tendons. Le résultat de l'opération a été des plus satisfaisants. — L'an dernier, un chirurgien allemand est également parvenu à redresser un pied fixé dans l'extension en suturant un muscle au tendon d'un autre muscle.

De là à la *greffe musculaire* proprement dite, il n'y avait qu'un pas.

Dans ses expériences de replantation, G. Martin avait déjà remarqué que la peau avivée se soudait très aisément sur un fond musculaire. Quelques années plus tard, Gluck avait pratiqué chez le lapin et la poule de véritables intercalations musculaires et avait vu constamment le muscle transplanté conserver sa structure et sa contractilité normales.

Mais Helferich est le premier qui ait tenté la greffe d'un muscle sur un muscle dans un but chirurgical. Cette opération, qui a eu un très grand retentissement, a été exécutée le 16 février 1882. Une femme de 36 ans avait vu se développer, dans la partie supérieure de son bras droit, une tumeur dont les dimensions approchaient de celles du poing. Comme cette masse gênait considérablement les mouvements et menaçait de s'étendre, l'extirpation fut résolue.

Digitized by Google

La tumeur enlevée, il fut constaté que toute la moitié supérieure du muscle biceps était réduite à un funicule ne dépassant pas l'épaisseur d'une plume à écrire. Pendant que l'opérateur procédait à l'ablation, un aide avait disséqué avec soin le biceps fémoral d'un chien. Ce muscle fut alors entièrement détaché et Helferich en excisa un morceau dont la longueur atteignait douze centimètres et dont le diamètre transversal, dans le point le plus épais, mesurait environ onze centimètres. Puis il inséra ce fragment dans la plaie et le fixa au faisceau restant et aux parties voisines à l'aide de trente points de suture. La masse musculaire nouvelle remplissait, et au delà, le vide laissé par la tumeur. Le tout fut recouvert par la peau et pansé suivant la méthode listérienne.

Abstraction faite de la mortification d'une mince lamelle musculaire, la réunion s'opéra sans encombre. Un mois après l'opération, la patiente exécutait déjà de légers mouvements d'extension et de flexion, et l'on voyait, à chaque contraction, se dessiner sous la peau la saillie du nouveau biceps. A cette même époque, les réactions électriques égalaient déjà celles du côté sain. Quelques jours plus tard, les mouvements s'accomplissaient avec énergie et sans la moindre douleur. Enfin, trois mois ne s'étaient pas écoulés que la malade se servait aussi bien du bras opéré que du membre sain.

Affirmer que dans ce cas le muscle nouveau fonctionnait à la façon de l'ancien serait aller au delà du fait. Helferich lui-même paraît disposé à croire que le fragment musculaire intercalé n'obéissait pas à l'impulsion nerveuse et que c'était en réalité le faisceau musculaire ancien qui faisait tous les frais de la contraction. Mais il n'en reste pas moins acquis — et c'est là un résultat d'une importance capitale — que la transplantation musculaire s'effectue aisément de l'animal à l'homme et que cette transplantation peut être suivie du rétablissement de la fonction.

Ce ne sont pas seulement les chairs proprement dites qui jouissent de la faculté de s'incorporer à d'autres tissus.

Digitized by Google

Malgré la rigidité de leurs contours, les *os* peuvent également s'adapter à des brèches organiques et les combler de la façon la plus parfaite. Il paraît même que l'idée de la *greffe osseuse* est loin d'être nouvelle, si l'on en croit le récit suivant recueilli dans une publication du XVII^e^ siècle.

Un ingénieur russe avait reçu à la tête un coup de sabre qui lui avait emporté une portion de la voûte du crâne. Le segment détaché avait été perdu. Pour réparer le déficit, un chirurgien eut alors la pensée d'emprunter au crâne d'un chien une rondelle osseuse égale en dimension et identique comme forme à celle que l'arme avait enlevée. L'os du chien se souda au crâne de l'homme, et le blessé guérit. Mais le pauvre ingénieur n'avait pas songé qu'il commettait une sorte de sacrilège en laissant greffer ainsi la substance d'une brute sur un corps de chrétien. L'Église, en effet, vit la chose d'un mauvais œil et l'officier fut décrété d'excommunication. L'auteur à qui l'on doit ce récit ajoute que l'excommunié voulut rentrer en grâce et que, pour faire lever l'interdiction prononcée contre lui, il consentit à laisser extirper la portion canine de son crâne. L'histoire ne dit pas quel fut le résultat de cette dernière opération; mais il est permis de croire, vu son extrême gravité, que le patient n'eut guère le temps de goûter la satisfaction d'être rentré dans le giron de l'Église.

C'est peut-être ce fait — disons plutôt cette légende — qui a suggéré au baron Percy, le fameux chirurgien d'armée, l'idée d'une tentative du même genre. En deux circonstances, il essaya de remplacer un tibia humain par un tibia de chien. Mais il échoua dans les deux cas.

Il y a quelques années, Mac Ewen, de Glascow, a été plus heureux. Non seulement il a transplanté — sans exposer cette fois le blessé aux foudres romaines — des fragments de crâne de chien sur le crâne d'un homme, mais il est parvenu à obtenir la reconstitution presque totale d'un os par l'insertion de fragments osseux pris non plus, comme autrefois, sur un animal vivant, mais sur un individu appartenant à l'espèce humaine.

Digitized by Google

Ceci demande quelques mots d'explication. Car si l'on trouve des sujets de bonne volonté disposés à sacrifier quelques grammes de leur sang pour opérer une transfusion, s'il en est même qui veulent bien renoncer à la possession de leur nez pour en orner le visage d'un autre, on ne doit guère s'attendre à rencontrer un homme animé d'idées philanthropiques assez larges pour céder sans retour ses os à son prochain. Le problème a cependant été résolu, grâce à un progrès récent accompli dans l'art chirurgical. Au lieu d'abandonner, comme jadis, les os incurvés à eux-mêmes, on est parvenu aujourd'hui à les redresser en enlevant des coins osseux du côté de la convexité. Or, ce sont ces fragments qu'a utilisés l'ingénieux chirurgien de Glascow.

Dans le cas où il a fait la plus remarquable application de sa méthode, il s'agissait d'un enfant de trois ans portant à l'os du bras une brèche de plus de onze centimètres, ce qui équivalait à plus des deux tiers de la longueur de l'os. Dans cet espace, qui ne renfermait plus le moindre vestige osseux, Mac Ewen inséra, au milieu même des chairs, de petits fragments cunéiformes d'os humain pris sur un tibia arqué. L'opération a été renouvelée trois fois. Après la dernière application, une tige solide de près d'un centimètre et demi d'épaisseur, formée par l'*agrégation* et la *croissance* des fragments, unissait les deux bouts de l'humérus, et le bras malade, absolument inutile jusque-là, rendait au jeune patient les mêmes services que l'autre.

Il n'est, du reste, nullement nécessaire d'employer pour cela des morceaux préparés. L'opérateur écossais a démontré, en effet, que des portions d'os accidentellement détachées jouissaient de la même plasticité. Dans des cas de fracture, par exemple, des esquilles enlevées de la plaie, lavées à l'acide phénique, puis réintroduites dans les chairs, ont pu continuer à y vivre : elles ont même contracté des adhérences avec les os voisins et se sont mises à croître avec eux.

D'autre part, on voit des fragments d'os *mort* subir, malgré leur composition à demi minérale, une intégration complète

Digitized by Google

dans l'épaisseur des os vivants auxquels on les incorpore. Elle se ferait même plus facilement que celle des fameuses *brochettes d'ivoire* dont Langenbeck a fait usage pour obtenir l'allongement des os. C'est à ce point que Lannelongue a vu disparaître, après un court délai, des fragments osseux que l'on avait introduits après une désinfection préalable dans des os d'animaux vivants, — bien que ces fragments eussent été privés depuis des mois et des années de toute relation avec l'organisme et qu'ils eussent même longtemps traîné dans les salles des amphithéâtres.

Cette faculté si remarquable de se résorber entièrement dans l'économie sans provoquer les accidents que déterminent d'habitude les corps étrangers n'est d'ailleurs pas l'apanage exclusif de la substance osseuse ordinaire. L'os décalcifié de Neuber, le catgut de Lister, les tendons, les fils de soie, l'éponge, — toutes substances de provenance animale, — possèdent également cette propriété. Une seule condition est requise pour assurer la tolérance : leur purification préalable par un liquide antiseptique.

L'emploi de ces différents corps a rendu déjà d'immenses services à la chirurgie opératoire. La *greffe-éponge* est même devenue une véritable méthode entre les mains du professeur Hamilton ; dans des cas, par exemple, où une perte de substance cutanée, osseuse ou musculaire ne se trouvait pas en situation d'être immédiatement comblée, la production d'une cicatrice vicieuse a pu être évitée en fournissant au tissu en voie de réparation un soutien provisoire fait de fragments d'éponge insérés dans la place. La substance étrangère finit par être assimilée : mais le temps employé à cette sorte d'intégration est toujours assez long pour permettre à la formation nouvelle de prendre une configuration et une consistance normales.

Je ne puis clore le chapitre de l'ostéoplastie sans mentionner les applications presque merveilleuses qu'ont rencontrées entre les mains des chirurgiens les propriétés plastiques du *périoste*, cette couche fibreuse qui enveloppe et nourrit tous les os.

Digitized by Google

Un chirurgien de Lyon, Ollier, a mis depuis longtemps en lumière la vitalité exceptionnelle du périoste.

Il a pris, comme je l'ai dit déjà, des lambeaux de périoste sur des cadavres de sujets morts depuis vingt-quatre heures; dans d'autres expériences, il a soumis des morceaux de membrane périostique à la congélation et même à une température de plusieurs degrés sous zéro, et la membrane, en dépit d'un traitement aussi rude, s'est comportée encore comme un tissu vivant.

Indépendamment de son étonnante résistance, le périoste possède une qualité qui lui est propre : celle de régénérer la substance osseuse. Ce pouvoir *ostéogénique* dont le périoste continue à jouir, même au milieu des circonstances les plus néfastes, a été largement mis à profit par la chirurgie moderne. On vient de voir comment Mac Ewen était parvenu à combler les brèches osseuses par l'intercalation de fragments empruntés à d'autres os. Mais le matériel nécessaire à cette transplantation, le chirurgien ne l'a pas toujours sous la main. Le périoste, au contraire, fait rarement défaut, car il conserve souvent encore ses qualités physiologiques, alors même que l'os qu'il recouvre est malade ou détruit. De là le précepte de ménager autant que possible le périoste dans les résections des os, afin de pouvoir utiliser ses propriétés plastiques. Voici de quelle façon on procède d'habitude :

La membrane périostale est décollée de la surface de l'os dans toute l'étendue du segment malade. L'os ainsi mis à nu est râclé ou réséqué; puis on réunit de nouveau les bords des lambeaux périostiques et l'on immobilise la partie. Au bout de peu de temps, la membrane a sécrété à sa face interne une nouvelle couche osseuse d'une solidité parfaite, qui finit, en s'épaississant de plus en plus, par remplacer l'os primitif.

La restauration est si complète que Maisonneuve a pu présenter un jour à l'Académie de médecine de Paris un sujet qui possédait *deux* tibias : l'un, le tibia malade qu'on lui avait extirpé et *qu'il tenait à la main*; l'autre, le tibia reconstitué, qu'il portait dans l'intérieur de sa jambe.

Digitized by Google

J'ai dit plus haut que le périoste, même détaché de son support osseux et transplanté dans des tissus mous, garde encore son aptitude régénératrice. Ollier et Langenbeck ont largement utilisé cette particularité dans leurs restaurations autoplastiques. Ils ont réussi, entre autres, à empêcher dans une certaine limite l'affaissement ultérieur du nez en doublant la peau d'une lamelle périostale.

A la suite des réparations osseuses viennent se placer tout naturellement les *restaurations dentaires.*

La substance fondamentale des dents n'étant qu'une variété du tissu osseux, il y avait lieu de supposer qu'elle partageait avec l'os la propriété de vivre en dehors de son milieu naturel. L'expérience a confirmé cette présomption. Un curieux essai de Philippeaux avait déjà démontré qu'une incisive de cochon d'Inde insérée dans un tissu n'ayant avec elle rien de commun,— la crête d'un coq, — s'y était solidement fixée et avait continué à y croître. D'un autre côté, Magitot et Legros avaient établi le fait que les follicules dentaires, qui sont les rudiments des dents, pouvaient s'enter d'un animal sur un autre, pourvu seulement que les deux sujets appartinssent au même ordre zoologique. Un léger effort à tenter, un dernier degré à franchir, et l'on devait arriver à la replantation des dents adultes.

Ce dernier progrès a été réalisé pour la première fois par Alquié. Il est parvenu, en 1858, à réimplanter des dents dont la racine était altérée, après une résection préalable de la partie malade.

Dix ans plus tard, David et Magitot communiquaient à l'Académie de médecine les brillants résultats que cette méthode leur avait permis d'obtenir. Non seulement la lésion dentaire a pu être guérie par ce moyen, mais les altérations secondaires occasionnées par la lésion de la dent ont été guéries du même coup. Ajoutons qu'il ne faut pas plus de dix à douze jours en moyenne pour que la dent soit entièrement consolidée.

Sur vingt cas, David n'a compté qu'un insuccès. Plus satisfaisants encore sont les chiffres de Magitot, qui, sur soixante-deux opérations, a réussi cinquante-sept fois.

Digitized by Google

Presque à la même époque, Magitot et Pietkiewicz, faisant encore un pas de plus, inauguraient la *greffe d'emprunt*, c'est-à-dire la substitution méthodique d'une dent à une autre. Ils montraient même qu'il n'était nullement indispensable au succès de la transplantation que les deux dents fussent dans des conditions analogues d'âge, de forme, ni de volume. C'est ainsi que Pietkiewicz a remplacé une incisive supérieure par une incisive inférieure. La préparation de la dernière dent avait exigé près de trois quarts d'heure et néanmoins, cinq semaines après, la consolidation était parfaite. Magitot a transplanté de la même façon une canine gauche inférieure dans l'alvéole d'une prémolaire droite supérieure. Il avait eu besoin seulement de retrancher de la première une portion considérable de la couronne et de la racine. Le succès a été rapide et complet. On utilise généralement, pour effectuer ces transplantations, une dent mal placée appartenant soit au patient lui-même, soit à une autre personne.

On s'est même demandé s'il ne serait pas possible de greffer éventuellement les dents d'un mammifère sur une mâchoire humaine, en leur faisant subir ultérieurement les retouches nécessaires. Mais je ne sache pas que jusqu'ici ce genre de greffe ait été pratiqué.

Toujours est-il qu'au point où elles en sont arrivées, la replantation et la transplantation des dents occupent une place importante en chirurgie conservatrice. Des milliers de patients ont été déjà dispensés par elles de recourir aux appareils prothétiques, lesquels sont aussi coûteux à établir que gênants à porter. Aussi méritent-elles d'être considérées comme le couronnement des efforts tentés depuis quelque temps en vue de substituer à l'extirpation brutale le traitement méthodique des lésions dentaires.

Quelque délicates qu'elles soient, quelque dextérité qu'elles exigent, les greffes dont il vient d'être question apparaîtront comme des opérations grossières à côté de celles qu'il me reste encore à décrire. J'entends parler des restaurations pratiquées sur l'*appareil oculaire*.

Digitized by Google

Tout d'abord, on rencontre dans l'autoplastie des paupières une lacune bien difficile à combler : c'est, on le devine, l'absence complète de *cils* sur la lisière de la membrane palpébrale. Jobert avait songé au sourcil pour garnir d'une rangée ciliaire le bord glabre de la paupière artificielle. Pour cela, il taillait un lambeau pris au front et intéressant une partie de l'épaisseur du sourcil et en faisait une paupière supérieure. Mais le résultat n'a pas répondu à son attente. Avant lui, Dieffenbach avait proposé un moyen plus naturel : *la transplantation des cils*. Cette opération devait s'effectuer en insérant des cils d'emprunt, pourvus de leur racine, dans le bord de la nouvelle paupière. Dzondi et d'autres ont fait l'application de cette dernière méthode. Ils ont réussi quelquefois; le plus souvent, ils ont échoué. Les recherches récentes de *Schweninger* ont donné la clef de ces insuccès. Dans ses implantations de cheveux sur les surfaces granulantes, sur la cornée et sur l'iris, il a vu que seule l'enveloppe épidermique du phanère se prêtait à la soudure, la substance même du cheveu se refusant constamment à contracter des adhérences avec les tissus circonvoisins. La greffe phanérique paraît donc jusqu'ici plus ou moins impraticable. Il est même douteux qu'elle parvienne jamais à surmonter les difficultés qui s'opposent actuellement à sa généralisation.

Il n'en est pas de même des transplantations de la *cornée*, cette membrane diaphane par laquelle les rayons lumineux pénètrent dans l'intérieur de la chambre oculaire.

Sans autre protection contre les insultes extérieures que celle dont la couvre le voile palpébral, la cornée est incessamment exposée à des blessures ou à des lésions qui en compromettent la transparence. Et du moment où la cornée devient opaque, la vision cesse de s'effectuer dans les conditions physiologiques. Certaines de ces opacités sont curables; mais il en est d'autres qui se montrent absolument réfractaires aux traitements habituels. Il ne reste plus dans ce cas qu'une ressource : *remplacer la cornée malade par une cornée nouvelle.*

Lorsque la membrane se trouve non pas altérée, mais

Digitized by Google

détruite, c'est encore à ce moyen que le chirurgien se voit forcé de recourir, s'il veut tenter la chance d'une guérison. Ce n'est pas que la *kératoplastie* réussisse toujours. Il est même de mise encore aujourd'hui, dans un certain monde médical, de railler, au lieu d'y applaudir, les tentatives des « greffeurs de cornée ». Mais à côté des insuccès, on compte assez de résultats heureux pour justifier cette innovation chirurgicale.

Power, un des premiers, a opéré d'assez nombreuses transplantations, non seulement sur les animaux, mais encore sur des enfants dont la cornée était atteinte de lésions incurables. La soudure s'est faite sans encombre, mais les segments transplantés n'ont pas gardé leur transparence. Plus heureux que Power, Dürr, par un perfectionnement nouveau apporté à la méthode, est arrivé à faire disparaître ce dernier désidératum. Il a vu, lui aussi, survenir dans les premiers temps un trouble de la cornée ; mais cette opacité n'a été que passagère : après un laps de six semaines, elle avait recouvré sa diaphanéité normale. Sur six cas, il a remporté cinq succès.

Par un procédé un peu différent, A. von Hippel a obtenu une amélioration considérable de la vue chez les patients qu'il a opérés. Il a enlevé chez l'homme et chez le chien, au moyen du trépan, une rondelle de cornée, puis enchâssé le segment de la cornée du chien dans l'ouverture circulaire faite à la cornée de l'homme. La réunion s'était effectuée dans les deux cas avec une facilité remarquable.

Schœler a fait mieux encore. Chez un jeune homme d'une vingtaine d'années, dont la cornée tout entière était détruite et dont l'œil percevait à peine l'impression de la lumière, il a transplanté un large segment de la cornée d'un *chien*, en observant l'ingénieuse précaution d'abriter le segment en question sous deux lambeaux empruntés à la conjonctive. Dès le troisième jour, le greffon s'était déjà fixé et lorsque, six semaines plus tard, on détacha le lambeau conjonctival, la cornée nouvelle qui, pendant ce laps de temps, avait subi toute une série d'altérations, apparut opaque au centre, mais tout à fait claire à la périphérie. Le sujet — aveugle avant

Digitized by Google

l'opération — se trouvait maintenant en état de distinguer les mouvements de la main à un demi-pied de distance.

Le terrain ainsi préparé, il ne manquait plus qu'une occasion favorable pour entreprendre la transplantation d'*homme à homme*. Cette occasion s'étant présentée, Weber, de Heidelberg, s'est empressé de la saisir. Après avoir prélevé sur un œil fraîchement extirpé une cornée restée saine, il l'a greffée sur l'œil d'une autre personne dont la cornée ne laissait plus passer la lumière. La cornée étrangère s'est rapidement fixée dans sa position nouvelle, et pendant tout un temps n'a cessé de remplir d'une manière à peu près parfaite ses fonctions physiologiques. A la longue, cependant, ce segment transplanté a fini par devenir opaque. Toutefois, cette fâcheuse altération s'est renfermée dans des limites assez restreintes pour ne point faire perdre au patient tout le fruit de l'opération, car il se trouvait, en fin de compte, avoir échangé contre un organe malade, proéminent et difforme, une cornée à peu près saine et de configuration normale.

Même lorsque la lésion de la cornée est telle que toute transplantation est devenue impraticable, l'art peut encore suppléer à l'insuffisance des procédés kératoplastiques. On a su, par exemple, remplacer des cornées absentes ou profondément altérées par une *pièce artificielle* formée d'une lamelle de verre quasi microscopique. On l'enchâsse dans la membrane préalablement trépanée, où elle se maintient à l'aide d'un rebord assez large.

Le nombre des cas dans lesquels on a eu recours à cet expédient est encore peu considérable. Il n'a procuré d'ailleurs jusqu'ici qu'un seul succès et, selon toute vraisemblance, il n'en comptera jamais beaucoup d'autres. Le meilleur appareil, en effet, ne vaudra que bien rarement, au point de vue des services qu'il peut rendre, un organe restauré, tout défectueux qu'il soit.

V

Me voici maintenant arrivé aux confins du domaine que le lecteur a bien voulu parcourir avec moi. Mais les limites

Digitized by Google

qui le circonscrivent aujourd'hui seront déjà dépassées demain. Car chacun des instants qui viennent s'ajouter aux heures innombrables du passé apporte sa découverte avec lui. Et ce ne sont pas seulement, comme on pourrait le croire, les innovations dues aux spécialistes qui reculent ainsi de jour en jour les bornes de la chirurgie réparatrice : ce sont encore et surtout les perfectionnements incessants de la technique générale.

Certes, malgré les étonnants progrès accomplis dans le présent et les acquêts plus surprenants encore que nous réserve l'avenir, on ne parviendra point à obtenir la régénération d'une extrémité amputée ; les membres humains, par malheur, ne repoussent pas comme les pattes d'un crabe ou la queue d'un lézard. On ne parviendra sans doute pas davantage à ressouder une main tranchée au bras qui la portait. Quoi qu'il advienne, il restera évidemment toujours un « au delà » que l'on ne pourra jamais atteindre, et la greffe animale, quelque merveilleux que soient ses résultats, n'en arrivera jamais à réaliser les rêves d'un insensé.

En admettant qu'à force de patientes recherches on en vînt à constituer une technique nouvelle, — technique assez parfaite pour permettre au chirurgien de risquer une de ces audacieuses substitutions d'organes dont la pensée seule eût fait frémir les praticiens d'autrefois, — même alors, il y aurait toujours à vaincre une difficulté à peu près insurmontable : on ne saurait où prendre l'organe à transplanter.

Où trouver, en effet, un sujet disposé à se priver, fût-ce pour le salut d'un autre, d'un organe indispensable à son existence? On a vu, il est vrai, aux grandes époques de l'histoire, des légions d'hommes payer délibérément de leur vie l'attachement inébranlable qu'ils portaient à leurs principes ou à leur foi. Un dévouement passionné, une ambition ardente, l'amour immodéré de la gloire, ont inspiré souvent aussi de semblables sacrifices. Le travail, la charité, la science elle-même comptent leurs morts par milliers. Mais rien de cela ne prouve que l'on rencontrerait aisément un

Digitized by Google

homme prêt à céder, au péril de ses jours et en faveur d'un autre, une partie de son propre corps. Si développé que puisse devenir plus tard le sentiment de l'altruisme, il est probable qu'aucune créature humaine ne consentira jamais à se laisser extirper, au profit de son prochain, ni son larynx, ni sa langue, ni son estomac, ni ses poumons. Le cas, par extraordinaire, vînt-il à se rencontrer, que le chirurgien ne se croirait jamais en droit de profiter d'une semblable abnégation.

D'autre part, les organes des animaux ne se prêtent pas toujours, loin de là, aux transplantations à pratiquer sur l'homme. Bien que certains essais de date récente aient révélé chez eux un pouvoir d'accommodation qu'on ne leur soupçonnait pas autrefois, il n'en est pas moins vrai que cette faculté se renferme dans des bornes assez étroites. De là l'impossibilité actuelle d'opérer chez l'homme des transplantations viscérales.

Qu'on ne s'y trompe point, cependant. L'art chirurgical a déjà triomphé de tant d'obstacles que le mot *impossible* semble ne pas exister pour lui. Il y a déjà peut-être, dans les faits si remarquables observés par Ollier, par Bert, par Martin et par Gluck, le germe d'une méthode féconde en résultats pratiques. Ne serait-il pas possible, en effet, d'emprunter au corps humain lui-même, au moment où la vie vient de l'abandonner, des portions d'organes, peut-être même des organes entiers, pour les employer à des restaurations internes?

Le cadavre humain servirait, de cette façon, à remplacer les pièces usées ou détruites de la machine vivante. La science déjouerait ainsi d'une façon bien étrange les impitoyables calculs de la nature. Elle ferait servir la mort elle-même à l'accomplissement d'une œuvre de résurrection!

Si étrange que cela paraisse, cette présomption n'a rien qui soit en désaccord avec les données de la physiologie moderne. Car la mort n'est pas, comme le professaient les anciens vitalistes et comme on le croit encore presque universellement aujourd'hui, un effondrement total et instan-

Digitized by Google

tané de l'organisme, une extinction subite et absolue de toute activité spécifique.

Au moins cela n'existe-t-il pas pour un être aussi complexe que l'homme, à moins qu'un traumatisme violent — un écrasement, par exemple — ne vienne désagréger d'un seul coup la masse tout entière du corps.

Il y a plus. En dehors de ces cas exceptionnels, les morts soi-disant foudroyantes sont précisément celles où la vie abandonnera le plus lentement l'organisme. Les éléments qui le composent ne perdent pas, en effet, tous à la fois leur activité physiologique. Ils ne rentrent dans le domaine inorganique que les uns après les autres. En sorte que la survie y sera d'autant plus longue qu'ils auront moins souffert avant la catastrophe finale.

Il faut donc envisager le phénomène mystérieux de la mort tout autrement que ne le fait la médecine clinique. Tandis que le médecin ne voit dans la mort que la suspension complète et définitive de la circulation, le physiologiste, lui, se la représente comme un anéantissement *graduel* et *successif* de l'activité spécifique des éléments organisés. La masse d'apparence inerte que l'on appelle un cadavre devra donc conserver, *pendant un certain temps*, des parties encore vivantes qui pourront fournir les matériaux nécessaires à des intégrations nouvelles. Rajeunie sans cesse par ces transmigrations réitérées, la matière vivante deviendra, en réalité, immortelle. Elle devra seulement, pour cela, subir dans le cours des âges des *avatars* sans nombre dont la science du physiologiste et l'art du chirurgien n'auront plus qu'à régler la succession et à déterminer la durée.

Dr Vanlair.

Digitized by Google

LE DIABLE A CUESMES.

Quand j'étais petit, je n'étais pas... Ce n'est pas cela que je voulais dire. Hélas! pour me reporter à l'époque où j'étais petit, il me faut remonter tellement loin que vous me pardonnerez de m'être laissé aller à cette réminiscence d'une chanson *de l'époque*, comme on dit au théâtre à propos des costumes et des décors. Je voulais vous faire remarquer que les impressions reçues dans le premier âge laissent une trace tellement profonde, qu'on ne parvient à les faire disparaître qu'avec beaucoup de difficultés.

En voulez-vous un exemple? Tenez : comme vous me voyez, j'ai toujours eu plus peur du Petit Poucet que de Croquemitaine, de saint Nicolas, du Loup et autres épouvantails enfantins, et cela parce que chaque fois que j'avais manqué à la règle, ma mère me faisait une peur bleue du Petit Poucet qui se trouvait derrière le balai. Ce satané farceur de Petit Poucet avait le talent de mettre un frein à ma turbulence. On me disait bien aussi : Le Bon Dieu vous voit, vous faites de la peine au Bon Dieu, etc., mais je ne me rendais pas compte de ce que pouvait être un Bon Dieu, c'était au-dessus de ma compréhension et, du reste, pourquoi en aurais-je eu peur, puisqu'on le disait bon? A mon point de vue, pour être ce qu'on appelait bon, il fallait céder à tous mes caprices de marmot et même encore me réserver des surprises agréables.

J'avais une certaine crainte du Bon Dieu, mais c'était bien plutôt à cause du grand air sérieux qu'on prenait quand on prononçait ces deux mots. Je me figure toujours que quand on dit Bon Dieu, on doit faire une mine comme un procès-verbal, écarquiller les yeux et lever un bras vers le ciel, comme je ne me rappelle plus lequel des quatre évangélistes. Tandis que le Petit Poucet, je le craignais pour lui-même. Il avait joué tant de mauvais tours au géant, que j'avais peur de m'attirer son inimitié.

O honte! j'ose à peine vous avouer que je redoutais beaucoup plus le Petit Poucet que le diable même. Je ne me faisais pas non plus une idée bien exacte de ce que pouvait être un diable. Je savais que cela devait être tout noir, porter une fourche, des cornes, une queue, des griffes et agacer tout le monde; seulement, tout cela avait un charme, à mon sens, car je revoyais ces gentils diablotins du

Digitized by Google

carnaval en même temps que je pensais à la méchanceté de Satan et aux douleurs abominables des malheureux qu'il cuisait et retournait sur le gril. Les diables de l'enfer et les diables du carnaval formaient un tout dans ma cervelle. Si dans un cauchemar j'étais transporté au milieu des damnés, je constatais que tous les diables avaient des fourches en carton doré, de belles cornes rouges, une longue queue se terminant par une floche. En retournant les âmes des pécheurs, ils avaient des airs de méchanceté carnavalesque qui me faisaient rire et m'effrayaient en même temps.

A propos, est-ce que vous croyez au diable ? Si vous disiez non, vous auriez tort pour plusieurs bonnes raisons.

La première et la plus importante, c'est que vous ne seriez pas de l'avis du signor génois du nom de Cibo, qui s'appela Innocent VIII quand il fut pape, et pape aussi infaillible que Pio Nono, ne vous en déplaise.

Ce pape, qui « étoit doux, honneste et bien-faisant », dit un bouquin de 1684 que j'ai sous les yeux, avait chargé le dominicain Sprenger d'aller en Allemagne exorciser tous les possédés, avec mission de brûler les hérétiques au nom de la très sainte Inquisition. Eh bien, Sprenger croyait au diable, lui. A tel point que rencontrant un jour à Rome un jeune prêtre qui était ensorcelé, il en eut peur et se recula. C'est lui-même qui l'a dit à la postérité. Mais vingt ans plus tard, ayant pioché ses saint Thomas et autres pères de l'Église, Sprenger était plus hardi, et la preuve, c'est qu'Innocent VIII le désigna en 1484 pour aller purifier l'Allemagne par le feu, puisque le feu purifie tout.

N'allez pas croire, au moins, que le dominicain n'avait plus peur du diable! Et comment en aurait-il été ainsi, puisque, — c'est toujours Sprenger qui parle, — se trouvant en présence de sorciers ou sorcières, il devait prendre son courage à deux mains et sa grosse voix pour oser leur dire : « S'il est si puissant, votre maître le diable, comment ne sens-je point ses atteintes » ? Il ajoute béatement, le pauvre cher homme, dans le livre qu'il a écrit, car il a écrit un livre : « Et je ne les sentais que trop. Quand j'étais à Ratisbonne, que de fois il venait frapper aux carreaux de ma fenêtre! Que de fois il enfonçait des épingles à mon bonnet[1]! » Le diable, mauvais plaisant, attachait probablement une belle et longue paire d'oreilles d'âne au bonnet du savant docteur.

Donc, c'est convenu : vous croyez au diable et moi aussi. Moi, j'ai de sérieuses raisons pour y croire : je l'ai vu, de mes yeux vu, ce qu'on appelle vu, et même je l'ai tenu ; vous voyez que je dois y croire.

Maintenant que j'ai fait ce pénible aveu, pourvu que je trouve

[1] Voyez la *Sorcière*, de Michelet.

Digitized by Google

encore à me marier. Cependant rassurez-vous,— ou rassurez-moi,— jeunes et gentilles personnes qui me lisez, je vais vous raconter comment cela m'est arrivé.

C'était, il y a deux ans, à Cuesmes, sauf votre respect. Il m'était revenu que le diable faisait des siennes dans une maison de cette commune. Cela durait depuis environ huit jours, quand éclata une grève, *l'grève à pétottes*. Mon directeur et rédacteur en chef m'ayant chargé d'aller me rendre compte des causes et de l'importance de cette grève, je m'adressai à l'administration des chemins de fer, qui, avec toute la grâce qui caractérise ses mandataires et moyennant paiement, m'accorda l'autorisation de me faire transporter à Cuesmes, sauf votre respect, ce qui ne me déplaisait pas, car en dehors de la grève et de M. le diable, j'avais la perspective d'y rencontrer le chef de station, qui est du bois... dont on fait les bons camarades, un brave garçon qui avait usé ses culottes en même temps que moi sur les bancs de l'école; d'un autre côté, je savais que le commissaire de police, qu'on appelle le bon, parce que c'est son vrai nom, je savais, dis-je, que le commissaire de police, qui a eu un oncle curé, n'est pas insensible aux doux épanchements des sœurs noires de derrière les fagots, pieux héritage de son parent, dont je ne puis m'empêcher de bénir la mémoire et la prévoyance quand je déguste son bourgogne avec une religieuse componction.

Me voilà donc à Cuesmes, pour la dernière fois : sauf votre respect, car je crains de vexer mes amis les Cuesmois.

Les vexer, et pourquoi ? C'est juste, vous n'êtes pas du pays et vous ignorez... Sachez donc que Cuesmes est la plus ancienne commune du Hainaut qui ait été affranchie. Il résulte, en effet, d'un manuscrit qui repose aux archives de l'État qu'en 1287, vous lisez bien : douze cent quatre-vingt-sept, fut octroyée « une charte renfermant les droits, les franchises, les libertés, les usages et coutumes de Cuesmes, reconnus sous forme de lois [1] ».

Malgré cela et peut-être à cause de cela, l'on prétend que certaines choses qui gênaient beaucoup les habitants de Mons étaient déversées sur le territoire de Cuesmes, au grand profit de l'agriculture. De là cette coutume ironique d'ajouter « sauf votre respect » et de se découvrir chaque fois qu'on a dit : Cuesmes, tout à fait comme si la langue avait involontairement lâché une expression par trop Zola. Les Cuesmois sont furieux quand ils vous entendent faire cette restriction.

Cela me rappelle une maîtresse gifle que je reçus lorsque j'avais l'honneur de faire de brillantes études à l'athénée, côté des retenues.

[1] Voir BIVORT, *Ancien droit belgique.*

Digitized by Google

Un jeudi, je prends livres et cahiers et je me rends à l'athénée pour « faire mes deux heures ». A mon arrivée, le surveillant me demande ce que je veux. Je le regarde et je me souviens : je n'étais pas puni, ô miracle ! et la force de l'habitude m'avait seule ramené. Je sors au plus vite. Pour me récompenser, je me demande la permission d'aller me promener et je me l'accorde d'autant plus volontiers, cette permission, qu'un mien compagnon — aussi brillant élève — me propose de l'accompagner chez l'un de ses oncles, à Cuesmes.

Chemin faisant, nous voyons venir à nous un ouvrier. Nous nous regardons, nous nous sommes compris.

— Où sommes-nous? dis-je à mon compagnon.

Lui, ramassant un peu de terre, fourre le nez dedans et, en la jetant, me répond :

— Nous ne sommes pas encore à Cuesmes.

Du coin de l'œil nous regardions l'effet produit, prêts à nous esquiver. A notre grand étonnement, notre homme ne bronche pas. Nous allions recommencer quand, interrompant l'air qu'il sifflait, celui que nous venions d'outrager dans son honneur de Cuesmois m'atteint d'un bond et m'administre la maîtresse gifle dont je vous ai parlé en disant :

— Tiens, laid d'jambot d'cras montois d'nom dé dieu !

Et le diable ? J'y reviens et je crois même que je ne pourrais dire que j'en suis revenu ; m'est avis que mon homme, mon brave homme, si vous le voulez, a dû m'y envoyer du profond de son cœur, tant il avait l'air furieux, surtout quand, après m'être échappé de ses mains, je lui ris au nez.

Dès mon arrivée à Cuesmes, je me rendis chez mon ami *Mon Blond*, dit Lemoine, et chez *M^me^ du Commissaire géneff'*, dit Delsaux. Une fois muni de tous les renseignements dont j'avais besoin, j'appartenais exclusivement au diable.

Le diable de Faust a l'épée au côté, la plume au chapeau, l'escarcelle pleine, enfin, c'est un vrai gentilhomme. Il paraît que chez les diables comme chez les hommes, il y a de pauvres diables, puisque celui qui nous occupe avait élu domicile dans une masure, une bicoque, un trou qu'on décore du nom pompeux de maison d'ouvrier, mais qui n'est, en somme, qu'une affreuse baraque composée de deux petites places au rez-de-chaussée et d'un grenier. Pas fier, le diable, me disais-je en examinant sa demeure; il perd rudement dans mon estime. Enfin, puisque j'y suis, continuais-je, je vais essayer d'obtenir une audience de ce manant des enfers ; mais la difficulté, c'est d'abord de pénétrer dans cette maison avec l'assentiment des gens qui l'habitent et qui me paraissent être furieusement ennuyés par les propos plus ou moins bienveillants que tiennent les nom-

Digitized by Google

breuses personnes qui se trouvent réunies par centaines et par centaines, comme chaque soir.

Ces curieux étaient là causant, riant, fumant avec l'espoir de voir peut-être quelque chose. La veille, ils n'avaient rien vu, mais aujourd'hui peut-être? Toujours le grand peut-être. Ces braves gens étaient accourus bien plus pour s'amuser que pour toute autre chose ; chacun, cependant, en se moquant du diable, conservait dans son cœur un doute, une espérance qu'il n'aurait pas osé exprimer. Chacun se souvenait malgré soi, des impressions reçues dans l'enfance. Il revoyait de loin cet enfer où M. le curé faisait rôtir tous les pécheurs et plus spécialement ses ennemis personnels.

Nos braves houilleurs sont, pour la plupart, quelque peu superstitieux. Ils croient à un tas de saints, de saintes, de vierges, d'anges, de diables. Ils croient aux bons et aux mauvais esprits. Ils n'ont certes pas la même crédulité que les fanatiques praticants du paganisme romain, qui considèrent comme actes de foi toutes les bourdes que débitent des soutanes sous lesquelles il y a rarement un homme, mais nos honnêtes charbonniers ont confiance en des êtres supérieurs, ils craignent et maudissent de mauvais génies.

Si vous parcourez notre Borinage, ne vous étonnez pas d'entendre dire que dans la nuit du 3 au 4 décembre, à minuit, sainte Barbe, patronne des mineurs, visite les travaux souterrains des charbonnages. Ne vous étonnez pas non plus si une malheureuse vous dit que son fils a été tué ou blessé parce qu'il avait commis l'imprudence de se trouver dans le puits au moment de la visite de sainte Barbe.

Oh! je sais que ceux qui vous tiendront pareil langage forment la minorité, mais vous ne les chercherez pas longtemps si vous vous adressez aux femmes, et vous en trouverez parmi les hommes.

Comment en serait-il autrement, chez ces martyrs de la lutte pour l'existence? A peine s'ils savent marcher seuls que la bure les attend. Chaque jour pendant dix, douze et même quinze heures, ils vont à des centaines de mètres sous terre accomplir une tâche pénible et périlleuse. Manquant d'instruction le plus souvent, d'instruction scientifique, bien entendu, ils voient à chaque instant l'un des leurs tomber victime d'accidents auxquels ils donnent des causes en dehors des données de la science, qui ne peut que les expliquer et non les prévoir et les empêcher.

Privés des rayons vivifiants de l'astre du jour, dont ils ne jouissent que le dimanche,

> Leur lampe est leur soleil,
> Tous leurs jours sont des nuits

et ce serait à bon droit qu'on devrait s'étonner si cette nuit physique, dans les profondeurs de la terre, n'avait pas quelque influence sur

Digitized by Google

le cerveau de ces infortunés qui, toujours livrés à eux-mêmes, n'ont que l'espérance de mourir dans un lit, de ne pas être frappés loin de leurs parents, de leurs femmes, de leurs enfants et quelquefois en même temps qu'eux dans un de ces cataclysmes, dans une de ces catastrophes épouvantables dont il n'y a que trop d'exemples, la nature refusant de livrer ses secrets, malgré la persistance des recherches et les efforts méritants des hommes les plus distingués, les plus compétents et les plus dévoués à la cause humanitaire.

L'insouciance même de ces travailleurs des ténèbres n'est-elle pas la preuve évidente qu'ils croient aux miracles? Ils ont, je le sais, une grande confiance dans les connaissances et la sollicitude de leurs chefs, et ils ont raison. Mais cela suffirait-il pour expliquer qu'ils risquent chaque jour leur vie avec un sang-froid qu'on ne peut trop admirer? Évidemment non, car ils savent que là où les accidents se sont produits il n'y a eu ni manque de connaissances, ni manque de sollicitude des chefs, et ce que ceux-ci ne peuvent leur assurer, ils le demandent à des êtres surnaturels. Il en est en grand nombre qui ont abandonné ces superstitions pour l'étude. Ceux-ci sont dans le vrai. Quel courage ne leur faut-il pas pour se rendre à l'école après une journée de fatigues, harassés par un métier tuant? Quelle volonté doivent-ils avoir pour triompher du sommeil et lire! De quelle soif de savoir doivent-ils être doués pour se rendre aux conférences qu'on leur donne le dimanche, le seul jour pendant lequel ils peuvent dégourdir leurs membres ankylosés par les nécessités du travail?

Eh bien, le charbonnier fréquente l'école d'adultes. Il lit et comprend les livres que lui prêtent les bibliothèques populaires. Il considère comme une réjouissance d'aller écouter, pour s'instruire, les gens dévoués qui l'entretiennent dans des conférences préparées pour lui, dans des entretiens mis à sa portée.

Ne croyez pas qu'il faille ne leur parler que de connaissances élémentaires seulement pour être entendu. J'ai vu à Wasmes l'un de nos plus sympathiques, l'un de nos meilleurs conférenciers[1] entretenir son public de l'*art dramatique*. L'auditoire ne comprenait à peu près que des ouvriers. Pendant plus d'une heure, le conférencier a pu développer son sujet, écouté et applaudi par plus de cinq cents personnes.

La mission que se sont imposée les organiseurs de bibliothèques et de réunions populaires est digne de tous les éloges. Ces institutions sont appelées à rendre de grands services, d'autant plus grands que des hommes dévoués consentent à apporter le fruit de leurs travaux et l'appui de leur parole.

[1] M. l'avocat Fulgence Masson.

Digitized by Google

Heureusement, il y a une émulation méritoire, et un bon conférencier n'est pas plus difficile à trouver que le moyen que je cherchais lorsque j'étais à Cuesmes avec l'intention de pénétrer dans la maison occupée par M. le diable.

Dans cette circonstance, le hasard me servit à souhait. Un gamin ayant jeté des pierres, la porte s'ouvre et une femme apparaît qui exhale sa colère. Bonne affaire. Je prends parti pour la femme contre le gamin et je demande de pouvoir allumer ma cigarette. J'entre et je referme la porte derrière moi. La conversation s'engage et le diable en fait les frais.

« Oui, monsieur, me dit une vieille qui est assise à l'un des coins de la cheminée, il y a dix jours que nous ne dormons plus. On l'entend marcher. Il remue des chaînes qu'on dirait vraiment un « ferronnier ». Et il nous vole tout, jusqu'à nos « pétottes », que nous en avions des quantités sur notre grenier et qu'il nous les rejette par la cheminée. Tenez, regardez. »

Une pomme de terre est, en effet, tombée dans le foyer. A ce moment, j'entends au dehors une voix qui crie : « Wée, Jules, rue z'in co eun ! » (Jules, jetez-en encore une.)

« Et ce n'est pas tout, continue la vieille, il démolit notre maison, — démantibule no cahute — et le plus pire de tout, c'est que celle-ci en a peur, qu'elle en a des « pamaisons » et des attaques de nerfs. » Mettez au moins trois ou quatre *f* à nerfs.

A ce moment, on allume la lampe. Je me retourne vers la personne aux nerfffs et je vois une jeune femme pas mal du tout, et des yeux ! des yeux à damner saint Antoine et son...

Dji...nn, boum...m! c'est le diable qui me rappelle. Il me semble que ce bruit vient d'une porte voisine de la cheminée et qui, me dit-on, donne dans une espèce de couloir où se trouve l'escalier conduisant au seul étage, le grenier. Je m'élance sur cette porte et, sur le point de l'ouvrir, je m'arrête. Il y a là une grosse chaîne et tout à côté un enfant de sept à huit ans, tranquillement assis au coin du feu, en face de grand'mère.

Diable de diable, en voilà un gamin qui n'a pas peur du diable. Je me suis pourtant retourné immédiatement et il me paraît que le « ferronnage » de messire Satan a produit sur cet enfant le même effet qu'un cautère sur une jambe de bois. Voyons ça.

O mes lunettes, mes chères lunettes ! Que de fois ne vous ai-je pas méprisées, que de fois n'ai-je pas maudit l'infirmité qui me force à vous conserver toujours à cheval sur mon nez! Et pourtant, sans vous, je n'aurais jamais vu le diable de Cuesmes, sans vous, jamais je ne l'aurais surpris.

Vous vous dites bien certainement qu'il n'y a pas de quoi se vanter de porter lunettes? Je suis de votre avis et j'ajouterai même, si cela

Digitized by Google

peut vous être agréable, qu'il est on ne peut plus ennuyeux d'avoir de mauvais yeux. Aussi, ce qui me réjouit, ce n'est pas de m'être servi de mes lunettes comme tout le monde pourrait le faire, mais bien de les avoir employées « du côté que ça n'est pas vrai », c'est-à-dire à rebours.

Tous mes confrères en mauvaise vue, tous les « lunatiques » qui portent des verres d'une certaine force, savent ou sauront, et vous le saurez à votre tour, que dans certaines conditions de jour ils peuvent voir ce qui se passe derrière eux, les verres qu'ils ont devant les yeux faisant miroir. Ce fait, que vous ignoriez probablement, de même que les hôtes du diable, m'est revenu spontanément à la pensée. Si ce n'est pas un trait de génie, je ne m'y connais plus.

Sans affectation, je reprends ma position première, je me pose convenablement, tournant le dos à la cheminée et je renoue conversation avec la jeune dame du lieu. Elle est, par ma foi, très avenante : proprette, des formes, du maintien et des yeux !

Dji...nn, bou...m ! Ah ! ah ! mon gaillard, j'ai vu ton bras rentrer dans les rangs, mon diavolo. Je profite de l'émotion générale — émotion négative — pour me rapprocher de la porte endiablée. De la main droite, je me tiens à la cheminée, l'épaule gauche appuyée contre la porte, dans la position du citoyen au repos, en ayant soin de tenir la main gauche derrière le dos et sur la chaîne.

Dji...nn. Pan ! J'attrape la chaîne et une mignonne main qui sont étroitement unies. Avec le plus grand sérieux du monde, je serre la chaîne et la main du jeune Batisse et je complimente ce dernier sur la manière dont il joue les diables.

Quelle drôle d'idée avaient ces gens, dites-vous ? Pas si drôle et pas bête, je vous assure. Jugez-en plutôt.

La maison où Batisse-Diable exerçait était occupée aux frais du bureau de bienfaisance de Cuesmes par la vieille, qui hébergeait deux de ses frères, des « simplots ». Sa nièce, étant mariée et ayant cinq enfants, était venue habiter chez elle depuis un certain temps. Le logement était devenu trop petit pour dix personnes, et les « simplots » avaient peur du diable. Depuis que celui-ci était apparu, eux avaient disparu et, vous comprenez : c'était de la place pour les survenants.

Morale : A quelque chose le diable est bon.

Un dernier mot. Quand je sortis de cette maison, on s'écarta sur mon passage et j'entendis plusieurs fois : Bonsoir, monsieur le Pasteur. Un peu d'obscurité, un pardessus long, un chapeau mou à larges bords, mes lunettes et peut-être aussi mon visage en ce moment, avaient été cause de cette méprise.

Si l'on vous dit qu'on a exorcisé une maison de Cuesmes, il y a deux ans, vous connaîtrez l'exorciseur.

Louis Goffinet.

Digitized by Google

L'IMPÔT SUR LE PAIN.

La liberté du commerce est l'unique moyen de prévenir, autant qu'il est possible, les inégalités excessives dans les prix, et d'empêcher que rien n'altère les prix justes et naturels que doivent avoir les subsistances suivant les variations de saisons et l'étendue des besoins. TURGOT.

Le 22 janvier 1885, M. Dumont, député de Nivelles, exposait à la Chambre des représentants les motifs de sa proposition tendant à frapper à l'entrée les céréales américaines, russes, indiennes, etc., les farines, amidons, moutures de toute espèce, pains, macaroni, vermicelle, etc., les bestiaux étrangers, la viande, le beurre frais et salé. Il y avait à peu près douze ans, jour pour jour, que le Parlement belge décréta la liberté d'importation des denrées agricoles alimentaires!

Tempora mutantur. . . . .

Un mauvais vent de réaction souffle sur le monde, et plus spécialement sur l'Europe. La foi dans la liberté paraît s'éteindre : en politique, les théories autoritaires font du chemin; en économie politique, le recul des idées est manifeste. Nous sommes loin de Turgot!

Je relisais dernièrement l'œuvre de ce grand homme. Saine et fortifiante lecture! En pleine famine, 1770-1771, Turgot, alors intendant de la généralité de Limoges, appliquait sans hésitation au commerce des grains les principes de liberté dont Adam Smith allait démontrer bientôt la salutaire puissance. Turgot vainquit les résistances du parlement de Bordeaux et des échevins de Turenne qui, sous prétexte d'empê-

Digitized by Google

cher les spéculateurs et les régions voisines de drainer les blés, avaient pris, par voie d'arrêtés, des mesures restrictives dont l'effet certain, d'après Turgot, devait être d'appauvrir le marché et de mettre obstacle à son approvisionnement. Turgot avait raison. Le peuple murmurait, les cabales grondaient. L'illustre intendant alla droit devant lui, insouciant des cabales et des clameurs ; il fit défense « à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, » d'apporter aucun trouble ni empêchement au commerce des grains, de s'opposer à ce qu'on puisse les « vendre, acheter ou voiturer » avec une entière liberté. Lorsque Turgot devint ministre, il généralisa cette politique économique : l'arrêt du 13 septembre 1774 établit « la liberté du commerce des grains et des farines dans l'intérieur du royaume ». Voltaire appelait cet arrêt « le chef-d'œuvre de M. Turgot » ; et comme s'il entrevoyait dans l'avenir une ère prochaine de liberté commerciale, où les produits circuleraient sans obstacle, où les échanges s'effectueraient sans l'intervention intempestive des pouvoirs publics, il écrivait à d'Alembert et à Condorcet : « Il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre. » N'est-ce pas Voltaire qui apporta de Londres en France la liberté politique? Turgot préparait son pays à la liberté économique. Nouveaux cieux, nouvelle terre ! Le patriarche de Ferney avait mille fois raison de se réjouir.

Turgot, cependant, ne statuait pas encore sur la liberté de la vente à l'étranger. Il attendait, disait-il, pour lever la défense d'exporter, que les circonstances fussent devenues plus favorables.

L'évolution libérale du commerce des blés a trois phases :

1° Liberté du commerce des grains à l'intérieur du pays, sans la liberté d'exportation des grains ;

2° Liberté d'exportation des grains, mais établissement d'obstacles douaniers à l'importation des grains ;

3° Liberté complète du commerce des grains, à l'intérieur, à l'exportation et à l'importation.

La Belgique était entrée depuis douze ans dans la troisième phase, la phase ultime, celle qui marque le progrès complet ;

Digitized by Google

quelques députés belges, inspirés, les uns, par un intérêt électoral, les autres, par des considérations d'intérêt privé, veulent nous faire reculer dans la seconde. Ils n'y réussiront pas.

Il y a trente-neuf ans que la Grande-Bretagne a réalisé cette admirable réforme libérale, dont Cobden, J.-W. Fox, John Bright, le colonel Thompson, Hume, O'Connel, James Wilson, Milner Gibson, et d'autres encore, se firent les apôtres éloquents et infatigables. En quelques jours, sociétaires et capitaux affluèrent à l'*Anti-Corn law*, cette fameuse ligue pour la liberté des échanges. L'agitation commença en 1838, à Manchester; elle se répandit bientôt sur le Royaume-Uni tout entier. Les élections se faisaient sur la libre importation des denrées qui servent à l'alimentation publique. En vain les lords résistèrent-ils avec toute l'énergie d'un monopole compromis, de privilèges menacés; le flot populaire, que la foi dans la liberté précipitait, balaya tout. Ce fut le plus éclatant triomphe de la démocratie anglaise et l'échec le plus retentissant que la vieille aristocratie des lords essuya. La réforme de sir Robert Peel est entrée à ce point dans les mœurs, qu'un fermier, M. Sheldon, écrivait il y a quelques mois au *Derbyshire Advertiser :* « Il faut bien se convaincre qu'aucun ministère conservateur, libéral ou mixte, n'osera toucher à la libre importation des grains; car ce serait plonger le pays dans l'anarchie et ressusciter le chartisme. »

Il en est de même des ministères belges; ce n'est certes pas l'envie qui manque aux ministères cléricaux, et rien ne leur serait plus agréable que de réussir à imposer le blé et la viande sans soulever l'opinion. La propriété foncière rurale n'est-elle pas le point d'appui le plus sûr de la politique ultramontaine en Belgique? Mais les nécessités du temps obligent les catholiques de mettre une sourdine à l'expression de leurs sympathies pour les propriétaires ruraux. La proposition de MM. E. Dumont, J. de Burlet, baron G. Snoy, L. Pastur échouera, et les propriétaires soucieux d'exploiter la consommation publique au bénéfice de la rente en seront pour leurs frais de propagande et de discours.

Digitized by Google

I

Le tarif proposé par MM. Dumont et consorts [1] est plus lourd que celui dont la loi du 5 janvier 1873 prononça l'arrêt de mort. C'est un recul complet. On ne parlait avant 1873 que de droits fiscaux ; ce qu'on veut aujourd'hui, c'est protéger l'agriculture nationale et, parmi les denrées que le banc de Nivelles protège, je trouve le riz ! Que diront les rizeries et les amidonneries de riz? Le riz n'est-il pas une culture belge et la Belgique n'est-elle pas une province chinoise? M. Dumont l'affirme, et nous aurions mauvaise grâce à n'en pas croire sur parole un homme de son mérite. Le tarif protectionniste frappe aussi le maïs; on ne cultive pas le maïs chez nous, mais nous avons des amidonneries de maïs dont les députés de Nivelles veulent surenchérir la matière première. Peut-être ces messieurs ignorent-ils l'existence d'amidonneries en Belgique. Or, l'exportation, commerce spécial, de nos amidonneries s'élève à 6 millions de kilogrammes. Eh! protégeons aussi les amidons! Mais les apprêteurs de tissus, les imprimeurs et tous ceux pour lesquels l'amidon est une matière première de leur industrie, protestent avec énergie. Un indienneur me disait que le droit sur cet article lui coûterait de 500 à 600 francs par an. Nous voilà en pleine politique protectionniste, protégeant tout et, en définitive, ne protégeant personne, ou plutôt nuisant à tous.

[1] *A.* 1 franc sur le froment, épeautre, méteil, seigle.

B. 3 francs sur l'orge, escourgeon, avoine, maïs, sarrasin, féveroles et vesces.

C. 3 francs par 100 kilogrammes sur les farines et moutures de toutes espèces, pâtes et vermicelles.

D. Riz en paille, 1 franc; riz pelé, 1 fr. 50 c.

E. Bestiaux: 15 francs par bœuf, 8 francs par vache, 5 francs par génisse et bouvillon, 1 fr. 25 c. par veau.

1 fr. 50 c. par mouton, 50 centimes par agneau, 3 francs par cochon, 50 centimes par cochon de lait.

F. Viandes : 3 francs par 100 kilogrammes.

G. Beurre : 5 francs.

E. Dumont, J. de Burlet, baron G. Snoy, L. Pastur.

Digitized by Google

La réaction économique de l'Allemagne est le résultat de l'épuisement des finances de l'empire, sur lesquelles le budget de la guerre pèse chaque année plus lourdement. Il en est de même en France. En 1875, M. de Bismarck s'adressait à la bière et au papier de bourse pour augmenter les recettes de l'État; dans son grand discours du 10 mars 1877, il annonçait l'aggravation des impôts indirects et l'on pouvait deviner quelles denrées seraient atteintes, en prêtant attention à un passage de ce discours faisant allusion au mouvement des prix du pain et de la viande, dans les villes, après la suppression des impôts sur la mouture et sur l'abatage. Le 2 mai 1879, le chancelier exposait devant le Reichstag les charges qui grevaient, en Allemagne, les propriétaires fonciers. Huit jours plus tard, il défendait la cause de la protection, et dans son remarquable discours du 21 Mai, il s'attachait plus particulièrement aux droits sur l'importation des céréales étrangères. Il ne parle guère des États-Unis; c'est la Russie qui le gêne, la Russie qui a élevé ses droits de douane contre l'Allemagne. Le prince de Bismarck use de représailles. — « Le droit sur le blé doit être supporté par l'importateur étranger », disait-il à la Chambre des députés de Prusse, le 4 février 1881. Et le banc de Nivelles de s'écrier au Parlement belge, par l'organe de M. Dumont : « L'établissement d'un droit d'entrée modéré sur les grains et les bestiaux n'aura pas pour conséquence d'augmenter les prix de vente des denrées alimentaires en Belgique; l'importateur étranger payera tout le droit que nous demandons. »

Le procédé financier est commode, si commode que toutes les nations en peuvent user sans se donner grand'peine. La Russie élève ses droits à l'entrée et fait payer ainsi ses impôts à l'Allemagne; aussitôt l'empire allemand établit des droits à l'entrée des blés russes et fait ainsi payer ses impôts à la Russie. L'Allemagne et la Russie n'ont rien gagné à ce jeu; on a pris d'un côté, on a rendu de l'autre. La France frappe de droits l'importation des blés austro-hongrois, américains, etc.; aussitôt les États-Unis frappent les vins français à la douane de New-York et de leurs autres

Digitized by Google

ports, et l'Autriche-Hongrie s'apprête à répondre par des représailles à l'attaque douanière des Français. La Russie vient également de surtaxer les vins du Bordelais, de la Bourgogne et de la Champagne, pour se venger de la surtaxe française sur les blés d'Odessa. C'est ainsi que l'importateur étranger se résigne à payer les droits.

Du reste, à la Société d'économie politique de Berlin, M. Bamberger lisait, le 11 janvier 1879, un rapport où il saisissait corps-à-corps le fameux paradoxe de M. de Bismarck. L'honorable M. Bamberger s'exprimait ainsi :

« ... Parmi tous les arguments allégués pour prouver que nous ne nous ressentirons en rien des nouveaux impôts, il y a encore celui d'après lequel ce seraient les étrangers qui supporteraient ces impôts. On invoque d'abord les plaintes des étrangers. Faut-il relever cette face de l'argument? On s'appuie sur l'idée de contraindre les étrangers à vendre leurs produits à meilleur marché; mais remarquons la contradiction dans laquelle tombent les protectionnistes. Ils soutiennent que l'on doit procurer des prix plus favorables aux producteurs indigènes, afin qu'ils puissent vendre ou échanger de plus grandes quantités de marchandises à meilleur marché qu'à leurs propres compatriotes. De tels miracles peuvent s'opérer dans un cerveau protectionniste, qui considère toujours le monde comme un mécanisme dont on n'a qu'à tirer à sa fantaisie les fils pour produire un effet déterminé. Il en peut être ainsi avec un système dans lequel on s'imagine que nous pouvons obliger les étrangers à payer nos impôts, tandis que l'on force nos concitoyens à payer de plus hauts prix à nos producteurs, ce qui met ces derniers à même de faire de meilleurs prix aux étrangers qu'aux Allemands, c'est-à-dire de leur payer ainsi une partie de leurs impôts. »

Tel article que les Allemands vendent, en Allemagne, à 10 francs, ils le vendent 7 et 8 francs en Belgique; tel autre que les industriels belges achètent à 100 francs, coûte, tous droits et frais compris, 115 francs aux industriels français. C'est donc nous qui sommes protégés par les droits alle-

Digitized by Google

mands contre l'Allemagne elle-même. Je pourrais, parlant d'expérience, citer de nombreux articles, et des articles essentiels à la fabrication, qui sont dans ce cas.

Si les Chambres belges votaient le tarif de Nivelles, quelle serait notre situation vis-à-vis des importateurs étrangers, de ceux-là « qui payeraient tout le droit que nous demandons »?

Froment, épeautre, méteil. — La somme de nos importations mises en consommation représente 678,823,227 kilogrammes, soit 162,917,574 francs.

Voici les principaux importateurs étrangers :

États-Unis . . . . . fr.	51,046,844
Inde anglaise	31,588,080
Russie	27,166,897
Roumanie	16,999,372
Hollande	6,315,293

Passe encore pour les États-Unis. Et cependant le système protecteur perd de sa popularité à Washington, et la république fédérale est sur le chemin des dégrèvements. MM. Dumont et consorts ont une étrange façon de l'encourager dans cette voie. L'Inde anglaise est libre-échangiste, mais elle est maîtresse de ses tarifs. La Russie, si fortement murée déjà, usera de représailles contre nos métaux, nos machines, mécaniques et outils, nos verreries, nos produits chimiques, etc. La Roumanie menacera nos verreries, nos produits chimiques et nos bougies. Et la Hollande? Le banc de Nivelles n'y a pas songé; il ne voit que les États-Unis; à peine soupçonne-t-il la Russie. Et cependant le plus grand importateur en Belgique des denrées que le tarif Dumont veut atteindre, c'est la Hollande. Écoutez-le : « Des représailles des autres nations ne sont-elles pas à craindre? C'est chose déjà faite de la part des nations protectionnistes; quant aux autres nations libre-échangistes, elles n'abandonneront pas leurs principes, et elles ne nous fournissent d'ailleurs pas de céréales. » On a vu le contraire plus haut.

Digitized by Google

Je transcris, en les classant d'après l'importance de leurs expéditions en Belgique (mises en consommation), nos principaux importateurs de produits agricoles :

Hollande	fr.	87,009,786
Russie		83,349,696
États-Unis		76,627,645
France		42,739,350
Allemagne		39,771,998
Roumanie		23,388,994

Je ne parle pas des Indes anglaises, de l'Italie, de la Suède, du Danemark, du Brésil, de la République Argentine, de l'Uruguay, de la Bulgarie. Les protectionnistes croient-ils sincèrement que la Hollande, la Russie, les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Roumanie, vont bénévolement payer les droits de leur poche? Ces droits représentent, calculés d'après les importations de 1883, une somme de près de 25 millions de francs. L'étranger payera ces millions, affirme M. Dumont, et il ajoute : « L'étranger sait que ces denrées nous manquent et il payera le droit pour les vendre sur nos marchés. » C'est merveilleux! La marchandise vous fait défaut, aussitôt le vendeur paye les droits pour avoir le plaisir de vous vendre. Généralement, quand la marchandise manque, le vendeur fait la hausse; M. Dumont est l'émule de Sganarelle, dans le *Médecin malgré lui*, — il a changé tout cela.

Quoique l'élévation des droits de douane en Allemagne n'ait profité qu'à quelques grandes industries et à des sociétés par actions, qu'elle ait été, d'après les rapports des principales chambres de commerce allemandes, non pas une protection, mais une charge pour la grande majorité des affaires, croit-on que le chancelier hésiterait à prendre contre nous telles représailles dont il croirait que nous souffririons particulièrement. Il est homme à prendre prétexte des droits que nous ferions peser sur les 40 millions de denrées agricoles que l'Allemagne importe en Belgique, pour rendre plus difficile encore l'introduction dans l'empire de nos machines, dont

Digitized by Google

l'exportation par Herbesthal augmente depuis trois ans, de nos fils et de nos tissus, déjà frappés. Notre commerce spécial exporte encore en Allemagne pour 215 millions. Et la France? Le banc de Nivelles croit-il qu'elle laissera les propriétaires fonciers belges compromettre ainsi 43 millions d'exportations agricoles françaises? Ah! l'importateur étranger payera les droits à la Belgique; la France et l'Allemagne ont mille moyens de faire payer à l'importateur belge les droits à l'Allemagne et à la France. Il y a une formidable réaction protectionniste dans ces deux pays; ce n'est pas au moyen d'une réaction belge que nous viendrons à bout de la réaction franco-allemande, mais en opposant plus de liberté à plus de protection.

La réaction n'existe pas en Hollande. MM. Dumont et consorts font tous les efforts pour la créer. Les exportations totales de la Hollande vers la Belgique s'élèvent à 235 millions; ses exportations en Belgique de denrées agricoles atteignent la somme de 87 millions, soit 37 p. c. de ses exportations totales dans notre pays. On ne réussira qu'à faire flamber l'étincelle protectionniste qui couve dans les Pays-Bas; tous les industriels hollandais que je connais sont déjà « réciprocistes », et l'on sait que la réciprocité, c'est la protection avec un masque libre-échangiste. Des voix se sont élevées, il y a quelque temps, aux États-Généraux en faveur de l'augmentation des droits de douane existants et de la création de droits nouveaux. Or, nous expédions en Hollande pour près de 200 millions de marchandises! La Hollande payera nos droits, disent MM. Dumont et consorts; prenez garde qu'elle ne nous fasse payer les siens et qu'elle ne les mette bien haut, pour que nous les payions très cher.

II

Dans la séance du 21 mai 1879, le prince de Bismarck disait au Reichstag : « Je pense que les prix ne hausseront pas, *sensiblement du moins.* » Il estimait même approximativement la hausse du prix sur les grains, froment et seigle. Nos protec-

Digitized by Google

tionnistes sont plus affirmatifs : l'établissement d'un droit sur le blé n'augmentera pas le prix de vente. Je pourrais demander comment, dans ces conditions, l'agriculture sera protégée.

MM. Dumont et consorts se plaignent « de la baisse énorme sur les froments », provoquée par la concurrence de l'Amérique et des Indes; d'après les chiffres que donne l'honorable M. Dumont relativement au prix de revient et au prix de vente du blé, le banc de Nivelles, à l'heure actuelle, doit tomber en ruines. C'est donc bien la baisse qui est la source du mal; les protectionnistes, pour guérir l'agriculture de ce mal, proposent un remède : des droits à l'entrée des céréales étrangères. Ces droits vont faire hausser les céréales... — Pas du tout, interrompent ces messieurs, les céréales ne hausseront pas. — Mais alors, pourquoi des droits? Ou vos droits ont pour mission de protéger les agriculteurs en déterminant la hausse des prix, ou ils ne déterminent pas cette hausse, et alors ils ne protègent rien du tout. — Permettez, dit un citoyen barbu, à mine rébarbative, ils protégeront la rente.

Voici la valeur moyenne des terres et le taux des fermages par hectare, de 1856 à 1880 :

Années.	Valeurs vénales.	Prix des baux.
1856	3,161 francs.	82 francs.
1866	3,946 —	102 —
1874	4,439 —	116 —
1880	4,065 —	110 —

Or, si le droit de 1 franc les 100 kilogrammes sur les céréales représente 5 p. c. du prix moyen de celles-ci, il représente, en calculant le rendement moyen à 22 hectolitres par hectare, 20 p. c. environ de la valeur du fermage. Aussi les propriétaires espèrent-ils bien, après l'établissement des droits, sinon hausser les baux, du moins en éviter la baisse. Quant au droit de 3 francs proposé en section par M. T'Serstevens, il représenterait 15 p. c. du prix du blé et

Digitized by Google

60 p. c. du taux des fermages! Prétendre que les propriétaires ne tireraient aucun profit de l'établissement des droits, c'est nier la loi de l'offre et de la demande, dont M. Dumont parle sans en comprendre toute l'action. Je pourrais exposer ici la loi de Ricardo sur la rente, loi défendue par Rossi et combattue par H. Passy; je fais grâce à M. Dumont de ces développements scientifiques et je lui tiens ce raisonnement bien simple : — La superficie des terres est limitée, le nombre des locataires ne l'est pas. Si les droits augmentent le rendement en argent de chaque hectare, les preneurs de baux offriront à la hausse et les détenteurs du sol pourront affermer à plus haut prix. Mais l'évolution économique actuelle détermine la baisse des terres; le fermier consent à renouveler son bail, mais à plus bas prix; survient une offre, sollicitée par l'action des droits sur le rendement en argent; cette offre accepte l'ancien taux de location. Voilà le propriétaire sauvé; ou bien il afferme à l'ancien locataire à l'ancien taux, ou bien il donne sa terre au nouveau venu. Les droits d'entrée auront soutenu la rente.

C'est parce que les propriétaires protectionnistes comptent sur la hausse des prix qu'ils mettent tant d'ardeur à défendre les droits à l'importation des denrées agricoles. Si vous les interrogez, ils posent la main sur le cœur et ils jurent que les prix n'augmenteront pas. M. Dumont va même jusqu'à se prévaloir d'un article publié par M. Dubost, dans la *Revue scientifique*. Voyons s'il est vrai que l'action des droits est nulle sur les prix.

Je lisais dernièrement dans un journal bruxellois les renseignements que voici : — En 1879, il n'y avait aucun droit à l'entrée des seigles russes ni à Brême, ni à Berlin. Le seigle russe faisait, les 10 quintaux, 134.18 marcs à Brême, et 132.81 marcs à Berlin. Mais Berlin établit un droit et Brême maintient la liberté d'importation; aussitôt le prix monte à 144.67 marcs à Berlin, tandis qu'à Brême il reste à 135.36 marcs. Le prix de Berlin était inférieur à celui de Brême de 1.37 marc avant le droit, et supérieur de 9.31 marcs après le droit.

Digitized by Google

M. Weinach a recherché l'action du droit de 1 marc, en Allemagne, sur le prix du blé, de 1879 à 1880 :

	1879.	1880.
Paris	fr. 231.00	fr. 239.00
Bordeaux.	234.00	240.00
Cologne	216.00	234.00
Mannheim	226.50	247.34

C'est-à-dire que la moyenne de la hausse à Paris et à Bordeaux était de 7 francs, et qu'à Cologne et à Mannheim cette moyenne était de 19 fr. 50 c. « Règle générale, dit M. Fournier de Flaix, les taxes de douanes, de même que les impôts de consommation, sont exploitées par les intermédiaires comme le meilleur moyen d'exagérer les prix, et en outre, en restreignant les approvisionnements par la limite des importations, elles facilitent les mouvements factices que la spéculation peut provoquer dans la hausse ou la baisse des marchandises. » M. Fournier de Flaix, après l'*Économiste français* (n° 39, 1880), signale les différences que détermine, de 1879 à 1880, dans le prix de la tonne de seigle, entre le marché exportateur de Saint-Pétersbourg et les divers marchés de l'Allemagne, l'élévation des droits d'entrée sur les seigles russes.

	Janvier 1879.	Juin 1880.	Augmentation des prix en marcs.
	—	—	—
Königsberg . . .	1.63	18.21	17.28
Dantzig	6.05	22.87	16.82
Stettin	15.63	23.73	8.10
Magdebourg . . .	28.63	41.41	12.78
Lubeck	12.63	20.91	8.18
Posen	8.23	27.31	19.08
Berlin	19.63	28.06	9.03
Leipzig	38.88	51.13	12.25
Breslau	10.63	30.91	20.28
Halle	33.63	46.61	12.88

Digitized by Google

L'écart, dans la première colonne, entre Halle et Königsberg, résulte de la distance. L'augmentation moyenne est de 13.67 marcs. Le banc de Nivelles affirme-t-il toujours que les droits sont sans influence sur les prix? Si minime que soit une taxe d'importation, elle réagit sur les prix; en 1869, parlant d'une taxe de 40 centimes par hectolitre, le chancelier de l'Echiquier, lord Scherbrook, qui en demandait la suppression, s'exprimait ainsi : « En réalité, ce droit est la négation de tous les principes de l'économie politique. On me répond, il est vrai, que le droit est faible; mais qui osera dire dans quelle proportion il porte sur les familles pauvres, quel nombre il frappe? Si l'économie politique est une science, les mauvais effets de cette taxe sont certains, lors même qu'on ne saurait découvrir cette proportion. »

M. Nordmann a calculé que le droit d'un marc par quintal représentait, pour les citoyens allemands qui ne consomment pas du blé produit par eux, un impôt de 51 millions de marcs. Voilà comment l'importateur étranger paye le droit! En Belgique, rien que sur le froment et le seigle, cet impôt s'élèverait à 10 ou 12 millions. Je ne parle ni du bétail, ni du beurre, ni de la viande, ni des autres denrées atteintes par le tarif Dumont. Celui qui, en réalité, payera le droit, ce ne sera point l'importateur, ce ne sera pas davantage le négociant en grains, pas même le meunier, ce sera le consommateur tout simplement. Les seuls droits sur le bétail représentent une somme de plus de 2 millions, prélevée sur l'alimentation publique. Notez que les États-Unis ne nous envoient pas une seule tête de bétail; nos grands importateurs de bœufs, moutons et porcs, ce sont l'Allemagne et les Pays-Bas. Les importateurs allemands et hollandais ne payeront pas un centime de ces 2 millions de francs; c'est le consommateur belge qui payera cette somme; il payera même davantage, car les intermédiaires entre l'importation et la consommation multiplieront les droits, nécessairement.

Le prince de Bismarck comprenait fort bien que si les prix des denrées haussent sous l'influence des droits, la thèse de l'importateur étranger payant la taxe n'était plus soutenable.

Digitized by Google

Aussi, pour assurer la retraite, défendait-il cette autre thèse qui consiste à vanter les vertus économiques de la cherté. Il développait cette théorie avec une habileté remarquable, devant le Reichstag, le 21 mai 1879. Le prince remarquait que dans les provinces riches de l'Ouest allemand, le blé était plus cher que dans les provinces pauvres de l'Est. Nous avons vu, plus haut, l'influence des frais de transport entre Königsberg et Halle; c'est la réponse à l'argument du chancelier. Mais une observation qui semble confirmer la thèse de M. de Bismarck, c'est le mouvement des prix du froment en Belgique, en France, en Allemagne et en Angleterre, depuis 1820. Les prix les plus élevés sont en Angleterre; la France et la Belgique suivent, avec de légères différences; l'Allemagne vient après, avec les prix les plus bas. « Si nous admettons comme exact que le bas prix des grains soit un bonheur, disait M. de Bismarck, les pays de l'Est, qui ont le blé au plus bas prix, les pays du Danube inférieur, les riverains de la Theiss, la Galicie et la partie méridionale de la Russie d'Europe devraient être, sous le rapport économique, les contrées les plus prospères, les plus riches, les plus fortement développées de l'Europe. » C'est le contraire qui est vrai; dans les pays prospères, la demande de grains est plus forte que dans les pays pauvres, parce que la consommation est plus grande; aussi le prix des grains est-il moins élevé dans ceux-ci que dans ceux-là. Si les prix sont élevés, abstraction faite de toute influence fiscale, dans un pays où le blé entre librement, le prix s'est adapté naturellement à la consommatian; le haut prix est normal, dans ce cas. Que la douane intervienne et qu'elle détermine une hausse sous la poussée d'un droit, le nouveau prix ne s'adaptera plus à la consommation et celle-ci se restreindra nécessairement. On a constaté, dans la Grande-Bretagne, l'action du droit sur la consommation. En 1840, avant la réforme de sir Robert Peel, la consommation anglaise par tête d'habitant était, pour le blé (*Wheat and Wheat flour*) de 42.47 lbs; en 1850, elle monte à 81.76 lbs; elle était à 241.21 lbs en 1882. C'est ce développement énorme de la consommation qui détermina les hauts prix du froment en

Digitized by Google

Angleterre. Ce ne sont pas les hauts prix qui constituent un bonheur public, mais la cause qui les a déterminés, à savoir l'accroissement de la prospérité nationale. Si M. de Bismarck fait allusion à une cherté de cette nature, tout le monde sera d'accord avec lui; mais il n'en est pas ainsi, car le chancelier fait allusion à une cherté artificielle, résultant d'un droit à l'entrée. Cette cherté-là serait un malheur public. Le jour où l'Allemagne aura atteint le degré de prospérité de l'Angleterre, la consommation allemande acquerra la même importance que la consommation anglaise, et les prix des céréales à Berlin seront au niveau des prix des céréales à Londres; la cherté n'offrira, dès lors, aucun inconvénient, car elle sera normale, et les prix se seront naturellement adaptés à la consommation.

Mais s'il est vrai que la prospérité publique accroît les revenus et les salaires et détermine, par répercussions successives, le développement de la consommation du blé et de la viande et l'augmentation des prix de ces produits, est-il vrai aussi que la hausse des prix, créée artificiellement par des mesures fiscales, détermine nécessairement la hausse des salaires?

« Lorsqu'une hausse dans le prix des denrées alimentaires indique une demande supérieure à l'offre, on veut mettre l'ouvrier dans la situation où il était avant la hausse, et à cet effet, on élève le prix du travail. » Telle est l'opinion de Malthus dans son *Essai sur le principe de population* (l. III, ch. V). Remarquez que Malthus ne fait allusion qu'à une hausse sur les denrées alimentaires résultant d'une demande supérieure à l'offre, et non pas à une hausse déterminée par l'action des pouvoirs publics. Or, la hausse naturelle dont parle Malthus, c'est celle qui est la conséquence du développement général du bien-être, de la richesse. Malthus est induit en erreur par les phénomènes économiques qu'il observe dans la période de 1792 à 1815; pendant ces vingt-trois ans, la hausse des salaires fut parallèle à la hausse des subsistances. De 1815 à 1846, il n'en fut plus de même; les salaires n'augmentèrent pas avec les hauts prix du blé, sur lequel des droits

Digitized by Google

accablants pesaient lourdement. Les souffrances des classes laborieuses furent cruelles. Depuis 1846, les salaires et les subsistances se sont entendus à merveille, et la consommation de celles-ci s'est développée avec l'augmentation de ceux-là. Cette harmonie économique est l'œuvre de la liberté.

Si les prix élevés des céréales résultent d'une demande plus active provoquée par de plus hauts salaires, dans des périodes de prospérité, tout le monde est heureux. Mais prendre le phénomène à rebours et hausser artificiellement les prix des subsistances, dans l'espoir que les salaires s'élèveront et que la richesse va se répandre, c'est une de ces inconséquences économiques que je livre aux amis de la gaieté. « Les restrictions sur l'importation des denrées agricoles, dit Torrens dans son *Essay on the external corn trade*, ont nécessairement pour effet de diminuer le travail et de faire baisser les salaires en rendant la vie plus chère. » Donc, la hausse artificielle du prix des subsistances n'est pas seulement impuissante à faire la hausse des salaires, mais, d'après Torrens, elle paralyse la production et l'échange, restreint les demandes de travail et abaisse le prix de celui-ci. Que de misères le tarif Dumont ne prépare-t-il point pour les ouvriers, déjà si cruellement éprouvés !

Lorsqu'en 1815, les landlords anglais légiféraient pour élever le froment à 80 shellings le quarter, à 70 shellings en 1828 et en 1842, pour le soutenir à 56 shellings au moins, croit-on que les salaires suivaient les caprices du législateur? Cette cherté-là, celle que le prince de Bismarck appelle de tous ses vœux et pour laquelle il rompt tant de lances depuis quelques années, serait fatale à l'ouvrier, elle serait fatale au commerçant et à l'industriel; tous n'en mourraient pas, mais tous en seraient frappés. La vraie cherté, celle qui se produit dans le bien-être général, est le résultat et non la cause de la prospérité économique; celle-là, les lois sont impuissantes à la créer; elle échappe à l'action de l'État, elle naît du concours de tous, de l'instruction et de la moralité du pays, du bonheur des saisons, de l'emploi judicieux et attentif des capitaux, de mille facteurs, enfin, sur lesquels les individus dans l'ensemble de leurs activités exercent seuls une action.

Digitized by Google

III

De 1860 à 1872, avant la suppression des 60 centimes qui grevaient les céréales à l'entrée, le prix moyen du froment était de 30 fr. 44 c. les 100 kilogrammes; après la suppression de ce droit, de 1873 à 1882, le prix moyen tombe à 29 fr. 57 c. Le même phénomène s'était produit en Angleterre : de 1820 à 1844, le prix moyen est de 33 fr. 33 c.; sir Robert Peel réduit le droit à 1 shelling le quarter, en 1844 : de 1844 à 1869, le prix moyen tombe à 29 fr. 99 c.; lord Sherbrook abolit cette légère taxe en 1869 et, de 1869 à 1882, le prix moyen fléchit à 28 fr. 15 c.

Les protectionnistes partent de là pour insinuer que la consommation publique est exploitée par les boulangers et que le prix du pain ne suit pas la baisse des froments et des seigles. « Les consommateurs, dit M. Dumont, prennent pour une hausse réelle des denrées alimentaires les prix souvent arbitraires du fournisseur. Il appartient à la vigilance de chacun d'empêcher que les intermédiaires ne profitent de cette mesure fiscale (le droit de 1 franc) pour hausser artificiellement le prix des denrées alimentaires. » MM. Dumont et consorts se ménagent, dans le cas d'une hausse, inévitable du reste, résultant du droit, une porte de sortie, sous laquelle ils crieront en s'enfuyant : — C'est la faute aux boulangers; ce sont les boulangers qui vous volent!

M. Dumont parle des prix du blé en 1881 et en 1884 et il affirme que le prix du pain n'a pas suivi la chute des froments. Tout cela est facile à dire, mais où sont les preuves? Je ne connais aucun document officiel belge sur cette question, depuis 1872; peut-être en existe-t-il, mais j'en ignore l'existence.

Les socialistes et les anarchistes français défendent la même thèse que M. Dumont, qui appelle sur les boulangeries « la vigilance » du public. Cette vigilance, à Paris, se traduisit par le pillage de boulangeries, sous le commandement de M^lle^ Louise Michel. M. de Bismarck, plus adroit, glissait sur l'argument, laissant aux étourdis du centre le soin d'appuyer; le banc de Nivelles n'y met pas tant de façons.

Digitized by Google

La boulangerie n'est pas une industrie favorisée, à l'abri des lois inexorables de la concurrence ; peut-être son prix de revient pourrait-il être réduit en concentrant davantage la production du pain et en répartissant ainsi les frais généraux sur un chiffre d'affaires plus important. Quoi qu'il en soit, les prix du pain suivent les prix du froment ; tracez la courbe de ceux-ci et la courbe de ceux-là, toutes deux sont parallèles. On peut le constater à Bruxelles, de 1860 à 1872.

Années.	Prix du froment les 100 kilog.	Prix du pain, le kilogramme. Minimum.	Maximum.
1860 . .	fr. 31 15	cent. 35	37
1864 . . .	23 85	26	28
1865 . . .	23 11	28	29
1866 . . .	27 97	32	40
1867 . . .	36 92	43	45
1868 . . .	35 22	32	34
1869 . . .	27 61	31	33
1870 . . .	29 34	36	39
1871 . . .	36 26	41	47
1872 . . .	33 35	40	46

A Paris, de 1843 à 1863, période de protection, l'écart moyen entre le prix du froment et celui du pain était de 0.859. De 1863 à 1883, période de liberté, l'écart est de 0.894. Il est donc inexact que la boulangerie seule profite de la suppression des droits et taxes sur les froments et seigles, et la vigilance du public doit s'exercer, non pas contre la boulangerie, dont le commerce obéit aux lois de la concurrence et fixe ses prix d'après les mercuriales, mais bien contre les propriétaires fonciers, qui s'agitent pour défendre la rente menacée.

Oui, les prix du froment et du seigle ont baissé ; mais, avant la poussée des importations américaines, nous avons connu les grains à des prix aussi bas. En 1850, le froment valait 20 fr. 95 c. les 100 kilogrammes, et le seigle 14 fr. 49 c. ; en 1882, le froment était à 27 fr. 11 c. et le seigle à 18 fr. 20 c. En 1865, celui-ci était à 15 fr. 80 c. Est-ce que les années de

Digitized by Google

1850 et 1865 ont ruiné nos cultivateurs? Les bas prix actuels résultent de la simultanéité de récoltes abondantes dans le monde entier; mais c'est là un phénomène exceptionnel, que nous attendrons longtemps encore; la hausse est inévitable, j'y reviendrai.

Et du reste, à combien de cultivateurs profiteraient les droits? M. Le Hardy de Beaulieu en a fait le compte à l'Union syndicale. Sur 744,268 exploitations rurales, il en est 21,000 à peine qui soient intéressées à l'adoption d'un tarif protecteur de céréales. Voici comment s'exprimait l'honorable économiste :

« Qu'auraient à gagner, si l'illusion protectionniste ou compensationniste était une réalité tangible et palpable, ces 21,000 exploitants? Supposons qu'ils exploitent chacun 40 hectares, dont 20 emblavés de céréales destinées à la consommation de la population, à 1,600 kilogrammes, en moyenne 32,000 kilogrammes. Déduisons 6,000 kilogrammes pour semences et consommation, resteraient 26,000 kilogrammes à vendre à 10 francs par 1,000 = 260 francs! Mettons-en 300 pour éviter toute contestation. Multiplions par 21,593, cela donne 6,477,900 francs qu'aurait à payer la nation pour procurer cet avantage à 21,000 propriétaires et fermiers. Elle consomme, comme nous l'avons vu, 18,140,754 (1861 à 1875) hectolitres céréales du pays et importées, soit à 1 franc les 100 kilogrammes 13,605,565 francs, et pour les 12,767,032 hectolitres d'orge, avoine, maïs, etc., frappés de 2 francs, la bagatelle de 17,873,845 francs. En tout, plus de 30 millions, non compris les faux frais ni l'élévation du prix de la viande, du beurre, du fromage, du riz et des autres denrées alimentaires, ce qui, probablement, porterait l'impôt prélevé sur le peuple à 45 ou 50 millions pour faire augmenter de 300 francs le revenu ou le profit de 21,000 exploitants de plus de 20 hectares. Qui oserait faire une semblable proposition à une nation sensée et calculatrice? »

Le tarif proposé frappe les féverolles à l'entrée. Mais depuis 1860 elles sont en hausse, hausse normale résultant des progrès de la consommation. L'orge, en 1882, est à 21 fr. 09 c.;

Digitized by Google

il était à 15 fr. 06 c. en 1850, à 18 fr. 25 c. en 1865 et s'est maintenu, la demande aidant, de 1870 à 1882, entre 21 et 22 francs. M. Dumont frappe l'orge à l'entrée de 3 francs les 100 kilogrammes. Il en faut 20 sacs de 100 kilogrammes pour un brassin, plus 13 sacs de froment à 1 franc de droit les 100 kilogrammes; cela fait, au détriment du brasseur, 73 francs par brassin de 48 tonneaux, ou 1 fr. 50 c. par tonneau. Voilà les brasseurs et les buveurs de bière fort en danger. M. Dumont les rassure en prévoyant dans son projet de loi la réduction des droits d'accise sur la bière. La belle affaire, après avoir prélevé sur la caisse des brasseurs 73 francs par brassin !

M. Dumont prélève également 3 francs sur l'entrée des sarrasins; or, le sarrasin, qui valait 15 fr. 22 c. en 1850, vaut 20 fr. 28 c. en 1882. Le beurre a toutes les sympathies du banc de Nivelles, qui ne peut pas souffrir le pain sec; vite, un droit de 5 francs sur le beurre. Mais de 1860 à 1882, le beurre a haussé de 46 p. c. Qu'importe, le beurre doit être protégé. Ces messieurs protégeront également les bestiaux; en vain leur objecte-t-on que, de 1860 à 1882, le bœuf sur pied a haussé de 32 p. c., la vache de 26 p. c., le veau de 56 p. c., le mouton de 15 p. c., le porc de 24 p. c., rien n'y fait. Le banc de Nivelles a pour mission de défendre à la Chambre les bêtes qui ont des cornes et celles qui n'ont pas de cornes. Et la viande? Elle sera protégée d'un droit à l'importation de 3 francs les 100 kilogrammes. Mais la viande a haussé, de 1860 à 1882, de 23 p. c.! — Marauds, répondent les seigneurs de Nivelles, les gens de notre qualité ne raisonnent pas.

« Je soupçonne fort, me disait quelqu'un, les signataires du tarif Dumont de songer bien moins à protéger l'agriculture que leurs mandats. »

Ainsi les denrées haussent, et la Société centrale d'agriculture, où l'on rencontre énormément de gens « qui récoltent et ne sèment point », selon l'expression de l'Écriture, mais fort peu d'agriculteurs, déclare que ces denrées en hausse ont besoin de protection. Seul, le froment est en baisse, baisse exceptionnelle, sans précédent et peut-être sans retour, qui

Digitized by Google

n'atteint que la trente-cinquième partie de nos exploitations rurales.

D'après les tableaux de M. Mulhall pour 1880, l'ensemble de la production des céréales en Europe s'élève à 5,272,000,000 de bushels et la consommation à 5,652,000,000, soit un déficit de 380,000,000 de bushels. On sait qu'en Europe il n'y a que cinq États, la Russie, le Danemark, la Turquie, la Grèce et l'Espagne, dont la production laisse un boni. Les États-Unis, l'Australie, l'Inde, le Canada, La Plata et l'Algérie laissent un excédent de 422,000,000 de bushels, soit, par conséquent, une réserve de 42,000,000 de bushels pour les mauvaises années. Encore faut-il déduire de cette somme les exportations américaines en Chine, au Japon, dans les îles Sandwich, à Tahiti et au Mexique. Les disponibilités sont donc bien médiocres, tout au plus suffisantes pour corriger les oscillations trop brusques des prix pendant les années maigres. N'oublions pas que l'importance de ces disponibilités peut être compromise par de mauvaises récoltes aux États-Unis. Soyons également attentifs au développement de la consommation des céréales, que l'on peut évaluer en Angleterre, de 1840 à 1880, à près de 500 p. c. La consommation belge a fait aussi d'importants progrès. C'est l'accroissement de la consommation qui explique la hausse que je signalais tout à l'heure sur la viande, sur le beurre, etc. Si la crise devait enrayer cet accroissement, ce ne sont pas des droits d'importation qui exerceraient sur le mouvement des prix une action salutaire; la hausse que créeraient les droits serait artificielle et, au lieu de s'adapter à la consommation comme une hausse naturelle, normale, elle restreindrait, en définitive, la consommation et déterminerait la baisse. Il faudrait alors de nouveaux droits pour relever les prix; mais au bout de quelque temps l'action déprimante des droits s'exercerait et l'on devrait encore s'occuper de provoquer artificiellement une nouvelle hausse. Cercle vicieux s'il en fut! Le droit d'entrée ne peut donc que compromettre la hausse qui se produit sur le bétail, beurre, viande, etc., et qui est si favorable à l'agriculture.

Digitized by Google

Hélas! s'écrie M. Dumont, le nombre des têtes de bétail diminue par rapport à la constante de 100 habitants. Des droits! des droits! — Que signifie ceci? Le nombre des têtes de bétail diminue relativement à la population, parce que « le cultivateur ne retire pas assez de bénéfice de l'élevage du bétail ou qu'il n'est pas en mesure de l'entreprendre utilement, faute de capitaux. » Ainsi s'exprimait M. Dumont, le 21 janvier 1885. Analysons ce déraisonnement. 1° Le cultivateur ne retire pas assez de bénéfice de l'élevage du bétail. — Mais il n'en a jamais retiré autant, car jamais il n'a vendu le bétail à des prix aussi élevés. 2° Il n'est pas en mesure d'entreprendre utilement l'élevage, faute de capitaux. — C'est autre chose. Le ministère précédent a organisé le crédit agricole, fort imparfaitement, soit, mais aussi bien qu'il était possible de le faire sans toucher au privilège du propriétaire. Or, M. Dumont propose de surenchérir le bœuf, par exemple, de 15 francs, pour que le paysan, qui manque de capitaux, puisse l'acheter plus facilement. Tout le discours de M. Dumont est de cette force, c'est une gageure.

Évitez, messieurs les législateurs, d'augmenter artificiellement le prix du bétail; ce prix augmente naturellement, tandis que les prix des céréales faiblissent. En vertu de la loi naturelle qui éloigne des exploitations les moins lucratives les efforts humains et les dirige vers les exploitations les plus lucratives, la tendance de l'agriculture est de cultiver plus de viande et moins de blé. De 1875 à 1882, les terrains emblavés, c'est-à-dire cultivés en blé, sont tombés en Angleterre (sans l'Irlande) de 1,422,000 hectares à 1,136,000. En France, sur 6,976,000 hectares, le déchet est 55,000 hectares. Par contre, l'embouchage a fait dans le Nivernais, notamment, des progrès sérieux, grâce à certaine organisation du crédit par les comptoirs de la Banque de France. Dans les Pays-Bas, les emblavures tombent de 95,000 hectares à 90,000; mais la production de la viande augmente activement. Le bénéfice des emboucheurs français, c'est d'acheter le bétail maigre et de vendre le bétail gras. M. Dumont entend que l'agriculture belge ne s'enrichisse pas de cette façon;

Digitized by Google

aussi met-il obstacle, en provoquant une cherté artificielle, à ce qu'on achète non seulement du bétail gras, mais surtout du bétail maigre. En effet, le droit est constant et frappe de la même charge le bétail cher et le bétail à bon marché. Il en résulte que l'importation de celui-ci est enrayée plus efficacement que l'importation de celui-là. Beau résultat, en vérité! C'est ce que le banc de Nivelles appelle... protéger l'agriculture nationale. — Mais, encore une fois, n'est-ce pas le propriétaire qui est le plus sérieusement intéressé à l'établissement des droits? n'est-ce pas lui qui s'applique à sauver sa rente? ne gagne-t-il pas plus d'argent dans une exploitation, à laquelle il se contente de louer sa terre, que l'exploitant lui-même?

IV

D'après les données de M. Fournier de Flaix, j'établis les chiffres du tableau suivant :

	1789.	1815.	1847.	1883.
Rente du propriétaire . . .	27	31	30	33
Bénéfice de l'exploitant . . .	11	10	10	19
Frais accessoires	4	3	5	4
Impôts divers	12	6	5	4
Salaires.	46	50	56	50
	100	100	100	100

M. Fournier de Flaix a puisé les éléments dont je me suis servi pour dresser ce tableau dans l'enquête de 1878 de la Société d'agriculture de France et dans la statistique internationale de l'agriculture de Loua. On constate que, de 1789 à 1815, la part de l'exploitant a diminué de 10 p. c., celle de la rente a augmenté de 15 p. c., et celle du salaire, de 8 p. c.; de 1815 à 1847, la part de la rente décroît de 3 p. c., celle du salaire augmente de 12 p. c., celle de l'exploitant ne se modifie pas; de 1847 à 1883, la part de la rente s'accroît de 10 p. c., celle de l'exploitant décroît de 10 p. c., celle du salaire fléchit de 12 p. c. Ce ne sont là que des chiffres relatifs, mis en regard d'une production constante de 100. En suivant les mouvements de la production, on remarque que, de 1789

Digitized by Google

à 1883, la part du propriétaire s'est accrue de 247 p. c., celle du salaire de 220 p. c., celle de l'exploitant de 150 p. c. ; de 1847 à 1883, ces parts représentent 73 p. c. d'augmentation pour le propriétaire, 45 p. c. pour le salaire, 50 p. c. pour l'exploitant. Le propriétaire a la part du lion ; aussi l'agitation agricole devrait être dirigée contre le propriétaire et non pas contre le consommateur. Celui qui se borne à posséder la terre touche 46 p. c. de plus que celui qui l'exploite. Voilà la crise, touchée au vif, dans sa nudité douloureuse : « La valeur de la terre doit baisser, écrivait le fermier Sheldon dans sa lettre au *Derbyshire Advertiser*, jusqu'à ce qu'elle tombe au niveau de celle de la terre d'Amérique. »

Ah ! l'Amérique, voilà l'ennemie ! Les États-Unis ne nous envoient ni beurre, ni bétail, peu d'orge, d'avoine, de pois, etc. Qu'importe ! A bas les États-Unis ! Et le banc de Nivelles s'arme en guerre.

Grâce aux États-Unis, cependant, nous avons évité la famine en 1878, famine qui eût été plus grave que celles de 1816 et de 1846. En 1879, on évaluait la récolte européenne à 19 p. c. au-dessous de la moyenne. Le prix du blé, au *Marklane*, fut celui des bonnes récoltes, 20 fr. 25 c. le quintal. Le champ de la concurrence s'était élargi et assurait aux prix une plus grande fixité, diminuait, comme s'exprimait à la Société centrale d'agriculture mon ami Hector Denis, l'amplitude des oscillations. En 1880, M. Clare Read et M. Albert Pell présentaient à la commission des intérêts agricoles, à Londres, un rapport sur l'agriculture américaine. Ronna écrivait son beau livre sur *Le blé aux États-Unis d'Amérique*. Depuis 1881, les exportations de froment américain diminuent. Elles s'élevaient à $ 167,698,485 en 1880-81, à $ 112,929,718 en 1881-82, à $ 119,879,341 en 1882-83. Les exportations américaines en 1883-84 sont descendues bien au-dessous de ce chiffre. Le seigle est dans le même cas : ses exportations, pendant les quatre années de 1880 à 1884, tombent respectivement à $ 2,362,765, $ 1,885,813, $ 946,086, $ 1,657,998. En 1878-79, cette exportation s'était élevée à $ 3,103,907. Depuis 1878-79, chute profonde pour les exportations d'avoine

Digitized by Google

et d'orge. Accroissement pour la farine; je ne pense pas qu'un droit sur les grains protègera les meuniers; on met bien un droit à l'entrée des farines, mais on enlève à la minoterie ce bénéfice, ou peu s'en faut, en frappant la matière première du minotier. Quant aux exportations américaines de bétail, à part les moutons, il y a décadence de 1880 à 1883; voici les chiffres des quatre années : 182,756 têtes, 185,707 têtes, 108,110 têtes, 104,444 têtes pour le gros bétail; 83,434 têtes, 77,456 têtes, 36,368 têtes, 16,129 têtes pour la race porcine. La puissance d'exportation des États-Unis paraît affaiblie. Ronna le prédisait en 1880.

On se fait illusion sur les prix du blé aux États-Unis. Le *New-York produce exchange*, où je puise ces chiffres, donne les prix du blé dans les différents États de l'Union américaine. La moyenne dans les États les mieux favorisés, l'Ohio, le Michigan, l'Illinois, le Wisconsin, le Minnesota et l'Iowa, est de 15 fr. 43 c. les 100 kilogrammes. Dans les vingt et un États, où le prix au bushel dépasse un dollar, la moyenne est de 21 fr. 37 c. Dans le Massachusetts, le prix atteignait 26 fr. 67 c. les 100 kilogrammes. Le prix en Belgique était alors (en 1882) à 27 fr. 11 c.

Remarquons tout d'abord que c'est l'exploitation la moins favorable qui règle les prix. La loi de Ricardo se trouve ainsi confirmée. En effet, le Massachusetts obtient du blé à 11 fr. 24 c. de plus que les six États nommés plus haut. Le blé, dans l'Iowa, est à 70 cents, soit à 12 fr. 88 c. les 100 kilogrammes; il en résulte que le blé, dans l'Iowa, coûte 13 fr. 79 c. de plus que dans le Massachusetts. Et cependant l'agriculteur du Massachusetts produit toujours du blé. Dans l'État de New-York, qui possède 772,400 acres emblavées, le prix du blé est à 20 fr. 23 c., soit 7 fr. 35 c. de plus que dans l'Iowa. Et cependant l'agriculteur de New-York produit toujours du blé. Il importe de constater que New-York et le Massachusetts sont moins protégés que l'Europe, puisque la largeur de l'Atlantique nous sépare des côtes américaines. Est-ce que le Massachusetts se plaint? Conformément à la loi de Ricardo, le Massachusetts règle les prix, de l'autre côté de l'Océan; l'Europe règle les prix du blé chez elle et jamais ceux-ci ne

Digitized by Google

descendront au-dessous du prix de revient de nos emblavures.

« J'ai ici les comptes d'une ferme, de 1882 à 1883, où le froment a coûté en moyenne 29 fr. 38 c. les 100 kilogrammes, intérêts du capital d'exploitation non compris. » Ainsi gémissait M. Dumont, à la Chambre des représentants, le 22 janvier 1885.

Rien de plus délicat que la détermination du prix de revient du blé. M. Cheysson disait, il y a quelques jours, à la Société de statistique de Paris : « Le prix de revient est affaire de direction, d'âpreté au travail, de sobriété dans la vie, en un mot, de qualités morales chez le cultivateur... Il dépend encore de l'exposition du sol, de sa nature, des intempéries, des facilités de sa main-d'œuvre et de ce facteur indéterminé, la chance, le bonheur qu'on trouve plus ou moins au fond de toutes les choses humaines. » Il y a le boni que trouve dans le sol la culture suivante, celle que le froment y trouve de la culture antérieure; il y a la paille, dont M. Dumont ne paraît tenir aucun compte, lorsqu'il parle du prix de 29 fr. 38 c. les 100 kilogrammes.

M. Müller, un agriculteur alsacien, obtenait d'un hectare, dans les frais d'exploitation duquel il calculait les impôts, 150 francs de paille et 240 francs de froment, à 20 hectolitres, soit à 16 francs les 100 kilogrammes. Nous sommes loin des 29 fr. 38 c. de M. Dumont. Voici un compte établi sur une culture de la région limoneuse où M. Dumont opère, et pas loin de chez lui :

Travaux d'attelage, 142 heures à 52 c. . fr.		73 84
— de journaliers		37 84
— de tâcherons, sapage		14 50
Semences, 145 kilogrammes à 20 fr. p. c. .		29 00
Frais généraux.		34 27
Engrais		247 19
Total. . . fr.		436 64
Paille : 5,500 kilogrammes à 23 francs les 1,000 kilogrammes	126 50	
Grains : 2,500 kilogrammes à 12 fr. 40 c. les 100 kilogrammes.	310 14	
Produits . . .		436 64

Digitized by Google

Si la location de la terre s'élève à 100 francs, le prix de revient du froment est de 15 fr. 25 c. les 100 kilogrammes. Pour chaque dizaine de francs de plus-value sur le bail, le prix de revient du blé s'élève de 28 1/2 centimes les 100 kilogrammes. On voit que le compte de l'exploitation belge correspond avec celui de l'exploitation de M. Müller.

M. Dumont oublie vraisemblablement toutes les recettes accessoires pour arriver à la somme fantastique de 29 fr. 23 c. Du reste, les protectionnistes de la famine se contredisent les uns les autres avec une sérénité ! En 1861, M. Thiers affirmait que le prix de 26 fr. 66 c. était indispensable à l'agriculteur français. Le banc de Nivelles proclame qu'il faut davantage et il va jusqu'à 29 fr. 38 c. Si cette évaluation était exacte, il y a longtemps que MM. Dumont et consorts seraient ruinés, car le froment, depuis 1830, n'a que rarement atteint ce prix ; depuis 1860, pas une seule fois ; en France, de 1821 à 1870, pas une seule fois ; pas une seule fois, en Allemagne, de 1830 à 1880 ! Et l'on cultive toujours le froment !

Voyons quel est le prix de revient du cultivateur Yankee. Je m'appuierai sur le rapport anglais de MM. Read et Pell. (*Appendix to joint report*, p. 4.) « M. Randolph, secrétaire du Board of Trade de Chicago, donne les chiffres suivants, représentant le coût de production d'un bushel de blé dans l'Ouest. »

Je fais la réduction du bushel en 100 kilogrammes et du dollar en franc.

Préparation de la terre et travaux d'ensemencement, par acre.	fr.	8 25
Semences, 2 bushels.		7 50
Moisson et mise en meules		12 50
Battage et évertillage		7 00
Remise au railway		2 50
Rente, soit la terre à 20 dollars et l'intérêt de l'argent à 6 p. c		6 00
Total. . .	fr.	43 75

Digitized by Google

Le rendement, étant évalué à 12 bushels, soit 326 kilogrammes 160 grammes, donne par bushel 3 fr. 65 c., soit 13 fr. 43 c. les 100 kilogrammes.

Le transport pour 350 milles sur Chicago, par bushel.	fr.	1 04
Frais à Chicago, assurance et transit et transport sur Liverpool		1 44
Frais moyens à Liverpool.		0 33
Total. . .	fr.	2 81

Les frais s'élèvent donc à 2 fr. 81 c. le bushel, c'est-à-dire à 10 fr. 33 c. les 100 kilogrammes.

En ajoutant les frais jusqu'à Liverpool, au prix de revient du blé à la ferme, nous obtenons le prix coûtant de 23 fr. 76 c. à Liverpool.

Le compte de la ferme Dalrymphe, dans le Dakota, est non moins intéressant. On sait que cette ferme monstre s'étend sur une superficie de 30,000 hectares; le sol est particulièrement riche, 30 et 50 centimètres d'alluvion noir, friable, exempt de pierres, et reposant sur une couche argileuse d'une grande richesse en détritus végétaux. Voici le compte (*Appendix*, p. 5) :

Coût de production du blé à la ferme, 35 cents.
Frais sur New-York, 28 cents.
Commission de vente à 1 1/2 p. c.
Assurance maritime à 2 p. c.
Transport sur l'Océan, 18 cents.

« *And you have the wheat sold off the coast at Cork for* 96 *cents per bushel*, » dit M. Drake.

96 cents le bushel font 17 fr. 66 c. les 100 kilogrammes. Cette somme correspond avec les renseignements du colonel Milo Smith, de Clinton (Iowa), signalés par M. Léon Chotteau, dans ses utiles brochures sur le traité franco-américain. Nous produisons au-dessous de ce prix, d'après les documents que j'ai résumés plus haut. N'oublions pas que le Dakota et

Digitized by Google

la Nébraska sont les deux régions à blé où le prix de revient est le plus bas. Viennent ensuite l'Iowa, 4 p. c. plus cher; le Minnesota, 36 p. c. plus cher; le Missouri, l'Orégon et l'Illinois, 42 à 43 p. c.; la Californie, l'Indiana, le Michigan, le Kentucky et le Tennessee, 50 p. c.; tous ces États sont classés parmi le dix-huit *States* où le blé coûte moins d'un dollar le bushel; vingt et un États à froment établissent leurs prix au-dessus d'un dollar, soit plus de 18 francs les 100 kilogrammes.

Est-ce à dire que cette situation soit si menaçante qu'il faille recourir à des mesures aussi restrictives que celles d'un droit à l'entrée? L'agriculteur américain ne peut pas descendre au-dessous des prix de 1884; mieux encore, à ces prix-là il se ruine.

Dans sa lettre au *Times*, 9 février 1885, James Caird, un des hommes les plus compétents de l'Angleterre dans ces difficiles questions, prévoyait la décadence des exportations de céréales américaines. « Les trois pays, écrivait-il, qui, dans ces dernières années, nous ont envoyé les masses les plus considérables de céréales, sont les États-Unis, la Russie et les Indes. La baisse des prix, par rapport à 1883, a été de 14 p. c., et elle a été suivie d'une diminution correspondante dans les quantités reçues de ces contrées, respectivement, en 1884, de 12 p. c. pour les États-Unis, 60 p. c. pour la Russie et 26 p. c. pour l'Inde. La conséquence des bas prix, dans les régions à blé de l'Ouest américain, est décrite ainsi par un Yankee de mes amis, bien placé pour être parfaitement renseigné : — Dans le Dakota, les fermiers sont sur le point de faire faillite... Je ne crois pas qu'il soit possible de produire aux prix actuellement pratiqués. — La diminution, plus importante encore pour la Russie et pour l'Inde, des exportations de froment, semble confirmer cette opinion et démontre que l'extrême bas prix actuel est une exception, et que ce bas prix est au-dessous de la valeur réelle du produit. »

Toutes les nouvelles qui nous arrivent d'Amérique confirment l'opinion de James Caird. Le 27 décembre, le *Courrier des États-Unis* se lamentait en décrivant la crise déchaînée sur

Digitized by Google

la république fédérale. Qu'il s'en prenne, pour l'industrie, au tarif protecteur voté par le parti républicain, et dont le dernier rapport de M. Nimmo, chef du Bureau de statistique de Washington, démontre l'action funeste. Que les démocrates américains cherchent des armes dans ce rapport. Le *Courrier des États-Unis* signalait 7 p. c. seulement de chômage dans le Maryland, qui ne cultive guère de blé pour l'exportation; 18 p. c. dans l'État de New-York, dont l'activité se répand avec le plus d'énergie sur le commerce et l'industrie; 15 p. c. en Pensylvanie, État plutôt industriel qu'agricole; 8 p. c. dans le New-Jersey. Mais dans le Minnesota, région à blé, dans une situation exceptionnellement favorable, au bord du lac Supérieur, n'ayant donc pas à subir, pour exporter à Liverpool ou à Anvers, les frais de transport des États du Far-West, dans le Minnesota, dis-je, 40 p. c. des travailleurs sont sans ouvrage! Dans le Michigan, le chômage est terrible: à Détroit, entre le lac Huron et le lac Érié, 62 p. c. de la population est oisive. Dans le Dakota, la fameuse ferme Dalrymple, dont le blé rendu à Liverpool coûte 17 fr. 66 c. les 100 kilogrammes, prix de revient, a dû suspendre son exploitation. Il en est donc du « spectre américain » comme de tous les spectres : illusions pures!

V

Il est certain que les prix de revient de la culture du blé dans l'Europe occidentale, et notamment en Belgique, peuvent être considérablement réduits. « Diminuer le prix de revient en augmentant le rendement, dit G. Lafargue, dans son nouveau livre : *Relèvement de l'agriculture*, on peut dire que tout est là et que de la solution de ce problème dépend notre destinée agricole. » Il importe de constater qu'à ce point de vue nos cultivateurs n'ont pas réalisé les progrès que le pays était en droit d'attendre d'eux. De 1850 à 1860, le rendement moyen par hectare, en Belgique, était de 19.94 hectolitres; de 1860 à 1879, il monta à 20.07 hectolitres; de 1880 à 1882, à 21.61 hectolitres. M. E. de Laveleye, dans son

Digitized by Google

beau rapport de 1878 sur l'agriculture belge, signale, pour l'Angleterre, le rendement moyen de 26 hectolitres par hectare et de 29 dans le Würtemberg. Dans cette dernière partie de l'Allemagne et dans le Hanovre, les enquêtes officielles et les sociétés agricoles accusent des rendements de 30, de 40 et même de 50 hectolitres, obtenus grâce au semoir, au choix de la semence, à une fumure scientifique et à un ordre de culture plus fécond. C'est ainsi que des cultivateurs wurtembergeois placent le blé en tête de la rotation sur fumure. Nos belles terres limoneuses du Hainaut et du Brabant méridional ne donnent que 25 à 26 hectolitres au maximum. M. Dumont et ses collègues obtiennent-ils des rendements supérieurs? Qu'ont-ils fait pour en obtenir? Ils ont demandé aide et protection à la Chambre. « C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, disait Rivarol, mais il ne faut pas en abuser. »

L'engrais de ferme, utilisé avec intelligence, rationnellement enrichi d'engrais chimiques appropriés à la culture que l'on veut entreprendre, rend d'immenses services à la terre. Encore faut-il du bétail, beaucoup de bétail pour obtenir le fumier et le purin; M. Dumont entend mettre obstacle à l'accroissement numérique des bœufs, moutons et porcs en Belgique, son tarif le prouve. Il conviendrait cependant de suivre l'évolution agricole de l'Angleterre : moins d'emblavures et plus de prairies. Si le bétail ne subit pas la hausse artificielle du droit et si le crédit agricole fonctionne dans de bonnes conditions, ce progrès est réalisable. Un journal américain, *the Nation*, annonce que cette évolution se prépare aux États-Unis. « On produira moins de blé dans ce pays et à l'étranger. On mettra plus de terres en pâturages et on produira plus d'aliments pour le bétail. »

Quant à l'emploi judicieux des engrais chimiques, l'éducation du cultivateur est à faire. Si les prêtres, au lieu de récriminer en chaire contre l'instruction publique, de faire de la propagande électorale et de prêcher la croisade contre les libéraux, s'inspiraient des curés du Limousin, qui, sous la direction de Turgot, faisaient l'éducation économique de

Digitized by Google

leurs ouailles, ils enseigneraient aux paysans les mystères de la culture intensive, que la science seule est apte à diriger. Mais l'ignorance du clergé belge le rend inapte à cette besogne. L'ancien gouvernement aurait dû charger les instituteurs d'instruire les paysans, dans de petites conférences à domicile, n'importe comment; le libéralisme y eût gagné de nombreuses sympathies.

Les cultures peuvent se classer en trois séries, d'après les trois corps principaux — azote, potasse, acide phosphorique — que chacune d'elles réclame particulièrement. L'azote, sous forme de sulfate d'ammoniaque, nitrate de soude ou nitrate de potasse, est l'agent dominant du colza, de l'orge, du froment, de l'avoine, du seigle, de la betterave, etc.; la potasse, sous la forme de nitrate, de carbonate ou de silicate de potasse, est la dominante des pois, haricots, féveroles, vesces, lin, pommes de terre; l'acide phosphorique des phosphates ou des superphosphates doit dominer dans l'engrais du sarrasin, navets, etc. Le respect de cette loi, que Georges Ville, dans son livre : *Le propriétaire devant sa ferme délaissée*, appelle la loi des dominantes, accroît les rendements dans des proportions considérables. M. Grandeau raconte que sir J. Bennet Lawes est arrivé à ce résultat, sur le champ de Broadbalk, de faire porter du blé à la même terre, sans aucune interruption, depuis 1843! Simple expérience, dira-t-on, mais qui prouve la puissance de bons engrais, judicieusement appropriés. D'après les essais de sir Bennet Lawes, « la meilleure fumure pour le blé, en terre argileuse, serait la suivante, à l'hectare : 440 kilogrammes superphosphate de chaux, 225 kilogrammes sulfate de potasse ou 225 kilogrammes chlorure de potassium, 616 kilogrammes nitrate de soude. C'est, en effet, sous la forme d'azote nitrique que les céréales utilisent le mieux, et, partant, le plus économiquement pour le cultivateur, les principes azotés des fumures ».

La substitution des semailles mécaniques à la ligne aux semailles primitives à la volée accroîtrait les rendements. En semant à la volée, les deux tiers des grains, dit M. G. Lafargue, « se trouvent ou trop enterrés pour profiter des

Digitized by Google

influences atmosphériques indispensables à la germination (air, chaleur, humidité), ou, au contraire, trop exposés à l'avidité des oiseaux, aux intempéries, à la gelée, aux excès d'humidité, au déracinement et à la sécheresse ». M. Tisserand, directeur général de l'agriculture, évaluait l'économie résultant de l'emploi du semoir mécanique à 30 p. c. pour la semence, et à 30 p. c. la plus-value du rendement. Pourquoi nos cultivateurs ne s'associeraient-ils pas pour acheter des semoirs ? Chaque semoir coûte 200 à 300 francs. Il existe bien à Roulers une société coopérative pour l'achat des engrais.

Et le choix des semences ? M. Mathieu de Dombasles, expérimentant sur les mêmes terres, toutes également fumées, obtint des rendements oscillant entre 14.73 quintaux métriques à l'hectare et 29.70 ; c'est avec le blé Lamed qu'il atteignit ce dernier rendement. « La nature de la variété du blé, dit M. Grandeau, a donc, à elle seule, plus que doublé le rendement », comparativement à la parcelle semée avec du blé Chiddam. Bien plus, pour obtenir le rendement de 14.73 quintaux métriques, il avait fallu jeter 150 kilogrammes de Chiddam dans le semoir, et pour obtenir 29.70 quintaux métriques, seulement 75 kilogrammes de Lamed. « Ce qui prouve, ajoute M. Grandeau, que nos producteurs de blé, qui dépensent en général de 2.20 à 2.50 et même jusqu'à 3 hectolitres de semence à l'hectare, dépensent en pure perte le double au moins de ce qu'il leur faudrait pour obtenir un rendement très supérieur. » Les expériences de M. Mathieu de Dombasles ont été contrôlées en grand par M. Tourtel à Tantouville et à Ormes (Meurthe-et-Moselle) : en semant avec du blé du pays, le rendement fut de 18.95 quintaux métriques, et avec du blé Hickling, de 29.91 quintaux métriques.

On le voit, l'industrie agricole, comme l'industrie manufacturière, prospère sous une direction active, intelligente, au courant de tous les progrès ; elle s'étiole sous une direction indifférente, ignorante des méthodes nouvelles et des procédés nouveaux. Que les cultivateurs s'instruisent ; qu'ils aillent un peu moins à l'église et un peu plus à l'école ; qu'ils appliquent à leurs exploitations, si petites qu'elles soient, les améliora-

Digitized by Google

tions qu'indiquent l'expérience et la science; qu'ils secouent enfin cette énervante routine qui pèse si lourdement sur les épaules belges. Est-ce au moyen de mesures protectionnistes qu'on encouragera le cultivateur à se dégager de l'ornière où il s'embourbe et à recourir à une culture rationnelle et scientifique ? Evidemment non, et les propositions du banc de Nivelles aggraveraient le mal au lieu de le dissiper. La liberté seule est assez puissante pour accomplir ce miracle : l'augmentation du rendement, l'accroissement du bénéfice par la science appliquée à l'agriculture. A l'abri des droits, le cultivateur belge poursuivra sa culture routinière, sans discernement, sans intelligence; il se croira suffisamment protégé par le tarif d'importation. MM. Dumont et consorts ne protègent donc, en définitive, que l'ignorance et la routine. C'est dans la lutte que les hommes se fortifient et que la société se développe en science et en richesse. Toutes les mesures que prend un État pour épargner à ses citoyens la dépense d'efforts que cette lutte exige, les affaiblissent et les livrent, en fin de compte, sans force de résistance ni d'attaque, à la concurrence universelle.

Ernest Van Elewyck.

Digitized by Google

COMMENT ON OUBLIE.

Quand elle fut morte, il eut une colère contre elle qui s'en allait ainsi, brusquement, sans lui dire adieu; et comme les médecins, ses confrères, que dans son affolement il avait appelés, se retiraient, graves, — le plus vieux avec un haussement imperceptible des épaules, — il la prit, la secoua, lui cria que c'était mal de ne pas répondre, de ne pas bouger, et qu'il ne lui pardonnerait jamais.

Mais elle retombait inerte sur l'oreiller, parmi le désordre de ses cheveux. Et les lèvres serrées dans la dernière convulsion, le front contracté accusaient la lutte, la résistance de quelqu'un qu'on entraîne à contre-gré.

A terre et sur les meubles, des linges traînaient, exhalant l'odeur sucrée de l'éther répandu. Dans un coin, la sœur de la morte, Mathilde, sanglotait nerveusement, ne pouvant pleurer, avec des interjections sourdes.

Annie, la belle-sœur, restée plus calme, rangeait une chaise par-ci, ramassait un chiffon par-là, mettait en ordre, instinctivement, et laissait les larmes couler sur ses joues.

Elle s'approcha de son frère, et, l'appelant d'un petit nom d'enfance, elle voulut l'écarter du lit :

« Eddy, Eddy... » supplia-t-elle.

Mais Hayez la bouscula. Qu'est-ce qu'on voulait? Il ne quitterait pas sa femme, sans doute, son Emma... Les autres pouvaient s'en aller... Oui, il voulait rester seul, sans personne, ni Mathilde même, ni Zaza non plus...

Et il les poussa dehors avec de grands gestes hagards.

Ah! elle était morte! La tête appuyée au lit, longtemps il

Digitized by Google

se lamenta, répétant à Emma les choses qu'il lui avait dites au temps où ils s'aimèrent, s'emportant et s'attendrissant tour à tour, avec des phrases éparses que les gémissements brisaient.

Que lui avait-il fait pour qu'elle l'abandonnât si vite? Et ne l'avait-il pas assez chérie? Et pourquoi une autre, moins adorée, moins nécessaire, n'était-elle pas morte plutôt? Oui, une autre, fût-ce Annie ou Zaza... Mais pas elle! Car c'était un crime qu'elle ne fût plus là!... C'était un vol qu'elle lui faisait!...

Et ainsi, toutes les folies que son cerveau en délire lui inspirait, il les cria devant la morte solennelle et comme dédaigneuse. Puis il pressait les mains refroidies d'Emma; ce pouce replié, cette attitude de cadavre le navrait. Doucement il relevait le pouce, le retenait un instant, car il lui semblait qu'ainsi elle était un peu moins morte... et, à chaque fois, l'heure avançant, le pouce résistait davantage : enfin, il ne put plus le relever.

Peu à peu, les yeux bleus ternis s'effaçaient, les traits s'effilaient, détendus en une expression mécontente; et dans l'obscurité qui tombait, il ne distingua plus qu'une forme rigide sous les draps.

L'odeur de l'éther le grisait : il ouvrit la fenêtre, et le brouillard, épaissi vers le soir, entra en ondes glacées. Dans la cour voisine, un chien aboyait, et sur les toits bruissait la chanson triste des fils téléphoniques.

Leurs vibrations affectaient péniblement Emma depuis un temps; quand elle montait au grenier, avec la servante, pour étendre le linge mouillé, elle se mettait à chanter, afin de ne pas entendre le grincement métallique des cordes entrechoquées.

Par intervalles réguliers, la corne du tramway, rauque, lugubre, sonnait, coupant la veillée d'un appel sinistre. Et Hayez songea que le dimanche encore il s'était échappé vers le Bois avec Emma, laissant la maison à la garde d'Annie. Au retour, Emma se fatiguant à cause de ses bottines neuves, ils avaient pris le tramway. Elle s'effrayait à la montée; appuyée au grillage vert de la plate-forme, elle fermait ses

Digitized by Google

yeux, qu'un vertige troublait, et elle riait de sentir le vent lui souffler au visage la poussière ténue et la vapeur de la machine. Au haut de la pente, où ils s'arrêtaient, elle disait : Déjà! comme une enfant... Elle n'irait plus, maintenant.

Alors il pensa au corbillard qui emporterait la chérie par le même chemin, et un sanglot l'étrangla.

Cependant, Zaza priait à la porte :

« Édouard, s'il te plaît... »

Car l'ensevelisseuse, une voisine, attendait en bas et s'impatientait : on tardait trop, ce ne serait pas facile.

Hayez ouvrit en reconnaissant la voix, et Zaza s'accrocha à lui, le tira par l'escalier.

Oh! il voulait bien la suivre! Zaza était, entre ses sœurs, la plus charmante et la mieux aimée... Seulement, qu'est-ce que cette vilaine femme allait faire à Emma?

Annie monta préparer tout pour la dernière toilette; une activité silencieuse, qu'elle gardait dans l'affliction même, la désignait pour les besognes douloureuses. Elle trouva la femme bougonnant, branlant longuement son bonnet de deuil.

« Ouvrir la fenêtre, *Juseke lieve!* Était-ce permis! Monsieur devait bien savoir... Madame serait trop vite laide... »

Et comme Annie étalait sur un fauteuil la robe de mariée, encore toute fraîche, d'Emma, la vieille fit observer que c'était dommage, une si belle étoffe! La soie une fois teinte, mademoiselle aurait pu s'en faire un joli costume!

Le lendemain, malgré les instances des beaux-parents qui s'offraient à faire les démarches nécessaires, Hayez voulut régler lui-même les menus détails de l'enterrement. Une âcre volupté lui venait de ce qu'il souffrait. Il ne permettrait pas qu'on lui rognât une part de sa douleur; il la connaîtrait tout entière, sous ses formes multiples, avec ce que les conventions du dehors y ajouteraient de vulgarité poignante.

D'abord, c'était la déclaration à la maison communale. L'employé, un petit vieux aimable, qui souriait aux gens en deuil, par habitude de sourire aux nouveaux mariés, déposa sa tartine sur le bord du pupitre, et répéta lentement en faisant crier sa plume sur le papier rude du registre :

Digitized by Google

« Nous disons donc : *Laure-Emma-Adeline...*

— S'il vous plaît, monsieur, le nom de la décédée?... »

Puis, ce fut la commande du cercueil : le faux visage attristé du marchand funèbre qui vous parle *zinc* et *chêne*, « un article de confiance » ; la rangée lugubre des spécimens devant lesquels on vous fait défiler; et la voix larmoyante de la dame de la maison, présentant à monsieur des couronnes « tout ce qu'il y a de mieux, avec les violettes en soie, bon teint... », tandis que le mari prend la liberté de recommander un sien parent pour le monument et l'inscription.

Hayez sortit de là exaspéré, avec, dans les doigts, une crispation pour étrangler ces rapaces qui vivent de cadavres, ces vendeurs de regrets en perles dont les ongles aigus de commerçants âpres s'acharnaient après son amour défunt.

Il n'en pouvait plus; c'était assez; il deviendrait fou plutôt.

Et Mathilde se chargea de rédiger les lettres de faire-part, de longues lettres — car la famille était nombreuse — où la nomenclature se fait par ordre de parenté, sans omission de la grand'tante ou de l'arrière-cousin.

Hayez n'aurait pas voulu de prêtres. Sa science de médecin, qui, nulle part dans le corps, n'avait pu découvrir le siège de l'âme, le rendait sceptique ; et Emma, depuis leur mariage, s'était déshabituée de l'église.

Mais la famille se récria.

Que dirait le monde? Ce serait un scandale. Il n'y aurait qu'un blâme universel...

Le beau-père, qui s'exaltait, prononça les mots d' « odieuse économie » ; mais Mathilde le regarda : il se tut. Annie pleurait sans bruit, et Zaza, pour convaincre son frère, dit que ce serait si beau : les grandes draperies noires, les enfants de chœur avec leurs dentelles blanches, les cierges et l'orgue, et tout ça... et qu'Emma serait contente, bien sûr.

Alors il céda, lassé, écœuré, pour n'avoir pas à discuter davantage, et Annie se rendit chez le curé.

Parfois, il semblait à Hayez qu'on avait crié son nom en haut. Repoussant Zaza brutalement, il gravissait l'étage,

Digitized by Google

poussé par un espoir absurde que sa raison réprouvait : elle vivait encore, qui sait? Mais Emma, maintenant parée comme pour ses noces, avait pris un air solennel, une lividité effrayante dans sa longe robe à reflets glacés; et les taches bleuâtres qui plaquaient les joues s'étendaient...

La retrouver ainsi, enfoncée de plus en plus dans l'anéantissement, marquée de tous les signes irrémédiables du cadavre, c'était pour Hayez comme s'il l'avait de nouveau perdue.

De la fenêtre, il guetta le cercueil.

Il vit une charrette basse, avec le nom du menuisier peint en blanc sur les côtés; dessus, un drap de serge noire cachant quelque chose.

Puis des pas lourds montèrent.

On déposa le cercueil au pied du lit.

Machinalement, Hayez le contempla. C'était étroit! On la mettrait là-dedans!...

Le menuisier, un maigre à barbe rousse, l'interrogea complaisamment :

« C'est soigné, n'est-ce pas, monsieur? »

Hayez fit ajouter un coussin pour la tête, et, lui-même, il voulut déposer Emma dans la bière. Cette masse sans résistance que le poids entraînait, ce quelque chose de mou, d'inanimé qui oscillait entre ses bras, lui envoya un frisson d'angoisse; il trébucha et faillit laisser tomber le corps.

Sur le capitonnage en satin bleu, l'ensevelisseuse arrangea la défunte, replaça une mèche de cheveux, tendit les plis de la jupe méthodiquement...

Le menuisier s'assura que tout était en ordre : le coude droit replié gênerait la fermeture... il força l'articulation avec un petit craquement sec, puis il dit à son compagnon qui se tenait près de la porte, un réchaud à la main :

« Joseph, donnez l'esprit de vin. »

Hayez s'était enfui.

. . . . . .

Annie lui toucha l'épaule légèrement :

« Dis, si tu t'habillais, veux-tu?... Dix heures vont sonner. »

Digitized by Google

C'était pour onze heures, le service. Annie n'avait point marchandé; les choses seraient bien faites : une messe en musique, trois prêtres, leurs plus riches ornements au dos, et des cierges à profusion.

Les « amis et connaissances » commencèrent d'arriver en une foule mêlée, où de rares visages familiers se perdent parmi le tas de ceux qu'on connaît moins, — anciens camarades d'études, fournisseurs de la maison, voisins que l'on hésite à étiqueter d'un nom, — les uns accourus par sympathie, la plupart conduits par une curiosité indifférente de badauds.

Chacun déposait sa carte sur un plateau. Les intimes serraient la main d'Hayez, très accablé, murmuraient quelques paroles apitoyées. Et les deux pièces du rez-de-chaussée s'emplissaient au milieu du silence respectueux. Dans le corridor, où les assistants, trop nombreux, refluaient, on se gênait moins; des conversations s'engageaient en chuchotements.

« Une gentille habitation; spacieuse... Tiens! il y a un jardin...

— Cet Hayez, un idiot. Médiocre clientèle. Ne sait pas se faire une spécialité...

— Ah bah!.. Elle était jolie?

— Peuh! Une boulotte. Trop blonde. La sœur est mieux. »

Un gros monsieur fit remarquer qu'Hayez manquait de tenue : « On est stoïque, que diable! »

Comme les prêtres étaient là, les croque-morts engouffrèrent le cercueil dans le corbillard, et aux quatre coins, derrière les touffes de plumes noires, on accrocha les couronnes.

Hayez suivit, soutenu par ses beaux-frères, et la volée cahotante des cloches battait durement dans sa tête.

A l'église, dont le porche s'encombrait, le bedeau mena la famille dans le chœur, près du catafalque, mesquinement drapé de jaune et de noir, au milieu d'un cercle de vingt cierges. Un tumulte de chaises, un traînement de pieds crièrent sur les dalles; et des femmes, qu'un instinct de pitié solidaire avait attardées là, pleurèrent très sincèrement sur la trépassée, comme sur une sœur inconnue.

Digitized by Google

Dans le fond, l'orgue s'ébranla en une clameur assourdie; et, près de l'autel où l'officiant montait, un enfant de chœur faisait grincer espièglement les chaînettes de son encensoir.

Hayez se rappela qu'elle aimait le parfum de l'encens. Souvent, elle en jetait quelques grains, à la dérobée, sur le poêle rougi, et s'amusait des doléances d'Annie, que l'odeur incommodait.

Il y avait des fleurs qu'Emma ne pouvait souffrir : les pensées, avec leurs pétales striés de violet, dont la disposition simule une tête de chat. Elle n'aimait non plus les plumes de paon, à cause des gros yeux ronds qui vous regardent. Le noir surtout lui déplaisait : « Je ne voudrais porter le deuil qu'en gris... » disait-elle. Elle était remuante, tapageuse, avait des rires pour un rien.

A déjeuner, le matin, il lui fallait son thé très fort; et quand Annie faisait rôtir le pain, c'était une joie!..

A la file, des souvenirs de leur vie à deux levaient en lui, incohérents, disparates; et le grondement de l'orgue, alternant avec les psalmodies, lui parvenait de très loin, comme un murmure de vagues.

Cependant la messe se prolongeait.

C'était donc pour Emma, ces chants de terreur, les gestes bizarres et les voix sinistres de ces prêtres? *Requiescat*, disaient-ils. Elle reposerait à jamais, et toutes les cérémonies étranges, les prières perdues qu'ils prodiguaient ainsi, n'y pourraient rien. Une impatience gagnait Hayez. Qu'avaient-ils à gémir sur elle? L'avaient-ils aimée ou seulement connue? Il était jaloux de ces hommes qui s'arrogeaient le droit de pleurer avec lui...

Un enfant de chœur lui mit un cierge dans la main, et il dut faire le tour du catafalque; puis un autre vint après lui, puis un autre encore, et tous ceux qui avaient escorté le cadavre. Et les cierges passés à la ronde, donnés et repris par l'enfant de chœur, formaient une procession fantastique de petites lueurs tremblotantes.

Derrière, l'église se vida. La cire crépitait, fondait en larmes brûlantes. Bientôt ce fut fini...

Digitized by Google

L'air vif du dehors étourdit Hayez davantage. Il sentit le roulement de la voiture qui l'emportait, puis, de nouveau, le vent le piqua aux yeux. Il pleuvait. Un refrain qu'elle chantait le harcelait de son allure de valse; il l'entendait tourner sous son crâne engourdi, distinctement, avec toutes les notes sautillantes...

Des croix, des pierres partout, des carrés de fleurs engrillagés. Du monde — moins de monde — autour de lui.

Le frottement du cercueil qu'on glissait dans le caveau, le sortit de sa prostration. Il cria : « Emma, Emma! »

L'ordonnateur des inhumations fit : « Chut, chut, » discrètement.

Les meubles étaient demeurés en place, comme lorsqu'elle vivait. A gauche, près de la cheminée, le buffet où s'étalait le service à thé — un cadeau de l'oncle de Malines — dont on maniait les pièces avec vénération, et qu'Emma seule osait épousseter; à droite, le piano chargé de partitions reliées en rouge; puis les chaises rangées à deux doigts du mur, avec la pleine lumière de la fenêtre haute luisant sur le poli du noyer.

Au jardin, des roses de Noël allaient fleurir.

On eût dit qu'elle était sortie, qu'elle rentrerait tout à l'heure.

Cette indifférence des objets familiers choqua Hayez; il eut envie de briser quelque chose, de défaire ce bel ordre glacial, pour qu'on pût voir au moins que la maîtresse n'était plus là.

Dans leur chambre, en haut, il bouleversa tout, vida les armoires, prit deux journées pour faire un triage... Finalement, il garda quelques menus bijoux à l'usage d'Emma, et un vieux cahier d'écolière rempli d'une grosse écriture maladroite, puis il pria Mathilde d'emporter le reste.

Il passait des heures, le front collé à la vitre, à regarder tourbillonner la neige sur la place. Et dans cette neige, peu à peu, un trou se creusait, où ses yeux, hypnotisés par toute cette blancheur tournoyante, distinguaient la forme amincie

Digitized by Google

d'Emma, le bras droit replié, l'épaule mal à l'aise, comme on l'avait couchée au cercueil.

Les nuits, il ne put dormir. Des hallucinations folles le hantaient : il supposait qu'elle n'était point tout à fait insensible encore, et que le froid la faisait souffrir, et qu'elle s'ennuyait longuement à regretter la maison.

Un cauchemar autre le posséda :

Les soirs qu'il tentait de s'absorber en la lecture d'un traité quelconque de médecine, une phrase, un mot l'arrêtait, et, par analogie, le forçait irrésistiblement de suivre en esprit toutes les phases de la décomposition des cadavres. Elle serait ainsi? Non, c'était trop horrible!.. Il repoussait le livre, avec une exclamation gutturale qui faisait tressauter Zaza.

Alors, sans lever les yeux de dessus son crochet de buis, où la laine noire s'enroulait d'un mouvement continu, Annie entamait de longues consolations cruelles, et Zaza, impatiemment, la tirait par la manche pour la faire taire.

Les clientes d'Hayez le visitèrent à la file, prétextant leurs nerfs et lui amenant leurs amies. Car l'histoire s'était répandue aux environs, et le récit de la mort de madame, savamment dramatisé, fit longtemps les frais des cancans dans les magasins du voisinage.

Une vogue nouvelle en résulta pour Hayez, que les dames vinrent consulter au moindre bobo, émues de compassion, poussées aussi par un désir inconscient de voir comment ça souffrait, un homme! Mais Hayez, froid, correct, en déconcerta quelques-unes; d'autres s'entêtèrent, s'éprirent pour lui d'une belle affection platonique... — Ce pauvre docteur, vraiment, il était bien intéressant!

Hayez s'isola. Il fut avare de son chagrin, n'en éparpilla point les miettes en plaintes banales, et, méprisant de haut tout ce bonheur des autres, il prit en égale indifférence ce qui vivait autour de lui.

Dans cette disgrâce, Mathilde fut épargnée.

Elle vint souvent, plus souvent qu'autrefois, comme avec un souci de suppléer sa sœur absente. Hayez connaissait l'heure, vers la brune, et le coup de sonnette un peu sec. Il montait, laissant Annie et Zaza attablées à la cuisine.

Digitized by Google

Lentement, à cause du long voile de crêpe, Mathilde se débarrassait de son chapeau dans l'obscurité tombante du salon.

« Édouard, vous faut-il de la lumière? » demandait-elle.

Et lui répondait toujours :

« Non, chère, restons ainsi, si vous le voulez bien. »

Ils s'asseyaient côte à côte sur le canapé, et demeuraient sans rien dire. Car le silence, ainsi gardé, les accommodait mieux, et ils s'y sentaient vivre de la même émotion et songer les mêmes pensées. La chute des charbons dans le cendrier du poêle, scandant le tapage clair des assiettes qu'Annie empilait en bas, donnait à la pièce close un air d'intimité où leur peine se mettait à l'aise, prenait une douceur alanguie.

Les mains de Mathilde, posées sur ses genoux, faisaient deux taches blanches sur sa jupe, et Hayez ne voyait d'elle rien d'autre.

Parfois il disait :

« Nous irons là-bas demain.

— Oui; les fleurs de l'autre jour seront fanées. »

Il s'illusionnait. C'était la voix d'Emma, le timbre à peine plus grave, et la façon pareille d'effacer les *r*.

Et ce tête-à-tête, dont tous deux percevaient une jouissance amère et délicate, se rompait brusquement à l'entrée de Zaza portant la lampe allumée.

Mathilde accompagna Hayez dans ses visites au cimetière. Elle fixa un jour: le jeudi. D'ordinaire, elle assistait au dîner. On mangeait peu, silencieusement. De temps en temps, Annie, qu'un attendrissement regagnait à la vue de tout ce noir de leurs robes, disait entre deux bouchées :

« Cette pauvre Emma! Tenez, Mathilde, vous êtes là justement à sa place, et c'est de son couvert que vous vous servez... »

Ils partaient, Mathilde cachant sous son voile un tas de fleurs prises à la serre, et de loin ils apercevaient le long mur blanc. Tandis qu'elle époussetait avec son mouchoir les pierres basses du monument et qu'elle rejetait dans le gazon les anciens bouquets séchés, Hayez songeait.

Digitized by Google

... Quand ils étaient venus, à la Toussaint passée, en l'honneur des parents défunts, elle avait épelé son nom : *Laure-Emma-Adeline...* 1860 — gravé d'avance sur la plaque de marbre. Et elle plaisantait, la joyeuse fille, disant qu'on n'y ajouterait point si tôt la date finale.

Même, Annie fut très choquée...

Le monument, entassé, déplaisait maintenant à Hayez. C'était trop lourd avec ces grosses chaînes scellées; puis, on ne savait où mettre les fleurs. Il ferait changer cela.

Un joli temps de fin d'hiver ensoleillait la campagne, où les moineaux piaillaient par bandes dans les chemins. Le vent soufflait tiède, et Mathilde avait chaud sous son crêpe.

« Le printemps vient, » soupirait-elle.

Il inclinait la tête en réponse.

Mais qu'est-ce que ça leur faisait, le printemps!

Au cours de la saison, Hayez se prit à ressasser dans sa mémoire toutes les choses passées.

C'étaient les billets écrits au crayon, près du tonneau de bière, tandis que la carafe débordait parmi les pommes de terre, et que la grosse voix du père grondait en haut : « Qu'est-ce qu'Emma tripote dans la cave? »

Car le père résistait. Elle était trop jeune, Hayez pauvre, sans renommée encore. Enfin, on verrait plus tard.

Puis, c'étaient les deux ou trois rendez-vous où elle accourut affolée, tremblant qu'on ne l'eût suivie. Et aussi sa révolte, un soir, devant le refus définitif du père, alors qu'elle avait osé dire pour la première fois: « Je veux, oh! je veux! »

Et elle s'était évanouie après ce grand effort, la pauvrette...

Cependant, dans la maison tout avait repris l'allure accoutumée. Zaza ne s'empêchait plus de sauter dans l'escalier, et, tout en maniant son crochet, Annie chantonnait de petits airs flamands. On risqua une excursion à Groenendael, et, vers l'automne, on se permit d'éclaircir de gris les toilettes.

Des amis revinrent, emmenèrent Hayez qui d'abord s'était défendu. Annie proposa timidement de donner une soirée, oh! tout intime. Elle s'était déjà assuré la présence de la vieille M^me^ Mahaux, qui chaperonnerait. Hayez se récria, voulut consulter Mathilde.

Digitized by Google

« Pourquoi non? Vous ne pouvez pas cloîtrer vos sœurs. Nous aurons Mahaux, l'avocat : il est fort drôle. »

Et ce jour-là, il arriva à Hayez cette chose inconcevable d'avoir ri! Il avait ri, lui, triste à jamais! Et il se tourmentait, se reprochant cet affreux rire comme un outrage fait à la morte. Aussi, c'était la faute de ce gros Mahaux, avec sa sotte façon de couper les huîtres en quatre!... Mathilde avait ri comme lui... Tout cela l'inquiéta. Il s'interrogea, ausculta sa douleur, et fut heureux de la sentir palpiter, bien vivace, au plein de sa chair. Des détails, pourtant, se perdaient parmi ses souvenirs. Depuis un temps, quand il fermait les yeux, les traits d'Emma lui apparaissaient moins distincts, fondus comme sur une photographie très ancienne; et les ornements de cuivre du cercueil, dont les dessins se détachaient si clairs autrefois, sont brouillés maintenant dans sa tête.

« Qu'en pensez-vous, Mathilde?

— C'est bien, tout à fait bien. »

Et Mathilde fit quelques pas en arrière pour mieux juger de l'immense glace que l'ouvrier achevait de poser.

Dans la perspective reculée, elle s'apercevait toute mignonne, avec sa robe d'été à mille fleurs; et le ton brun des meubles, faisant repoussoir, la découpait en vignette au milieu du cadre énorme.

Cet acajou et ce velours rouge qu'Emma avait apportés en mariage étaient bien bourgeois. On vint de la salle de ventes, un jour, chercher le tout; et il y eut, dans la pièce assombrie par l'épaisseur des rideaux, de grands buffets en chêne plaqué de cuivre et des escabeaux étrangement sculptés. Mathilde recolla patiemment de très vieilles assiettes japonaises trouvées au grenier sous un tas de foin, et le fameux service à thé de l'oncle alla parader à la cuisine. — Porcelaine de pacotille, avait dit Hayez.

Annie venait d'avoir son premier cheveu gris et Zaza sa première robe longue; car trois ans étaient passés depuis qu'on avait pris le deuil.

Digitized by Google

Peu à peu, les visites au cimetière étaient devenues moins fréquentes. Un jeudi, Hayez, appelé en consultation, ne put accompagner Mathilde. On remit au dimanche. Le dimanche, il plut; les chemins étaient détrempés, ce serait folie! Il plut tout le mois. Puis, les fleurs étaient rares, les rosiers avaient gelé, et des bouquets toujours plus petits furent portés en hâte par Mathilde, entre un bonjour à Mme Mahaux et une commande à la couturière. Bientôt la clientèle augmentante empêcha Hayez totalement. Cette pauvre Emma! vraiment, c'était horrible! On ne le laisserait donc jamais souffrir en paix! Mais il ne pouvait, absolument. Un printemps humide; tant de malades! Plus tard, il irait, bien sûr...

Et le pèlerinage ne s'accomplit plus qu'une fois l'an, au jour banal marqué par l'usage.

Dans la maison transformée, la domination de Mathilde s'était naturellement imposée. Après la mort d'Emma, le ménage périclitait sous la direction un peu molle d'Annie; les servantes gaspillèrent; ni le boucher, ni le boulanger n'avaient été payés, et l'on commençait à jaser ferme chez la verdurière. Au milieu de ce désordre, venu si vite, Annie s'épouvanta, pria Mathilde de la tirer d'ennui. Et ce fut tôt fait de remettre le tout en bon état, de régler les comptes et d'ordonner la dépense. L'autorité ainsi conquise, Mathilde la garda entière, et les servantes nouvelles, le jour de leur entrée, lui disaient : *Madame.* Du reste, Annie se réjouissait de cette tutelle qui la déchargeait de tous soins. Les rares absences de Mathilde la bouleversaient; elle trottait du salon à la cuisine, son peloton de fil à crocheter sautillant sur ses talons, et elle se lamentait auprès de la bonne : « Ah! Sanne, je ne sais ce que j'ai. Est-ce qu'un malheur va m'arriver? On dirait que quelque chose me manque. Tenez, Sanne, allez chercher Mlle Mathilde; moi, je pèlerai les asperges. »

Sanne y courait dare dare, inutilement. A midi, Hayez, qui rentrait, s'inquiétait à son tour, dînait à peine, et l'on se mettait en campagne, qui d'un côté, qui de l'autre, jusqu'à ce qu'on découvrît Mathilde occupée à confire les cornichons chez la vieille Mme Mahaux.

Digitized by Google

Car Mathilde était experte en ces besognes, et les détails grossiers du ménage ne la dégoûtaient pas. Puis elle avait une manière gentille d'arranger toutes choses, et savait donner un air avenant au salon froid et gourmé, rien qu'en déplaçant une chaise, en disposant les plis d'un rideau. Même, une fois qu'on attendait les Mahaux à déjeuner, elle imagina d'emplir de grandes chrysanthèmes un pot de grès à fleurs bleues qu'elle emprunta à la cuisine, et posa son beurrier ainsi garni au milieu de la nappe bise, en guise de surtout. Annie cria à l'abomination; mais Hayez trouva cela d'un joli effet, et Mahaux, l'avocat, s'extasia, avec de longs gestes, comme pour une plaidoirie.

On avait de bonnes soirées tranquilles, surtout en hiver. Mathilde restait. Souvent Mme Mahaux arrivait avec son fils et sa chatte, fourrée dans un cabas, parmi les chaussettes à remailler. On s'installait au hasard autour de la table trop petite, et l'on était très serré et l'on avait très chaud : A cause de la nouvelle suspension à gaz, expliquait Annie. Dehors, les bruits s'étouffaient et le jardin était sous la neige. Si bien qu'à voir le contraste des vitres que la gelée intense décorait, ils se sentaient tout réconfortés par une sensation de bien-être complet, où pas un regret n'avait place.

Mahaux, l'avocat, qui grillait ses bottes aux chenets du foyer, soupirait par intervalles la même phrase, d'un accent pénétré :

« On est bien, chez toi, Hayez! »

Annie et la vieille dame jasaient infatigablement, en controverse sur une question importante de tricot; elles n'interrompaient leur papotage que pour vider la tasse où Zaza venait de verser le thé bouillant. — Du thé vert, très fort, comme Emma l'aimait autrefois... il y avait bien longtemps. — Mathilde parlait peu, piquait son aiguille activement dans une tapisserie délaissée par Zaza; parfois ses laines s'égaraient sous la chatte de Mme Mahaux; et du coin plein d'ombre où il avait reculé son fauteuil, Hayez s'abîmait dans la contemplation de sa belle-sœur.

Et il découvrait qu'elle était charmante, presque brune,

Digitized by Google

avec des yeux couleur de noisette, plus élancée, plus piquante cent fois qu'Emma.

Car — il se l'avouait à présent — la chère disparue était un peu blonde, un peu petite, un peu boulotte... Quand il avait connu l'aînée, la cadette, Mathilde, ne lui représentait qu'une maigre fillette en croissance, gênée de ses bras trop longs, qu'elle ne savait où mettre. Comment, dans ce temps-là, n'avait-il point remarqué les grands cils de ces yeux noisette?

Depuis que leurs excursions vers le cimetière avaient cessé, Hayez voyait rarement Mathilde seule; et l'acquisition du malencontreux lustre à gaz — une fantaisie d'Annie — avait mis fin à leurs tête-à-tête dans l'obscurité tombante.

Un dimanche de mars, avant de partir pour la messe, Annie, tourmentée d'un secret qui lui pesait de la veille, dit à son frère :

« Tu ne sais pas?... Mme Mahaux convoite notre Mathilde!... »

Hayez, qui lisait, bâilla un « Ah! » distrait.

« Écoute donc... convoite Mathilde pour son fils Paul. Oui. Dans huit jours, elle fera une demande solennelle au père... qui consentira. Mathilde, elle, ne sait encore rien. Elle sera très heureuse, nous y comptons; car je suis du complot. »

Hayez s'était levé, animé d'une colère sourde contre cette incorrigible radoteuse d'Annie. Le plioir qu'il tenait se cassa d'un coup sec.

« Mathilde à Mahaux? Mathilde au gros Mahaux? Jamais!

— Pourquoi? Mahaux est riche... avocat distingué... brillante clientèle... convenable sous tous les rapports...

— Jamais, te dis-je. Il ajouta entre ses dents : Je ne veux pas, moi. »

Annie s'étonna : Est-ce qu'on le consulterait seulement.

Mathilde, à Mahaux! Ils étaient fous. Et quelle perfidie d'avoir combiné ce rapt en cachette! Ce Mahaux, avec sa franchise bruyante, n'était qu'un affreux traître; cette vieille

Digitized by Google

mère, si digne, qu'une entremetteuse en cheveux blancs ; et c'étaient des masques, ces bonnes figures loyales. Oh ! il leur dirait tantôt leur infamie, et que c'est odieux de méditer pareilles entreprises...

Ce premier accès de rancune calmé, Hayez se raisonna amèrement. Après tout, il n'était rien dans la vie de Mathilde ; aucun lien ne la lui avait soumise, et, si elle croyait son chemin ailleurs tracé, il ne la retiendrait pas... Mais tout cela lui causait une peine profonde, un bouleversement douloureux de son existence...

Le soir, quand il revit les Mahaux, placidement attablés chez lui, sa haine s'exaspéra. Il bouscula le fils, fit grise mine à la mère et marcha sur la queue de la minette, qui miaula plaintivement.

Tandis que Mme Mahaux et Annie palpaient tendrement la chatte gémissante, et malgré le regard dont Paul Mahaux l'avait suivi, Hayez entraîna Mathilde dans le corridor.

« Il faut que je vous parle. Ne riez pas : c'est très sérieux. Et, sévère, avec un ton brusque d'interrogatoire, il lui dit rapidement, car la servante montait l'escalier : — Mahaux vous aime. Le saviez-vous? »

Non... Oui... Elle ignorait... C'est-à-dire, elle s'en doutait bien un peu. C'était ainsi? Tant pis. Elle avait du chagrin, à cause de Mahaux, un brave garçon... mais elle ne voulait pas, non, jamais. Et lui, Eddy, il avait donc pensé qu'elle pourrait aimer Mahaux ; il avait cru cela d'elle ! C'était mal, très mal.

La voix de Mathilde faiblissait, et elle ouvrait ses yeux très grands pour ne point laisser tomber de larmes. Puis, très vite, elle parla d'autre chose. Il y avait une réparation à faire à la tombe, là-bas... une pierre fendue par la gelée, une chaîne détachée, elle ne savait plus...

Et quand ils rentrèrent au salon, Mathilde avait les joues trop rouges, Hayez serra trop fort la main de Paul Mahaux ahuri, fit des excuses trop longues à Mme Mahaux et laissa la minette encore méfiante grimper dans son gilet, sous l'œil courroucé d'Annie.

. . . . . .

Digitized by Google

Comme autrefois, ils prirent le chemin du cimetière. Le verglas, sur la chaussée en pente, força Mathilde d'accepter le bras de son beau-frère. Ils eussent désiré d'être tristes, mais ils se sentaient un grand bonheur sans causes, dont ils gardaient un scrupule. Le soleil montait à travers un fin brouillard, et Mathilde avait chaud sous ses fourrures. Sur un talus, ils découvrirent une perce-neige, en éprouvèrent une joie d'enfant, sitôt réprimée, par décorum, à la grille surmontée d'une croix.

Hayez dit : « Voici le printemps. »

Mathilde sourit, inclina la tête en réponse et s'appuya plus intimement contre son compagnon, car le pied s'enlizait dans la terre plus grasse... Ils enjambèrent des tombes pour arriver plus vite.

D'un coup d'œil, Hayez apprécia le dégât. Oh ! peu de chose : on préviendrait le marbrier en revenant. Ils s'arrêtèrent un instant, devant le monument si longtemps délaissé, sans paroles, embarrassés, dans une attitude contrite de coupables; et il leur semblait qu'un reproche sortait de ces pierres souillées de boue...

Hayez soupira : « Pauvre Emma ! pauvre Emma ! »

Mathilde rapprocha son mouchoir de son visage. Mais c'était en vain que, très sincèrement, ils s'efforçaient de rappeler l'émotion ancienne. Leurs cœurs battaient calmes, leurs yeux restaient secs. Devant cette tombe, où ils avaient crié leur désolation outrée, ils demeuraient indifférents comme en face d'une sépulture étrangère. Hayez, naïvement, s'étonna d'abord; puis, acceptant la douce violence des choses accomplies, il comprit que maintenant il aimait l'autre — Mathilde.

MARIE MERCIER.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE EN RUSSIE

IMPRESSIONS MUSICALES.

I

Me trouvant, au mois de mars 1883, à Saint-Pétersbourg, j'eus une grande déception. J'avais espéré profiter d'un voyage en Russie pour apprendre à connaître la musique russe. Quelques fragments entendus à la salle du Trocadero, pendant l'Exposition de 1878, m'avaient ouvert sur les compositeurs russes des horizons que j'aurais désiré explorer.

J'arrivai à Pétersbourg pendant le grand carême, et trouvai tous les théâtres fermés, sauf le théâtre Michel, où une assez médiocre troupe d'opérette allemande alternait avec la comédie. Je n'eus, en conséquence, d'autres ressources que d'aller entendre les *Cloches de Corneville* et la *Guerre joyeuse* (*Der lustige Krieg*), opérette de Strauss, qui fera malheureusement plus vite le tour du monde que la moindre composition de l'école russe contemporaine.

Un jour cependant, je vis annoncé un concert donné sous la direction de A. Rubinstein, dans la Salle de la Noblesse. On ne peut rien imaginer de plus conservateur que le programme de ce concert, commençant par la *Symphonie italienne* de Mendelssohn, se continuant par les ouvertures de *Léonore* de Beethoven et du *Roi Manfred* de Reinecke, pour finir par le concerto de piano du même exécuté par l'auteur. On ne peut rien imaginer non plus de comparable à l'enthousiasme du public très élégant et très nombreux qui se pressait dans la Salle de la Noblesse pour acclamer un pianiste presque

Digitized by Google

sexagénaire, qui tient certainement une place très honorable dans l'art du piano, mais qui n'aura pas fait faire un grand pas à l'art musical. Les compositions de Reinecke apparaissaient dans ce concert comme un écho affaibli des œuvres allemandes classiques et mettaient en pleine lumière la jeunesse de la symphonie italienne et le lyrisme de l'ouverture de *Léonore*, dont l'exécution, sous le bâton de Rubinstein, était d'ailleurs irréprochable.

Un morceau d'orchestre appartenant à la jeune école russe faisait cependant partie du programme. C'était, je pense, une première exécution. Ce morceau se termina au milieu des conversations et de l'indifférence générales. Il en fut de même d'un air de soprano tiré de *Rousalani et Ludmilla*, opéra de Glinka, que la jeune école russe acclame comme le Précurseur. Cet air, taillé à l'italienne et, ajoutons-le, médiocrement chanté, n'eut pas plus de succès que le morceau d'orchestre.

Je sortis de ce concert très perplexe au sujet de l'école musicale russe. Les acclamations dont j'avais entendu saluer les œuvres classiques de l'ancienne école allemande, ainsi que l'un de ses rares survivants, la froideur qui avait accueilli une œuvre nationale, ne pouvaient me laisser douter que le goût du public, de la Salle de la Noblesse au moins, n'était pas en faveur de l'art national. Puis cet air de *Rousalani et Ludmilla*, qui aurait aussi bien pu être extrait d'un ouvrage de Donizetti, n'indiquait-il pas que les passages les plus goûtés étaient précisément ceux qui portaient le moins la griffe du maître? Je ne pus m'empêcher de faire un rapprochement entre le public de Saint-Pétersbourg et celui de nos concerts, et je me dis que, si la nouvelle école existait, les directeurs de concert se croyaient sans doute obligés de la laisser cachée sous le boisseau, pour n'en produire que des extraits manquant de caractère propre. Chez nous aussi, les premiers fragments de l'œuvre de R. Wagner exécutés dans nos concerts, le chœur des fileuses, du *Vaisseau fantôme*, la marche du *Tannhaüser*, le chœur des fiançailles de *Lohengrin*, sont précisément ceux où l'on reconnaît le moins le génie de

Digitized by Google

l'auteur. Cependant ces morceaux ont eu besoin de dix à quinze ans pour se faire admettre dans les programmes de nos auditions musicales. Ce rapprochement me parut peu encourageant pour l'école russe contemporaine.

Ne parvenant pas à entendre de la musique russe, je cherchai l'occasion d'en entendre parler, et cette occasion ne tarda pas à se présenter. Je fus reçu dans une famille où je pus causer musique avec un musicien ; ce n'est pas toujours le moyen d'en entendre bien long ; je l'avais éprouvé à maintes reprises et, cette fois encore, j'en refis l'expérience.

Le musicien en question était un gros jeune homme blond, très bon pianiste et très lancé dans certain monde d'amateurs. Comme signe distinctif, il portait au poignet gauche un bracelet d'or, ce qui est, paraît-il, le suprême du bon goût... à Saint-Pétersbourg.

Tout en causant, je feuilletai les livres et les cahiers de musique qui encombraient les meubles. L'école allemande y était largement représentée, mais Raff, Brahms, Liszt y coudoyaient Suppé et Strauss. En fait de compositions russes, je n'aperçus que quelques œuvres de Tschaïkowski et de Rubinstein.

« Tschaïkowski, me dit mon cicerone d'un ton doctoral, est notre gloire la plus pure. Né en 1840 dans l'Oural, il fit son droit à Saint-Pétersbourg, puis s'adonna complètement à la musique. Il est actuellement directeur du Conservatoire de Moscou, où il fait la pluie et le beau temps. Tschaïkowski a abordé tous les genres. Ses *romances* rivalisent avec les *Lieder* de Schumann. Ses six opéras ont eu moins de succès, mais renferment des beautés de premier ordre. Tels sont surtout l'*Opritschnik* (nom des gardes du corps d'Iwan le Terrible) et *Jeanne d'Arc*, grand opéra qui doit avoir été publié avec traduction allemande ; ses morceaux de musique de chambre, notamment le quatuor op. 11, le trio op. 50, la sérénade pour instruments à corde, sont fort appréciés, de même que son concerto op. 23 et ses morceaux d'orchestre, notamment la 2e symphonie, la suite op. 43, la *Tempête*, l'ouverture de *Roméo et Juliette* et surtout l'ouverture solennelle op. 49. »

Digitized by Google

Pendant que mon interlocuteur me versait ainsi la manne de son discours, je notais avidement les titres et les numéros d'œuvres qu'il faisait défiler devant moi.

« Je ne vous parle pas de Rubinstein, continua-t-il ; ses nombreux voyages à l'étranger ont fait connaître partout sa musique, qui partage, avec celle de Tschaïkowski, l'honneur de représenter le plus dignement notre école russe ; mais Rubinstein n'est pas aussi Russe que Tschaïkowski. Ses voyages en Europe (nous aimons à parler ainsi et à nous figurer que la Russie à elle seule forme une partie du monde), ses voyages en Europe et ses longs séjours en Allemagne en ont fait un auteur cosmopolite et particulièrement imprégné de germanisme. Tschaïkowski, au contraire, nous est resté fidèle. Il habite Moscou, la ville des tsars, et représente à nos yeux le génie musical russe dans ce qu'il a de plus pur et de plus élevé.

— Mais, hasardai-je timidement, d'autres noms sont parvenus à mes oreilles. J'ai entendu en Belgique des danses de Napravnik, entre autres, qui faisaient pressentir un musicien. Napravnik n'a-t-il pas produit des œuvres plus importantes ?

— Singulière idée d'exécuter du Napravnik en Belgique ! Napravnik n'a pas la moindre réputation et l'on ne joue pas sa musique en Russie. Napravnik est directeur de l'orchestre à l'Opéra russe, et rien de plus.

— Vous venez de parler de l'Opéra russe. Dites-moi donc quel est son répertoire ; il ne vit pas uniquement, j'imagine, des opéras de Tschaïkowski et de Rubinstein ?

— Non, certainement ; on y donne des traductions d'opéras allemands, français et italiens et de temps à autre un ouvrage où nos compositeurs s'essayent. Ces opéras sont, en général, mal montés et, en dehors d'un petit cercle de fidèles, le public ne les goûte pas.

— Quels sont donc les compositeurs d'opéras auxquels vous venez de faire allusion ?

— Le dernier opéra russe est *Havantschina*, d'un certain Mussorgski, qui a également produit, il y a quelques années,

Digitized by Google

un drame lyrique fort ennuyeux, intitulé : *Boris Godunoff*. On a aussi donné, il n'y a pas bien longtemps, *Snieguroschka* (*La fille de neige*), de Rimski-Korsakoff. C'est absolument extravagant et cela dépasse R. Wagner en audaces harmoniques. Ces ouvrages ne sont traduits ni en français, ni en allemand ; ils ne le seront probablement jamais et n'en valent d'ailleurs pas la peine. Les seuls ouvrages russes qu'on joue quelquefois sont ceux de trois compositeurs qui ne sont plus vivants : Glinka, Seroff et Dargomijski. Seroff tient beaucoup de Wagner. Il est tout aussi obscur et son orchestre est encore plus assourdissant que celui du maître de Bayreuth. »

Je voulus protester, mais continuant sa conférence :

« Oh ! je sais, me dit mon musicien au bracelet d'or, vous formez en Belgique, comme partout ailleurs, par genre, une petite Église wagnérienne. Mais à Saint-Pétersbourg, cela ne prend pas. On donne bien à l'Opéra italien *Tannhaüser* et *Lohengrin*, mais ces jours-là il y a moins de monde que pour *Lucia* ou pour *Crispino e la Comare*. D'ailleurs, si vous voulez faire connaissance avec nos émules de Wagner, prenez *Rognieda* ou *Judife*, de Seroff, ou encore la *Russalka* de Dargomijski ; ça doit avoir été traduit en allemand. »

Je commençais à être fixé sur les goûts de mon initiateur et à me défier singulièrement de ses appréciations. Je voulus pourtant faire une dernière tentative.

« Les compositeurs dont vous m'avez parlé n'ont-ils pas écrit quelques œuvres dont on puisse se rendre compte sans le secours de votre langue, qui, pour nous, étrangers, est absolument inabordable ?

— Certainement, mais tout cela est peu joué. On exécute parfois dans nos concerts un morceau d'orchestre de l'un de nos compositeurs, — comme hier soir, par exemple, et vous avez vu avec quel succès. — Rubinstein, qui dirige nos concerts, n'aime pas cette musique, qui rapporte moins d'applaudissements qu'elle ne coûte de peines et d'études. Cependant il existe des œuvres remarquables de Glinka, *Une Nuit à Madrid*, entre autres. Un poème symphonique de Mili

Digitized by Google

Balakirew, intitulé *Tamar*, a eu aussi du succès ; mais l'événement du jour est la production d'un quatuor par un jeune homme de dix-neuf ans, Glazounoff, attaché au ministère. Cette composition est saluée par les amateurs de l'école russe comme une œuvre de génie. Je ne vous en dirai rien, car je me suis bien gardé d'aller l'entendre. Croyez-moi, tout cela n'approche pas des œuvres de Tschaïkowski et de Rubinstein, qui, à eux seuls, personnifient l'école russe moderne.

En sortant de chez notre amateur, je m'empressai de prendre des notes, qui me permettent aujourd'hui de reproduire presque textuellement cette conversation.

II

Je me dirigeai en flânant sur la neige durcie, le long des trottoirs de *la petite Morskaïa*, vers la cathédrale d'Isaac, l'édifice le plus imposant de la capitale. La foule entrait à l'église et je suivis la foule. L'extérieur de la cathédrale, toujours en réparation sous ce climat aussi meurtrier pour la pierre que pour l'homme, ne m'avait pas engagé jusque-là à la visiter. Le plan de la cathédrale d'Isaac est fort simple. Une croix grecque, une coupole dorée au milieu ; aux extrémités des branches de la croix, quatre frontons supportés par des colonnes monolithes en granit de Finlande. Cet extérieur essentiellement classique, la lourde masse du temple, ne sont peut-être pas dépourvus d'effet sous un ciel chargé de neige, mais ils me paraissaient peu propres à parler à l'imagination et à éveiller des sentiments religieux.

Je n'avais pas fait dix pas à l'intérieur que je fus entièrement détrompé. En entrant dans cette cathédrale, que son immensité et le peu de lumière du ciel laissent toujours dans une obscurité relative, on est saisi par une impression irrésistible. La foule circule sans cesse, serrée et confuse, mais le bruit des pas s'éteint sous ces voûtes colossales. La foule même est silencieuse et disparaît sous l'immensité du dôme. Les saintes images fixées aux piliers resplendissent de lumières. Devant elles sont prosternés des fidèles de tout rang

Digitized by Google

et de tout âge, des officiers supérieurs aux brillants uniformes, des mendiants sordides comme il n'en existe qu'en Russie, des élégantes enveloppées dans des fourrures précieuses et des nourrices habillées de rouge et couvertes de bijoux voyants. Tout ce monde se prosterne pêle-mêle, fait ses génuflexions, embrasse le sol, puis va baiser l'image sainte, qui regarde, impassible, à travers ses fonds d'or, constellés de diamants et de pierreries. La nuit tombait et l'intérieur de la cathédrale n'était plus éclairé que par les cierges que le culte grec prodigue autour de ses autels. Le chœur des églises grecques est fermé par l'iconostase, portes en métal, quelquefois en argent massif ciselé à jour, que le pope ou l'empereur seuls ont le droit de franchir. Des deux côtés, se trouvent les portes, plus petites, par où les fidèles peuvent pénétrer dans le chœur. A Isaac, les trois portes sont encadrées par quatre pilastres sur lesquels deux artistes russes, Brulow et Bruni, ont peint des saints et des saintes de toute la hauteur de l'édifice. Ces peintures, qui rappellent, en les modernisant, les chefs-d'œuvre les plus purs de l'art byzantin, sont admirables d'expression. Pour peu que l'église soit éclairée, les quatre images gigantesques paraissent s'animer et se détacher de leurs fonds or. Il y a là un effet d'optique, un peu théâtral si l'on veut, mais qui est bien fait pour entretenir le mysticisme auquel n'est que trop enclin le peuple russe. Tout d'un coup, des chants d'une douceur, d'une justesse, d'une harmonie merveilleuses s'élevèrent de l'enceinte du chœur et tout mouvement s'arrêta dans l'église : c'était l'office du soir qui commençait. Le culte grec orthodoxe n'admet pas d'instruments dans ses églises. La musique y joue cependant un très grand rôle, mais les voix seules y sont tolérées et la cathédrale d'Isaac possède le chœur de chanteurs d'église le plus exercé de tout l'empire. Le prêtre psalmodiait et le chœur invisible répondait par une phrase harmonisée, assez longue pour permettre des nuances, des oppositions auxquelles les chœurs que nous entendons, notamment dans les églises « en Europe », ne nous ont guère habitué. La phrase se terminait par l'opposition d'un *pianis-*

Digitized by Google

simo suivant un *forte*, à la manière d'une nuance dont certains compositeurs modernes ont singulièrement abusé. Je ne me lassai pas d'entendre cette phrase éternellement la même, dite toujours avec les mêmes inflexions de voix, les mêmes nuances, mais profondément vibrante, profondément sentie, supplication humaine portée au ciel par des voix d'anges. Je ne sais si je m'abuse, mais je ne serais pas étonné qu'avec ses tendances mystiques, une partie du peuple prosterné dans l'ombre, sur les dalles de la cathédrale, ne vît les quatre grandes figures peintes sur les piliers du chœur s'unir en un quatuor céleste pour implorer la divinité, au nom de tous les malheureux qui peuplent l'empire.

L'office était fini, le peuple s'écoulait lentement, les cierges s'éteignaient, les grandes figures rentraient dans l'ombre... Je me disais qu'un peuple qui avait une musique religieuse aussi caractéristique, disons le mot, aussi empoignante, devait avoir une musique nationale, et je me promis bien d'utiliser la première occasion qui s'offrirait de connaître les compositions musicales tant dédaignées des amateurs de Saint-Pétersbourg.

III

Cette impression fut confirmée à Moscou, où j'eus l'occasion d'entendre de nombreuses chansons populaires de la Petite-Russie. Ces chansons ont un caractère spécial, une saveur native. Ce sont des plaintes amoureuses ou des ballades, en général très courtes, souvent très mélodiques, généralement d'un sentiment triste et rêveur. Il semble que le servage a imprimé ce caractère aux chants populaires de la Russie méridionale.

La chanson populaire existe d'ailleurs dans toutes les parties de la Russie et elle chante tour à tour la tristesse et la joie, la haine et l'amour, la guerre et la paix. Les chants populaires russes ont une indépendance d'allure extrême, indépendance de rythme et de modes, qui a jeté des germes profonds dans les productions russes modernes.

Digitized by Google

Comme la plupart des mélodies orientales et comme la musique religieuse des églises grecques, ces chants sont souvent écrits, au moins partiellement, dans les modes antiques. Les intervalles peuvent en paraître durs aux oreilles occidentales, mais l'emploi de ces modes divers est une source féconde de variété pour l'expression des sentiments qui est le propre du chant populaire. Quelques-uns de ces chants ont été soigneusement harmonisés et figurent dans des recueils de mélodies nationales publiées par les maîtres de l'école russe moderne, avec lesquels je n'avais encore pu faire connaissance [1].

Le séjour de Moscou n'était pas plus favorable, à cet égard, que celui de Saint-Pétersbourg. L'opéra italien, chassé de la capitale par les bienséances du carême, trouvait à Moscou un public moins blasé peut-être, mais tout aussi conventionnel que celui de Saint-Pétersbourg, et la *Gioconda* de Panchielli allait aux astres.

Le hasard voulut qu'au retour, je me trouvasse compagnon de wagon-lit avec un artiste lyrique belge qui a quitté le théâtre de la Monnaie pour aller tenir une des premières places parmi les chanteurs italiens de Saint-Pétersbourg.

Pendant plus de vingt-quatre heures, le train court au milieu d'une plaine légèrement ondulée; enseveli sous un linceul de neige, le paysage n'a d'autre grandeur que celle de la monotonie.

Les seules distractions consistent à épier les traces de gibier dans la neige ou à contempler au loin le toit fumant des *isbahs* clairsemés qui, seuls, dénotent la présence d'êtres vivants dans cette désolation. J'oubliais une des grandes jouissances de celui qui voyage en Russie pendant l'hiver. Elle consiste à constater, au moyen des immenses thermomètres placés en évidence dans chaque gare, à combien de degrés il gèle au dehors, alors que dans les wagons admirablement chauffés des chemins de fer russes, on ne s'aperçoit nullement des rigueurs de la température extérieure. En

[1] Voir notamment les recueils de Rimski-Korsakoff et de Balakirew.

Digitized by Google

arrivant à la frontière prussienne, le tableau change, la plaine de sable succède à la plaine de neige, mais la monotonie reste la même.

Je bénis le ciel de me donner pour compagnon de voyage un compatriote, artiste très convaincu et causeur très agréable, qui n'eut pas de peine à arrêter les contours de l'impression que j'emportais de l'état actuel de l'art musical en Russie.

Le goût de ce qu'on est convenu d'appeler le public est, en Russie comme partout ailleurs, essentiellement frivole, lorsqu'il n'est pas dirigé par la mode.

De là l'envahissement par l'opérette du théâtre Michel, jadis considéré comme une succursale du Théâtre Français à Paris. De même qu'il est de bon ton de fredonner les refrains de l'opérette en vogue, ou de savoir placer à propos les mots plus ou moins spirituels dont elle est émaillée, il est aussi très bon genre de fréquenter l'Opéra italien et d'y applaudir dix fois par saison la *Sonnambula*, la *Travatia*, *Il Trovatore*, un *Ballo in maschera* et *tutti quanti*. Cependant la direction de l'Opéra italien profite de l'engouement du public, surtout depuis que notre compatriote y est attaché, pour varier son répertoire. Le *Prophète*, le *Roi de Lahore*, *Tannhaüser* et *Lohengrin* sont venus apporter une heureuse diversion dans le menu quotidien de nos dilettanti. Jean de Leyde me confia que, dans tout le répertoire moderne, c'était sous la cuirasse de Lohengrin ou sous la robe de pèlerin de Tannhaüser qu'il avait remporté à Saint-Pétersbourg ses plus brillants succès; que le théâtre de Wagner lui était essentiellement favorable et qu'il espérait bien chanter prochainement à Saint-Pétersbourg le rôle de Siegmund dans la *Walkure*. J'ignore si la direction des théâtres impériaux de Saint-Pétersbourg a comblé ses vœux.

Il me confia encore ses appréhensions relativement à l'exécution du *Néron* de Rubinstein, qui était annoncé comme la principale nouveauté de la saison prochaine.

L'échec récent de cet opéra à Anvers m'a remis en mémoire l'appréciation enthousiaste de mon compagnon de voyage.

Digitized by Google

La vérité est que Rubinstein à Saint-Pétersbourg, comme Tschaïkowski à Moscou, jouit en Russie d'une influence énorme. Sans contester nullement la valeur très réelle de ces maîtres, il faut déplorer cette influence, car elle engendre l'obstructionnisme à l'égard de toute une pléiade de compositeurs russes, jeunes et vieux, vivants ou morts, qui ne doivent rien à l'école allemande dont Rubinstein et Tschaïkowski sont les plus fidèles représentants en Russie.

C'est ce qu'il est facile de lire entre les lignes d'un livre publié par un des adeptes les plus autorisés de la nouvelle école russe, César Cui. Cet ouvrage est intitulé : *La musique en Russie* [1]. L'origine française de son auteur s'y devine, car la forme en est aussi châtiée que le fond en est instructif et intéressant. L'auteur passe successivement en revue la chanson populaire, l'opéra, la musique vocale et instrumentale, les moyens d'exécution et la critique musicale en Russie. Ajoutons que César Cui a fait preuve d'une qualité rare chez les artistes en général et chez les compositeurs en particulier.

Malgré la place importante qu'il occupe dans l'œuvre russe moderne, César Cui n'a parlé de lui qu'incidemment et pour citer chronologiquement la date d'apparition de ses principaux ouvrages lyriques. Pour ne pas laisser incomplet cet exposé de l'état actuel de la musique en Russie, l'éditeur a même dû faire une notice spéciale sur César Cui pour l'ajouter à la fin du livre et le compléter.

Cet ouvrage est ainsi devenu un guide indispensable à qui veut s'aventurer dans les arcanes de la musique russe contemporaine, malgré les difficultés d'une langue qui a peu de points communs avec les idiomes latins ou germaniques.

La conclusion de ce livre, c'est qu'il existe une école russe moderne très vivace, très caractérisée ; mais le grand public, entraîné par la mode et l'influence dominante de certaines personnalités, lui est peu favorable. Nous en voyons une preuve évidente dans ce fait que les compositeurs russes occupent presque tous une position officielle, qui n'a aucun

[1] Un volume. Paris, G. Fischbacher, 1881.

Digitized by Google

rapport avec la musique. C. Cui est professeur de fortifications à l'École de guerre de Saint-Pétersbourg, Glazounoff est attaché à un ministère, Borodim, dont nous parlerons plus loin, le plus grand des compositeurs russes modernes, est professeur de chimie à l'École de médecine.

Si le public russe n'honore pas les vivants, il s'incline devant les morts, parce que ceux-ci ne portent plus ombrage. L'heure de la postérité a sonné pour Glinka, Seroff et Dargomijski. Ce dernier a fondé l'école russe moderne, en abordant la tâche la plus hardie peut-être qu'un compositeur ait osé rêver: celle de traiter à nouveau le sujet de Don Juan sous le titre: *le Convive de pierre*, en rompant avec toutes les traditions scéniques. Il a ainsi ouvert toute large la voie que suivent César Cui, Rimski-Korsakoff et Mussorgski. Ces auteurs, entassant opéras sur opéras, attendent le moment où ces œuvres seront appréciées comme elles le méritent. De ces trois compositeurs, les plus franchement nationaux sont les deux derniers. Rimski-Korsakoff a fait représenter successivement la *Nuit de mai*, la *Pskovitaine* et *Sniegurodschka;* Mussorgski est l'auteur de *Boris Godunoff* et de *Havantschina.* Les sujets de ces opéras sont, en général, empruntés à des épisodes de l'histoire nationale ou à des légendes.

Ce sont ces ouvrages que mon initiateur de Saint-Pétersbourg qualifiait d'extravagants et d'ennuyeux. Il y a là un point sur lequel il faudrait bien s'entendre. Si une œuvre lyrique est extravagante et ennuyeuse, parce qu'elle sort des sentiers battus et rebattus, parce qu'elle dérange les habitudes somnolentes d'un public blasé, les opéras russes que nous venons de citer le sont au premier chef. On y chercherait en vain la coupe et les formules usitées. Mais si l'œuvre d'art, quelle qu'elle soit, est destinée à faire naître une impression profonde, à émouvoir les fibres du cœur humain, on ne peut nier que Rimski-Korsakoff et Mussorgski soient de grands artistes. Si cette impression naît déjà de la lecture incolore d'une partition de piano et chant, que ne doit-elle pas être, accompagnée du prestige des voix des masses

Digitized by Google

chorales et orchestrales et fixée dans des contours précis par le décor et la mise en scène ?

Lorsqu'on parle aujourd'hui de tendances novatrices au théâtre lyrique, la pensée se reporte involontairement sur l'œuvre de Richard Wagner dont l'influence sur les compositeurs modernes italiens, français ou allemands est indéniable. C'est peut-être sur les Russes que cette influence est la moindre, bien que plusieurs d'entre eux aient de grandes affinités avec l'auteur de *Parsifal ;* mais ce sont plutôt des affinités esthétiques que techniques. L'école russe donne toujours aux voix la place prépondérante, tout en ne négligeant rien de la polyphonie instrumentale.

Au milieu des plus grandes complications harmoniques, l'école russe chante toujours et se borne rarement, comme une grande partie des écoles contemporaines, à faire entendre une mélopée incolore ou des récitatifs insignifiants, pendant que l'orchestre déchaîné exécute une symphonie qui couvre les voix et empêche les spectateurs de comprendre le sens des paroles chantées.

Les principes qui guident l'école russe moderne sont nettement précisés dans le livre de César Cui, auquel nous ne pouvons que renvoyer le lecteur.

Nous avons également nommé ce dernier parmi les chefs de la nouvelle école lyrique en Russie. Il y occupe cependant une place très différente de celle de Rimski-Korsakoff et de Mussorgski. Cui est surtout connu par trois opéras.

Les deux premiers sont *William Ratcliff*, représenté en 1868, et *Angelo*, en 1876.

Le sujet de *William Ratcliff* est emprunté à Henri Heine, et celui d'*Angelo* à Victor Hugo. De même que par le choix de ses sujets, César Cui s'écarte de ses compatriotes dans ses procédés. Sans vouloir diminuer en rien sa valeur, qui le ferait briller au premier rang partout ailleurs qu'en Russie, sa musique porte moins souvent cette empreinte nationale, qui est si profonde dans les œuvres de Rimski-Korsakoff et de Mussorgski.

César Cui est un éclectique ; il passe souvent de l'école

Digitized by Google

italienne à l'école allemande et, trahissant une fois de plus son origine, il se rapproche beaucoup de quelques-uns des compositeurs français modernes.

Mais César Cui est un harmoniste des plus habiles, un mélodiste des plus distingués et sa muse est loin de manquer de vigueur et de sentiment dramatique. Les scènes violentes de *William Ratcliff* et d'*Angelo* sont là pour l'attester et nous ne doutons pas que ce dernier ouvrage, notamment, soit appelé à un grand succès, sur une scène française, le jour où un directeur intelligent en fera faire une traduction, que la prose de Victor Hugo doit rendre facile.

Le dernier opéra de César Cui est le *Prisonnier du Caucase*, représenté en 1883. C'est une œuvre de jeunesse terminée dans l'âge mûr. Cet opéra abonde en mélodies gracieuses et tendres, l'auteur s'y élève parfois très haut, comme dans le final du 2e acte ; mais la trame dramatique y est moins serrée que dans ses premiers ouvrages.

IV

Une occasion unique s'est présentée récemment à notre public de faire connaissance avec l'école russe. Trois concerts composés exclusivement d'œuvres russes ont été donnés à Liége aux mois de janvier et de février derniers, grâce à l'initiative très intelligente et très artistique de Mme la comtesse E. de Mercy-Argenteau, qui s'est imposé la tâche de faire connaître au public belge et français les compositeurs russes, en traduisant leurs œuvres et en les faisant exécuter. Ces concerts ont pu surtout faire apprécier les compositeurs russes comme symphonistes. Ils nous ont révélé un maître entre tous, dont notre guide dans le monde musical de Saint-Pétersbourg ne nous avait pas même cité le nom : Borodine, l'auteur de deux symphonies qui comptent, dès aujourd'hui, parmi les œuvres les plus remarquables de ce genre, où si peu d'auteurs ont réussi.

Les symphonies de Borodine ne sont pas absolument coulées dans le moule classique. Elles marquent un nouveau

Digitized by Google

progrès dans l'émancipation du rythme et de la forme inaugurée par R. Schumann. De toutes les œuvres russes que nous connaissons, ce sont celles qui se sont le plus fortement trempées aux sources vives de la chanson populaire, et plusieurs passages de ces symphonies portent comme un vague reflet des mélopées orientales, accentuées par la puissance d'une orchestration toute moderne.

Borodine est également connu par un recueil de sept mélodies, de sept *romances* comme on dit en Russie, pour piano et chant.

Parmi ces mélodies, dont la traduction française est encore inédite, trois ballades méritent la palme : *La Mer*, *la Belle au bois dormant* et *la Reine des mers*.

Il suffirait de ces ballades pour classer Borodine parmi les compositeurs les plus originaux de notre époque. Borodine écrit en ce moment un opéra : *le Prince Igor*, qui sera prochainement représenté à Saint-Pétersbourg.

Les compositions de Borodine, comme en général celles des compositeurs russes modernes, fournissent de fréquents exemples d'un emploi passager des modes antiques. Dans ses *Souvenirs d'une mission musicale en Grèce et en Orient* [1], M. L.-A. Bourgault-Ducoudray a écrit : « La musique européenne, déjà fatiguée par un développement excessif de son *majeur* et de son *mineur*, puiserait des éléments nouveaux de combinaison et des moyens d'expression encore inexploités dans l'adaptation de l'harmonie aux modes antiques. » Les compositions de la jeune école russe puisent une grande partie de leur originalité dans ce reflet des modes antiques si répandus dans les chants populaires de la Russie et de tout l'Orient.

Nous avons eu la bonne fortune d'entendre, aux concerts russes de Liége, la 1re symphonie de Borodine, son esquisse symphonique intitulée : *Dans les steppes de l'Asie centrale*, ses ballades et un fragment inédit du *Prince Igor* ; de nombreux fragments très applaudis pour chœurs, solis et orchestre du

[1] Paris, Hachette et Cie, 1878.

Digitized by Google

Prisonnier du Caucase, de César Cui; une *tarentelle* pour orchestre, une suite pour piano et violon, des *romances* de ce même auteur, une *fantaisie serbe* et un fragment de *Sniegurodschka*, de Rimski-Korsakoff. Un chœur de *Boris Godunoff* de Mussorgski, une suite pour piano sur le nom de *Sascha* (diminutif d'Alexandrine) par Glazounoff, et la *Tarentelle slave* de Dargomijski, arrangée pour piano par Liszt, complétaient le programme de ces intéressantes auditions musicales.

Un obstacle s'opposera malheureusement trop souvent à l'exécution de la musique russe, et notamment de la musique de solistes : c'est son extrême difficulté. La suite pour piano de Glazounoff, de même que la tarentelle de Dargomijski, sont hérissées des plus grandes difficultés que puisse rêver un pianiste. Nous ne pouvons que rendre ici un hommage mérité au talent d'une exécutante hors ligne, M^me^ Lisa Delhaze, qui s'est jouée de ces difficultés de manière à nous initier complètement aux beautés très réelles de ces compositions ardues.

En terminant cet article, nous croyons inutile de résumer notre impression sur l'école russe moderne. Nous préférons y substituer celle d'une autorité incontestable, qui a eu le rare bonheur de pouvoir suivre le développement musical en Europe pendant près de trois quarts de siècle. Nous avons nommé Franz Liszt, qui, depuis 1820, époque où, âgé de neuf ans, il remportait son premier succès, en exécutant en public un concerto de Ries, a eu l'occasion d'assister à l'éclosion et au développement de bien des écoles.

Les deux lettres suivantes adressées par Liszt à M^me^ la comtesse E. de Mercy-Argenteau, avant et après les concerts de Liége, contiennent une appréciation très flatteuse pour la nouvelle école russe.

Voici la première de ces lettres, datée de Weimar, 24 octobre 1884 :

« Certainement, très chère bienveillante amie, vous avez cent fois raison d'apprécier et de goûter l'actuelle Russie musicale. Rimski-Korsakoff, Cui, Borodine, Balakirew sont des

Digitized by Google

maîtres de saillantes originalité et valeur. Leurs œuvres me dédommagent de l'ennui que me causent d'autres œuvres plus répandues et vantées, dont il me serait difficile de dire ce que vous écrivait jadis Léonard, après un *Lied* de Schumann : « Que d'âme, aussi quel succès! »

« Rarement le succès s'empresse d'escorter *l'âme*. En Russie, les nouveaux compositeurs, malgré leur remarquable talent et savoir, n'ont encore qu'un succès restreint. La haute compagnie de cour attend qu'ils réussissent ailleurs avant de les applaudir à Saint-Pétersbourg. A ce propos, je me souviens d'un mot frappant que me disait, en 1883, feu le grand-duc Michel : « Quand j'ai à mettre mes officiers aux arrêts, je les « envoie aux représentations des opéras de Glinka. »

« Les mœurs s'adoucissent et MM. Rimski, Cui, Borodine ont eux-mêmes grade de colonels.

« Aux concerts annuels de l'Association musicale allemande et universelle, *Allgemeiner deutscher Musik-Verein*, on exécute chaque fois, depuis plusieurs années, sur mon indication, quelque œuvre des compositeurs russes. Peu à peu, le public se formera. L'année prochaine, en juin, notre festival aura lieu à Carlsruhe. Saint-Saëns y viendra ; pourquoi pas vous, très chère amie? Vous y entendriez aussi du russe.

« Quand vous écrirez à Saint-Saëns, exprimez-lui bien mon admirative amitié, très constante. Pour le travail de traduction que vous avez bravement entrepris, je pense que vous faites sagement et habilement de vous affranchir du servage de la rime, et de vous en tenir à la prose rythmée.

« L'important, c'est de maintenir l'accent lyrique ou dramatique et d'éviter les « désastreuses salades de syllabes « longues et brèves, des temps forts et faibles ».

« Il s'agit de bien prosodier sans quelconque autre scrupule.

« On dit que M. Lamoureux admet dans un de ses programmes la « Steppe » de Borodine. Nous verrons quel accueil lui sera fait. Du reste, je doute que Lamoureux se risque de sitôt dans la propagande russe. Il a trop à faire

Digitized by Google

avec Berlioz et Wagner. Ne vous laissez déconcerter ni par l'insouciance « ineffable » ni par le bataillon carré d'objections comme celles-ci :

« C'est un fouillis inextricable, c'est abracadabrant, etc. ! »

« Sans politesse ni cérémonie, je vous dirai en parfaite sincérité que votre instinct ne vous a pas induite en erreur, le jour où cette musique vous a si vivement charmée. Continuez donc votre travail dans la ferme conviction d'être dans le vrai.

« Surtout, je vous prie de ne pas imaginer à faux que je tiens la lorgnette à l'autre bout. Quand vous frapperez, non seulement je dirai : Entrez, mais viendrai au-devant de vous.

« Retourner à Paris pour m'y présenter en jeune compositeur ou continuer le métier de vieux pianiste dans les salons ne me tente guère. J'ai autre chose à faire ailleurs.

« Fidèles hommages,
« F. Liszt. »

La lettre suivante est datée de Rome, le 20 janvier 1885 :

« Quelle merveille vous venez d'accomplir avec votre concert russe, à Liége, chère admirable ! Matériellement, l'Institut des Sourds-Muets et des Aveugles en a profité ; artistement, d'autres sourds-muets ont entendu et parlé ; les aveugles voyaient et en vous regardant étaient ravis.

« Certes, je ne me désisterai pas de ma propagande des remarquables compositions de la nouvelle école russe, que j'estime et apprécie de vive sympathie. Depuis six ou sept ans, aux grands concerts annuels de l'Association de musique (*Allgemeiner deutscher Musik-Verein*), que j'ai l'honneur de présider, les œuvres orchestrales de Rimski-Korsakoff et Borodine figurent aux programmes. Leur succès va *crescendo*, malgré la sorte de contumace établie contre la musique russe.

« Ce n'est point par singularité d'esprit que je m'attache à la propager, mais par un simple sentiment d'équité, appuyé sur ma conviction de la valeur réelle de ces œuvres de haute lignée. Je ne sais lesquelles a choisies Hans von Bülow,

Digitized by Google

l'Achille des propagandistes, pour le concert russe qu'il a donné dernièrement avec la chapelle de *Meiningen*, d'inouïe discipline et perfection.

« J'espère que Bülow continuera des concerts du même accabit dans diverses villes d'Allemagne. Les meilleurs de mes disciples, brillants virtuoses, jouent superbement les compositions les plus difficiles pour piano de Balakirew, etc.; je leur recommanderai la *suite* (piano et violon) de Cui.

« Vu la rareté des chanteurs doués à la fois de voix, d'intelligence et de bon goût pour les choses non rebattues, il y a du retard relativement aux compositions vocales de Cui, Borodine, etc.

« Cependant on parviendra à les produire convenablement et à les faire apprécier et réussir.

« En France, votre traduction des textes aidera beaucoup; en Allemagne, il faudra pourvoir à une traduction assortie.

. . . . . .

« Mes très aimables hôtes à Anvers, M. et M^me^ Lynen, m'engagent à y retourner cet été, lors de l'Exposition, dont M. Lynen est président; j'en serais tenté, après le festival de Carlsruhe, gardant un charmant souvenir de la bienveillance qu'on m'a témoignée à Bruxelles et à Anvers.

« Dans une dizaine de jours, je rentre à Buda-Pesth, d'où vous recevrez une photographie de la vieille triste figure de votre constant admirateur et dévoué serviteur

« F. Liszt. »

A. Habets.

Digitized by Google

UN ROMANCIER-PSYCHOLOGUE RUSSE[1].

Féodor Mikhaïlovitch Dostoïevsky.

2. — La révolte.

« Je dois te faire un aveu, commença Ivan. Je n'ai jamais pu comprendre que l'on puisse aimer son prochain. Et précisément, à mon avis, parce qu'il est notre prochain : on ne peut aimer que ce qui est au loin. J'ai lu je ne sais comment et je ne sais où, d'un saint nommé Jean le miséricordieux, qu'un jour un passant affamé et transi étant venu à lui et lui ayant demandé de le réchauffer, il se coucha avec lui dans son lit, l'entoura de ses bras et se mit à souffler dans sa bouche en putréfaction de je ne sais quelle affreuse maladie. Je suis convaincu qu'il a fait cela en se mentant à lui-même, se forgeant par devoir un amour de commande, ou comme une mortification qu'il s'imposait par pénitence. Pour aimer un homme, il faut que celui-ci se cache, que nous ne le voyions pas; à peine a-t-il montré son visage, que l'amour s'évanouit.

— Le père Zozime m'a parlé plus d'une fois de cela, remarqua Alexis; il disait aussi que le visage d'un homme empêche souvent de l'aimer des gens encore inexpérimentés dans l'amour du prochain. Mais sache qu'il y a beaucoup d'amour dans l'humanité et un amour presque semblable à celui du Christ, je le sais moi-même, Ivan...

— Eh bien, cela, je ne le sais pas encore et je ne puis le comprendre et infinité de gens avec moi. La question est de savoir si cela provient des mauvaises qualités des hommes, ou

[1] Voir la *Revue* du 15 février.

Digitized by Google

si telle est déjà leur nature. Selon moi, un amour comme celui du Christ pour les hommes est pour ainsi dire un miracle impossible sur la terre. Il était Dieu, lui, c'est vrai, mais nous ne sommes pas des dieux. Je puis, par exemple, souffrir profondément, mais personne ne pourra jamais se douter jusqu'à quel point je souffre, parce qu'il est un autre et pas moi, et en outre il est rare qu'un homme consente à admettre les souffrances d'autrui (comme si elles constituaient un titre d'honneur). Et pourquoi, penses-tu, n'y consent-il pas? Parce que, par exemple, je sens mauvais, que j'ai une figure bête, ou qu'une fois, je ne sais quand, je lui ai marché sur le pied. Puis, il y a souffrance et souffrance : une souffrance humiliante, qui me dégrade, comme la faim, par exemple, celle-là, mon bienfaiteur voudra encore bien la reconnaître; mais pour peu que la souffrance soit d'un ordre plus élevé, prenons que ce soit pour l'idée, non, cela il ne l'admettra pas, sauf exceptionnellement; parce que, par exemple, il me regardera et verra tout à coup que je n'ai pas du tout le visage que, suivant son imagination, devrait avoir un homme qui souffre pour l'idée. Et voilà qu'il me prive immédiatement de ses bienfaits et cela pas du tout par mauvais cœur. Les indigents et surtout les indigents de race noble ne devraient jamais se montrer, mais demander l'aumône par la voie d'un journal. Théoriquement on peut encore aimer son prochain, ou bien parfois de loin, mais de près, presque jamais. Si tout était comme sur la scène, dans un ballet, où les mendiants, quand ils apparaissent, se montrent en haillons de soie et en dentelles déchirées, et demandent l'aumône en dansant gracieusement, alors on pourrait encore prendre plaisir à les voir, mais les aimer, — encore une fois, non ! Mais assez là-dessus; je voulais seulement te placer à mon point de vue. Je voulais te parler des souffrances de l'humanité en général, mais arrêtons-nous plutôt uniquement aux souffrances des enfants : ce qui, on le conçoit, est moins favorable pour ma thèse. C'est que d'abord on peut aimer les enfants même de près, même s'ils sont sales, même s'ils sont laids (cependant il me semble que les enfants ne sont jamais laids); en second

Digitized by Google

lieu, un motif encore pour moi de ne pas parler des grands, c'est que, outre qu'ils sont repoussants et ne méritent pas d'être aimés, ils ont leur compensation : ils ont mangé la pomme, ils ont acquis la science du bien et du mal et sont devenus « comme des dieux ». Ils continuent encore à mordre à la pomme actuellement. Mais les petits enfants n'ont rien mangé et ne sont encore coupables en rien. Aimes-tu les enfants, Alécha? Je sais que tu les aimes et tu comprendras pourquoi c'est d'eux seuls que je veux parler à présent. Si eux aussi souffrent affreusement sur la terre, c'est évidemment pour leurs pères, ils sont punis pour leurs pères qui ont mangé la pomme. Mais c'est là un raisonnement de l'autre monde, incompréhensible au cœur de l'homme, ici, sur la terre. Il n'est pas possible que l'innocent, et quel innocent! souffre pour le coupable. Tu t'étonneras peut-être, Alécha, mais moi aussi j'aime à la folie les petits enfants. Et remarque cela, des gens durs, esclaves de leurs passions, des carnivores, des Karamasof enfin, parfois aiment beaucoup les enfants. Les enfants, tant qu'ils restent enfants, jusqu'à sept ans, par exemple, diffèrent étonnamment des hommes: on dirait presque que c'est un autre être, d'une autre nature. J'ai connu un bandit dans sa prison : il lui était arrivé, au cours de sa carrière, en massacrant des familles entières dans les maisons où il s'introduisait de nuit pour voler, d'égorger en même temps quelques enfants. Mais, une fois en prison, il les aimait jusqu'à l'étrangeté. De la fenêtre du bagne, il ne faisait que regarder les enfants jouant dans la cour de la prison. Il réussit à décider un petit garçon à venir près de lui sous la fenêtre et celui-ci lia grande amitié avec lui... Tu ignores pourquoi je dis tout cela, Alécha? J'ai comme un mal de tête et je me sens tout triste.

— Tu as un air étrange en parlant, remarqua Alécha inquiet, on dirait que tu as l'esprit dérangé.

— A propos, un Bulgare me racontait dernièrement à Moscou, continua Ivan Fédorovitch, comme s'il n'avait pas entendu, comme les Turcs et les Tcherkesses commettent partout des horreurs chez eux en Bulgarie, dans la crainte d'une

Digitized by Google

révolte générale des Slaves, brûlant, égorgeant, violentant femmes et enfants, clouant les prisonniers par les oreilles aux palissades, et les laissant là jusqu'au matin, après quoi ils les pendent, etc.; il est impossible de donner une idée complète de toutes ces horreurs. On dit quelquefois de l'homme qu'il est cruel comme une bête féroce, mais c'est souverainement injuste et offensant pour les bêtes : la bête ne peut jamais se montrer aussi cruelle que l'homme, aussi artistement, aussi génialement cruelle. Le tigre mord et déchire et ne sait faire que cela. Il ne lui viendrait pas à l'esprit de clouer les gens par les oreilles pour la nuit, si même il pouvait le faire. Ces Turcs martyrisaient surtout les enfants avec une véritable volupté, arrachant ceux encore à naître des entrailles de leur mère avec leurs poignards, et jetant en l'air les enfants à la mamelle pour les recevoir sur la pointe de leurs baïonnettes aux yeux de leurs mères. Aux yeux de leurs mères, c'est en cela précisément que consistait la volupté. Un tableau surtout m'a paru d'un intérêt tout particulier. Imagine-toi un petit enfant à la mamelle dans les bras de sa mère tremblante, et tout autour, des Turcs. Ils ont imaginé une bien bonne farce : ils caressent l'enfant, rient pour le faire rire, et cela leur réussit, le petit enfant fait risette. En ce moment, un Turc dirige vers lui un pistolet à vingt centimètres de son visage. Le petit enfant rit joyeusement, tend ses petites mains pour saisir le pistolet, et tout à coup l'artiste abaisse la détente en le visant en pleine figure et fracasse sa petite tête... C'est procéder artistement, n'est-il pas vrai? A propos, les Turcs, à ce qu'on dit, aiment beaucoup les douceurs.

— Frère, pourquoi tout cela? demanda Alécha.

— Je pense que si le diable n'existe pas et que si, par conséquent, c'est l'homme qui l'a créé, alors il l'a créé à son image et à sa ressemblance.

— Tout comme Dieu, alors!

— Mais c'est étonnant comme tu sais retourner les mots, comme dit Polonius dans *Hamlet*, dit Ivan en riant. Tu m'as pris au mot, soit, cela me va. Il est bon, ton Dieu, si l'homme l'a créé à son image et à sa ressemblance! Tu viens de me

Digitized by Google

demander pourquoi je dis tout cela : c'est que, vois-tu, je suis amateur et collectionneur de quelques petits faits, et, le croirais-tu, je recueille et note d'après les journaux ou d'après ce que j'entends, d'où qu'elles viennent, les anecdotes d'un certain genre, et j'en ai déjà une bonne collection. Les Turcs, assurément, sont entrés dans la collection, mais ce sont des étrangers ; j'ai aussi des pièces de mon pays et même de meilleures que les turques. Tu sais que chez nous on bat davantage, on y fait plus usage de la verge et du fouet et c'est un trait national : chez nous, il ne peut être question de clouer quelqu'un par les oreilles, car nous sommes tout de même des Européens ; mais les verges et le fouet nous appartiennent et ne peuvent nous être enlevés. A l'étranger, il paraît que maintenant on ne bat plus du tout, soit que les mœurs se soient épurées, ou que l'on ait établi des lois, ensuite desquelles l'homme ne peut plus donner la verge à l'homme ; mais en échange, ils se dédommagent d'une autre manière, nationale tout comme la nôtre, et si bien nationale, que chez nous cela paraîtrait impossible, quoique, du reste, il semble que chez nous tout puisse s'implanter, surtout depuis le mouvement religieux qui s'opère dans notre grand monde [1]. J'ai une délicieuse petite brochure, traduite du français, où l'on raconte de quelle manière, il n'y a pas longtemps, cinq ans tout au plus, à Genève, on a guillotiné un assassin nommé Richard, un jeune homme de vingt-trois ans, je crois, qui s'est repenti et s'est converti à la religion chrétienne en vue même de l'échafaud. Ce Richard était un bâtard dont ses parents *avaient fait cadeau*, alors qu'il n'avait encore que six ans, à des bergers, montagnards suisses, et ceux-ci s'étaient chargés de son élevage pour le mettre ensuite au travail. Il grandit parmi eux comme un petit animal sauvage ; les

[1] L'auteur fait ici allusion au succès qu'obtenait il y a quelques années, dans les salons aristocratiques, un prédicateur anglais, nommé Redstok, si ma mémoire m'est fidèle : c'était une espèce d'extatique, qui, aux contorsions près, pourrait être mis sur le même plan que les chefs de l'armée du salut. Son origine aristocratique ne contribuait pas peu à ses succès dans le beau monde. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

pâtres ne lui enseignèrent rien du tout; mais à sept ans on l'envoyait déjà paître le troupeau, à l'humidité et au froid, presque nu et le nourrissant à peine. Et certainement aucun d'entre eux ne se faisait scrupule d'agir de la sorte et n'en avait de remords; au contraire, ils croyaient avoir plein droit de le faire : Richard ne leur avait-il pas été donné comme leur chose? et ils ne jugeaient pas même nécessaire de le nourrir. Richard lui-même a témoigné qu'à cette époque, comme l'enfant prodigue de l'Évangile, il convoitait avidement la pâtée des porcs que l'on engraissait pour la vente, mais on ne lui donnait pas même cela et on le battait quand il en volait aux cochons. Et voilà comme il passa toute son enfance et son adolescence, jusqu'à ce que, ayant grandi et s'étant fortifié, il se fit voleur. Ce sauvage travaillait à Genève comme journalier, buvait tout ce qu'il gagnait, vivait en réprouvé et finit par dévaliser un vieillard et le tuer.

Il fut pris, jugé et condamné à mort : c'est que là, on ne sentimentalise pas! Et le voilà aussitôt entouré de pasteurs et de membres des diverses confréries du Christ, de dames de charité, etc. On lui apprit en prison à lire et à écrire, on se mit à lui commenter l'Évangile, on l'exhorta, on le convainquit, on le serra de près, on le scia, on l'étourdit si bien qu'il finit par avouer enfin solennellement son crime.

Il se convertit, écrivit lui-même au tribunal qu'il était un monstre et que pourtant le Seigneur avait bien voulu lui ouvrir les yeux et lui envoyer la grâce d'en haut. Tout Genève s'émut, tout le Genève bienfaisant et pieux. Tout ce qu'il y avait de plus élevé et de mieux élevé se précipita dans sa prison; on embrasse Richard, on le serre dans ses bras : « Tu es notre frère, la grâce est descendue sur toi! » Et Richard lui-même pleure d'attendrissement : « Oui, la grâce est descendue sur moi. Autrefois, dans mon enfance et mon adolescence, je convoitais la nourriture des porcs, mais maintenant la grâce est descendue sur moi aussi et je meurs dans le Seigneur! » — « Oui, oui, Richard, meurs dans le Seigneur, tu as versé le sang et tu dois mourir dans le Seigneur. Ce n'était pas ta faute si tu ne connaissais pas du tout le

Digitized by Google

Seigneur, quand tu enviais la nourriture des porcs et quand on te battait parce que tu la leur volais (c'était très mal de ta part, car il n'est pas permis de voler), — mais tu as versé le sang et tu dois mourir. » Et voilà qu'arrive le dernier jour. Richard, anéanti, pleure et ne fait que répéter à toute minute : « C'est le meilleur de mes jours, je vais au Seigneur ! » — « Oui, crient les pasteurs, les juges et les dames de charité, c'est ton plus heureux jour, car tu vas au Seigneur! » Tout cela se dirige en équipage ou à pied vers l'échafaud, à la suite du char d'infamie dans lequel on mène Richard. Voilà qu'on est arrivé à l'échafaud : « Meurs, frère, crient-ils à Richard, meurs dans le Seigneur, puisque sur toi aussi la grâce est descendue! » Et tout couvert encore des baisers de ses frères, le frère Richard est hissé sur l'échafaud, placé sous le couperet, et on vous lui hacha fraternellement la tête, parce que sur lui aussi la grâce était descendue. — N'est-ce pas caractéristique?

Cette petite brochure a été traduite en russe par certains philanthropes luthéranisants de la haute société russe et envoyée gratis aux journaux et autres organes de la publicité, afin d'éclairer le peuple russe. Cette affaire Richard a cela de bon, que c'est un trait national. Si chez nous il paraîtrait insensé de couper la tête à son frère par cela seulement qu'il est devenu notre frère et que la grâce est descendue sur lui [1], nous avons, je le répète, aussi bien que cela. La jouissance qui nous touche de plus près et qui est, du reste, consacrée par l'histoire, c'est la torture des coups.

Nékrassof [1] nous a dit dans ses vers comment le paysan frappe, à coups de fouet, son cheval sur les yeux, « sur les tendres yeux ». Qui n'a pas vu cela? C'est un *russisme*. Il

[1] L'auteur semble ici exagérer, mais si l'on réfléchit au cas présent, on trouvera qu'il pourrait bien être dans la vérité. Vu les circonstances atténuantes, tous les personnages en question auraient fort bien pu obtenir une commutation de peine, mais qui nous dit qu'ils n'ont pas jugé préférable d'envoyer Richard dans l'autre monde alors qu'il était si bien préparé? (Note du traducteur.)

[2] Le plus grand poète de la Russie depuis Pouchkine et Lermontof. Il est mort il y a quelques années. (Note du traducteur).

Digitized by Google

décrit comment un petit cheval débile, qu'on a trop chargé, s'est embourbé avec sa charrette et ne peut en sortir. Le paysan le bat, le bat avec acharnement, enfin, ne comprenant plus ce qu'il fait, ivre de frapper, il le fouette cruellement, sans compter : si tu n'es pas assez fort, tire tout de même, meurs, mais tire. La pauvre rosse fait tous ses efforts et voilà qu'il commence à fouetter cet animal sans défense « sur ses yeux en pleurs, sur ses tendres yeux ». Dans un effort désespéré, l'animal parvint à mettre la charrette en mouvement et il avança tout tremblant, sans souffle, marchant de travers, d'un trot honteux et comme anti-naturel. C'est affreux à lire dans Nékrassof. Mais ce n'est encore qu'un cheval, et les chevaux nous ont été donnés par Dieu à fouetter. C'est ce que les Tatares nous ont expliqué et ils nous ont laissé le *knout* [1] en souvenir. Mais on peut aussi fouetter les gens. Et voici qu'un monsieur qui appartient à l'intelligence et qui a de l'éducation, ainsi que sa dame, donnent la verge à leur propre fille, une enfant de sept ans; — j'ai une note détaillée là-dessus. Le papa est heureux que les baguettes aient des ramifications : « Cela agira mieux » dit-il, et voilà qu'il commence à « agir » sur sa fille.

Je sais de source certaine qu'il est des fouetteurs qui s'échauffent de plus en plus, à chaque coup qu'ils frappent, jusqu'à éprouver littéralement comme une sorte de volupté. Ils fouettent une minute, puis cinq minutes, dix minutes, enfin ils arrivent à le faire plus longtemps, plus souvent, plus énergiquement. L'enfant crie, l'enfant, à la fin, ne peut plus crier, il suffoque : « Papa, papa ! petit papa, petit papa ! » Il arrive que, par quelque circonstance diabolique, l'affaire arrive jusqu'au tribunal. On engage un avocat. Le peuple, chez nous, appelle déjà depuis longtemps l'*ablakate* [2] conscience louée. L'avocat crie pour la défense de son client : « Une affaire si simple, si ordinaire, et qui ne regarde que la famille, un père qui a fouetté sa petite fille, n'est-ce

[1] Le mot *knout* est tatare comme la chose. (Note du traducteur.)

[2] C'est ainsi que le peuple écorche le mot *advocate*, comme cela arrive avec les mots empruntés aux langues étrangères. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

pas une honte que l'on introduise cela au tribunal? » Les jurés, convaincus, se retirent et reviennent avec un verdict d'acquittement [1]. Le public sanglote de joie de ce que l'on a acquitté un martyr. Hé, hé! si j'avais été là, j'aurais gueulé la proposition de fonder une bourse en l'honneur du tortionnaire [2]... Charmants tableaux!

Mais j'ai encore quelque chose de mieux que cela : j'ai beaucoup, beaucoup rassemblé de faits concernant les enfants russes, Alécha. Il s'agit d'une petite fille de cinq ans que haïssaient son père et sa mère, « gens très honorables, du monde officiel, gens d'éducation et de bonnes manières ». Je dois ici encore une fois affirmer positivement que c'est une particularité commune à beaucoup d'hommes, que ce plaisir qu'ils éprouvent à torturer les enfants, et seulement les enfants. A tous les autres individus de l'espèce humaine, ces mêmes tortionnaires montrent de la bienveillance et de la douceur, comme des Européens bien élevés et humains, mais ils aiment beaucoup à torturer les enfants, on peut même dire qu'ils aiment les enfants pour ce plaisir qu'ils leur procurent. C'est précisément l'impossibilité où ces petits êtres sont de se défendre qui tente les bourreaux; c'est la confiance angélique du petit enfant qui n'a ni où aller ni à qui recourir qui échauffe le sang vil du tortionnaire. Dans chaque homme, évidemment, est tapie une bête féroce, la bête de la colère, la bête qui s'échauffe voluptueusement des cris de la victime torturée, la bête de la passion déchaînée, la bête des maladies engendrées par la débauche, goutte, maladie de foie, etc.

Donc, cette pauvre petite fille de cinq ans était soumise à toute espèce de tortures par ses parents, gens des plus comme

[1] Le fait dont parle l'auteur a réellement eu lieu il y a quelques années, mais ce scandaleux acquittement n'a pas été du tout approuvé du public. En général, dans les cas de l'espèce, tout dépend de la composition du jury. Les paysans acquitteront toujours, parce que la *pa'ria potestas* est encore chez eux dans toute sa rigueur. (Note du traducteur.)

[2] C'est un fait très commun en Russie que la fondation de bourses au nom de personnes que l'on veut honorer. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

il faut. Ils la battaient, la fouettaient, la foulaient aux pieds sans savoir eux-mêmes pourquoi ; tout son corps portait les marques de leurs coups ; enfin, ils arrivèrent au plus haut degré de raffinement. En plein hiver, par la gelée, ils l'enfermaient pour toute la nuit dans les latrines. Et cette mère pouvait dormir, quand la nuit retentissaient les sanglots de la pauvre enfant, enfermée dans ce lieu infect. Comprends-tu ce que cela doit être quand un petit être, qui ne peut pas même encore comprendre ce qu'on lui fait, se débat dans un lieu infect, dans le froid et l'obscurité, frappe de son petit poing sa petite poitrine brisée, et pleure des larmes de sang, des larmes innocentes et sans fiel, appelant « le bon Dieu » à son aide — comprends-tu ce monstrueux non-sens, mon frère et ami, toi l'humble novice, l'homme de Dieu, comprends-tu la raison de l'existence, de la nécessité de ce non-sens? Sans lui, dit-on, l'homme ne pourrait exister sur la terre, parce qu'il ne connaîtrait pas le bien et le mal. Et à quoi bon connaître ce bien et ce mal du diable, quand il faut les payer si cher? Mais à ce compte, le monde tout entier des connaissances ne vaut pas les larmes de ce petit enfant appelant le « bon Dieu » ! Je ne parle pas des souffrances des grands : ceux-là ont mangé la pomme, qu'ils s'en aillent au diable et que le diable les emporte tous! Mais eux, mais eux! Je vois que je te fais souffrir, Alécha, tu es tout troublé. Je cesserai, si tu le désires.

— Ce n'est rien, moi aussi je veux souffrir, murmura Alécha.

— Rien qu'un tableau encore, pour la curiosité ; il est très caractéristique, et l'important, c'est que je viens de le lire dans une de nos revues historiques, je ne sais si c'est dans l'*Archive* ou dans l'*Antiquaire*, il faudra que je me renseigne, car j'ai oublié où je l'ai lu. C'était aux temps les plus sombres du servage, encore au commencement du siècle. Ah! vive le libérateur du peuple! Il était alors un général, très riche propriétaire et ayant les plus belles relations, de ceux qui (il est vrai qu'alors ils étaient déjà très rares), prenant leur retraite, étaient persuadés qu'ils avaient acquis au service le droit de vie et de mort sur leurs sujets. Il y en avait de pareils

Digitized by Google

alors. Donc, notre général vit dans sa propriété de deux mille âmes [1], faisant le grand personnage et traitant les petits propriétaires, ses voisins, comme ses parasites et ses bouffons. Sa meute se composait de plusieurs centaines de chiens avec près d'une centaine de valets, tous en uniforme, tous à cheval. Et voilà que le fils d'un des valets, un petit garçon de huit ans à peine, ayant jeté une pierre en jouant, cassa la patte au chien courant favori du général : « Pourquoi mon chien favori boîte-t-il? » On lui rapporte que c'est ce même petit garçon qui lui a jeté une pierre et cassé la patte. « Ah ! c'est toi, dit le général; qu'on le saisisse ! » On le prit, on l'arracha à sa mère et toute la nuit il resta au cachot. Le lendemain, au point du jour, le général se prépare à partir pour la chasse en grand uniforme; il monte à cheval : autour de lui se groupent chiens, parasites, valets et piqueurs, tous à cheval. On avait assemblé toute la domesticité pour l'édification, et en avant d'eux tous, la mère du jeune coupable. On fait sortir le petit garçon du cachot. C'est par un de ces mornes, froids et brumeux jours d'automne, si favorables pour la chasse. Le général ordonne de déshabiller l'enfant; on le met nu comme un ver; il tremble, il est fou d'épouvante, il n'ose pas même gémir. « Courez-lui sus », commande le général. « Cours, cours! » lui crient les piqueurs; l'enfant se met à courir. « Taïaut! » hurle le général, et il lance à sa poursuite toute sa meute. Il fut forcé sous les yeux de sa mère, et les chiens le déchirèrent en lambeaux ! Il paraît que le général fut mis en tutelle. Et qu'aurait-il fallu lui faire? Le fusiller? Pour donner satisfaction à la morale outragée, le fusiller? Dis, Alécha!

— Oui, le fusiller! répondit doucement Alécha en levant les yeux sur son frère avec un pâle sourire.

— Bravo, cria Ivan enthousiasmé; — si toi, tu le dis, cela signifie... Mais voyez-vous notre anachorète! Voilà donc le diablotin qui niche dans ton cœur, Alécha Karamasof.

[1] On appelait ainsi les serfs mâles. La valeur d'un bien dépendait avant tout du nombre des âmes. Comme nous disons une propriété d'autant d'hectares, on disait une propriété d'autant d'âmes. (Note du traducteur.)

Digitized by Google

— Ce que j'ai dit est absurde, mais...

Toute l'affaire est dans ce *mais*. Sache, ô novice, que les absurdités sont tout ce qu'il y de plus nécessaire sur la terre. C'est par les absurdités que le monde se tient, et sans elles, peut-être rien n'existerait-il. Nous savons ce que nous savons.

— Et que sais-tu?

— Je ne comprends rien, continua Ivan comme égaré, et je ne veux rien comprendre maintenant. Je veux m'en tenir au fait. Depuis longtemps je ne veux plus chercher à comprendre. Car si je veux comprendre quelque chose, aussitôt je dénature le fait, et je veux m'en tenir au fait...

— Pourquoi me mets-tu ainsi au supplice? s'écria douloureusement Alécha. Me le diras-tu, à la fin?

— Sans doute que je te le dirai, et tout ceci est pour y arriver. Tu m'es cher, je ne veux pas te lâcher et je ne te céderai pas à ton père Zozine.

Ivan se tut un instant et son visage devint tout à coup très triste :

— Écoute-moi : je n'ai pris que des enfants, pour rendre la conclusion plus évidente. Des autres larmes humaines dont la terre est imbibée depuis l'écorce jusqu'au centre, — je ne parlerai pas; j'ai restreint mon sujet à dessein. Je suis plat comme une punaise et je reconnais en toute humilité que je ne puis comprendre en aucune façon pourquoi tout est établi de la sorte.

Il paraît que ce sont les hommes eux-mêmes qui en sont cause : on leur avait donné le paradis, ils ont voulu la liberté, ils ont ravi le feu du ciel, sachant eux-mêmes qu'ils se rendaient malheureux; donc, il ne faut pas les plaindre. Or, mon pitoyable, mon terrestre esprit euclidique ne m'apprend qu'une chose, c'est que la souffrance existe, qu'il n'y a pas de coupables, que toute chose dérive directement et simplement d'une autre, que tout suit son cours, tout s'équilibre. Mais tout cela, ce n'est qu'une élucubration euclidique; je sais tout cela, et pourtant je ne puis me résoudre à vivre d'après cela. Il me faut une compensation, autrement je me détruis. Et cette compensation, je ne la veux pas quelque part

Digitized by Google

dans l'infini et dans un temps indéterminé, mais il me la faut ici, sur la terre, et je veux en être témoin. J'ai eu foi, mais je veux voir, et si à ce moment-là je suis déjà mort, j'exige que l'on me ressuscite, car si tout cela se passait sans moi, ce serait trop criant. Je ne veux pas avoir souffert pour servir, avec mes crimes et mes souffrances, d'un fumier où l'éternelle harmonie croîtra pour d'autres. Je veux voir de mes yeux comme quoi l'élan se couchera à côté du lion, comme quoi l'égorgé se lèvera et tombera dans les bras de son assassin. Je veux être là quand tous apprendront tout à coup pourquoi tout a été ainsi. C'est sur ce désir que se fondent toutes les religions sur la terre, et je suis un croyant. Mais voici pourtant cette question des petits enfants, et qu'en ferai-je alors? C'est une question que je ne puis résoudre. Pour la centième fois je le répète : il y a quantité de questions, mais je n'ai pris que celle des petits enfants, parce qu'ici tout ce que je veux apparaît avec une clarté irréfutable. Écoute : Si tous doivent souffrir pour acheter l'éternelle harmonie au prix de leurs souffrances, que viennent faire ici les enfants? pourrais-tu me le dire? Il est tout à fait incompréhensible qu'ils doivent souffrir, eux aussi, et acheter l'harmonie par des souffrances. Pourquoi eux aussi sont-ils tombés au nombre des matières qui doivent servir de fumier à l'éternelle harmonie au profit de je ne sais qui? Je comprends la solidarité dans le péché entre hommes, comme je comprends la solidarité dans la compensation, mais non la solidarité des enfants dans le péché, et s'il est effectivement vrai qu'ils sont solidaires avec leurs pères pour tous les crimes de ceux-ci, c'est une vérité qui n'est pas de ce monde et qui m'est incompréhensible. Un plaisant dira peut-être que tout de même l'enfant grandira et deviendra pécheur; mais en voilà un qui n'a pas grandi et qu'on a fait déchirer par les chiens à l'âge de huit ans. O Alécha, je ne blasphème pas! Je comprends quel sera le tressaillement de l'univers lorsque tout au ciel et sous la terre se fondra en un seul hymne de louanges et que tout ce qui est vivant et a vécu s'écriera : « Tu es juste, ô Seigneur, car tes voies se sont ouvertes! » Quand la mère s'em-

Digitized by Google

brassera avec le bourreau qui a fait déchirer son fils par ses chiens et que tous les trois s'écrieront avec attendrissement : « Tu es juste, Seigneur! » alors, sans doute, ce sera le couronnement de la connaissance, et tout s'expliquera. Mais ici gît précisément l'obstacle, et voilà ce que je ne puis admettre. Et pendant que je suis sur terre, je me dépêche de prendre mes mesures. Vois-tu, Alécha, il est possible qu'effectivement cela se passe de la sorte et que, si je vis jusqu'à ce moment ou que je ressuscite pour le voir, je m'écrie avec tous, en voyant embrassés la mère et le bourreau de son enfant : « Tu es juste, Seigneur! » Mais je ne veux pas m'exclamer alors. Pendant qu'il en est encore temps, je me hâte de faire mes réserves et je renonce tout à fait à l'harmonie suprême. Elle ne vaut pas une seule larme de ce seul enfant martyrisé qui se frappait la poitrine et, dans un trou infect, de ses larmes que rien ne rachète, implorait le « bon Dieu »! Elle ne les vaut pas, parce que ces larmes n'ont pas été rachetées, et elles doivent l'être, sans cela il n'y a pas d'harmonie possible. Mais par quoi, par quoi les rachèterez-vous? Est-ce que c'est possible? Est-ce parce qu'elles seront vengées? Mais à quoi me sert cette vengeance, à quoi bon l'enfer aux bourreaux et qu'est-ce que l'enfer peut réparer, quand la chose a été faite, quand les enfants ont été torturés? Et où est l'harmonie, s'il y a un enfer? Je veux pardonner, je veux embrasser, je ne veux pas qu'on souffre encore davantage. Et si les souffrances des enfants sont indispensables pour parfaire la somme des souffrances nécessaires pour acheter la vérité, j'affirme d'avance que toute la vérité ne vaut pas ce prix. Je ne veux pas, enfin, que la mère s'embrasse avec le bourreau qui a fait déchirer son fils par ses chiens! Je lui défends de pardonner! Si elle le veut, qu'elle pardonne pour elle-même, qu'elle pardonne au bourreau son incommensurable souffrance maternelle; mais les souffrances de son enfant déchiré, elle n'a pas le droit de les pardonner, elle ne peut pas les pardonner au bourreau, quand son enfant lui-même les lui aurait pardonnées! Et s'il en est ainsi, si le pardon est impossible, où donc est l'harmonie? Je ne veux pas de cette harmonie, je la repousse

Digitized by Google

au nom de l'amour de l'humanité. Je préfère encore rester avec des souffrances non vengées. Oui, je préfère rester avec ma souffrance non vengée et mon indignation non assouvie, *même à supposer que j'aie tort*. Oui, on a coté trop haut l'harmonie! Notre bourse ne nous permet pas d'en payer l'entrée aussi cher; c'est pourquoi je m'empresse de restituer mon billet.

Et si je suis honnête homme, je dois le rendre aussi longtemps d'avance que possible. C'est ce que je fais. Je ne dis pas que je n'admets pas Dieu, Alécha, mais je lui retourne mon billet avec le plus profond respect.

— C'est la révolte, cela, dit doucement Alécha en baissant les yeux.

— La révolte! Je voudrais ne pas entendre de toi ce mot-là, dit Ivan d'un ton pénétrant : on ne vit pas de révolte, et je veux vivre. Dis-moi toi-même ouvertement; je fais appel à toi, réponds : Suppose que toi-même tu élèves l'édifice de la destinée humaine avec le but final de rendre les hommes heureux, de leur donner à la fin la paix et le repos, mais que pour cela il te fallût nécessairement et inévitablement martyriser ne fût-ce qu'un seul petit être, — par exemple, ce petit enfant qui se frappait la poitrine, — et, sur ses petites larmes non vengées, fonder cet édifice, consentirais-tu à en être l'architecte à ces conditions? Réponds-moi sans mentir.

— Non, je n'y consentirais pas, répondit doucement Alexis.

— Et peux-tu admettre l'idée que les hommes pour lesquels tu construirais pourraient eux-mêmes accepter un bonheur fondé sur le sang injustement versé d'un pauvre petit martyr et, l'ayant accepté, rester heureux pour les siècles?

— Non, je ne puis l'admettre. Frère, dit tout à coup Alécha, les yeux étincelants, tu viens de demander : Y a-t-il dans tout l'univers un être qui puisse pardonner et en ait le droit? Mais cet être existe et il peut pardonner *tout à tous*, parce que Lui-même a donné son sang innocent pour tout et pour tous. Tu l'as oublié, et c'est sur Lui pourtant que repose tout l'édifice, et c'est à Lui que l'on criera : « Tu es juste, Seigneur, car tes voies se sont ouvertes! »

Digitized by Google

— Ah! « le seul infaillible » et « son sang » ! Non, je ne l'ai pas oublié et, au contraire, je m'étonnais, tout ce temps, que tu restasses si longtemps sans Le faire entrer en scène, car, ordinairement, dans les discussions, c'est Lui que l'on met en ligne avant tout. Écoute, Alexis, ne te moque pas de moi, mais j'ai fait un poème, il y a un an de cela. Si tu as encore une dizaine de minutes à perdre avec moi, je te le raconterai.

— Tu as écrit un poème?

— Ah! non, pas écrit, dit Ivan en riant, je n'ai jamais fait deux vers de ma vie; mais je l'ai imaginé et gardé dans ma mémoire. Je l'ai composé avec passion. Tu seras mon premier lecteur, ou plutôt auditeur. Et pourquoi, en effet, un auteur consentirait-il à se priver ne fût-ce que d'un auditeur? dit Ivan en souriant. Faut-il le raconter, ou non?

— J'écoute, prononça Alécha.

— Mon poème s'appelle « le Grand Inquisiteur », une chose insensée, mais je veux te la communiquer.

(*A continuer.*) EUGÈNE HINS.

Digitized by Google

LE ROYAUME D'ARAUCANIE-PATAGONIE.

I

Il y a quelque vingt ans, le bruit se répandait en Europe, et particulièrement en France, que le 17 novembre 1860, un ancien avoué de la Dordogne, M. de Tounens, venait d'être proclamé roi de la *tribu des Araucans* — disaient les papiers publics — sous le nom d'Orélie I^er^.

Le Français, né gouailleur, accueillit cette nouvelle comme une bonne charge de vaudeville. Songez donc, un avoué de Périgueux roi d'une tribu de sauvages ! Les quolibets allèrent leur train. Le spirituel crayon de Cham représentait S. M. Orélie I^er^ dans le costume du paradis terrestre, tenant à la main un arc et des flèches, la tête couronnée de plumes de kakatoès !

Qu'était-ce donc que ces Araucans, dont nul — excepté quelques ethnographes — n'avait jamais ouï parler? Dans quelle partie du monde vivaient ces enfants du désert?

Les connaissances géographiques du Parisien — surtout à cette époque — ne s'étendaient guère au delà d'Asnières et de Clichy-la-Garenne.

Il me souvient avoir lu dans les journaux du temps les descriptions les plus abracadabrantes de cette nouvelle peuplade. Les uns la plaçaient au Brésil, dans le voisinage des Botocoudos. C'étaient des sauvages — écrivait-on — portant de larges anneaux dans le nez et des rondelles d'ivoire incrustées dans la lèvre inférieure. Leur habitude la plus douce était de manger leurs vieux parents, pour les soustraire aux infirmités de la vieillesse!

Digitized by Google

Un beau jour, M. de Touneins revint en France. Malgré ses explications les plus sérieuses, il fut accueilli par un sourire général d'incrédulité, surtout dans les hautes régions gouvernementales. Tout commence en France, même les plus précieuses découvertes, par la crainte du ridicule. Personne n'ose être le premier à croire à une nouveauté, on craint de passer pour un « gobeur »! Quitte à dire, lorsque la vérité d'un fait vient à se confirmer : « Nous le savions depuis longtemps. »

Comme il arrive à tout homme doué d'une haute passion, pénétré d'une idée fixe et possédé de cette foi qui transporte les montagnes, M. de Touneins, désespéré de voir sa patrie fermer les yeux à l'immense horizon commercial qu'il voulait lui ouvrir, retourna dans son nouveau royaume, à travers mille dangers. Il y fut accueilli avec un redoublement d'enthousiasme. — Convaincu plus que jamais du brillant avenir qu'il avait découvert dans ces pays, alors presque absolument inconnus au reste du monde, il revint de nouveau en France; mais, de même que la première fois, on ne voulut ajouter aucune créance aux dires de *cet aventurier*, selon les expressions de certains organes.

Rebuté par les uns et les autres, le chagrin dans l'âme, M. de Touneins mourut à la peine, laissant comme successeur, avec charge de continuer la mission qu'il s'était donnée, un compatriote très au courant de ses projets, M. Achille Laviarde, jeune, actif, intelligent, doué d'une grande âme, d'une énergie rare, enfin de toutes les qualités nécessaires au rôle important qu'il était appelé à remplir.

C'est lui qui, aujourd'hui, a été élu et couronné, par tous les caciques, roi d'Araucanie et de Patagonie, sous le nom d'Achille Ier. C'est lui qui continue, en ce moment, l'œuvre de M. de Touneins.

Nous allons voir le pas immense fait en vingt ans par cette question, dont la solution n'est pas aussi éloignée que d'aucuns se plaisent à le croire.

Parlons d'abord du fondateur. Généralement on se figure un avoué, un homme de robe, comme un bon bourgeois

Digitized by Google

menant une vie paisible et calme, ne connaissant, en fait de voyages périlleux, que la route qui conduit de son étude au Palais de justice.

Mais tel n'était pas M. de Touneins. Négligeant l'étude de Barthole et de Cujas, où son aventureuse imagination se trouvait à l'étroit, doué d'une constitution robuste et d'une grande énergie de caractère, il se plongea dans la lecture des voyages, et pendant plusieurs années ne caressa qu'une idée : celle de découvrir une terre nouvelle pour sa patrie.

Après de longues méditations, M. de Touneins se décida pour une partie du monde assez inconnue à son époque, et fit voile pour le Chili.

Arrivé à Valparaiso, il ne tarda pas à faire la connaissance d'une sorte de voyageur commercial, nommé Rosalès, qui parcourait souvent l'Araucanie, territoire peu connu, à cause de la difficulté que présentent ses relations avec les pays voisins, presque toujours en état de guerre perpétuel.

Or, il advint que les principaux caciques des Araucaniens, qui avaient vécu jusqu'alors sous le régime d'une oligarchie, résolurent de réunir leurs différents États sous le pouvoir d'un chef suprême, afin de mieux résister à leurs ennemis.

Seulement, le choix de ce premier entre les premiers était difficile à faire parmi les chefs du pays, qui tous aspiraient au commandement suprême. Un événement bizarre vint les tirer d'affaire.

Une ancienne légende courait le pays, d'après laquelle le sceptre serait dévolu à un étranger portant une longue barbe noire. Ce type idéal du Messie attendu par les Araucaniens correspondait, paraît-il, à la physionomie méridionale de M. de Touneins. Dans ses fréquentes tournées au pays des Araucans, l'ex-avoué de Périgueux s'était créé d'excellentes relations, aidé de son voyageur commercial, qui connaissait la langue du pays et lui servait d'interprète.

Un beau jour, tous les caciques réunis en un congrès ou « parlement » le choisirent pour roi, croyant reconnaître en lui tous les signes de celui qu'ils attendaient pour les commander. Ce fut une élection toute populaire, due au suffrage

Digitized by Google

universel, puisque les caciques eux-mêmes sont élus par le peuple. M. de Touneins accepta les hautes fonctions dont on l'investissait; il donna à son nouveau peuple une constitution très large et lui promit, comme don de joyeuse entrée, le protectorat de la France, qui assurerait l'intégrité de leur pays contre les attaques éventuelles des Chiliens et des Argentins. Trois jours après, il s'annexait la Patagonie et fondait le royaume d'*Arauco-Patagonie.*

A la suite de ces événements, le gouvernement chilien, sans autre forme de procès, mit à prix la tête du nouveau roi d'Araucanie, le fit tomber dans une embuscade et, après s'être emparé de sa personne, le conduisit prisonnier à Nacimiento, où il fut condamné à mort par un décret du tribunal de Santiago.

Grâce à l'intervention du consul de France à Valparaiso, M. de Touneins échappa à la sentence de mort, qui fut commuée en un bannissement perpétuel. Il fut embarqué à bord d'un navire de guerre et rapatrié.

Aussitôt arrivé en France, il tenta de nombreuses démarches en faveur de ses nouveaux sujets, et réclama tout particulièrement le protectorat du gouvernement français pour une terre qui pouvait devenir une de ses plus brillantes colonies. Mais tous ses efforts échouèrent, comme je l'ai dit plus haut.

II

La capture de M. de Touneins et son jugement avaient produit chez les Araucaniens une impression profonde, et ils étaient demeurés convaincus qu'ils ne le reverraient jamais. Leur désolation fut grande; mais non moins grande fut leur stupéfaction lorsqu'ils apprirent tout à coup que leur roi leur était revenu du côté de l'Orient, c'est-à-dire par une voie réputée jusqu'alors impraticable pour un Européen.

Pour reconquérir son trône, M. de Touneins avait conçu et mis à exécution — malgré des difficultés en apparence insurmontables et mille dangers à courir — le hardi projet de traverser les Pampas de la République Argentine et de

Digitized by Google

franchir les Cordillères — un voyage comme on n'en voit que dans les œuvres de Jules Verne.

Aussitôt arrivé en Araucanie, il y fut reçut avec un grand enthousiasme, et son prestige prit des proportions inouïes parmi les tribus araucanes.

Il s'était fait accompagner de M. Planchut, un de ses compatriotes, qui devait résider chez les Araucaniens avec le titre de ministre de la guerre, et gouverner le pays, — de concert avec un conseil de régence ayant à sa tête le cacique Quilapan, — pendant que M. de Touneins lui-même retournerait de nouveau en France, pour achever politiquement son œuvre.

Son départ d'Araucanie a toujours été un problème pour tout le monde, et semble enveloppé de quelque mystère.

D'après un ouvrage de M. le comte Eugène de Robiano, qui vient de faire un voyage tout récent (1882) au Chili, Orélie I^er^ aurait été enfermé dans le pénitencier d'une colonie chilienne, à *Punta-Arenas*, dans le détroit de Magellan, sur les côtes de la Patagonie, d'où il parvint à s'échapper.

Quoi qu'il en soit, aussitôt revenu à Paris, M. de Touneins se mit en campagne avec une ardeur nouvelle, pour se procurer les moyens nécessaires à l'exécution de ses projets.

D'anciens amis l'aidèrent à trouver des capitaux. Il parvint à noliser deux bâtiments anglais ; mais en présence de l'attitude de la légation chilienne, les Anglais résilièrent leur contrat.

Loin de se décourager, M. de Touneins résolut de retourner près de son ami Planchut et de revoir ses fidèles sujets. On avouera qu'une pareille énergie, une telle persévérance, même chez un avoué, ne prêtent guère aux quolibets.

Il s'embarqua de nouveau, avec le dessein de gagner ses États par le Rio-Negro, en traversant la Patagonie de l'est à l'ouest.

Au lieu de reprendre le même chemin que précédemment, il alla à Buenos-Ayres, afin de compléter ses préparatifs; mais là l'attendaient de nouvelles déceptions.

On sait que le gouvernement argentin est en plein désac-

Digitized by Google

cord avec celui du Chili, relativement aux droits que chacun prétend avoir sur le territoire des Patagons et sur la Terre-de-Feu. Or, M. de Touneins, ayant aussi pris le titre de roi de Patagonie, avait tout d'abord à traverser le territoire de ses ennemis.

Le colonel Murga, à la tête de trois cents cavaliers, fut lancé à sa poursuite avec l'ordre de le ramener mort ou vif à Buenos-Ayres. Il le rejoignit facilement et lui intima l'ordre de rebrousser chemin, ajoutant cyniquement :

« Si vous persistez à poursuivre votre voyage, je ne m'y opposerai pas ; seulement, chaque jour, un de mes cavaliers recevra l'ordre de vous fustiger sans miséricorde. Voyez maintenant ce qui vous reste à faire. »

La résistance était impossible et le pauvre roi, à son arrivée à Buenos-Ayres, fut impitoyablement jeté en prison.

Grâce à l'intervention du ministre résident français, Antoine-Orélie échappa une seconde fois à la mort, obtint sa liberté, et revint en Angleterre. Il tenta néanmoins une nouvelle expédition ; mais, miné par la maladie, et surtout par le chagrin de voir son œuvre méconnue, il rentra dans sa patrie et mourut à Tourtoirac, au milieu de ses parents et de ses amis, et non à l'hôpital, comme on a essayé d'en faire courir le bruit.

C'est alors qu'il se choisit par testament, comme héritier et successeur, un de ses compatriotes : Gustave-Achille Laviarde, né le 7 novembre 1841, descendant d'une vieille famille patricienne d'Irlande, francisée il y a trois cents ans. Achille Laviarde a été créé par Orélie Ier « prince des Aucas » (hommes libres), « duc de Kialéou » (grande province de l'Araucanie); il est connu aujourd'hui en Patagonie sous le nom d' « Achille Ier ».

Le testament de M. de Touneins fut traduit en langue cryptographique et transcrit en caractères conventuels pour les Indiens Araucans, et M. Laviarde fut reconnu roi par le peuple arauco-patagonien, dans une réunion de tous les principaux caciques, assemblés en « parlement ». — L'acte, revêtu d'une soixantaine de signatures, a été enregistré à Paris le 26 juin 1882.

Digitized by Google

III

La population du Chili, d'après le dernier recensement de 1875, était de 2,068,424 habitants ; mais il serait très difficile, sinon impossible, de donner même approximativement le chiffre de la population du royaume de l'Arauco-Patagonie. Dans leur crainte perpétuelle d'une annexion au Chili, les Araucaniens défendent avec une sévérité excessive l'accès de leur pays à tous les étrangers. Les quelques rares voyageurs qui ont tenté de pousser une pointe jusque dans l'intérieur n'y sont parvenus qu'au prix de difficultés et de dangers considérables. D'après les calculs les plus vraisemblables, on peut estimer le chiffre des habitants à 2,600,000 environ.

La nation est régie par un conseil de grands chefs portant le nom de caciques, qui se réunissent de temps à autre dans de grandes assemblées où se discutent les affaires commerciales et politiques.

L'histoire de l'Araucanie, car ce vaillant pays a une histoire — et brillante de hauts faits d'armes, — n'est qu'une longue suite de combats, de batailles et de traités pour défendre l'intégrité de son territoire contre les projets de conquête des Chiliens. Ceux-ci essayent vainement de se croire et de se dire les maîtres de l'Araucanie. On oublie trop, à Valparaiso et à Santiago, qu'un traité de paix, celui de Quellin, fut signé en 1640 entre les Araucans et les Espagnols; que cette paix fut détruite en 1655, après une durée de quinze années, et que les hostilités durèrent sans interruption jusqu'en 1742, époque du traité de Negrete; que de 1742 à 1746 don José de Manso fit élever les villes de Copiapo, Aconcagua, San José de Logrono ou Mellipilla, Curico, Talca, à l'effet de rassembler les Indiens soumis et de les gouverner plus aisément; mais qu'en 1766, don Antonio Guill y Gonzaga, ayant voulu, à son tour, obliger les Araucans à se bâtir des villes et à s'y retirer, la guerre éclata de nouveau. Les Araucans firent des prodiges de valeur, sous la conduite de Curignancu, qui imposa la paix aux Espagnols; les traités de Quellin et de

Digitized by Google

Negrete furent ratifiés de nouveau, et les Araucans eurent désormais à Santiago un ambassadeur chargé de défendre leurs droits et de les représenter.

Une preuve encore de la crainte qu'inspire au Chili l'Araucanie, c'est que les soldats chiliens avouent eux-mêmes aujourd'hui qu'ils ne se trouvent nullement en sûreté dans les forts de la frontière.

Tel est ce peuple, que l'on essaye de représenter comme composé de hordes sauvages et indisciplinées, alors que les Araucaniens ne cherchent qu'à se créer des relations commerciales avec leurs voisins et avec l'étranger, et à vivre en paix avec tout le monde.

L'antique bravoure de ce peuple était, du reste, si connue, qu'elle a été le sujet d'un poème épique en trente-sept chants, par l'Espagnol don Alonzo de Ercilla.

Nous ne contestons nullement la qualité de « rebelles à toute espèce de joug » que leur donnent certains auteurs. Ils sont jaloux de leurs droits, fiers de leur liberté, et — cela, nous en sommes sûr — « disposés à faire un mauvais parti » à quiconque essayerait de les civiliser suivant la mode du jour, c'est-à-dire à coups de canon et de mitrailleuse. Les Chiliens et les Argentins en savent quelque chose. Mais de là à déclarer les Araucans ennemis de toute civilisation, il y a de la marge.

Les Araucans — ou *Molouches*, car on leur donne aussi souvent ce nom, ainsi que celui d'*Aucas* (hommes libres), qui sont ceux des deux peuplades les plus voisines du Chili — passent pour être les fils aînés de la race chilienne. On croit généralement qu'ils descendent d'un croisement des premiers conquérants espagnols avec la race aborigène indienne, qui habitait le versant des Cordillères de l'Amérique du Sud. Il est hors de doute qu'ils ont conservé dans les veines une notable proportion de sang indien.

Quoi qu'il en soit, c'est une race fière et forte, la seule des deux Amériques qui n'ait jamais subi une domination étrangère. Si Arauco — leur ancienne capitale — a jamais appartenu aux Espagnols, les populations, du moins, résistèrent

Digitized by Google

alors comme elles résistent encore aujourd'hui aux envahissantes entreprises du Chili, et leur drapeau indépendant — une étoile blanche sur champ d'azur — flotte toujours au sommet de la colline fortifiée qui protège la ville.

Le portrait que donnent de ce peuple les ethnographes est tout en sa faveur, et les louanges qu'ils en font ne paraissent nullement exagérées, comme nous avons pu en juger nous-même, par les types de trois familles araucaniennes, composées d'une douzaine de personnes d'âges différents, qui sont venues visiter l'Europe en 1883, et qui ont séjourné quelques semaines au *Parc Léopold* de Bruxelles.

Les hommes ont une taille élevée, le visage plat, le teint légèrement cuivré, le menton épilé, l'œil franc, mais méfiant et très mobile, la tête large et perdue dans une longue et épaisse chevelure noire, formant une véritable crinière, qu'ils maintiennent en s'entourant la tête d'un ruban de couleur écarlate. Leurs femmes, courageuses entre toutes, s'emploient aux travaux pénibles du ménage, pansent les chevaux, nettoyent les armes, labourent, chassent pour leurs maîtres et trouvent encore le temps de fabriquer ces superbes *punchos* bleu turquoise, qui demandent deux années de travail et dont le prix atteint au minimum 100 dollars (500 francs).

IV

L'Araucanie renferme une grande variété de ressources, une réelle abondance de richesses.

La plupart des terrains de la vallée centrale ou longitudinale sont d'une grande fertilité, et ceux même auxquels on pourrait reprocher d'être un peu trop sablonneux ou légers se prêtent encore fort bien à la culture du blé ou de toute autre céréale. Si cette partie du pays n'est pas mieux cultivée, il faut s'en prendre au manque de connaissances spéciales des Indiens; de même, si la culture n'y est pas plus étendue, la faute en est — d'après certains géographes — à la paresse native de ces mêmes Indiens, qui ne produisent jamais au delà de leurs besoins. — Ne serait-ce pas plutôt parce que, isolés, séparés du

Digitized by Google

reste du monde, ils ne peuvent échanger leurs produits et augmenter ainsi leur bien-être?

D'épaisses et immenses forêts couvrent partout, en Araucanie, les flancs de la Cordillère des Andes, comme souvent aussi la chaîne côtière. Parmi les produits de cette région, nous citerons le pin *Araucaria*, qui ne croît que dans ce pays, où il s'élève à une hauteur prodigieuse; il est d'un prix inestimable pour la construction des navires; à cet arbre précieux, nous devons ajouter le *Quillai*, qui doit être considéré comme le chêne de ce pays ; son écorce produit un savon transparent, dit « savon de Panama », dont les propriétés sont très recherchées dans l'industrie.

Enfin, plusieurs essences d'arbres, dont les hauteurs varient entre trente, quarante et jusqu'à cinquante mètres, peuplent encore les forêts d'Araucanie et seraient, pour la construction ou l'ébénisterie, des matériaux inépuisables. Mais les Indiens, jusqu'à présent, ou ne s'en servent pas, ou les utilisent fort peu; et ces magnifiques forêts ne sont, en réalité, considérées par eux que comme des obstacles à leur culture, obstacles qu'ils renversent de la façon la plus primitive, en y mettant le feu.

Par contre, dans les plaines, autour de leurs champs cultivés, ou le long des forêts, ils entretiennent et surveillent de près une quantité énorme de pommiers, dont ils font le plus grand cas. Cet arbre n'est pas indigène et son introduction est le fait des premiers conquérants; mais il croît à merveille, se multiplie étonnamment, et peut passer aujourd'hui pour naturalisé sur le sol araucanien. Les Indiens en tirent un cidre excellent qu'ils appellent *Chicha de Manzanas*, et qui forme à peu près leur unique boisson.

La vigne aussi s'est parfaitement acclimatée dans ce pays et donne de superbes produits.

D'autre part, à l'instar des célèbres plaines des Pampas de la République Argentine, dont elles sont voisines, les plaines de l'Araucanie-Patagonie nourrissent d'innombrables troupeaux de bœufs, de chevaux et de moutons.

Le commerce de bestiaux et de peaux est même à peu près

Digitized by Google

la seule industrie à laquelle se livrent aujourd'hui les Arauco-Patagons.

A ces produits, nous en joindrons un autre tout spécial à la chaîne de montagnes des Andes : je veux parler de ces précieux troupeaux de lamas, vigognes, guanacos et surtout d'alpacas, qui fournissent la plus belle et la meilleure laine du monde entier. Ces animaux, malgré les nombreuses tentatives qui ont été faites, ne peuvent s'acclimater que dans la Cordillère. Ils sont en si haute estime au Pérou et au Chili, qu'à une époque récente, le gouvernement péruvien punissait de la peine de mort l'exportation de l'*alpaca*, dans la crainte de voir diminuer cette magnifique race.

L'Araucanie a le grand avantage de réunir sur son sol, aux produits d'Amérique, les principaux produits d'Europe.

Au point de vue du climat, disent tous les auteurs, le Chili, mais surtout l'Araucanie, est réputé à bon droit comme l'un des pays les plus favorisés du globe, et certes il en est peut-être le plus sain !

Abrité des vents d'est par la Cordillère des Andes, et de ceux de l'ouest par la chaîne côtière, il n'est ouvert qu'aux vents du nord, qui, pour ces pays, ne sont que des vents équatoriaux. Il en résulte une température ne variant guère, tout le long de l'année, qu'entre les moyennes de douze ou de quinze degrés centigrades : c'est un printemps perpétuel. Aussi ne connaît-on là-bas ni fièvres, ni épidémies, ni maladies contagieuses ; et si, à tous les avantages que nous venons d'énumérer, nous ajoutons que le sol de l'Araucanie n'abrite ni animaux malfaisants ou dangereux, ni plantes vénéneuses, on conviendra que nul pays ne paraît mieux convenir pour nos émigrations.

Les richesses minérales de l'Araucanie-Patagonie paraissent encore devoir l'emporter sur ses richesses agricoles, forestières et animales. Tel est du moins l'avis des rares ingénieurs qui, curieux de reconnaître la nature du sol et d'en pénétrer le mystère, sont parvenus à s'aventurer dans l'intérieur du pays. Ils ont constaté la présence de nombreux et riches dépôts de charbon, analogues à ceux qui sont exploités avec

Digitized by Google

tant de succès sur plusieurs points du territoire chilien. Ils croient également à de grands gisements de cuivre et de mercure. Ces ingénieurs affirment, enfin, que dans plus d'un endroit, des métaux précieux (mines d'or et d'argent) dorment quasi à fleur de terre.

Il n'y aurait là rien que de bien naturel. En effet, la Cordillère des Andes offre partout les mêmes roches de formation.

Or, chacun sait que c'est des flancs de cette longue chaîne de montagnes que se retirent les métaux les plus précieux qui ont fait et font encore la fortune du Pérou et du Chili.

Toutefois, il est encore de la plus grande difficulté d'être absolument fixé à ce sujet. L'Indien Araucan, qui est avant tout jaloux de sa liberté et de son indépendance, n'ignore pas que la seule vue de l'or ou des richesses de son sol amènerait l'invasion de ses voisins et attirerait des hordes d'étrangers; son intérêt lui commande, dès lors, de cacher avec le plus grand soin les richesses de son sol, d'en défendre et d'en surveiller minutieusement l'accès.

C'est une des grandes raisons qui lui font voir un ennemi dans tout étranger parcourant, même en curieux, l'intérieur du pays; ces contrées, sans être absolument inconnues, resteront donc mystérieuses pour l'Européen, jusqu'au jour où M. Laviarde pourra ouvrir toutes grandes à la civilisation et au commerce les portes de ses États.

Au fond, ces Araucaniens agissent dans la même pensée que les Suisses, recevant à coups de carabine les ingénieurs chargés de faire la topographie du pays. Ces Helvétiens pensaient, non sans raison peut-être, qu'une fois les passages des montagnes relevés et connus, il serait beaucoup plus facile à leurs ennemis d'envahir le pays.

En somme donc, toutes ces productions natives de l'Araucanie sont encore absolument vierges et n'ont jamais été exploitées par qui que ce soit.

On comprend donc l'ardeur que doit mettre le Chili, depuis trois cents ans, à conquérir ce petit voisin qui ne veut pas être conquis.

Digitized by Google

V

Ce qui manque à l'Araucanie, ce sont des ports sur les côtes de l'océan Pacifique, en un mot, l'accès de la mer, chose que lui interdisent les croisières chiliennes.

Aujourd'hui, toutes les importations et exportations de l'Araucanie doivent se faire nécessairement par la voie du Chili, la seule ouverte, et y payer des droits. Rien d'étonnant que les transactions commerciales soient absolument nulles dans de pareilles conditions.

Certes, il a droit à la reconnaissance, celui qui le premier a fait connaître les ressources de l'Araucanie et appelé l'attention du commerce sur les produits merveilleux du vaste territoire compris au-dessus de la Terre-de-Feu, entre les deux Océans.

Au lieu des ruineuses expéditions du Mexique, de Tunisie, de Chine, de Cochinchine, de Madagascar, savez-vous ce que demande M. Laviarde, continuateur de l'œuvre de M. de Touneins, pour ouvrir cette merveilleuse colonisation à la France ? — Écoutez-le :

« Je ne demande pas d'argent, dit-il. Je demande seulement au gouvernement (français) de me fournir une pacotille de 50,000 francs — pas en espèces — en nature ; il me faut des objets de première nécessité peu coûteux. Cette pacotille sera embarquée sur un navire de l'État, qui me transportera en Araucanie, où je débarquerai avec quelques amis. Je m'engage à fournir au gouvernement français, en échange de sa pacotille, une quantité d'objets, tels que peaux, bois, etc., pour une valeur de plus d'un million ; et cela par l'*échange pacifique* des richesses des Araucans contre des objets qui leur manquent et que nous aurons apportés.

« Et voilà une proposition bien nette et facile à accepter. Quand j'aurai tenu mes promesses, alors je demanderai autre chose, une reconnaissance de notre indépendance et un protectorat. En échange, la France aurait là-bas un champ immense d'exploitation qui lui serait réservé.

Digitized by Google

« On me demande pourquoi je ne fais pas seul, sur un bâtiment de commerce, l'expérience. C'est parce que je ne veux pas stupidement me faire prendre et tuer sans profit pour personne. Les Chiliens ne laissent approcher des côtes d'Araucanie aucun bâtiment. Il faudrait bien qu'ils laissassent approcher, atterrir et débarquer un croiseur de la flotte de France.

« Sous le pavillon du pays, sous la protection de l'État, je passerai; seul, on me fusillera. »

En réalité, le Chili détient l'Araucanie à la façon de ce soldat, s'écriant : « Général, j'ai fait un prisonnier !

— Eh bien, amenez-le.

— Ah! mais, c'est qu'il ne veut pas me lâcher! »

Au fond, le peuple araucan est très libre, et ce sont les Chiliens qui lui payent un impôt de plusieurs milliers de rations, pour qu'il laisse en paix leurs frontières; il est très travailleur, mais il est obligé de faire tout de ses propres mains et souvent même de refaire, car il est constamment en guerre pour repousser les agressions de ses voisins, qui ne respectent aucun traité. Une armée pourtant est organisée, les cadres sont formés. M. Laviarde a chez lui, paraît-il, les noms et les signatures de tous les chefs. Ils attendent des canons, des fusils, pour s'organiser en armée régulière qui défendra sérieusement leur indépendance.

Libre à certains esprits légers de considérer l'Araucanie comme un pays d'opérette. Mais pourquoi ne veut-on pas contrôler sérieusement les affirmations de M. Laviarde?

Joe Diericx de Ten-Hamme.

Janvier 1885.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Un académicien, qui était un homme d'esprit, vient de mourir dans sa 73e année. Félix Stappaerts ne laisse pas d'œuvres; il laisse, dans la critique littéraire et dans la critique et l'enseignement de l'art, une bonne moisson d'idées justes finement jetées en de nombreux feuilletons, un peu de science répandue à l'École des beaux-arts de Bruxelles comme professeur d'archéologie, et enfin tout ce qu'un esprit délicat peut avoir rendu de services à de jeunes amis en revoyant discrètement leurs manuscrits, ou à d'autres, plus âgés, comme *reviseur littéraire* de la *Bibliographie nationale*, où, pendant vingt ans, il s'employa, avec le tact qui sauve tout, à faire pénétrer dans nos publications, oh ! peu de chose : la correction et la clarté du style. Stappaerts eut beaucoup d'amis.

Ceci n'est pas un legs qu'on inventorie. Mais si l'on rassemblait ses principaux articles, qui parurent, soit dans la *Renaissance*, où il débuta en 1843, soit dans l'*Emancipation*, le *Télégraphe*, le *National* et le *Journal des Beaux-Arts*, soit dans la *Revue britannique* dont pendant longtemps il publia une édition belge augmentée d'articles de nos compatriotes, tels que MM. Houzeau, Moke, Greyson, Juste, etc.[1] (la *Belgique monumentale* et la *Belgique pittoresque* s'assurèrent aussi sa collaboration et l'on a remarqué le texte qu'il mit aux *Monuments d'architecture* de Stroobant), on serait étonné de la jeunesse de vie qui s'y trouve et on ne lirait pas sans fruit ce feuilletoniste... d'avant le déluge.

Deux mots résumeraient ses conseils d'un romantisme éclairé : savoir le français et être original.

Quelquefois aussi, quand de besoin était, il ajoutait : « S'il faut cependant à nos premiers pas des lisières, et que les génies antiques nous semblent trop haut, demandons une main amie aux peuples

[1] Cette table, qui ne pouvait prendre place dans la table générale de l'édition française, mériterait d'être faite en Belgique.

Digitized by Google

qui ne parlent pas notre langue, ils nous serreront moins les pouces que les chefs des modes littéraires parisiennes, qui ne nous lâcheraient peut-être qu'entièrement travestis. »

Il disait cela avec une bonhomie que je n'ai point, et les jeunes gens allaient à lui. Ils sortaient de son cabinet l'esprit plus ouvert au goût et le manuscrit plus propre, pour se présenter au public.

Comme il ne forçait personne, tâchait, au contraire, de faire éclore une originalité qui s'ignorait... ou n'existait pas, il n'y avait que les sots pour lui en garder rancune. Mais il entrait peu de sots chez cet homme d'esprit qui vous disait si aimablement : « Soyez vous-mêmes, » et qui, par-dessus le marché, publiait de vos articles où on l'était parfois si peu, mais où il avait commencé, sans avoir l'air d'y toucher, à vous initier au sentiment du génie de la langue.

Il vieillit, garda ses amis et maintint son goût. Je l'ai vu se mettre à relire un écrivain pour contrôler ses impressions premières, y apporter toute sa conscience et ne pas se rendre. Il avait aperçu le bout d'oreille de l'imitation, ouï l'écho d'une langue qui ne serait jamais ses oreilles pour le français : c'était plus fort que lui.

De ces efforts, partagés par tant de bons esprits, tels que les Nothomb, les Faider, les Van Bemmel, tout ne sera pas perdu ; mais avant que ce mot d'ordre de toute littérature fasse loi dans la nôtre, nous resterons exposés à bien des tentatives désespérées d'intrusions étrangères. Lorsqu'à périodes fixes, la fièvre parisienne nous reprend, il y a bien moins à accuser les écrivains qui cherchent la vie au dehors, que le pays qui ne leur offre pas même du pain chez eux. Ceux qui savent cela aident de tout leur pouvoir les auteurs belges à se produire librement et fructueusement. Pactiser avec l'abdication de nous-mêmes en faveur des plus mauvaises modes qui passent la frontière, ce serait trahir la cause commune. Mais, s'il faut prémunir le public contre des erreurs qu'aucun pays ne peut admettre sans danger, ils s'attaqueront plutôt au cœur du mal, frapperont l'ennemi à la tête, qui est à Paris, et ne relèveront chez les Belges les écarts du mérite qu'en tenant compte des obstacles.

Il y a seize ans, un « jeune talent » me donnait l'occasion de répéter ces idées, ici même : « L'auteur, disais-je, cite presque tous nos écrivains... Il ne les juge pas de haut, comme il a fait pour nos artistes. Devant le préjugé, le critique hésite et ne se sent le fouet à la main que *contre l'ennemi*... Mais imiter en flamand Hugo, ou H. Heine en français, s'inspirer de Musset, de Baudelaire ou de Dickens, rien de cela n'est fait pour lui plaire... Soyons artistes et nous serons nous-mêmes. »

Digitized by Google

Le débutant qui me dictait ce résumé de ces idées s'appelait Camille Lemonnier. Depuis ce jour jusqu'à ma dernière *chronique littéraire*, notre revue n'a marchandé à cet écrivain ni son attention ni son concours et nos lecteurs y ont gagné de connaître, les premiers, plusieurs de ses œuvres et de suivre pas à pas une vigoureuse personnalité. Pendant ces seize années, nous l'avons vu lutter contre des difficultés qui, dès le premier jour, lui avaient conseillé l'indulgence, et chercher l'air, l'espace, le renom, le succès où tout cela se trouve.

L'effort fut long. *Sedan*, une œuvre, pourtant, d'une émotion profonde et d'une belle franchise de ton, n'y suffit point, malgré son titre nouveau : *les Charniers*, qui annonçait que l'auteur était prêt à employer les moyens appropriés à certain milieu français. Après d'autres essais aux titres modestes, *le Mâle* parut, et cette fois tout était fait pour le succès. Dix éditions, plus peut-être, sont là pour en témoigner. Et, la veine étant bonne, après *le Mâle* et *le Mort*, voici *l'Hystérique*.

Quoi de plus attrayant qu'un succès de gloire et d'argent, plaçant un écrivain, de plain-pied, dans la pléiade française la plus en vue, d'où émergent des noms comme Flaubert et Daudet, Cladel et Zola ! Mais qui dira quel prix doit y mettre un écrivain à qui son pays ne peut suffire?

On a pu croire *le Mâle* une concession de l'auteur des *Contes flamands et brabançons* et de *Thérèse Monique* au goût du moment. Il n'y a plus de doute aujourd'hui : l'écrivain a pris parti pour ce genre en vogue.

On raconte tout bas, et cela peut se dire tout haut, que c'est un roman parisien qui a décidé l'auteur belge à jeter sur le papier une œuvre dont il avait réuni les éléments sans savoir encore quel parti il en tirerait. *Une histoire sans nom*, de M. Barbey d'Aurevilly, est un livre manqué, sujet mélodramatique, exécution ressassant les plus violentes invraisemblances du genre, dans un style forcé, visant à la malice, affectant la brutalité, et plus souvent faux que spirituel ; au demeurant, d'une orthodoxie catholique de paroles, qui n'en tire pas moins tous les effets possibles et impossibles d'un crime de moine. L'énigme du titre, renforcée par l'épigraphe, emporte les badauds intrigués aux limites extrêmes de la curiosité, dans un *crescendo* de scènes violentes. Une mère y découvre l'état de maternité de sa fille endormie : *Elle a le masque!* Alors, se frapper jusqu'au sang la figure avec son crucifix d'argent, éveiller sa fille innocente, lui jeter à la face la grossière vérité, exiger des aveux, un secret, un nom, qu'elle ne donnera jamais, car elle ignore tout et l'énigme est

Digitized by Google

bien gardée, rien n'apaise cette chrétienne. Une vraie mère, une vraie femme seulement comprendrait cette innocence. Elle, pendant tout le livre, poursuit la malheureuse d'une inquisition de reproches, d'outrages, de menaces ; en vient, au risque de la tuer, à l'enlever du château, — car c'est dans la noblesse, une noblesse catholique, et d'avant la Révolution encore, qu'on agit ainsi,—l'accouche elle-même, creuse elle-même la fosse de l'enfant mort-né, y va si charitablement que sa fille, qui a persisté à se taire jusqu'à une sorte d'idiotisme, est jetée par la honte imméritée au suicide, et se tue « tous les jours un peu plus, avec des épingles » que l'auteur compte : « Elles en enlevèrent dix-huit, *fichées* dans la région du cœur. » Alors encore, le lecteur, à qui on le donne en cent, en deux cents pages, aurait beau crier : Je me rends! L'infernal secret, que la mère attend un quart de siècle, il ne l'apprend qu'après tout un quart de volume d'invraisemblances nouvelles. Car il importe à la religion qu'on lise d'abord l'histoire d'un chef de voleurs. C'est un épicier qui la raconte, l'épicier de Napoléon Ier, s'il vous plaît, et à la table d'un membre de l'aristocratie française, sous la Restauration. Là, ce digne homme, qui, d'après notre pétillant auteur, a l'habitude de dire *la petite* pour *l'appétit*, et *nombril d'amis* pour *nombre d'amis*, est bien à sa place. Donc, une nuit, des voleurs montaient à l'assaut de sa boutique; il saisit la main de l'un d'eux, l'attache au barreau de fer et va se coucher, sûr d'avoir pincé son homme. C'était compter sans ses hôtes, à qui il fermait ainsi la porte au nez. Les voleurs ont une scie qui a déjà fait un grand trou rond dans le volet et qui allait entamer le fer du barreau. Vous croyez qu'ils vont s'en servir à couper la corde « prise sur le comptoir » d'épicerie? Pas le moins du monde: ils ont plus tôt fait de scier la main de leur chef, dont l'auteur a besoin pour rappeler un bandit célèbre du temps et pour mettre au doigt de l'épicier, dans ce dîner noble, la bague du brigand, une bague révélatrice. Scène terrible : c'était un voleur! Vous voyez cela d'ici. Car la mère inconsolée est à la fête, exprès pour reconnaître l'émeraude de la morte, et elle « tombe raide ». Mais l'abbé de la Trappe est là aussi et cela le décidera à parler. Que soupçonnait-on un moine? C'est ce voleur, « un des premiers bandits du siècle », qui est coupable. Il était capucin, c'est vrai, et l'hôte du château, quand il commit le crime ; mais il était né pour être malfaiteur et, las d'y laisser la main, il s'est fait trappiste, pour mourir repentant et pardonné. La sainte religion est donc satisfaite et l'auteur peut taxer à son aise de « fièvre putride » et de « dégoûtante salade » la Révolution française et la politique nouvelle, qui lui servent si bien à

Digitized by Google

rapprocher « les trois ordres » à ce dîner-coup de théâtre. Si la mère a été « médusée » longtemps par ce mystère, c'est probablement parce qu'elle s'était donnée passionnément, avant la bénédiction nuptiale, à l'homme qui l'a épousée et qu'elle a négligé sa fille pour les ardents regrets du veuvage; l'auteur a insisté là-dessus avec de dévotieuses malices. Si elle ne peut pardonner à l'infâme qui, pour prix d'une hospitalité, a laissé à sa fille et à elle « l'enfer dans le cœur », si elle va insulter à son cadavre, dans sa fosse ouverte de trappiste, et l'y piétinerait volontiers, c'est qu'elle est « la possédée de sa haine », comme elle a été la possédée de son amour, et le dernier mot couronne l'œuvre : elle meurt « dans cette impénitence sublime que le monde peut admirer, mais *nous*, non » !

Nous, ici, ce sont les vrais chrétiens selon l'Évangile de ce Veuillot du modernisme.

Mais le mot de l'énigme? Ah! oui, j'allais l'oublier. Cette situation d'une vierge rendue mère sans le savoir a déjà servi à Dumas père, dans *Joseph Balsamo;* là, pour un roman mondain, un philtre suffisait, on endormait la victime. Dans un roman orthodoxe et naturaliste, c'est la fatalité du péché, l'oubli d'une mère qui fournissent l'occasion au capucin, par une sorte de providence infernale, châtiment d'une femme qui a beaucoup aimé. Si ce n'avait pas été trahir un secret si cher à l'auteur, l'*Histoire sans nom* aurait pu s'appeler comme un vieil opéra : *la Somnambule*.

Voilà ce livre. Je ne déciderai pas si c'était bien la peine pour un écrivain belge de montrer au public français comment un tel sujet doit être traité. Car on me répondrait, — les uns, par la réputation de l'auteur d'*Une vieille maîtresse*, — les autres, par le succès de ce roman. Dame! une première édition en feuilleton à un franc la ligne et cinq tirages à la suite, s'il vous plaît! — d'autres, par une dédicace même de M. Lemonnier à l'illustre maître. C'est donc dans l'école qu'on rivalise, et ce sont les principes communs qui sont en jeu. Voyons.

Dès le titre, l'auteur belge, dédaignant ces artifices de Sphinx forain, prend aussitôt l'avantage. Il n'imite pas non plus. Un sujet n'est pas dans la donnée, il est tout dans la conception. Comme *la Dame aux Camélias* après *Marion de Lorme*, comme *Queen Mary* après *Marie Tudor*, il prend le même sujet et le conçoit autrement. Pour lui, ce crime clandestin, fugitif, dont M. Barbey évite de parler, doit être analysé au grand jour, expliqué naturellement, logiquement amené, mis en scène dans tous ses détails. Son prêtre ne sera donc pas un beau ténébreux de capucin, prédicateur, bandit, manchot et trappiste.

Digitized by Google

C'est un honnête homme ordinaire, de sang d'inquisiteur espagnol pourtant, fourvoyé dans le sacerdoce, où il souffre du célibat sans le violer, répugnant au vice et disgracié parce qu'il s'accommode assez mal de «la lessive sacerdotale», — attrape pour «la dégoûtante salade». — Mais les fonctions où on l'exile le placent devant un cas pathologique de syncope et d'hallucination, bientôt mêlé de stygmates et d'hypnotisme mystique, dans un milieu de crédulité puérile. D'abord, il veut conjurer ces superstitions; peu à peu, il se sent attiré, de l'attention du pasteur sévère, à la curiosité du célibataire tourmenté. Après un répugnant effort — scène clichée dans l'école — pour échapper à l'obsession par des débauches vulgaires, il en arrive à cette infamie de la profanation d'une vierge en extase, et l'on voit déjà que l'auteur se complaît aux énormités de peintures que comporte un tel sujet pour des naturalistes.

Mais remplacer le genre Anne Ratcliff par une étude de pathologie pour la femme et de psychologie pour le prêtre, c'est encore garder tout l'avantage.

Un château ne convenait pas ici et nul besoin n'était de tout un quart de siècle, traversé d'une grande révolution. L'histoire, bien nommée, se passera dans le coin retiré d'un béguinage.

Des procès scandaleux et des faits récents de stigmatisées belges fournissaient plus de traits qu'on n'en pourrait inventer, et le titre, alléchant pour le vulgaire, désignait, pour la science, cette névrose qui afflige certaines femmes, dont, selon les circonstances, on a fait des sorcières ou des saintes.

L'auteur de l'*Hystérique* n'avait pas de mystère à ménager par des invraisemblances; mais je ne jurerais point qu'il n'y soit pas tombé. On peut douter qu'en trois jours un simple curé « file sur Paris » et y « voie des filles qui lui vendent des drogues abortives ». Mais l'auteur a tant mis d'horreurs en scène qu'il a hâte de couper court au dénouement et on lui saurait gré d'enlever rapidement celui-là, si l'école n'exigeait des traits d'autant plus pittoresques qu'ils sont plus brefs, et si, en deux lignes, il ne trouvait moyen de nous montrer le prêtre contemplant ce qu'il y a de plus repoussant dans son crime, et nous sommes encore ramenés à un genre impossible.

Je ne suis pas rassuré non plus sur la facilité de la béguine au crime. L'auteur l'appelle sœur Humilité et je la vois bien d'une grande soumission de foi naïve; mais on nous la montre si scrupuleuse à épier les moindres péchés véniels, si habituée à pratiquer l'observation des vétilles de la conscience, que, devant un aussi horrible attentat, je ne puis croire, si respectueuse qu'elle soit de son curé,

Digitized by Google

qu'elle n'en ressente pas au moins une première révolte, pas un doute, et de là tombe dans un engrenage d'attentats et de charlatanismes, de vices et de sacrilèges, jusqu'à l'exploitation de sa maladie comme d'un miracle, jusqu'à l'avortement, jusqu'à la séquestration. Car c'est à des horreurs qu'on arrive toujours et l'auteur l'emporte aussi sur ce point. Y a-t-il lieu de l'en féliciter? Il faut se plaindre, au contraire, et plus haut à chaque volume, que la France nous envoie de pareils exemples à imiter, de tels paris à tenir.

Le plus clair dans ces sortes d'œuvres, c'est qu'on ne peut abuser du genre sans manquer aux principes mêmes de l'école. Un de ces principes est l'observation; il ne permet de peindre rien que d'après le modèle vivant. Où M. Barbey a-t-il pu observer un cas de somnambulisme pareil et tout le reste? Où trouve-t-on une occasion d'étudier un type, vivant et se laissant regarder à fond, de ces cas étranges où la maladie et le mysticisme semblent ne faire qu'une effrayante anomalie? Où trouver seulement des documents assez complets, révélant l'état de ces âmes avec les symptômes de ces tempéraments? Où a-t-on entendu une confession loyale de ces mœurs et pris sur le fait le vice dans ces hallucinations qui ne comptent, l'auteur l'a très bien compris, que si elles sont inconscientes?

Un romancier n'est ni un médecin pour approfondir le côté pathologique d'un tel sujet, ni un confesseur pour en pénétrer le côté moral. Il faudra donc consulter un spécialiste, mais on soustrait avec soin ces miracles aux investigations profanes, et consulter, c'est déjà un coup de canif dans la méthode. Lire un procès, où généralement la justice se voit ballottée entre la négation et la calomnie et où la supercherie explique la débauche, c'est entrer dans la méthode historique, une des plus sûres, mais une des plus répudiées par l'école. Certes, il n'est pas d'amant ni d'aliéniste qui ait approfondi le cœur d'une femme ou la maladie d'une folle, qu'il aurait observée des années, aussi profondément que les correspondances secrètes de Philippe I nous ont permis de lire dans son âme. Mais l'histoire exige des autorités contrôlables, s'établit sur des témoignages contradictoires. Faire un seul type de Charles-Quint et de son fils, par exemple, ce serait une chimère contraire à toute raison, comme de prêter les mœurs de la belle Cadière du XVIII^e^ siècle à la malheureuse Louise Lateau du XIX^e^.

Le critique devra-t-il donc consulter aussi un spécialiste ou un confesseur? Le mieux est de se récuser sur ce point, car il n'y a ici de recours possible qu'à la vieille loi du bon sens et du vraisemblable.

Digitized by Google

Est-ce que réellement le romancier aurait un autre guide? Prenons une histoire de chasse, par exemple; certes, c'est un des exercices les plus connus, et il semble qu'il n'y ait là rien où un écrivain puisse se méprendre. Voyez cependant *le Mâle;* les principales scènes de braconage y sont impossibles. C'est un chasseur, admirateur du talent de l'auteur, qui me l'a écrit. Si un spécialiste de la chasse me met en défiance contre des faits aussi usuels, comment en croirais-je un romancier ou un médecin sur un sujet d'une nature si mystérieuse et si dérobée aux regards de l'observateur? Je ne m'en fierai qu'à la logique de la nature et à la logique du cœur. Mais cette logique même, comment l'appliquer à des scènes pareilles? Au point de vue physique comme au point de vue moral, ce qui serait à discuter est indiscutable en public. Je suis toujours ramené à ce genre trop à la mode.

M. Zola, après une longue analyse des procédés du marquis de Sades, a conclu que M. Barbey était le représentant moderne de ce genre, dont le nom fut toujours une flétrissure. M. Lemonnier, pour caractériser ce qu'il peint des excès du prêtre, ne trouve que la même comparaison, il les qualifie de « soifs maladives et *sadiques* », ne voyant pas que c'est qualifier lui-même ses procédés.

L'auteur français a évité de mettre en scène le somnambulisme et ses causes physiologiques, il voulait exploiter les effets d'un crime. L'auteur belge pouvait passer rapidement sur un des symptômes intermittents de cette névrose. Mais MM. Zola et de Goncourt ont tiré une ou deux pages de ces incidents féminins; c'eût été être plus discret que les maîtres; l'émulation l'a emporté : on voit traîner dans presque tout son livre des lambeaux de cette pourpre malpropre et, l'auteur, si habile à tout dire de mille façons, en arrive à être à bout de son français; il y emploie un mot latin incompréhensible : *Cruor*.

Cette rivalisation, toujours de plus fort en plus fort, affecte aussi la langue. Est-ce parce que M. Huysmans a dit : « la *carne* fétidait », trouvant là ce qu'il cherchait : en effet de force, qu'il faut lui emprunter ce mot, sans en tirer aucun effet et pour nous montrer un cocher « cinglant la vieille *carne* » sous-entendez : de son cheval. Ici, du moins, le mot *carnivore* met le lecteur sur la voie. Mais quel mot français l'aidera à goûter ce *cruor*?

Les artistes comme M. Lemonnier y laissent quelquefois la clarté et la langue, le goût et la morale, mais que devient cette émulation dans les imitateurs de second ordre? Nul maître ne pourrait empêcher ses élèves de changer ces hardiesses en grossièreté, l'exception en

Digitized by Google

monstruosité et l'excentricité en ridicule? De ceux-là on se tait, c'est le seul respect qu'on puisse leur montrer.

L'Hystérique l'emporte donc sur *Une histoire sans nom* en tout et l'on a vu à quel prix. Mais ce n'est pas à l'auteur belge seulement qu'il faut s'en prendre, c'est à ces célébrités françaises qui s'accusent mutuellement de sadisme, et à la France — quelle France? — qui leur donne la gloire et la fortune; c'est aussi à la Belgique, qui marchande trop à ses écrivains les moyens de s'affranchir de cette possession et de suivre le mot d'ordre de notre auteur : Restons nous-mêmes.

Concours de l'Union littéraire. — Après un concours de saynètes qui n'a pas réussi, l'*Union littéraire* avait ouvert deux concours, l'un pour de la poésie quelconque, l'autre pour un roman. Les prix ont été décernés dimanche, 8, dans une séance solennelle, où les rapporteurs ont lu leurs rapports, et les auteurs, des fragments des œuvres couronnées. Les lauréats sont M. Rodenbach, pour un volume de poésies : *Jeunesse blanche*, et M. Hins, pour un roman : *Mémoires d'un assassin*. Double succès pour l'*Union* et pour les lauréats.

Une question délicate me semble devoir être touchée à ce propos.

Le jury de poésie a trouvé nécessaire de faire des réserves sur certaines hardiesses des pièces couronnées et de décliner toute responsabilité avec leurs fautes de goût. C'était son droit pour lui-même et son devoir pour la société qu'il représentait. Mais était-il bien nécessaire de lire cela au public? Autre chose est ce qu'on imprime pour « sauver l'honneur du couvent », ce que le lecteur lira à part soi; autre chose ce qu'on livre au « magnétisme des foules », si prompt à devenir la malignité publique. Si l'esprit de Van Bemmel avait présidé à cette fête, qui ne pouvait être que fraternelle, le rapporteur aurait été prié de passer cette partie, qu'on dit spirituelle et incisive, de son rapport.

Un jury peut même imposer des corrections au lauréat, mais l'auteur doit être consulté. S'il s'y refuse, il y a lieu de délibérer si le prix lui sera refusé ou accordé sous réserve. Rien de pareil n'a eu lieu, et jamais lauréat ne s'est vu privé du droit d'apporter une dernière main à son œuvre en corrigeant ses épreuves. Il était donc parfaitement superflu que le public fût mis dans la confidence de ces

Digitized by Google

leçons qui n'auront peut-être plus de raison d'être contre l'œuvre imprimée.

Pour ma part, si je n'avais pas été empêché au point de devoir refuser, malgré toutes les instances écrites, de remplacer l'honorable président du comité, j'aurais tâché de faire prévaloir ces sentiments, au nom de la dignité des lauréats et des égards mutuels que se doivent les hommes, même les hommes de lettres. Dans un pays aussi indifférent ou aussi gouailleur dès qu'il s'agit d'une littérature française autre que celle qui nous vient de Paris, il ne me semble pas que devant le public on doive ainsi,

En tressant la couronne, y mêler des épines.

Le titre même de ce recueil de vers demanderait à être expliqué : Nuit blanche : nuit sans sommeil. — Jeunesse blanche : jeunesse sans amour, — si c'est cela, il serait bon de le dire. Mais comment préjuger du titre sans avoir vu l'œuvre? Nous devrons toute notre attention à ces deux œuvres, quand elles paraîtront.

Chaque fois que je reçois, des États-Unis d'Amérique, le rapport officiel de la commission d'éducation, je me rappelle ces belles paroles du Talmud :

« Le monde ne peut être sauvé que par le souffle des enfants qui vont à l'école.

« L'école ne doit pas être fermée, même pour bâtir un temple. »

Voilà dix-huit siècles qu'on pensait ainsi dans un pays où se préparait la révolution chrétienne.

Ces maximes ne pourraient servir de mot d'ordre dans tous les pays, mais elles ne seraient pas déplacées en tête de cet énorme volume qui nous renseigne sur l'enseignement d'un pays où tous les partis les prendraient de grand cœur pour consigne.

Le *Report of the commissioner of education for the year* 1882-1883, qui vient d'être distribué en Europe, demanderait une longue analyse, comme j'en ai consacré une à un volume précédent. Celui-ci peut se résumer en quelques chiffres significatifs que j'extrais des premiers tableaux comparatifs.

En huit ans, de 1873 à 1882, le nombre d'élèves dans les écoles

Digitized by Google

des villes ayant une population d'au moins 7,500 habitants, a suivi régulièrement une progression que voici :

	Professeurs.	Élèves.
1875	22,152	1,180,880
1876	23,504	1,343,487
1877	23,830	1,249,276
1878	27,944	1,559,974
1879	28,903	1,669,899
1880	29,264	1,710,461
1881	30,155	1,738,108
1882	31,690	1,821,773

Les écoles normales se sont élevées, dans les dernières années, de : 137 (1875) à 151 (1876); — 152 (1877); — 156 (1878); — 207 (1879); — 202 (1880); — 225 (1881), et 233 (1882).

La population de ces écoles a progressé de même : de 29,105 élèves en 1875, elle s'est élevée en 1880 à 40,029 ; elle était en 1885 de 48,705 élèves.

Les jardins d'enfants, qui n'étaient pas renseignés en 1873 et qui, en 1874, étaient de 55, se sont élevés en 1876 à 130, en 1878 à 159, en 1880 à 233 et en 1882 à 348.

L'instruction moyenne et l'enseignement supérieur ont marché de même. Les institutions universitaires pour femmes avaient subi un temps d'arrêt de 1876 à 1878. Elles ont repris leur marche ascendante, que marqueront quelques chiffres :

	Nombre d'écoles.	Élèves.
1878	225	23,629
1879	227	24,605
1880	227	25,780
1881	226	26,041
1882	227	28,726

Tout n'est pas fait cependant, tant qu'il reste des illettrés dans un pays libre. La commission donne la statistique de l'ignorance; elle a baissé, de 1870 à 1880, de 20 à 17 p. c.; mais cela ne suffit pas, elle réclame tous les moyens, et en désigne quelques-uns en particulier, pour améliorer l'instruction des masses.

Digitized by Google

Instruction et éducation. Cinq discours, prononcés à des distributions de prix, par O. Cambier, juge de paix à Pâturages. Mons, 1885. — L'auteur a profité des solennités annuelles des écoles pour émettre, en style clair, des idées justes sur divers sujets d'éducation. Ses fonctions lui ont fait toucher du doigt les misères sociales; il n'y voit qu'un remède : « Le souffle des enfants qui sortent de l'école », comme dit le Talmud.

Etude lexicologique sur les poésies de Gilon le Muisit. Glossaire et corrections, par Aug. Scheler ; publié par l'Académie de Belgique. — Si l'Académie croit devoir laisser à chacun de ses membres la responsabilité des publications qu'ils font dans ses collections, elle ne refuse pas sa publicité aux études rectificatives. Celle-ci est savante et considérable. Les deux volumes de poésies de Muisit y sont passés au crible d'une érudition sûre d'elle-même. Il n'en reste guère une page qui n'appelle une correction, et l'on se trouve devant une série d'erreurs rectifiées et même de bévues mises au jour. Le tout, au nom de la science et en s'abstenant de mettre personne en cause. Mais les lecteurs, qui ne se croient pas obligés à tant d'égards envers les académiciens, ne sont-ils pas en droit de penser qu'il serait préférable que des éditions aussi fautives ne soient plus faites au nom d'un corps officiel et avec les deniers publics ?

CH. POTVIN.

Digitized by Google

LA CONFÉRENCE AFRICAINE DE BERLIN

et l'Association internationale du Congo.

I

La Conférence africaine, qui, sauf une courte interruption, a siégé à Berlin depuis le mois de novembre dernier jusqu'à la fin de février de cette année, est, d'après un sentiment unanime, un événement considérable. Elle commande l'attention par les circonstances qui ont déterminé sa réunion, par la nature et la portée des résolutions qu'elle a prises, par les conséquences immédiates ou lointaines qui s'en dégagent. Cette assemblée, à laquelle ont participé quatorze États appartenant à la fois à l'ancien et au nouveau monde, a été le foyer de convergence, ou, comme on dit en Allemagne, le point de cristallisation de divers courants d'idées, de plusieurs évolutions de faits, les uns datant d'hier, d'autres remontant à un siècle. Au point de vue scientifique et juridique, l'œuvre de la Conférence a d'anciennes origines : elle se rattache au mouvement qui s'organisa en 1788 à Londres pour l'exploration de l'Afrique et qui a donné l'impulsion à tant de voyageurs célèbres; elle rappelle la propagande philanthropique qui s'établit en même temps en faveur de l'émancipation des nègres et pour la répression de la traite; elle s'inspire surtout de la rénovation qui commence dès le milieu du XVIII[e] siècle dans la science du droit des gens, en élargit les bases et tend de plus en plus à rapprocher les nations en réglant leurs rapports conformément aux principes de la loi

Digitized by Google

naturelle. La communauté internationale est devenue une vérité; l'acte de Berlin ajoute un chapitre au code, non seulement rationnel, mais positif, qui la régit.

Au point de vue politique et économique, la Conférence de Berlin se lie étroitement aux grands événements qui ont renouvelé, en 1870, l'aspect de l'Europe et réagi profondément sur la situation relative des puissances dans toute l'étendue du globe. La prépondérance maritime et coloniale de l'Angleterre, qu'on avait pu d'abord croire consolidée par le triomphe des armes allemandes, a été contestée tout d'un coup par les deux adversaires de la veille, d'accord sur ce terrain. La France, resserrée dans des limites plus étroites, a débordé sur le monde et s'est engagée dans toute une série d'entreprises extérieures. L'Allemagne, après quelques hésitations, s'est lancée dans la même voie et pour la première fois a arboré le drapeau germanique sur des terres lointaines. L'Italie unifiée a bientôt aspiré à les suivre et s'affirme, à son tour, comme puissance coloniale. A la triple alliance, base du système continental de l'Europe, est venue se coordonner l'entente franco-allemande, base d'un nouveau système colonial et maritime. Une haute initiative personnelle, signalée par de rapides et éclatants succès, a contribué à orienter vers les régions inconnues de l'Afrique ces vues divergentes, ces intérêts opposés. Le jour où tous ces fils se sont croisés dans une main puissante, dirigée par un esprit supérieur, la question africaine s'est posée sur le terrain diplomatique, et la réunion d'une conférence est devenue possible, presque nécessaire.

Pour juger avec équité l'œuvre de cette assemblée, il faut l'envisager sous deux aspects distincts. On doit considérer séparément et dans leur réaction mutuelle le travail qui s'accomplit dans son sein et celui qui s'opère autour d'elle. La Conférence a eu son centre à Berlin, où l'on délibérait; mais elle avait en même temps ce qu'on pourrait appeler sa circonférence qui passait par la plupart des capitales de l'Europe, où se poursuivaient simultanément des négociations parallèles. Ces deux activités ont eu chacune leur résultat

Digitized by Google

propre. L'acte général est l'œuvre collective de la diplomatie; c'est, dans ses clauses principales, un type nouveau de législation coloniale sous la forme d'un traité de commerce universel. Les traités qui reconnaissent l'Association internationale et déterminent ses limites sont, d'autre part, le produit des négociations séparées; ils aboutissent à la fondation d'un nouvel État, constitué dans des conditions uniques, étendant sur un territoire immense l'action d'une souveraineté naissante mais protégée par le caractère international inhérent à son origine. Cet État est entré publiquement dans le concert des puissances le jour où, salué de leurs vœux, entouré de leurs sympathies, il est venu faire acte d'adhésion à leur œuvre commune.

Il a fallu près de quatre mois pour mener à terme cette double tâche. Ce temps a paru parfois long; on a cru que le but eût pu être atteint plus rapidement. Mais une appréciation équitable tiendra compte des énormes difficultés d'une semblable transaction, qui touchait à tant d'intérêts graves et souvent divergents. Arrêter les bases d'une législation commerciale qui fît de la cinquième partie environ de la surface de l'Afrique le patrimoine commun de toutes les nations et pût, en cas de succès, trouver un champ d'application encore plus étendu, faire reconnaître et accepter comme un État souverain la création privée et forcément incomplète d'une poignée d'explorateurs, c'était une entreprise pleine d'obstacles et d'écueils. Si les écueils ont été évités, si les obstacles ont été aplanis, si l'humanité retire quelque avantage des efforts qui ont été faits, elle le devra surtout à deux hommes, au roi des Belges, qui a su faire de la découverte géographique de Stanley le fondement d'une grande conception politique qu'il a poursuivie avec une générosité rare, une persévérance invincible, — au prince de Bismarck, qui s'est fait le collaborateur de cette pensée, l'a introduite devant l'Europe et secondée de sa haute influence.

Digitized by Google

II

L'acte général de la Conférence de Berlin constitue un traité en sept chapitres et trente-huit articles; les dix protocoles et les cinq rapports qui l'accompagnent en sont un commentaire explicite et authentique. Exposer l'origine de chacune de ces clauses, les discusions auxquelles elles ont donné lieu, les formes successives qu'elles ont revêtues avant d'aboutir à la rédaction finale, ce serait assurément une tâche intéressante, mais elle serait prématurée. L'histoire d'une transaction de cette nature ne s'écrit pas au moment où elle vient de se faire. Les traités sont des résultats qui s'apprécient par leurs propres termes, par les pièces qui les interprètent. L'acte de Berlin, sous ce rapport, remplit toutes les conditions requises: il est clair et ne laisse guère subsister d'équivoque.

Le gouvernement impérial d'Allemagne, de concert avec celui de la République française, avait proposé aux plénipotentiaires des puissances de résoudre quatre problèmes énoncés dans les lettres de convocation: régime commercial du bassin du Congo; actes de navigation du Congo et du Niger; règles d'occupation territoriale sur la côte d'Afrique. Une question préalable s'est imposée d'elle-même : la définition du bassin du Congo. Deux autres chapitres, l'un concernant la traite des nègres, l'autre relatif à la neutralité, ont été introduits au cours des débats. Tout le travail de la Conférence a été circonscrit dans ces limites.

Le cadre de cette étude exclut une analyse détaillée des trente-huit articles de l'acte de Berlin; il suffira d'en indiquer le sens général et de faire ressortir la portée de certaines dispositions essentielles.

La première question qui a surgi au sein de la Conférence a mis en relief la largeur de vues qui l'animait. La délimitation du bassin du Congo n'est pas géographique: elle est conventionnelle. Le grand fleuve africain accède à l'océan par une embouchure puissante, mais unique; il n'a presque pas de versants contigus à la mer; c'est vraiment un fleuve méditerranéen. L'article premier de l'acte général comble cette

Digitized by Google

lacune; il assure au bassin du Congo une large et double issue sur l'océan Atlantique comme sur l'océan Indien. Avec ces deux appendices, ce bassin couvre une superficie qu'on peut évaluer à quatre millions de kilomètres carrés.

C'est le vaste domaine de la liberté commerciale dans la région équatoriale de l'Afrique. Là régnera le *free trade* à peu près absolu. Il ne sera perçu aucun droit d'entrée pendant vingt ans dans toute l'étendue du bassin, à perpétuité dans les possessions de l'Association. Des droits de sortie qui n'entraînent pas des formalités douanières vexatoires pourront être établis dans un but fiscal; mais il n'y aura jamais ni taxes de transit, ni régime différentiel à aucun titre. Toutes les nations concourront sur un pied parfait d'égalité, dans la jouissance des mêmes droits, sous les mêmes garanties commerciales, civiles, religieuses. C'est l'Association elle-même qui a suggéré ces principes, dont les premières applications se trouvent dans ses traités avec les Etats-Unis et avec l'Allemagne ; tous deux ont précédé l'ouverture de la Conférence.

Certains publicistes, dans un étroit esprit de défiance, ont paru s'étonner que des puissances protectionnistes puissent élaborer une législation commerciale dont les principes ne sont pas les leurs. Il eût suffi de réfléchir que l'Afrique n'est pas l'Europe, que l'Etat le plus protectionniste ne l'est jamais que pour son propre marché, qu'il s'agissait précisément de créer un marché international et que l'Association, loin de subir une pression, réalisait ici sa propre pensée, poursuivait son propre dessein.

Quoi de plus légitime, de plus nécessaire? Un champ immense était à défricher. La Belgique paraissait peu disposée à se l'approprier. Il importait donc de faire appel à toutes les énergies, à toutes les initiatives, à tous les capitaux, et de leur offrir les plus complètes garanties. Cette pensée a enveloppé aussi les indigènes, qui seront protégés contre les abus de l'ancien système colonial, qui devront devenir des travailleurs, mais des travailleurs libres, comme le sont aux Etats-Unis plusieurs millions de leurs congénères. L'esclavage est condamné en principe, et l'article 9 de l'acte général a pour

Digitized by Google

but de tarir les sources où il s'alimente. Non seulement cet article maintient les anciennes prohibitions contre la traite maritime, mais il les étend aux possessions continentales du bassin du Congo, où l'organisation de caravanes comme de dépôts d'esclaves sera interdite et punie.

Les dispositions relatives à la neutralité procèdent encore du même ordre d'idées et mettent en pleine lumière l'intention des puissances. Proposées par les Etats-Unis, franchement soutenues par la plupart des plénipotentiaires, elles répondaient à une préoccupation générale. La volonté collective de la Conférence a été que la guerre ne pénétrât pas dans le bassin du Congo, que les entreprises privées pussent s'y développer en pleine sécurité, que les travaux de la civilisation suivissent une marche régulière, continue, toujours ascendante. Si une neutralité garantie et parfaite s'est heurtée à des difficultés prévues, inhérentes à la nature des choses comme aux circonstances locales, celle que définissent les articles 10, 11 et 12 de l'acte général en tiendra lieu dans presque tous les cas. La diplomatie, la médiation, l'arbitrage ont un rôle tracé auquel coopérera l'intérêt commun des puissances. Aucun établissement lointain n'aura possédé en naissant autant de garanties de développement pacifique que le nouvel Etat du Congo.

Les actes de navigation du Congo et du Niger forment, avec les clauses relatives à la liberté commerciale, la vraie substance des résolutions de la Conférence. Ils reposent, sauf en un point, sur des bases identiques. La législation des fleuves internationaux a suivi depuis un siècle une marche constamment progressive. Les décisions du Congrès de Vienne, préparées par les décrets de la Révolution et de l'Empire, ont reçu, au cours du siècle, des applications de plus en plus larges. Les régimes du Rhin, de l'Escaut, de la Plata et du Danube caractérisent bien en cette matière le développement du droit public en Europe comme en Amérique. Cependant, les progrès les plus légitimes, alors même qu'ils semblent irrévocablement acquis, ne vont pas sans certains mouvements d'arrêt, parfois même de recul. Les intérêts spéciaux, les pré-

Digitized by Google

occupations politiques dominent l'action des gouvernements; les protocoles de la Conférence en gardent la trace. Ce serait une erreur de croire que la diplomatie n'a eu sur ce terrain qu'à appliquer simplement des principes universellement admis. Des divergences de vues se sont produites et ont commandé de multiples concessions.

Les dispositions qui ont obtenu la sanction des puissances n'en demeurent pas moins très libérales et consacrent même, sous quelques rapports, des progrès nouveaux. En voici les bases :

La navigation du Congo, du Niger et de leurs affluents sans distinction est absolument libre pour toutes les nations. Tout traitement différentiel est interdit.

Il ne sera établi aucun péage maritime ni fluvial. Les taxes de navigation ne peuvent être que des droits compensateurs, proportionnels aux dépenses faites dans l'intérêt du commerce et de la navigation.

Les voies de communication artificielles qui remplacent des sections obstruées d'un fleuve sont placées sous le même régime que celui-ci. Le transit n'est sujet à aucune restriction, fiscale ni autre.

Le Congo comme le Niger demeurent ouverts en temps de guerre, ainsi que les voies de communication qui leur sont assimilées. La propriété privée, même belligérante, y est insaisissable, sous quelque pavillon qu'elle flotte.

Une commission internationale administre le Congo de concert avec les États riverains; elle élabore les règlements de navigation, de police, de pilotage, de quarantaine, ainsi que les tarifs. Elle pourvoit à l'entretien et à l'amélioration des passes et peut contracter dans ce but des emprunts dont la rente et l'amortissement seront payés par le produit d'un droit de navigation. Le personnel et les établissements internationaux sont neutralisés. C'est le système qui fonctionne aux bouches du Danube avec un plein succès.

Le Niger sera administré séparément par les puissances riveraines. La France commence à étendre son influence sur le cours supérieur du fleuve, dont l'Angleterre domine le

Digitized by Google

delta. Des cataractes séparent ces deux domaines et empêchent actuellement tout contact entre leurs possesseurs. Cette situation tendra à se modifier; l'établissement de l'Allemagne devient probable sur le Bénué, le principal affluent du Niger, formant lui-même un cours d'eau considérable. Quand les intérêts de ces trois puissances se rejoindront, une commission riveraine prendra vraisemblablement en main la gestion du grand fleuve soudanien.

Le VI[e] chapitre de l'acte général règle, en deux articles, le mode futur des occupations territoriales à la côte d'Afrique. C'était une matière délicate, affectant directement les intérêts politiques des États; c'est en même temps un des objets les plus controversés du droit des gens. Les articles 34 et 35 n'ont revêtu leur forme définitive qu'après des négociations laborieuses; ce sont des compromis et, à certains égards, des jalons. Les prises de possession devront, à l'avenir, être notifiées et elles imposent l'établissement d'une autorité effective. L'obligation est sujette à une double restriction; il ne s'agit que des côtes africaines, et on ne stipule que pour les occupations futures. Le terme même d'occupation a un sens juridique précis : il suppose l'exercice immédiat de la souveraineté; le simple protectorat n'entraîne pas les mêmes charges. Les dispositions adoptées sont donc fort limitées dans leur application; mais les puissances ont entendu que c'est le *minimum* des obligations qu'elles assument conventionnellement. Elles ont pensé et prévu que les gouvernements contractants iraient spontanément au delà, et que les règles édictées par l'acte de Berlin tendraient à se généraliser. La paix des nations et l'extension de leurs rapports commerciaux en bénéficieraient au même titre.

Considérées dans leur ensemble, les dispositions de l'acte général ont à la fois une importance de principe et de fait. Elles règlent, dans un esprit d'intelligent cosmopolitisme, les relations politiques et commerciales des puissances maritimes avec certaines régions équatoriales de l'Afrique, dont la superficie égale la moitié de l'Europe; elles sont destinées aussi à réagir sur tout le système de leur législation colo-

Digitized by Google

niale. Cette double portée explique leurs mérites comme leurs lacunes. Les hommes d'État qui les jugeront du point de vue d'un système politique particulier, aussi bien que les jurisconsultes qui les examineront sur le terrain de la doctrine pure, pourront y reprendre plus d'une solution insuffisante ou imparfaite. Mais les décisions collectives d'une assemblée de quatorze États souverains revêtent nécessairement un caractère transactionnel. Malgré les difficultés qu'entraîne et les ménagements que commande un concours aussi nombreux, le résultat obtenu est un incontestable succès. L'acte de la Conférence de Berlin est une œuvre libérale et consacre des progrès dans tous les domaines auxquels il touche.

III

L'Association internationale n'a point participé aux travaux de la Conférence; elle a été néanmoins implicitement présente à ses délibérations et sous-entendue dans la plupart de ses décisions. Sans elle, sans sa vigoureuse initiative, la base matérielle d'exécution leur ferait défaut. C'est elle qui a posé le problème, c'est à elle que revient aussi en grande partie l'honneur de le résoudre; mais les puissances, en rendant hommage à la grandeur, à l'utilité d'une mission librement assumée, lui ont reconnu les pouvoirs et donné les garanties nécessaires pour la conduire à terme.

On se rappelle l'origine et les transformations de l'œuvre qui a abouti à la fondation de l'État du Congo. C'est en 1876 que le roi des Belges inaugure cette vaste entreprise en convoquant la Conférence géographique de Bruxelles; il y rallie dès lors de nombreuses sympathies, et fonde avec leur concours l'Association internationale africaine. Cette institution poursuivait un double but : créer à l'intérieur de l'Afrique des stations qui servissent de point d'appui aux voyageurs et de foyers de civilisation pour les indigènes; relier ces stations par une ligne continue de communications, qui ouvrît, d'un océan à l'autre, le continent mystérieux par sa partie centrale. Au moment même où l'on débutait dans

Digitized by Google

cette voie, l'héroïque expédition de Stanley vint ouvrir des perspectives inattendues. Un fleuve immense, libre d'obstacles sur les deux tiers de son cours, réalisait, au cœur de l'Afrique, la grande percée projetée. Léopold II compléta aussitôt sa conception première; à la fin de 1877, il constituait le Comité d'études du Haut-Congo, qui devait, en prenant la côte occidentale pour base d'opération, coopérer avec les expéditions lancées par l'Association du côté de Zanzibar. La jonction des deux entreprises réaliserait leur but commun. Toutefois, sous la préoccupation de la crise économique qui sévissait dès lors dans toute l'Europe, le Comité, sur un point, avait agrandi le programme de l'Association : la transformation de l'Afrique centrale en un vaste marché colonial.

Pendant sept ans, des efforts considérables et persistants ont eu lieu dans les deux directions. Les succès ne leur ont pas fait défaut, mais ils ont été inégalement répartis. Les résultats obtenus par la côte orientale n'ont pas été proportionnés à l'étendue des sacrifices ; sur le Congo, au contraire, grâce à de moindres difficultés naturelles, grâce aussi à l'énergique impulsion de Stanley et au dévoûment de quelques-uns de nos plus brillants officiers, une révolution s'est accomplie. A la fin de 1884, quarante stations, des routes et des steamers ouvraient l'Afrique sur une profondeur de cinq cents lieues et assuraient sur toute cette étendue des communications régulières avec la côte.

Mais cette conquête durerait-elle? L'expérience de sept années de luttes avait démontré que sans territoires contigus, sans la possession de la souveraineté dans ces territoires, les stations ne pourraient se maintenir vis-à-vis des indigènes, ni subsister à aucune époque par elles-mêmes. D'autre part, sans la reconnaissance de cette souveraineté par les puissances maritimes, elles ne pourraient s'étendre, se relier, atteindre le but essentiel de leur établissement. La pensée de fonder un État naquit ainsi des circonstances et s'imposa. L'Association internationale du Congo absorba les deux créations antérieures et joignit à leur programme une idée politique.

Digitized by Google

Il y avait toutefois à sa réalisation deux grandes difficultés. Une entreprise privée, si considérables que fussent ses moyens, si élevé que fût son but, pouvait-elle prétendre aux prérogatives de la souveraineté? En supposant même le principe admis, les intérêts des puissances maritimes leur permettraient-ils de la reconnaître?

Ces deux questions ont fait pendant plusieurs années l'objet de nombreuses études, de polémiques ardentes, de négociations actives. De leur solution dépendait non seulement l'avenir, mais l'existence même de l'entreprise de l'Association. La première question n'était guère malaisée à traiter en elle-même; presque tous les jurisconsultes du droit international la tranchaient dans un sens affirmatif, et quantité de précédents historiques justifiaient leurs déductions. Mais la science n'est pas la politique. Sur ce terrain, les obstacles abondaient et parurent plus d'une fois invincibles. En France, sous l'influence de M. de Brazza, devenu, par des circonstances fortuites, l'adversaire de Stanley, un projet colonial parallèle s'était fait jour et passionnait beaucoup d'esprits. Les terrains des deux entreprises se confondaient sur des points dominants. D'un autre côté, le Portugal renouvelait des prétentions historiques datant du XVI^e^ siècle, enveloppant les deux rives du Congo à son embouchure, et les soutenait avec une âpre vigueur. En présence de ces deux tentatives, l'Angleterre, qui avait défendu jusque-là la thèse de l'indépendance absolue du Congo, crut qu'une transaction avec l'un des compétiteurs était nécessaire, sous peine de mettre ses propres intérêts en péril. Le traité anglo-portugais du 26 février 1884 fut l'expression de cette politique. Le Portugal, moyennant certaines concessions faites à l'Angleterre, devait entrer en possession des deux rives du fleuve jusqu'à Nokki.

Des documents authentiques démontrent que le gouvernement britannique, en signant ce compromis, n'avait pas entendu mettre en danger l'œuvre fondée par le roi des Belges. Ce résultat parut cependant inévitable; l'Association se fût trouvée à la merci d'une puissance dont, à cette époque, l'hostilité était manifeste. Mais d'autres intérêts encore se

Digitized by Google

sentirent menacés. En Angleterre même, le sentiment public se prononça avec énergie contre le traité. Les gouvernements d'Allemagne et de France se rencontrèrent, de leur côté, dans une pensée analogue, et une entente s'établit entre eux pour en empêcher l'exécution. Cette situation transformait, en les généralisant, les éléments du problème et devait provoquer une solution européenne.

Deux incidents notables la préparèrent : la reconnaissance de l'Association par les États-Unis (22 avril 1884) et par l'empire d'Allemagne (8 novembre 1884). Le premier de ces actes tranche le problème juridique concernant la capacité d'une association privée d'acquérir des droits de souveraineté; le rapport fait à ce sujet par M. Morgan, au nom du Sénat, est un document important qui marquera dans l'histoire du droit international. La reconnaissance allemande résolut la question politique, grâce à la situation exceptionnelle de l'Empire germanique en Europe et à la haute autorité de l'homme d'État qui le gouverne.

C'est sur ces entrefaites que s'ouvre la Conférence de Berlin. Pendant quatre mois, tout en s'acquittant de sa mission propre, elle a été le foyer de négociations actives, poursuivies en dehors d'elle, mais étroitement connexes à l'objet de ses délibérations. Il s'est agi de généraliser la reconnaissance et de fixer les limites du territoire de l'Association. Cette tâche était compliquée; conduite par des moyens purement moraux, elle devait se heurter à plus d'une difficulté et a passé par bien des péripéties. Jusque dans les premiers jours de janvier, les traités de reconnaissance se succèdent rapidement, sur la base commune de la liberté commerciale absolue; l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, les Pays-Bas, l'Espagne joignent leur adhésion à celle de l'Allemagne. Restaient avec la Russie et les États scandinaves, dont les dispositions n'étaient pas douteuses, la France et le Portugal. Pour ces deux puissances, la reconnaissance se compliquait d'un règlement de limites. La Belgique, à raison des exigences de sa position spéciale, n'attendait pour se prononcer que l'établissement d'une entente sur ce point.

Digitized by Google

La négociation avec la France a été longue et laborieuse; ouverte à Berlin même, transférée à Paris dans les derniers jours de décembre, renvoyée à Berlin vers la mi-janvier, elle n'a abouti que le 5 février. La matière en était difficile et complexe, il y avait à résoudre une question territoriale, une question financière et une question de médiation. L'Association ne pouvait, sans souscrire à sa ruine, concéder les limites réclamées par la France, à moins d'avoir la certitude de l'abandon des prétentions portugaises sur la rive droite du Congo. De là les lenteurs et les vicissitudes d'une négociation dont les bases mêmes ont souvent varié. Le traité portugais, signé le 14 février, est le fruit de la médiation française, soutenue par la diplomatie allemande et anglaise.

Le résultat final est un compromis qui concilie sur des bases satisfaisantes les intérêts des trois parties. La cession du Quillou a été pour l'Association un sacrifice pénible, il aurait été désirable qu'elle en eût conservé au moins la rive gauche; mais le plan de M. de Brazza, devenu comme un programme national, visait à prendre le Congo lui-même pour limite des possessions françaises. L'acquisition par le Portugal des territoires compris entre la Loge, sa frontière actuelle, et la rive gauche du Congo, est un succès dont l'espoir même lui a été longtemps interdit; la possession, en outre, de l'enclave de Cabinda, onéreuse pour l'Etat du Congo, n'a d'autre avantage, au point de vue portugais, que d'éliminer une difficulté constitutionnelle. L'Association sort néanmoins de cette négociation ardue avec des conditions favorables; elle reste maîtresse de la rive droite du Congo, rattache à la mer son immense empire intérieur et acquiert, entre Manyanga et l'Atlantique, un territoire d'une superficie équivalente à celle de la Belgique.

Ce territoire est le seul vraiment vivant aujourd'hui, il est couvert de nombreuses et importantes factoreries et renferme les deux ports principaux du fleuve : Banana et Boma. Sur cette base exiguë, mais pleine de ressources, peut se constituer un organisme capable de communiquer son impulsion jusqu'aux sources du grand fleuve.

Digitized by Google

IV

A l'envisager dans ses grandes lignes, dans le travail qui s'est accompli en son sein comme autour d'elle, l'œuvre de la Conférence peut se résumer ainsi : Une législation coloniale destinée à régir la zone équatoriale de l'Afrique et une formule politique pour l'appliquer. On a vu l'origine et la portée de l'une et de l'autre; quelles en sont les garanties et les chances d'avenir?

Le marché commercial du Congo ne date pas d'hier; il existe depuis des siècles et a pris dans ces vingt dernières années une extension notable. L'acte de Berlin a pour but, non de le créer, mais de l'agrandir, de le féconder. Quatre nations se le partagent aujourd'hui. Ce sont, dans l'ordre d'importance, les Pays-Bas, l'Angleterre, la France et le Portugal. La Belgique vient d'y apparaître, il ne tiendra qu'à elle d'y prendre une belle place.

C'est une assertion gratuite que de prétendre que les éléments d'échange font défaut, tant à l'importation qu'à l'exportation. Dans une contrée soustraite jusqu'à ce jour à l'autorité de tout État civilisé, il n'existe naturellement aucune statistique commerciale; la comptabilité des factoreries en contient les bases, mais échappe aux investigations. D'après l'ensemble des renseignements qu'il a pu recueillir, Stanley évalue le trafic actuel de la section navigable du Congo et du littoral adjacent à 70 millions de francs par an, dans lesquels l'importation figure pour 22 millions. Cette estimation paraît se rapprocher assez près de la réalité; elle n'a pas trouvé de contradicteur au sein de la Chambre de commerce de Manchester. Le gérant en chef des établissements néerlandais au Congo, M. de Bloeme, déclare que sa compagnie exporte chaque année, en moyenne, 13,000 tonnes de produits africains, alors qu'il y a six ans, la maison la plus importante ne dépassait pas 4,000 tonnes. Il prévoit que le commerce prendra une grande extension et il constate qu'il a suffi, sur le Quillou, de la présence de quelques postes de l'Association pour y donner aux affaires une impulsion

Digitized by Google

notable. Le chiffre annuel des transactions de la Compagnie néerlandaise, qui étend, il est vrai, ses opérations sur toute la côte, entre Mayombé et Loanda, flotte entre douze et quinze millions; en 1884, ses exportations ont doublé et atteint une valeur de plus de sept millions. Cette progression est générale et provoque déjà la création de nouvelles entreprises. La compagnie de navigation qui fait le service entre le Congo et Liverpool et qui n'a qu'un départ mensuel, a importé, l'an dernier, en Angleterre, pour six millions de marchandises. Chaque année, dit Stanley, des flottilles de plusieurs centaines de canots indigènes amènent au Stanley-Pool les produits de l'intérieur; les nègres qui les conduisent y attendent souvent de longs mois l'arrivée des caravanes venant de la côte, afin d'opérer, contre des articles européens, l'échange de ces produits. Ce fait permet d'entrevoir la révolution qu'accomplirait l'établissement d'un railway le long des cataractes du fleuve.

La matière de ce commerce est encore peu variée : à la sortie d'Afrique, les principaux articles sont : l'ivoire, dont la Compagnie de Rotterdam exporte seule jusque 40 tonnes par an, valant un million sur les marchés d'Europe; les huiles et les amandes de palme, les arachides, les graines de sésame, le caoutchouc, la gomme copal, etc. A l'entrée, on mentionne surtout les cotonnades et les flanelles, la coutellerie, la quincaillerie et la poterie, les armes et la poudre à tirer, les tiges et anneaux de cuivre, les eaux-de-vie, le tabac, le sel, etc. L'Angleterre fournit actuellement à peu près les trois quarts de ces approvisionnements.

Une flotte de 45 steamers et 80 navires à voiles dessert aujourd'hui la côte de la haute et de la basse Guinée; c'est l'instrument de transport dès à présent acquis. Cinq services réguliers existent entre l'Europe et le Congo.

Le nombre des Européens a suivi une progression analogue à celle du trafic; il a quintuplé depuis 1877, en même temps que les conditions sanitaires s'amélioraient. Quand Stanley déboucha, en 1877, à Boma, il y trouva 19 Européens, dont un Belge; il y en a maintenant 40. Entre Boma et Vivi, il y

Digitized by Google

en avait 4; on en compte actuellement 63. Leur nombre total sur le bas Congo est de 163; il s'en rencontre 70 sur le haut Congo; c'est un groupe de 233 personnes. Les Belges y sont au nombre de 36.

Le sol, qui offre, comme partout, des ressources inégales dans le voisinage de la mer, est uniformément riche dans le bassin moyen et supérieur du fleuve. Le climat y interdira toujours aux Européens le travail agricole; mais ce dernier peut s'organiser sous leur direction avec le concours des indigènes. Ce n'est pas la main-d'œuvre qu'il faut importer; elle abonde sur les lieux ; ce sont les capitaux, le commerce, la science européenne qui doivent coloniser le Congo. Chaque tronçon de route, chaque kilomètre de chemin de fer y quintuplera la puissance productive. Stanley l'affirme avec une foi profonde, et sa conviction est partagée par la plupart des voyageurs, des missionnaires et des négociants.

C'est sur ce champ vierge, dont quelques sillons seulement sont ouverts, que l'acte de Berlin convie toutes les nations manufacturières à déployer leur activité dans des conditions de stricte égalité et de sécurité exceptionnelle. Aucun droit d'entrée ni de transit, aucune formalité vexatoire ne paralysera le développement des affaires. Les tributs actuellement payés aux chefs indigènes, et qui montent à 6 p. c. de la valeur, sont destinés à s'éteindre à bref délai, par voie de rachat ou de pension. Les quelques impôts, peu onéreux, qui devront être créés affranchiront les négociants étrangers des frais énormes que leur impose la garde armée des factoreries, et préviendront les pertes fréquentes que leur infligent les attaques des nègres. La sécurité générale s'accroîtra rapidement à mesure que les routes pénétreront vers l'intérieur. L'expérience a prouvé que les guerres locales cessent partout où une autorité efficace se fait sentir. D'ici longtemps, les guerres européennes n'auront pas de contre-coup dans le bassin du Congo : c'est la volonté expresse des puissances. Les conflits, les litiges entre les États africains qui vont s'y fonder sont soumis à la loi de la médiation préalable. Leur législation économique reposera sur une base identique et

Digitized by Google

leurs rapports politiques relèvent d'une transaction délibérée, sanctionnée par les puissances maritimes des deux mondes. Dans les limites de la prévoyance humaine, la paix est donc assurée ici pour une longue période.

Deux pouvoirs ont reçu la mission spéciale de favoriser l'expansion de la colonisation et de garantir son avenir : l'Association africaine et la Commission du Congo. L'une et l'autre ont un caractère et un but international.

L'Association africaine va s'incorporer dans l'État qui se constitue sur les rives du grand fleuve; elle a, dès à présent, les attributs distinctifs d'un État, c'est-à-dire une autorité souveraine s'exerçant régulièrement dans des limites déterminées. Les dépositaires de cette souveraineté ont le droit manifeste de donner aux territoires qu'ils organisent un nom, une législation, une administration. Les modèles à suivre, les précédents à consulter ne font pas défaut. Le XIX^e^ siècle offre de nombreux exemples d'établissements analogues; la Californie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont tracé, sous bien des rapports, la voie et fournissent des types divers de colonisation que le succès a uniformément couronnés. Dans les contrées qui s'éveillent à la vie politique, l'action des institutions est d'abord secondaire; celle des hommes, au contraire, est dominante. L'avenir du nouvel État dépendra en grande partie du choix heureux des chefs qui seront appelés à le régir. Un gouverneur général, secondé par un état-major d'élite, devra rester, pendant une dizaine d'années au moins, le ressort principal du rouage administratif. Quelques juges, une force armée capable d'assurer la sécurité publique complèteront cette organisation rudimentaire. Des conseils de notables groupant les représentants des divers intérêts qui vont se développer, pourront, dans un temps peu éloigné peut-être, remplir un rôle utile. L'assiette du budget aura une importance capitale ; il se composera probablement d'une dotation fixe et de recettes locales dont le produit, même dans les conditions actuelles, atteindra aisément un million dès les premières années. C'est le territoire du Congo inférieur, s'étendant sur la rive droite entre l'Atlan-

Digitized by Google

tique et Manyanga, qui est appelé à devenir le pivot politique, administratif et financier du nouvel État. Chaque année, une partie de l'excédent des recettes pourra être consacrée à élargir cette base, à y rattacher de nouveaux territoires empruntés à l'immense réserve du haut fleuve. La rive gauche entre le Congo, le Quango et le 6e degré de latitude sud deviendra bientôt une seconde et magnifique province déjà en partie défrichée et possédant sa capitale à Léopoldville. Telle paraît devoir être la sphère immédiate d'opérations du gouvernement qui s'organise sous les auspices de l'Association: cette double base acquise, l'avenir est assuré.

Les puissances coopéreront de leur côté à la tâche. La Commission internationale, qui les représente, doit se constituer aussitôt que cinq États auront nommé leur délégué. Le futur commissaire des États-Unis est déjà sur les lieux; l'Allemagne, la France, l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal, l'État du Congo useront certainement du droit que leur confère l'article 17 de l'acte de Berlin. La Commission internationale pourra donc se réunir à bref délai; tout en assurant par son contrôle la liberté absolue du commerce et de la navigation, elle décharge les États riverains d'une fonction onéreuse, celle d'entretenir et d'améliorer les conditions de navigabilité du fleuve. De grands travaux seront nécessaires; ils exigeront des emprunts dont la garantie incombera aux puissances maritimes. Les attributions du pouvoir international et des pouvoirs riverains sont réglées avec soin, de manière qu'ils puissent concourir à la même œuvre sans se contrarier ni surtout se heurter. Dans certains cas même où l'exécution de l'acte général donnerait lieu à des réclamations privées, la Commission pourra exercer une action conciliatrice.

Autorités nationales et autorités internationales auront donc à collaborer à la même œuvre, à s'inspirer de la même pensée : seconder l'expansion des rapports commerciaux, susciter le développement du travail indigène, faciliter la diffusion de toutes les influences civilisatrices. Les pouvoirs nécessaires ont été constitués à ces fins.

Digitized by Google

V

Il en manque un toutefois, un seul, qu'il n'appartenait pas à l'Europe d'instituer elle-même. L'œuvre de la Conférence est en connexion étroite avec celle de l'Association internationale; si celle-ci périclite, l'autre perd presque toute valeur pratique. Or, l'État du Congo n'a pas de chef, pas plus que l'Association internationale n'a ostensiblement à sa tête un représentant autorisé de cette souveraineté dont elle est dépositaire. Les personnes qui, dans les négociations récentes, ont traité en son nom, n'avaient point par elles-mêmes de puissance souveraine; elles ont agi comme mandataires du roi des Belges, agissant lui-même dans une qualité que le droit international ne prévoit pas, celle de fondateur d'une Association privée, devenue souveraine de fait, mais non *ipso facto* de droit. Cette situation ambiguë, incorrecte, a été une source constante de difficultés de toute nature; elle a singulièrement entravé la conduite des négociations et pesé sur leur résultat. Il n'est de la dignité de personne, pas plus de celle du pays que du Roi, qu'elle se prolonge davantage. Il appartient à la Belgique de couronner l'édifice élevé par la Conférence de Berlin; c'est une mission honorable autant qu'inoffensive. L'assumer avec une fierté virile est une nécessité nationale au même titre qu'une convenance européenne. Le pays ne saurait décliner le rôle auquel le convient l'initiative de son souverain et l'assentiment des puissances, sans manquer à lui-même ni s'exposer à déchoir dans l'opinion du monde.

De quoi s'agit-il au surplus? Il n'est pas question d'acquérir une possession lointaine, entraînant les charges et les responsabilités inséparables de toute occupation souveraine. Une union réelle entre la Belgique et le Congo n'est plus possible; l'heure où le drapeau national aurait pu être arboré au cœur de l'Afrique est passée. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Les opinions diffèrent et nous n'entendons pas les discuter ici. Ce qui est certain, c'est qu'un État indépendant se fonde, qu'il est reconnu comme tel, qu'il a son propre dra-

Digitized by Google

peau, ses institutions distinctes. C'est une colonie internationale qui s'organise; mais pour des raisons qu'il serait superflu de déduire, tout le monde y concède le premier rôle aux Belges. Il suffit pour cela que les Chambres législatives autorisent le Roi à exercer le pouvoir souverain dans le nouvel État, né sous ses auspices. Le concert d'acclamations qui s'élève aujourd'hui de tous les points du pays, leur facilite cette résolution. Elle se résume dans l'établissement d'une union personnelle, dynastique entre deux contrées séparées par l'étendue de l'Océan. Cette formule exclut toute solidarité politique; elle n'engage à aucun degré la nation, dont les droits comme les devoirs, à l'intérieur comme au dehors, restent intacts et qui, en toute occurrence, demeure maîtresse absolue de ses déterminations futures.

A suivre cette voie, on objecte des appréhensions vagues, la crainte de certaines complications que rien ne fait prévoir aujourd'hui. De puissants intérêts moraux et matériels en revanche, immédiats et positifs ceux-là, nous sollicitent d'y entrer. La Belgique, pendant cinquante ans de paix, s'est trop repliée sur elle-même; elle a concentré en son sein une vie, une force surabondante. Elle la dépense sur deux, sur trois problèmes, importants sans doute, mais devenus les objets d'une préoccupation exclusive, absorbante; elle s'épuise et s'énerve dans des luttes d'une âpre uniformité. Une diversion est nécessaire. Un observateur sagace a dit, un jour, qu'il sentait chez nous le renfermé; il nous serait utile, en effet, de respirer parfois le grand air du monde. Après la suppression de notre marine militaire, qui avait formé en peu de temps des hommes remarquables, notre marine marchande, à son tour, n'a pas tardé à dépérir.

Or, l'expérience universelle a consacré cet axiome : un peuple qui déserte l'Océan est un peuple en décadence. Les rudes épreuves de la vie maritime trempent le caractère moral des nations en même temps qu'elles donnent l'essor à leur activité commerciale. C'est le peuple navigateur par excellence qui a énoncé ce principe : le trafic suit le pavillon, *trade follows flag*. Mais le pavillon lui-même va plus volontiers aux

Digitized by Google

lieux où il retrouve une image de la patrie; il y rencontre des ressources, des relations que lui refuse souvent le marché de la concurrence absolue. Une intercourse active peut s'établir entre les ports belges et ceux du Congo, dans des conditions qui promettent d'être fructueuses : il n'y a pas là un peuple d'émigrants à transporter, mais il y a des facultés à utiliser, des produits à échanger, toute une civilisation naissante à outiller. Cette tâche est digne d'être tentée; elle peut faire la fortune d'un pays et ne sera, en aucun cas, indifférente à son honneur.

L'œuvre réussira-t-elle? Les rives du Congo ressembleront-elles, dans un siècle, à celles du Gange ou du Mississipi? L'Afrique équatoriale sera-t-elle avant peu emportée dans le courant de la civilisation? Qui tenterait de répondre à de telles questions? L'élément aléatoire, l'inconnu, le risque ne s'éliminent d'aucune entreprise humaine; nos actes quotidiens n'en sont pas exempts. On peut avoir une conviction raisonnée; mais la certitude ne nous appartient pas. L'avenir est un livre fermé ; est-ce une raison pour s'endormir dans une torpeur inerte? Certes, l'homme n'est pas, il s'en faut, tout-puissant ici-bas, mais il peut beaucoup. Une volonté forte et persévérante dompte les obstacles, conduit les événements et finalement fait l'histoire. La destinée de l'État qui se fonde, ses grandeurs ou ses revers futurs, seront, à cinquante ans de nous, ce qu'auront été les forces morales mises à son service.

Cependant beaucoup d'esprits hésitent, il en est même qui s'alarment. Gardons-nous, dit-on, de l'utopie : toute cette affaire n'est pas claire, il y a là bien des nuages et des obscurités, on ne sait pas où l'on va. Pourquoi s'exposer à des embarras, à des complications? N'est-il pas plus simple de s'en tenir à ce qu'on est, à ce qu'on a? Avant de conclure sur ces objections, il serait peut-être prudent d'examiner si les éléments d'information sont aussi rares qu'on le pense, si le champ des conjectures est vraiment aussi étendu qu'on le suppose. Mais en fût-il ainsi, qu'il serait encore vrai qu'une part d'inconnu est ici inhérente à la nature des choses. Toute grande initiative a dû compter avec elle, mais aucune n'a reculé devant elle.

Digitized by Google

Quand au XV^e^ siècle, de son château du cap Sagres, Henri le Navigateur traçait sur l'Atlantique la route où allaient s'illustrer Diego Cam, Barthélémy Diaz, Vasco de Gama, il était en face de l'inconnu, et ces intrépides chercheurs eux-mêmes ne savaient pas où ils allaient; mais ils partirent et fondèrent la grandeur coloniale du Portugal. Quand Christophe Colomb appareillait du port de Palos, il n'avait sur son but que des idées vagues, incertaines, à certains égards chimériques, mais il poursuivit invinciblement son dessein et trouva l'Amérique. Lorsque les Hollandais s'insurgeaient contre l'Espagne et se frayaient la route des Indes, ils ne savaient pas si le succès était au bout de leur héroïque entreprise, mais ils n'hésitèrent pas, et d'une poignée d'agriculteurs et de marins ils firent une grande nation maritime. Les Belges, eux, plus prudents, se défièrent de l'aventure, et ils demeurèrent trois siècles sous le joug, condamnés à voir spolier, ravager, mutiler leur pays, jusqu'à ce que d'autres hommes, qui, eux non plus, ne savaient pas où ils allaient, leur rendirent une nationalité. Lorsque Stanley arriva, en 1876, à Nyangwe, il rencontra un fleuve qui était une énigme : courait-il au nord ou à l'ouest? allait-il à l'Océan ou au désert? On était en plein inconnu; ses compagnons le supplièrent de reculer, mais il ne les écouta pas et il détermina le cours du Congo. Lorsque le roi Léopold l'y renvoya deux ans plus tard, prévoyait-il la Conférence de Berlin et la fondation d'un vaste État au centre de l'Afrique? Le succès sur ce terrain est à ceux qui le méritent, et le mystère, loin d'être un péril, est pour les âmes fortes un attrait de plus. La plupart des hommes qui ont agrandi le domaine géographique, maritime, colonial, ne savaient pas où aboutirait le sillon qu'ils ouvraient; mais ils l'ont résolûment poussé devant eux, et c'est parce qu'ils ont fait cela, que l'humanité leur doit quelques-unes des belles pages de son histoire.

EM. BANNING.

Digitized by Google

OU MÈNENT LES DÉFILÉS DE L'AFGHANISTAN

Il n'est pas un esprit lettré qui ne connaisse, au moins de nom, Dimitri Panslavitch, le plus célèbre des historiens russes contemporains. Nous avons cru utile de traduire ici l'introduction de son œuvre capitale, *Le règne de Nicolas II*, qui a paru à Moscou, il y a quelques années. On ne pourrait trouver un meilleur résumé des événements qui préparèrent, dans la seconde moitié du siècle dernier, la grandeur actuelle de la Russie. C'est là une page qui non seulement ouvre dignement l'histoire de l'avant-dernier tzar, mais encore fait comprendre, mieux peut-être que de gros volumes, toute la situation du monde contemporain.

P. K.

Jamais le monde n'a été plus calme, plus prospère, plus heureux qu'à la fin du siècle actuel.

Nous avons réalisé le rêve de la paix universelle, puisqu'il n'y a plus de nations pour nous combattre. Le drapeau de la sainte Russie flotte de Pékin à Paris, de San-Francisco à Melbourne, de Londres au Cap de Bonne-Espérance. Si l'Écosse, l'Espagne et la Sicile ont encore pour souverains les descendants de leurs anciennes dynasties royales, c'est sous la protection de notre glorieux père, le tzar blanc. Même les populations les plus indisciplinées de la Gaule et de l'Amérique centrale ont renoncé à d'inutiles révoltes, depuis que nos braves Chinois tiennent garnison dans leurs villes. Nous avons résolu un problème qui avait défié tout les anciens États de l'Europe : la disparition de la misère, que nous avons supprimée en supprimant les pauvres, ou plutôt en

Digitized by Google

faisant de la Sibérie un vaste dépôt de mendicité. Aussi n'y a-t-il plus de nihilistes : les derniers de l'espèce sont entrés dans l'administration impériale ou enfermés dans des maisons de fous. Si l'Europe existait encore, elle nous envierait cette admirable administration, qui, de Moscou, règle le travail, la vie et la pensée sur tous les points du globe: où y a-t-il encore dans le monde une ligne qui puisse s'imprimer, une réunion se tenir, un commerce s'entreprendre, une prière se formuler, sans l'autorisation du gouvernement du tzar? — Que pourrions-nous désirer de plus et n'y a-t-il pas lieu d'adresser tous les jours des actions de grâces à la divine Providence, qui, en assurant l'élévation de la Russie, a fait le bonheur du genre humain!

Reportons-nous deux siècles en arrière. La Russie, depuis que Pierre le Grand lui avait nettement défini sa mission, restait plus grande par les visées que par les forces. Le XVIII^e^ siècle, en lui donnant la Pologne et les provinces Baltiques, l'avait mise en contact avec la civilisation européenne, dont nous avions à nous assimiler les ressources pour arriver un jour à la dompter elle-même. La première moitié du XIX^e^ fit de nous une des cinq grandes puissances qui se partageaient l'hégémonie de l'Europe, et, quand cette pentarchie se brisa par la guerre de Crimée, ce fut pour nous rendre une liberté d'action qui devait puissamment nous servir au milieu de nations jalouses et défiantes, travaillées à la fois par les haines de classes et les haines de races. Ainsi nos défaites mêmes de 1811 et de 1856 servirent notre cause, tout autant que des victoires!

L'Angleterre devenait de plus en plus notre principale adversaire, en ce qu'elle nous barrait à la fois la route de la Turquie et de l'Inde, les deux pays où nous devions précisément chercher l'accomplissement traditionnel de nos destinées. C'est alors qu'abandonnant momentanément la Turquie, après avoir attaché à ses flancs, par le traité de San-Stephano, les brûlots des États danubiens, nous résolûmes de concentrer tous nos efforts sur l'Inde, avec la certitude d'y atteindre l'Angleterre au cœur.

Digitized by Google

La lutte n'était pas égale entre nous et les Anglais, qui vivaient sous le régime parlementaire. Le gouvernement autocratique offre cet avantage qu'il peut former de vastes desseins et réaliser de longues pensées, alors que le parlementarisme est la négation même de toute idée suivie dans les relations extérieures. Quand on compare notre politique dans l'Asie centrale à celle de l'Angleterre pendant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, on ne peut s'empêcher, en effet, de songer à la vieille fable de la lutte entre le pot de fer et le pot de terre.

Trois routes s'ouvraient devant nous pour atteindre l'Hindoustan : l'une, par l'Asie Mineure; l'autre, par la Perse; la troisième, par l'Afghanistan. Les deux premières étaient les plus courtes, surtout depuis que le Caucase était tombé entre nos mains; mais elles impliquaient une guerre immédiate avec l'Angleterre, comme on avait pu le constater en 1854. Or, nous n'étions pas encore assez rapprochés des frontières hindoues, pour nous lancer inconsidérément dans pareille aventure. Nous choisîmes donc la troisième route, que nous parcourûmes étape par étape, nous avançant avec lenteur, mais ne reculant jamais.

Les incursions des Kirghiz nous avaient servi de prétexte pour porter nos postes-frontières jusqu'à la mer d'Aral et bientôt jusqu'aux confins du Turkestan. Nous n'y avions gagné que des steppes désertes et stériles. Qui donc aurait pu nous accuser de calculs intéressés? Mais la nécessité de défendre les Kirghiz, à leur tour, contre les déprédations des Ousbegs nous amena, en 1864, à saisir une partie du Turkestan septentrional, jusqu'au fleuve Syr Daria. Cette fois, l'Angleterre s'émut. Mais le prince Gortschakoff s'empressa de faire au gouvernement anglais, dans une dépêche restée célèbre, la déclaration suivante : « A présent, nous nous trouvons en face d'un milieu social plus solide, plus compact, moins mobile, mieux organisé, et cette considération marque avec une précision géographique la limite où l'intérêt et la raison nous commandent de nous arrêter, parce que toute extension ultérieure de notre domination, rencontrant désormais, non plus

Digitized by Google

des milieux inconstants comme les tribus nomades, mais des États régulièrement constitués, exigerait des efforts considérables et nous entraînerait d'annexion en annexion dans des complications infinies. »

Cette dépêche calma les alarmes des Anglais ; mais l'encre qui avait servi à l'écrire n'était pas encore séchée que, nous reprenant de querelle avec le Khokand, nous réduisions ce khanat à merci, en lui enlevant ses plus riches territoires pour les englober dans une nouvelle province, qualifiée de ce nom significatif : le Turkestan russe.

En 1868, le Syr Daria était franchi: Samarcande tombait en notre pouvoir. En 1870, pendant la guerre franco-allemande, c'était Bokhara qui était envahie et son khan réduit à l'état de vassal. Ici, nouvelle explosion de récriminations sur les bords de la Tamise. Mais les économistes de Manchester étaient au pouvoir. Nous leur offrîmes de négocier, ce qu'ils acceptèrent avec empressement : ces négociations durèrent trois ans et, quand elles se furent clôturées sans résultat, le troisième et dernier khanat, celui de Khiva, venait de tomber en notre pouvoir : la mer d'Aral n'était plus qu'un lac russe. En même temps, toujours pour nous défendre contre les incursions des nomades, nos troupes continuaient à marcher vers le sud, d'une part, le long des frontières perses dans la vallée de l'Atrek, d'autre part, le long du plateau de Pamir jusqu'aux territoire de Karatégin. Désormais, nos avant-postes se trouvaient, d'une part, à cinquante lieues du Cachemire, de l'autre, à quelques journées des frontières afghanes, formant un vaste croissant dont les cornes se rapprochaient chaque jour de l'Inde.

Cette fois encore, l'Angleterre accepta, suivant son habitude, les faits accomplis. Elle demanda seulement la neutralisation de la zone qui séparait notre territoire du sien. Mais ceci ne faisait pas notre affaire. Nous l'amenâmes, en 1872, à se contenter d'un arrangement qui assignait la frontière septentrionale de l'Afghanistan comme limite à nos sphères d'action respectives dans l'Asie centrale.

De 1873 à 1878, nous continuâmes à remonter graduelle-

Digitized by Google

ment la vallée de l'Amou-Daria, l'antique Oxus, qui, dans son cours supérieur, sert de limite à l'Afghanistan. Mais, vers cette époque, nous éprouvâmes une déception momentanée. Nous espérions beaucoup de notre alliance avec l'émir afghan, Shir Ali, qui, dédaigneusement repoussé par le vice-roi de l'Inde, s'était rejeté vers nous pour ne pas être pris entre l'enclume et le marteau. Malheureusement, il alla trop vite en besogne et il se mit sur les bras une invasion anglaise, alors que nous n'étions pas en mesure de le soutenir.

Les Anglais ayant envahi l'Afghanistan, forcèrent l'émir à se réfugier sur notre territoire, où il mourut en 1880, et après avoir tiré une éclatante vengeance de son fils Yakoub, qui avait ultérieurement trempé dans le massacre d'une mission britannique, ils installèrent sur le trône Abdurrahman-Khan, à qui ils restituèrent l'intégralité du territoire afghan, sans rien exiger de lui que le contrôle de sa politique étrangère. Le coup était habile, car c'était montrer à l'émir qu'il n'avait rien à craindre de l'Angleterre, alors que le sort des khanats turkestans était bien fait pour l'éclairer sur ce qui l'attendait en cas de victoire des Russes. Aussi Abdurrahman devait-il rester, jusqu'à la fin, personnellement fidèle à l'Angleterre, et ainsi l'avant-garde sur laquelle nous avions compté se retournait contre nous.

Force fut donc de modifier notre plan d'attaque. Nous nous empressâmes de conquérir, au delà de l'Amou Daria, le pays des Turcomans et enfin, en 1884, l'oasis de Merv, ce qui nous amenait sur les frontières afghanes, à quelques jours d'Hérat, si justement surnommée la clef de l'Inde.

Sans doute, nous avions devant nous, comme le montre un simple coup d'œil jeté sur une carte de l'Asie, la formidable barrière naturelle de l'Hindou-Koush ou plutôt de ses ramifications occidentales, les monts Paropamisades. Mais comme aucun service topographique n'avait jamais passé par ce fouillis de pics neigeux et de gorges sauvages pour déterminer la ligne idéale qui clôturait, dans cette direction, les États de S. M. Abdurrahman, nos géographes se mirent à l'œuvre et ne tardèrent pas à découvrir que les cols les plus

Digitized by Google

importants de la chaîne dans la direction d'Hérat, se trouvaient sur le territoire réservé à la Russie par la convention de 1872. L'Angleterre protesta et offrit d'envoyer sur les lieux une commission mixte, qui délimiterait la frontière exacte de l'Afghanistan. Nous acceptâmes avec reconnaissance; seulement les commissaires russes ne donnèrent pas signe de vie et laissèrent leurs collègues anglais se morfondre, tout l'hiver de 1884-1885, dans les neiges de l'Hindou-Koush. L'Angleterre, cependant, n'y perdit rien, car ce fut l'occasion, pour ses journaux illustrés, de publier les charmants croquis auxquels la mission anglaise avait occupé ses loisirs.

Sur ces entrefaites, comme l'Angleterre semblait irrémédiablement engagée dans le Soudan, nous prîmes texte de ce que les Afghans avaient occupé la passe de Pendjeh dans le territoire contesté (c'est-à-dire que nous contestions), pour saisir les défilés de Zulfikar et de Poul-i-Kisti, qui nous livraient les approches d'Hérat.

Cette fois, c'en était trop pour l'amour-propre britannique, et nous devons rendre justice à l'élan momentané de patriotisme qui entraîna même le cabinet Gladstone à ordonner l'armement de la flotte, la mobilisation de la réserve et l'embarquement pour l'Inde des troupes disponibles. Toutefois, comme, au fond, il désirait avant tout le maintien de la paix, il nous offrit encore une fois de négocier sur la base du *statu quo*, — ce que nous nous empressâmes d'accepter par amour de la paix.

Comment les hommes d'État britanniques ne lurent-ils pas dans notre jeu? A moins d'admettre que le désir de la paix à tout prix eût réellement envahi les fibres les plus intimes de la nation ou que la peur des responsabilités, ce fruit habituel du parlementarisme, eût engendré un véritable affaissement des caractères dans la vie publique, la seule explication possible de l'apathie manifestée par l'Angleterre, à ce moment décisif de son existence nationale, c'est encore ce lieu commun que le destin aveugle ceux qu'il veut perdre.

Les négociations étaient toujours pendantes quand arriva

Digitized by Google

l'hiver de 1885-1886. Sachant qu'aucune opération militaire n'était possible dans l'Hindou-Koush avant le printemps, l'Angleterre avait dirigé sur l'Égypte, pour en finir avec le Mahdi, la plus grande partie des renforts qu'elle avait envoyés dans l'Inde, et lorsqu'après la prise de Khartoum elle évacua triomphalement le Soudan, elle avait laissé revenir en Angleterre toute l'armée expéditionnaire, à l'exception des contingents indiens. Le cabinet Gladstone fit, du reste, discuter cet hiver un projet de droits sur les successions qui accapara toute l'activité des politiciens et qui fit rapidement oublier, sauf chez certains spécialistes, les quelques arpents de sable et de neige en litige sur les frontières de l'Afghanistan.

Dans l'intervalle, nous aussi, nous nous occupions d'héritage à recueillir et nous amassions sans bruit, dans le Caucase, une première armée de quatre-vingt-dix mille hommes.

Les Anglais, pendant leur dernière occupation de l'Afghanistan, avaient construit, au prix de nombreux millions, un chemin de fer de l'Indus à Candahar. Lorsqu'ils évacuèrent le pays, voulant sans doute s'ôter toute velléité d'y revenir, ils avaient abandonné la ligne et même détruit ses travaux, ne conservant dans cette direction que le tronçon du Belouchistan vers Sibi. Lorsqu'au mois d'avril 1885, l'émir Abdurrahman avait eu, à Rawal-Pindi, une entrevue des plus cordiales avec le vice-roi de l'Inde, celui-ci n'avait pas même songé à obtenir de son hôte l'autorisation de remettre en état la seule ligne qui pût permettre aux forces anglaises de se porter en quelques jours au secours d'Hérat. On craignait que nous n'y vîmes une provocation! Nous, au contraire, après avoir jeté une ligne de la Caspienne à Askabad, par le pays des Turcomans, nous avions passé l'été de 1885 à prolonger cette voie jusqu'à Saraks, à l'angle nord-ouest de l'Afghanistan. Ainsi, Hérat n'était plus qu'à quinze jours de Saint-Pétersbourg, alors qu'elle restait à deux mois de Londres.

Aussi personne ne fut-il surpris, sauf peut-être les gouvernants de l'Angleterre, quand à la fin de mars 1886 on apprit qu'à la suite d'une rencontre fortuite entre les avant-postes des Afghans et des Russes, ces derniers s'étaient

Digitized by Google

emparés de Robat, le dernier défilé sur la route d'Hérat, malgré la vive résistance des forces afghanes. Un commissaire anglais avait même péri dans la lutte.

L'Angleterre fut comme affolée. Menacé de dix-sept interpellations à la Chambre des communes, le ministère déclara qu'il avait demandé des explications à Saint-Pétersbourg par le télégraphe. Une demi-heure plus tard, M. Gladstone tombait sous un vote de défiance, abandonné par tous ses amis politiques, à part une quarantaine de radicaux. Les Irlandais avaient naturellement voté contre le gouvernement et pour la guerre.

Lord Hartington reçut de la reine la mission de former un nouveau cabinet, et par une innovation caractéristique, il prit comme collègues des hommes qui figuraient dans les deux grands partis de la politique anglaise. Le lendemain, tandis que notre ministre à Londres recevait ses passe-ports, les premiers renforts s'embarquaient à Portsmouth pour Bombay, avec le général Wolseley. Mais ils n'avaient pas doublé Gibraltar que les Cosaques de notre avant-garde caracolaient dans les rues d'Hérat, suivis de quatre-vingt mille Russes, sous le commandement du grand-duc Vladimir, tandis que le général Soldakoff recevait l'ordre de former dans le Caucase une seconde armée de cent mille hommes.

Il n'y avait en ce moment dans l'Inde qu'environ soixante mille hommes de troupes anglaises. Quarante mille d'entre eux furent immédiatement dirigés sur Peshawar, où, vers la mi-avril, ils formaient, avec une partie du contingent indigène, une armée de cent vingt mille hommes prêts à prendre la campagne, sous la direction du général James Slowork. En même temps, le vice-roi ordonnait la formation à Delhi d'un second corps, constitué en grande partie avec les contingents des princes indigènes, particulièrement du Nizam, du Gaikwar, des maharajahs Scindiah et Holkar.

Le général Slowork hésitait encore pour savoir s'il entrerait dans l'Afghanistan par la vallée de Kourroum, la passe de Bolan ou le défilé de Kyber, quand un ordre de Calcutta lui enjoignit de choisir sans retard cette dernière route pour se porter

Digitized by Google

sur Caboul, où l'émir se joindrait à la colonne avec la plus grande partie de ses forces. Les mouvements ultérieurs devaient être inspirés par ceux des Russes. Quant à l'expédition envoyée d'Angleterre, elle devait débarquer, non à Bombay, mais à Kourachi, pour gagner de là Quettah à marches forcées, puis entrer dans l'Afghanistan par la passe de Bolan, en manœuvrant, soit pour opérer sa jonction à Candahar avec les troupes du général Slowork, soit pour prendre les Russes entre deux feux s'ils avaient déjà atteint cette ville.

Le général Slowork franchit sans encombre les redoutables passes qui séparent de Caboul la vallée de l'Indus. Leurs farouches habitants, largement stipendiés, ne se montrèrent que pour fournir des approvisionnements et aider aux transports. Le 5 mai, Slowork était avec quatre-vingt-dix mille hommes à Caboul, où l'émir lui fournit vingt-cinq mille hommes commandés par son ministre de la guerre, Vakil Mohammed. Slowork avait donc à sa disposition une armée supérieure à la nôtre comme force numérique, mais dont une partie laissait beaucoup à désirer comme discipline et même comme armement. Il avait, en outre, à se préoccuper des innombrables bagages qu'entraîne avec elle toute armée indienne. Enfin, il restait sans informations sur nos mouvements. Le 13, toutefois, il apprit simultanément de plusieurs côtés, qu'à peine entrés dans Hérat, les Russes avaient poursuivi leur route vers Candahar. Il se décida alors à commencer sa marche vers le sud et quitta Caboul dès le lendemain. Le 17 au soir, il s'arrêtait pour camper, au confluent du Shiriz et du Logar. Vakil Mahommed, qui disait connaître le pays à fond, s'était chargé d'une reconnaissance dans la vallée du Logar, qui arrive ici de l'ouest, tandis que la cavalerie anglaise explorait la vallée du Shiriz, dans la direction du sud, vers le col du Sher Dahan. Des deux cotés on rapporta que tout était tranquille. D'ailleurs, les populations avoisinantes passaient pour relativement amies et les Russes devaient être fort loin sur le chemin d'Hérat à Candahar. Le gouverneur de Ghazni avait fait savoir dans la journée que la route était absolument libre vers Candahar.

Digitized by Google

Tout le camp anglais se trouvait dans une profonde sécurité, lorsqu'un peu avant l'aube, une vive fusillade éclata dans la direction de l'ouest; des détonations d'artillerie ne tardèrent pas à s'y mêler, et la mitraille commença à siffler dans les avenues du camp, tandis que les avant-postes se repliaient en désordre. Les Anglais prirent les armes dans une extrême confusion, qui s'accrut encore lorsque le jour naissant permit de voir le drapeau russe flottant sur les collines à l'ouest, au sud et même à l'est.

En effet, nous n'avions pas perdu notre temps. Laissant le gros de ses bagages à Hérat, le grand-duc Vladimir avait lancé quelques escadrons de Cosaques sur la route de Candahar pour donner créance au bruit de sa marche dans cette direction; puis il s'était porté rapidement, avec soixante mille hommes et toute son artillerie de montagne, sur la route qui, remontant la vallée de l'Heri-Roud, franchit près de Goudsha la chaîne du Koh-i-Baba et descend à travers les monts Bahman dans la vallée du Logar. Il avait, du reste, un allié qui le tenait au courant des mouvements de l'armée anglaise : c'était Vakil Mohammed lui-même, qui convoitait la succession de l'émir.

Les Anglais firent des prodiges de valeur ; mais ils luttaient dans les conditions les plus désavantageuses. Une partie de l'armée afghane avait disparu pendant la nuit, et bientôt l'indescriptible désordre qui s'était mis, dès le début, parmi les cent mille suivants du camp se propagea dans les rangs des troupes hindoues, qui lâchèrent pied dans toutes les directions.

Le général Slowork donne alors le signal de la retraite vers le nord et, grâce à la vaillante attitude des régiments anglais, réussit à sortir de la souricière où nous croyions le tenir. Quand il arriva à Caboul, il n'en avait pas moins perdu son camp, ses bagages, presque toute son artillerie et le tiers de son armée.

Le grand-duc ne s'était pas attardé à poursuivre l'ennemi. Après avoir donné à ses troupes deux jours de repos bien gagné et renouvelé ses approvisionnements dans les bagages

Digitized by Google

des Anglais, il s'était dirigé vers la vallée de Kourroum par la passe de Shoutar Gardan. Les forts qui gardaient la vallée n'offrirent pas de résistance sérieuse; pris à l'improviste, c'est tout au plus s'ils nous arrêtèrent chacun quelques heures. Le 5 mai, nos troupes débouchaient sur le territoire britannique, devant la place de Thal. Laissant un petit corps de troupes en observation devant cette forteresse, qu'il ne pouvait songer à prendre d'assaut, le grand-duc se dirigea vers le nord pour couper au général Slowork la route de Peshawar, peut-être même le devancer au défilé de Kyber. Mais il apprit bientôt que cette manœuvre serait superflue.

A peine, en effet, les Anglais avaient-ils traversé Caboul, dans leur retraite vers l'Indus, que la population s'était soulevée : l'émir avait été massacré dans son palais, au milieu de ses préparatifs de départ, et ce qui restait de soldats au général Slowork avait été égorgé par les tribus montagnardes dans les redoutables passes de la rivière Caboul, qui, quarante-six ans auparavant, avaient déjà servi de tombeau à toute une armée anglaise. Trois cents hommes seulement avaient pu gagner la place de Jellabad, où ils étaient étroitement assiégés par les forces de Vakil Mohammed. Enfin, celui-ci, proclamé émir, réorganisait l'armée afghane pour nous suivre dans l'Inde. Dès lors, rien ne nous empêchait plus de mettre le siège devant Peshawar, le dernier boulevard de l'Hindoustan.

Qu'étaient devenus, cependant, lord Wolseley et ses renforts? Exécutant leur rôle dans le plan d'ensemble arrêté à Londres, ils s'étaient concentrés à Quettah aussitôt après leur débarquement et, ayant franchi le défilé de Bolan, ils étaient arrivés le 19 avril à Candahar. A sa grande surprise, le général Wolseley n'y avait trouvé aucun indice de l'approche des Russes. Mais, après trois jours de perplexités, il avait appris d'un messager envoyé par le gouverneur de Ghazni la fatale bataille du Logar. A cette nouvelle, il n'hésita pas à se porter dans la direction de Caboul pour secourir Slowork, ou du moins arrêter la poursuite des Russes. Mais, comme il n'était plus qu'à trois jours de Ghazni,

Digitized by Google

il fut rejoint par un message du gouvernement anglais, qui, télégraphié de Rawal-Pindi à Candahar, lui apprenait la descente des Russes dans la vallée de Kourroum et lui enjoignait de rétrograder sur la ligne de Kourachi, pour coopérer à la défense de la vallée de l'Indus. — Nous avions donc le champ libre pendant plusieurs semaines encore.

Il y avait, à la vérité, l'armée indigène concentrée au camp de Delhi, sous le commandement du vieux général Jones Johnston. Avant qu'elle entrât en campagne, le vice-roi avait fait un nouvel appel aux grands feudataires de l'empire; mais leur enthousiasme de la veille s'était beaucoup refroidi depuis la bataille du Logar. Il n'y eut que Scindiah et Holkar qui envoyèrent jusqu'à leur dernier homme. Nous avions quelque peu spéculé sur la vieille rivalité de ces deux maharajahs. On a même raconté que nous avions offert à Holkar les États de Scindiah, et à Scindiah les États de Holkar. Mais nous n'avions pas eu le temps de nous montrer difficiles dans le choix de nos intermédiaires; le secret des pourparlers avait été mal gardé, et les deux princes, réconciliés à nos dépens, nous avaient juré une haine de Rajpoute. Nous fûmes plus heureux avec d'autres, notamment avec le Nizam, à qui nous promîmes de restaurer, en sa faveur, le trône des Grands-Mogols, bien entendu, sous la protection du tzar.

Le retard que mit le Nizam à envoyer son contingent ne permit au général Johnston de lever le camp de Delhi qu'à la nouvelle de notre arrivée sous les murs de Peshawar. Mais, en quatre jours, ses cent mille combattants furent transportés, par la ligne de Lahore, à Attock sur l'Indus. Là, on apprit que, levant le siège de Peshawar, le grand-duc Vladimir marchait à la rencontre des Anglais avec les soixante mille Russes qui restaient à sa disposition et les douze mille Afghans que venait de lui amener Vakil Mohammed. La rencontre eut lieu le 18 mai, sur la rive droite de l'Indus. Inférieurs en nombre, n'ayant avec nous qu'une artillerie de campagne, nous aurions, sans doute, été forcés à la retraite, sans la défection du Nizam, qui tourna ses canons contre la cavalerie an-

Digitized by Google

glaise, au moment où celle-ci chargeait notre centre. Les Anglais reculèrent, et une indescriptible panique se jeta dans les contingents indigènes, qui s'enfuirent vers Attock; mais des émissaires du Nizam avaient miné les ponts de l'Indus, qui sautèrent derrière les premiers fuyards. L'armée anglo-indienne n'avait plus qu'à se rendre à discrétion; seuls, les régiments Gourkhas du Népaul se firent tuer jusqu'au dernier homme. Quant à la cavalerie anglaise, elle se jeta dans le fleuve; mais ceux qui ne périrent pas sous notre feu furent entraînés par le courant : l'Inde était à nous.

On voudrait jeter un voile sur les horreurs qui, dans tout l'Hindoustan, suivirent la bataille d'Attock. Je ferai toutefois observer que nos pères ne peuvent être tenus responsables des sentiments portés aux Anglais d'alors par leurs sujets de l'Inde. D'ailleurs, au cours de l'universel combat pour l'existence, les calamités qui frappent les plus faibles peuvent exciter notre pitié, mais nous aurions tort de les regretter, car elles sont la condition même du progrès, en même temps que la résultante d'une inexorable loi. On a fait à un savant anglais du XIX^e^ siècle, Darwin, l'honneur d'avoir le premier établi cette féconde théorie. Mais il y avait longtemps que les Russes la mettaient en pratique, et on sait où elle les a conduits. — De même qu'en 1857, l'insurrection se propagea comme une traînée de poudre dans toute la vallée du Gange et gagna, de là, le reste du pays. Fonctionnaires, juges, marchands, clergymen, femmes et enfants, tout ce qui était d'origine européenne fut mis à mort avec de véritables raffinements de cruauté. Bientôt il n'y eut plus dans l'Inde un Anglais vivant, en dehors des quelques forteresses où nous arrivâmes encore à temps pour sauver les refugiés. Calcutta, Madras, Bombay et la vallée inférieure de l'Indus furent seules tenues en respect par les canons des forts et des croiseurs; mais les Européens avaient dû s'y réfugier à bord des navires, en abandonnant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter avec eux.

L'Angleterre, qui n'avait cessé d'envoyer à Bombay toutes les forces dont elle pouvait disposer, y compris même les garnisons de l'Irlande, remplacées par des régiments de

Digitized by Google

volontaires, avait en vain sollicité le concours de la Turquie, de l'Allemagne et de l'Autriche, pour ne rien dire de la France, devenue une quantité absolument négligeable dans la politique européenne depuis qu'elle courait les aventures sur tous les points du globe. Quand on apprit à Londres le soulèvement général de l'Inde, le gouvernement britannique prit une résolution extrême : il décida l'évacuation complète de la péninsule hindoustanique et ordonna à l'armée du général Wolseley, qui avait gagné Bombay par Kourachi, de se rembarquer pour l'Europe après avoir rallié les garnisons des ports. Cent vingt-cinq mille hommes reprirent ainsi le chemin de la mère patrie sans avoir brûlé une cartouche pour la défense de l'Inde, mais frissonnant de désespoir et d'indignation.

Lord Wolseley n'était plus que l'ombre de lui-même, et dans les jours qui suivirent le départ, il n'y eut pas de transport où l'on ne constatât plusieurs suicides. A Aden, la flotte se grossit d'un certain nombre de navires qui portaient encore des renforts dans l'Inde et qui durent naturellement rebrousser chemin. Le 17 juin, elle s'engageait dans le canal de Suez et le 22, elle passait devant Alexandrie, où lord Wolseley reçut d'Angleterre d'importantes dépêches qu'il s'empressa de communiquer à l'amiral.

Trois jours plus tard, on s'attendait à apprendre la relâche de l'expédition à Malte, quand tout à coup un télégramme de Syra apprit à l'Europe que l'escadre anglaise avait passé à l'est des Cyclades et qu'elle cinglait vers le Bosphore. Les portes de la mer Noire furent franchies sans opposition de la part des Turcs, et la semaine suivante, cent trente-cinq mille Anglais débarquaient sur la côte russe près des bouches du Dniéper, par une mer des plus calmes.

L'alarme était vive à Saint-Pétersbourg, où l'on n'avait pas même trouvé les ressources nécessaires pour s'opposer à ce débarquement. Toutes nos forces disponibles étaient dans l'Inde ou dans l'Afghanistan. Nous avions bien un corps d'observation le long des principautés danubiennes et un second en Pologne; mais pouvions-nous dégarnir nos frontières, alors que

Digitized by Google

nous n'étions sûrs ni du sultan, ni même de M. de Bismarck, qui massait des troupes en Silésie? Quant à mobiliser de nouvelles forces, c'était une opération qui devait nous prendre au moins plusieurs semaines. Cependant il fallait courir au plus pressé. Nous réussîmes à réunir une soixantaine de mille hommes qui rencontrèrent l'armée anglaise près de Kief, mais qui durent céder à la supériorité du nombre. En même temps, nous apprîmes coup sur coup que la Pologne, privée de ses garnisons, s'était soulevée contre nous et que la flotte anglaise, après avoir défait notre flotte dans la Baltique, avait pénétré dans les passes de Cronstadt. Nous avions envoyé au général Soldakoff l'ordre de regagner l'Europe en toute hâte; mais il n'avait pas encore atteint la Caspienne qu'une nouvelle défaite de nos réserves, à Smolensk, ouvrait aux Anglais la route de Saint-Pétersbourg. Étrange situation, où l'on allait peut-être voir simultanément l'Inde aux mains des Russes et la Russie aux mains des Anglais.

Notre seul espoir était dans une intervention immédiate de l'Allemagne, moyennant un honnête courtage. M. de Bismarck nous fit savoir que l'Angleterre avait pris les devants en lui offrant nos provinces allemandes de la Baltique. Son Excellence ajoutait qu'il avait refusé avec indignation; toutefois, que si l'offre de l'Angleterre était connue en Allemagne, — et l'on ne pouvait répondre de rien avec les habitudes d'indiscrétion qui caractérisaient la diplomatie anglaise, — le sentiment national ne lui permettrait peut-être pas de négliger une pareille occasion de ramener dans la grande patrie allemande ce rameau si longtemps séparé du vieux tronc germanique. Jusqu'ici, nous pouvions compter sur l'amitié de son souverain et sur la sienne. Mais il ne pouvait répondre des impatiences nationales, s'il ne parvenait pas à leur donner, du gré même de la Russie, quelque satisfaction apparente, — par exemple l'occupation provisoire des provinces baltiques par une armée allemande.

Nous ne pouvions hésiter; aussi proposâmes-nous à M. de Bismarck un arrangement secret ainsi conçu : L'Allemagne offrirait sa médiation aux belligérants sur les bases suivantes:

Digitized by Google

trêve d'un mois pour discuter les conditions de paix (ce qui nous laisserait le temps de mobiliser de nouvelles troupes et de rappeler l'excédent de nos forces dans l'Inde), — engagement, par l'Angleterre, de ne pas soutenir la révolte des Polonais et, par les Russes, de prendre sous leur protection les Anglais encore vivants dans l'Inde, — retrait de l'armée britannique au sud de Kief, — le territoire ainsi évacué devant être remis, non aux Russes, mais aux Allemands, jusqu'à la conclusion de la paix. — Si l'Angleterre refusait, l'Allemagne enverrait aussitôt un corps d'armée à notre secours. De notre côté, nous nous engagions à ne pas traiter séparément avec l'Angleterre, — les conditions de paix devant comprendre la cession à l'Allemagne de ce qu'il lui plairait de revendiquer parmi les colonies anglaises en dehors de l'Asie. En outre, l'Allemagne serait remboursée de tous ses frais par le tzar, et, en attendant le règlement définitif de cette indemnité, elle pourrait occuper, à titre de gage, les provinces de la Baltique.

M. de Bismarck accepta dans les vingt-quatre heures et télégraphia aussitôt à Londres son offre de médiation. L'Angleterre repoussa naturellement une intervention proposée en pareils termes, et l'Allemagne apprit tout à coup que c'était avec l'Angleterre qu'elle se trouvait en état d'hostilité.

Cent mille Allemands franchirent la frontière polonaise et un autre corps de trois cent mille hommes marcha par les provinces baltiques contre la petite armée anglaise, qui fut facilement enveloppée, écrasée et faite prisonnière aux environs de Novgorod. En même temps, le prince Charles-Gustave de Hohenzollern, qui s'était récemment converti au catholicisme, débarquait en Irlande avec un corps de dix mille Bavarois, appelant à l'insurrection les populations, qui ne se firent pas prier. Sur la nouvelle que l'Allemagne préparait, en outre, une descente en Angleterre, le gouvernement anglais rappela ses flottes de la Baltique et de la mer Noire; mais la première fut vaincue dans un combat naval à la hauteur de Douvres après un engagement où les torpilleurs jouèrent un grand rôle et, avant que la seconde eût passé la Manche, les alliés étaient maîtres de Londres. Le gouver-

Digitized by Google

nement anglais s'était retiré à Édimbourg, d'où lord Hartington demanda la paix. Les conditions furent lourdes; mais l'Angleterre était à la merci de ses adversaires, ou, pour mieux dire, elle n'existait plus : force lui fut de tout céder; le traité fut signé le 7 octobre à Windsor.

Nous prenions toutes les possessions asiatiques de la Grande-Bretagne, plus l'Égypte, Malte et la Crète. L'Allemagne, de son côté, recevait Helgoland, les îles de la Manche, Gibraltar et toutes les possessions britanniques tant en Océanie qu'en Afrique, à l'exception de l'Égypte. Tous les cuirassés de la marine anglaise devaient être partagés entre l'Allemagne et la Russie. Enfin, le gouvernement de la reine s'engageait à payer une indemnité de six milliards aux alliés, qui, jusqu'au règlement définitif de cette somme, auraient le droit d'occuper Londres avec toute l'Angleterre proprement dite. L'indépendance de l'Irlande, sous le prince Charles-Gustave Ier, était formellement reconnue.

Il ne restait donc aux Anglais, de tout leur ancien empire, que la Guyane et le Canada. Encore ce dernier pays ne tarda-t-il pas à s'ériger en une confédération indépendante qui se mit d'abord sous la protection des États-Unis, et, quand, plus tard, nous eûmes défait ces derniers, sous la nôtre. Les Anglais, du reste, n'étaient pas au bout de leurs malheurs. La reine mourut à Balmoral l'année suivante. Ce fut le signal d'une révolution qui amena l'Angleterre à se séparer de l'Écosse et à se donner une forme de gouvernement républicaine. Comme les alliés s'étaient engagés à ne pas intervenir dans le gouvernement intérieur du pays pendant l'occupation, ils ne purent que laisser faire, et ainsi le nom même de la Grande-Bretagne disparut plus complètement encore qu'autrefois celui de Carthage.

Dès la conclusion de la paix, nous avions fait observer à M. de Bismarck que l'occupation allemande des provinces baltiques n'avait plus raison d'être, puisque c'était l'Angleterre elle-même qui servait maintenant de gage au paiement de l'indemnité. Il nous répondit que notre traité d'alliance était formel à cet égard, et qu'il était en droit de retenir les

Digitized by Google

provinces baltiques jusqu'au règlement définitif de cette indemnité. Nous n'étions pas encore en mesure de nous lancer dans une guerre avec l'Allemagne. Prévoyant que le règlement en question se ferait indéfiniment attendre, nous offrîmes à Son Excellence de lui abandonner définitivement les provinces baltiques, s'il voulait nous donner carte blanche du côté de l'Asie. De notre côté, nous fermerions les yeux sur ce qu'il lui plairait de faire en Europe. Il hésita quelque temps; puis il finit par accepter, après avoir formellement stipulé que nous ne toucherions ni à la Turquie d'Europe ni à la péninsule scandinave. L'arrangement conclu, nous nous hâtâmes de transporter définitivement notre capitale à Moscou et de concentrer toutes nos forces sur la conquête de la Chine.

M. de Bismarck mourut en 1895, chargé d'ans et d'honneurs, au sortir de la double guerre qui lui avait valu l'annexion de la Bohême et du Danemark. Dans les éloges funèbres qu'on lui décerna dans toute l'Allemagne, on le glorifia surtout d'avoir su, au moment psychologique, préférer l'alliance de la Russie à celle de l'Angleterre.

Les événements ultérieurs ont néanmoins prouvé qu'en croyant faire ainsi les affaires de l'Allemagne, M. de Bismarck n'avait travaillé que pour l'empereur de toutes les Russies. Un politique aussi perspicace ne pouvait se dissimuler qu'un choc entre l'Allemagne et la Russie était aussi inévitable que la rencontre de deux boulets lancés en sens inverse sur une même trajectoire. De l'Angleterre, au contraire, il n'avait rien à craindre sur le continent. Mais après avoir inspiré à ses compatriotes le goût des entreprises coloniales par le procédé qu'on emploie pour forcer les petits chiens à nager, il avait rêvé de germaniser le monde en dirigeant sur des colonies allemandes les essaims d'émigrants qui jusque-là étaient allés se fondre parmi les populations anglo-saxonnes. Or, pour atteindre ce but, il devait nécessairement dépouiller les Anglais de leurs meilleures possessions. D'autre part, il espérait bien avoir un jour raison de la Russie en entraînant contre elle toutes les forces de l'Europe soumise à l'hégémonie allemande.

Digitized by Google

On peut voir aujourd'hui qu'il avait compté sans son hôte. En nous abandonnant l'Inde, la Perse et surtout la Chine, il ne songea pas que nous allions y trouver une inépuisable pépinière de soldats pour noyer l'Europe, et tout d'abord l'Allemagne, sous un nouveau flot de barbares, disciplinés et dirigés par le génie slave. Il avait cru se débarrasser de nous, en faisant de la Russie une simple puissance asiatique : il ne comprit pas qu'il préparait la revanche finale de l'Asie sur l'Europe. Nos Cosaques, nos Hindous et nos Mogols le firent bien voir aux Allemands de la génération suivante, quand, sous le règne du très glorieux Nicolas II, ils préludèrent, par l'occupation de Berlin, à l'accomplissement de notre mission en Occident.

7 avril 1985.

Traduit du russe par P. KNOUT.

Digitized by Google

GAILLARD FRÈRE ET SŒUR.

I

La chambre à coucher est strictement meublée des meubles nécessaires. Elle est exiguë. Une lampe en verre, posée sur la cheminée, éclaire le plancher; elle n'envoie au plafond qu'une sorte de trou de lumière vacillante. Pas de rideaux au lit. Il n'y a de désordre nulle part; mais on sent la gêne dans la médiocrité des choses, dans l'usure des meubles, jusque dans les flétrissures du papier qui couvre les murailles. Un petit poêle ouvert, où brûle du charbon de terre, donne une chaleur satisfaisante.

Dans le lit était couchée une femme maigre et jaune, dont l'âge ne pouvait plus se deviner. Ses yeux fiévreux se voilaient. Elle respirait difficilement et à longs intervalles.

Un de ses bras restait étendu sur la couverture de laine, qui était jaunie comme la tenture, jaunie comme le visage de la malade. Assise auprès du lit, tenant dans sa main gauche la main qu'on lui abandonnait, une jeune femme fraîche et robuste, le sourire aux lèvres et les yeux pleins de larmes, se penchait, écoutant avec attention.

« Vous êtes fatiguée; reposez-vous un moment.

— Donnez-moi à boire, » répondit-on d'une voix qui n'était plus qu'un souffle.

Elle but, ferma un moment les yeux, puis en les rouvrant dit :

« Quelle heure est-il ?

— Sept heures.

Digitized by Google

— J'ai encore un peu de temps... avant... le retour de Henri. Écoutez-moi.

— Pourquoi vous fatiguer, Amélie, ma chère? Je sais ce que vous voulez me dire; je lis dans votre cœur. Tout cela vous fait du mal, et il faudrait rester bien calme, pour pouvoir combattre cette vilaine fièvre. Quand vous serez guérie, vous bavarderez toute la journée, et je vous écouterai avec tant de plaisir... »

Un sourire vague, où il y avait un peu d'amertume, passa sur les lèvres violettes d'Amélie.

« Non, dit-elle, je dois vous dire... »

Elle eut un moment d'angoisse; ses yeux voilés s'agrandirent; de petites taches rouges vinrent marbrer ses pommettes.

« Il est temps, je le sens bien... Écoutez, penchez-vous encore un peu, Thérèse... Il ne faut plus parler de guérison... C'est bien fini, allez. Vite, vite, ou il va être trop tard... Quand je ne serai plus là, Henri sera bien malheureux... le pauvre homme... avec nos cinq enfants. Je sais bien que... que vous ne l'abandonnerez pas...

— Non, dit Thérèse, non, soyez tranquille. Ne parlons pas de ces choses-là, ma chérie... N'oubliez pas que le médecin a défendu les émotions.

— Il faut bien qu'il dise quelque chose... Mais moi, je me sens très mal. Oh! Thérèse, laissez-moi vous dire. Cela me soulagera tant, et je serai si contente quand j'aurai tout dit!... Je n'ai plus qu'une pensée, voyez-vous... Henri et les enfants... Je voudrais tant... mourir rassurée!... Si vous saviez comme cela me tourmente!... Ma fièvre, ce n'est pas autre chose que cette préoccupation... Écoutez-moi... Il ne faut pas les quitter, Thérèse... Il n'y a que vous pour me remplacer... Vous les aimez... Ce sera comme si j'étais toujours là... »

Encore une fois, elle fut forcée de garder le silence, de fermer les yeux. Sous ses paupières, au fond de l'orbite creusée par le mal, on vit lentement apparaître deux larmes qui restèrent accrochées aux cils. Thérèse pleurait silencieusement, sans se contraindre.

Digitized by Google

« Non, dit-elle, jamais, jamais je ne les quitterai... »

Les yeux se rouvrirent, pâlis, atones, presque sans regard.

La pensée restait vivace encore dans la tête, mais la langue s'épaississait.

« Venez plus près, dit Amélie... Ce n'est pas assez... Il faut me promettre d'être leur mère... de me remplacer... tout à fait... d'épouser Henri... Promettez-le-moi, Thérèse... et alors... je serai bien tranquille... Je me tairai... Il faut me faire ce grand sacrifice. »

Thérèse se pencha encore, baisa la main qu'elle serrait dans la sienne, se pencha davantage, prit la tête d'Amélie dans ses bras, baisa son front moite et ses joues creuses.

« Je vous le promets, dit-elle en sanglotant, je vous le promets. »

Un soupir lui répondit. Doucement, elle se releva, s'essuya les yeux, regarda la malade, qui souriait d'une satisfaction profonde, qui ne respirait plus, dont le regard était devenu fixe...

« Mais vous guérirez, ma chère, dit Thérèse. Tenez-vous bien en repos; ne pensez plus à rien; tâchez de dormir, pour vous reposer. Henri va rentrer, dormez, cela lui fera tant de plaisir... »

Automatiquement, le bras d'Amélie se leva; elle posa encore une fois sa main sur la main de Thérèse.

« Vous l'épouserez! dit-elle d'une voix tout à coup ferme.

— Oui...

— Ah!... »

Sa main se ferma comme par un mouvement de ressort; ses yeux fixes devinrent hagards; l'angoisse plissa une dernière fois son front; elle poussa un dernier soupir.

Au même moment, on entendit marcher avec précaution dans la pièce voisine. La porte de la chambre s'ouvrit et un homme parut sur le seuil, qui demanda avant d'entrer : « Comment allons-nous? »

Thérèse mit un doigt sur sa bouche en le regardant. Il s'avança, se pencha sur la malade, puis, se redressant effrayé, questionna Thérèse du regard. De nouveau, il examina le

Digitized by Google

visage d'Amélie, et de nouveau, sans parler, exprima des yeux un doute étrange. Soudain il prit la main reposant sur le lit, leva le bras et le laissa retomber inerte. Il passa légèrement un doigt sur la paupière et la ferma ; elle se rouvrit lentement. Alors, tourné vers Thérèse, il s'écria : « Elle est morte ! » Et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, avec de longs sanglots.

II

Deux heures plus tard, trois personnes parlaient à voix contenue dans la pièce attenante à la chambre à coucher, où Amélie venait de mourir : deux hommes et une femme. Un des deux hommes était le mari de la morte, le veuf Henri Bellemans; le second, Auguste Gaillard, frère de l'amie qui avait fait tout à l'heure la promesse solennelle d'épouser le pauvre veuf.

On avait laissé les enfants se coucher sans leur apprendre la cruelle vérité. Ils voulaient embrasser, comme de coutume, leur mère avant de s'endormir. Sous prétexte d'un peu de fatigue, du sommeil de la malade, on les empêcha d'entrer dans la chambre mortuaire. Avec l'heureuse insouciance de leur âge, les trois filles et les deux garçons de Henri Bellemans et d'Amélie étaient montés au second étage, où se trouvaient leurs chambres à coucher, à côté d'un cabinet où l'on avait casé la bonne, qui, pour le moment, était toute en larmes dans sa cuisine, au premier palier de l'escalier, dans l'annexe.

La porte de la chambre mortuaire, entr'ouverte, laissait voir la bougie placée sur la cheminée; en face de la cheminée, le lit restait invisible.

Dans la partie écartée du faubourg, où se trouvait la maison habitée par Henri Bellemans, le silence extérieur était aussi profond qu'au village. On n'entendait de temps en temps que le sifiet strident d'une locomotive ou le roulement très lointain d'une voiture. Un coq, à intervalles irréguliers, chantait sa fanfare insolente, à laquelle une fanfare répondait

Digitized by Google

à distance, pour se répercuter comme un écho dans les petites métairies des environs. Entre les rideaux des deux croisées, au-dessus des maisons voisines, le ciel apparaissait d'une pureté d'acier, parsemé d'étoiles. Il y avait des restes de neige au bord des toitures. C'était le 7 janvier 1874.

Henri Bellemans se promena un moment dans la pièce, son mouchoir sur la bouche, pour étouffer ses sanglots, pour essuyer les larmes qu'il ne cessait de répandre. C'était un homme de taille moyenne, à l'air vigoureux, qui paraissait âgé d'environ quarante ans. Sa tête lourde était couverte de cheveux gris en désordre, sauf au sommet, où apparaissait un commencement de calvitie. Par l'habitude, il portait fréquemment sa main droite sur cette partie dépouillée de son crâne et la frottait vivement; peu à peu, ce mouvement devenait un tic, et quand il était heureux, il disait : « C'est mon génie qui me tourmente; pourquoi diable s'est-il placé là? » Quand pendant un instant il cessait de cacher sa bouche, on voyait de grosses lèvres rouges, indice de grande bonté, un nez fort, des joues larges, de petits yeux, que les larmes avaient gonflés, presque complètement fermés. Sur son front carré, le temps avait creusé deux grosses rides transversales. Cette physionomie était de celles qui attirent tout de suite : il n'y a pas de charme qui opère plus vite que la bonté.

Auguste Gaillard restait assis, les yeux baissés, les paupières battant vivement. De temps en temps, il reniflait distraitement, et son visage maigre, tiraillé en tous sens par les nerfs, grimaçait. Bien qu'il fût assis, on devinait sa longue taille et ses jambes minces, que Bellemans nommait des échasses naturelles. Ses deux mains, jointes sur la table, se tourmentaient; il les faisait craquer en pensant à autre chose. Quelquefois il hochait la tête et ses lèvres remuaient comme s'il allait parler; mais il restait silencieux.

Sa sœur Thérèse, assise également, le coude appuyé sur la table et la tête sur la main, pleurait; ses larmes, en tombant, faisaient un petit bruit sourd, plouck! sur le bois. Elle regardait Henri, elle le suivait des yeux. Oh! quelle pitié il y avait dans ses yeux! Comme c'était bien sur lui qu'elle pleurait!

Digitized by Google

Comme on voyait bien qu'elle eût tout fait pour empêcher la douleur de le torturer à ce point !

« Henri, dit-elle, asseyez-vous ; ne vous abandonnez pas... »

Il vint docilement reprendre sa place, essuya son visage, se moucha et machinalement remonta la mèche de la lampe.

« Sans que j'aie pu lui dire adieu, l'embrasser une dernière fois ! dit-il de sa voix troublée et respectueuse. Est-ce que je devais m'attendre à cela? Le médecin me laissait de l'espoir. « Si elle atteignait le printemps ! » disait-il. Et moi, j'étais presque tranquille... Je me disais, comme un sot, que la mort d'Amélie n'était nécessaire à personne ; qu'elle ne changerait rien à rien dans le monde et que nous en serions si malheureux... Oh ! si malheureux, Thérèse, si malheureux !... Vous l'avez connue, vous, vous savez quelle femme c'était ! Dites, Thérèse, croyez-vous qu'il y ait au monde un homme plus malheureux que moi?

— Non, Henri, il n'y en a pas. Amélie était une créature angélique.

— C'est cela, angélique. Je ne sais pas trop ce que veut dire ce mot-là, mais il a quelque chose de doux, de pur, de profond, qui en fait un portrait ressemblant de ma pauvre Amélie. Angélique, oui, sensée, ferme et grande... Je ne m'étais pas encore fait à l'idée qu'elle avait pu m'aimer... Et la voilà partie... Est-ce que cela n'est pas abominable?

— Certainement, dit M. Gaillard en frottant durement de sa main droite le bois de la table.

— Je ne pense pas, dit Thérèse, que rien au monde puisse être plus inutile, plus injuste et plus cruel qu'une pareille mort. Peut-être bien que la douleur nous ôte le jugement, mais je considère le mal dont nous souffrons à cette heure comme le résultat d'un véritable crime.

— Oui, dit Henri, avec véhémence, mais toujours à voix contenue, c'est cela, c'est un crime. Et le malheur veut qu'on ne puisse en demander compte à personne... »

Il s'était de nouveau levé, comme hors de lui ; il se remit à parcourir le plancher couvert d'un vieux tapis. Il luttait

Digitized by Google

contre la torture, il empêchait ses sanglots d'éclater, il mordait son mouchoir. Un silence se fit. Comment, en effet, distraire ces douleurs si légitimes et dont l'explosion est un soulagement? Aussi, ni Auguste Gaillard ni sa sœur n'avaient seulement la pensée d'intervenir. Les consolations banales ne leur venaient pas à l'esprit. Ils eussent plutôt engagé Henri à pleurer que d'essayer de le calmer.

Soudain, il se dirigea vers la chambre entr'ouverte et alla se planter devant le lit où Amélie, couchée, paraissait maintenant dormir. D'un mouvement instinctif, Thérèse se leva pour l'accompagner. Son frère lui mit la main sur le bras.

« Laisse-le faire, » dit-il.

Elle se rassit sans répondre. Puis elle dit :

« Nous veillerons avec lui.

— Oui, » fit M. Auguste Gaillard, plutôt d'un mouvement de tête que de la voix.

Henri était debout tout près du lit; il regardait le visage déjà jaune, d'un jaune de cire, les belles et larges paupières fermées, les lèvres amincies, blêmes maintenant, le front uni, les joues creusées, et ce visage rigide s'illuminait d'une physionomie qui, rapidement, se colorait de sérénité sublime. Toutes les misères, toutes les souffrances, tous les soucis, tous les doutes, toutes les angoisses, tout les plaisirs et les joies qui n'ont qu'un temps avaient disparu, et le caractère de l'être se dessinait dans ses grandes lignes, avec une beauté plus haute, en quelque sorte empreinte de majesté. Il la « reconnut » là, dans cet ensemble stéréotypé, mieux peut-être qu'il ne l'avait connue pendant les treize années de leur intimité. « C'est donc vraiment vrai, se dit-il, c'est donc possible! Jamais plus ses yeux ne s'ouvriront pour m'approuver ou me faire un reproche. Jamais plus, de ses lèvres sérieuses, je n'entendrai sortir une de ces petites phrases qui calmaient les enfants ou qui me donnaient tant de courage. Jamais plus! Est-ce possible, est-ce bien possible? »

Il se pencha, posa respectueusement une main légère et tremblante sur le front de marbre; il se pencha davantage et

Digitized by Google

baisa ce front impassible, au contact duquel un frisson le parcourut de haut en bas.

« C'est bien vrai... Jamais!... Jamais!...

Il se remit à sangloter et revint vers ses amis. Au seuil de la chambre il s'appuya, rejeta avec désespoir la tête en arrière et s'écria sans plus de retenue : « C'est trop fort! C'est trop fort!... »

Thérèse se leva et alla le prendre par le bras.

« Venez vous rasseoir, lui dit-elle. Venez pleurer avec nous. Vous ne la pleurerez jamais assez; il n'y a pas de regrets qui soient dignes d'elle, même les plus profonds.

— Il faut prendre quelque chose, dit à son tour M. Gaillard, d'une voix que l'émotion rendait rauque.

— Une tasse de café noir, répondit Thérèse. Je vais dire à Lisbeth d'en faire. »

Henri, rassis à la table, appuyé sur les coudes, le front entre les mains, pleurait d'une manière continue, en murmurant tout bas ses plaintes, sans faire attention à ce qu'on disait autour de lui. « Elle est morte! » Voilà ce qui l'absorbait; voilà les trois mots qui résumaient tout pour lui. Elle est là, immobile, d'une immobilité de pierre, son cœur et son esprit réflétés sur son visage en une expression d'une beauté touchante qui va jusqu'à la splendeur. Ses yeux, qu'il a fermés lui-même, ne se rouvriront plus; leur pure lumière ne le pénétrera plus jusqu'au fond de l'être lorsqu'il voudra leur demander un conseil, lorsqu'il les interrogera pour connaître la voie à suivre. Quand il aura des amis chez lui, le soir, au milieu de la causerie, il ne pourra plus se tourner vers elle pour lire sur son visage l'impression reçue, pour solliciter un assentiment, pour être certain que ce guide délicat est toujours à sa portée, comme une arme défensive au moment du danger. Morte! Elle est morte! Pourquoi? A qui sa disparition va-t-elle profiter? Quel exécrable monstre a exigé qu'elle disparût? La nature des choses... La logique de la matière... Qu'est-ce que cela? Que lui importe cette fatalité à laquelle nous sommes soumis? Le nécessaire, c'est qu'elle vécût; l'indispensable, c'est qu'elle fût avec lui jus-

Digitized by Google

qu'à la dernière heure, puisqu'elle était sa compagne, puisqu'elle était la mère de ses enfants.

« Oh! dit-il, morte! C'est donc vrai...

— Oui, mon ami, répondit lentement M. Gaillard. Vous savez bien que le docteur l'a déclaré.

— Et leur science! reprit Henri en levant la tête, tout à coup ironique. Qu'est-ce qu'ils savent? Est-ce qu'ils ont un remède, un seul remède certain? Est-ce qu'ils guérissent un rhume, un enrouement, une colique? Des charlatans pleins de promesse, des industriels comme les autres, qui exploitent les maladies et les malades comme on exploite un brevet d'invention. Pas de cœur! Des formules latines, des conseils pédantesques, des airs de mystère, là où ils ne voient goutte, faisant des phrases, là où ils reconnaissent des symptômes, appliquant une théorie. Le docteur Barral est un spécialiste : il a adopté les maladies de poitrine pour s'en faire cinquante mille francs de rente. Ce n'est ni un méchant homme, ni un sot, ni un esprit malhonnête, et pourtant il sait bien que ses remèdes ne guériront pas : à peine s'ils soulagent. Il savait qu'Amélie était condamnée, il ne me l'a pas dit...

— Il a bien fait, interrompit Thérèse, qui rentrait, portant sur un plateau une cafetière, un sucrier, des tasses, une bouteille d'eau-de-vie. Il vous a ainsi épargné quatre mois d'angoisse. Il ne faut pas être mauvais pour lui. Hier, en quittant Amélie, il a pleuré...

— Est-ce vrai? demanda Henri. Ah! c'est un brave homme! Vous avez raison, je suis injuste...

— Ce n'est pas de l'injustice, Henri. Je vous comprends très bien. Vous ne pouvez pas être en ce moment le même homme que vous étiez hier... Tenez, prenez du café, vous avez besoin de stimulant pour vous soutenir.

— Oui, il faut quand même boire et manger, dit-il; il y a les enfants à qui on se doit. Je suis sûr qu'avant de mourir Amélie aura été tourmentée par cette pensée. Elle n'a, d'ailleurs, jamais pensé à elle : je le lui ai souvent reproché. Vous m'aiderez de vos conseils, Thérèse, et vous aussi, Auguste. A moi tout seul, je ne serais capable de rien. Elle

Digitized by Google

a toujours tout fait; j'ai vécu comme un roi fainéant. Elle ne me laissait que les choses faciles de l'existence. Elle a élevé les enfants; elle les habillait; elle les corrigeait sans en avoir l'air. Quelle mère! Vous vous souvenez bien, Thérèse, quand vous étiez toutes deux des jeunes filles, des amies d'école, et que je lui faisais la cour, elle s'occupait des enfants des autres. Tous l'aimaïent, n'est-ce pas? D'un mot, d'un geste doux, d'un sourire, elle les amadouait, elle les séduisait. Les plus rétifs subissaient son charme. Et voilà qu'elle est partie, que ses enfants ne l'auront plus! Oh! non, non, on ne peut rien rêver d'aussi cruel, d'aussi impitoyable !... »

La nuit se passa ainsi à recommencer cette oraison funèbre. Vers le matin seulement, Henri, assommé, s'endormit sur la table, la tête couchée sur ses deux bras, ivre de douleur.

III

L'histoire du mariage de Henri Bellemans était assez banale; bien qu'au fond il n'y eût, du côté des époux, que des sentiments honnêtes, cette histoire n'avait rien marqué de particulièrement héroïque ou de spécialement caractéristique pour faire l'objet d'un chapitre spécial. Mais elle expliquera sommairement la situation des personnages destinés à jouer dans la suite de cette union un rôle important.

Le père Bellemans avait fait rapidement une assez grande fortune en soumissionnant et exécutant des travaux pour le gouvernement. Ce n'était pas un entrepreneur scrupuleux; il savait saisir aux cheveux toute occasion quelconque d'augmenter ses bénéfices. Il avait des malices de paysan, au moyen desquelles il « roulait » les fonctionnaires chargés de surveiller ses entreprises. En vingt ans, il économisa douze cent mille francs. Il eut alors « la malice » de se contenter de ce résultat : il cessa tout travail qui aurait pu lui faire perdre une partie du bien acquis. Il avait trois enfants, un fils et deux filles; il calcula qu'en donnant à chacun deux cent mille francs de dot, il les mettait en position de faire dans le monde une figure respectable et conserverait pour lui et sa

Digitized by Google

femme, jusqu'à la mort, les éléments nécessaires à un sérieux bien-être.

Dès qu'il se fut retiré des affaires, le père Bellemans sentit en lui une vanité énorme. Pendant le temps du travail d'accumulation, il avait été absorbé; seul, l'homme actif, ardent à la recherche de la fortune, avait gouverné ses instincts. Le million gagné, avec son petit appoint agréable, il se laissa aller, il s'écouta penser, il eut une attention profonde pour les choses vivantes qui grouillaient en son être moral. Il se trouva prodigieusement vain, et cela sans étonnement. Parti de rien, n'était-il pas arrivé à occuper une position très en vue? Douze cent mille francs, cela ne valait-il pas, par exemple, un titre de baron ou de vicomte? N'était-il pas noble à sa manière? Toutes les banalités sur la noblesse du travail et du bien acquis par son moyen caressèrent son intelligence médiocre. Et, très naïvement, il se déclara à lui-même qu'un homme de sa valeur devait, en toutes circonstances, exiger le respect de ses semblables. Il se fit ainsi une ligne de conduite invariable avec un seul principe; sur cette base solide, il échafauda le gouvernement de sa famille. Son fils avait alors dix-huit ans; ses filles, l'une dix-neuf et l'autre seize ans. Henri fut envoyé à l'université : il ne pouvait pas être moins que notaire, avocat ou médecin. Les filles, Julie, l'aînée, et Zoé-Séraphine, la cadette, avaient été élevées au couvent, avec les enfants de la haute bourgeoisie et de la noblesse; elles acceptèrent immédiatement le principe paternel et devinrent de fort prétentieuses demoiselles. M^me^ Bellemans, d'un caractère faible et doux, approuva tout ce qui fut décidé par le maître.

Pendant plusieurs années, les circonstances semblèrent donner complètement raison au père Bellemans. Ses deux filles épousèrent bientôt des hommes d'âge mûr ayant quelque prétention à vivre dans le monde aristocratique, à cause du « van » qui précédait leur nom. Leur mariage développa en elles, outre mesure, le dédain des petites gens, que les idées de M. Bellemans avaient largement, généreusement semé dans leur esprit.

Digitized by Google

Henri, rebelle à ces idées, les « blaguait » quand il ne pouvait être entendu du père ; et, pour compenser autant que possible l'attitude de ses sœurs, qu'il déclarait ridicule, il affectait un débraillé bohème qui faisait leur désespoir.

Cependant il ne « mordait » guère, selon son expression, aux études universitaires. Les cours l'endormaient ; les sciences et la philosophie ne lui disaient rien. Il eût mieux aimé une vie active d'industriel ou d'entrepreneur. Mais le père Bellemans avait si mal reçu des ouvertures dans ce sens qu'il s'était dit : « Ma foi ! peu importe après tout : si cela est possible, je serai un mauvais avocat ; sinon, je resterai étudiant pendant toute ma vie. »

De sorte qu'à vingt-six ans il était toujours à l'école, et qu'il en riait. Il avait appris beaucoup de choses, mais il ne savait rien. Il collectionnait les « buses » sans perdre de sa belle humeur. Quand son père se plaignait (et il se plaignait doucement, parce qu'il considérait comme au-dessus du vulgaire d'être élève à l'université), Henri répondait : « Donnez-moi de l'ouvrage, je travaillerai. Je serais, par exemple, un excellent bûcheron, ou un mécanicien. Voulez-vous? » Le père haussait les épaules et lui tournait le dos, prêt à se mettre en colère. Mais il se calmait en se disant : « Il mène une vie d'homme riche ; ça n'est pas donné à tout le monde. »

Henri avait vingt-six ans quand il rencontra, chez les parents d'un de ses amis, M., M^me^ et M^lle^ Gérimond, petits négociants venus de Liége s'installer à Bruxelles, il y avait quelques années. Il aima tout de suite Amélie. Il n'eut plus qu'une pensée, l'épouser. Ils se convenaient : Amélie n'hésita pas, de son côté, à demander à ses parents de vouloir bien recevoir Henri comme un fils futur, et les parents, honnêtes gens qui avaient conservé leur ingénuité, témoignèrent par leur accueil combien ils étaient heureux d'avoir rencontré un pareil gendre pour leur fille unique. Au bout de trois mois, Henri et Amélie s'aimaient passionnément, d'autant plus passionnément qu'au fond de cet amour se trouvaient plus de désintéressement et d'estime. Il n'y avait donc pas à tergi-

Digitized by Google

verser, à différer : il fut convenu que Henri parlerait à son père dans le plus court délai possible.

Tout d'abord, Henri n'eut aucune appréhension. Épouser une fille honnête, sans dot, ne lui paraissait ni criminel, ni ridicule. Le « principe » du père Bellemans ne l'avait aucunement corrompu.

Cependant, lorsqu'il se décida à parler, il sentit en lui des palpitations qui l'avertirent de se tenir sur ses gardes. Tous les sophismes sur le respect de caractère particulier qu'on se doit quand on est riche lui revinrent à la mémoire et l'intimidèrent. Il crut devoir s'adresser d'abord à sa mère, parce qu'il croyait être certain de rencontrer chez elle une platonique approbation.

Mme Bellemans montra une frayeur extrême et refusa avec entêtement de parler à son mari.

« A quoi penses-tu? Une fille pauvre! C'est de la folie...

— Mais, maman, mon père lui-même a commencé par être pauvre.

— Ne lui dis pas ça, il te battrait.

— C'est pourtant la vérité, et elle n'est point désagréable.

— Eh bien, fais ce que tu veux : je ne me mêle de rien. Tu me fais mourir de peur. Et tes sœurs qui ont épousé des nobles!...

— Je ne m'y suis pas opposé, répondit Henri en riant malgré lui : chacun son goût et qu'on me laisse faire le mien. Si tu voyais Amélie, maman, si tu l'entendais, si tu causais avec elle! Il n'y a pas de femme au monde plus ferme, plus douce, plus délicate, plus grande dans ses idées, plus aimante, plus...

— Ta! ta! ta! Tu sais bien que je ne peux pas aller la voir. Ne m'en parle plus. Tire-toi d'affaire. Si ton père dit oui, je dirai oui, sans hésiter, sans voir la jeune fille. Mais s'il dit non, il faudra bien renoncer à ton Amélie.

— Oh! pour ça, dit énergiquement Henri, jamais! Je ne céderai pas à des idées d'un autre monde, je ne laisserai pas échapper mon bonheur pour plaire à un père qui n'écoute que sa vanité ..

Digitized by Google

— Tais-toi! Va-t'en... Je te dis que tu me feras mourir de peur... »

Il fallut bien attaquer la difficulté de front. Henri avait du courage; mais il hésita cependant quelques jours avant de demander à parler en particulier à son père.

La scène fut courte, violente et décisive. Un refus net; une menace encore plus nette de laisser son fils sans ressources et de le déshériter d'une ou d'autre façon; une défense formelle de jamais reparler de « cela ».

« C'est bien, dit Henri en sortant, je ferai les soumissions respectueuses.

— Je te laisserai crever de faim.

— Soit! Je crèverai librement, à ma manière. »

IV

Henri Bellemans, esprit décidé dont la fermeté n'avait jamais trouvé l'occasion de s'exercer, n'attendit pas, ne tergiversa plus : dès le lendemain, il fit les démarches nécessaires pour que les soumissions respectueuses fussent présentées à son père; en même temps, il songea à se créer une occupation; enfin, dans cet état de guerre ouverte, il y avait impossibilité à continuer d'habiter sous le même toit que son père et il loua un petit appartement meublé, où il s'établit avec une sorte de gaieté d'une nature particulière. En attendant d'être casé, il fallait vivre : non seulement il possédait une somme d'environ quinze cents francs qu'il avait grapillée de diverses manières, mais ayant emporté des bibelots de luxe qui peu à peu étaient venus orner sa chambre à coucher, il put en tirer environ deux mille cinq cents francs : une fortune! se dit-il, quand on est décidé à vivre en homme raisonnable.

Tout cela ne s'exécuta pas sans quelques scènes désagréables. Il fit ses adieux à son père et à sa mère, après leur avoir une dernière fois déclaré qu'il entendait faire son bonheur lui-même, étant d'âge à prendre une résolution. Le père Bellemans monta son indignation jusqu'à la grossièreté et la

Digitized by Google

pauvre Mme Bellemans pleura son soûl entre ces deux hommes que rien ne pouvait rapprocher.

Chez les Gérimond, ce fut une tout autre émotion. Les bonnes gens protestèrent contre l'attitude de Henri ; il devait obéissance à ses parents d'abord ; le public serait porté à croire que des conseils intéressés lui avaient été donnés, que les petits négociants n'avaient eu en perspective que la fortune des Bellemans ; et Amélie, par fierté naturelle, eût soutenu la même opinion, si son amour pour Henri n'avait pas été au-dessus de ces misérables considérations. « Que M. Bellemans garde son argent ; nous travaillerons, » dit-elle. Et Henri, enthousiaste, déclara sans réfléchir qu'il n'exigerait pas un sou de son père, bien qu'il sût que ses sœurs avaient eu chacune deux cent mille francs de dot. M. et Mme Gérimond étaient de fort braves gens, réellement désintéressés ; mais cette déclaration de Henri leur parut ridicule. Cependant, ils ne pouvaient la critiquer sans paraître aimer l'argent avant tout et sans faire injure à Henri, dont le donquichottisme avait pour fond un vrai courage et une générosité sans phrase.

Il prouva d'ailleurs sans tarder qu'il n'avait pas pris sa résolution légèrement ; tout de suite il se mit en campagne pour obtenir un emploi, n'importe lequel, pourvu qu'il n'offrît point trop de difficultés dans les commencements.

En même temps, il poursuivit sans désemparer les préparatifs de son mariage.

Par convenance familiale, il alla apprendre la grande nouvelle à ses beaux-frères et à ses sœurs. Comme il connaissait leurs sentiments sur ces sortes d'incorrections mondaines, sur ces mésalliances monstrueuses de l'argent et de la médiocrité besoigneuse, ce fut une raison pour lui, surexcité par une affection d'une sincérité toute blanche, d'affronter les dédains de MM. et de Mmes Van de Steen de Goes et Van Haels de Tenbosch de T'Waes.

Une de ses sœurs surtout, la cadette, Mme Van Haels, se montra implacablement dédaigneuse. L'esprit féminin pousse presque toutes les choses à l'extrême, dans la bonne ou dans la mauvaise voie ; il est sans cesse prêt à se dérober, à dérailler,

Digitized by Google

à courir les chemins de la fantaisie. Henri s'amusa beaucoup à exaspérer le mépris de cette sœur pour « les petites gens » et les occupations de « bas étage ». Il passa dans chacune des maisons une demi-heure de « jubilation » parfaite. On lui déclara nettement des deux côtés que jamais la fille des Gérimond ne serait reçue dans la famille des Bellemans, des Van de Steen et des Van Haels.

« Eh bien, répondit Henri, nous nous consolerons de ce bannissement en pensant que le père des Bellemans, vivant encore aujourd'hui, a commencé par être charpentier, position sociale très élevée, en ce sens que celui qui l'occupe travaille souvent sur les toits... »

Ses railleries et son air tranquille eurent naturellement pour résultat une rupture complète. Un de ses beaux-frères, M. Van de Steen, d'un air qu'il crut digne, le pria dorénavant de ne plus lui adresser la parole.

« A moins, répondit Henri, que vous ne vous permettiez de vous occuper de moi et de ceux que j'aime, soyez persuadé que je vous considérerai comme mort. Mais je vous avertis que si vous exprimiez devant des tiers les sentiments imbéciles que vous venez de me faire connaître, vous me reverriez bientôt... »

Quand il raconta ses visites à ses beaux-parents futurs et à Amélie, tous trois se montrèrent affectés.

« Vous vous repentirez plus tard, et vous nous accuserez d'être la cause de cette rupture, dit le père Gérimond, bonhomme inoffensif, qui rêvait de paix universelle.

— Ne me croyez pas aussi faible, répondit Henri. Je suis honteux d'appartenir à une famille de sots vaniteux et me considère comme très heureux d'être en quelque sorte orphelin. Je n'ai jamais eu la conscience et le cœur plus à l'aise qu'en ce moment; et si j'éprouve une impression désagréable, c'est à l'idée que je ne verrai plus ma mère, qui n'est qu'effarouchée et dominée, et qui m'accueillerait affectueusement si on lui donnait la liberté de ses actions. Mais je me propose de la voir en cachette : ce sera tout un roman, plein d'émotion pour elle et de satisfaction pour moi. Je veux qu'elle connaisse et qu'elle aime Amélie... »

Digitized by Google

Henri eût bien voulu avoir une occupation lucrative avant son mariage, mais ses démarches n'aboutirent pas. Amélie avait en lui une telle confiance que ces difficultés très sérieuses ne la virent pas hésitante pendant un moment.

L'époque fixée pour le mariage arriva. Il avait été convenu que les jeunes époux habiteraient le second étage, composé de deux pièces, de la petite maison occupée par M. et M^me^ Gérimond, et que Henri payerait à ses beaux-parents sa pension et celle de sa femme cent cinquante francs par mois.

Comme il lui restait trois mille francs de l'argent qu'il possédait en quittant la maison de son père, il se trouvait dans une situation excellente; il se déclarait riche et Amélie considérait également cet état de choses comme des plus favorables à leur bonheur. Ils ne doutaient ni l'un ni l'autre que Henri serait placé avant l'année écoulée. L'arrangement avec M. et M^me^ Gérimont était, d'autre part, dans l'intérêt de tous. De sorte qu'ils purent se réjouir sans arrière-pensée, chacun s'étant habitué peu à peu à l'idée que les Bellemans, les Van de Steen et les Van Haels ne paraîtraient ni à l'hôtel de ville, ni à l'église, ni au déjeuner de noces.

Henri se contenta d'envoyer à ses beaux-frères de banales lettres de « faire part ». Il crut ne leur devoir que cette politesse, et peut-être se fût-il abstenu même de leur adresser ces circulaires, si Amélie n'avait insisté pour qu'il s'y décidât, voulant, dit-elle, avoir toujours raison contre ceux qui eussent désiré les séparer.

Mais, au père et à la mère, Henri fit malgré tout filialement part de son heureuse union. Il « composa » sa lettre avec un soin extrême, aidé par Amélie, dont l'esprit délicat comprenait toutes les nuances d'une expression, toute la valeur d'un mot, et elle n'avait pas eu besoin de faire pour cela des études très fortes. Elle était de ces femmes dont parle Diderot, qui écrivent comme elles pensent, et fort bien, sans avoir jamais appris. La lettre de Henri était donc respectueuse dans sa fermeté, et digne malgré l'affection qui s'en dégageait. Cela n'empêcha pas M. Bellemans, en la lisant, de se livrer à une colère telle qu'on craignit un coup de sang, un transport au

Digitized by Google

cerveau; par contre-coup, Mme Bellemans, de santé débile, et sur qui retombèrent les fureurs de son mari, se mit au lit dès le lendemain. Le père Bellemans, jusqu'au dernier moment, avait espéré que son fils hésiterait et finirait par renoncer à son mariage. Il avait cru que Henri ferait d'Amélie sa maîtresse et l'abandonnerait, selon la coutume, après un temps plus ou moins long, lorsque la satiété serait venue. Être honnête « jusqu'à la stupidité », non, il ne comprenait pas cela.

Quand il vit le mal irrémédiable, il reçut donc une secousse d'une violence extrême. Puis, après quelques jours, pendant lesquels il ne décoléra pas, il prit une résolution, il eut une idée despotique et farouche, qu'il devait exécuter plus tard.

Sauf cet incident, que du reste ni Henri ni sa femme ne connurent, tout se passa au gré des jeunes époux. Après une semaine de séjour à Blankenberghe et à Heyst, ils s'installèrent dans leur appartement, rue de la Fourche, chez M. Gérimond; et, tout de suite, Henri recommença ses recherches pour trouver une occupation lucrative.

Quinze jours passèrent, un mois s'écoula : rien! Il voyait que ces insuccès consécutifs troublaient Amélie; mais il conservait la belle humeur que sa félicité lui mettait au cœur comme une flamme inextinguible. « Je suis aussi tranquille, disait-il, que si mon aimable père m'avait donné de quoi vivre en paresseux. Rien ne presse; nous pouvons attendre. Je dois songer à l'éducation de mes enfants... » Son assurance rendait à Amélie la sénérité que le moindre doute pouvait assombrir, tant elle craignait qu'une vie oisive n'eût pour résultat de faire naître dans le cœur de Henri de décourageantes réflexions.

Émile Leclercq.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DE L'AMÉLIORATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE.

Les enfants ont un jouet populaire appelé boîte à surprise, qui contient un petit diable mû par un ressort. Malgré tous les efforts prodigués pour le faire rentrer dans sa boîte, ce petit diable se redresse toujours, car c'est le ressort qu'il faudrait affaiblir.

Il en est ainsi de la justice et des coupables. La justice se donne beaucoup de peine, prononce beaucoup de condamnations et frappe à coups redoublés l'Hydre de la criminalité. Mais la criminalité ne cède pas et loin de courber la tête, elle a pris, dans le monde civilisé tout entier, un formidable élan.

La statistique nous montre une effrayante constance et parfois la progression de la récidive; les écrivains les plus compétents, sir James Fitz-James Stephen, en Angleterre, Beltrani Scalia, en Italie, d'Haussonville, en France, von Œttingen, en Allemagne, Wahlberg, en Autriche, constatent la persistance de la criminalité [1].

Or, si la science pénale européenne et les gouvernements européens, qui ont pour noble ambition d'améliorer les coupables, accumulent les peines et prodiguent les millions

[1] JAMES FITZ-JAMES STEPHEN, *History of the criminal Law*, II, p. 92. — BELTRANI SCALIA, *Riforma penitenziaria in Italia*, p. 56 et suiv. — HAUSSONVILLE, *Enquête pénitentiaire*, vol. VI, p. 28. Chambre des députés de France. Session 1882. Procès-verbaux, n° 425. Exposé des motifs de la loi sur les récidivistes. — VON ŒTTINGEN, *Moral Statistik*. Erlangen, 1882, p. 464 et suiv. — WAHLBERG, *Zeitschrift für privat und œffentliches Recht*, vol. V, liv. 3, p. 477.

Digitized by Google

sans restreindre le chiffre des délinquants de profession, il est certain que les résultats sont décourageants.

Il ne saurait pourtant en être autrement. Quand les gouvernements organisent à grands frais des institutions pénitentiaires et élèvent de coûteuses constructions, où règnent l'ordre et le travail, la discipline et la propreté, ils ont raison et ils obéissent aux glorieuses tendances humanitaires du siècle. Mais s'ils se placent trop exclusivement au point de vue de l'amélioration des délinquants, ils doivent inévitablement éprouver de grandes déceptions.

La population des prisons d'Europe contient un chiffre énorme de récidivistes. Dans beaucoup de pays, ils forment la grande majorité des délinquants. En France, sur 100 délits 80 et sur 100 crimes 60 sont commis par des récidivistes [1]. Or, parmi ceux-ci se recrute ce qu'on appelle la classe criminelle. Ici se trouvent les incorrigibles, ceux qu'il n'y a pas moyen d'améliorer.

Et si l'on songe au nombre considérable de braves gens enlevés par les guerres, les épidémies, la misère, les accidents dans l'industrie, et si l'on met en regard le chiffre des endurcis qui, après une détention plus ou moins longue, sont lancés de nouveau sur la société et vont, après avoir été conservés dans les prisons, alimenter la statistique de la récidive, on serait parfois tenté de se dire que la société réussit mieux à détruire les bons qu'à moraliser les mauvais.

La vérité, c'est que la société ne fait pas tout ce qu'elle doit pour prévenir la criminalité; elle ne dirige pas ses efforts de ce côté avec assez d'ensemble, d'unité et de persévérance; elle n'est pas assez pénétrée de la célèbre maxime de Montesquieu: « Mieux vaut prévenir les crimes que les réprimer. »

Qu'elle protège l'enfant abandonné, le pauvre, le mendiant d'accident; qu'elle enferme plus longtemps le vagabond d'habitude; qu'elle vienne au secours du prolétaire malade, estropié ou usé par le travail; qu'elle cherche à retenir le paysan à la campagne en y faisant revivre la petite industrie; qu'elle organise les syndicats professionnels, qu'elle institue des

[1] Exposé des motifs cité, p. 3.

Digitized by Google

bourses de travail, qu'elle subsidie l'émigration et essaye de substituer à l'esprit de bohème qui fait le vagabond de profession, l'esprit d'initiative qui fait le colon, et elle agira plus efficacement que le juge.

Sans doute, elle peut échouer encore et se heurter à la fatalité de l'instinct vicieux; mais souvent elle réussira; dans tous les cas, elle concentrera la criminalité dans un cercle plus restreint et l'argent qu'elle donnera à l'œuvre préventive, elle pourra le dépenser en moins pour l'œuvre pénitentiaire.

Les mesures antérieures ou postérieures à la condamnation ont fait chez toutes les nations l'objet d'études approfondies et de vives controverses. Je ne puis en parler dans cette *Revue* avec les développements nécessaires, et je traite ces questions dans un travail qui paraîtra ultérieurement. Mais entre les institutions préventives et les institutions pénitentiaires, il y a un rouage intermédiaire important : la justice criminelle proprement dite.

La façon de concevoir son rôle préoccupe plus rarement ceux qui s'intéressent au grand problème social de la criminalité; ses lacunes ou ses imperfections n'inquiètent guère l'esprit public. Ces questions sont, cependant, d'un grand intérêt et il peut être utile d'en dire quelques mots.

I

Les théories absolues en droit pénal n'ont pas de sens. Voyez la peine à ses débuts, elle n'a aucun caractère théorique, elle n'est pas une création artificielle de l'esprit; elle n'implique même aucun mépris pour le condamné ; elle est essentiellement objective, cherchant à rendre la vie sociale possible. C'est une réaction instinctive contre des impulsions instinctives. En face de l'infraction, la société menacée s'affirme; en répondant à l'attaque, elle obéit au sentiment de conservation de l'espèce [1].

« L'homme, dit Ihering, n'avait pas plus dans la tête l'idée

[1] Von Liszt, *Lehrbuch des deutschen Strafrechts*. Berlin, 1884.

Digitized by Google

innée du respect de la propriété et de la vie que l'idée innée de la machine à vapeur [1]. »

Ce qui est certain, c'est qu'il a dû apprendre à ses dépens et peu à peu que la vie commune exclut la violence et la fraude, que l'on ne peut voler, tuer, tromper, etc.

La société, à son tour, a graduellement acquis des notions plus claires sur les conditions normales de la vie et elle les a fixées dans des textes de lois. Mais ce n'est que plus tard qu'elle a fondé sur ces textes des systèmes, des théories et même des rêves.

Notre société moderne a eu tort de perdre de vue les origines du droit pénal; elle a eu tort de penser que l'on peut détruire des forces élémentaires par des textes de lois, quelle que soit leur perfection. Elle a eu trop de confiance dans l'efficacité de la loi et elle a abouti ainsi à un excès de législation.

Nous devrions nous rappeler toujours les exemples légués par les Romains. Aucun peuple n'a jamais atteint le même degré de santé juridique. Pourtant, ces Romains, qui ont été d'une si prodigieuse fécondité dans le droit, ne croyaient pas à la toute-puissance de la loi. Celle-ci, pour eux, n'était pas un dogme immuable, mais un expédient, et ils avaient bien soin de laisser au magistrat la faculté de l'assouplir, de la développer ou de la modifier d'après les besoins nouveaux.

La vie est complexe, multiple, toujours variée; la loi est une, inflexible, toujours la même. Pour qu'elle ne soit pas en désaccord avec les faits, il importe que le magistrat puisse, sans trêve, l'animer de son souffle et lui rendre la vie qui s'échappe. C'est pour cela que l'édit du préteur et les *Responsa Prudentum* sont devenus les sources de la richesse et de la vigueur du droit romain.

Or, ce qui a fait la force du droit romain nous manque précisément : nous n'avons plus cette large et saine compréhension des choses; nous ne possédons plus des préteurs et des *prudentes* pour dominer la loi. Nous avons des organes fidèles de la loi. C'est beaucoup. Ce n'est point assez.

[1] IHERING, *Der Zweck im Recht*, t. II, p. 112.

Digitized by Google

Une loi écrite uniforme vaut mieux que l'arbitraire du prince, une loi applicable à toute une nation est préférable à l'anarchie féodale. Mais il ne faut rien exagérer : le Code de 1791 exagérait quand il fixait à chaque délit une peine invariable, et déjà le Code de 1867, qui abaisse beaucoup le minimum de la peine et accorde au juge l'appréciation des circonstances atténuantes, est un grand progrès sur ce système. Il y a partout d'ailleurs une réaction très vive contre l'asservissement excessif du juge au texte de la loi [1].

La liberté du magistrat, qui est dangereuse quand le magistrat ne dépend de personne et peut user de son indépendance pour infliger la torture, présente beaucoup moins d'inconvénients quand le juge relève de la loi et qu'il n'a que la liberté de graduer l'emprisonnement. L'absence de dispositions précises est funeste quand, avec *la Caroline*, elle livre le coupable aux caprices du prince; mais la classification exagérée est aussi un mal quand elle fait de l'administration judiciaire un engrenage, du juge un instrument passif et du jugement un acte routinier.

Le jugement est un acte de conscience; il ne faut pas que le culte de la forme et le respect de l'unité détruisent ce sentiment libre de justice qui est l'âme du droit. Il ne faut pas qu'ils puissent entraver ces deux grandes conquêtes modernes : l'idée de l'individualisation de la peine, l'idée d'un juge protecteur des faibles et faisant encore, même au moment où il prononce sa décision, de la justice préventive.

Codifier, c'est donc très bien. Seulement faire un Code pénal, ce n'est pas créer de toutes pièces et dans ses moindres détails une œuvre systématique, c'est refléter dans ses grandes lignes une époque sociale.

Je n'ai pas besoin de dire que le Code de 1810 n'a pas répondu à ces conditions. Bien loin de résumer les progrès de son temps, il est resté en deçà du siècle; œuvre précipitée, hybride, dépourvue de méthode et de direction, conception d'un pouvoir despotique et défiant, il était si peu pratique que ses auteurs ne se sont même pas demandé si les peines

[1] Von Liszt, *Lehrbuch des deutschen Strafrechts*, p. 263. Berlin, 1884.

Digitized by Google

qu'ils édictaient étaient exécutables. Le système de la pénalité n'était qu'une fiction et il n'y avait pas d'établissements pénitentiaires pour correspondre à la distinction des peines. Le Code de 1810 n'a eu aucune action sur la criminalité.

Notre Code de 1867 a adouci les aspérités, tempéré la rigueur du Code de 1810. Mais a-t-il profité du demi-siècle d'expériences qui a suivi? A-t-il abordé les graves problèmes que la science actuelle discute? Est-il entré dans le grand courant de transformation qui nous entraîne? Hélas! non. Il s'est isolé sur les inaccessibles sommets de l'abstraction.

Un Code pénal, quelque parfait qu'il soit, immobilise pour un long terme ce qui est le mouvement; la loi ne connaît que les sommets de la vie et ne peut en scruter les accidents infinis. Il arrive un moment où elle est débordée par les faits, où elle perd son crédit et où la justice, comme celle de l'antique mythologie, semble avoir un bandeau sur les yeux.

Il importe donc beaucoup, quand on codifie, de bien choisir, non seulement les éléments, mais aussi le moment de la codification.

Je ne sais si en Belgique nous avons bien choisi notre moment et si nous avons assez regardé autour de nous. Quoi qu'il en soit, il n'existe pas de proportion entre le talent dépensé et les résultats obtenus, et il semble y avoir déjà rupture d'équilibre entre les principes et les idées qui partout flottent dans l'air et sèment le doute sur l'efficacité des institutions pénales modernes.

Voyez les peines! Comme dans le Code de 1810, ce sont des mots et rien que des mots! Le juge, en prononçant les travaux forcés, la réclusion, l'emprisonnement, ne répond à aucune réalité, puisqu'il n'y a plus, en somme, à quelques nuances près, qu'une seule peine privative de la liberté dont la durée seule varie.

Voyez les infractions! Leur division nominale en crimes, délits, contraventions, est-elle bien fondée? Il y a des infractions plus graves que les autres et elles méritent une répression plus sévère. Mais la classification tripartite qui a fait l'objet de si vives discussions à ses débuts est-elle utile?

Digitized by Google

Les Hollandais et les Italiens n'ont ils pas raison de la combattre au nom de la simplicité de la loi [1] ?

Voyez le système du cumul des peines, l'une des rares innovations du Code ! Cette innovation complique l'application de la loi pénale. Mais contribue-t-elle à son efficacité, a-t-elle une influence sur les mœurs, sur la civilisation? Et si elle n'est qu'un travail théorique pour les juges, n'est-elle pas une œuvre puérile et vaine?

Et pendant que les magistrats se livrent à une véritable arithmétique, au milieu de leurs calculs compliqués et du fouillis des dénominations légales et des distinctions d'école, ils perdent de vue et le caractère social de leurs fonctions et le caractère objectif de la peine. Le droit, qui est le reflet puissant de la réalité vivante, devient ainsi une sorte de scolastique vide et stérile.

Si le nombre des citoyens qui se rendent justice à eux-mêmes augmente, s'il y a une sorte de retour à l'ancien droit de vengeance, n'est-ce pas un symptôme dont il faut tenir compte? N'est-ce point peut-être la preuve que la justice pénale a pris un caractère trop théorique et qu'elle semble chercher sa ligne de conduite plutôt dans les textes que dans le monde qui l'entoure?

Il est certain que ni le législateur de 1810 ni celui de 1867 n'ont songé que le droit pénal est une science sociale et doit s'appuyer sur des faits sociaux. — Les vols ou les meurtres, les fraudes ou les coups, ne sont pas des entités juridiques, ils ne représentent pas le type abstrait du mal, ils sont l'expression d'un état social, et ce que la société doit surtout apprécier, c'est le danger que présente le coupable au point de vue social et son degré de perversité vraie.

Or, à cet égard, il règne dans nos lois, comme dans la jurisprudence, un certain caprice. M. James Fitz-James Stephen fait remarquer qu'il y a, en Angleterre, identité d'infraction, mais différence énorme de culpabilité entre le vagabond d'habitude, qui parcourt les campagnes et pille une ferme isolée, et l'homme qui, en plein jour, poussé par le besoin,

[1] Voir von Liszt, *Lehrbuch des deutschen Strafrechts*, p. 97.

Digitized by Google

escalade une fenêtre et vole des aliments dans une rue fréquentée de Londres [1].

En Belgique, nous pouvons faire des réflexions de même nature.

Les débats aux assises sont plus émouvants que les débats correctionnels. Bien des délinquants, qui comparaissent devant le tribunal correctionnel, sont plus dangereux cependant et plus corrompus que tel condamné de la cour d'assises qui subit une peine plus forte.

Le rôdeur de nuit, le voleur de profession, qui est prudent et commet de petits vols, comparaît à chaque instant devant les tribunaux correctionnels; il est un danger permanent pour la société, il parvient cependant souvent à n'obtenir que quelques mois de prison. (463, C. p.)

Deux amants transportés de jalousie en viennent aux mains pour leur maîtresse, et l'un des deux meurt à la suite de la rixe. Son rival ne songeait pas à le tuer; il est peut-être un honnête homme; il sera puni de la réclusion. (401, C. p.)

Le brutal, qui maltraite de plus faibles que lui, qui frappe une femme ou des enfants, est moins digne de pitié que la fille séduite qui, pour échapper au déshonneur et à la misère, se fait avorter.

Le premier n'aura peut-être que quelques mois de prison; la seconde aura à coup sûr, au minimum, deux ans de cellule. (398, 351, C. p.)

Notre législation punit le port de faux nom, de faux titres de noblesse, fausses décorations, etc. (art. 228 et suiv., C. p.), alors même que l'auteur de l'acte incriminé n'a pas agi dans un but coupable et n'a péché que par vanité; elle néglige totalement la répression de l'ivresse, bien que l'alcoolisme soit une des causes de la criminalité. Et je rappelle à ce propos que le nouveau Code hollandais de 1881 punit même ceux qui servent à boire à une personne déjà ivre.

Nos lois infligent jusqu'à un mois de prison aux mendiants qui feignent des infirmités ou des plaies (342 C. p.); elles n'infligent que 20 francs d'amende, au plus, aux individus

[1] STÉPHEN, *History of the criminal law*, II, p. 104.

Digitized by Google

qui causent la mort des animaux d'autrui par un chargement excessif, la rapidité ou la mauvaise direction des voitures, etc. (Art. 559, C. p.)

Rien n'empêche le tapageur nocturne d'être condamné à 5 jours de prison, ce qui est d'une sévérité outrée. (561.)

Rien n'empêche celui qui a falsifié des denrées alimentaires d'être condamné à 8 jours de prison, ce qui est d'une indulgence dérisoire. (Art. 500, C. p.)

On dira que c'est un effet de la liberté que la loi laisse au juge et que celui-ci, depuis les dispositions aggravantes de la récidive jusqu'à l'extrême limite du minimum, a une large faculté d'appréciation.

Il ne faut pas déplorer que le juge soit libre, mais il faut déplorer qu'il manque de boussole. Ni le texte du Code, ni la jurisprudence, ni la doctrine ne lui fixent de règle de conduite, et quand il distribue l'indulgence et la rigueur, parfois un peu au hasard, il se borne à réfléter une situation juridique imparfaite.

De 1876 à 1880, nos tribunaux répressifs ont infligé environ 90,000 peines privatives de liberté.

Soit :

Peines criminelles	577
— correctionnelles	77,346
— de simple police	14,000

Sur les 77,346 peines correctionnelles, il y en a eu 70,210 condamnant à un emprisonnement de 6 mois au plus.

Soit :

Moins de 8 jours	4,009
De 8 jours à 1 mois	35,685
De 1 mois à 6 mois	26,793
6 mois	3,723

Il y en a eu 4,505 condamnant à un emprisonnement de plus de 6 mois jusqu'à un an [1].

[1] Administration de la justice criminelle et civile. Résumé statistique, 1876 à 1880, ministère de la justice.

Digitized by Google

Ces chiffres semblent témoigner surtout de la mansuétude du juge. Ils sont, en réalité, la preuve du formidable abus qui, chez nous comme en France, se fait dans l'application des petites peines.

Sur ces 90,000 détenus, combien n'y en a-t-il pas qui sont plus malheureux que coupables et que le juge, à l'exemple du juge anglais, devrait bien plus secourir que punir? On se demande avec effroi quelle a été l'utilité de ces 40,000 condamnations à moins d'un mois de prison?

Mais combien n'y a-t-il pas aussi parmi ces condamnés d'incorrigibles récidivistes [1] qu'il faudrait détenir longtemps! Cette multitude de petites peines, c'est le va-et-vient incessant de la légion des délinquants habituels; c'est la prison transformée en hôtellerie, c'est le détenu s'en allant à la bonne saison et restant en état de guerre contre la société, c'est, en un mot, le juge remplissant, sans s'en douter, les casiers de la récidive.

Il y a désormais une distinction essentielle à faire entre les délinquants d'occasion et les délinquants d'habitude. Le problème est capital et pour le résoudre il ne suffit pas d'appliquer les dispositions vagues et incomplètes du Code pénal sur la récidive. Il s'agit de distinguer entre la criminalité contingente et la criminalité permanente, entre la maladie individuelle et la maladie sociale. Il s'agit de réagir contre le système de l'accumulation des petites peines remplaçant le système de l'aggravation progressive.

Les délinquants d'occasion, ce sont ceux dont la vie a été régulière et les instincts droits; une passion soudaine les a égarés, le besoin les a perdus, une sorte de fièvre s'est emparée d'eux et, l'accès passé, la vie normale reprend son cours. Il n'est pas toujours besoin de les mettre en prison pour les empêcher de recommencer.

Les délinquants de profession, au contraire, constituent

[1] Le résumé statistique renseigne environ 8,700 condamnés récidivistes qui n'ont subi que des condamnations correctionnelles; mais il faut noter que la récidive légale n'existe, en matière correctionnelle, que quand la condamnation antérieure est au moins d'un an d'emprisonnement. Il s'agit ici de la récidive pénitentiaire, qui est bien plus fréquente.

Digitized by Google

une légion ; c'est la classe criminelle, ils sont déterminés au crime par des causes permanentes : l'abandon, l'isolement, l'hérédité, l'alcoolisme, la sensualité, la prostitution, le vagabondage, la brutalité, la dégénérescence de l'instinct social et la prédominance des instincts égoïstes. Ceux-ci recommencent quand on ne les met pas dans l'impossibilité de nuire.

Il en est de même des mendiants d'accident et des vagabonds d'habitude : les premiers appartiennent surtout au domaine de la charité, les seconds au domaine de la répression. Quand le juge condamne un mendiant d'accident et que ce mendiant, après avoir subi sa peine, va passer trois mois au dépôt de mendicité avec les plus dangereux repris de justice, ce mendiant d'occasion devient un vagabond d'habitude et le juge a fabriqué un délinquant.

Quand, au contraire, le vagabond d'habitude est condamné au maximum de l'internement dans un dépôt de mendicité, c'est-à-dire à six mois, la justice a fait une œuvre vaine, elle a dépensé de l'argent en pure perte et elle rend à la société, au bout des six mois, l'être dangereux qu'elle lui avait enlevé.

Il règne donc incontestablement un certain vague dans notre régime de pénalité et l'on peut dire que l'édifice se distingue plus par la richesse des détails que par la solidité des constructions.

II

S'il fallait prouver que nous avons négligé le mouvement de rénovation qui transformait à la fois et le droit pénal et le juge pénal, il suffirait d'invoquer la législation hollandaise. Il s'est produit, en effet, dans le droit pénal, en Hollande, c'est-à-dire à côté de nous, une révolution que nous avons le grand tort d'ignorer.

La Hollande a vécu jusqu'au XIX^e^ siècle sous l'empire du droit coutumier. A partir de 1813, elle a conservé le Code napoléonien. Mais comprenant que des juges éminents avec des textes imparfaits peuvent l'emporter sur des corps anonymes avec des législations détaillées, les Hollandais ont accru les

Digitized by Google

pouvoirs des magistrats, ils ont laissé à ceux-ci une certaine liberté qui leur a permis de modifier le droit formel suivant les inspirations de leur conscience [1], ils ont ainsi, au travers des mailles des lois étrangères, développé un droit essentiellement national; et après quatre-vingts années d'études et d'efforts, ils ont abouti, en 1881, à une législation dont la place est marquée, suivant l'expression d'un éminent magistrat français, « parmi les plus belles œuvres législatives de notre temps [2] ». On n'a pas encore adressé de tels éloges au Code de 1867.

Le Code pénal hollandais, qui se compose de 474 articles, a recherché surtout la simplicité. Il conçoit d'une façon nouvelle, à la fois la division des infractions, le système des peines et le pouvoir d'appréciation des juges, c'est-à-dire les assises fondamentales du droit pénal.

Il ne reconnaît que deux ordres d'infractions : les délits (comprenant tous les faits graves divisés chez nous en crimes et en délits) et les contraventions.

En ce qui concerne la pénalité, il repousse également la complexité des lois anciennes; il n'admet que deux peines privatives de la liberté : l'emprisonnement pour les infractions importantes et la détention pour les autres.

L'emprisonnement comprend le travail imposé par l'État avec une masse de réserve et le système cellulaire, dont la durée ne peut dépasser cinq ans, quel que soit le taux de la peine.

La détention comprend le travail au choix et au profit du détenu; elle est subie en commun.

Le maximum ordinaire de l'emprisonnement est de quinze ans, le maximum de la détention est d'un an.

Le Code ne parle pas de la surveillance spéciale de la police. Il ne connaît que quatre peines accessoires : la destitution de certains droits, le placement dans une maison de travail, la confiscation spéciale et la publication du jugement.

Enfin, quant au droit d'apprécier la quotité de la peine, le

[1] POOLS, *Het Nederlandsche Strafrecht*. Utrecht, 1879, p. 31.

[2] CHEVRIER, Discours à l'audience solennelle de rentrée de la cour de cassation de France, 4 novembre 1884.

Digitized by Google

juge est pour ainsi dire maître absolu. Le Code hollandais établit un maximum, mais ne fixe pas de minimum. Quelle que soit l'infraction, le juge peut n'appliquer qu'un jour de détention et un demi-florin d'amende [1]. C'est-à-dire que le principe de l'individualisation est consacré d'une façon complète et que la liberté de conscience du juge l'emporte sur le formalisme juridique. Cette mesure est remarquable, non seulement par l'amplitude qu'elle donne aux mouvements de la justice, mais encore par la confiance qu'elle suppose dans les hommes chargés de l'exercer.

La législation anglaise, à son tour, malgré la rigueur du Code pénal anglais, nous offre un champ d'exploration très profitable. On sait combien les analogies dans le développement du droit anglais et du droit romain sont frappantes, et l'on voit des causes identiques produire les mêmes effets.

Ici, comme à Rome, la législation a progressé sans entraves et dans un sens national, sous l'influence, non de la codification, mais des légistes. Ici, comme à Rome, le pouvoir personnel du juge s'affirme et s'étend et brise l'inflexibilité de la règle, et le juge a une grande latitude d'appréciation. Ici, comme à Rome, enfin, le juge a une haute situation, et par sa responsabilité comme par son influence l'emporte de beaucoup sur la magistrature de nos pays.

La comparaison du chiffre des magistrats en Angleterre et en France est édifiante à cet égard.

En Angleterre, la cour suprême de judicature avec ses cinq magistrats, la haute cour de justice avec ses trois divisions : *Chancery Division*, *Queen's Bench Division* et *Probate Divorce Admiralty Division*, comptent ensemble vingt-neuf magistrats auxquels il faut ajouter trois magistrats de la Chambre des lords et deux membres du comité judiciaire du conseil privé, c'est-à-dire en tout trente-quatre magistrats qui pourvoient aux obligations accomplies chez nous et en France par la cour de cassation, les cours d'assises et les cours

[1] CHEVRIER, Discours à l'audience solennelle de rentrée de la cour de cassation de France, 4 novembre 1884.

Digitized by Google

d'appel. C'est-à-dire que la cour de cassation de France à elle seule compte beaucoup plus de membres que ces hautes juridictions anglaises et qu'il faut pour l'ensemble de la France plus de huit cents conseillers pour faire la besogne de ces trente-quatre magistrats anglais [1].

Si nous examinons ce qu'on appelle en France le tribunal de 1re instance, nous voyons, en mettant en regard le tribunal de la Seine et le district de la métropole anglaise, qu'il y a pour le district métropolitain onze cours de comté avec un juge pour chacune d'elles, tandis que le tribunal de la Seine compte à lui seul quatre-vingt-sept juges [2].

La disproportion est tout aussi grande, on le sait, quand on examine le chiffre des magistrats de notre petit pays. C'est que l'organisation judiciaire anglaise s'est lentement adaptée aux besoins de la nation, tandis que nous nous sommes bornés à copier la France, où cette organisation a été créée d'un trait de plume par les gens de loi de la Révolution, qui l'ont tournée à leur profit sans s'inquiéter de savoir si le nombre des juges ne dépassait pas les exigences de la justice. La justice de nos pays a-t-elle au moins acquis en échange une rapidité d'allures en rapport avec ce déploiement de forces? Je ne le pense pas.

Mais en Angleterre il a été possible de faire aux magistrats une situation proportionnée aux services que l'on est en droit d'attendre d'eux. Ils ont des traitements de 40,000 [3], 125,000 [4], 200,000 [5] francs; on les recrute parmi les légistes les plus éminents, et non pas parmi ceux qui donnent des espérances, mais parmi ceux qui ont pendant de longues années fourni au barreau des preuves de capacité et de talent. Chez nous l'on prend de tout jeunes gens, on leur offre un traitement modique, puis, avec une grande sérénité d'esprit, on laisse aller les choses et l'on s'imagine que le règne de la loi est assuré. Aussi, tandis que le juge d'Angleterre constitue une autorité

[1] STEPHEN, *History of the criminal law*, I, p. 521.
[2] ID., *ibid.*
[3] Juge de paix.
[4] Juge de la haute cour.
[5] Chief justice.

Digitized by Google

imposante et respectée, avec des attributions étendues, le juge français ou belge est un rouage infime de l'administration judiciaire, une unité perdue dans la foule.

Il n'y a rien de plus intéressant à ce point de vue que le simple *judge of the peace*, qui correspond à notre juge de paix. Non seulement sa compétence est supérieure à celle de nos tribunaux de police, puisqu'il peut condamner à un an de *hard labour*, mais son audience fait saisir sur le vif les caractères d'une justice qui s'appuie sur les mœurs publiques. On calcule que ces magistrats jugent à Londres jusqu'à deux cent mille affaires par an. Leur prétoire est un résumé de la vie anglaise ; il est ouvert à tous, et le juge y apparaît avant tout comme le protecteur des classes déshéritées[1].

Il ne se borne pas à prononcer des peines ; il donne des conseils, il fournit des consultations gratuites aux malheureux dans l'embarras. En un mot, il n'est pas seulement là pour punir, il pratique dans le sens le plus élevé du mot l'assistance judiciaire. Bien plus, il exerce la charité. Il a des fonds pour secourir dans des cas urgents ceux qui se présentent devant lui.

Enfin, il fait également de la justice préventive par la *Recognisance to keep the peace :* c'est-à-dire que dans ces nombreux cas de violences et de querelles où nous infligeons immédiatement la peine, le juge anglais se borne à obliger les délinquants à consigner au greffe une somme d'argent qu'ils auront l'autorisation de retirer au bout d'un certain temps s'ils ne recommencent pas. Et dans la plupart des cas il rétablit la paix et calme les ressentiments bien mieux qu'en envoyant en prison.

Le juge des cours de comté et des cours d'assises a aussi un pouvoir plus étendu que nos juges et l'on peut dire en résumé, en mettant en regard l'élasticité des institutions anglaises et la raideur des nôtres, que le juge dont le sentiment du devoir s'étend à mesure que son autorité augmente a entre les mains une force immense dont il peut faire un usage fécond.

[1] MITTERMAIER, *Das englische Strafverfahren.* — PH. DARYL, *La vie publique en Angleterre.*

Digitized by Google

Je suis loin de prétendre que la justice anglaise soit sans défauts, mais je pense que la conception du juge unique a de grands avantages, par ce simple motif que le juge dont la responsabilité est toujours en éveil est supérieur au corps irresponsable, au tribunal impersonnel dont le rôle a une tendance à devenir machinal.

Nos modestes juges de simple police, dans une sphère inférieure et trop restreinte, rendent déjà des services. On réaliserait certainement un progrès en fortifiant cette institution, en augmentant ses attributions et sa compétence et en mettant les juges de paix à même d'exercer une autorité morale équivalente à celle des juges anglais.

III

Assurément, l'introduction du juge unique et l'accroissement des pouvoirs du juge ne sont pas des réformes que l'on puisse aisément obtenir dans un pays où l'on s'ingénie bien plus à empêcher les hommes de faire le mal qu'à leur permettre de faire le bien.

A côté de ces réformes, cependant, il en est d'autres plus immédiatement réalisables.

Je veux d'abord parler de la façon dont nos tribunaux fixent la quotité des peines. Ils n'obéissent certes pas, à cet égard, à des règles bien déterminées et, malgré l'uniformité de la loi, il règne ici de grandes divergences de vues. La pénalité varie du tout au tout suivant les arrondissements judiciaires. Pourtant, le principe à suivre est bien simple : nous sommes trop indulgents à l'égard des récidivistes, nous sommes trop sévères à l'égard de ceux qui débutent dans la criminalité.

Quand un délinquant comparaît pour la première fois en justice et que sa faute est légère, le juge qui le condamne à la prison a souvent tort et devrait se rappeler la parole de Bentham : « Si l'on pouvait arrêter le délinquant par le paiement d'un shelling, la mort serait une injustifiable cruauté et la prison une monstruosité. »

Digitized by Google

Mettre en prison, sans nécessité absolue, un chef de famille, le vouer à l'infamie, le dégrader aux yeux de ses compagnons de travail, de sa femme et de ses enfants, vouer ceux-ci à l'abandon, à la gêne, à la mendicité, joindre à la misère qui est le fait du destin une misère qui est le fait du juge, c'est dégrader et ruiner le délinquant, le livrer aux suggestions du désespoir et risquer d'en faire un récidiviste.

On peut, au besoin, le condamner à l'amende, et, s'il est insolvable, lui imposer, surtout à la campagne, quelques journées de travail au profit de l'État ou de la commune; mais le condamner à la prison, c'est, dans certains cas, justifier la terrible affirmation que lord Coleridge lançait, le 29 octobre dernier, lorsqu'il ouvrait les assises de Bedford, en disant que les tribunaux « sont parfois des fabriques de criminels ».

Que le juge se montre paternel; au-dessus du patronage des condamnés libérés par l'État, il y a quelque chose qui vaut mieux, c'est le patronage des classes inférieures par les classes supérieures; le juge autant que personne est à même d'exercer ce patronage; qu'il adresse une semonce au coupable et peut-être la leçon sera-t-elle suffisante et aura-t-on retenu un malheureux sur le bord de l'abîme. Rien ne coûte d'essayer.

Pour beaucoup de contraventions commises par de pauvres diables, le magistrat devrait adopter comme règle d'acquitter celui qui comparaît pour la première fois devant la justice.

Que feront, par exemple, cinq jours de prison en cas de tapage nocturne? La cellule va-t-elle améliorer le coupable? La prison ne va-t-elle pas le perdre? A-t-il bien besoin de l'isolement cellulaire pour être ramené au bien?

Il y a de même beaucoup de délits qui troublent les conditions normales de la vie sans mettre l'ordre social en grand danger : les petits larcins, les fraudes, les escroqueries, quand le préjudice est minime.

On rencontre, en effet, une catégorie d'infractions où l'élément civil a une grande place et où il prédomine même dans certains cas. L'élément civil doit aussi l'emporter dans

Digitized by Google

la répression. N'est-on pas bien sévère en infligeant des mois de prison pour des détournements insignifiants que des malheureux commettent, parfois, dans des garnis, des bataillons carrés, des logements où ils grouillent pêle-mêle sans une notion exacte du mien et du tien et alors que ces détournements ont pour objet, par exemple, de vieux bas, un mouchoir, un essuie-main, quelques centimes? N'est-on pas bien sévère en enfermant dans une maison de réforme un enfant qui a volé des pommes ou des bonbons, alors que l'enfant du riche recevra tout au plus pour le même fait une correction manuelle [1]?

Je ne prétends nullement qu'il faille tolérer de pareils faits, mais je pense qu'il faut, à leur égard, une répression proportionnelle et que, suivant les circonstances, le juge doit pouvoir choisir entre les peines suivantes :

1° L'avertissement avec acquittement;

2° Le jugement de blâme avec une peine pécuniaire qui sera, suivant le degré de solvabilité du délinquant, l'amende ou des journées de travail;

3° La prison, avec cette distinction que dans certains cas le jugement sera immédiatement exécutoire; dans d'autres cas, au contraire, le jugement ne sera exécuté que si le délinquant comparaît de nouveau devant la justice. C'est-à-dire que la peine d'emprisonnement serait prononcée avec menace d'exécution pour le cas de rechute;

4° En cas de rixes, coups, injures, le dépôt d'une caution, comme en Angleterre, pour un temps à déterminer.

Ce serait réaliser, dans la mesure du possible, les idées indiquées par Bentham et développées par Spencer [2] sur la nécessité de diminuer le rôle de la contrainte physique par la prison, et d'augmenter le rôle de la contrainte par l'amende et le travail.

Il est bien entendu que je ne parle que du délinquant qui a commis une première faute. Autant il est sage de se

1 Voir aussi MICHAUX, *Bulletin de la Société générale des prisons*. Mai 1883, p. 517.

2 SPENCER, *Prison Ethics. British Quarterley Review*, juillet 1860.

Digitized by Google

montrer tolérant à l'égard de celui-ci, autant il est sage de se montrer rigoureux à l'égard des récidivistes. Ici, le problème se simplifie beaucoup; nous sommes en présence de l'armée des malfaiteurs, de la légion des incorrigibles et des endurcis, nous devons simplement les mettre dans l'impossibilité de nuire encore, et pour cela il importe que la peine soit longue. On peut discuter quelle sera cette peine, on peut examiner si ce sera la transportation ou la prison, et en cas de prison, si ce sera le régime cellulaire pur ou le régime irlandais. Le dernier mot n'est pas dit sur ces difficiles questions. Mais ce qu'il faut admettre ici, c'est l'absurdité des peines de courte durée, et la naïveté de ceux qui espèrent, à l'aide de ces petites peines, améliorer les coupables.

Il y a une catégorie de récidivistes que l'on n'améliore jamais. Les statistiques sont irréfutables à cet égard.

C'est par ses institutions sociales qu'une société peut espérer prévenir la criminalité et diminuer le chiffre de ses récidivistes. Mais une fois l'armée des récidivistes formée, la peine a peu d'effet sur leur moralité et la petite peine moins qu'une autre encore. Le seul résultat pratique que l'on doive atteindre, c'est de les rendre inoffensifs. Il n'y a naturellement aucune raison pour les faire souffrir; mais il est utile de les mettre plus longtemps hors d'état de nuire.

A côté de cette distinction entre les débutants et les récidivistes, il y a une autre distinction à faire entre les délits publics et les délits privés, c'est-à-dire entre ceux où domine l'intérêt social et ceux où domine l'intérêt individuel. Pourquoi n'appliquerait-on pas à tous les délits privés de peu d'importance la mesure que l'on admet aujourd'hui en matière de calomnie et d'adultère et qui consiste à ne poursuivre le délinquant que s'il y a plainte de la partie lésée? Le Code hollandais de 1881 a considérablement multiplié le nombre des cas où la plainte du particulier seule autorise le parquet à agir.

Cette innovation paraît rationnelle et conforme à la nature des choses : l'institution du ministère public a régularisé l'ancien système de l'accusation privée; il n'est pas

Digitized by Google

logique que l'institution nouvelle aille plus loin que celui-ci. Quand dans un délit privé minime l'intérêt privé est satisfait et qu'il n'y a pas de plaignant, l'atteinte au droit est réparée et la société en poursuivant encore n'exerce plus que le droit de vengeance. Le ministère public doit protéger tous ceux qui ne savent pas se défendre; il n'a pas dans les petits délits privés à protéger ceux qui sont capables de se défendre et déclarent n'avoir rien à réclamer.

Dans la procédure pénale, d'immenses progrès ont été réalisés; en ce qui concerne la liberté et les droits de l'accusé et la discussion des preuves, de salutaires réformes ont déjà été accomplies.

En droit pénal, il n'en est pas de même; les doctrines nouvelles n'ont eu d'action ni sur nos lois, ni sur notre jurisprudence. Le respect de la forme l'a emporté sur les aspirations vers le progrès et nous sommes restés stationnaires.

Partout, en Italie, en France, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, on discute et on résout des problèmes dont nous ignorons l'existence.

Regardons de haut le fonctionnement de la justice pénale et nous remarquerons quelque chose de rigide, d'immobile, d'impénétrable. Nous aurons l'impression d'une colossale et puissante machine qui marche avec l'inconscience des choses fatales.

Eh bien, nous pouvons faire en sorte que la science pénale ne reste pas pour ainsi dire ésotérique. Veillons à ce qu'elle ne s'isole pas de la vie universelle pour que la vie ne s'éloigne pas d'elle. Efforçons-nous d'obtenir qu'elle s'appuie plus sur les réalités sociales que sur des textes abstraits.

Les Héliastes en Grèce, les *Quæstiones perpetuæ* à Rome, les Échevinages flamands nous font entrevoir une justice vivante, dont les décisions vibraient à l'unisson de la conscience nationale et qui, en resserrant les liens entre les juges et les justiciables, contribuaient à répandre et à fortifier la grande idée du droit. De leur côté, les magnifiques préceptes du roi Asoka nous montrent dans l'Inde antique le juge tout pénétré de miséricorde pour les petits, et l'ancien

Digitized by Google

droit français nous conserve l'image patriarcale de Louis IX, assis sous le chêne de Vincennes et rendant justice à tout venant dans la simplicité de son âme.

Assurément, la perspective des siècles prête au passé un éclat lumineux. Il en est des temps anciens comme des souvenirs d'enfance : il suffirait parfois de les faire revivre pour qu'ils perdissent leur charme souverain. Mais en retrouvant ces vieux souvenirs, on oublie le système des peines et il semble par instants que l'on voie se dresser derrière notre justice esclave de la lettre, une justice idéale, une loi sévère pour les méchants, les mauvais, les puissants qui abusent de leurs forces, les vicieux et les endurcis; douce et clémente pour les humbles et les faibles, les malheureux qui se jettent sous le char de la civilisation comme les croyants hindous sous le char de Djagger-nath.

Notre vieille Europe n'est plus faite pour une justice naïve, mais on peut souhaiter que la justice moderne se dégage des brouillards qu'un excès de science a accumulés autour d'elle. On peut demander qu'elle redevienne, non pas plus naïve, mais plus simple; qu'elle rentre en elle-même et retrouve, à travers l'enchevêtrement des prescriptions écrites et des formules routinières, dans les pures inspirations de la conscience, ces règles éternelles que le cœur et la raison dictent aux hommes de bonne foi.

ADOLPHE PRINS.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'EGYPTE.

Première partie. — La basse Égypte.

I. — Alexandrie.

Un homme d'esprit, arrivant un jour en vue d'Alexandrie, demandait quel était ce paquet d'aiguilles plantées sur une pelote jaune. Ces dix mots sont le plus fidèle portrait que l'on puisse faire de la vieille Alexandrie, couchée sur le sable doré de la rive d'Égypte et perdue dans une forêt de mâts.

Le port, vaste et sûr, est commandé par une sorte de goulet qu'une douzaine de grosses barques suffiraient à obstruer. On n'y entre qu'en plein jour, et encore faut-il avoir un pilote de confiance. Le nôtre, une grande barbe surmontée d'un immense turban, nous conduit en quelques minutes dans la rade. L'ancre n'est pas plus tôt jetée que le navire est littéralement pris d'assaut. L'Égypte est bien là tout entière, sur le pont, hurlante, piaillante, beuglante, faisant énormément de bruit et pas le moindre semblant de besogne. Il faut une présence d'esprit rare pour tenir tête à tous ces portefaix et pour sortir sain et sauf des mains des douaniers et autres employés aussi rapaces que corruptibles.

Nous voilà donc sur la terre d'Égypte. Nous trouvons Alexandrie dans toute sa splendeur, pleine d'activité et de vie. Chrétiens et musulmans se coudoient sans défiance. Aucune animosité en apparence. Rien ne fait prévoir ces terribles scènes dont Alexandrie sera le théâtre six mois après. Sait-on que les Arabes y ont détruit, d'après un plan récemment levé, 96,709 mètres carrés de bâtisse?

Digitized by Google

Nous entrons dans la ville par la rue des Deux-Sœurs, cette même rue d'où devait partir le signal des massacres. Nous passons, sans y prendre garde, devant la boutique d'un pharmacien et nous ne pensons guère que dans ce pharmacien-là il pourrait y avoir l'étoffe d'un héros. C'était cependant le cas. Voici comme.

Ce pharmacien avait sur la façade de sa maison une de ces grandes fenêtres qui surplombent sur la rue et qu'on nomme « moucharabies ». Il avait aussi une énorme canardière et pas mal de grenaille de plomb. Or, quand commencèrent les troubles, le pharmacien se retira dans sa moucharabie avec sa canardière et sa grenaille. Puis, du haut de ce belvédère, il se mit à canarder de si bon cœur, que bientôt une vingtaine de cadavres jonchèrent le sol.

Vous pensez peut-être que les Arabes s'élancèrent à l'assaut et mirent à mal notre pharmacien? Forcer la porte eût été un jeu, et il eût suffi de trois hommes de bonne volonté. Eh bien! ces trois hommes ne se trouvèrent pas. Tout le monde battit en retraite et bientôt on put voir tout autour de la pharmacie un grand vide dans la rue. Les Arabes prenaient des chemins de traverse pour gagner les maisons voisines. C'est ainsi qu'une seule canardière sauva la pharmacie et son pharmacien... Comme c'est l'usage, le voisin paya les pots cassés. Il est vrai que son état semblait l'y prédestiner : c'était un potier. Le cas de ce pharmacien nous a semblé digne d'être cité.

Mais laissons le pharmacien à ses fioles, et visitons Alexandrie. Ce qui frappe tout d'abord, quand on y entre, c'est le grand nombre d'Européens. On s'attend à tomber en pleine Afrique, et c'est à peine si quelques femmes voilées et quelques individus de mauvaise mine vous apprennent qu'on n'est plus à Marseille. Encore beaucoup de ces individus n'ont-ils pas plus l'air arabe que Tartarin de Tarascon. Alexandrie n'est pas une ville pittoresque. A part le quartier arabe, le ciel toujours bleu et le soleil toujours éblouissant, la ville n'a aucun cachet oriental, ni même rien qui fasse souvenir de la cité de Cléopâtre et de Pompée. Amyot y cherchait un monu-

Digitized by Google

ment, une pierre qui lui rappelât la grande reine qui battit tant de fois le pavé d'Alexandrie avec Antoine, et il ne trouvait que deux pauvres obélisques, les « aiguilles » de Cléopâtre. Aujourd'hui, ces aiguilles ornent sans doute la place publique de quelque capitale européenne, et de Cléopâtre il ne reste plus rien. C'est dire que tous les grands enfants d'Alexandrie n'ont guère de place dans le souvenir. Je me figure que si on parlait aux Alexandrins modernes de la vieille école d'Alexandrie, ils s'étonneraient d'entendre citer Plotin et riraient de Didyme « aux entrailles de fer ». Quant aux autres, et Théocrite, et Porphyre, et Proclus, ils les prendraient pour des Chinois. Les souvenirs sont partis avec les monuments.

Tout ce qu'Alexandrie a conservé de son ancienne splendeur, c'est une colonne, la colonne de Pompée. Et c'est bien peu pour une ville qui eut jadis le Sérapeum, le Muséum, le Gymnase, le Césareum, le Timonium et tant d'autres merveilles. La colonne de Pompée est du reste d'assez piètre mine, et, en honneur, on ne ferait pas deux lieues pour l'aller voir. La pauvre colonne n'a pas même d'état civil; Publius et Pompée s'en disputent la paternité. On a écrit des volumes sur cette question d'un si puissant intérêt : belle chose que la science!

La colonne de Pompée jouit, du reste, à Alexandrie, d'une popularité aussi grande que peu méritée. Les ciceroni aimeraient mieux se faire écharper que de n'y pas conduire l'infortuné touriste, qui se demande en expiation de quelle faute on lui fait faire ce pèlerinage. Les cafés, les marchands de tabac, les ferblantiers n'ont pas d'autre enseigne que la colonne. Dans les maisons bourgeoises, au lieu du bouquet de fleurs artificielles ou de la pendule représentant Bacchus à cheval sur son tonneau (deux objets traditionnels en Europe), on voit partout une colonne, grand modèle, flanquée à l'ordinaire de deux miniatures de la même colonne. Dans les squares, dans les jardins publics, on ne connaît pas d'autre monument. On fait à Alexandrie des colonnes de Pompée en plâtre, en bronze, en marbre; on en monte en breloques,

Digitized by Google

en pommeaux de cannes. Bref, on n'y jure que par Pompée et sa colonne. Engouement bien excusable, d'ailleurs, dans une ville qui n'a pas autre chose à nous offrir. J'imagine que si demain Brive-la-Gaillarde s'avisait d'élever une statue au cardinal Dubois ou au maréchal Brune, ses deux grands hommes, on serait tenté de mettre le maréchal ou le cardinal sous verre, et que les vieux ne manqueraient pas d'aller, matin et soir, voir si la statue n'a pas souffert de la dernière averse, du soleil ou de la gelée. A Alexandrie, c'est la même chose.

Au reste, ne nous en plaignons pas trop. C'est sans doute à cette bienheureuse colonne que Pompée doit d'être encore un peu connu à Alexandrie. Quant aux autres, tous sont oubliés, tous disparus. La moderne Alexandrie n'a plus d'yeux que pour le commerce. Elle, la belle et la dorée dont parle Athénée; elle, que Philon appelle la reine des villes; elle, qui eut, comme on l'a si bien remarqué, cette formidable destinée d'être fondée par Alexandre, défendue par César et prise par Napoléon, elle n'a rien conservé de son auréole resplendissante, rien qu'un bout de colonne. En revanche, le commerce y est prospère; on exporte chaque année de nombreuses balles de riz et maints sacs de blé...

Mais où sont donc les neiges d'antan?

Belle chose, sans doute, que le commerce, qui a fait de cette Alexandrie, où Savary ne trouvait que 6,000 âmes en 1777, une métropole de 200,000 habitants; mais encore, est-il juste qu'à Alexandrie il n'y ait plus une toute petite place pour ces grands hommes qui, cependant, eux aussi, ont fait quelque chose pour leur vieille ville? Il y avait des monuments; pourquoi les avoir si mal conservés? En Égypte, cela n'a rien qui doive nous surprendre. Un monument pour l'Égyptien, c'est un tas de pierres, et de pierres qui ne servent à rien. Dans la haute Égypte, au Caire même, les mosquées et les temples tombent en ruine. On a été prendre des pierres aux Pyramides pour construire le Caire autrefois...

Lecteur, si jamais vous allez à Alexandrie, voyez quand même la colonne de Pompée, de peur de partir sans avoir rien vu.

Digitized by Google

II. — D'Alexandrie au Caire.

Un paysage flamand ou hollandais presque tout le long de la route. Cela fait plaisir de se trouver en pays connu, à une si grande distance de chez soi. De loin en loin, un triste palmier, un palmier qui n'a rien de commun avec ses frères géants de la haute Égypte; un palmier rappelant ceux de Nice qui ont fait si bien dire : « Il y a de la poussière, c'est vrai; mais voilà les plumeaux »; un palmier, enfin, qui donne raison à cette jolie définition : « les balais prétendent que ce sont des arbres; mais les arbres disent que ce sont des balais ». A part ces palmiers, à part aussi quelques chameaux qui s'avancent gravement par files de dix ou douze, rien n'annonce un pays nouveau, une faune ou une flore différentes des nôtres. Le pays est plat, très découvert, très uniforme. On se croirait volontiers dans les « Polders », et on ne serait pas étonné de voir surgir tout à coup une grosse ferme avec son toit de chaume et ses volets verts.

Aux stations, car on va aujourd'hui en chemin de fer dans la basse Égypte, aux stations, dis-je, la scène s'anime. Nous passons Kafr-Douar, le futur campement d'Arabi. Coïncidence à noter : c'est également à Kafr-Douar que Bonaparte fit sa première étape en Égypte. Voici Damanhour, Kafr-el-Zaïat, enfin Tantah. Ici, la gare présente une animation extrême; c'est jour de marché à Tantah, et l'Arabe, toujours flâneur, éprouve le besoin de faire un peu le badaud à la gare avant d'aller à ses affaires. Pendant l'arrêt du train, des petites filles vêtues d'une simple chemise bleue viennent nous offrir de l'eau, des oranges, des dattes. Pour une piastre, quelque chose comme vingt-cinq centimes, on a des mandarines et des oranges de quoi se nourrir pendant huit jours. Notez que les mandarines sont grosses comme nos oranges, et les oranges grosses comme de petits melons. On vend aussi des citrons de dimensions respectables et fort doux. Beaucoup de nos petites marchandes ont de fort beaux types; on comprend que

Digitized by Google

les peintres se laissent tenter souvent par des physionomies si expressives et des traits si purs. Par contre, elles sont terriblement mendiantes, nos petites marchandes. Quand elles n'ont plus rien à vendre, elles continuent à tendre la main pour avoir l'aumône.

Bagchich, bagchich, bagchich! On n'entend pas autre chose. D'abord on n'y prend pas garde. On peut supposer que c'est un cri de joie, un mot à la mode, le refrain d'une chanson, la scie en vogue. Eh bien, ce n'est rien de tout cela. Bagchich, bagchich, bagchich! Du coup, cela devient inquiétant et on s'informe si d'aventure on n'aurait pas donné la liberté à une centaine de fous et de folles. Les cas d'insolation ne sont pas rares, et l'insolation peut amener la folie. Eh bien non! ce n'est pas encore cela. « Bagchich » veut tout simplement dire pourboire, aumône, cadeau, tout ce qui peut se traduire par une pièce de monnaie. Or, ce mot-là est le premier qu'on apprend aux enfants en Égypte. A Medinet-Abou, nous en avons vu qui n'avaient pas deux ans, complètement nus (le vêtement en Égypte est un luxe considéré comme absolument superflu pour les enfants), qui couraient à peine, qui ne disaient certes pas quatre mots, et qui cependant nous harcelèrent d'une bordée de « bagchich » poussés sur une note suraiguë qui rappelait fort bien le cri-cri de funeste mémoire. Si les enfants sont élevés dans de si nobles sentiments, vous pensez les superbes mendiants que doivent être les hommes. Tout le monde mendie en Égypte. On ne voit que mendiants. On n'entend que « bagchich ». C'est le supplice des voyageurs; c'est la huitième plaie d'Égypte. Je ne sais si les Égyptiens croient encore tous à Allah, mais j'affirme qu'ils ont tous conservé le culte du dieu Bagchich. Et, qu'on ne s'y trompe pas, c'est du plus grand au plus petit que son règne s'étend. Tout se traite par ce grand moyen, tout est affaire de prix, d'argent, de pourboire, tout est à vendre. Le bagchich, c'est le moderne: Césame, ouvre-toi!

Si encore ce mot-là était harmonieux; si les Arabes mettaient quelque délicatesse dans leur façon de l'articuler! Mais avec

Digitized by Google

leur voix gutturale et rude, vous devinez le bel effet qu'ils produisent quand ils se mettent deux cents à hurler ce joli mot. J'ai toujours pensé qu'Arabi avait été vaincu parce qu'il s'était mal défendu. Si à Tel-el-Kebir il avait lancé contre les colonnes anglaises quelques milliers d'hommes hurlant leur « bagchich » de la façon dont ils savent le faire, je doute que la résistance eût été possible. Après tout, c'est peut-être le bagchich qui a été le grand vainqueur des armées égyptiennes.

Mais nous voici bien près du Caire; nous allons, en effet, y arriver bientôt, car déjà les Pyramides se profilent à l'horizon.

III. — Le Caire.

A. — Dans la rue.

C'est au Caire que commence vraiment l'Égypte pour le touriste. A Alexandrie, on a encore un pied en Europe; ici, on est bien en pleine Afrique, et on se sent enfin arrivé au pays du soleil. Ce diable de soleil égyptien, on ne peut plus l'oublier une fois qu'on l'a vu. Ce n'est pas là qu'il brille... par son absence. Joseph Prudhomme n'a jamais voulu admettre que ce fût le même soleil que le nôtre, et il n'avait pas tout à fait tort.

L'impression que laisse le Caire est assurément l'une des plus durables du voyage d'Égypte. Peut-être est-ce parce que c'est la première. Le Caire n'étonne pas, il charme. On avait déjà entrevu ses palais et ses mosquées, ne fût-ce que dans les contes de Schéhérazade, mais on ne se doutait point de tout ce qu'ont d'attachant ce climat sans pareil et ce peuple si curieux.

On entre au Caire par une longue rue plantée de sycomores qui donnent une ombre délicieuse. Au loin, on aperçoit confusément la ville inondée de lumière. Le Caire est tout blanc; ses mosquées, ses monuments, ses terrasses, ses minarets, ses routes, tout est blanc. Et sous les rayons ardents du soleil, tout ce blanc a des reflets dorés qui donnent comme une vision

Digitized by Google

de ville en feu. Dans les rues, le bruit est assourdissant et le spectacle féerique. La foule, une foule bruyante s'il en fut, est émaillée de mille couleurs. Voici venir les marchandes d'oranges, leur grande corbeille sur la tête. Voici les diseurs de bonne aventure accroupis entre leur livre d'oracles et leur amas de sable; les changeurs qui font sonner leurs pièces; les marchands de café tendant leurs petites tasses à pied de cuivre. Voici les porteurs d'eau pliant sous leur grande outre faite d'une peau de bouc; ils crient: « Moïa, moïa! » et agitent deux petits gobelets de cuivre qui rendent un son si clair et si frais qu'il donne envie de s'abreuver. Et puis ce sont des musiciens chantant sur un rythme unique et triste, et s'accompagnant sur leur « darbouka » plaintive; des saïs élégamment vêtus précédant les voitures et faisant ranger la foule; des femmes ne laissant voir que deux yeux démesurément agrandis par le khol et portant toutes le long voile ou « yabrah » retenu sur le nez par un cylindre de métal, le « bourou »; des enfants nus, ou peu s'en faut, dévorant la canne à sucre; des hommes en prière au milieu de la rue; des aveugles, énormément d'aveugles. Je ne crois pas exagérer en disant qu'au Caire, sur dix personnes il y a deux aveugles et trois borgnes; l'ophthalmie est fréquente sous ce ciel de feu et les mouches propagent le mal. Les Arabes témoignent, d'ailleurs, en cela comme en tout, d'une incurie surprenante; on voit à chaque pas dans les rues du Caire des petits enfants les yeux dévorés par des milliers de mouches; et leur mère est là chassant les mouches de ses cannes à sucre, mais les laissant se venger sur son enfant. Les aveugles sont si nombreux là-bas qu'on n'y prend pas garde; ils circulent dans la foule, poussés, bousculés, foulés, quelquefois écrasés. D'ailleurs, l'Arabe, qui aime ses aises, ne se dérange qu'à contre-cœur. Si les voitures n'avaient pas de saïs, on verrait à chaque instant des gens se laisser écraser plutôt que de faire un pas pour se garer. Même aujourd'hui, malgré l'énergie du saïs qui frappe comme un sourd sur les passants trop lents, il n'est pas rare de voir un indigène rouler sous la voiture. Alors, bien loin de se plaindre, l'écrasé, s'il n'a pas les reins cassés, prend la fuite à toutes jambes,

Digitized by Google

car il sait fort bien qu'en restant, il recevrait une volée de coups pour prix de sa maladresse.

Au Caire, il y a 400,000 habitants, dit-on; je ne serais pas étonné qu'il y eût au moins autant d'animaux. Les rues en sont absolument bondées. On en rencontre de toute sorte, depuis le chameau qui s'avance gravement, outrageusement chargé, mais digne comme un sénateur romain, jusqu'au chien, qui vit de ses rentes au Caire et n'a point de maître, sans oublier l'âne, cette monture favorite des Égyptiens et des Égyptiennes. Le chien est l'un des types les plus curieux qu'il y ait au Caire. Il est nomade, vit dans la rue, s'élève comme il peut, et a, en somme, la vie fort douce. Ce qui est particulier, c'est que ces chiens, qui sont des milliers, ont reconnu les défauts de la vie en commun; ils se sont séparés; ils se sont partagé la ville; chaque quartier a ses chiens à lui qui ne le quittent jamais. Si d'aventure un intru s'avise de pousser une pointe indiscrète jusque chez ses voisins, je vous jure qu'on l'arrange de la belle façon. Il arrive quelquefois qu'un conflit surgit entre voisins et qu'une guerre est jugée nécessaire; alors on assiste en pleine rue à des combats homériques qui ne se terminent jamais sans coûter beaucoup de sang. A part ces époques de crise, le chien vit en bon bourgeois. J'en connaissais particulièrement trois au Caire, qui avaient élu domicile au quartier Ismaïlia. Ce devaient être des chiens retirés des affaires, à en juger par leur corpulence et par leurs airs importants. Ils paraissaient s'entendre à merveille; se couchaient tôt, se levaient tard, choisissant pour s'y creuser un lit un endroit abrité du vent, de peur de prendre des fluxions de poitrine, sans doute. Dans le jour, ils se promenaient tous les trois au soleil, devisant, je pense, de leur jeune temps, se narrant leurs fredaines de jeunesse, et évoquant les joyeux souvenirs de leur vie de garçon, car j'ai toujours pris mes trois chiens pour des célibataires. Ces chiens-là avaient leur place marquée dans mes souvenirs de voyage. Ils m'ont toujours représenté le type du bonheur le plus calme et le plus parfait.

Oublierons-nous les ânes après les chiens? Ce serait injus-

Digitized by Google

tice. L'âne joue, en effet, un grand rôle en Égypte. Il remplace le plus souvent la voiture de place; on le prend à l'heure ou à la course. Je ne parle pas de l'âne de luxe qu'on ne trouve que chez les pachas et qui coûte jusqu'à douze cents francs; je parle du petit âne des rues, un amour de petit âne, infatigable et toujours prêt à courir. Le propriétaire de l'âne des rues est d'ordinaire un petit garçon; il y en a qui n'ont pas plus de six ans. Ils vous louent leur âne une piastre, soit vingt-six centimes l'heure, et s'il vous plaît de galoper tout le temps, ils vous suivront sans se plaindre. Les âniers sont généralement fort doux pour leur âne; leur âne, c'est leur frère; ils partagent avec lui et le travail, et la nourriture, et le gîte. Souvent au Mouski, où il y avait une station d'ânes, je voyais couchés pêle-mêle un âne et son ânier, et ma foi il n'était pas toujours facile de distinguer l'un de l'autre. Et on était tenté de dire avec Mardoche :

Un âne
Pour Dieu qui voit tout est autant qu'un ânier.

Bien curieux ce Mouski, avec ses maisons surplombant quelquefois jusqu'à ne laisser entre leurs toits que quelques centimètres d'intervalle. C'est le centre de la vie commerçante, la grande artère, la City du Caire. La rue a plusieurs kilomètres de long; elle est très étroite et veuve de trottoirs. Mais c'est encore une rue mi-arabe et mi-européenne. C'est dans les ruelles tortueuses qui partent des deux côtés du Mouski qu'il faut aller chercher l'Arabe chez lui. Impossibles à décrire ces rues tracées et construites avec une fantaisie délicieuse. Des tournants, des coudes, des angles et encore des angles, des coudes, des tournants. C'est un vrai labyrinthe; on s'y perd à coup sûr. Quelquefois les rues sont assez larges pour laisser passer deux voitures, jamais plus; mais quelquefois aussi elles n'ont pas deux mètres de largeur. Tantôt les maisons sont pauvres, délabrées; tantôt on découvre un chef-d'œuvre d'architecture, des moucharabies qui semblent des dentelles de bois. Et pendant qu'on admire au-dessus de soi, dans la rue on

Digitized by Google

coudoie le turban vert du hadji ou pèlerin de la Mecque, la robe blanche des jeunes filles, la robe noire des femmes mariées, le bonnet de clown des derviches, la robe de soie des Syriens, le tarbouch des fonctionnaires, le turban des Turcs. On voit passer, à califourchon sur son âne, une odalisque escortée d'un eunuque; on aperçoit un pacha se prélassant sur une immense selle de velours brodée d'or. On voudrait avoir les deux figures de Janus pour voir de tous côtés. Ajoutez à cela que presque toujours les rues sont pavoisées. L'Arabe adore tout ce qui est drapeau, oriflamme, guirlande, et quand il n'a pas de bonne raison pour pavoiser, il en invente. Si bien qu'on se croirait toujours en fête dans les petites rues du Caire.

B. — Les mœurs et les usages.

Les mœurs! Les usages! Si on voulait les énumérer tous, il faudrait pour le moins mille et un jours. Prenons-en quelques-uns au hasard. Le premier qui se présente, c'est le voile, ce fameux voile que toutes les femmes portent en Égypte et qui a intrigué tant de générations de touristes. Figurez-vous une ville où un beau matin toutes les femmes conviendraient de ne plus sortir que masquées, de ne plus quitter le « loup » des bals du mardi-gras. Jugez l'impression que cette réforme produirait. Eh bien! ce qui chez nous paraîtrait si étrange, est de règle en Égypte. Au Caire, on ne regarde pas la femme voilée, on regarde celle qui ne l'est pas, et je vous assure qu'on ne la regarde pas toujours d'un œil tendre. Car il est très mal vu de sortir sans voile, c'est faire preuve d'un manque absolu de savoir-vivre, d'une absence complète de souci des convenances.

Qu'est-ce donc que ce voile? Est-ce une prescription de la loi; est-ce un précepte du Coran? Oh! non, Mahomet avait bien d'autres chiens à fouetter! C'est tout simplement un usage, une mode. De même que chez nous, une dame ne sortirait pas sans chapeau, de même au Caire, toute femme qui se respecte ne sort pas sans son voile. De la plus riche à la

Digitized by Google

plus pauvre, toutes le portent, et on peut dire que celles qui n'en ont pas ont jeté, en même temps que leur voile, leur bonnet par-dessus les moulins. Et, d'ailleurs, il y a des accommodements avec l'usage, tout comme avec le ciel. Pour ne prendre que cet exemple, les dames que nous rencontrions à Choubrah le vendredi n'avaient d'ordinaire, en guise de voile, qu'une écharpe de gaze vaporeuse et transparente, qui montait un peu haut, mais qui n'avait absolument aucune prétention à masquer le visage. Dans le peuple, ce n'est plus cela. Le voile de la fellahin est de toile grossière; il monte si haut qu'on ne voit absolument que les yeux. Notez que ces yeux sont ordinairement très grands et très beaux chez l'Égyptienne, et jugez de l'effet. Comment ne pas prêter tous les attraits à une femme qui ne laisse deviner que deux yeux admirables et une taille svelte et élancée! Aussi, vous pensez combien les premiers voiles qu'on croise à la rue soulèvent de curiosité. Pour peu qu'on ait un tantinet d'imagination, voilà la porte ouverte aux rêves et aux conjectures. Ce n'est pas là, d'ailleurs, qu'est le mal. Quand bien même un Européen, jugeant toutes les femmes par leurs yeux, s'en irait dire chez lui qu'il n'y a que des Vénus en Égypte, le vieux monde s'en porterait-il plus mal?

Mais il y a une classe d'individus pour qui ce voile est un fléau. Je veux dire les maris. L'usage est, en effet, que l'Égyptienne se montre voilée, non seulement à la rue, mais même chez elle quand il y vient des hommes. Ainsi le fiancé ne peut faire connaissance avec le visage de sa future avant le jour du mariage. Il n'a d'autre ressource que de prendre des informations auprès des amies communes. Mais chacun sait que les amies sont la pire enseigne en semblable matière. Ou bien elles abîment la bonne petite amie et lui cassent sur le dos des fagots de bois vert; ou bien elles en font une merveille, un ange de beauté et de grâce. En général, quand elles l'abîment, c'est qu'elle est jolie; quand elles la louent, c'est qu'elle est laide... Et voilà à quelles mains est livré l'Égyptien quand il lui prend des velléités de mariage. Le pauvre homme donne à rêver. Le voyez-vous d'ici le jour où la jeune

Digitized by Google

fille, qui vient de devenir son épouse, ôte enfin son voile? Depuis le temps qu'ils sont fiancés, il a eu tout le loisir de se faire, en imagination, le portrait de sa Dulcinée. Il lui voulait la bouche petite; qui sait s'il n'est pas tombé sur un four? Le nez aquilin; qui sait s'il ne va pas trouver un pied de marmite? Le teint frais et rose; qui sait s'il n'a pas affaire à une sorte de crible? Qui sait, enfin, si au lieu de rencontrer la réalisation du portrait rêvé, il ne va pas en trouver la caricature. Le pauvre homme!... Le mariage dans ces conditions-là, c'est une loterie, il faut le reconnaître. Jacques Bonhomme dirait que se marier ainsi, c'est acheter un chat dans un sac, et il n'aurait pas tort.

D'ailleurs, rassurez-vous, la loi et le Prophète se sont émus du triste sort de ces tristes maris. On a voulu leur donner une fiche de consolation et on leur a permis d'avoir quatre femmes à la fois. Moralistes, c'est ici le moment de tonner contre la polygamie; mais avant de parler trop haut, songez bien à la chose. Demandez-vous en conscience si on peut refuser cette compensation au pauvre diable de mari qui va peut-être se demander toute sa vie comment il est l'époux de sa femme! Est-ce trop de lui permettre de tenter quatre fois la chance, pour qu'il puisse espérer avoir au moins une fois la main heureuse! Moralistes, demandez-vous tout cela, et dites-vous que peut-être en supprimant le voile et en permettant au fiancé de voir les traits de sa future épouse, on aurait le droit de lui dire plus tard qu'il n'est pas un mari sans le savoir! Vous n'aviez, sans doute, jamais songé à chercher là les causes de la polygamie. Songez-y donc enfin, et puis, quand vous aurez convenu avec moi que ces Égyptiens ont l'esprit fait de bien étrange façon, nous nous élèverons ensemble contre la polygamie, moralistes!...

La loi égyptienne, dans sa sollicitude pour les maris, n'a pas voulu s'en tenir là; elle leur a encore rendu la tâche singulièrement facile en matière de divorce. Le mari a le droit de renvoyer sa femme quand bon lui semble sans rime ni raison. Il n'a qu'à lui dire : Couvre-toi, et... tout est rompu, ma femme. Vous pensez si ces bons Arabes usent de la per-

Digitized by Google

mission! Voulez-vous un chiffre? En 1871, sur 30,489 mariages musulmans en Égypte, il y a eu 13,008 divorces, presque la moitié!

Cela n'empêche pas, du reste, que ces unions si faciles à rompre soient célébrées en grande solennité. Pour peu qu'on soit dans une position aisée, on donne aux réjouissances nuptiales des proportions fantastiques. Une personne qui assista à l'une de ces fêtes me l'a fidèlement décrite. Dès le matin, on avait réuni amis et connaissances. La maison parée et ornée de la terrasse à la cave, était ouverte à tout venant: c'est un usage du pays qu'on tienne table ouverte pendant trois jours à l'occasion des noces. Sont-ils assez heureux, les pique-assiettes égyptiens! Dans les salons se pressait la foule des invités. La mariée, escortée de nombreuses demoiselles d'honneur, s'en alla saluer à la ronde tous les assistants. Puis ce fut le tour de la musique; l'orchestre, composé des darboukas, des tambours de basque, des flûtes, les trois seuls instruments usités là-bas, se livra aux improvisations les plus fantaisistes, jusqu'à ce que le cheik fît son entrée. La cérémonie fut sommaire, le cheik dit quelques prières à Allah, qui ne dut pas être excessivement flatté de la manière dont son ministre s'adressa à lui : ces gens-là, quand ils prient, ont toujours l'air furieux. Après avoir suffisamment ennuyé Allah, le cheik serra dans sa main droite les deux pouces des fiancés, et tout fut dit. La mariée se retira, le marié aussi, et la musique, et les danses, et les agapes de toute sorte reprirent de plus belle jusqu'à la nuit... pour recommencer le lendemain.

Ordinairement, la noce va faire un tour de ville, histoire de se montrer. Le cortège est des plus curieux. La mariée soutenue par deux femmes et couverte de la tête au pied d'un voile rouge orné de piécettes d'or et d'argent, marche sous un dais porté par quatre hommes. Après elle, viennent les amies poussant le « zagharit », ce cri étrange qui marque indifféremment la joie ou la tristesse, selon les circonstances. La musique ferme la marche, et comme les musiciens ont d'ordinaire pris leur large part des libations et du festin,

Digitized by Google

ils exécutent chacun de son côté des impromptus et des soli de leur cru; je ne jurerais pas que cela produise un effet d'ensemble bien harmonieux, mais il ne faut pas oublier que l'harmonie et l'oreille de l'Arabe sont deux choses absolument étrangères. Il n'est pas rare de voir se joindre au cortège des lutteurs nus jusqu'à mi-corps, qui s'allongent des coups furieux et se roulent dans la poussière en guise de réjouissance. Si la mariée est de condition élevée, le cortège peut être très long. Le comble du luxe, c'est de faire suivre quelques voitures, dans chacune desquelles s'empilent quinze ou vingt invités. D'ailleurs, l'Arabe ne regarde pas à la dépense quand il s'agit de fêter le dieu Hyménée, et il n'est pas rare que la dot tout entière de la jeune fille passe en réjouissances et en prodigalités.

J'ai parlé du zagharit, ce cri suraigu qui fait mal à entendre. Il est usité aux enterrements comme aux mariages. Aux enterrements, ce sont les pleureuses qui se chargent de le pousser. Car en Égypte on ne conduit personne à la tombe sans lui donner un bruyant cortège de larmes et de regrets. La famille, peut-être par crainte des extinctions de voix, confie ce soin à des femmes qui font le métier de pleurer et qu'on loue à l'heure ou à la journée, comme des voitures de place. Certaines de ces pleureuses sont effrayantes à voir; les cheveux en désordre, les vêtements déchirés, elles ont l'air de vraies furies. Quelques-unes ont une façon de pleurer qui tient du hurlement.

C'est avec cette escorte qu'on conduit l'Arabe au cimetière. On porte le mort à bras; il est enseveli sommairement; pour tout cercueil, quatre planches mal jointes, une sorte de tiroir qu'on laisse ouvert jusqu'au moment de la mise en terre. La vue de la mort devrait, semble-t-il, imposer au peuple. Il n'en est rien pourtant. L'Arabe n'a pas le respect de la mort. Un jour que j'étais au grand bazar du Khan-Kalil, un enterrement vint à passer. Il était midi, l'heure de la grande animation. De loin, j'entendais le cri lugubre des pleureuses. Le cortège traversa le bazar, mais personne ne songea à se déranger. Les marchands continuèrent tranquil-

Digitized by Google

lement leur petit commerce ; les brocanteurs ne cessèrent de répéter leur boniment ; personne ne fit un pas pour faire place au mort. Il fallut que le cortège s'arrêtât cent fois, pendant que ceux qui l'escortaient se démenaient, criaient, poussaient ; les porteurs mêmes du cercueil jouaient des coudes ! Et le mort était là le visage à nu, les yeux ouverts sur cet étrange spectacle !

Au cimetière on n'y met guère plus de façons. On inhume à quelques centimètres seulement du sol. Pour tout monument funèbre, un tertre auquel on donne la forme d'un couvercle de cercueil et qu'on recouvre d'un peu de chaux vive. Ce monument-là dure bien deux hivers, mais le souvenir de celui qu'il doit rappeler vit-il plus longtemps chez l'Arabe ?

MAURICE JOOSTENS.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Si le roman de M. Émile Zola qui vient de paraître peut faire réfléchir l'une ou l'autre catégorie de ses lecteurs sur le sujet auquel il demande aujourd'hui de nouveaux moyens de les émouvoir, les terrifier, les écœurer, il faudra que la critique s'incline, car ce sujet est le problème capital de notre époque. Il y va peut-être de notre civilisation tout entière qu'il soit, — je ne dirai pas résolu, car on ne tranche pas ces nœuds gordiens avec le glaive d'un Alexandre ou d'un Spartacus, — mais seulement admis à l'ordre du jour de nos plus impérieux besoins, dans l'évolution de nos mœurs et de nos lois, comme une part même de notre existence, comme la première condition de santé ou de salut. La paix sociale y est attachée, le temps doit venir enfin où nous y attacherons notre honneur.

Ce n'est pas avec des générosités d'idéalisme, ni des sentiments larmoyants qu'on aborde des sujets pareils; on ne sonde les abîmes qu'avec le regard ferme, le sang-froid raisonné, l'énergie inaccessible au vertige et le calme des cœurs virils. Il sera toujours naïf et vain de prendre :

Avec des airs décents,
Les révolutions pour des jeux innocents.

Donc, tout ce qui peut poser le problème du travail et de la misère devant l'esprit public doit nous intéresser, et plus on mettra la plaie à nu, moins on dissimulera le mal et ses dangers, plus on pourra hâter l'heure où chacun y verra un devoir. Il y a tel livre qui l'a fait avec conscience et qui n'est pas seulement un bon livre, mais une bonne action.

Le roman le peut aussi. Plus d'une fois, il a tué un abus, préparé une victoire. Si le naturalisme de M. Zola essayait pour la question sociale ce que l'idéalisme de Mme Becker-Stowe a réussi contre l'esclavage, il y aurait peut-être d'abord des cris de rage parmi les

Digitized by Google

intéressés aux abus; mais ce n'est pas ici qu'on s'en plaindrait; il n'y aurait qu'à applaudir à cette mise en demeure, et les solutions qu'on a déjà essayées sont telles que les privilégiés, qui s'y opposent jusqu'aux violences les plus criminelles, s'en applaudissent bientôt après qu'ils y ont été contraints.

Le roman exagère bien ses prétentions sans doute, mais il serait peu humain de le prendre au mot et d'attendre trop d'un genre qui fait tant de bruit. Ce sera déjà fort heureux si, pour tirer d'une question vitale des effets dramatiques, l'intérêt social, qui y est inévitablement en cause, n'est pas, disons sans emphase : desservi.

Là est la première question à propos d'un livre qui va intéresser tant de lecteurs à une classe d'hommes si intéressante.

Ce roman est intitulé : *Germinal*. Pourquoi? On ne le devine qu'à la dernière page, au moment où l'on reste sous l'impression générale du livre. Mais cette impression est précisément tout le contraire : il y a entre le titre et l'œuvre un disparate complet. Germinal, c'est le bourgeonnement de la nature rajeunie et de la société améliorée, le renouveau qui pousse dans la sève et dans les mœurs. Mais, entre la première page que remplit ce titre et la dernière qui l'explique vaguement, il y a un long et terrible cauchemar. Cet ouvrier qui rêve « la germination » laisse derrière lui, avec une population courbée sous la défaite et la misère, une œuvre avortée, œuvre, peinte sur le vif, de duperie ignorante, de violence vaine, de crimes petits et grands. Les idées qu'il a semées lors de son court séjour à la houillère n'ont produit que malheurs, ont amené une grève, qu'il voulait tenir dans la dignité des moyens pacifiques, mais qu'il a lancée à des excès et qui a donné lieu à un attentat horrible d'un nihiliste, à un meurtre privé qu'il a commis lui-même.

L'auteur aurait pu assombrir le tableau, s'inspirer des crimes de Sheffield, entasser des horreurs, sans sortir de la vérité des faits particuliers. Mais est-ce là ce qui autorise cet optimisme du titre et de la dernière page? A-t-il au moins esquissé des idées, préconisé des institutions qui légitiment cette espérance d'avenir? L'histoire de la lutte du capital et du travail en contient assez. A lui seul, le livre de M. le comte de Paris sur les *Trades-Unions*, d'après la grande enquête de 1867, donne autant d'exemples de lois efficaces et de procédés conciliateurs que de faits d'oppressions et de crimes dans les deux camps. Cela même y suffirait-il? Chaque fois qu'un homme dévoué pénètre au cœur de ces misères, après tant de réformes, de lois et d'écoles, il en revient avec des cris de détresse; la dernière étude de M. Sims sur certains quartiers de Londres, les « slums », est effroyable.

Digitized by Google

L'essai d'une société de secours mutuels, quelques relations avec l'*Internationale* de Londres, à peine esquissée, ou avec un nihiliste maniaque, rien de cela ne justifie ce noël final chanté par un ouvrier en fuite, après un désastre cruel, après des scènes d'impuissance et de destruction. Ni le titre, ni cette rêverie d'un homme qui vient de tuer, ne peuvent changer l'effet produit. On reste écrasé, assombri, écœuré.

Si c'était le sujet lui-même qui produisait cette impression, une impression utile à la cause ouvrière, il n'y aurait rien à dire.

Divers procédés du livre y servent presque exclusivement. C'est d'abord — on s'en doute bien — une obsession d'obscénité. On dirait que l'auteur ne voit que cela et se plaît à dégrader les relations des sexes, même dans le mariage. Il y a là des tableaux d'une crudité affectée et l'écrivain semble triompher d'avoir trouvé — où donc? — un mot nouveau pour exprimer plus grossièrement une action où il se plaît de ravaler l'homme et la femme jusqu'à la brute.

Est-ce en déshonorant l'amour et la famille ou en mêlant d'obscènes infamies à des vengeances populaires qu'il croit sauver la société dans un germinal prochain?

C'est ensuite un pessimisme d'invention, non moins grossier. Les accidents qui menacent les houilleurs sont naturels, ils font du travail de la mine une lutte contre les éléments, ennemis communs du travail et du capital. M. Zola néglige de tirer parti du grisou, il préfère l'invasion des eaux dans la fosse, car il peut lui ôter ce caractère de fléau naturel. Si l'inondation tue les ouvriers, effondre la mine, menace de ruine la compagnie et de manque de travail la population, c'est qu'un nihiliste russe a déboulonné le cuvelage, récemment réparé, qui contenait le terrible océan souterrain.

Vingt traits pareils : l'assassinat d'une sentinelle par un jeune voleur qui devient scélérat, le meurtre d'une jeune bourgeoise par un vieux idiot qui a d'abord voulu la fouetter nue en public et qui se prend de folie furieuse pour l'étrangler; le retard du directeur des usines à télégraphier pour obtenir des secours, expliqué par la découverte qu'il fait à point nommé, comme dans les anciens romans d'aventures, de l'adultère de sa femme... l'auteur ne veut laisser rien à la nature des choses, ni au conflit des intérêts.

Au contraire, lorsque Étienne, insulté, ne se contient plus, que ses yeux « se noient d'une vapeur rouge », ce n'est ni la colère, ni la jalousie, ni l'indignation, ni la vengeance qui le poussent à se battre, à tuer. L'auteur, habitué à répéter ses lieux communs, ne manque

Digitized by Google

jamais d'attribuer ces mouvements de passion à l'alcoolisme héréditaire : « L'ivresse lointaine des parents avait suffi. »

C'est ce qu'il a appelé de la physiologie.

Pour ajouter un trait de plus, un trait neuf, à ses scènes favorites de fornication, il touche à une question physiologique très grave; appelons-la : le mariage avant puberté. On sait tout ce que ce fait contre nature jette, dans la santé, dans l'organisme, dans les traits même d'une jeune fille, de perturbations, de déformations, assez semblables à celles que subit le scopit mutilé. Voilà bien un cas de physiologie, s'il en fut jamais. Catherine vit donc dans ces conditions, maritalement, avec Chaval, un brutal qui, de plus, la bat et l'injurie, lui meurtrit son corps impubère et son cœur naïf et bon. Mais rien de cela n'opère sur elle les ravages que le seul fait d'un mariage pareil produirait, dans le milieu le plus sain, malgré tous les soins physiques et toutes les satisfactions morales. M. Zola n'a pas l'air de s'en douter, lui qui a tant parlé de ces études qui s'imposent à l'art moderne. Il a besoin de ce détail pour varier ses photographies de mœurs, voilà tout; il le répète et répète et en tire tout le parti possible dans ce genre plus scabreux qu'obscène, plus grossier que licencieux. Quant à la physiologie, qu'elle se tire de là! Des amours aussi originales suffisent bien. Il a intéressé à Catherine, que veut-on de plus?

Rien, en effet, s'il s'agissait des *Mystères de Paris* ou des *Mémoires du Diable.*

Il en est de même des côtés psychologiques. — L'auteur est un de ceux qui ont mis à la mode ces grands mots. — Ainsi, il veut montrer où la richesse conduit les privilégiés, et sa réponse est connue : Le directeur aura une femme adultère. Mais voici du nouveau : Ils vivent ensemble, mais séparés; il la méprise, mais il la désire; il est jaloux, mais il craint qu'elle ne perde un amant de son monde, ce qui la ferait tomber plus bas. Il la désire sans cesse, et cet époux se lamente de la privation, ce millionnaire envie les plus grossiers plaisirs de ses ouvriers dans le noir de la mine. Quand la fille de son voisin, que son neveu, le dernier amant de sa femme, allait épouser, est étranglée, il est « délivré d'une inquiétude ». — « Il préférait garder son neveu dans la crainte de son cocher. » — Mais, pour tirer de cette situation des époux toutes ces scènes, il était bien quelque peu nécessaire qu'elle fût établie, comprise, expliquée. Tout cela repose sur une énigme, répétée aussi, comme pour Etienne : « L'alcool lentement accumulé de sa race; » comme pour la compagnie : « Ce Dieu repu et accroupi auquel les

Digitized by Google

ouvriers donnent tous leur chair. » Mais il a beau dire : « Un de ces singuliers malentendus de la chair, » on n'y voit goutte et c'est sur de vagues ténèbres que tient cette mystérieuse psychologie.

Le vaudeville ou le mélodrame peuvent seuls agir ainsi.

Mais qu'importent les questions d'art? Nullement certes, si l'auteur est dans le vrai. Si l'on sauve la famille en déshonorant l'amour, tout est bien sur ce premier point. Sur l'autre point : le travail, il ne manquait à l'auteur ni le courage de tout voir et de tout dire, ni la puissance de décrire cet affreux « bagne souterrain », ses souffrances quotidiennes, ses dangers terribles, ses effondrements effroyables, ni la variété de peinture des types divers, produits par l'antagonisme des deux classes. Rien ne prêtait plus à des études de physiologie profonde et de psychologie hardie, et qui s'en serait plaint? L'auteur aurait pu opposer aux objections, comme l'a fait miss Becker-Stowe dans *la Clef de l'Oncle Tom*, un ensemble de dépositions officielles : *la Clef de Germinal*. Il n'y a ici rien de plus impitoyable que la vérité des faits et M. Zola déploie une grande force à évoquer devant nous, sous toutes ses faces, tout un monde de misère en témoignage contre les exploitations sociales. Mais fallait-il fouler toute pudeur, se jeter dans le mélodrame, remplacer les fléaux de la nature par une importation du nihilisme russe en France, pour chanter, sur un amas de ruines et d'attentats, « les récoltes du siècle futur dont la germination allait faire bientôt éclater la terre? » A chaque page on se demande si l'auteur n'est pas sous l'obsession du gros drame qu'on pourrait extraire de son roman.

Le système a gâté l'œuvre. Que nos lecteurs lisent plutôt ou relisent *les Associations ouvrières en Angleterre*, par le comte de Paris; l'acte d'accusation contre les patrons y est plus complet, plus terrible; les crimes des ouvriers n'y sont pas dissimulés, mais leurs droits sont affirmés, l'utilité de leur intervention, les progrès qui lui sont dus, sont très bien marqués, et la question y est posée en entier, la solution préparée. Qu'ils aillent de là à l'enquête même. Pour ceux qui aiment à approfondir les situations, rien n'y manque. Qu'ils se rappellent aussi l'abolition du servage en Russie et la terre donnée aux paysans. Je voudrais surtout leur présenter, dans sa grandeur, la révolution entreprise en Irlande par M. Gladstone, une des plus profondes, une des plus hardies transformations qui aient été essayées dans le monde. Tout ce que pourront les peuples libres quand ils seront à l'abri des complications extérieures, y apparaît. Là et dans des centaines de livres, ils trouveront, avec la hardiesse de vues qui ne cache rien et ne se trouble de rien, quelques satisfac-

Digitized by Google

tions de la conscience moderne et les premiers mots du devoir social. Le devoir! Ah! le devoir! Heureux ceux qui y peuvent quelque chose! S'il suffisait pour cela de s'apitoyer sur Catherine, de rugir avec la Maheude, ou de rêver avec Etienne, à un « bruit de germes qui s'épandait en un grand baiser », ce serait bientôt fait. Mais qui le fera connaître à chacun de ceux qui sont prêts à le remplir? Ce n'est pas ce livre, à coup sûr. Seuls, l'intérêt éclairé par la lutte le dictera aux classes en cause, et la science et la démocratie aux législateurs. Puisse ce roman faire lire beaucoup de livres de science sociale, beaucoup d'histoires des idées, des luttes et des institutions relatives à la question du travail et du capital! Ce sera un résultat excellent, au moins pour les lecteurs qui n'aspirent pas à être tenus, pendant 600 pages, sur le gril des émotions mélodramatiques et des écœurements obscènes.

A tout prendre et étant donnée la vogue de ce genre, qui fait que l'*Assommoir* a été vendu à 100,000 exemplaires et que *Nana* va atteindre ses 150,000, il vaut mieux que ce public lise *Germinal* que tant d'autres œuvres. Il est bon que les « repus » et les corrompus sachent ce que leur luxe et leurs plaisirs coûtent au peuple de misères et de désastres, à la bourgeoisie de honte et de terreur, à l'avenir de cataclysmes, peut-être. Ce cri de la science des hygiénistes et des philanthropes, des philosophes et des sociologues n'est pas assez entendu. La voix du roman va plus loin. M. Zola ne pouvait choisir un sujet attaché plus fortement aux entrailles de la société moderne, la déchirant plus profondément, la menaçant plus légitimement. Qu'il accomplisse son œuvre à sa manière! Pour nous, après avoir prémuni le goût public, que des succès pareils sont en train d'oblitérer, nous dirions à nos lecteurs : Lisez et jugez, si un intérêt supérieur n'était en jeu. Le travail et la famille sont les deux grandes conditions de vie des peuples. Mais prêcher la justice entre le capital et le travail et déshonorer l'amour, cela ne s'accordera jamais, et pour émanciper l'ouvrier, pour moraliser la bourgeoisie, le pire des moyens est de leur salir l'imagination et de leur flétrir le cœur. C'est là l'erreur de tous les satiriques de l'espèce : ils ne peuvent peindre les vices de l'humanité sans la corrompre davantage.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES.

Les guerres de la succession d'Autriche dans les provinces belgiques, par FRANZ CROUSSE, lieutenant-colonel au corps d'état-major. (Bruxelles, Lebègue, 1885.)

En lisant l'écrit si intéressant que M. le lieutenant-colonel Crousse vient de consacrer au récit de la guerre de la succession d'Autriche dans les provinces belgiques, on ne peut se défendre d'un vif sentiment de réprobation contre ces gouvernements de l'ancien régime, qui mettaient aux prises les peuples civilisés de l'Europe entière, pour s'enlever une province ou acquérir quelque gloire, parfois par simple caprice ou par suite de quelque intrigue. Un passage des « Pourquoi » de Voltaire, dans le *Dictionnaire philosophique*, me revient à l'esprit :

« Pourquoi ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire? Il est clair que si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées et la mer avait employé à l'amélioration et à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, et la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'État aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Pourquoi préférer une guerre, que l'Europe regardait comme injuste, aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable et l'utile? Pourquoi Louis XIV, qui avait tant de goût pour les grands monuments, pour les fondations, pour les beaux-arts, perdit-il huit cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers et sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam et à soulever contre lui presque toute l'Europe? Que n'aurait-il point fait avec ces huit cents millions? »

On pourrait ajouter maintenant : Pourquoi la France, qui a tant à faire en Europe pour s'y garder des périls qui l'entourent, pour fonder un gouvernement stable et pour mettre son budget en équi-

Digitized by Google

libre, va-t-elle sacrifier au Tonkin tant d'hommes et tant de millions, renouvelant ainsi la faute commise par Napoléon III au Mexique?

L'empereur Charles VI avait obtenu des principales puissances, la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, une adhésion sans réserves à la pragmatique sanction, qui assurait la succession de ses États à sa fille Marie-Thérèse. Mais à peine est-il mort (26 octobre 1740), que la Bavière, la France, la Prusse et l'Espagne se jettent sur les provinces de la jeune reine dans l'espoir de leur en enlever un morceau ou tout au moins d'affaiblir et d'humilier la maison d'Autriche. La Hollande et l'Angleterre restent fidèles à leur promesse; elles soutiennent Marie-Thérèse, et voilà la guerre engagée dans toute l'Europe et sur toutes les mers. Le duc de Broglie vient de publier le récit si dramatique des campagnes de l'armée française en Bohême et en Allemagne. Le lieutenant-colonel Crousse a entrepris, en se servant de documents nouveaux, de raconter les campagnes des forces françaises dirigées par le maréchal de Saxe en Belgique.

Le récit des mouvements des armées est fait de main de maître. Grâce aux cartes qui accompagnent le livre et à la précision des détails, on peut se rendre compte des marches et des contre-marches des différents corps d'armée aussi facilement qu'on suit une partie d'échecs sur un échiquier. Et, en effet, la façon de faire la guerre à cette époque ressemble beaucoup à un jeu; on dirait un assaut d'armes où l'on tâche de montrer sa supériorité, mais sans viser à détruire l'ennemi.

La guerre, pour la France, n'avait presque pas d'objet appréciable, car Louis XV ne songeait pas à conquérir définitivement la Belgique. Le maréchal de Saxe est un stratégiste bien plus fort que son adversaire, le prince Charles; les armées françaises, toujours plus nombreuses que celles des alliés autrichiens, anglais et hollandais, sont aussi mieux équipées, mieux en main. Maurice de Saxe remporte trois brillantes victoires à Fontenoy, à Rocour, aux portes de Liége et à Lawfeld, près de Maestricht. Il s'empare lentement, méthodiquement, successivement de toutes les places fortes de la Barrière, puis de toutes celles qui défendent les frontières des Provinces-Unies, et celles-ci sont envahies. Mais à la paix d'Aix-la-Chapelle, toutes ces conquêtes sont restituées. On savait qu'il en serait ainsi, et on continuait cependant à se battre. La façon de faire la guerre ressemble aussi beaucoup à un tournoi. Au printemps, on se met en campagne, on s'approche, on se menace, on feint de

Digitized by Google

s'attaquer, puis chacun recule; on change ses positions, on évite d'en venir aux mains, peut-être, comme le pense M. Crousse, parce que les hommes recrutés non par la conscription, mais à prix d'argent, coûtaient alors très cher. Quand enfin une bataille se livre, le vainqueur, au lieu de pousser à fond le vaincu et de le détruire complètement, s'arrête, s'attarde et finit par prendre ses quartiers d'hiver. Alors, officiers et généraux quittent les camps et vont s'amuser, pendant tout l'hiver, les uns à Versailles, les autres à Vienne. Et on recommence au printemps prochain. En attendant, les pays occupés ou disputés sont ravagés ruinés. Quinze ou vingt mille hommes périssent chaque année dans des combats ou emportés par les maladies; le trésor s'endette, la France perd ses colonies et la révolution se prépare.

L'art de la guerre semble avoir reculé depuis Gustave-Adolphe et ses admirables généraux Torstenson et Banner. Ceux-là savaient tirer parti d'un succès et marcher en avant.

Grâce à des documents inédits que M. Grandjean, bibliothécaire de l'Université de Liége, a mis à la disposition de M. Crousse, ce savant officier, a pu exposer d'une façon beaucoup plus complète qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, les péripéties de la bataille de Rocour, les relations de Maurice de Saxe avec le prince-évêque de Liège, et les maux soufferts par les habitants de la principauté.

Le prince-évêque se croyait à l'abri, garanti par sa neutralité; mais, comme le dit M. Crousse, une neutralité mal défendue n'est pas respectée. L'évêque a beau protester, les deux armées envahissent son territoire, y vivent de réquisitions et s'y livrent bataille jusque sous les murs de sa capitale.

M. Crousse a reproduit une carte très bien faite de la bataille de Rocour, dessinée immédiatement après, vers 1746. Il s'est servi d'une autre pièce encore plus instructive. C'est un exposé, adressé au prince-évêque, de tous les dégâts commis dans les communes occupées par les armées ennemies. Rien n'est plus navrant et mieux fait pour faire détester la guerre.

Au traité d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à cette grande lutte européenne, la France restitua toutes ses conquêtes, et Marie-Thérèse garda ses États héréditaires. Frédéric II obtint la Silésie, don Carlos, les deux Siciles, et l'infant d'Espagne don Philippe, Parme et Plaisance, au lieu de provinces Belgiques qu'il convoitait.

Voilà le résultat auquel aboutirent tant d'actions d'éclat, la brillante victoire de Fontenoy, Prague pris et repris, tant d'intrigues diplo-

Digitized by Google

matiques, tant de sang versé, tant de souffrances imposées aux populations.

Dans l'introduction, M. Crousse a tracé une rapide esquisse de la vie du maréchal de Saxe. Ces pages, d'un style naturel, vif et à l'occasion piquant, se lisent avec le plus grand plaisir. Ce nouveau volume prendra place, avec honneur, à côté de ses aînés : *l'Invasion du Danemark, les Luttes de l'Autriche en* 1866, et *la Péninsule gréco-slave*. Les hommes d'épée, quand ils manient la plume, le font souvent bien, parce qu'ils ont de la précision et de la clarté, deux qualités essentielles pour raconter les incidents de la politique et de la guerre.

ÉMILE DE LAVELEYE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER 1885.

ÉMILE DE LAVELEYE. Lettres inédites de Stuart Mill 5

F. DEROS. Le curé Jadouille (*nouvelle*). 26

Dr VANLAIR. Comment on répare la machine humaine 44

E. VAN ELEWYCK. La crise économique. 70

LAZAREVITCH. Autour du puits (*nouvelle serbe*) 98

CH. POTVIN. Chronique littéraire 117

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER 1885.

EMILE LECLERCQ. Le premier feu. 125

F. DEROS. Le curé Jadouille (dernière partie) 139

IS. VAN CLEEF. Les divisions du parti libéral 161

EUGÈNE HINS. Un romancier-psychologue en Russie. — Feodor Mikhaïlovitch Dostoïevsky. 178

Dr VANLAIR. Comment on répare la machine humaine. — La greffe animale (dernière partie). 194

ESSAIS ET NOTICES :

L. GOFFINET. Le diable à Cuesmes 221

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 MARS 1885.

ERNEST VAN ELEWYCK. L'impôt sur le pain 230

Mme MARIE MERCIER. Comment on oublie (*nouvelle*) 263

A. HABETS. Impressions musicales d'un voyage en Russie. 280

EUGÈNE HINS. Un romancier-psychologue. — Feodor Mikhaïlovitch Dostoïevsky (deuxième partie) 299

J. DIERICX DE TEN-HAMME. Le royaume d'Araucanie-Patagonie 315

H. POTVIN. Chronique littéraire 328

LIVRAISON DU 15 AVRIL 1885.

E. BANNING. La Conférence africaine de Berlin. 341

PIERRE KNOUT. Où mènent les défilés de l'Afghanistan 363

EM. LECLERCQ. Gaillard frère et sœur (*roman*) 382

A. PRINS. De l'amélioration de la justice criminelle en Belgique . . 400

M. JOOSTENS. Souvenirs d'un voyage au pays du Mahdi. — Première partie : La Basse-Égypte. 421

CH. POTVIN. Chronique littéraire. 437

ESSAIS ET NOTICES :

EMILE DE LAVELEYE. Un nouvel ouvrage sur les campagnes de Maurice de Saxe dans les provinces belges. 443

Digitized by Google

Digitized by Google